



HAL
open science

LA “ NOUVELLE RÉSISTANCE ” : STRATÉGIES DE PUBLICISATION DÉPLOYÉES PAR DES INTELLECTUELS CRITIQUES DE LA GLOBALISATION (1994-2005)

France Aubin

► **To cite this version:**

France Aubin. LA “ NOUVELLE RÉSISTANCE ” : STRATÉGIES DE PUBLICISATION DÉPLOYÉES PAR DES INTELLECTUELS CRITIQUES DE LA GLOBALISATION (1994-2005). Sciences de l'information et de la communication. Université du Québec à Trois-Rivières, 2006. Français. NNT: . tel-02874173

HAL Id: tel-02874173

<https://hal.science/tel-02874173>

Submitted on 28 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA “ NOUVELLE RÉSISTANCE ” : STRATÉGIES DE
PUBLICISATION DÉPLOYÉES PAR DES
INTELLECTUELS CRITIQUES DE LA
GLOBALISATION (1994-2005)**

France Aubin

► **To cite this version:**

France Aubin. LA “ NOUVELLE RÉSISTANCE ” : STRATÉGIES DE PUBLICISATION DÉ-
PLOYÉES PAR DES INTELLECTUELS CRITIQUES DE LA GLOBALISATION (1994-2005). Sci-
ences de l’information et de la communication. Université du Québec à Trois-Rivières, 2006. Français.
tel-02874173

HAL Id: tel-02874173

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02874173>

Submitted on 28 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA « NOUVELLE RÉSISTANCE » : STRATÉGIES DE PUBLICISATION DÉPLOYÉES
PAR DES INTELLECTUELS CRITIQUES DE LA GLOBALISATION (1994-2005)

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN COMMUNICATION

PAR
FRANCE AUBIN

Directeur de thèse : Gaëtan Tremblay

Membres du jury : Pierre Moeglin
Bill Buxton
Alain Gagnon

15 OCTOBRE 2006

REMERCIEMENTS

Mes sociabilités et réseaux

La thèse est un long voyage, parfois périlleux, mais le plus souvent exaltant. Si on devait calculer la somme d'efforts mis non seulement par son rédacteur principal mais aussi par ceux et celles qui l'ont aidé, je ne suis pas certaine que quelqu'un quelque part ne déciderait pas d'abolir le doctorat! Et ce serait bien triste car le doctorat est véritablement l'école des chercheurs...

L'aide apportée à un doctorant peut prendre différentes formes : financière, intellectuelle et affective. Les proches sont mis à contribution plus que toute autre personne et à tous les niveaux. Les trois hommes de ma vie, mon compagnon René et nos deux fils, Alexis et Jérémie, m'ont accompagnée du premier au dernier jour de ce trajet parfois sinueux, avec beaucoup d'ouverture et à l'occasion, un peu de perplexité. Je pense qu'ils sont devenus, à leur insu, eux-mêmes des proto-chercheurs, remettant en question tout ce qui semble aller de soi autour d'eux... On ne sort pas indemne de la vie avec une doctorante.

Mon intégration au GRICIS et le travail réalisé hors thèse ou en thèse avec Gaëtan Tremblay a très certainement changé ma vie de chercheuse. En fait, je pense que je suis véritablement devenue chercheuse le jour où je me suis jointe au « labo », comme on dit en France, au point où je ne saurais trop recommander aux doctorants qui entament leur scolarité de privilégier l'encadrement que procure un groupe de recherche. Dans mon cas, il était trop tard pour que je puisse bénéficier des informations qui s'échangent souvent de manière informelle sur le financement de la recherche puisque je n'étais plus admissible aux bourses d'excellence des organismes subventionnaires au moment de joindre le GRICIS, mais les échanges entre chercheurs aguerris ou non (étudiants de maîtrise et de doctorat) m'ont appris le « métier » alors que la scolarité n'enseigne bien souvent que des théories. Or, on ne peut penser à une carrière d'enseignant-chercheur sans la combinaison des deux. Outre les deux co-directeurs, Gaëtan Tremblay et Jean-Guy Lacroix, je tiens à remercier les Alexandra Dans, Marc Lemire, Stéphane Thellen, Ndiaga Loum, Aimé-Jules Bizimana, Oumar Kane,

Juliana Botelho, Luc Bonneville et Edgard Reboucas avec qui j'ai appris le plaisir et le travail de la discussion passionnée.

Parmi les amis et collègues, rattachés de près ou de loin aux études avancées en communication, se trouvent aussi ceux de la nébuleuse COMMposite, c'est-à-dire l'équipe de la revue de recherche électronique fondée lorsque j'étais encore à la maîtrise avec d'autres étudiants qui sont devenus des amis. Éric George, Maryse Rivard, Mario Beaulac, Danielle Bélanger, Guillaume Latzko-Toth, Florence Millerand...

Parmi mes amies, il y en a une extérieure à la communication et l'autre, extérieure à l'université qui ont joué un rôle important dans mon cheminement doctoral. Rencontrée au Brésil, Nova Doyon, jeune doctorante en littérature, est devenue l'une de mes interlocutrices les plus précieuses pour échanger sur les intellectuels et l'espace public. Discutant tantôt de ses travaux, tantôt des miens, nous avons appris ensemble plus que nous ne l'aurions fait chacune de notre côté, tenue de remettre en question souvent ce qui semblait aller de soi jusqu'à ce que l'autre soulève un lièvre conceptuel inattendu... C'est lorsque je suis devenue militante au sein d'Amnistie Internationale (AI) que j'ai connu celle qui est devenue ma grande amie, Marie-Josée, marraine officieuse de mes enfants, médecin soignant le corps autant que l'esprit, toujours disponible pour accueillir les grands questionnements existentiels et affectifs sur son divan virtuel.

Les amis rencontrés à l'AQCME (Sylvie, Isabelle, Jacques, Priscilla, Serge...) m'ont fait découvrir un autre type de militance, avec les contraintes organisationnelles d'une association naissante rattachée à un mouvement international à ses débuts lui aussi, ce qui était très différent de mon expérience au sein d'AI, plus proche d'un réseau fonctionnant au sein d'un appareil hiérarchisé. Mon engagement à l'AQCME m'aura aussi fait connaître l'expérience de la militance au niveau international.

Parmi tout ce que je dois à mon directeur, il y a mon introduction au sein de son réseau scientifique international (ce que Rieffel appelle un mode d'affiliation) en particulier le réseau de l'Hexagone. C'est un euphémisme de dire que j'ai été très bien accueillie à chacun de mes séjours en France. D'abord par Pierre Mœglin et ses collègues, Yolande Combès et Roger Delbarre, qui ont encadré mes premiers travaux réalisés à la Maison des Sciences de

l'Homme (MSH) de Paris Nord. Assumant la direction de la MSH tout en poursuivant ses activités de recherche et d'enseignement, Pierre Mœglin a pourtant consacré à nos échanges intellectuels plus de temps que je ne pouvais en espérer et plus de qualité, que je ne pouvais en rêver. Si j'ai gagné un peu d'assurance au cours des dernières années, c'est essentiellement à lui que je le dois. Jamais déconcerté par mon besoin d'aborder un objet de recherche sous différents angles à la fois, il m'a donné le courage d'assumer mon hétérodoxie et d'y voir une richesse. À cet égard, je dois aussi mentionner les encouragements de Martin Allor, qui m'a enseignée dans le cadre du doctorat conjoint. Il a été le premier à apprécier ma façon de combiner mes intérêts pour la théorie, la méthodologie et l'épistémologie. À la MSH, je dois aussi remercier le personnel (Martine Samama, Marie-Henriette Beaunier, Michel Farez...) toujours disponibles pour répondre à mes questions, me donner un coup de main logistique et discuter des différences culturelles entre le Québec et la France.

En France, je peux aussi compter sur un riche réseau d'amis. Je pense en particulier à Jean-Thierry Julia qui m'a prêté son bel appartement bleu à Toulouse lorsque je suis allée rencontrer Michel Éliard, à Hélène Bourdeloie et Geneviève Vidal qui m'accueillent lorsque j'ai besoin d'un toit à Paris, à Ali Khardouche qui s'est occupé de toutes mes réservations à la Cité Universitaire internationale de Paris et à Pascal Fortin, qui m'a raconté la vie intellectuelle parisienne et mis en contact avec son directeur de thèse, Rémy Rieffel.

Parmi les chercheurs qui m'ont accompagnée d'une façon ou d'une autre, parfois en me livrant un peu de leur immense savoir, souvent en me confirmant l'intérêt de ma recherche et ma compétence pour la mener, je dois mentionner Rémy Rieffel, Yves Gingras, Yvan Lamonde, Dominique Marchetti, Julien Deceuninck, Philippe Bouquillion... Pour mon travail entrepris sur la notoriété en ligne et les blogues, Jean-Pierre Cloutier (auteur des célèbres *Chroniques de Cybérie*) et Franck Poupeau ont été particulièrement généreux et s'il y a une vie après la thèse, j'espère bien leur montrer que tout ce travail aura des suites.

Les derniers à être nommés mais non les moindres... mes vingt enquêtés sans lesquels ma thèse n'aurait pu exister : Normand Baillargeon, Gérard Bouchard, Dorval Brunelle, Monique Chemillier-Gendreau, Gérard de Sélys, Michel Éliard, Michel Freitag, Serge

Halimi, Nico Hirtt, Christian Laval, Gérard Mauger, Sylvie Paquerot, Riccardo Petrella, Franck Poupeau, Philippe Quéau, Philippe Rivière, Guy Rocher, Jean Tardif, Louis Weber et Dominique Wolton. Dans l'ensemble, leur générosité et leur disponibilité ont été remarquables.

Voilà ! La liste paraît longue, mais j'ai bien peur d'oublier des gens... Je les prie sincèrement de m'excuser. Au terme d'une thèse, l'esprit est saturé de tant de choses...

Merci à tous et à toutes !

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES FIGURES.....	xi
LISTE DES TABLEAUX.....	xii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xiii
RÉSUMÉ	xviii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	3
PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 Introduction.....	3
1.2 La globalisation économique	3
1.3 Le discrédit des intellectuels.....	5
CHAPITRE II	9
RECENSION DES ÉCRITS	9
2.1 Introduction.....	9
2.2 Le corpus polémiste	10
2.3 La recherche sur les intellectuels.....	11
2.3.1 En France	11
2.3.2 La recherche québécoise.....	15
2.3.3 La recherche étasunienne	20
2.3.4 La recherche en histoire comparée	23
2.4 Conclusion	24
CHAPITRE III	26
CADRE CONCEPTUEL	26
3.1 Introduction.....	26
3.2 Les intellectuels et l'engagement.....	27
3.2.1 L'amalgame français (l'intellectuel engagé français)	29

3.2.2 L'amalgame québécois (l'intellectuel engagé québécois).....	31
3.3 S'engager pour qui, pour quoi – Les motifs d'engagement.....	33
3.3.1 En France.....	33
3.3.2 Au Québec.....	35
3.4 La fin des intellectuels.....	37
3.4.1 En France.....	37
3.4.2 Au Québec.....	39
3.5 L'espace public.....	43
3.5.1 La fragmentation de l'espace public.....	44
3.5.2 La définition du bien commun.....	49
3.5.3 Les espaces délibératifs et décisionnels (publics faibles et publics forts).....	52
3.5.4 La quête du consensus.....	57
3.6 Conclusion. Intellectuels et espace public.....	60
 CHAPITRE IV	 63
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	63
4.1 Introduction.....	63
4.2 Les objectifs, questions et sous-questions de recherche.....	63
4.3 Définition des intellectuels.....	64
4.4 Mon corpus (mes enquêtés).....	68
4.5 Les techniques d'enquête.....	75
4.5.1 L'entretien.....	75
4.5.2 L'analyse des textes.....	88
 CHAPITRE V	 91
STRATÉGIES ORGANISATIONNELLES : SEULS MAIS AVEC D'AUTRES.....	91
5.1 Introduction.....	91
5.2 Occupations et dossiers d'intervention (tableau synthèse).....	92
5.3 La double fonction.....	105
5.3.1 La censure existe !.....	110
5.4 Au-dessus de la mêlée ? Les sociabilités.....	111
5.5 Au-dessus de la mêlée ? Les réseaux sociaux.....	124
5.5.1 La rupture avec le réseau d'origine (lien négatif).....	128

5.5.2 Des réseaux pour faire quoi ?	137
5.5.2.1 La circulation de l'information.....	138
5.5.2.2 Le contrôle des politiques publiques	143
5.6 Au-dessus de la mêlée ? Les « appareils ».....	145
5.7 Dans la marge	151
5.8 Conclusion	154
CHAPITRE VI	155
LES STRATÉGIES DE DIFFUSION : LA SOCIÉTÉ CIVILE IMAGINÉE	155
6.1 Introduction.....	155
6.2 Les publics	156
6.2.1 Les publics cibles primaires	162
6.2.2. Les agents littéraires ou de liaison	164
6.2.3 Les publics recensés	165
6.3 Les supports de diffusion.....	169
6.3.1 Les conférences publiques et autres interventions en face à face	170
6.3.2 Les publications de petit format (articles et petits ouvrages).....	173
6.3.3 Pétitions, appels et déclarations.....	177
6.3.4 L'amour du livre	179
6.4 Les médias	181
6.4.1 La presse de référence	183
6.4.2 Les médias électroniques (radio et télé)	188
6.4.3 Les médias alternatifs	191
6.5 Internet.....	196
6.6 Les notoriétés.....	207
6.6.1 La présentation de soi	207
6.6.1.1 Les présentations de soi (sommaires).....	208
6.6.1.2 Les CV	218
6.6.2 Le choix des maisons d'édition	223
6.7 Conclusion	233
CHAPITRE VII	237

LES STRATÉGIES DISCURSIVES : ENTRE LE MEILLEUR DES MONDES ET UN AUTRE MONDE POSSIBLE	237
7.1 Introduction.....	237
7.2 L'utopisme	239
7.2.1 Utopie et idéologie (une première définition de l'utopie).....	239
7.2.2 L'utopie et la variante des Grands récits (définition analytique, cinq caractéristiques).....	241
7.2.3 Angenot et Rouvillois	243
7.2.4 Antony, une définition plus large en deux mouvements (différenciation et mise en commun).....	247
7.3 Les cinq caractéristiques de l'utopisme.....	248
7.3.1 Critique radicale de la société ou tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles	248
7.3.2 Le volontarisme ou la défatalisation du monde.....	249
7.3.3 La <i>tabula rasa</i> . Entre révolution et réforme.....	250
7.3.4 L'analyse totale ou la raison triomphante	251
7.3.5 La solution globale ou les modes d'emploi de l'utopie.....	253
7.4 Les résultats	255
7.4.1 La critique radicale de la société ou « Pour remettre à l'endroit ce que le libéralisme fait fonctionner à l'envers »	255
7.4.2 Le volontarisme. Un autre monde est possible !	264
7.4.2.1 Le volontarisme mitigé : la critique de la logothérapie.....	265
7.4.2.2 Le volontarisme marqué	268
7.4.2.3 Le volontarisme nuancé.....	275
7.4.3 <i>Tabula rasa</i> : ce qu'il faut changer pour résoudre la crise et qui doit le faire	288
7.4.3.1 De nouvelles structures ou la volonté de conserver les anciennes ?	289
7.4.3.2 Les acteurs pressentis de la <i>tabula rasa</i> ou les modifications structurelles	292
7.4.3.3 La <i>tabula rasa</i> de l'adversaire, ou le volontarisme de restauration	302
7.4.4 L'analyse : dire la crise.....	307
7.4.4.1 Disputer et discuter : la contre-expertise.....	308
7.4.4.2 La globalisation comme enjeu épistémologique et normatif.....	317
7.4.5 La solution globale : Anne, ma sœur Anne... ..	331
7.4.5.1 Le réenchantement par l'imaginaire	332

7.4.5.2 La mise en commun de la contre-expertise	333
7.4.5.3 Les solutions normatives	334
7.4.5.4 L'éducation	337
7.4.5.5 Les solutions programmatiques	340
7.5 Conclusion	341
CONCLUSION	347
APPENDICE A	366
GRILLE D'ENTRETIEN	366
APPENDICE B	370
CORPUS DE LA RECHERCHE.....	370
Entretiens et questionnaires	370
Textes analysés	371
RÉFÉRENCES	377

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
4.1	Section 1 de la grille d'entretien	82
4.2	Section 2 de la grille d'entretien	83
4.3	Section 3 de la grille d'entretien	83

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
5.1 Occupations et dossiers d'intervention (en date du 20 février 2005)	94
5.2 Sociabilités par enquête (en date du 20 février 2005).....	114
6.1 Usages de l'Internet par enquête	197
6.2 Sources d'information (autres que l'entretien)	220
7.1 Synthèse des rapprochements entre les Grands récits et l'utopie moderne	246

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACFAS	Association francophone pour le savoir (autrefois Association canadienne-française pour l'avancement des sciences)
ACRIMED	Action-CRItique-MEDias (acrimed.org)
ADQ	Action Démocratique du Québec (parti politique)
AGCS	Accord général sur le commerce des services (rattaché à l'OMC)
AI	Amnistie Internationale
ALEA	Accord de libre-échange des Amériques
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMI	Accord multilatéral sur l'investissement
APED	Appel pour une École Démocratique
AQCME	Association Québécoise pour un Contrat Mondial de l'Eau
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
ARSS	<i>Actes de la Recherche en Sciences Sociales</i> (revue scientifique)
ARTE	Association Relative à la Télévision Européenne (chaîne de télévision)
ATTAC	Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide au Citoyens
BGR	Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion du Canada (devenu le CRTC)
BNF	Bibliothèque nationale de France
C.A.	Conseil d'administration
CE	Communauté européenne
CEDIM	Centre d'Études sur le Droit International et la Mondialisation
CEE	Communauté économique européenne (maintenant CE et UE)

CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel (au Québec)
CEIM	Centre d'études internationales et mondialisation
CÉRIUM	Centre d'études et de recherches internationales de l'UdM
CFDT	Confédération française démocratique du travail (syndicat français)
CIRST	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie
ClaC	Convergence des luttes anti-capitalistes
CMAQ	Centre des Médias Alternatifs du Québec
CNN	Cable News Network (chaîne d'information continue)
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CNU	Commission Nationale des Universités
COPA	Conférence des Parlementaires des Amériques
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (ang. : SSHRC)
CRTC	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
CSE	Conseil supérieur de l'éducation du gouvernement du Québec
CSF	Conseil du statut de la femme
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
CSU	Cultures et sociétés urbaines (équipe de recherche)
CV	<i>Curriculum vitae</i>
ÉCOPAR	Économie participative
EP	Espace public
EPO	Maison d'édition belge
ERT	European Round Table of Industrialists

FAST	Forecasting and Assessment in Science and Technology
FIDH	Fédération Internationale des Droits de l'Homme
FMI	Fonds monétaire international
FRSQ	Fonds de recherche en santé du Québec
FSM	Forums sociaux mondiaux
FSU	Fédération Syndicale Unitaire
G8	Le G8 comprend le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis.
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (ang. : General Agreement on Tariffs and Trade)
GERM	Groupe d'études et de Recherches sur les Mondialisations
G.I.E.P.	Groupe interuniversitaire d'études de la postmodernité
GRHI	Groupe de recherche sur l'histoire des intellectuels
GRIC	Groupe de recherche sur l'intégration continentale
GRICIS	Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société
ICEA	Institut de coopération pour l'éducation des adultes
IFG	International Forum on Globalization
INA	Institut national de l'audiovisuel
INM	Institut du Nouveau Monde
IPSO	Intellectuels pour la souveraineté
IQRC	Institut québécois de recherche sur la culture
IREP	Institut interuniversitaire de recherches sur les populations
IRES	Institut de recherches économiques et sociales (France)
IRESCO	Institut de recherches sur les sociétés contemporaines

IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LGDJ	Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence
Libé	<i>Libération</i> (quotidien français)
M.A.U.S.S.	Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OÉA	Organisation des États Américains (en ang. : OAS)
OIG	Organisation intergouvernementale
OMC	Organisation Mondiale du Commerce (en ang. : WTO)
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PIE	Presse, information, Éducation (Maison d'édition)
PLPL	Pour Lire Pas Lu (site Web)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PQ	Parti Québécois (parti politique)
PS	Parti Socialiste (parti politique)
PUF	Presses universitaires de France
PUL	Presses de l'Université Laval
PUQ	Presses de l'Université du Québec
RDI	Réseau de l'Information Continue (rattachée à la SRC)
RFI	Radio France Internationale
RQIC	Réseau Québécois sur l'Intégration Continentale
RTB	Abréviation de RTBF

RTBF	Radio Télévision Belge de la Communauté Française
SalAMI	Groupe de citoyens luttant contre l'AMI
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer
SNES	Syndicat national de l'enseignement secondaire (syndicat français)
SPIP	Système de Publication pour l'Internet (Logiciel libre d'édition en ligne)
SPUQ	Syndicat des professeurs de l'UQAM
SRC	Société Radio-Canada (télévision et radio publiques du Canada, en ang. : CBC)
SUD	Solidaires Unitaires Démocratiques (syndicat français)
TPI	Tribunal pénal international
TV5	Chaîne mondiale de télévision en français (à l'origine : TF1, Antenne 2, FR 3, la RTBF et la SSR)
UdM	Université de Montréal
UFP	Union des Forces Progressistes (parti politique)
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (en fr. : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture)
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
VLB	Victor Lévy-Beaulieu (maison d'édition fondée par l'auteur)
VO	<i>Vie ouvrière</i> (devenue ensuite <i>Recto-Verso</i>)
WWAP	World Water Assessment Program
ZLEA	Zone de Libre-Échange des Amériques (en esp. : ALCA, en ang. : FTAA)
ZMag.	Z Magazine (Z Mag.org)

RÉSUMÉ

La présente recherche porte sur les stratégies d'occupation de l'espace public déployées par des intellectuels critiques de la globalisation. Par « critiques de la globalisation », l'auteure signifie que les intellectuels en question doivent avoir manifesté à au moins une occasion leur désapprobation de la globalisation en cours. Les intellectuels ont été définis comme des personnes répondant à quatre critères : elles sont dotées d'une certaine notoriété; elles interviennent publiquement; sur des questions d'ordre social ou politique; et à partir d'un positionnement idéologique explicite.

Les techniques d'enquête utilisées ont été l'entretien et l'analyse de textes. Vingt personnes ont été rencontrées : treize Européens et sept Québécois. Les rencontres ont eu lieu à Montréal, Paris, Bruxelles et Toulouse entre 2002 et 2004. Les textes analysés ont été publiés entre 1994 et 2005. Les stratégies étudiées ont été distribuées en trois catégories : les stratégies organisationnelles, les stratégies de diffusion et les stratégies discursives de manière à répondre à la pratique communicationnelle, qui s'intéresse à la fois aux milieux, aux supports et au discours à transmettre.

Sur le plan conceptuel, la recherche a documenté trois grands objets. Pour les intellectuels, elle s'est appuyée sur des travaux menés en histoire (Sirinelli, Lamonde, Ory, Charle, Kelly...), en sociologie (Bourdieu, Rieffel, Fortin...) et en sciences politiques (Brooks et Gagnon...). Pour l'espace public, elle a recouru à des approches socio-politiques (Habermas, Fraser, Miège, George, Raboy, Tremblay, Cardon, Granjon, Keane...). Enfin, pour analyser les stratégies discursives, la recherche a fait appel aux travaux menés sur l'utopie et sur les grands récits (Rouvillois, Anthony, Angenot...).

Les stratégies organisationnelles : sociabilités et réseaux sociaux

Les enquêtés ont tous témoigné de *sociabilités* diverses : ils fréquentent différents milieux, comme le milieu universitaire ou le milieu éditorial, mais tous ne font pas partie de *réseaux sociaux* (Lemieux). Les « électrons libres » collaborent très activement aux activités des réseaux sociaux dont ils sont proches en produisant des conférences ou en rédigeant des articles mais ils ne souhaitent pas devenir membres « officiels » de ces réseaux. Par ailleurs, l'*engagement* des enquêtés n'est pas toujours lié à leurs activités professionnelles, ce qui les amène à remplir une double fonction, par exemple professeur au secondaire et militant sur le dossier de l'éducation et l'AGCS. Parmi les objectifs des réseaux sociaux qui ont semblé le mieux correspondre aux interventions des enquêtés, on a noté la circulation de l'information et le contrôle des politiques publiques.

Les stratégies de diffusion : le réseau des réseaux vs les réseaux sociaux

Du « réseau des réseaux » (Internet) et des réseaux sociaux, ce sont les seconds qui remportent l'adhésion des enquêtés. S'ils font pour la plupart un grand usage des nouvelles technologies, comme outil de recherche ou de collaboration, ils n'en estiment guère le potentiel *publicitaire*, au sens où l'entend le philosophe Jürgen Habermas, c'est-à-dire au

service de la formation d'une opinion publique rationnelle. Les intellectuels rencontrés comptent en fait sur des supports de diffusion relativement traditionnels, comme les conférences publiques et la publication de petits ouvrages ou d'articles, tout comme au temps de l'Affaire Dreyfus à la fin du 19^e siècle. Mais les intellectuels ne sont pas que des militants, ils sont également dotés de différentes notoriétés et pour chacune d'entre elles, il existe un *capital symbolique* particulier (Bourdieu). Ils sont donc tenus de satisfaire aux exigences de chaque espèce de capital symbolique, ce qui a été observé dans les *présentations de soi* (Goffman) que constituent les CV et dans le choix des maisons d'édition. Les stratégies de diffusion sont liées aux publics pressentis par les enquêtés, notamment les publics cibles primaires issus des réseaux sociaux auxquels ils appartiennent, et configurent la société civile imaginée par les enquêtés.

Les stratégies discursives : entre le meilleur des mondes et un autre monde possible

Cinq caractéristiques ont été retenues pour analyser l'idéologie de l'utopie (ou l'utopisme) chez les enquêtés : la critique radicale, le volontarisme collectif, la *tabula rasa* (ou principe révolutionnaire), l'analyse totale et la solution globale. Alors que le traitement de la critique radicale répond sans surprise aux lois du genre, celui du volontarisme et de la *tabula rasa* s'inscrit le plus souvent dans un renversement d'accusation (« l'utopiste, c'est l'autre »). En matière d'analyse, certains enquêtés participent au développement de la *contre-expertise* altermondialiste (Granjon et Cardon) alors que d'autres, plus investis dans une démarche universitaire – de chercheur ou de théoricien – proposent un devis de la globalisation à la fois normatif (reposant sur des valeurs) et scientifique (reposant sur des analyses interdisciplinaires). Quant aux solutions, elles visent presque toutes à insuffler le volontarisme collectif, puis à le mettre en œuvre au moyen de la normalisation politique et juridique en comptant sur la pression de l'opinion publique éclairée par la contre-expertise. Que ce soit en réenchantant les imaginaires, en éduquant les futurs citoyens, ou en informant la société civile, les solutions préconisées visent les esprits plus que les structures.

Mots clés : intellectuel, espace public, engagement, globalisation, mondialisation, sociabilité, réseau social, présentation de soi, utopie, utopisme, discours, idéologie, grand récit, stratégie.

INTRODUCTION

La thèse que je présente ici est le fruit de recherches et de réflexions menées depuis mai 2001 à la suite d'un changement de direction à la fois en termes d'objet de recherche et d'encadrement intellectuel. Je suis passée d'un objet de recherche portant sur le droit international des droits de la personne mobilisé dans le cadre de l'altermondialisation aux stratégies de publicisation des intellectuels intervenant dans l'altermondialisation. Sur le plan de l'encadrement, je me suis jointe au Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS) comme assistante de recherche et comme nouvelle doctorante de Gaëtan Tremblay, codirecteur du GRICIS. Les deux objets de recherche se recoupent et les lectures menées avant mai 2001 sur l'espace public notamment sont restées au cœur de mes préoccupations théoriques.

Dans le cadre de mes travaux, j'ai été amenée à effectuer quelques séjours en Europe. J'y ai mené des entretiens et me suis imprégnée le plus possible de la culture française afin d'en arriver à mieux ressentir l'ancrage des intellectuels « à la française » dans leur histoire. Je pense en être arrivée à mieux appréhender la vie intellectuelle française et à acquérir une plus grande distance vis-à-vis de la vie intellectuelle québécoise. De l'euphorie à la perplexité, j'en suis venue à ressentir pour l'un et l'autre contextes une affection que je qualifierais de « raisonnable ».

En revanche, j'ai souvent été émue en discutant avec certains de mes enquêtés. *Devenir* intellectuel est difficile. Pour les fins de ma thèse cependant, les résultats dont je ferai état portent essentiellement sur le *comment* et non sur le *pourquoi*. J'ai cherché à comprendre *comment* ils intervenaient dans l'espace public.

Marquée par mon propre parcours disciplinaire et professionnel, j'ai regroupé leurs réponses en trois catégories : les stratégies organisationnelles (à partir de quelle expérience, avec quels réseaux); les stratégies de diffusion (pour quel(s) public(s), avec quels supports et médias, avec quelle(s) notoriété(s)); et les stratégies discursives (le narratif et le non-narratif abordés à travers l'utopisme).

Ma thèse est découpée selon le format classique : introduction, problématique, recension des écrits (sur les intellectuels), cadre conceptuel (sur l'engagement des intellectuels et l'espace public), la méthodologie de la recherche, trois chapitres portant respectivement sur les trois types de stratégies et enfin, une conclusion faisant la synthèse théorique des résultats obtenus pour les différentes stratégies en ramenant le tout à des considérations relatives à l'espace public et aux intellectuels.

Je pense avoir atteint l'un de mes principaux objectifs, à savoir de proposer un ancrage proprement communicationnel à la recherche portant sur les intellectuels, qui ne soit donc réductible ni à la recherche menée en sociologie, ni à la recherche menée en histoire, ni même à la recherche menée conjointement par les uns et les autres au Québec comme en Europe au sein de groupes de recherche en histoire comparée.

Maintenant que j'ai introduit le contexte de production de ma thèse à un niveau *personnel*, voici ma problématique.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Introduction

Ma recherche doctorale s'inscrit dans un double contexte, celui du discrédit des intellectuels, plus marqué en Europe qu'au Québec, et celui de la globalisation des marchés qui se donne à voir notamment dans l'adoption des accords commerciaux mondiaux (OMC) et américains (ALENA et ZLEA en construction).

1.2 La globalisation économique

S'il n'existe pas de définition consensuelle de ce qu'est un intellectuel, on s'entend généralement pour dire qu'il doit participer à la formation de l'opinion publique. Qu'il soit chercheur, journaliste, écrivain ou artiste, un intellectuel doit donc s'exprimer dans l'espace public, ou pour le dire encore plus simplement, un intellectuel doit s'exprimer publiquement.

Au moment où s'élabore un nouvel ordre global, ce rôle est plus important que jamais. La participation des intellectuels à la définition de la société prend une nouvelle dimension puisqu'il leur faut désormais tenir compte d'enjeux qui dépassent les frontières nationales. Les accords commerciaux, par exemple, ne sauraient être réservés aux experts économistes ou juristes puisqu'ils ont des effets éminemment sociaux, environnementaux et politiques.

Depuis la signature de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) en 1994 et le passage du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) en 1995, il ne s'agit plus simplement de favoriser l'expansion des échanges commerciaux en réglementant les barrières tarifaires mais de

redéployer le rôle de l'État, des entreprises transnationales et des organisations intergouvernementales.

L'ouverture des marchés - consacrée notamment dans la portion AGCS (Accord général du commerce des services) de l'OMC - à ce qui était considéré, depuis les révolutions sociales du XIX^e siècle, comme des biens publics sous la responsabilité de l'État-providence (l'éducation, la santé, la gestion de l'eau potable par exemple) n'est pas le seul élément de rupture. Non plus que les droits considérables accordés aux investisseurs et aux entreprises - rejetés avec l'AMI en 1998 mais bien présents dans les chapitres des accords de l'ALENA et de la ZLEA (en négociation) portant sur l'investissement - qui deviennent des sujets de droit et peuvent désormais poursuivre les États s'ils estiment être lésés par une législation contraire à l'esprit des accords. S'il ne s'agissait en fait que du redéploiement des ordres normatifs, on pourrait encore estimer qu'il suffit de prendre en compte les nouvelles propositions, contenues entre autres dans les accords commerciaux, et de débattre de leur pertinence comme on a pu le faire depuis la Seconde Guerre Mondiale au sein du système onusien. Mais la légitimité des institutions multilatérales est en déclin au profit de nouvelles institutions dont les règles de fonctionnement n'ont que peu à voir avec celles qui structuraient les relations internationales selon la Charte de l'ONU, le changement s'inscrivant dans un processus plus général que le Directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC¹) de l'UQAM (et l'un de mes enquêtés), Dorval Brunelle, identifie comme le passage de la *mondialisation* à la *globalisation*².

¹ Au moment de réviser ces pages, Dorval Brunelle est directeur par intérim du Centre d'études internationales et mondialisation (CEIM), dont fait partie le GRIC.

² Il n'existe pas de consensus sur le sens que doivent recouvrir les deux termes, d'autant plus que la distinction n'existe pas dans toutes les langues. Toutefois, sur le plan strictement linguistique, le terme *mondialisation* devrait logiquement renvoyer à des processus *d'expansion géographique à l'échelle mondiale*, alors que celui de *globalisation* devrait renvoyer à des processus *d'uniformisation*, sans que ce soit nécessairement à l'échelle mondiale. Ainsi pourrait-on parler de « globalisation européenne », de « globalisation américaine » ou de « globalisation mondiale ». Selon le sens commun (répertorié dans le dictionnaire), la perspective de la globalisation devrait consister à envisager quelque chose « globalement », c'est-à-dire « dans son ensemble », sans s'attarder aux particularités, d'où l'idée du processus d'*uniformisation* contenue logiquement dans l'expression. Je suppose que la confusion entre la *mondialisation* et la *globalisation* doit tenir non seulement à l'influence de l'anglais qui se contente d'un seul terme mais aussi à la contamination de la métaphore du *globe terrestre* provoquant un glissement sémantique de la forme sphérique (le globe) à la planète Terre (le monde). Ainsi définie, la globalisation peut renvoyer à différents processus : par exemple, dans le cas de la globalisation économique, ce sont des principes économiques qui régissent l'uniformisation alors que dans le cas de la globalisation des droits de l'homme, ce sont plutôt les principes des droits de l'homme (traduit du titre italien

La discussion sur invitation s'est substituée progressivement à la discussion publique et multilatérale, donnant lieu à l'exclusion non seulement des pays en voie de développement comme on a pu le voir à l'été 2003 lors de la mini-ministérielle de l'OMC tenue à Montréal (où seulement 25 des 146³ pays membres de l'OMC étaient présents), mais également à celle des dépositaires légitimes et traditionnels de la souveraineté politique, les parlementaires, exclus du Troisième Sommet des Amériques préparant la ZLEA en 2001 et contraints de se réunir dans le cadre du Sommet des Peuples.

1.3 Le discrédit des intellectuels

La nature particulière des accords commerciaux (qui inversent le rapport du politique à l'économique), d'une portée sans aucune mesure avec ce qui les a précédés, et l'absence de transparence dans laquelle les négociations ont cours sont autant de facteurs interpellant les intellectuels à prendre position dans l'espace public mais il faut bien convenir qu'il règne à leur égard un discrédit allant de la simple indifférence comme au Québec jusqu'au mépris, comme en France.

Plusieurs raisons expliquent ce discrédit des intellectuels dans l'opinion publique, à commencer par leur absence, qu'on confond souvent trop rapidement avec le silence. Dans une recherche menée au Canada et aux États-unis, Russel Jacoby (1987) a montré que les intellectuels qui gagnaient autrefois leur vie comme journalistes d'idées menaient désormais leur carrière à l'université. Leur réorientation professionnelle s'est accompagnée de leur spécialisation, commandée par le développement des connaissances et des besoins exprimés tant par l'État que par les entreprises. Selon Jacoby, les intellectuels ont cessé de s'adresser au public et puis ils ont cessé d'en être capables. Leur mode de reconnaissance a changé en

d'un colloque tenu en 2001 à Trento : « Globalizzazione dei diritti umani »). La distinction ne se retrouve guère que chez les juristes, mais je pense qu'elle permettrait de distinguer plus objectivement les deux types de processus, en montrant que toutes les mondialisations ne sont pas du même type, ni les globalisations. Dans le cas de la distinction faite par Dorval Brunelle, je remarque une certaine parenté avec ma proposition dans la mesure où *sa mondialisation* se conjugue avec la diversité et *sa globalisation*, avec l'hégémonie. Dans le cadre de mes entretiens, j'ai cherché à clarifier le sens que prêtaient mes interlocuteurs aux deux termes. La majorité d'entre eux les concevaient comme synonymes, ajoutant souvent par ailleurs que *globalisation* était un terme anglais et *mondialisation*, un terme français.

³ Au moment d'écrire ces lignes, l'OMC compte trois membres de plus, ce qui porte le total à 149.

même temps que s'autonomisait le champ intellectuel de la recherche, les condamnant à chercher leur légitimité au sein de l'académie plutôt que dans la faveur du public ou encore des politiques avec qui ils pouvaient entrer en discussion autrefois. Le cercle des pairs capables d'évaluer leur travail allant en décroissant en raison de la spécialisation qui elle, allait croissante, la légitimité ou la reconnaissance intellectuelle a fini par être déduite de la capacité des intellectuels chercheurs à obtenir des subventions de recherche, cette capacité s'autoreproduisant dans un cercle de plus en plus fermé⁴.

Avec la spécialisation, il est également devenu plus difficile pour les intellectuels chercheurs de prendre position sur des enjeux politiques dont l'analyse suppose la maîtrise et la pratique de savoirs fondamentaux et interdisciplinaires, ce dont leur travail les a considérablement éloignés. Le discours des universités sur la nécessité d'augmenter leurs revenus afin d'embaucher les « meilleurs chercheurs », lire les spécialistes les plus *pointus*, n'est pas de bon augure à cet égard.

L'espace public médiatique y est également pour quelque chose si les intellectuels s'y font moins entendre. La concentration de la presse d'information qui donne toujours la parole aux mêmes intellectuels, de préférence à des « experts » à qui on posera des questions techniques et non politiques ou encore à des intellectuels qui ne sont jamais sérieusement « fâchés » avec le gouvernement; la propriété croisée des médias, voire l'intégration de ceux-ci dans des conglomérats au sein desquels ils représentent une entreprise et non une fonction sociale ou politique et pour laquelle l'information doit être rentable; le triomphe annoncé et non problématisé du capitalisme triomphant décrédibilisant les intellectuels qui pourraient proposer d'autres interprétations de l'Histoire; la formation insuffisante des intellectuels médiateurs que sont les journalistes pour traiter d'enjeux dont les aspects techniques rendent plus difficile l'appréhension et qui les prépare mal à accueillir ceux qui pourraient éclairer les enjeux de la globalisation; la facture de la presse qui isole d'un côté l'économie et de l'autre, la politique, réservant aux droits de l'homme quelques brèves dans la section consacrée aux nouvelles de l'étranger sont au nombre des raisons qui limitent l'accès des

⁴ Le financement canadien de la recherche, cristallisé autour de la réforme du CRSH, a fait l'objet de débats parmi les intellectuels. Voir notamment Seymour, Létourneau, Rocher dans le *Devoir*, livraisons de juillet 2004 et avril 2006.

médias aux intellectuels qui souhaiteraient prendre position publiquement en défaveur du nouvel ordre global annoncé.

Les politiques ont également leur part de responsabilités. À côté des mesures extrêmes, comme la répression politique des intellectuels dissidents qui sévit dans bon nombre de pays, figurent les restrictions imposées au droit du public à l'information par la lutte au terrorisme, condamnant au silence les travailleurs intellectuels experts travaillant pour l'État. Le financement de la recherche connaît également un déséquilibre assez marqué au profit des laboratoires de recherche « en phase » avec la globalisation des économies en cours.

Enfin, on pourrait penser que les intellectuels critiques de l'ordre établi (ou de l'ordre en voie d'être établi) souffrent encore de « l'effet Soljénitsyne »⁵ et qu'ils n'osent plus s'exprimer publiquement sur des questions complexes, de crainte de se tromper comme de grandes figures intellectuelles ont pu le faire alors qu'elles étaient au zénith de leur popularité dans l'opinion publique. Après tout, Francis Fukuyama n'a-t-il pas annoncé la fin de l'Histoire avec la victoire du capitalisme économique et du libéralisme philosophique ? Si l'Histoire est finie, peut-être n'a-t-on plus besoin de narrateurs ?

J'avoue m'être laissée prendre moi-même à ce silence prétendu des intellectuels. Pendant quelque temps, à la fin des années 80, j'ai eu l'impression que nous traversions réellement une crise de sens et que l'Histoire, au moins celle des intellectuels, s'était arrêtée. Une crise de l'intelligibilité si grande qu'il ne semblait plus y avoir personne pour même tenter de chercher à comprendre comment le monde pouvait continuer après 1989... La fin des grandes dichotomies structurantes (Est/Ouest, droits civils et politiques / droits économiques sociaux et culturels, socialisme/capitalisme, droite/gauche...) me paraissait avoir créé un effet vacuum et mis un terme aux grands débats d'idées. Je me rends compte aujourd'hui qu'il n'en était rien. Des groupes de réflexion, des « think tanks » alternatifs comme le Centre de recherche pour les politiques alternatives (Canada 1980), le Conseil des Canadiens (Canada 1985), le Groupe de recherche sur l'intégration continentale (Québec 1988), le Groupe de Lisbonne (International 1992), l'International Forum on Globalization

⁵ « L'effet Soljénitsyne » désigne la crise de l'idéologie communiste provoquée dans les années 1970 par les révélations publiques de Soljénitsyne en France. Par extension, elle désigne aussi la crise de la figure du maître à penser.

(International 1995), l'Institut Polaris (Canada 1997), la Fondation Copernic (1998) et Raisons d'Agir (France 1995) ont vu le jour au moment même où je pensais que les intellectuels critiques avaient rendu leur veste. Néanmoins, leur manque de visibilité leur a fait perdre plus d'une fois la bataille de l'opinion publique.

Dans *Le décembre des intellectuels français* (1998), publié pour faire la lumière sur l'engagement des intellectuels dans le mouvement social français de 1995, certains d'entre eux ont pris conscience du fait qu'il ne suffit pas d'acquérir une grande notoriété scientifique pour être entendu dans les médias et noté une relation inversée entre notoriété médiatique et notoriété scientifique. Il n'en reste pas moins que l'intellectuel doit être entendu dans l'espace public s'il veut participer à la formation de l'opinion publique et avoir une chance d'infléchir le cours des choses. Alors que faire ? Quelles stratégies adopter pour livrer la bataille idéologique réclamée par Riccardo Petrella (1996) ? Ou pour emprunter les termes de la vice-présidente d'ATTAC France et présidente du conseil d'administration du Transnational Institute (Amsterdam), Susan George (1997), « Comment gagner la guerre des idées ? ».

J'ai choisi d'examiner les réponses formulées, explicitement ou non, par une vingtaine d'intellectuels européens ou québécois ayant exprimé leur distance à l'égard de la globalisation économique. Leur positionnement idéologique offre une homogénéité relative mais les dossiers d'intervention peuvent varier de l'eau, à la culture en passant par l'éducation. Ils interviennent publiquement sur des dossiers relevant selon eux du bien commun et devant donc être débattus dans l'espace public. J'ai cherché à voir quelles stratégies de publicisation ils avaient retenues, en me penchant plus précisément sur les stratégies organisationnelles, de diffusion et discursives.

CHAPITRE II

RECENSION DES ÉCRITS

What are the “maximum” limits of acceptance of the term “intellectual”? Can one find a unitary criterion to characterise equally all the diverse and disparate activities of intellectuals and to distinguish these at the same time and in an essential way from the activities of other social groupings? The most widespread error of method seems to me that of having looked for this criterion of distinction in the intrinsic nature of intellectual activities, rather than in the ensemble of the system of relations in which these activities (and therefore the intellectual groups who personify them) have their place within the general complex of social relations. (Gramsci, 1949¹)

2.1 Introduction

Je voudrais présenter ici d’abord les deux corpus portant sur les intellectuels, à savoir le corpus *polémiste* et le corpus *scientifique*. Je ne ferai qu’esquisser le corpus polémiste, mais je serai un peu plus longue sur le corpus scientifique, abordant la recherche menée en France, au Québec, au Canada, aux États-Unis, de même que l’histoire comparée menée essentiellement en Europe mais à laquelle collaborent occasionnellement des Québécois et des Étatsuniens. Les travaux retenus l’ont été pour leur « résonance » au Québec, c’est-à-dire leur diffusion et leur référencement.

En quête d’une définition

Difficile de définir une fois pour toutes un ou une intellectuelle, impossible en vérité. C’est ce que j’ai compris lorsque j’ai effectué ma première recension électronique. Naviguant sur

¹« Jusqu’où peut-on aller lorsqu’on parle d’ “intellectuel” ? Existe-t-il un critère unique permettant de caractériser adéquatement l’ensemble disparate des activités des intellectuels tout en les distinguant de manière claire des activités des autres groupes sociaux ? L’erreur méthodologique qui me paraît être la plus répandue consiste à chercher ce critère dans la nature même des activités intellectuelles, plutôt que dans l’ensemble du système de relations au sein duquel ces activités (et les groupes d’intellectuels qui les incarnent) ont leur place dans le complexe général des relations sociales. » (traduction libre).

des sites Web de différents pays, je constatais avec étonnement que partout l'intellectuel venait « par paires » : l'intellectuel moderne et l'intellectuel traditionnel; l'intellectuel médiatique et l'intellectuel sérieux; l'intellectuel officiel et l'intellectuel dissident; etc. Autant d'oppositions pour me faire voir que l'intellectuel ne pouvait être abordé isolément, mais *en relation avec d'autres acteurs*. Pour employer la terminologie bourdieusienne, je découvrais que le concept « intellectuel » était un concept éminemment relationnel, ce que Gramsci avait déjà noté dans ses carnets de prison, comme en témoigne la citation en exergue. Et puisque l'intellectuel prenait différents visages selon l'époque ou le lieu, j'en arrivais à poser la même question que Michel Trebitsch (2000, p. 39) : « Devons-nous définir l'intellectuel ? ».

2.2 Le corpus polémiste

Puis j'ai entrepris la lecture d'œuvres consacrées aux « intellectuels » par des auteurs qui se considèrent comme tels ou qui, au contraire, souhaitent démontrer qu'ils n'en sont *surtout pas*. Polémiques, ces ouvrages abordent les intellectuels non seulement dans une perspective subjective mais aussi dans une perspective normative, distribuant souvent les intellectuels en deux camps : les clercs qui respectent les valeurs de la cléricature et ceux qui les trahissent; les intellectuels qui adoptent un devoir de réserve et ceux qui adoptent un devoir d'engagement; les intellectuels responsables et les autres; etc., reprenant la série d'oppositions que j'avais d'abord relevées dans des textes en ligne. Trebitsch dira d'ailleurs de la querelle des définitions qu'elle fonctionne « à coup d'antinomies » (2000, p. 37). Le *Plaidoyer pour les intellectuels* de Jean-Paul Sartre, *L'opium des intellectuels* de Raymond Aron, *Responsabilités des intellectuels* de Noam Chomsky, *Des intellectuels et du pouvoir* d'Edward Saïd et au Québec, *Situation de l'intellectuel critique* de Jacques Pelletier, autant d'ouvrages qui traitent des intellectuels « de l'intérieur ». Fait à noter : la grande majorité de ces publications sont françaises, comme le *Rappel à l'ordre* de Lindenberg, qui « brouille les familles intellectuelles » depuis l'automne 2002 ². C'est que nulle part ailleurs au monde les

² Du titre d'un des articles qu'y consacre *Le Monde* (Birbaum et Weill 2002): « Ce livre qui brouille les familles intellectuelles ».

intellectuels n'ont acquis une telle aura, comme le suggère Élisabeth Badinter³. Mais tous, européens, étasuniens, canadiens ou québécois, ils abordent la question de l'engagement. J'y reviendrai dans le chapitre qui traite de mon cadre conceptuel.

2.3 La recherche sur les intellectuels

2.3.1 En France

La recherche sur les intellectuels est pourtant récente. Les chercheurs se sont intéressés davantage à l'histoire des idées (histoire intellectuelle), des élites (histoire politique ou littéraire), de la presse, de l'imprimé, des universités, ou des disciplines universitaires (histoire culturelle) qu'aux intellectuels comme tels⁴. Même si certains chercheurs font remonter les origines des questionnements relatifs au rapport des intellectuels au politique à un article de René Rémond publié en 1959, c'est au tournant des années 1980, c'est-à-dire au moment même où les intellectuels français cumulaient une série de désenchantements dont on pensait bien qu'ils ne se relèveraient jamais, qu'ils sont devenus un objet de recherche. Comme Trebitsch l'a écrit :

L'histoire des intellectuels s'est constituée en France, au tournant des années 80, dans un contexte pas du tout innocent : c'est le contexte de la mort des intellectuels, des grands discours sur la mort des intellectuels, des tournants idéologiques, de la fin des grands modèles, marxiste, structuraliste, etc. C'est en quelque sorte sous la forme d'une histoire *clean* qu'elle a pu émerger, d'une histoire qui était possible parce que l'objet était mort. Donc, d'une histoire érudite. (2000, p. 36)

Les principaux outils conceptuels ont donc été développés dans les années 1980 et 1990. Il semble toutefois qu'à l'heure actuelle, certains des chercheurs aient décidé de réorienter leurs recherches dans une perspective plus large, en (nouvelle) histoire politique, en histoire culturelle ou en histoire sociale comparée des élites et il n'est pas sûr que la recherche sur les

³ Entretien d'Élisabeth Badinter (2001) diffusé lors d'une émission de Radio-Canada consacrée aux intellectuels. Elle donnait en exemple l'extraordinaire couverture journalistique - à la Une des grands journaux français - d'un ouvrage de Régis Debray sans en préciser le titre, mais il s'agit probablement de *I.F. Suite et fin de l'intellectuel français*.

⁴ Pour une introduction aux différents sous-champs, on peut consulter le site de la revue *Mens* : sélectionner : bibliographies, la rubrique qui vous intéresse, puis présentation.

intellectuels puisse constituer un champ disciplinaire autonome comme on avait pu le penser au milieu des années 80.

Histoire vs sociologie au cœur du tournant critique

Au cœur du « tournant critique »⁵, c'est-à-dire du débat en cours pour savoir qui, de l'histoire ou de la sociologie, aura l'hégémonie dans les sciences sociales (Trebitsch, 1998, p. 65), deux grands ensembles paradigmatiques se sont opposés : le paradigme politique et le paradigme sociologique. Empruntant la perspective de la « nouvelle » histoire politique ou celle de l'histoire culturelle, les Ory, Sirinelli, Winock, Julliard et Prochasson ont développé ou adopté une approche mettant de l'avant le parcours individuel (« les grands hommes ») mais témoignant aussi de la volonté de situer ceux-ci en contexte, avec les concepts de « sociabilités intellectuelles » et de « générations intellectuelles » (Sirinelli). Les origines sociales de l'itinéraire personnel des intellectuels éclairent les raisons de l'engagement sans le surdéterminer, l'intellectuel étant considéré comme un sujet relativement libre (Granjon, 1998, p. 25). Ainsi *Le siècle des intellectuels* de Michel Winock (1997, p. 7) se présente-t-il comme un « récit des affrontements, des amitiés et des haines des intellectuels », autour des figures des Gide, Barrès et Sartre.

En sociologie, Pierre Bourdieu a élaboré une approche mettant l'accent sur les déterminations sociales, abordant le concept de *champ* dans sa variante culturelle pour analyser, par exemple, le monde universitaire français de la fin des années 60 (*Homo Academicus*). Son approche est principalement axée sur une analyse des stratégies de pouvoir et de légitimation dans le champ intellectuel. L'intellectuel n'est pas un sujet libre, mais un produit social dont il convient d'étudier les conditions de production et d'intervention dans le champ culturel (Granjon, 1998, p. 25). Avec *Homo Academicus*, Bourdieu a mis à jour l'espace des positions universitaires, c'est-à-dire la structure de distribution des différentes espèces du pouvoir qu'il estimait être à l'origine des positions intellectuelles ou politiques des universitaires.

⁵ Au sujet du tournant critique, voir le numéro des *Annales* (1989) qui lui est consacré.

Des deux approches, on peut retenir deux définitions courantes de l'intellectuel. Les tenants du paradigme politique définissent l'intellectuel comme : « un homme de culture mis en situation du politique » (cité notamment chez Andrès, 2000, p. 45; Ryan, 2003, p. 10; Rieffel, 1993, p. 16-17 et Ory, 1990 p. 24)⁶, tandis que les tenants de l'approche sociologique bourdieusienne abordent les intellectuels comme producteurs et médiateurs de biens symboliques (Brooks et Gagnon, 1994; Charle, 1996, p. 15).

Intellectuels et médias

En lien avec les médias⁷, trois auteurs sont particulièrement à souligner : Pierre Bourdieu, Rémy Rieffel et Christophe Charle.

Les déclarations de Pierre Bourdieu sur les « intellectuels médiatiques » s'inscrivent davantage dans le corpus polémiste que dans le corpus scientifique et n'ont pas fait l'objet d'une conceptualisation comparable à celle d'*Homo Academicus* (pour les professeurs des universités françaises), de *La noblesse d'État* (pour les politiques et le champ du pouvoir en général) ou des [les] *règles de l'art* (pour les écrivains). Néanmoins, son travail de déconstruction appliqué à la notoriété octroyée par les médias⁸ ainsi que ses réflexions sur la légitimité des intellectuels médiatiques méritent notre attention comme chercheurs en communication en ce qu'il révèle les tensions entre les champs scientifique et médiatique. Bourdieu estimait que les « intellectuels médiatiques » usurpaient une autorité scientifique à laquelle ils n'avaient pas droit. (Comme pour tous les chapitres, les caractères *gras et italiques* sont de moi.)

⁶ La définition originale se lit comme suit : « Dans notre ouvrage, l'intellectuel sera donc un *homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie*. Ni une simple catégorie socioprofessionnelle, ni un simple personnage irréductible. Il s'agira d'un *statut*, comme dans la définition sociologique, mais transcendé par une *volonté* individuelle, comme dans la définition éthique, et tourné vers un usage *collectif*. Ory et Sirinelli, [1986] 1992. p. 10 (en italique dans le texte original).

⁷ Pour une synthèse des rapports entre l'intellectuel défini comme un « homme de culture » et les médias audiovisuels, voir Hélène Eck (2003). Son auteur de référence est Rémy Rieffel.

⁸ Lire entre autres : Pierre Bourdieu (1984a). Pour une bibliographie des travaux de Pierre Bourdieu sur les médias, voir le site ACRIMED (2006).

Ils veulent redéfinir la figure et la fonction de l'intellectuel à leur image, c'est-à-dire à leur mesure. Ce sont des Zola qui lanceraient des « J'accuse » sans avoir écrit « L'Assommoir » ou « Germinal », ou des Sartre qui signeraient des pétitions ou mèneraient des manifestations sans avoir écrit « L'Être et le Néant » ou « La critique de la raison dialectique ». ***Ils demandent à la télévision de leur donner une notoriété que seule, autrefois, une vie, souvent obscure, de recherche et de travail pouvait donner.*** Ils ne gardent du rôle de l'intellectuel que les signes extérieurs, la partie extérieure, visible, les manifestes, les manifestations, les exhibitions publiques. Tout cela, après tout, serait sans importance s'ils n'abandonnaient pas l'essentiel de ce qui faisait la grandeur de l'intellectuel à l'ancienne, c'est-à-dire les dispositions critiques qui trouvaient leur fondement dans l'indépendance à l'égard des demandes et des séductions temporelles et dans l'adhésion aux valeurs propres du champ littéraire ou artistique. Comme ils prennent position sur tous les problèmes du moment sans conscience critique, sans compétence technique et sans conviction éthique, ils vont à peu près toujours dans le sens de l'ordre établi. (Bourdieu, 1994a, p. 58-59)

Professeur à l'Institut Français de Presse, Rémy Rieffel est l'auteur d'un ouvrage portant sur les intellectuels français de la V^e République (*La tribu des clercs*). Son approche, inspirée par Raymond Aron, combine les influences de la sociologie et de l'histoire:

Le raisonnement sociologique se doit d'intégrer dans son cheminement l'impalpable et le contingent, les qualités propres de l'individu ou de son œuvre. Bref, d'apposer un bémol à sa clef et de manier de pair la connaissance compréhensive et l'analyse causale en sachant que l'explication par le milieu n'épuise pas la signification d'une œuvre. (1993, p. 15)

Rieffel distribue les modes de reconnaissance des intellectuels en trois catégories: les modes d'affiliation, de légitimation et de consécration. Les modes d'affiliation (ou d'agrégation) concernent les réseaux de socialisation et de sociabilité des clercs; les modes de légitimation désignent les mécanismes de concurrence pour la reconnaissance par les pairs (la légitimité restreinte); les modes de consécration renvoient à la « légitimité élargie » : « un surcroît de reconnaissance accordé cette fois non plus uniquement par les pairs ou par le milieu ambiant, mais par l'opinion publique en général » (Rieffel, 1993, p. 20). Moins virulent que Bourdieu, Rieffel s'inquiète lui aussi de ce que la consécration des intellectuels français soit maintenant davantage le fait des médias (légitimité élargie) que de la communauté scientifique (légitimité restreinte).

Proche de Bourdieu, Christophe Charle a cherché à comprendre le contexte de la *Naissance des « intellectuels »* (1990). Dans son ouvrage, largement repris aujourd'hui par les chercheurs de tous les camps, il démontre que si les universitaires ont cristallisé, pour l'essentiel, le nouveau modèle de l'intellectuel, ce sont les pôles dominés du champ universitaire et du champ littéraire qui ont été les plus portés vers *ces nouvelles formes d'intervention publique* en raison de leur exclusion des autres formes du pouvoir. Ainsi Christophe Charle estime-t-il que les *Intellectuels* (dreyfusards) sont nés dans le contexte de la crise de légitimité des élites traditionnelles (dont les militaires faisaient partie) liée au programme républicain, qui remettait en cause la reproduction à base familiale au profit de l'idéal méritocratique. Selon Charle, les intellectuels (qui ne se nommaient pas encore ainsi) auraient inventé de nouvelles formes d'intervention politique, *les modes d'action « intellectuels »* (appels, pétitions et manifestes dans les médias), en partie pour remédier à l'éloignement du pouvoir dans lequel ils se trouvaient, s'estimant en droit de revendiquer un pouvoir et une position à part dans la société démocratique. On retrouve donc chez Charle la préoccupation, déjà évoquée avec Rieffel et Bourdieu, de la légitimité des intellectuels, légitimité associée non seulement à des moments exemplaires (Affaire Dreyfus, Mai 68...) mais aussi à des modes et lieux d'intervention spécifiques.

Comme le souligne Marie-Christine Granjon (1998, p. 25), s'il existe un consensus des intellectuels français sur leur rôle dans la sphère publique, on assiste en revanche à deux querelles : une de méthode opposant « les tenants de l'histoire contextuelle classique aux opérateurs de la sociologie de Pierre Bourdieu »; et une de légitimité « sur le droit ou non de se présenter en tant qu'intellectuel auprès du public » (Granjon, 1998, p. 26).

2.3.2 La recherche québécoise

Menée surtout par des historiens, la recherche québécoise sur les intellectuels accueille aussi les contributions de philosophes, de littéraires et de sociologues. Elle offre beaucoup de points communs avec l'approche politique française, mais elle est plus récente et on ne s'accorde pas encore tout à fait sur une date de naissance de l'intellectuel québécois ou canadien-français, bien que la recherche sur les intellectuels n'ait pas été l'objet d'un conflit épistémologique aussi important qu'en France. Jusqu'à tout récemment, l'historien des idées

Yvan Lamonde estimait en effet qu'il devait exister un certain nombre de conditions socioculturelles (formes d'interventions, professions intellectuelles, lexique en usage, sociabilités intellectuelles...) pour que l'on puisse parler *d'intellectuels* et déclarait que c'était faire un anachronisme que de parler d'intellectuels québécois ou canadiens-français au XIX^e siècle : « Parler d'intellectuels, c'est gommer les conditions qui rendaient impossible ce rôle social » (Lamonde, 1994, p. 179). Le littéraire Bernard Andrès estimait au contraire qu'il fallait se garder de consacrer la définition restrictive de l'intellectuel français dreyfusien : « Si je souligne « consacrer », c'est pour marquer l'attachement du chercheur [Lamonde] à une conception française de l'intellectuel que je résumerais de la façon suivante : homme de gauche lettré, laïque et engagé dans le politique (et non la politique partisane). » (2000, p. 45). En fait, Andrès juge que l'intellectuel existe dans le Québec d'avant 1900 et « qu'une forme d'intellectuel est déjà à l'œuvre avant 1800 » (2000, p. 44).

Au fil des échanges et des colloques, Lamonde (Ryan, 2003, p. 26) semble s'être rallié aux chercheurs québécois (dont Yves Gingras et Fernande Roy) qui souhaitaient relativiser l'importance accordée à l'éloignement de la politique partisane. On peut penser qu'à l'instar de Christophe Charle (1996), Lamonde a pu être amené à relativiser *l'autonomie* des intellectuels et à considérer que leur *liberté* (d'expression) était une condition nécessaire et suffisante à leur existence, précédant, dans le temps, celle de l'autonomie.

C'est aussi le point de vue adopté par la sociologue Andrée Fortin (1993, 2000, 2005a, 2005b), auteure d'une recherche sur les intellectuels québécois et leurs revues, incluant celles qui ont été créées bien avant l'autonomisation du champ intellectuel. Son analyse dégage trois périodes de l'histoire du Québec correspondant à trois modes d'intervention. La première, ou prémodernité (de la fin du XVIII^e siècle à 1918), est marquée par l'inclusion des intellectuels dans le champ du politique d'où ils émergent graduellement comme groupe distinct. Dans la deuxième période (1918-1978), qu'elle nomme la modernité, le politique est subordonné à l'intellectuel : « les idées mènent le monde ». La période en cours, ou postmodernité, donne lieu à une nouvelle configuration où les sphères politique et intellectuelle se dissocient. Fortin, qui avait entrepris sa recherche en vue de répondre à l'ouvrage de Marc-Henry Soulet (1987) sur le silence des intellectuels québécois, juge qu'il n'y a pas de silence des intellectuels, « mais plutôt transformation des modalités de leur prise

de parole, transformation liée à celle du champ politique et à l'échec – relatif – du projet moderne. » (1993, quatrième de couverture). Profitant de la réédition de son ouvrage, Fortin a mis à jour sa recherche en intégrant les revues créées entre 1995 et 2004 et observé une ouverture à la diversité tant des opinions, que des disciplines et des objets : « Dans l'ensemble, les revues [...] sont marquées par un souci de dialogue et valorisent le pluralisme plutôt qu'elles défendent des positions très tranchées » (2005b, p. 27). Elle estime par ailleurs que la fonction intellectuelle est désormais remplie par de nouvelles *figures*, notamment celle de l'artiste (2000).

Si l'histoire et la littérature occupent autant d'importance dans la recherche québécoise sur les intellectuels, c'est probablement en partie parce que les premiers *modèles* intellectuels canadiens-français étaient des écrivains. Engagés dans la construction de l'identité collective canadienne-française puis québécoise, ils recouraient à la fois à l'histoire et à la littérature. En conséquence, leur contribution à la définition de la nation est au cœur des recherches sur l'histoire québécoise des intellectuels, comme le nationalisme est au cœur de la recherche québécoise sur les idéologies. Aujourd'hui encore, les intellectuels québécois se demandent s'il est possible de débattre d'autre chose que de la question nationale. Le chroniqueur des essais québécois pour *Le Devoir*, Louis Cornellier (2003), juge que non :

Peut-on, au Québec, en 2003, être un intellectuel au-delà ou au mépris du débat sur la question nationale? Franchement, je ne le crois pas. L'enjeu est trop central, trop fondamental, la tradition à cet égard trop prégnante pour que l'on puisse s'y soustraire. Être un intellectuel, c'est avoir une vision du monde qui dépasse les compartiments du réel et ressentir l'impérieux devoir moral de la défendre. Comment, alors, au Québec, pourrait-on prétendre exercer cette fonction en faisant abstraction d'une situation qui empêche son déploiement libre et entier?

De fait, les intellectuels québécois (historiens surtout) accordent encore à la question nationale une grande importance, même si elle n'est plus uniquement posée en termes d'adhésion au souverainisme. Les débats sur la « (non) normalité » du Québec (due au « retard » de la Grande Noirceur) ou sur sa spécificité (appartenance prioritaire aux Amériques, à la Francophonie ou aux origines européennes) sont autant de variations sur le thème de la question nationale, soulevant des débats parfois virulents comme celui qu'avait provoqué, il y a quelques années, la parution du roman de Monique LaRue (1996)

L'arpenteur et le navigateur sur le lien entre l'identité et la pratique littéraire; de l'essai de Marc Angenot (1996) sur les idéologies du ressentiment; ou, plus récemment, les travaux de Ronald Rudin (1998) sur le révisionnisme historique au Québec. Les observations récentes de Fortin suggèrent toutefois une possible ouverture à des sujets autres (ce dont témoignent une partie de mes enquêtés québécois du reste) : « Et le Québec là-dedans ? Il est disparu. Le Québec s'évanouit des préoccupations et des projets intellectuels. » (Fortin, 2005, p. 36).

En fait, les intellectuels chercheurs ne sont pas si différents des intellectuels polémistes dont j'ai parlé précédemment. C'est à tout le moins ce que me suggèrent les propos de Christophe Charle (1996, p. 16) pour qui toute tentative de définition des intellectuels est d'abord une tentative d'autodéfinition :

En réalité, toutes les définitions des intellectuels ont un autre objet que celui apparent. Il s'agit moins de clarifier les idées que de situer l'auteur dans le champ des débats sur les intellectuels, c'est-à-dire entre intellectuels, puisque cet objet historique présente la particularité d'englober, qu'il le veuille ou non, celui qui l'étudie, si on s'en tient provisoirement, à ce stade de l'analyse, à la définition la plus générale, de professionnel de la manipulation de biens symboliques, proposée par Pierre Bourdieu. (Charle, 1996, p. 16)

Aussi ne faut-il donc pas s'étonner de constater que les historiens et les littéraires aient choisi de travailler sur ... les historiens et les littéraires. S'ajoute à ce jeu de miroirs, la formation « lacunaire » des historiens québécois qui les empêche de travailler sur le présent comme l'explique, avec un léger soupçon d'autodérision, l'historien (et philosophe) Yvan Lamonde:

De nos jours, elle [la formation de l'historien québécois] est lacunaire du fait que, dans cette conjonction dominée par les sciences sociales, les historiens laissent l'impureté du présent aux politicologues et aux sociologues. Le présent immédiat est trop dangereux et contraint l'historien à travailler sans ses fichiers archivistiques et documentaires et à manier d'autres filets avec lesquels il n'est pas familier. (Lamonde, 2000, p. 32)

Pour toutes ces raisons, la recherche québécoise portant sur des figures intellectuelles contemporaines est menée le plus souvent dans d'autres disciplines que l'histoire politique ou l'histoire littéraire. Le sociologue Marcel Fournier (formé auprès de Bourdieu) a ainsi publié différents ouvrages sur l'histoire des sciences sociales, et en particulier de la

sociologie, mais aussi sur les générations d'artistes, les critères de leur reconnaissance et la modernité québécoise, qu'il a étudiée à travers quelques figures singulières (Édouard Montpetit, Jean-Charles Falardeau, etc.). Membre du même groupe de recherche, le Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), et chroniqueur à l'émission de vulgarisation scientifique à la radio publique (*Les années lumière*), l'historien Yves Gingras étudie l'histoire des sciences, des politiques scientifiques et des universités et réclame que soit prise en compte la contribution des intellectuels scientifiques au débat public dans l'histoire du Québec. Il s'est intéressé notamment à la figure du frère Marie-Victorin. Membre du comité scientifique des *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, fondés par Pierre Bourdieu, il travaille également sur le financement de la recherche et la publication scientifique en ligne.

Un pas vers la comparaison

Rares sont les travaux ayant porté directement sur le pouvoir d'influence des intellectuels (leur « statut ») en dehors de la France, mais c'est le cas d'un ouvrage rédigé par les politologues Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon (1994), qui ont choisi de faire porter leur regard sur les chercheurs en sciences sociales, consacrant aux experts et aux enseignants chercheurs un ouvrage traitant de leur rapport au politique. Brooks et Gagnon analysent la place qu'ils ont prise « en tant qu'intellectuels dans la politique canadienne contemporaine, depuis la seconde guerre mondiale, ainsi que la forme et l'ampleur de leur participation au processus politique, leurs relations avec l'État et les ramifications de leur position de classe » (1994, p. 31).

Outre le fait qu'elle s'intéresse aux figures de l'expert et de l'enseignant-chercheur, négligées par les historiens et les littéraires, l'étude de Brooks et Gagnon est intéressante parce qu'elle prend acte de la société distincte sans s'y limiter et présente, côte à côte, une analyse de l'une et l'autre société : le Québec et le Canada. Ses résultats contrastés - l'homogénéité de l'engagement chez les Québécois autour d'un projet collectif et l'hétérogénéité chez les Canadiens divisés en experts et intellectuels critiques - annoncent ce que les chercheurs en histoire comparée appellent la *décontextualisation*, permettant de

penser différentes formes d'intervention. Ainsi l'homogénéité québécoise (qui prend fin dans les années 1980) ressort-elle plus nettement quand on la compare à la situation hors Québec⁹.

Comme on peut le voir, la recherche sur les intellectuels au Québec est loin d'être constituée comme un champ autonome. L'histoire des idées et des idéologies, voire des disciplines est bien plus développée, mais mentionnons tout de même les revues *MENS*, *Arguments*, *Le Bulletin d'histoire politique*, *Sociologie et sociétés* ainsi que la *Revue d'histoire de l'Amérique française* où on peut trouver des textes recoupant l'histoire des intellectuels.

2.3.3 La recherche étasunienne

La décontextualisation, préconisée par l'histoire comparée que nous aborderons bientôt, peut emprunter différentes modalités. L'exercice linguistique consistant à traduire une expression comme celle « d'intellectuel engagé » en anglais - pour découvrir que la traduction littérale est peu usitée - en est une qui donne de bons résultats, comme le fait remarquer Trebitsch (1998). Ainsi parle-t-on plus volontiers en anglais « d'intellectuel public » (*public intellectual*) que « d'intellectuel engagé », ce qui permet de rappeler que l'engagement intellectuel s'était d'abord exprimé par l'incursion de Zola dans l'espace public, c'est-à-dire par la publication d'un article dans le journal *L'Aurore*, à l'invitation de Georges Clemenceau, et dont l'édition affichant à la Une le célèbre « J'accuse ! » avait été distribuée à plus de 200 000 exemplaires¹⁰. La décontextualisation linguistique ou conceptuelle permet en quelque sorte de « dénaturiser » l'intellectuel, ou comme je tenterai de le montrer dans le chapitre conceptuel, de déconstruire ses amalgames.

⁹ Dans le cas du Québec, le projet collectif était conceptualisé par les sociologues francophones en opposition à la Sainte Alliance (gouvernement de l'Union nationale, de l'Église et du capital anglophone) mais en conformité avec les intérêts de la classe émergente. Il y avait donc fusion de la fonction de critique sociale (de la Sainte Alliance) et de l'expertise (au service de la modernisation de l'État). Dans le cas du Canada anglais, les économistes néo-classiques jouaient le rôle d'experts (au service de l'idéologie dominante) tandis que les politologues et les sociologues jouaient celui d'intellectuels critiques (du capitalisme libéral). À ce sujet, voir la conclusion de Brooks et Gagnon (1994).

¹⁰ Les chiffres varient. Je tire celui-ci de Charle (2004).

La recherche étasunienne mérite aussi qu'on s'y arrête bien sûr pour elle-même, surtout lorsqu'elle résonne chez nous près de vingt ans après sa publication. C'est le cas du livre publié par Russel Jacoby, *The Last Intellectuals. American Culture in the Age of Academe* (1987), cité dans la collection d'essais intitulée *Les idées mènent le Québec*, publiée en 2003 sous la direction de Stéphane Kelly. Estimant qu'une génération d'intellectuels publics manquait à l'appel et que cette absence créait un grave préjudice à la culture politique étasunienne, Jacoby avait entrepris de chercher à comprendre ce qui avait pu la provoquer. Parmi les facteurs identifiés figure celui de la professionnalisation des intellectuels devenus professeurs d'université, désertant les cafés et les salles de rédaction de journaux destinés à l'élite (*educated public*) pour les cafétérias universitaires et le public restreint des collègues.

Hormis les travaux de Jacoby et des ouvrages que l'on pourrait associer au corpus polémiste, particulièrement marqué par l'anti-intellectualisme aux États-Unis, la recherche sur les intellectuels étasuniens est encore assez peu développée et la théorie des cycles d'engagement composés de trois étapes (pédagogique, morale et extra-légale) de David L. Schalk (2003) demanderait à être problématisée davantage de façon à dépasser la description purement chronologique. Elle laisse voir toutefois la spécificité française *in absentia*, c'est-à-dire le pouvoir d'influence détenu par les intellectuels en France et nulle part ailleurs sur la planète, y compris aux États-Unis, ce qui expliquerait l'étapisme de l'engagement intellectuel étasunien (procéder par étapes parce qu'on risque gros et parce que l'accès à l'espace public est difficile) :

Pour que les intellectuels entrent dans la troisième phase en nombre relativement important, il leur faudrait entrevoir au minimum quelques germes d'espoir dans la situation de notre société. Je veux dire par là que des femmes et des hommes de la classe intellectuelle américaine, prêts à s'engager politiquement en leur âme et conscience, doivent refuser la conclusion, qui paraît, au moins superficiellement, irréfutable, que leur société a évolué de telle sorte que n'importe quelle action dans le domaine public ne serait qu'un acte isolé et ignoré, voire ridiculisé, de témoignage moral. Ce fait difficilement contestable, pourrait être le facteur clé signifiant la fin de l'engagement et donc la fin de l'intellectuel. (Schalk, 2003, p. 486-487)

Il serait intéressant, par ailleurs, de comparer la structuration du champ de la recherche française sur les intellectuels, opposant les sociologues bourdieusiens aux historiens, à la structuration étasunienne où il semble y avoir une opposition entre les tenants de l'histoire

sociale (entendue ici comme l'histoire des gens) et ceux de l'histoire politique (l'histoire des « grands hommes », incluant les intellectuels)¹¹. Sans doute peut-on voir le renouvellement de cette dernière dans la production d'ego-histoires (autobiographies d'intellectuels) évoquées par Schalk (2003, p. 479) et qui existent déjà en France.

L'histoire intellectuelle (histoire des idées) étasunienne paraît plus riche et pourra être suivie « en direct » en observant le débat qui fait rage entre les conservateurs et les progressistes (*liberals*) pour savoir qui a gagné la guerre culturelle (*culture war*), chacun prétendant que c'est l'autre camp. La guerre culturelle se livre entre autres dans les médias, dans les universités, dans les écoles, dans les Églises et avec l'aide des *think tanks*. La controverse entourant la rectitude politique (« political correctness ») est l'un des symptômes qu'on peut y associer. La guerre culturelle ou guerre des idées est aussi l'horizon d'attente dans lequel il faut lire l'appel de Susan George (inspiré par Gramsci) adressé à ses compatriotes dans *Dissent* (et dont certaines conclusions avaient été intégrées partiellement dans un article intitulé : « Comment la pensée devint unique » paru dans *Le Monde diplomatique* en 1996) :

Today, few would deny that we live under the virtually undisputed rule of the market-dominated, ultracompetitive, globalized society with its cortège of manifold iniquities and everyday violence. Have we got the hegemony we deserve? I think we have, and by "we" I mean the progressive movement, or what's left of it. Obviously I don't deny the impact of economic forces or of political events like the end of the cold war in shaping our lives and our societies, but here I intend to concentrate on the war of ideas that has been tragically neglected by the "side of the angels." Many public and private institutions that genuinely believe they are working for a more equitable world have contributed to the triumph of neoliberalism or have passively allowed this triumph to occur.

If this judgment sounds harsh, positive conclusions may still be drawn from it. The Rule of the Right is the result of a concerted, long-term ideological effort on the part of identifiable actors. If we recognize that a market-dominated, iniquitous world is neither natural nor inevitable, then it should be possible to build a counter-project for a different kind of world. (George, 1997¹²)

¹¹ La démonstration reste à venir d'une étude rigoureuse, mais les allusions à la prédominance de l'histoire sociale sont évoquées entre autres chez Schalk (2003, p. 482), qui s'en distancie par ailleurs.

¹² « Il se trouverait peu de gens aujourd'hui pour nier que nous vivons dans une société globalisée, ultracompetitive et largement soumise à la règle du marché avec son cortège d'iniquités et la violence quotidienne qui en découle. Avons-nous l'hégémonie que nous méritons ? J'ai bien peur que oui. Et quand je dis que *nous* la méritons, je parle du mouvement progressiste ou ce qui en reste. Je reconnais bien sûr l'impact, dans nos vies et

2.3.4 La recherche en histoire comparée

Jugeant qu'il était temps de mettre fin au clivage entre les deux approches françaises, le groupe de recherche sur l'histoire des intellectuels (GRHI) alors dirigé par Nicole Racine et Michel Trebitsch (1998)¹³ réorientait une partie de ses travaux vers l'histoire comparée des intellectuels au début des années 1990. Au nombre des chercheurs qui collaborent aux travaux du GRHI, on retrouve Christophe Charle. Formé en histoire sociale, il expose et applique, dans son essai d'histoire comparée sur les intellectuels en Europe au XIX^e (1996), une approche tenant compte des registres *culturel (ou culturaliste)*, *social* et *politique* ou de ce qu'il appelle une « problématique à trois entrées ». Le registre culturel renvoie aux figures de l'élite (comme les écrivains passés à la postérité), le registre social aborde les intellectuels en tant que catégorie socioprofessionnelle (les « travailleurs intellectuels », les professeurs d'université par exemple) tandis que le registre politique situe les intellectuels en termes de positionnement idéologique (souvent résumé en terme d'adhésion ou de dissension).

Parmi les propositions méthodologiques de l'histoire comparée mises en œuvre par Charle figure la « décentration » obtenue, par exemple, « en transposant à des aires culturelles hétérogènes, en désorientant volontairement des définitions ou dénominations spécifiques comme *Intelligentz*, *clerisy*, *academics*, *intelligentsia*, etc.» (Trebitsch, 1998, p. 75).

C'est à cette décentration ou décontextualisation conceptuelle que se sont livrés les auteurs de *L'histoire des intellectuels aujourd'hui* (2003), entre autres en tentant, au moins de manière implicite, de relativiser « l'autonomie » des intellectuels. Ainsi apprend-t-on au sujet de la Belgique que la structuration en « piliers » ou en « familles » (socialiste, libéral, catholique progressiste ou catholique conservateur) a rendu difficile sinon impossible l'émergence d'intellectuels *à la française*, c'est-à-dire d'intellectuels dont l'autonomie est

nos sociétés, des forces économiques ou des événements politiques comme la fin de la Guerre froide, mais je voudrais attirer votre attention ici sur le fait que la guerre des idées a été tragiquement négligée par le camp progressiste. Plusieurs institutions publiques ou privées qui croient sincèrement travailler pour un monde plus équitable ont en fait contribué au triomphe du néo-libéralisme ou l'ont laissé se produire sans réagir.

Si ce jugement paraît dur, des conclusions positives peuvent quand même en être tirées. L'État de Droit est le résultat d'efforts idéologiques concertés et soutenus de la part d'acteurs identifiables. Si nous reconnaissons qu'un monde inéquitable dominé par le marché n'est ni naturel ni inévitable, alors il devrait être possible d'élaborer un contre-projet pour un monde différent. » (Traduction libre)

¹³ Sur l'histoire du groupe, voir le site du GRHI.

définie en fonction de (contre) l'État et qui seraient les défenseurs des valeurs universelles¹⁴. L'appareil d'État belge est en effet lui-même dépourvu d'autonomie et les intellectuels sont tenus d'assumer la « couleur » liée à leur pilier d'origine ou de multiplier les signes d'allégeance au nouveau pilier dont ils pourraient faire le choix pour des raisons idéologiques (Aron et Beyen, 2003, p. 409-410). L'histoire comparée des intellectuels a donc rendu possible la remise en question de l'*a priori* selon lequel un intellectuel autonome est un intellectuel critique *de l'État* et ne seraient intellectuels que les intellectuels *critiques*. En effet, on peut penser que le rôle des intellectuels au sein des nations émergentes ou non confirmées (comme la Belgique ou le Québec) ne saurait être le même que celui joué par les intellectuels français de la III^e République à l'époque de l'Affaire Dreyfus.

Plus globalement, au sujet de l'objet « intellectuel », Trebitsch propose de s'y prendre ainsi :

Se refuser à fétichiser l'objet de recherche, faire un peu d'anachronisme méthodologique, se livrer à toutes les expérimentations qui se sont faites sur d'autres objets de recherche, bref, chercher ce qui définit les intellectuels, comment les intellectuels se définissent, mais dans des situations où le problème de la définition déborde le champ dans lequel les définitions abstraites et externes les ont enfermés. (2000, p. 39)

Dans le chapitre suivant, qui porte sur mon cadre conceptuel, je poursuivrai à mon tour la décontextualisation des intellectuels avec le thème de l'engagement.

2.4 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que les intellectuels constituaient à la fois un objet de recherche et un objet de controverse, les chercheurs s'y intéressant étant souvent eux-mêmes des intellectuels. Aussi la distinction établie entre les corpus scientifique et polémiste est-elle d'abord et avant tout de nature méthodologique, ce qui ne saurait effacer par ailleurs la tendance - moins affirmée dans le premier que dans le second certes, mais tout de même présente - à la normativité, c'est-à-dire à suggérer un rôle ou une fonction désirable (ou au

¹⁴ Inversement, puisque le transfert conceptuel peut être réciproque, l'histoire comparée suggère à Trebitsch une lecture, en France, « de « piliers » moins visibles, structurant des oppositions très réelles comme laïcité/tradition chrétienne ou Paris/province. » (Trebitsch, 1998. p. 76).

contraire, détestable) pour les intellectuels. J'y reviendrai donc dans le chapitre de méthodologie.

Les états de la question produits récemment par les historiennes Pascale Ryan (2003) et Catherine Pomeyrols (2003) sur la recherche québécoise plaident pour un réaménagement du territoire investigué en faisant valoir d'une part que la question nationale aurait occupé trop d'espace et qu'il est temps de considérer les intellectuels dans une perspective plus large, et d'autre part, qu'il faut éviter de chercher à retrouver au Québec des intellectuels en tous points semblables aux intellectuels français. L'influence de Christophe Charle est nette chez l'une et l'autre chercheuses.

Ni sociologue ni historienne pour ma part, ma thèse recoupera pourtant, au moins en partie, les trois registres présentés par Christophe Charle, comme mes lecteurs pourront s'en rendre compte au fil des chapitres.

CHAPITRE III

CADRE CONCEPTUEL

3.1 Introduction

À ma connaissance, aucune recherche n'a encore été menée en communication sur les intellectuels. On a bien des articles ou des ouvrages portant sur la contribution d'un intellectuel à l'émergence ou à la consolidation de la discipline (Tremblay, 2003), voire de leur contribution à la conception même du débat public (Buxton, 1997, 1998, 2004a, 2004b) mais je n'ai encore rien trouvé qui aborde les intellectuels d'une manière qui ne soit réductible ni aux approches développées en histoire ni à celles qui ont été développées en sociologie ni même à celles du Groupe de recherche sur l'histoire des intellectuels (GRHI). Il m'a donc fallu construire mon propre cadre conceptuel, sans nier pour autant les emprunts qui pourraient être faits à l'une ou l'autre grandes approches. J'invite donc mes lecteurs à aborder ma thèse comme une première étape de défrichage ou de transfert conceptuel, non pas d'abord d'un milieu d'observation à un autre comme le font généralement les historiens rassemblés autour du GRHI, mais d'une discipline à une autre. Voici donc une première proposition de parcours scientifique pour observer les intellectuels à partir de la recherche en communication. Il devra y en avoir d'autres. Je pense en particulier à tous ces ouvrages portant sur l'histoire de l'édition (histoire culturelle), des médias, des sciences, de l'art... qu'il faudra recouper un jour avec nos propres préoccupations, notamment du côté des industries culturelles, ou encore de la réglementation concernant le droit d'auteur en ligne, la scientométrie, le droit *de* et *à* la communication, et bien d'autres choses encore qu'il nous faudra intégrer pour aiguïser notre regard sur les intellectuels. Pour l'heure, je propose une recherche balisée par le concept d'espace public, que je souhaite faire précéder d'une

réflexion sur la notion d'engagement afin de montrer comment l'un et l'autre sont indissociablement liés aux intellectuels.

Le présent chapitre est structuré en deux grandes rubriques. La première est consacrée au thème de l'engagement. J'entreprends la déconstruction de ce que j'ai appelé des *amalgames* pour mieux dégager la spécificité de l'intellectuel né en France à la fin du XIX^e siècle et dont j'ai voulu observer les héritiers aujourd'hui. Après avoir présenté les amalgames français (3.2.1) et québécois (3.2.2), je traiterai des motifs d'engagement (3.2.3) et de la fin (annoncée) des intellectuels (3.2.4). La deuxième grande rubrique de mon cadre conceptuel traite de l'espace public, tel qu'il a été étudié surtout en communication. J'y résumerai l'essentiel des critiques en quatre points (fragmentation de l'espace public, définition du bien commun, espaces délibératifs et décisionnels, quête du consensus).

Au terme des deux rubriques, j'aurai en mains les principaux outils théoriques qui m'ont servi à encadrer ma recherche. D'autres concepts seront intégrés au chapitre de la méthodologie (retour sur la définition des intellectuels), au chapitre portant sur les stratégies organisationnelles (réseau social, sociabilité, appareil), au chapitre sur les stratégies de diffusion (la présentation de soi) et au chapitre sur les stratégies discursives (utopisme et Grand récit). Enfin, le dernier chapitre de ma thèse fera un retour sur l'ensemble des concepts mobilisés à partir des résultats obtenus.

3.2 Les intellectuels et l'engagement

Les définitions et typologies d'intellectuels sont nombreuses et souvent contradictoires. On peut en résumer l'éventail en présentant deux grandes approches.

Une première consiste à remonter « à la nuit des temps », c'est-à-dire à faire valoir qu'il y a toujours eu des individus possédant une maîtrise, plus grande que les autres, du système sémiotique dominant et se livrant généralement au commentaire des productions. Dans le contexte occidental, il s'agit essentiellement du langage verbal (surtout écrit), ce qui a donné lieu à la figure du *scribe*, mais on peut imaginer des sociétés où le système sémiotique dominant est celui de la musique par exemple. Les intellectuels de ces sociétés seront les compositeurs et les commentateurs de la musique sacrée. Les travaux de Gingras, Keating et

Limoges (1998) sur les porteurs du savoir pourraient être associés à cet ensemble paradigmatique.

Une autre approche consiste à réserver le terme « intellectuel » au contexte français de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1960, c'est-à-dire *grosso modo* de Zola à Sartre, ce qui suggère entre autres d'aborder les intellectuels en termes d'engagement. À ce sujet, Rieffel dira d'ailleurs que : « L'expression « intellectuel engagé » apparaît de la sorte comme une tautologie, une formule redondante : il n'y a pas, dans notre pays, d'intellectuel sans engagement. » (1993, p. 16). Mais le terme « engagement » n'est pas si facile à circonscrire lui non plus, comme je le montrerai plus loin.

Pour ma recherche doctorale, j'ai adopté une approche intermédiaire, combinant la maîtrise du système sémiotique dominant (j'y reviens dans le prochain paragraphe) et l'engagement, entendu au sens large « d'intervention publique ». On retrouve ce choix méthodologique chez les chercheurs québécois Bernard Andrès, Fernande Roy et Yves Gingras, qui considèrent les intellectuels à partir de leur rôle de « porte-parole d'une cause intéressant l'ensemble de la société » selon la description qu'en donne Charle pour les intellectuels européens du début du XIX^e siècle, pourtant encore dépourvus d'autonomie, le champ intellectuel étant encore largement imbriqué dans le champ politique (1996, p. 26). Pour étudier l'histoire des intellectuels québécois, il convient alors de « suivre l'action de tous ceux et celles qui interviennent sur la place publique et qui contribuent aux débats, débats qui ne se limitent pas, faut-il le préciser, aux questions politiques sur l'avenir de la nation », comme le précise Gingras (2000, p. 333).

J'ai donc cherché à identifier des individus remplissant le rôle de l'intellectuel parfois qualifié d'« à la française », c'est-à-dire celui de l'intervention publique, mais j'ai circonscrit celle-ci aux modalités de l'écrit. Les intellectuels que j'ai retenus devaient donc avoir publié; je ne me suis pas intéressée ici à l'avant-garde artistique ni aux nouveaux artistes multimédia¹. Je souligne au passage que c'est là un critère strictement opérationnel, qui ne suppose nullement de ma part un préjugé épistémologique favorable au langage verbal.

¹ Ni à ce que Fortin appelle la « non-rupture », qu'elle distingue de l'avant-garde, associée à la rupture. *In l'inscription sociale de l'intellectuel* (2000). *L'histoire des intellectuels aujourd'hui* (2003) consacre des chapitres à différentes figures intellectuelles, dont celles de l'artiste, des gens de théâtre et de cinéma.

Être un intellectuel engagé ne signifie pas la même chose partout ni de tout temps. Les motifs d'engagement varient et s'inscrivent dans un jeu de relations entre différents acteurs. C'est pourquoi l'engagement m'apparaît être particulièrement pertinent pour traiter des rapports ou des relations entre les intellectuels et les autres acteurs. Voyons voir maintenant si les modèles d'intellectuels engagés français et québécois ont des points communs.

3.2.1 L'amalgame français (l'intellectuel engagé français)

C'est à la fin du XIX^e siècle dans la France de l'Affaire Dreyfus que s'est répandu l'usage du terme « intellectuel » comme substantif, désignant une catégorie d'individus (« les intellectuels »)². Utilisé d'abord par Georges Clémenceau, alors éditorialiste à *L'Aurore*, le terme « intellectuel » avait été repris ensuite comme un quolibet par le penseur nationaliste Maurice Barrès, qui voulait ridiculiser la démarche des écrivains et essayistes qui prenaient la défense de Dreyfus. Pour Barrès, ces individus - « les intellectuels » - étaient des déracinés : ils avaient perdu le sens de la nation et partant, celui des valeurs nationales. Il leur reprochait de mettre de l'avant des valeurs abstraites (des valeurs *intellectuelles*) comme la justice et la vérité, valeurs qui mettaient en péril, selon lui, la nation française. La France se remettait alors (mal) de sa guerre avec la Prusse, dont elle était sortie perdante. Barrès estimait qu'il fallait reconstruire la France afin qu'elle soit en mesure de prendre sa revanche. À ses yeux, le soutien de l'armée était vital et il fallait éviter d'en ternir la réputation. Que Dreyfus fût coupable ou non lui importait peu : l'accusation du capitaine Dreyfus empêchait celle du commandant Esterhazy et c'est tout ce qui comptait. Il n'était pas question de reconnaître l'erreur judiciaire commise par l'armée, comme l'exigeaient les Dreyfusards. Les intellectuels sont donc nés de l'opposition entre des valeurs « abstraites » (qui seront plus tard intégrées au droit international des droits de l'homme) et ce qu'on appelle encore aujourd'hui la « raison d'État ». Les premiers intellectuels français ont donc émergé dans l'opposition à l'État, d'où l'*a priori* évoqué à la fin du chapitre précédent.

² Julliard et Winock (1996) font mention d'occurrences antérieures, mais il semble que son usage comme substantif ait été très marginal. Voir aussi Geneviève Idt (1969) cité chez Ryan (2003, p. 11).

Barrès avait cherché à discréditer les Dreyfusards (un bloc de différentes gauches) en les opposant au grand public, alléguant que celui-ci ne comprenait rien au discours « des intellectuels ». La stratégie rhétorique (discréditant les « Intellectuels ») s'est toutefois révélée mauvaise et Barrès tenta de corriger le tir. Il déclara qu'il ne voulait pas que le « parti de l'intelligence », soit réservé à ceux qu'il avait nommés les « intellectuels » et entreprit de mettre de l'avant des intellectuels anti-dreyfusards (de droite). Mais il était trop tard, l'association entre les intellectuels et la gauche allait perdurer au moins jusqu'à la fin des années 1960 en France, reléguant dans l'ombre les intellectuels de droite.

Une autre association née dans ce même contexte français de la fin du XIX^e siècle allait perdurer : celle des intellectuels et de l'espace public médiatique. Car c'est bien dans l'espace public médiatique que s'est jouée l'Affaire Dreyfus. L'article de Zola intitulé « J'accuse », qui opérait un renversement d'accusation de Dreyfus vers l'État, avait d'abord été publié dans un journal peu diffusé et n'a donné lieu à « l'Affaire Dreyfus » que dans la mesure où il a constitué un objet de débat public avec sa publication dans *L'Aurore*. L'Affaire Dreyfus n'aurait jamais existé si les différentes parties avaient décidé de négocier à l'amiable le sort du capitaine juif. D'ailleurs, lorsque le Président de la République a accordé à Dreyfus un décret de grâce, les Dreyfusards n'ont pas cessé leur combat pour autant, exigeant que Dreyfus soit innocenté publiquement, c'est-à-dire que prenne fin dans l'espace public médiatique ce qui y avait pris naissance. Pour les Dreyfusards aussi, l'Affaire dépassait de beaucoup le seul sort de Dreyfus.

On n'a pas fini d'épuiser l'héritage de cette « Affaire », qui a duré de 1898 à 1906³ et mené Zola à l'exil, mais ce que je voudrais souligner pour le moment, c'est le rôle central de l'espace public médiatique. Car s'engager pour un intellectuel français comme Zola ou Sartre, c'était d'abord et avant tout prendre position dans l'espace public et non pas dans les officines gouvernementales ou dans les couloirs diplomatiques. L'engagement ne pouvait être que public, parce qu'il s'inscrivait dans un débat qui ne pouvait être gagné qu'avec la

³ Dreyfus avait été accusé en 1895, mais Zola ne sera recruté qu'en 1897 par le camp dreyfusard soucieux d'offrir un contrepois littéraire à la presse de droite vigoureusement mobilisée contre la demande de révision judiciaire. Zola publiera son article dans *L'Aurore* le 13 janvier 1898. Il mourra (asphyxié dans son appartement) sans connaître le dénouement de l'Affaire, soit la réhabilitation de Dreyfus et sa réintégration dans l'armée après

pression de l'opinion publique puisqu'on prenait position *contre* l'État. C'est donc dire que l'intellectuel engagé français est né non seulement de la promotion de valeurs « universelles » (souvent associées aux *droits de l'homme*) et de l'opposition à l'État, mais également dans un espace public où il a fini par triompher, ce qui lui a apporté crédibilité et pérennité⁴.

3.2.2 L'amalgame québécois (l'intellectuel engagé québécois)

Dans une société jeune comme celle du Québec, l'autonomisation du champ intellectuel est encore récente et le positionnement des intellectuels repose largement sur des questions de politique nationale (québécoise). Engagées dans une lutte idéologique contre la doctrine catholique, les premières générations d'intellectuels laïques avaient remporté la victoire à la fin des années 1950 et s'étaient intégrées à l'État québécois en construction. Il leur avait donc été possible non seulement de promouvoir mais aussi d'élaborer des réformes majeures, notamment en éducation, participant activement à ce qu'on a appelé la « Révolution tranquille ». Comme Brooks et Gagnon (1994) le soulignent, les idées pouvaient changer le monde parce que les intérêts des intellectuels se combinaient à ceux d'une classe moyenne émergente. Le sociologue Guy Rocher (l'un de mes enquêtés) incarne encore aujourd'hui la figure de l'intellectuel engagé qui a pris forme dans les années 1950.

Avec l'avènement d'un parti souverainiste en 1968, la majorité des intellectuels chercheurs ont milité pour l'indépendance, à telle enseigne qu'encore aujourd'hui, les intellectuels, toutes catégories confondues, sont associés, à tort ou à raison, à la promotion de l'idéologie souverainiste⁵. Alors qu'en France, on assistait à l'élaboration d'un amalgame droits de

que la cour de cassation eût cassé le verdict de Rennes en 1906. On pense que Zola a été empoisonné. Dreyfus avait obtenu un décret de grâce en septembre 1899.

⁴ Jean-Yves Mollier (2003) nuance cette interprétation très répandue en distinguant visibilité et pérennité. Les anti-dreyfusards auraient été plus visibles (dans la presse notamment), mais ce sont les dreyfusards (qui privilégiaient la publication d'ouvrages) qui auraient remporté la bataille symbolique. Ou comme l'écrit l'auteur : le parti antidreyfusard remporta « la bataille de l'opinion tout en perdant celle de la Vérité » (Mollier, 2003, p. 125). Au sujet de la presse et l'Affaire Dreyfus, voir aussi Charle (2004).

⁵ Voir le dossier des tribus politiques dans *L'actualité* un magazine bi-mensuel québécois. On peut lire : « À la veille des élections générales du 14 avril, bien malin celui qui pourrait départager les électeurs québécois de manière si caricaturale. Méfions-nous des clichés : le paysage apparaît beaucoup plus complexe qu'il

l'homme/gauche/engagement/communisme⁶, au Québec, on a donc vu l'élaboration d'un amalgame progressisme/gauche/engagement/nationalisme. L'amalgame s'est traduit par un positionnement de type pour ou contre la souveraineté du Québec avec, comme en France, une visibilité plus grande pour l'une des deux positions. La situation des intellectuels canadiens n'a évidemment pas connu une telle homogénéisation de l'ordre du jour, comme nous l'avons vu un peu plus tôt pour les chercheurs en sciences sociales (Brooks et Gagnon). Parmi les nombreux intellectuels québécois engagés de cette époque, on peut mentionner Gérald Godin, poète, journaliste et ministre. Il faut également souligner le rôle qu'aura joué la Crise d'octobre en 1970 dans la radicalisation des positions.

Dans le contexte de la crise de l'État-providence des années 1980 puis de l'adhésion du Parti Québécois à l'accord de libre-échange de l'ALENA en 1994, le consensus nationaliste s'est toutefois progressivement effrité. L'amalgame s'est décomposé, donnant lieu à l'émergence de courants postnationalistes⁷, atténuant du même coup l'extrême polarisation apparente du champ intellectuel québécois⁸. La figure de l'intellectuel critique, incarnée notamment par Jean-Marc Poutine en sciences politiques, Normand Baillargeon en éducation et Dorval Brunelle en sociologie côtoie désormais la figure de l'intellectuel engagé dans la promotion de la souveraineté, comme Michel Seymour ou Denis Monière⁹. La recherche menée en Belgique (où résident trois de mes enquêtés) suggère l'existence de phénomènes

ne l'était lors des sept ou huit dernières élections. Il y aura [...] ; et des professeurs d'université, éternels péquistes, qui voteront cette fois pour l'Union des forces progressistes (UFP). » (Cayouette, 2003, p. 24) Nos italiques. Voir aussi le débat soulevé par les déclarations des hommes de théâtre Michel Tremblay et Robert Lepage dans *Le Devoir* notamment, livraisons d'avril 2006.

⁶ Les modèles théoriques étaient ceux du socialisme, mais les applications valorisées étaient communistes.

⁷ Pour avoir une idée du milieu alternatif du début des années 1980 au Québec : Proulx et Vallières (1982). On y parle entre autres d'un Québec post-nationaliste à venir.

⁸ Les amalgames que je souhaite déconstruire ne sauraient, par définition, rendre compte de la complexité réelle du champ intellectuel québécois, mais tout au plus du paysage historiographique dont disposent les chercheurs. Outre l'ouvrage suggéré à la note infrapaginale précédente, on peut consulter l'article de Pelletier (2000), où l'auteur rend compte de différentes figures intellectuelles québécoises, dont celle de l'intellectuel révolutionnaire.

⁹ Pour avoir un aperçu des membres du collectif Intellectuels pour la souveraineté (IPSO), on peut consulter leur site web.

comparables, c'est-à-dire d'un courant postmoderne et postnationaliste (Aron et Beyen, 2003, p. 419).

3.3 S'engager pour qui, pour quoi – Les motifs d'engagement

3.3.1 En France

Si les notions de gauche et de droite ont subi différents réaménagements, parfois radicaux¹⁰, celle de l'« engagement » est restée trouble. Pour certains intellectuels contemporains, comme Edward Saïd ou Noam Chomsky, les intellectuels sont forcément engagés dans la défense des opprimés et cette défense appartient à la pensée de gauche. Pour eux, la gauche et l'engagement sont donc intimement liés, consolidant l'association qui existait entre les deux lors de l'Affaire Dreyfus. Mais à partir du moment où on désire distinguer l'engagement et la gauche, où on envisage la possibilité qu'il existe des intellectuels de droite engagés, comment définit-on l'engagement ? L'engagement suppose-t-il de proposer un modèle à suivre ? L'engagement consiste-t-il plus simplement à adhérer à une idéologie toute faite, fût-elle de droite ou de gauche ? Ou encore plus simplement, à prendre position dans l'espace public sur un dossier, sans adhérer à un modèle, à un parti ou à un mouvement social ? En d'autres termes, est-on moins engagé parce qu'on prend position sans prendre sa carte du parti ?

Pour l'auteur de *La trahison des clercs*, Julien Benda, contemporain de Zola et de Dreyfus, les choses étaient relativement simples. Il opposait les « clercs » qui ne trahissaient pas les valeurs kantienne de la cléricature (justice, vérité, liberté) aux clercs qui les trahissaient en s'engageant dans une passion de patrie (la position de Barrès) ou une passion de classe (la position de Sartre). Pour Benda, les seules valeurs méritant qu'on les défende, et donc dignes de susciter l'engagement, étaient des valeurs « universelles », ce qui donnait grâce à ses yeux aux Zola, Voltaire et France. Benda estimait que, hormis les cas de défense de valeurs universelles, le clerc devait donc se tenir « au-dessus de la mêlée » et tout sacrifier à cette indépendance.

¹⁰ À ce sujet, on peut lire : Rémond (2002).

Ce qui a changé par la suite et a rendu la notion d'engagement plus floue, c'est notamment la perception des valeurs dites universelles. Par exemple, la liberté individuelle a cessé d'être vue comme une valeur universelle pour être interprétée comme une valeur occidentale et contraire aux besoins collectifs; certaines des valeurs associées à l'engagement dreyfusard sont donc passées du camp de la gauche (illustrée par le combat pour la libération de l'individu Dreyfus) au camp de la droite (illustré par le droit à la propriété individuelle). La notion d'engagement a ainsi perdu une partie du sens que lui avait conféré l'horizon d'attente de l'Affaire Dreyfus (engagement dans des valeurs universelles) mais sans qu'on en prenne la mesure, figeant ainsi un peu artificiellement l'engagement et la gauche dans un tout. Sans doute aurait-on été plus avisé, au moment de ce déplacement idéologique de la liberté individuelle, de substituer à la dichotomie gauche/droite celle du Bloc de l'Est/Bloc de l'Ouest ou encore de la démocratie socialiste/démocratie libérale, mais on s'est bien souvent contenté de les superposer.

Jusqu'à la fin des années 1960 en France, on peut donc dire que les intellectuels, la gauche et l'engagement étaient intimement associés dans les représentations. Or, la gauche était également associée à l'idéologie socialiste de sorte que les intellectuels, la gauche, l'engagement et la promotion de l'idéologie socialiste ont formé peu à peu un amalgame difficile à déconstruire¹¹.

L'histoire (et les dictionnaires qui la reproduisent) a retenu Sartre comme figure de l'intellectuel engagé et non Aron¹², témoignant de la vigueur de cet amalgame, mais il faut rappeler que l'engagement, tel que le présentait Nizan, consistait d'abord à prendre position dans l'espace public, peu importe le camp choisi. C'est ce que fait valoir Sartre à Camus dans les pages des *Temps modernes*¹³ lorsqu'il l'exhorte, puisqu'il se refuse à choisir l'un ou l'autre camp, à partir pour les Îles Galápagos... Quoi qu'il en soit, si l'engagement avait

¹¹ Il s'agit là de représentations et non pas du parcours individuel des intellectuels, qui se sont au contraire majoritairement éloignés, à partir des années 1950, du « socialisme réel ». Sur les désenchantements des intellectuels, voir la thèse de François Hourmant (1997).

¹² Trebitsch (2000) fait état d'ouvrages publiés récemment, perpétuant le même type d'oppositions et divisant l'intelligentsia française en « bons » et « méchants ». Il remet en question notamment le traitement accordé à la question de l'engagement.

¹³ Cité chez Raymond Aron (1955).

consisté à choisir réellement son camp, la neutralité aurait été conçue comme la négation de l'engagement et la position de Benda, au-dessus de la mêlée, en pratique très difficile à soutenir. La philosophie de l'engagement devait déboucher sur l'action et cette action devait choisir son camp.

3.3.2 Au Québec

Malgré tout, le terme « engagement », pour parler des intellectuels, renvoie à des amalgames¹⁴ mieux définis en France qu'au Québec. D'une part, parce que son usage est plus courant en France et qu'il renvoie à des auteurs bien connus du public français (Sartre, l'intellectuel engagé et Aron, le spectateur engagé). D'autre part, parce que les intellectuels engagés ont émergé en opposition à l'État français et sont restés solidement campés sur leur « op-position », au moins dans l'imaginaire collectif. Au Québec, les intellectuels engagés ont émergé de l'opposition à l'Église mais leur contre-idéologie est vite devenue l'idéologie officielle. Aussi parlera-t-on essentiellement « d'intellectuels engagés » pour qualifier la démarche d'intellectuels oeuvrant à la construction de l'État québécois plutôt qu'en marge de celui-ci, ou en opposition. On ne retrouve pas ici l'opposition entre des valeurs universelles - défendues par les intellectuels engagés - et l'intérêt national. L'État québécois, né dans la Révolution tranquille, devait au contraire incarner ces valeurs universelles puisque le nationalisme québécois se confondait, dans l'utopie Québec, avec le progressisme.

Pour toutes ces raisons, on abordera plus volontiers les positionnements des intellectuels québécois en termes d'idéologies¹⁵ et les intellectuels seront alors qualifiés de nationalistes, de souverainistes ou de fédéralistes. Cette caractérisation de l'engagement en termes de positionnement politique national (plutôt qu'en termes de gauche-droite par exemple) révèle la situation particulière des intellectuels québécois (qu'on peut rapprocher des intellectuels belges), intervenant dans une société dont le processus d'affirmation est perçu comme incomplet, ce qui n'est évidemment pas le cas en France. Elle suggère du même coup un

¹⁴ Christophe Charle (1996) parle plutôt de « syncrétisme politique ». Le terme est certes moins connoté que celui d'amalgame, mais son *a priori* politique est plus marqué.

¹⁵ Voir notamment : Monière (1977).

positionnement moins marqué pour les enjeux qui dépassent le cadre de la nation rêvée, ce dont témoignent les deux exemples suivants. Le premier est tiré de la chronique annuelle des débats idéologiques québécois pour l'année 1997-1998 rédigée par Denis Monière; le second provient d'une chronique politique publiée en 2003 dans *Le Devoir* sous la plume de Michel Venne.

Le développement des idéologies s'inscrit sur le long terme, de sorte que les découpages en périodes courtes ne sont pas nécessairement révélateurs des changements idéologiques d'une société. L'analyse des idéologies met donc au jour à la fois des tendances de fond et des *enjeux plus conjoncturels qui occupent le devant de la scène médiatique pendant quelques années, comme le libre-échange et l'environnement*, puis s'estompent avec le temps. *D'autres sujets, comme la question nationale québécoise, connaissent des hauts et des bas, mais ne disparaissent pas de l'ordre du jour politique.* (Monière, s. d., en ligne)

Cinq ans plus tard mais dans le même ordre d'idées, Michel Venne fait état d'une conscience planétaire grandissante chez les Québécois qui explique, selon lui, l'adhésion massive de la population aux manifestations organisées par le collectif anti-guerre mais il souligne, du même souffle, que :

Le désintérêt porté aux questions relevant de la nation est pourtant paradoxal. Car en dépit des croyances populaires, les nations, les pays, mènent le monde. Le ballet diplomatique sur l'Irak en est la preuve. Ce sont les dirigeants des pays qui en sont les acteurs, au nom de l'intérêt national ou guidés par leurs opinions publiques qui sont la source première de leur légitimité démocratique. Qu'ont fait les citoyens après le 11 septembre 2001 ? Ils se sont tournés vers leurs gouvernements en les suppliant : protégez-nous ! (Venne, 2003, en ligne)

Bien sûr, tous les intellectuels québécois ne font pas les mêmes choix et n'attribuent pas, à la question nationale, la priorité. Les débats survenus dans le cadre de la fondation du nouveau parti politique québécois, l'Union des Forces Progressistes (UFP), ont bien montré que la fragmentation idéologique amorcée depuis le milieu des années 1980 continuait de secouer la nébuleuse nationaliste-progressiste autrefois homogène¹⁶. La fragmentation est telle que même l'UFP n'a pas réussi à contenir tous les tenants des « idéologies post », comme les

¹⁶ L'un des débats majeurs concernait la priorité à accorder au projet souverainiste.

idéologies postnationalistes ou postsocialistes¹⁷. Il n'en demeure pas moins que les intellectuels qui privilégient la question nationale sont ceux qui occupent l'espace public médiatique traditionnel des intellectuels québécois, notamment la presse écrite et plus précisément la page « Idées » du *Devoir*. D'où l'intérêt, sinon la nécessité, de reconsidérer l'espace public et d'entrevoir d'autres indicateurs que la publication dans le quotidien de l'élite¹⁸ pour évaluer les formes d'engagement des intellectuels québécois. J'y reviendrai plus loin.

3. 4 La fin des intellectuels

3.4.1 En France

Depuis 1980 (la mort de Sartre), le discours de la fin des intellectuels s'est accompagné d'une pléthore de publications portant sur l'histoire des intellectuels en France¹⁹. Le directeur de *Débat*, Pierre Nora, a même proposé d'abandonner le terme « intellectuel » :

S'il doit rester lié aux errements et aux crimes qui l'ont discrédité; s'il ne doit sortir de la tragédie que pour - comme l'Histoire, qui se répète deux fois - se recommencer dans la farce et la comédie, alors mieux vaut franchement l'enterrer avec le siècle et les honneurs qui lui sont dus. (Nora, 2000 cité chez Conan, 2000).

¹⁷ Des personnes qui ne se sentaient pas prêtes à rejoindre les rangs de l'UFP, mais souhaitaient prendre leur distance vis-à-vis du Parti Québécois, ont fondé le collectif D'abord solidaires. De ce collectif est né Option citoyenne : « Nous sommes de gauche, féministes, écologistes et altermondialistes ». Au moment de réviser ces lignes, les idéologies *post* ont donné naissance à un nouveau parti politique (de gauche, féministe écologiste et souverainiste) sur la scène québécoise : Québec Solidaire. Pour en savoir davantage, on peut consulter les sites des trois entités.

¹⁸ C'est un des indicateurs utilisés par Denis Monière (en ligne) pour rédiger son bilan idéologique annuel de l'année 1991-1992. Il écrit : « À cette fin, il nous a semblé que le meilleur reflet de la diversité et de l'intensité des débats idéologiques se trouvait dans la page « Des idées, des événements » du *Devoir* qui est le lieu d'intervention privilégié des intellectuels. » Il ajoute cependant qu'il complètera cet indicateur au besoin en ayant recours aux revues et aux livres qui ont alimenté la réflexion sur l'évolution de la société québécoise. On peut recouper cet indicateur avec ceux qu'utilisent les auteurs du « *décembre* » *des intellectuels français* (1998) pour mesurer la notoriété médiatique des intellectuels (citation dans les pages correspondantes de la presse parisienne, passage à la radio et à la télé, etc.).

¹⁹ La production de l'an 2000 est particulièrement riche. Debray, normalien et ancien compagnon de Guevara, annonce la fin de l'intellectuel français. Son ouvrage paraît la même année que trois numéros spéciaux de la revue intellectuelle française *Débat* dans laquelle les historiens des intellectuels Winock et Sirinelli annoncent eux aussi la fin des intellectuels.

On peut se demander si la multiplication des publications tient à ce qu'on estime avoir aujourd'hui la distance nécessaire pour traiter des intellectuels, ou s'il ne s'agit pas d'une stratégie visant à condamner, avec l'amalgame « intellectuel », toutes ses caractéristiques.

En fait, lorsqu'on dit que les intellectuels sont « morts », « silencieux » ou qu'ils n'ont pas de relève, ce n'est pas pour signifier que toutes les caractéristiques composant l'amalgame sont révolues, mais au moins l'une d'entre elles. Ainsi, en France, on ne compte plus les mises à mort symboliques des intellectuels²⁰. Chaque fois, c'est l'une des caractéristiques qui est rejetée. Par exemple, Benda rejetait l'engagement intellectuel pour « une passion de nation ou de parti » car ce type d'engagement constituait, à ses yeux, une révocation de la caractéristique de l'adhésion aux valeurs universelles. Aron rejetait l'engagement sartrien parce qu'il ne concevait pas que l'on puisse s'engager en suivant l'idéologie communiste. Certains voudraient abandonner une caractéristique de l'amalgame; d'autres en déplorent la subversion mais tous s'accordent à dire de l'intellectuel qu'il doit changer, sinon disparaître...

Intellectuel spécifique et intellectuel universel

Parmi ces critiques, je voudrais m'attarder un instant à celle de Michel Foucault portée contre la figure de l'intellectuel *universel* « né du juriste, ou en tout cas de l'homme qui se réclamait de l'universalité de la loi juste » qu'il souhaitait remplacer par celle de l'intellectuel spécifique « : qui travaille dans des secteurs déterminés et qui « dérive de la figure du savant-expert » (Foucault, 1994, p. 111).

L'exhortation de Foucault suivait Mai 68 et ne peut être isolée du contexte des luttes épistémologiques et politiques alors en cours, mais elle précédait également de peu l'opération médiatique « Un bateau pour le Viêt-Nam » organisée par Glucksmann et lui-même et réunissant Sartre et Aron à l'Élysée²¹. Rappelée encore aujourd'hui chaque fois qu'il est question de l'intellectuel engagé français, la « triste » réunion des « deux célèbres

²⁰ Voir Charle (1996) pour la « première » fin des intellectuels et leurs différents procès.

²¹ L'évènement, qui a eu lieu en juin 1979, avait pour but de faire pression sur l'État français afin qu'il accepte d'accorder des visas aux réfugiés vietnamiens qui fuyaient, dans des embarcations de fortune, le régime que Sartre avait longtemps défendu. On trouve un témoignage de Glucksmann (2005) sur le site de *L'Express*.

normaliens autrefois amis », Sartre et Aron, consacrait une fois pour toutes la fin de l'intellectuel universel et figure de maître à penser, qui a un avis éclairé sur toute chose et que Sartre avait incarnée. Le temps était venu pour le retour de l'intellectuel spécifique, appelé par Foucault et donc en principe toujours logé à gauche, mais qui circonscrit l'objet de son travail dans le *topos* même de ses activités.

En rejetant l'intellectuel universel, Foucault a sans doute d'abord cherché à déconstruire un régime de vérité, mais sa démarche s'est ajoutée à d'autres facteurs contribuant à museler des générations d'intellectuels, en réduisant l'envergure de leur regard sur le monde. Désormais cloisonnés dans des univers différenciés, il semble que les intellectuels chercheurs aient abandonné pour un temps aux artistes, aux organisations humanitaires²² ou aux intellectuels médiatiques, autonomés « nouveaux philosophes », le commentaire sur « le monde », laissant la porte grande ouverte à la pensée unique :

Qui se souvient de ce temps-là ? Quand les intellectuels, se donnant des allures de paladins, disaient la route qu'il fallait suivre, se mêlaient au combat, signaient pétitions ou manifestes et prophétisaient l'avenir. Quelques erreurs particulièrement bruyantes les ont réduits au silence. Certains diront, comme Jean-François Lyotard, au « tombeau ». Et lorsque Pierre Nora fera paraître, en 1980, la revue *Le Débat*, qui allait faire figure d'événement dans la vie intellectuelle française, il prendra soin de préciser que sa revue « n'a pas de système à imposer, pas de message à délivrer, ni d'explications ultimes à fournir ». Il s'agirait, désormais, de juxtaposer les points de vue, sans même privilégier une méthode d'analyse ou une autre. » (Meury, 2003)²³.

3.4.2 Au Québec

Au Québec, on évoquera davantage le « silence » des intellectuels que leur « fin », peut-être influencé en cela par l'ouvrage de Russel Jacoby sur « l'absence » d'une génération d'intellectuels publics. Évoquer l'absence, c'est conserver l'espoir d'un retour; annoncer la fin, c'est peut-être chercher à se débarrasser d'eux, comme d'un témoin gênant... La relation des Français à leurs intellectuels est parfois ambiguë.

²² C'est l'analyse qu'en fait notamment François Hourmant (1997).

²³ Voir aussi le n° 48 de la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, qui porte sur les intellectuels et la (première) Guerre du Golfe. Les auteurs qualifient l'engagement des intellectuels en France de « prudent » et soulignent l'embarras et la difficulté exprimés par plusieurs d'entre eux.

Comme nous l'avons vu plus tôt avec Soulet et Fortin, le silence des intellectuels québécois concerne d'abord et avant tout la question nationale : c'est l'absence de positionnement en la matière qui est l'objet traditionnel des critiques sur le « silence des intellectuels ». Des inquiétudes se font également entendre de la part d'intellectuels critiques mais elles sont souvent formulées en termes idéologiques. Le professeur de littérature Jacques Pelletier, qui s'intéresse à la figure de l'intellectuel critique et a entrepris de faire le portrait de certains d'entre eux, se demande par exemple si la gauche a un avenir au Québec (Pelletier, 2000a). Invité à participer au colloque portant sur l'inscription sociale de l'intellectuel, il dresse un bilan pessimiste de l'intellectuel tant en France qu'au Québec :

Possédant au début du siècle un capital symbolique important, exerçant une influence réelle dans les débats politiques, il est progressivement dépossédé de l'un et l'autre et remplacé par de nouveaux acteurs appartenant à l'univers concurrentiel du spectacle. (Pelletier, 2000b, p. 373)

Il arrive aussi que, le temps d'une crise, les intellectuels québécois engagés en faveur de la question nationale soient invités à s'engager sur un autre sujet, dont ils ne sont pas spécialistes, invités en quelque sorte à adopter la position *attribuée* à Jean-Paul Sartre, qui consiste à « se mêler de ce qui ne les regarde pas ». Mais comme la grande majorité d'entre eux sont des érudits et que leur démarche scientifique ne les habilite pas nécessairement à développer des visions d'ensemble, ils répondent rarement aux demandes qui leur sont faites. L'érudition et l'engagement forment en effet un couple mal assorti, comme le suggère la distinction faite par Daniel Bell entre l'érudit et l'intellectuel :

L'érudit se situe à l'intérieur d'un domaine délimité de connaissances, dans une tradition, et il y cherche sa place, ajoutant sa part au savoir que le passé a déjà accumulé et éprouvé comme une mosaïque. L'érudit, en tant qu'érudit, est moins impliqué de sa personne. L'intellectuel part de son expérience, de ses perceptions individuelles, de ses privilèges et de ses manques, et c'est avec la susceptibilité spécifique qui en découle qu'il juge le monde. Puisque son statut propre est hautement prestigieux, ses jugements sur la société reflètent le traitement qui lui est réservé. (1997)

La combinaison inhabituelle de l'érudition et de l'engagement fait peut-être partie des facteurs expliquant pourquoi des intellectuels chercheurs, par ailleurs très engagés sur la question nationale, ont déserté l'espace public, ou restreint celui-ci à la presse spécialisée.

L'historien Stéphane Kelly (2003) annonce cependant qu'ils sont de retour et en veut pour preuve la fondation de nouvelles revues d'histoire destinées au grand public et la production de séries historiques télévisées.

Il en va un peu autrement des intellectuels chercheurs en sciences sociales, peut-être plus « naturellement » susceptibles de s'engager sur des enjeux globaux que les chercheurs érudits. Dans leur cas, pour expliquer leur apparent silence, on peut faire l'hypothèse d'une influence combinée des courants positivistes (qui avaient contribué à leur associer paradoxalement²⁴ la figure de Benda, régnant à l'université au-dessus de la mêlée selon Brooks et Gagnon) et de la fragmentation idéologique et théorique exacerbée par la crise des Grands récits. Partagés entre des méthodologies pointues et des finalités en redéfinition, il est possible que les chercheurs en sciences sociales se sentent plus à l'aise en adoptant une position d'expert anonyme que celle de l'intellectuel. Il est loin en effet le temps où le fondateur de ce qui allait devenir le premier département universitaire québécois de sciences sociales affranchi de la doctrine sociale de l'Église, le père Georges-Henri Lévesque, *devait* déclarer avec force :

En tant que sociologue, l'étudiant ne s'attache qu'à une chose : constater objectivement, sèchement les faits tels qu'ils sont en faisant abstraction de ce que par ailleurs la philosophie a pu lui apprendre à penser. Après l'accomplissement de son travail sociologique, ce sera le temps de porter des jugements de valeur sur les résultats de ses recherches; alors, c'est en tant que philosophe qu'il se prononcera. Les jugements de valeur ne sauraient logiquement venir qu'après les jugements de réalité. (Cité chez Brooks et Gagnon, 1994, p. 56)

Dans son ouvrage publié en 1987 mais encore largement cité lorsque vient le temps de parler de l'engagement des intellectuels québécois, Marc-Henry Soulet expliquait le « silence des intellectuels québécois » par la conjoncture et plus particulièrement par les désillusions ayant suivi la prise du pouvoir par le PQ, l'échec référendaire et le rapatriement de la constitution canadienne sans le Québec. L'argument du principe de réalité politique (l'accession du PQ au pouvoir) n'est pas sans rappeler l'accusation prononcée par Max Gallo en 1983 sur le silence des intellectuels français après l'accession à la présidence de François Mitterrand.

²⁴ Le paradoxe tient à l'opposition des savoirs mobilisés. Benda revendiquait un savoir humaniste contre le scientisme. C'est là un des nombreux débats prenant place chez les intellectuels au moins depuis la République de Weimar.

Savoir engagé

Peut-être le retour des intellectuels publics québécois est-il amorcé comme l'annonce Stéphane Kelly, mais en attendant, on peut essayer de comprendre ce qui a pu les retenir loin de l'espace public médiatique et c'est encore en comparant leurs pratiques à d'autres qu'on risque de trouver une piste. On peut se demander par exemple pourquoi ce sont surtout des artistes qui s'engagent spontanément pour les « grandes causes » ? Se pourrait-il qu'il s'agisse d'une différence au niveau des modes de légitimation ? Comme le disait Gérard Bouchard (2003) lors d'une émission radiophonique sur le silence des intellectuels québécois, les intellectuels (chercheurs) ne disposent que d'un petit capital symbolique et il leur faut éviter de le perdre en prenant position sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas. Il est aujourd'hui difficile pour un intellectuel de prendre position, sans engager par la même occasion sa crédibilité scientifique, mais il en va bien autrement pour les artistes, dont le capital symbolique risque moins de subir les conséquences d'un jugement erroné et public²⁵.

La confusion des statuts, c'est-à-dire parler sans expertise (la compétence) mais auréolés de celle-ci, voilà précisément ce que reprochait Bourdieu aux « intellectuels médiatiques », prenant position à tout vent à partir d'un sens commun mais au nom d'une légitimité scientifique. Bourdieu ne jugeait pas pour autant qu'il était impossible pour un scientifique de s'engager, au contraire. Désireux de « penser la politique sans penser politiquement », il estimait que les sciences sociales et le militantisme pouvaient constituer les deux faces d'un même travail, qu'analyser et critiquer la réalité sociale permettaient de contribuer à sa transformation (Bourdieu, 2002).

Pour montrer le « travail de conversion des pulsions sociales en impulsions critiques » et peut-être aussi pour qu'on conserve de lui le souvenir d'un chercheur engagé malgré un long retrait de l'espace public médiatique, Bourdieu avait préparé la publication d'un recueil posthume composé de ses textes critiques ou politiques. J'ai retenu le terme qui a servi de titre à l'ouvrage, « interventions », parce qu'il m'évite d'importer les amalgames qui sont

²⁵ Au sujet de l'artiste et de sa participation à la construction et l'invention de lieux communs, voir Fortin, 2000. Après avoir travaillé sur le passage de la modernité en étudiant les intellectuels québécois à travers leurs revues, la sociologue se penche maintenant sur la figure de l'artiste en arts visuels et explore les discours et pratiques de la « non-rupture », qu'elle oppose à ceux de la modernité (comme *Le Refus global*, associé à la rupture).

rattachés à l'horizon d'attente de la figure sartrienne ou de la figure de l'intellectuel nationaliste québécois et donc de désigner les différentes formes d'engagement des intellectuels sans limiter celles-ci à des motifs ou à des causes précises. L'intellectuel « intervient » dans l'espace public sur des questions d'ordre social ou politique ou pour le dire autrement, sur le bien commun, comme je vais tenter de le démontrer dans les pages qui suivent.

3.5 L'espace public

En français, le concept d'espace public renvoie à deux objets : l'espace public comme lieu physique créateur de lien social (la place publique) et l'espace public comme ensemble des modalités participant à la formation du débat public (la sphère publique). Les chercheurs anglophones appellent « public space » le premier objet et « public sphere », le second alors qu'en français la distinction n'est pas aussi systématique. Les recherches sur l'espace public *créateur de lien social* peuvent porter sur la rue, l'architecture, les aires de jeux tandis que les recherches portant sur l'espace public *au service des délibérations collectives* s'intéressent entre autres aux questions de gouvernance, de société civile et d'opinion publique. L'un et l'autre peuvent toutefois coïncider et c'était le cas du modèle libéral de la sphère publique bourgeoise dont Jürgen Habermas avait examiné la structure et la fonction dans son ouvrage publié en 1962. Plus près de nous, des chercheurs comme Bernard Miège ou Dominique Wolton vont développer respectivement une conceptualisation où sont intégrées les différentes fonctions ou au contraire, nettement séparées. Pour Miège par exemple, l'espace public ne se limite pas aux modalités entourant la délibération politique (la sphère politique) mais englobe l'ensemble des structures de médiation culturelle et sociale (1997, p. 172). Dominique Wolton, qui est aussi l'un de mes enquêtés, tient pour sa part à distinguer espace commun, espace politique et espace public. Dans *L'espace public* de Habermas, qui a servi et continue de servir de point de référence conceptuel, la discussion rationnelle portant sur le bien commun et menant à l'obtention d'un consensus (*public sphere*) se déroule en face à face dans des lieux publics ou semi-publics (*public space*), comme les salons littéraires et les cafés. La lecture, de la presse d'opinion en particulier, contribue également à la formation de l'opinion publique en tant qu'élément pouvant servir

ensuite à la discussion publique. Pour ma part, c'est aux modalités entourant la production de l'opinion publique (*public sphere*) que je m'intéresse au premier chef et non aux lieux créateurs de lien social (*public space*). J'espère pouvoir contribuer à ajouter à la liste des objets de recherche qui s'y rattachent étroitement ceux et celles que je nomme les intellectuels.

Les concepts d'espace public et d'opinion publique ont donné lieu à une grande production théorique dans un certain nombre de disciplines parmi lesquelles on trouve bien sûr la philosophie politique, mais aussi la sociologie (qui les conteste), la psycho-sociologie (qui les aborde selon un large éventail d'approches²⁶) et la communication. Pour les besoins de ma recherche doctorale seront convoquées les contributions des Jürgen Habermas (1962, 1978, 1992), Nancy Fraser (1992, 1993, 2005), Bernard Miège (1995a, 1995b, 1997), John Keane (1995), Graig Calhoun (1993), Pierre Bourdieu (1973, 1980), Patrick Champagne (1990, 2001), Anne-Marie Gingras (1999), Michel Sénécal (1995), Marc Raboy (1991, 1999) et Éric George (2003). Les révisions et critiques proposées par ces différents auteurs, seront regroupées en quatre rubriques : la fragmentation de l'espace public (3.3.1), la définition du bien commun (3.3.2), les publics délibératifs et décisionnels (3.3.3) et la quête du consensus (3.3.4). Seront intégrées aux quatre rubriques une série d'observations rendant compte des nouvelles interrogations suscitées par la globalisation économique.

3.5.1 La fragmentation de l'espace public

À l'instar de Habermas, de nombreux auteurs qui se sont penchés sur l'espace public après lui ont constaté sa fragmentation. La plupart s'en réjouissent et certains font valoir qu'une telle fragmentation a toujours existé. Pour Bernard Miège (1995b), il faut éviter de réduire l'espace public à sa composante politique : l'espace public se perpétue, tout en élargissant ses bases d'intervention et en se fragmentant. À partir de cinq critères (relations avec les sujets-citoyens, ligne d'écriture, type d'organisation économique, population impliquée par l'offre médiatique, rapport au pouvoir d'État et aux intérêts économiques), il dégage quatre modèles de communication s'étant successivement formés et organisant l'EP contemporain

²⁶ Pour en savoir plus sur les approches psycho-sociologiques, voir Tremblay (1991).

(1995b, p.50-51) : la presse d'opinion, la presse commerciale de masse, les médias audiovisuels de masse et les relations publiques généralisées (ou communication généralisée). Abordant ces quatre modèles de communication d'un point de vue chronologique, Miège souligne toutefois que ces modèles interviennent sous des modalités qui varient selon les spécificités des histoires sociopolitiques et culturelles faisant des espaces publics de chaque pays des configurations tout à fait particulières (1995b, p. 54).

Sensible pour sa part aux critiques annonçant la *disparition* de l'espace public (et non sa fragmentation), Marc Raboy estime que les médias, « en tant qu'institutions sociales, sont devenus les principaux éléments constitutifs de l'espace public dans lequel la vie démocratique évolue » (1991, p. 184) et qu'en conséquence, l'espace public doit être protégé au moyen de réglementation politique afin de favoriser l'avènement d'un espace public vraiment démocratique, ce qui suppose dans le contexte de la globalisation non seulement de s'investir dans la sphère publique politique nationale (dépôt de mémoires, représentations au CRTC...) mais de réclamer que soit mises à l'ordre du jour des organismes internationaux les questions relatives à la privatisation et à la concentration des moyens de communication.

Plus critique, Anne-Marie Gingras souligne que l'association entre médias et démocratie repose sur un « grand malentendu » alimenté par trois « confusions »: le lien entre des médias libres et l'exercice de la démocratie (il ne suffit pas que des médias libres existent pour que la démocratie soit pleinement et entièrement exercée); le pouvoir intrinsèquement pédagogique de l'information et de la communication (l'information et la communication ne mènent pas nécessairement à la formation d'une opinion publique éclairée) et l'idéologie de la communication (la communication prétendument productrice de consensus social). Se penchant sur le rôle politique des médias, elle conclut que :

Les médias ne satisfont pas à cette responsabilité [sociale d'idéal de la sphère publique] et ne constituent pas une sphère publique au sens habermassien du terme. Ils se situent plutôt sur un continuum où se trouve à une extrémité la sphère publique et à l'autre l'appareil idéologique, expression qui renvoie à l'utilisation que font les élites des médias. (Gingras, 1999, p. 5)

Dans un ouvrage portant sur l'espace *médiatique*, dans lequel il englobe les médias communautaires et alternatifs, Michel Sénécal souligne la complexité de la communication

sociale. Citant Yves de la Haye, il explique que : « Les principes d'organisation de la sphère publique [...] relèvent de logiques différentes, quelquefois contradictoires mais dont la compénétration et l'action réciproque donnent à la communication sociale son identité et sa figure complexe modelée par l'histoire. » (La Haye, cité chez Sénécal, 1995, p. 21). Ces logiques sont celles des trois grands acteurs sociaux : l'État, le capital et les mouvements sociaux. Chaque acteur produit une logique particulière d'interprétation du social et qui prend corps dans des pratiques qui consolident sa légitimité et du coup, sa propagation (1995, p. 21). Les pôles stratégiques associés aux trois logiques sont à la fois des sources d'identité, d'argumentation et d'actions élaborées par les grands acteurs qui tentent, selon les périodes, d'imposer leur logique par la force ou par la recherche d'un consensus. C'est à la logique des mouvements sociaux que Sénécal rattache un certain nombre de luttes, entre autres celles qui ont été menées pour la liberté d'expression ou encore celles en faveur d'une participation plus grande des citoyens à la sphère publique (Sénécal, 1995, p. 20). Sénécal, Miège et Raboy sont donc dans l'ensemble plus optimistes (et plus exigeants) quant au rôle possible de l'espace médiatique que Gingras, mais chacun, à sa manière, revisite soit le modèle habermassien, soit ses possibles applications.

Dans un article largement diffusé en philosophie politique et qui en fait l'une des critiques de Habermas les plus reconnues, Nancy Fraser fait remarquer, en s'appuyant sur des travaux menés en historiographie, qu'il y a toujours eu plusieurs publics et qu'une partie de ces publics, les *contre-publics*, ont contesté les normes du public bourgeois qui les excluait et élaboré des styles alternatifs de comportement politique et des normes de discours public également alternatives (Fraser, 2005, p. 117). Elle compare les mérites relatifs d'un seul public englobant²⁷ et de plusieurs publics dans deux types de sociétés modernes : des sociétés stratifiées et des sociétés multiculturelles et égalitaires. Dans les deux cas, elle arrive à la conclusion qu'une pluralité de publics est préférable à un seul. Dans les sociétés stratifiées, les contre-publics subalternes ont un caractère dual : comme espace de repli et de

²⁷ La traduction publiée en 2005 (Fraser) se lit comme suit : « mérites relatifs d'un public unique *global* par rapport à une multiplicité de publics », mais je m'en suis tenue à la traduction littérale en traduisant « comprehensive » (« relative merits of single, comprehensive publics versus multiple publics » Fraser, 1993, p. 13) par « englobant » pour éviter la confusion avec l'idée d'un espace public global de type *macro*, comme celui que mettra de l'avant Keane.

regroupement et comme bases et terrain pour des activités « agitationnelles » adressées à des publics plus larges (Fraser, 2005, p. 125). Les contre-publics subalternes :

constituent des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, ce qui leur permet de développer leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins. (Fraser, 2005, p. 127)

Comme Fraser et Miège, John Keane (1995, p. 8) estime que le modèle de l'espace public unique doit être abandonné, mais contrairement aux autres, il renonce aussi à l'ancrage territorial: « The ideal of a unified public sphere and its corresponding vision of a territorially bounded republic of citizens striving to live up to their definition of the public good are obsolete. »²⁸ Pour Keane (1995, p. 8), la vie publique contemporaine s'inscrit maintenant dans une reféodalisation, non pas au sens que lui prêtait Habermas dans *L'Espace Public*, mais au sens de : « development of a complex mosaic of differently sized, overlapping, and interconnected publics spheres that force us radically to revise our understanding of public life and its «partner» terms such a public opinion, the public good, and the public/private distinction. »²⁹ Il estime que l'espace public n'a ni besoin de répondre à une taille représentative, ni de s'inscrire dans la durée, ce qui constituait, au moins dans la pensée de Habermas, des critères incontournables. Loin de l'accent mis par les chercheurs en communication sur les médias à grande diffusion, Keane (1995, p. 8) définit ainsi l'espace public :

A public sphere is a particular type of spatial relationship between two or more people, usually connected by a certain means of communication (television, radio, satellite, fax, telephone, etc.), in which non-violent controversies erupt, for a brief moment or more extended period of time, concerning the power relations operating within their given milieu of interaction and/or within the wider milieux of social and political structures within which the disputants are situated.³⁰

²⁸ « L'idéal d'un espace public unifié et de la vision correspondante d'une république de citoyens regroupés territorialement, fermement engagés dans leur réalisation du bien commun est obsolète. » (traduction libre)

²⁹ « Développement d'une mosaïque complexe d'espaces publics de différentes tailles, interreliés et se chevauchant qui nous oblige à réviser radicalement notre compréhension de la vie publique et des termes associés comme l'opinion publique, le bien commun et la distinction public/privé. » (traduction libre)

³⁰ « Un espace public est un type particulier de relation spatiale entre deux personnes ou plus, habituellement reliées par un moyen de communication (télévision, radio, satellite, télécopieur, téléphone, etc.),

Il propose toutefois de distinguer les espaces publics en espaces publics micro (*sub-national*), meso (*national*) et macro (*global*). On se rappelle que Fraser avait proposé pour les sociétés stratifiées une pluralité de publics et de contre-publics, mais que ceux-ci évoluaient strictement dans le cadre national. En fait, Fraser n'ignore pas les enjeux de la globalisation, qu'elle soulève vers la fin de son article publié en 1992, mais elle attendra plus d'une dizaine d'années avant d'y consacrer un article³¹. En 1992, elle écrivait :

En tout état de cause, dans un contexte d'interdépendance mondiale qui se manifeste dans la division internationale du travail au sein d'une biosphère planétaire commune, cela a-t-il un sens de comprendre l'État-nation comme l'unité de souveraineté adaptée ? (Fraser 1992/2005, p. 142).

Aujourd'hui, l'idée d'un espace public global commence à faire son chemin et certains chercheurs s'intéressent au rôle que pourraient y jouer l'Internet, les mouvements sociaux transnationaux et les grandes réunions internationales, comme les forums sociaux mondiaux (FSM)³². Si certains auteurs adoptent à l'égard de l'Internet un enthousiasme qui n'est pas sans rappeler le déterminisme technologique euphorique qui accompagne souvent l'émergence d'une nouvelle technologie, les Raboy, Gingras et George font preuve de prudence : « rien n'est définitivement joué en matière de NTIC » (Gingras, 1999, p. 223). Éric George (2003), entre autres, dégage trois barrières relativisant la création d'un véritable espace public international voire mondial à partir de l'Internet : l'inégalité d'accès, la diversité linguistique et la diversité d'expériences. Ces difficultés menacent aussi bien l'espace public créateur de lien social considéré par Miège que l'espace public au service des délibérations collectives de Fraser.

qui donne lieu à des controverses non violentes dont la durée peut être plus ou moins brève, portant sur des relations de pouvoir en cours dans leur milieu d'interaction ou dans le cadre plus général des structures politiques et sociales dans lesquelles vivent les interlocuteurs ». (Traduction libre)

³¹ Après s'être penchée sur l'espace public post-bourgeois, Fraser s'est intéressée à l'espace public transnational. Dans un article publié en 2004 - et traduit en 2005 en français sous le titre de « Transnationaliser l'espace public » - elle entreprend de repenser l'espace public à nouveau, dégageant six présupposés institutionnels nationaux à la lumière desquels elle soulève quelques problèmes théoriques.

³² Les travaux de Fabien Granjon, Dominique Cardon, Alain Ambrosi, Douglas Kellner et John Downing sont à signaler.

Jusqu'à tout récemment, c'est donc à contre-courant des recherches menées en communication sur l'espace public au moins jusque dans les années 90, dans une démarche qui déconstruisait la modélisation conceptuelle amorcée par Habermas, que les acteurs sociaux, y compris les intellectuels, se sont retrouvés confrontés à l'éventualité d'avoir à construire un nouvel espace public échappant aux frontières locales ou nationales dans lesquelles ils ont l'habitude de travailler. Si l'espace public est fragmenté et délocalisé, quel rôle un intellectuel peut-il être amené à y jouer ? Est-il possible qu'émergent de nouvelles figures ou de nouveaux réseaux d'intellectuels publics supranationaux, jouant le rôle d'intermédiaires entre tous ces espaces publics, ou exerçant à tout le moins un rôle de représentation régionale qui suivrait le contour des redéploiements territoriaux de la globalisation ? Des intellectuels intervenant dans ce qu'appelait Fraser en 1992 «a comprehensive public sphere»³³, préfigurant *ou* en lieu et place d'un espace public global ?

3.5.2 La définition du bien commun

L'importance accordée par l'auteur de *L'Espace public* au bien commun témoigne de la croyance que Habermas avait en la possibilité que les hommes puissent convenir ensemble, *via* la délibération, d'intérêts collectifs transcendant la somme de leurs intérêts personnels. Au pouvoir absolu de la monarchie, Habermas craignait que ne se substituent les intérêts et enjeux privés, les « lobbys » pour parler en termes plus contemporains. Toutefois, n'ayant pas encore pris toute la mesure de la nature même de la sphère publique bourgeoise, notamment en termes d'exclusion sociale, il n'avait pas prévu que la constitution même de celle-ci spoliait l'identification du bien commun.

Plus fondamentalement peut-être, Fraser et Calhoun ont opposé qu'on ne pouvait savoir ce qu'était le bien commun aussi longtemps qu'on n'en n'avait pas discuté et que la définition même de ce bien commun devrait être au cœur des discussions. Fraser écrit :

³³ On peut penser que c'est parce qu'elle a déjà utilisé l'expression *espace public global* pour traduire *comprehensive public sphere* que Fraser choisit en 2005 de parler d'*espace public transnational* plutôt que *global*.

Elle [la conception civique-républicaine de l'espace public] espère un court-circuit entre l'idée de délibération et celle de bien commun en supposant que la délibération doit être une délibération *au sujet* du bien commun. Elle limite donc la délibération à une discussion conçue depuis le point de vue d'un « nous » unique et global, déclarant de ce fait indésirable toute prétention à un intérêt personnel ou à un intérêt de groupe. Ceci va à l'encontre de l'un des objectifs principaux de la délibération, qui est d'aider les participants à clarifier leurs intérêts, y compris lorsque ces intérêts se révèlent en opposition. (2005, p. 135)

Fraser précise qu'il est d'ailleurs impossible de prévoir s'il se dégagera ou non un bien commun à la suite des délibérations : il peut arriver que le conflit d'intérêts soit irréductible. Elle ajoute qu'il est dès lors impossible d'identifier à l'avance les sujets, vues ou intérêts qui devraient faire l'objet de délibération, point de vue que partage Bernard Miège. Même s'il insiste pour inscrire son approche en histoire et en sociologie politique et culturelle (1997, p. 114) plutôt qu'en philosophie politique, il estime en effet lui aussi qu'il ne dispose pas de critères permettant d'inscrire ou d'éliminer d'office ce qui peut être débattu dans l'espace public (Miège, 1995a).

Fraser souligne qu'il est probable que ce qui importe pour les classes subalternes ne figurera que rarement au menu, parce qu'elles sont sans voix ou incapables de problématiser selon les règles officielles ou de faire connaître leurs vues *via* une campagne d'information, ce qui rejoint l'une des critiques majeures formulées contre le critère de l'accès universel à l'espace public mis de l'avant par Habermas³⁴. Cette remarque recoupe également les critiques formulées par Pierre Bourdieu dans son article « L'opinion publique n'existe pas », publié en 1973 et qui visait à démontrer l'invalidité de l'opinion publique recensée dans les sondages. Il estimait en effet qu'il existait plusieurs principes à partir desquels on peut engendrer une réponse (une opinion), dont celui de la compétence politique et celui de l'*ethos* de classe. Il définissait ce dernier comme « un système de valeurs implicites que les gens ont intériorisées depuis l'enfance et à partir duquel ils engendrent des réponses à des problèmes extrêmement différents » (Bourdieu, 1973, p. 1299) et disait de la compétence politique qu'elle se mesure entre autres choses au degré de finesse de perception et qu'elle suppose des catégories de perception pour la construire, la structurer. Pour faire preuve de compétence politique, il faut

³⁴ L'accès à la sphère publique bourgeoise n'était pas universel : il fallait être un homme, disposer d'une indépendance financière (classe de la bourgeoisie) et du capital culturel nécessaire à la discussion.

donc d'abord pouvoir constituer une question comme politique, puis lui appliquer des catégories politiques. Bourdieu précisait que cette compétence n'était pas universellement répandue et qu'elle variait en fonction du niveau d'instruction. En d'autres termes, les individus ne disposant pas du capital culturel nécessaire (ou compétence politique) courent le risque de produire une « opinion » contraire à leurs propres intérêts. À l'inadéquation rhétorique ou culturelle des contre-publics incapables de faire valoir leur point de vue dans l'espace public dominant s'ajoute donc l'instrumentalisation éventuelle de l'opinion exprimée en l'absence de compétence politique par les membres de ces contre-publics (et plus certainement encore d'individus isolés).

Pendant quelque temps, les mouvements de revendication identitaire, connus en anglais sous l'appellation *d'Identity Politics*, ont donc semblé donner raison à l'examen critique de la notion de bien commun, qui s'insérait souvent lui-même dans une critique plus générale de l'État de droit, comme dans le cas des revendications féministes. Cependant, tout comme pour la fragmentation de l'espace public, cette notion de bien commun est en train de subir différents réaménagements dans le contexte de la globalisation, où se posent de manière nouvelle les rapports entre les différents ordres normatifs et le redéploiement des acteurs associés. Incorporée aux slogans altermondialistes³⁵, thème de colloques internationaux réunissant savants et politiques³⁶, ou dossier thématique publié à l'été 2004³⁷ dans les pages « Idées » du *Devoir* (traditionnellement occupées par les intellectuels), la notion de bien commun si largement controversée il y a peu encore, est aujourd'hui sur toutes les tribunes. Des questions aussi concrètes que de chercher à savoir si les secteurs autrefois réservés à l'État, comme l'éducation ou la santé, pourraient être retirés du « bien commun » et être confiés aux entreprises transnationales se posent tous les jours depuis que les États ont entrepris de libéraliser les échanges, et plus précisément depuis le passage du GATT à l'OMC. Rappelons que ce passage a instauré un régime de négociations continues dont

³⁵ C'est le cas notamment de l'Association pour un contrat mondial de l'eau, qui revendique la reconnaissance de l'eau comme bien commun de l'humanité.

³⁶ Comme celui tenu à Montréal les 7, 8 et 9 novembre 2001 : « Le bien commun comme réponse politique à la mondialisation ».

³⁷ Le dossier s'intitule : « Que reste-t-il du bien commun ? ». *Le Devoir*, éditions de juin et juillet 2004.

l'objectif officiel est d'arriver à une libéralisation complète des échanges et donc à des modifications radicales du rôle de l'État, des politiques et des citoyens.

D'une certaine manière, on peut dire que l'histoire a donné raison aux auteurs qui critiquaient l'idée d'un bien commun aux contours bien définis en même temps qu'elle semble avoir redonné l'impulsion à différents penseurs de reprendre le travail de conceptualisation de notions héritées de la philosophie politique, comme « le bien commun » pour aborder les problèmes actuels.

Pour sa part, Habermas n'a plus guère travaillé sur l'espace public, mais a entrepris une réflexion sur les modalités de la discussion. Il écrit:

Une décision légitime ne représente pas la volonté de tous, mais constitue le résultat de la délibération de tous. C'est le processus par lequel se constitue la volonté de chacun qui confère sa légitimité au résultat plutôt que la somme des volontés déjà déterminées. Le principe délibératif est à la fois individualiste et démocratique... Nous devons affirmer, au risque de contredire une longue tradition, que la loi légitime est le résultat de la délibération générale et non l'expression de la volonté générale. De cette façon, le fardeau de la preuve se déplace de la morale des citoyens vers ces procédures de formation démocratique de la volonté et de l'opinion, qui doivent justifier de la présomption de l'obtention possible de résultats rationnels. (Habermas, 1992, p. 180)

Ce passage d'une définition *substantielle* à une définition *procédurale* de l'espace public démocratique, où « l'espace public est défini comme une arène destinée à un certain type d'interaction discursive, et non comme une arène destinée à évoquer certains types de sujets et de problèmes » (Fraser, 2005, p. 136 nbp 38) rejoint les observations menées par Andrée Fortin au Québec sur les revues québécoises créées entre 1995 et 2004. La sociologue, qui a étudié les éditoriaux de fondation et les textes de présentation du premier numéro de chaque revue, notait en effet la prépondérance accordée à la discussion : « L'objectif est le pluralisme. L'action proposée, quand il y en a une, est la discussion. » (2005, p. 36).

3.5.3 Les espaces délibératifs et décisionnels (publics faibles et publics forts)

Dans *L'espace public*, Habermas préconisait une séparation tranchée entre la société civile et l'État et jugeait que cette séparation n'avait pas été respectée parce que l'État s'était approprié des fonctions de régulation économique et de gestion publique (administration)

autrefois réservées à la société civile. Entre *L'espace public* (1962) et *L'espace public, trente ans après* (1992), il semble cependant qu'il n'accorde pas le même sens à l'expression « société civile ». En empruntant à Calhoun, je dirais que dans *L'espace public* sa conception de la société civile était hégélienne (auto-organisation économique de la société) alors que celle que l'on trouve dans l'article où il fait un retour est plus proche des chercheurs anglo-saxons et français (relations sociales établies par des agents autonomes, non associés à l'État). Habermas souligne l'impossibilité de trouver une définition de la société civile mais propose la liste suivante :

[...] le noyau institutionnel de la société civile est constitué par ces regroupements volontaires hors des sphères de l'État et de l'économie, qui vont, pour n'en citer que quelques exemples, des églises, des associations et des cercles culturels, en passant par des médias indépendants, des associations sportives et de loisirs, des clubs de débat, des forums et des initiatives civiques, jusqu'aux organisations professionnelles, aux partis politiques, aux syndicats et aux institutions alternatives. (Habermas, 1992, p. 185)

Calhoun et Fraser font également porter leurs réflexions sur la conception *associative* de la société civile, que Fraser (2005, p. 139) résume ainsi : « le réseau d'associations non gouvernementales ou d'associations « secondaires » qui ne sont ni économiques ni administratives ». Une telle définition donne de la société civile une vision équivalente du milieu associatif ou du milieu communautaire ou des deux à la fois. De fait, la société civile identifiée par Calhoun, Fraser et Habermas se définit *a contrario* : elle est en dehors de l'économie et en dehors de l'État. Calhoun (1993, p. 269) s'inquiète d'ailleurs du flou sémantique qui entoure la société civile et l'espace public et suggère de les appréhender en termes de « formation sociale ». C'est-à-dire que pour lui, il importe avant tout de ne pas isoler l'espace public (type de participation politique et de discours) de sa société civile correspondante (type d'organisation sociale) : « I will argue that we need to exercise care not to wrench the concept from its theoretical context and especially not to sever it from the notion of civil society or to collapse one into the other.³⁸ » Il fait valoir qu'il ne suffit pas que certains indices de modernisation économique ou technique (les telcos, par exemple)

³⁸ « J'estime que nous devons prendre garde d'utiliser le concept hors de son contexte théorique, en particulier sans la notion de société civile avec laquelle il faut également éviter de le confondre. » (Traduction libre)

apparaissent dans une société pour qu'une sphère publique émerge du même coup. On peut dire qu'ici il se rapproche de préoccupations liées à la communication et au développement, mais aussi plus largement à l'importation de modèles politiques.

Pour aborder la séparation de la société civile et de l'État, Fraser distingue différents publics. La société civile séparée de l'État est un public *faible* : on y tient des délibérations menant à la formation de l'opinion, mais sans prise de décision. Le modèle de sphère publique bourgeoise théorisé par Habermas supposait qu'en privant ses membres de pouvoir décisionnel, elle assurait le maintien de la fonction critique. La souveraineté parlementaire est un public *fort*, puisqu'on y occupe les deux fonctions (opinion et décision), ce qui, selon Fraser, rend moins nette la séparation entre la société civile et l'État.

Elle juge toutefois que cette évolution représente un progrès démocratique par rapport aux régimes politiques précédents : « Comme les termes « public fort » et « public faible » le suggèrent, la force de l'opinion publique est confortée lorsqu'un organe la représentant est habilité à traduire cette « opinion » en décisions faisant autorité. » (Fraser, 2005, p. 140-1). Mais la société civile toute entière ne peut se confondre avec le système parlementaire (tout le monde ne trouve pas son compte dans le système parlementaire), qui lui-même ne peut se confondre avec l'État (tous les députés n'exercent pas de pouvoir, ce qu'a rappelé l'anecdote québécoise du député à la chaise³⁹). Comme Fraser le précise, certaines questions importantes restent en suspens quant à la relation entre les publics parlementaires forts et les publics faibles devant lesquels ils sont censés être responsables, questions auxquelles elle apporte quelques pistes de réponse en comparant les mérites relatifs d'un seul public et de plusieurs publics dans deux types de sociétés modernes, ce que nous avons évoqué dans la rubrique consacrée à la fragmentation de l'espace public.

³⁹ Le 20 avril 1998, le député bloquiste (indépendantiste) Stéphan Tremblay était sorti de la Chambre des Communes avec son siège sous le bras. Manon Cornellier (1998) écrit : « Le plus jeune député fédéral, Stéphan Tremblay (bloquiste), quitte la Chambre des communes avec son siège pour signifier l'impuissance des députés à stopper l'accroissement de la pauvreté. Il revient aux Communes avec son siège le 29 avril 1998 à l'occasion d'un débat sur la mondialisation. » Pour d'autres interprétations de l'événement, voir le site de vigile.net.

Il faut également s'interroger sur l'intérêt généralisé qu'a suscité la « société civile » depuis 1989, tant de la part des chefs d'État que des ONG⁴⁰. À tel point qu'on a pu se demander dans les années 1990 si la « société civile » n'était pas en train de devenir un nouveau sujet historique moteur de l'Histoire, un sujet historique d'autant plus inattendu qu'il semblait être reconnu par l'ensemble des acteurs sociaux. En vérité, cet apparent consensus avait de quoi susciter notre réflexion. Depuis, certains acteurs sur le terrain s'inquiètent de la privatisation de la société civile par les entreprises. La définition de la société civile qui circule au niveau de la gouvernance mondiale est de fait si large qu'elle permet de réintégrer des acteurs qui composaient la société civile hégélienne⁴¹. Ainsi peut-on lire sur la page d'accueil de la rubrique consacrée à la société civile par la ZLEA le texte suivant signé par les « Ministres responsables du commerce des pays participant à la ZLEA » :

Nous reconnaissons et accueillons l'intérêt et les préoccupations exprimés par les différents secteurs de la société en relation à la ZLEA. Le secteur des affaires et autres secteurs productifs, du travail, de l'environnement et des universités ont été particulièrement actifs dans ce domaine. *Nous encourageons ces secteurs ainsi que les autres secteurs de la société civile*, à présenter leurs points de vue... (En ligne) (Mes italiques).

Il suffit à une entreprise de créer son organisme sans but lucratif pour qu'il soit admissible aux forums destinés à la société civile lors des grandes réunions internationales où se discute prétendument le « bien commun mondial » de sorte que ce type d'organismes est largement prédominant depuis le début des années 2000. Les débats, souvent vigoureux, qui ont entouré l'accréditation des ONG représentant la société civile au Sommet mondial sur la société de l'information illustrent les problèmes soulevés par la reconnaissance des acteurs autorisés à prendre part au débat public et l'enjeu plus global de légitimité politique qui découle des modes renouvelés *de facto* de la gouvernance.

⁴⁰ Observation faite d'abord dans le cadre d'un travail universitaire (non publié) sur les droits de la personne et le droit au développement.

⁴¹ Avec la mise en ligne des principales organisations intergouvernementales, il est facile aujourd'hui de vérifier qu'un bon nombre d'entre elles offrent maintenant une section « société civile ». Depuis la première version de ce chapitre, celui de l'ALENA n'affiche plus toutefois de section consacrée à la société civile.

Au sein de la société civile, ou à côté, les intellectuels occupent un rôle difficile à définir. Ceux et celles qui ont choisi de critiquer l'ordre de la globalisation économique semblent vouloir éviter à tout prix d'être désignés comme maîtres à penser ou « leaders » du mouvement altermondialiste et la spécificité de leur contribution reste à préciser. Le refus de parler au nom du mouvement était particulièrement marqué aux lendemains de la 2e édition du Forum mondial social de Porto Alegre en 2002, mais on peut le repérer déjà dans une interview accordée par Naomi Klein⁴² au gratuit montréalais *Voir avant le Sommet de Québec* de 2001:

Je ne suis pas et je ne veux pas devenir une leader, car il n'y a pas de chef mais plusieurs voix dans ce mouvement antimondialisation, ce qui constitue sa force. Après tout, je ne fais que mon travail : soulever les torts de la mondialisation et décrire le nouveau mouvement. (Klein citée par Chouinard, 2001, en ligne)

Cependant, cette apparente modestie aura peut-être été de courte durée si on en juge par la publicité entourant « Les Voix de la résistance » dans le cadre du 50e anniversaire du *Monde diplomatique* célébré le 8 mai 2004 (pour coïncider avec l'anniversaire de la Résistance française) et à laquelle Klein a participé. L'annonce diffusée sur la liste du *Monde diplomatique* se lisait comme suit :

A l'occasion du 50e anniversaire du Monde diplomatique, ***quelques-uns des plus grands intellectuels vivants de notre temps et certains des principaux animateurs des mouvements sociaux mondiaux***, venus des quatre coins de la planète, seront réunis, le 8 mai prochain, pour la première fois, pour parler de ce que signifie aujourd'hui le mot « résistance » [...] (Les caractères italiques et gras sont les miens.)

La déclaration de 19 intellectuels (dont l'un de mes enquêtés, Riccardo Petrella) produite au terme du FSM 2005, et connue sous le nom de *Consensus de Porto Alegre*, suggère un déplacement stratégique majeur depuis la première édition du FSM, où l'insistance était mise sur l'origine spontanée et populaire du mouvement (Petrella insistait en 2001 pour dire que Porto Alegre, ce n'était pas un mouvement d'intellectuels⁴³). Ce déplacement s'inscrit dans

⁴² Surnommée par le magazine féminin québécois *Châtelaine* « La papesse de l'antimondialisation ». Johnson (2001).

⁴³ «Au Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre, un bébé est né, on a pu entendre ses premiers cris. Ce n'est pas un échange entre intellectuels, c'est le cri d'un monde nouveau!» Petrella cité chez Berset (2001).

la tension générale qui oppose la tendance à privilégier l'esprit du FSM, tel qu'on le retrouve dans sa charte⁴⁴ et qui en consacrait le statut de public faible (c'est-à-dire consacré uniquement à la délibération) à la tendance promue notamment par Cassen (2004) du *Monde diplomatique* (et président d'honneur d'ATTAC France) et qui en appelle à une modification du processus, vers un public fort : « Repenser le « format » des Forums sociaux, passer à l'acte politique ». Mais l'ambiguïté du rapport des intellectuels au politique n'est pas nouvelle d'où l'hésitation de l'historien québécois Lamonde à considérer comme tels ceux qui faisaient de la politique partisane.

3.5.4 La quête du consensus

Enfin, au nombre des critiques portant sur le modèle habermassien de l'espace public, j'ai retenu celle qui remet en question la notion de consensus. Fraser fait valoir que ce qui apparaît être un consensus exprimé par l'opinion publique masque en réalité les conflits qui traversent la société en légitimant du même coup le pouvoir dominant, ce que Habermas avait reconnu lui-même tout en soulignant la co-incidence conjoncturelle de l'intérêt de classe et de l'intérêt général :

L'intérêt de classe est à la base de l'opinion publique. Mais durant cette période, il a dû objectivement coïncider avec l'intérêt général, au moins assez pour que cette opinion ait pu être considérée comme l'opinion publique, pour qu'elle ait pu apparaître comme résultat de l'usage que le public se faisait de la raison, et par conséquent comme rationnelle. [...] Sur la base de la domination continue d'une classe sur une autre, cette idéologie a néanmoins donné naissance à des institutions politiques qui ont admis comme leur sens objectif l'idée de leur propre dépassement [...]. (Habermas, 1978, p. 97)

S'appuyant sur les travaux menés en historiographie par Geoff Eley, qui tire une morale gramscienne de cette histoire, Fraser souligne que :

⁴⁴ À ce sujet, voir le site d'AlterUQAM et le texte du 11 mars 2005 : « Le FSM en 5 questions ».

[...] l'espace public bourgeois officiel fut le véhicule institutionnel d'une transformation historique essentielle portant sur la nature de la domination politique. Il s'agit du passage d'un mode de domination répressif à un mode hégémonique, d'un règne basé principalement sur le consentement et assorti d'une légère répression. L'important, est que ce nouveau mode de domination politique, comme l'ancien, assura à une couche de la société la possibilité de diriger les autres. L'espace public officiel fut donc – et demeure d'ailleurs – le premier site institutionnel de construction du consentement définissant le nouveau mode de domination, de nature hégémonique. (Fraser, 2005, 117-118)

Les observations d'Eley sont à rapprocher de critiques formulées sur l'espace public par différents chercheurs en communication, souvent en termes de fabrication d'adhésion. Plus précisément, ces critiques peuvent être formulées à l'endroit des techniques de communication politique comme chez Miège, qui récuse le rôle prétendu de ces techniques et en particulier des sondages tenus pour des reflets de l'opinion publique (1995b, p. 56). Plus anciennes et, pour ainsi dire, fondatrices, dans le cas de Bourdieu, du courant critique relatif à l'opinion publique, les observations de Pierre Bourdieu et Patrick Champagne ont fait école. À propos de l'enquête d'opinion et de la légitimité politique, Bourdieu écrivait :

Tel est l'effet fondamental de l'enquête d'opinion: constituer l'idée qu'il existe une opinion publique unanime, donc légitimer une politique et renforcer les rapports de force qui la fondent et la rendent possible. (1980, p. 224)

Faire l'opinion de Patrick Champagne offre en fait plusieurs similitudes avec l'article de Nancy Fraser publié en 1992, entre autres en ce qui a trait à l'histoire de certains termes courants en sciences politiques comme « privé » ou « opinion », mais son point d'arrivée est différent puisqu'il s'intéresse d'abord et avant tout au contexte français et plus particulièrement à la différenciation du champ politique. Il estime que « la notion d'opinion publique n'a rien à voir avec la science et tout avec la politique » et qu'elle est « nécessairement variable au cours de l'histoire parce qu'elle relève de la métaphysique et n'est que le sous-produit, historiquement déterminé du fonctionnement du champ politique » (Champagne, 1990, p. IV). Il entreprend la généalogie sociale de « l'opinion publique » en évoquant au passage celle du XVIII^e siècle, constituée de « l'opinion des élites intellectuelles et de la bourgeoisie de robe rendue publique pour légitimer leur propres revendications et affaiblir le pouvoir absolu royal » et qui ne pouvait alors s'opposer à une opinion publique

populaire, celle-ci n'existant pas sous une forme comparable. Reportant son attention à l'époque contemporaine, il entreprend :

[...] de montrer que ce qui existe en réalité, ce n'est pas l'« opinion publique », ni même « l'opinion mesurée par les sondages d'opinion », mais, en fait, un nouvel espace social dominé par un ensemble d'agents – les marchands de sondages, les politologues, les conseillers en communication et en marketing politique, les journalistes, etc. – qui utilisent des technologies modernes comme l'enquête par sondage, le minitel, les ordinateurs la radio et la télévision, etc. et donnent par là une existence politique autonome à une « opinion politique » qu'ils ont eux-mêmes fabriquée, en faisant simplement profession de l'analyser et de la manipuler, transformant du même coup profondément l'activité politique telle qu'elle se donne à voir à la télévision et telle qu'elle peut être vécue par les hommes politiques eux-mêmes. (1990, p. 30)

S'il faut donner raison à Champagne quand il déclare que l'opinion publique est une fiction statistique (les sondages et élections⁴⁵) reposant sur une fiction juridique (la démocratie), le contexte de la globalisation nous oblige néanmoins à revoir les préventions formulées par Champagne, Bourdieu, Miège, ou Fraser à l'égard de la recherche du consensus. D'une part, il est vrai que la quête du consensus au sein des États participant aux négociations de libre-échange arrive mal à dissimuler les difficultés que présente la conciliation d'intérêts divergents entre la minorité des pays développés et la majorité des pays peu ou pas développés, particulièrement marqués dans le cadre de l'accord de l'OMC. On peut dire que de ce point de vue, les critiques sur la possibilité d'en arriver à un consensus se révèlent exactes. En revanche, lorsque vient le temps de signifier leur opposition, il arrive que différents acteurs choisissent de faire front commun et de présenter un discours consensuel minimal. C'est ce qui semble s'être passé lors du passage de l'anti à l'altermondialisation officiellement décrété lors du Deuxième Forum Social Mondial de Porto Alegre en 2002. En d'autres mots, parmi ceux et celles qui rejetaient hier le consensus apparent, il en est beaucoup qui ont appelé les militants et organisations altermondialistes à « monter en rangs unis et non dispersés ». Les dissensions qui ont fait jour lors de l'édition tenue à Mumbai en 2004 suggèrent toutefois qu'il s'agissait là d'une stratégie plutôt que d'un consensus durable et mondial. Derrière cette stratégie, se trouvent peut-être des intellectuels, ce que semble

⁴⁵ Au sujet des sondages et du marketing politique, on pourra lire Dominique Carré et Roger Delbarre (2003).

appuyer le *Consensus de Porto Alegre* adopté l'année suivante (2005) par une vingtaine d'intellectuels et qui a été évoqué un peu plus avant.

3.6 Conclusion. Intellectuels et espace public

Les remarques de Bernard Andrès, de Fernande Roy et d'Yves Gingras sur la nécessité d'ouvrir la définition de l'intellectuel et du politique sont particulièrement éclairantes lorsque vient le temps de préciser le lien entre les intellectuels et l'espace public. Il m'apparaît d'ailleurs que dans le contexte de la globalisation, cette conception élargie du politique s'impose encore davantage. J'ajoute que l'on pourrait sans doute substituer au terme « politique » celui de « bien commun », plus facile à appliquer au contexte de la globalisation que la distinction entre *le* politique et *la* politique, souvent mise de l'avant pour aborder le rôle des intellectuels à l'échelle nationale, opposant une position « au-dessus de la mêlée » à une position partisane et figeant l'intellectuel sous les traits du modèle français détaché des considérations relatives à l'émergence d'un État-Nation et prétendument dépositaire de l'universel.

Pour bien saisir la portée heuristique du concept d'espace public, il faut sans doute retourner au concept original de *Öffentlichkeit*, qui signifie publicité, au sens de « rendre public ». Dans le contexte de l'émergence de la sphère publique bourgeoise, cela impliquait de mettre un terme au régime du *secret*, qui présidait jusque là aux affaires de l'État. De sorte que la notion de sphère publique, comme le souligne Tremblay (à paraître) :

consiste essentiellement en une divulgation, une publicisation de dossiers d'intérêt général auparavant tenus secrets et en un débat public ayant pour objet la recherche du bien commun. La *publicisation* bourgeoise transforme en chose publique ce que le pouvoir royal considérait comme sa prérogative personnelle.

La publicité rendait possible la production d'une opinion publique, c'est-à-dire non secrète et cette production empruntait différents canaux, comme nous l'avons déjà vu plus tôt. Elle n'était possible elle-même qu'avec l'avènement de la démocratie, qui allait connaître différents soubresauts en France et qui, en renaissant avec la Troisième République, allait rendre possible à son tour la naissance des intellectuels, c'est-à-dire d'individus « en droit de revendiquer un pouvoir et une position à part dans la société démocratique, surtout s'il[s] se

rattache[nt] à l'université » et qui allaient inventer de « nouvelles formes d'intervention politiques, c'est-à-dire précisément des modes d'action « intellectuels » (Charle, 1990, p. 230). Éloignés du pouvoir mais détenant un nouveau capital symbolique en bonne partie reconnu à l'université, ceux qui allaient devenir « les Intellectuels », le sont devenus dans l'espace public de l'époque.

Pour revenir aux travaux de Fraser, les intellectuels sont intervenus alors au sein d'un public faible, habilité seulement à discuter des affaires publiques, ou du bien commun, alors que les élites traditionnelles auxquelles ils s'opposaient (les militaires et les politiques) avaient pu agir jusque là au sein du public fort, c'est-à-dire avec le pouvoir. C'est donc en partie la question de l'autorité déléguée au peuple souverain qui se trouve en creux dans l'histoire des intellectuels français, histoire, qui, comme le souligne Yvan Lamonde (1998), allait influencer le monde occidental, grâce au progrès des moyens de communication, du transport et du catholicisme.

Plus près de nous, le « silence » des intellectuels québécois ainsi que celui des intellectuels français s'expliquerait non seulement par un engagement qui se ferait plus *prudent*⁴⁶ en termes de prise de position politique, mais qui prendrait également de nouvelles formes, ce que Fortin vue plus tôt appelait les *modes d'intervention*. D'autres encore vont jusqu'à parler de « mutation identitaire » (ce qui n'est pas si loin d'une des conclusions de Fortin selon laquelle tout le monde aujourd'hui est intellectuel) : aux clercs et lettrés d'autrefois se seraient substitués les « cheveu-légers, vedettes du petit écran » (Pelletier, 2000b) et autres *fast-thinkers* (Bourdieu).

⁴⁶ J'emprunte le qualificatif aux chercheurs français ayant travaillé sur les intellectuels français et la (première) Guerre du Golfe. Voir notamment Duranton-Cabrol (1997).

Au bout du compte, on ne sait plus très bien si c'est le discours (positionnement plus ou moins affirmé), les supports de diffusion (l'écrit vs la télévision) ou les origines socioprofessionnelles des intellectuels (philosophes, écrivains, artistes, « french doctors ») qui ont changé. On ne sait pas davantage s'il reste quelque chose de l'ordre du pouvoir d'influence des intellectuels. Peut-être Jacques Pelletier a-t-il raison lorsqu'il écrit que « l'évolution de l'intellectuel a suivi une courbe descendante » (2000b, p. 373) ? Peut-être Georges Leroux (2004), interviewé par Marie-France Bazzo sur le rôle des intellectuels, s'inquiète-t-il à juste titre de la raréfaction des endroits où un intellectuel peut intervenir et être entendu des politiques ? Mais dépossédé éventuellement de son capital symbolique, l'intellectuel peut encore prendre part au débat démocratique, comme l'y invite Pelletier :

les intellectuels, malgré tout, peuvent être utiles notamment, en tant que citoyens préoccupés par cette dérive du débat démocratique. Ils peuvent et doivent sur leurs propres bases, de leur propre initiative, soumettre des analyses, des propositions, suggérer des solutions, à partir de leur conception de l'homme et du monde, de leurs valeurs. (2000b, p. 374)

Si comme le précise Tremblay (à paraître), « Aujourd'hui encore, la publicisation porte à l'attention et à l'appréciation de tous les citoyens ce que le pouvoir préférerait traiter en cercles plus restreints de spécialistes et de décideurs », les intellectuels, comme tous les autres citoyens, sont invités à intervenir. Et plusieurs le font.

J'ai choisi d'examiner les interventions des intellectuels du point de vue des intéressés, c'est-à-dire en termes de stratégies, en posant mon regard plus particulièrement sur les stratégies organisationnelles, les stratégies de diffusion et les stratégies discursives. Les intellectuels retenus l'ont été à partir d'une définition reposant sur leur fonction, comme je l'explique plus longuement dans le chapitre suivant, qui porte sur la méthodologie de ma recherche doctorale.

CHAPITRE IV

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

4.1 Introduction

Dans ce chapitre consacré à la méthodologie, on trouvera mes objectifs, mes questions et sous-questions (4.2), la définition des intellectuels que j'ai utilisée (4.3), le corpus de ma recherche (4.4.), les techniques d'enquête (4.5) et les informations relatives au codage. Mes lecteurs jugeront peut-être que j'ai consacré de nombreuses pages au chapitre de méthodologie, c'est que je l'ai abordée dans son acception française. Elle ne se résume donc pas au détail des techniques d'enquête utilisées mais tente de soulever des enjeux épistémologiques. C'est ici entre autres que j'introduirai la définition des intellectuels à laquelle j'ai travaillé pendant plusieurs mois.

4.2 Les objectifs, questions et sous-questions de recherche

Ma recherche doctorale a porté sur les intellectuels et la globalisation. Plus précisément, j'ai cherché à observer les interventions des intellectuels dans le double contexte de l'accélération de la globalisation économique et du discrédit des intellectuels. Mes question centrale et sous-questions se lisaient comme suit :

Question centrale

Quelles sont les stratégies de publicisation (ou d'occupation de l'espace public) des intellectuels critiques de la globalisation telles qu'on peut les observer chez une vingtaine d'auteurs québécois ou européens ?

Sous-questions

Quelles sont les stratégies organisationnelles des intellectuels critiques de la globalisation telles qu'on peut les observer chez une vingtaine d'auteurs québécois ou européens ?

Quelles sont les stratégies de diffusion des intellectuels critiques de la globalisation telles qu'on peut les observer chez une vingtaine d'auteurs québécois ou européens ?

Quelles sont les stratégies discursives des intellectuels critiques de la globalisation telles qu'on peut les observer chez une vingtaine d'auteurs québécois ou européens ?

Par ma recherche, j'ai également voulu offrir une proposition de parcours scientifique abordant les intellectuels comme objet de recherche de la communication. Le parcours proposé est balisé par le concept d'espace public, utilisé dans les approches sociopolitiques de la communication, auquel j'ai associé la notion d'engagement afin de démontrer comment l'un et l'autre étaient indissociables du modèle « français » de l'intellectuel dont j'ai cherché à observer les incarnations contemporaines.

4.3 Définition des intellectuels

Ce modèle se caractérise non pas par une fonction professionnelle (ce ne sont pas tous des écrivains), ni par une notoriété exceptionnelle (ce ne sont pas tous des prix Nobel), ni par un positionnement politique défini (ce ne sont pas tous des intellectuels de gauche), mais bien par la conjonction des trois registres (social, culturel, politique), comme l'a bien démontré Christophe Charle dans son livre *Naissance des « intellectuels »*. Cette délicate combinaison explique pourquoi on ne saurait définir l'intellectuel une fois pour toutes. Une bonne part du travail théorique a consisté en allers-retours entre la lecture d'ouvrages appartenant aux corpus polémiste ou scientifique, la théorisation, le travail sur la grille d'entretien et la délimitation de mon terrain afin d'en arriver entre autres objectifs à décrire l'intellectuel que je cherchais à étudier.

Il ou elle se présente avec quatre caractéristiques, caractéristiques dont j'ai eu l'occasion de discuter avec des chercheurs, des personnes venues écouter mes conférences et avec mes enquêtés. Je me sens donc maintenant à l'aise de les soumettre à l'attention des chercheurs

en histoire ou en sociologie qui s'intéressent aux intellectuels, de même qu'à toute personne qui s'intéresse aux intellectuels sans pour autant en faire un objet de recherche. Dans ce qui suit, j'ai intégré les principales sources de la définition à laquelle je suis arrivée.

Les quatre caractéristiques sont les suivantes :

Un ou une intellectuelle est une personne dotée d'une certaine notoriété (registre culturel). Le terme *notoriété*, emprunté au *Plaidoyer pour les intellectuels* de Sartre, est employé par les historiens essentiellement. Les sociologues bourdieusien parlent plutôt de « capital symbolique », qu'ils distribuent en différentes espèces¹. En fait, pour les bourdieusien, le terme notoriété est souvent péjoratif et renvoie à la reconnaissance décernée par les médias, ce que Rieffel appelle la légitimité élargie. En utilisant le terme notoriété, j'ai choisi un mot de sens commun, que je pourrai au besoin qualifier pour préciser la nature de l'autorité qui consacre la notoriété, sans importer la tendance normative privilégiant les modes de reconnaissance interne ou légitimité restreinte (Rieffel). Par exemple, on pourrait parler de notoriété scientifique ou de notoriété médiatique.

Pour « décerner » à mon tour cette notoriété au sens large, j'ai établi qu'un ou une intellectuelle devait avoir publié un livre, seul ou en collaboration avec d'autres auteurs, ce qui suppose une reconnaissance minimale (de la part d'un éditeur) et la maîtrise du système sémiotique dominant (le langage verbal écrit) dont j'ai parlé dans le chapitre précédent. Je ne me limite donc pas à ce que Régis Debray appelle la « Haute Intelligentsia », c'est-à-dire « l'ensemble de personnes socialement fondées à publier une opinion individuelle concernant les affaires publiques, indépendamment des procédures civiques régulières auxquelles sont astreints les citoyens ordinaires » (Debray, 1979, p. 44 cité chez Rieffel, 1993, p. 16), la frontière distinguant la « Haute Intelligentsia » et la « Basse intelligentsia » étant « la faculté qu'a ou non chaque membre d'accéder aux moyens de diffusion de masse » (Debray, 1979, p. 4 cité chez Rieffel, 1993, p. 16). Pas plus que je ne désire qualifier le type

¹ Dans *Homo Academicus* (1984), Bourdieu a proposé différents types de notoriété : la notoriété intellectuelle (qui signifie, dans ce cas, notoriété médiatique), le prestige scientifique, le pouvoir universitaire, etc. et établi une série d'indicateurs correspondants.

de notoriété dont devrait faire preuve un intellectuel, contrairement à Winock et Julliard, qui écrivent :

Mais qu'est-ce donc qu'un intellectuel ? Un homme ou une femme, nous l'avons dit, qui applique à l'ordre politique une notoriété acquise ailleurs. Mais « ailleurs » signifie-t-il n'importe où ? Quand il s'agit des lettres, des sciences et des arts, pas de difficulté. Mais un chanteur, un sportif, un couturier qui signent des pétitions sont-ils des intellectuels ? Les responsables de ce dictionnaire en ont discuté, souvent avec passion. S'ils ont finalement écarté cette acception du vocable, c'est parce que même sous sa forme la plus extensive, il continue d'évoquer une activité de l'esprit. Un intellectuel n'est pas seulement un signataire de pétition; c'est un homme ou une femme qui, à travers cette activité, entend proposer à la société toute entière une analyse, une direction, une morale que ses travaux antérieurs le qualifient pour l'élaborer. (Julliard et Winock, 1996, p. 12)

Entre l'idée d'identifier un intellectuel par son type de notoriété et celle de le faire par sa fonction, on aura compris que j'ai choisi la seconde, désireuse non seulement d'observer comment elle est exercée aujourd'hui mais aussi de voir si le type de notoriété est en train de changer. Je réserve toutefois cette partie de l'analyse à des travaux ultérieurs.

Un ou une intellectuelle intervient dans l'espace public, ou pour le dire plus simplement, publiquement. Mais les endroits pour intervenir publiquement sont de nos jours fort nombreux. L'université, les réunions militantes, la presse écrite, les sites Web, la télévision, la radio, la presse culturelle, les *teach in* sont autant d'espaces publics. Le verbe « intervenir » et le nom « intervention » ont été choisis en lieu et place des termes « engagés » et « engagement » pour éviter d'importer le contenu des figures traditionnelles d'engagement françaises ou québécoises, les amalgames dont j'ai parlé dans le chapitre précédent. Le terme intervention est du reste de plus en plus utilisé. Le lien entre l'espace public et les intellectuels a été exposé dans le chapitre précédent à partir de l'approche habermassienne mais la démonstration pourrait aussi bien s'appuyer sur la recherche portant sur les intellectuels puisque, comme le soulignent Brunet et Lanthier :

L'inscription sociale de l'intellectuel est inexorablement tributaire du réseau de communication auquel l'intellectuel a accès. Tous les intellectuels ont utilisé les médias de leur époque : à défaut de leur existence, ils les ont créés : journaux, revues, rassemblements populaires, commissions publiques. Le livre, le tract, la brochure, la radio la télévision sont les moyens privilégiés d'action de l'intellectuel. (Brunet et Lanthier, 2000, p. 17)

Un ou une intellectuelle intervient sur des questions d'ordre social ou politique. Les historiens ont tendance à limiter les sujets d'intervention au politique, ce qui occasionne des débats sur la distinction à faire entre *le* et *la* politique et restreint les interventions des intellectuels, en mémoire de figures existant à l'époque où le champ intellectuel n'avait pas encore conquis son autonomie. Étant donné l'importance de Bourdieu, à la fois comme figure de l'intellectuel et chercheur sur les intellectuels, il m'apparaît qu'il faut aussi ajouter les questions *sociales* pour rendre compte de la manière bourdieusienne de répondre à la commande de Foucault concernant l'intellectuel spécifique. La combinaison : « questions d'ordre sociale ou politique » me semble pertinente aussi parce qu'elle est une autre manière de parler du *bien commun* et de répondre aux critiques faites sur la séparation que Habermas voulait étanche entre le privé et le politique. Les questions d'ordre social englobent en effet beaucoup de questions « privées » (liées par exemple à la condition féminine) et laissent la porte plus largement entrouverte aux revendications des sans-voix. J'ai néanmoins évité l'expression « bien commun » parce que le bien commun est au cœur de projets politiques et théoriques en cours à l'heure actuelle, ce qui confère à l'expression une objectivation que je souhaite éviter. Dans d'autres contextes, le sujet d'intervention pourrait être aussi la religion, mais dans les contextes séculiers du Canada, du Québec et de l'Europe occidentale, la religion est traitée comme une question sociale ou politique. Dans le cadre de ma thèse, j'ai circonscrit l'objet d'intervention au dossier de la globalisation parce qu'il m'a semblé susceptible de recouper les rôles que l'on prête le plus souvent aux intellectuels (dans le contexte de la modernité), à savoir l'élaboration des mythes fondateurs de la nation et la défense de l'universel. Si comme l'indique Fortin (1993), l'intellectuel est un définiteur de situation, il devient difficile de circonscrire celle-ci aux frontières nationales, comme le font pourtant Brunet et Lanthier quand ils déclarent : « l'intellectuel est celui, qui sans nécessaire proclamation de son titre, affirme publiquement ses idées tout en cherchant à rallier le plus grand nombre à sa cause, *au nom de la sauvegarde de l'identité nationale.* » (2000, p. 16, mes italiques). En principe désormais, les mythes fondateurs devraient être ceux du monde engendré par la globalisation et la défense de l'universel, si souvent décriée, devrait tenir compte de la diversité.

Enfin, **un ou une intellectuelle intervient à partir d'un positionnement idéologique explicite** et c'est en cela que sa démarche se distingue de celle qu'il peut avoir comme chercheur ou expert. Certes, tout individu a un système de valeurs, mais dans la démarche intellectuelle, il est mis de l'avant, bien visible et intégré à l'argumentaire. C'est à partir du droit au plein emploi qu'un tel dénoncera la fermeture d'une usine; c'est à partir de la prépondérance accordée à la croissance économique qu'un autre applaudira la non-intervention de l'État dans le même dossier. Historiquement, le modèle français de l'intellectuel a été associé à certaines valeurs, notamment des valeurs kantienne de vérité, justice et liberté, puis aux droits de l'homme appréhendés en un tout indifférencié confondant droits civils et politiques et droits économiques et sociaux ou pire encore, droit humanitaire... En raison des amalgames évoqués dans le chapitre précédent, le mythe de l'universel et de l'intellectuel dépositaire et défenseur de cet universel est encore vivace comme en font foi certaines définitions normatives de l'intellectuel, y compris chez Bourdieu, qui adhérait à cette vision de l'intellectuel et de sa mission universelle, qu'il appréhendait toutefois comme un mythe :

[même s'il est encore trop grand pour les plus grands des intellectuels, le mythe de l'intellectuel et de sa mission universelle, est une de ces ruses de la raison historique qui font que les intellectuels les plus sensibles au profit d'universalité peuvent être conduits à contribuer, au nom de motivations qui peuvent n'avoir rien d'universel, au progrès de l'universel. (Bourdieu, 2004, p. 40)

Je préfère pour ma part garder le dossier d'intervention bien ouvert, même si dans le cadre de ma recherche, j'ai construit un terrain relativement homogène en termes idéologiques, c'est-à-dire par des individus ayant exprimé un point de vue défavorable à la globalisation économique.

4.4 Mon corpus (mes enquêtés)

Les critères qui ont servi à la sélection des enquêtés comprennent les quatre caractéristiques définissant les intellectuels ainsi que les précisions relatives au positionnement (défavorable), au dossier (la globalisation économique) et à la publication. S'ajoutent des critères pratiques, comme la disponibilité des interlocuteurs, où a pu entrer en jeu ce qu'on

pourrait appeler un effet de réseau. Je voulais également rencontrer des intellectuels provenant d'Europe et d'autres du Québec et je voulais compter, parmi mes enquêtés, des femmes.

Mon échantillon

La première difficulté que j'ai dû affronter pour défricher mon objet de recherche avec les outils sociopolitiques de la communication a d'abord été d'en arriver à définir les intellectuels, en tenant compte des approches existantes en histoire et en sociologie, tout en mettant en valeur l'éclairage que pouvait y apporter ma discipline. Ce point réglé (voir plus haut), il a fallu trouver comment construire mon échantillon.

En sociologie des intellectuels, on procède en étudiant « l'intellectuel en acte », que j'ai brièvement introduit dans le chapitre portant sur l'engagement. Il s'agit d'identifier un acte public, un moment, une intervention à partir de laquelle on remonte vers les intellectuels, dont on étudie les trajectoires en vue d'en arriver à mettre à jour la structuration du champ intellectuel. Les actes retenus sont presque toujours des pétitions qui ont été présentées comme antagonistes dans les médias, par exemples : une pétition associée aux Dreyfusards et une autre aux anti-Dreyfusards dans *Naissance des « intellectuels »*; une pétition d'appui à Nicole Notat (la présidente d'un syndicat acceptant le Plan Juppé) et une pétition d'appui aux grévistes refusant le Plan Juppé, dans *Le « décembre » des intellectuels français*.

Les historiens politiques vont plutôt choisir de travailler à partir d'individus, dont ils deviendront en quelque sorte les spécialistes. Ceux qui travaillent en histoire culturelle, comme Yvan Lamonde au Québec, peuvent combiner différents objets de recherche, comme les idéologies, la presse écrite et des écrivains. Pratiquant l'historiographie, leur démarche est celle d'érudits, c'est-à-dire qu'ils cherchent d'abord à accumuler la documentation nécessaire (les matériaux) à l'analyse des problématiques qu'ils traiteront par la suite.

La proposition méthodologique de Charle pour l'histoire comparée des intellectuels a suscité mon intérêt parce que je souhaitais étudier des intellectuels appartenant à des contextes sociopolitiques différents, mais la centralité qu'elle accordait à l'autonomie, je souhaitais l'accorder plutôt à l'espace public. Je voulais en quelque sorte observer mon objet de recherche par l'autre bout de la lorgnette. Charle avait démontré que les intellectuels étaient

devenus « Les Intellectuels » en intervenant dans les médias, je voulais savoir ce qui arrivait aux intellectuels qui n’y intervenaient plus. Je me demandais entre autres si l’Internet pouvait constituer, comme la presse écrite au XIX^e siècle, cette porte entrouverte par laquelle les intellectuels du pôle dominé arriveraient à s’engouffrer dans l’espace public, devenant des interlocuteurs qui comptent. Les intellectuels critiques de la globalisation, peu diffusés dans les médias, allaient-ils profiter de la crise de légitimité des instances politiques provoquée par la globalisation, particulièrement nette lors du Troisième Sommet de la ZLEA tenu à Québec en 2001, pour occuper l’espace public ?

Je savais bien que ma thèse n’apporterait que quelques éléments de réponse à une aussi vaste question dont on ne saura véritablement que dans quelques années, voire deux ou trois décennies, si elle constituait vraiment un enjeu témoignant de mutations profondes. Aussi me suis-je efforcée de constituer un échantillon à partir duquel je pourrais décrire un premier panorama des interventions faites par des intellectuels critiques de la globalisation, interventions en ligne mais aussi dans les autres espaces publics. Il sera possible ensuite de découper la recherche pour en examiner des aspects plus précis, voire des figures en émergence comme celle de l’intellectuel carnetier², mais pour l’heure, je devais affronter les difficultés inhérentes aux objets de recherche contemporains. Comment choisir un dossier, un lieu, un évènement à partir duquel on pourra cristalliser un objet de recherche et surtout une mutation que l’on pense en train de se produire sous nos yeux ?

La proximité est si grande dans mon cas (1994-2005) qu’il n’a pas été possible, au moment où je souhaitais le faire, d’identifier cet évènement³ ou ce dossier auquel auraient répondu des intellectuels québécois et européens. Peut-être n’en sommes-nous pas encore arrivés à cette « société civile globale » dont on parle tant ? J’avais d’abord travaillé pendant quelques mois sur le dossier de l’éducation et l’AGCS, mais je n’arrivais pas à trouver, du côté

² Les blogues ou weblogs pourraient bien être la première véritable forme d’intervention en ligne des intellectuels, en effet. Pour l’étudier, j’ai entrepris de conceptualiser la « notoriété en ligne », mais cet aspect de mes travaux ne sera pas traité ici.

³ Il existe peut-être maintenant, mais il a eu lieu à quelques mois de la fin de ma recherche et il était trop tard pour reconstituer mon terrain. Il s’agit du 50^e anniversaire du *Monde diplomatique* célébré en mai 2004, mettant de l’avant les « voix de la résistance ». J’ai cependant enregistré la majeure partie des conférences comme matériaux de futures recherches. À suivre donc. On n’y trouve toutefois aucun intellectuel québécois, mais une Canadienne : Naomi Klein.

québécois, des intellectuels intervenant sur la question en nombre comparable⁴. Puis, j'ai fait des recherches pour trouver un événement lié à la critique de la globalisation réunissant un certain nombre d'intellectuels québécois et européens, mais les documents officiels des grandes réunions comme les Forums Sociaux Mondiaux ne mettaient pas en lumière la contribution des intellectuels⁵, au point où j'en suis venue à l'hypothèse que le peu de visibilité des intellectuels lors des FSM a pu être une stratégie consciente, visant à mettre de l'avant « la société civile » ou « les peuples », considérée comme un acteur plus légitime que les intellectuels. J'ai travaillé ensuite exclusivement sur des auteurs ayant publié des articles évoquant les accords commerciaux de l'OMC, de l'ALENA ou de la ZLEA dans *Le Monde diplomatique*. Le poids des auteurs français était démesuré et je tenais à inclure davantage d'intellectuels québécois.

J'eusse été sociologue que j'aurais certainement décidé d'abandonner le volet comparatif, mais le fait de proposer une première incursion en communication m'offrait l'avantage de ne pas avoir encore de terrain prédécoupé et j'ai donc fait le pari de constituer un terrain dont l'homogénéité n'était pas parfaite. Certes, il se compose de 19 personnes répondant aux critères déjà mentionnés en termes de caractéristiques définissant l'intellectuel, de dossier d'intervention (la globalisation économique), de publication et de positionnement critique, mais ils n'ont pas tous publié dans *Le Monde diplomatique* (6 ne l'ont pas fait), signé une même pétition ou participé au même Forum Social Mondial, comme on pourrait s'y attendre si ma recherche avait été menée en sociologie des intellectuels. Une vingtième personne sort un peu des rangs (Michel Éliard) puisqu'il s'agit d'un auteur qui intervient sur l'un des thèmes de l'altermondialisation (l'éducation) mais refuse de s'associer au mouvement altermondialiste, estimant que les intentions sont bonnes, mais la cible, mauvaise. J'ai pensé qu'il serait intéressant de voir comment un auteur français, ayant été formé par Bourdieu et

⁴ Depuis quelque temps toutefois, l'éducation semble soulever plus d'intérêt, comme en témoigne un groupe de sensibilisation mis sur pied récemment et auquel participe un de mes enquêtés : Normand Baillargeon. Le groupe fait porter ses actions sur la réforme québécoise mais elle n'est évidemment pas sans lien avec ce qui se passe ailleurs.

⁵ L'édition 2005 du Forum Social mondial tenue à Porto Alegre au terme de laquelle 19 intellectuels en vue ont rédigé le Consensus de Porto Alegre, en réponse au Consensus de Washington, aurait bien fait l'affaire d'autant que l'un de mes enquêtés y participe (Riccardo Petrella), mais j'avais déjà terminé mes entretiens et analysé une partie de mes résultats.

Passeron, résolument à gauche et intervenant régulièrement dans différents espaces publics, pouvait le faire sans s'arrimer à la caravane altermondialiste.

D'un autre côté, mon terrain ne répond pas non plus à la façon de pratiquer l'analyse du discours en communication. Plus centrée sur le thème ou sur l'idéologie des discours à l'étude, cette approche de l'analyse du discours aussi utilisée par les politologues, consiste à établir un éventail de positionnements idéologiques à partir d'une typologie d'acteurs prédéfinie. On cherche à voir qui dit quoi, sans accorder par exemple de l'importance aux supports *per se*, la littérature grise constituant souvent le matériau de base. Au moment de traiter du discours, on se préoccupe alors davantage des idées que de la manière dont elles sont énoncées. Peut-être évoquera-t-on tout au plus des questions de style ou le réseau métaphorique. Je souhaitais plutôt étudier des stratégies discursives propres aux intellectuels et l'analyse du discours ainsi effectuée ne me paraissait pas suffisamment spécifique.

Cela dit, j'ai quand même été sensible aux suggestions de mon directeur d'inclure, dans mon corpus, des intellectuels dont les idées sur la globalisation étaient moins critiques et j'ai entrepris certaines démarches pour en rencontrer. Je me suis butée à deux difficultés : la transformation de l'intellectuel en expert; et les filtres administratifs lourds. Un intellectuel se transforme en expert quand son discours n'expose plus son positionnement idéologique ou lorsqu'il ne s'exprime plus en son nom personnel. Quant aux « filtres administratifs lourds », ils accusent poliment réception de votre demande mais vous indiquent que la personne en question ne sera pas disponible aux dates proposées. En clair, votre destinataire n'a jamais reçu et ne recevra jamais votre demande. Par opposition, un « filtre administratif léger » pourrait faire suivre votre demande et vous communiquer la réponse de la personne que vous cherchiez à joindre.

Il m'est donc apparu que mon intérêt pour les intellectuels non médiatiques, ou à tout le moins ceux qui s'opposaient au discours dominant largement favorable à la globalisation, correspondait à un devis de recherche plus réaliste que si j'avais conservé l'idée d'y aller avec le spectre continu des positions idéologiques, incluant ceux qui, favorables aux positions de l'État, n'avaient pas de mal à se faire entendre dans l'espace public médiatique ou dans l'espace public politique. Je me suis donc concentrée sur des intellectuels

intervenant globalement dans *l'advocacy public sphere* (Dahlgren); toutefois, comme certains refuseraient le qualificatif d'anti ou même d'altermondialistes, je conserve la formulation un peu laborieuse de « intellectuels critiques de la globalisation ».

Pourquoi ne pas me restreindre alors aux « intellectuels critiques » ? Parce que ce n'est pas forcément la même chose. En français, le mot « critique » peut désigner aussi bien la *distance* que la *désapprobation*. Il peut arriver que les deux positions se confondent mais pas forcément, aussi convient-il de les distinguer. Si l'on retient le sens de distance (tenir ses distances), il faut préciser par rapport à quoi. Un intellectuel peut-il garder ses distances de tout parti, de toute cause ? Je ne crois pas. Un ou une intellectuelle peut garder ses distances par rapport au politique ou à d'autres acteurs (comme l'Église, ou le mouvement syndical), mais il ne lui est pas possible de garder ses distances par rapport à des principes ou à une idéologie. En vérité, une position de distanciation absolue conduirait à un diagnostic indifférencié dont le bilan serait neutralisé (« la globalisation a du bon et elle a du mauvais »). Or, un « intellectuel » ne fait pas « la part des choses », il adopte un parti pris explicite et c'est en fonction de ce parti pris qu'il intervient sur les questions en débat. La distance doit donc se mesurer à l'égard du politique ou des autres acteurs sociaux et non à l'égard des différentes idéologies puisqu'un parti pris suppose un ensemble de valeurs, un positionnement idéologique. Or, on comprendra qu'il ne m'était pas possible de délimiter mon corpus sur la base d'intellectuels qui garderaient leurs distances vis-à-vis du politique ou des autres acteurs sociaux. Même en m'en tenant au politique, c'est-à-dire en me limitant à la position d'opposition aux pouvoirs publics (le sens donné entre autres par Jacques Pelletier à l'intellectuel critique⁶), sans évoquer les autres acteurs sociaux, je ne peux pas présumer que tous les intellectuels qui sont intervenus contre la globalisation répondent à ce critère. Il est possible en effet que les intellectuels du Brésil ou du Venezuela soient plutôt sympathiques à leur gouvernement, ce qui ne les empêcherait pas d'être défavorables au processus actuel de la globalisation. Or, c'est la position des intellectuels vis-à-vis de la

⁶ Au sujet de l'ensemble des intellectuels professionnels ou « agents impliqués à quelque titre que ce soit dans la vie de l'esprit », Pelletier s'interroge : « En assumant-ils pour autant le statut et la fonction au sens où on l'entend habituellement, c'est-à-dire comme intervenants dans la vie sociale et politique qui exercent une fonction critique à l'égard des pouvoirs publics ? » Pelletier (1997, p.15)

globalisation qui est à l'origine de ma recherche et non leur position à l'égard de leur gouvernement.

Aux fins de ma recherche, c'est donc la désapprobation du processus actuel de la globalisation économique qui m'a permis de constituer mon corpus, et non la distance ou l'autonomie des intellectuels vis-à-vis du pouvoir. Une distance ou une autonomie dont il aurait été prématuré de juger au départ de ma recherche, mais à laquelle je reviendrai lorsque je rendrai compte des stratégies organisationnelles déployées par mes enquêtés. J'ajoute que le fait de travailler sur des intellectuels adoptant une position relativement marginalisée dans « l'espace public dominant » (Dahlgren) s'inscrit également dans la continuité de mes réflexions sur les mouvements sociaux et plus précisément sur la constitution d'un contre-discours ou discours d'opposition (Aubin, 2003).

Après avoir fermé mon corpus sur les intellectuels critiques de la globalisation, au sens où je viens de le préciser, je l'ai ouvert à l'ensemble des prises de position relatives à l'OCDE, aux accords commerciaux de l'OMC, de l'ALENA et de la ZLEA, plutôt que de me limiter à celles qui concernaient un dossier précis (l'éducation).

Les lieux de repérage

Mon corpus s'est constitué de la façon suivante. J'ai identifié mes premiers enquêtés lors de la recherche comparative menée à Paris sur le discours d'opposition à la globalisation des marchés de la formation (Nico Hirtt, Gérard de Séllys, Riccardo Petrella, Philippe Quéau, Normand Baillargeon, Michel Freitag); intégré la référence suggérée par un collègue du GRICIS, dont le mémoire de maîtrise avait porté sur l'éducation et les nouvelles technologies⁷ (Michel Éliard); dressé une liste de 150 auteurs ayant publié des textes dans *Le Monde diplomatique* sur les accords commerciaux dont j'ai sollicité tous les auteurs québécois⁸ (Jean Tardif, Dorval Brunelle, Sylvie Paquerot) et un certain nombre d'auteurs français pour lesquels j'avais des contacts (Christian Laval, Philippe Rivière, Louis Weber,

⁷ Il s'agit de Stéphane Thellen.

⁸ À l'exception des Brodeur et Henrichon parce qu'ils faisaient suivre leur signature du nom d'ATTAC Québec et que leur article présentait d'abord et avant tout le mouvement. J'ai appris depuis que le travail « d'édition » réalisé par *Le Monde diplomatique* avait soulevé de vives controverses chez les militants québécois.

Franck Poupeau, Monique Chemillier-Gendreau, Dominique Wolton); sollicité deux entretiens lors de mes séjours à Paris (Serge Halimi et Gérard Mauger); et enfin, intégré à mon corpus deux incarnations de la figure de l'intellectuel engagé québécois parce qu'elles m'apparaissaient incontournables pour qui cherche à observer d'éventuelles mutations du champ intellectuel (Guy Rocher, Gérard Bouchard). À l'exception d'Éliard, qui remet en cause la problématisation mise de l'avant par le mouvement altermondialiste, tous sont intervenus pour marquer leur désapprobation de la globalisation, même si peu d'entre eux y consacrent leurs recherches. Le cas de Gérard Mauger offre aussi certaines particularités. C'est au moment de notre rencontre que je lui ai demandé d'enregistrer notre échange, constatant sur place l'éclairage que ses propos pouvaient apporter à ma compréhension de l'engagement intellectuel français contemporain, et en particulier de l'effet du mouvement social de 1995.

4.5 Les techniques d'enquête

Deux techniques d'enquête ont été utilisées : l'entretien et l'analyse de textes.

4.5.1 L'entretien

Une trentaine d'entretiens ont été réalisés à Montréal, à Paris, à Douai, à Toulouse et à Bruxelles. À des fins d'analyse, mon attention a porté plus précisément sur une vingtaine d'entre eux. J'ai travaillé avec les transcriptions écrites (verbatim) de 18 entretiens en face à face (dont 2 avec Riccardo Petrella et 2 avec Gérard de Sélys) ou au téléphone (2) et avec les réponses à mon questionnaire envoyé par courriel à 3 autres personnes (Franck Poupeau, Monique Chemillier-Gendreau et Jean Tardif).

Comment obtenir un entretien

En intégrant, à ma signature, l'url de mon CV (déposé sur le site du groupe de recherche auquel je suis associée), j'ai facilité le travail de ceux et celles qui souhaitaient en savoir davantage sur moi avant d'acquiescer à ma demande. Comme les personnes que je désirais rencontrer sont presque toutes liées à des organisations militantes, j'ai pensé que mon

parcours personnel militant (qu'on peut déduire de mon CV en ligne) serait apte à les rassurer « sur mes intentions ». Pour les autres, le fait de faire partie d'un groupe de recherche reconnu ou d'être accueillie par un laboratoire à Paris pouvait agir comme caution scientifique. Je n'ai cependant réellement pris conscience du degré de « prudence » des intellectuels proches du *Monde diplomatique* qu'en réalisant mes derniers entretiens à Paris en mai 2004. Par exemple, Serge Halimi a recouru au moteur de recherche Google pour vérifier qui j'étais, même si je lui avais fait part de connaissances communes, qu'il ne semble pas avoir cherché à confirmer par ailleurs.

Pour la majorité des autres personnes rencontrées, il semble que ce sont les entretiens déjà réalisés qui les aient convaincues d'accepter de me donner, à leur tour, un entretien. Si j'en juge d'après leurs réponses à ma demande ou leurs commentaires en début de rencontre, le nom de Riccardo Petrella a été mon « sésame ». Il suffit donc de choisir avec soin le premier entretien... Après, la liste des gens rencontrés s'allonge, quelqu'un se propose d'agir comme intermédiaire, et tout devient plus facile. À cet égard, je dois dire que j'ai beaucoup observé les procédures d'introduction, sortes d'antichambre aux modes d'affiliation des intellectuels dont parle Rémy Rieffel⁹, et j'ai constaté une certaine différence entre les façons de faire au Québec et en France. Au Québec, il est plus simple de rencontrer quelqu'un, il n'est pas nécessaire d'être « introduit » par quelqu'un d'autre. Si on mentionne le nom de quelqu'un (son directeur de thèse, par exemple), on le fera en quelque sorte pour se situer auprès de son intervenant, qui pourra s'exclamer : « Ah ! oui, un tel, il travaille sur telle ou telle question », mais il ne s'agit pas vraiment de mode d'affiliation au sens où il serait nécessaire de produire le nom de quelqu'un pour que le processus d'obtention d'un entretien soit mis en branle. À Paris, on m'a spontanément proposé de mentionner un nom (« vous pouvez donner mon nom ») au moment de solliciter quelqu'un et un chercheur m'a même dressé la liste des intellectuels qu'il connaissait personnellement en me communiquant, à la même occasion, leurs numéros de téléphone. J'ai alors compris qu'en France, obtenir un numéro de téléphone était préférable à obtenir une adresse électronique. Même si au départ, je trouvais plus

⁹ Rieffel a emprunté l'expression à Karl Mannheim, qui les appelait aussi « modes d'agrégation ». Ils désignent « les canaux par lesquels transitent les clercs pour être incorporés dans la configuration intellectuelle ». Rieffel s'est intéressé aux lieux, espaces, organisations « qui jouent le rôle d'aimant ou de catalyseur au sein du champ » (salons, cafés, colloques, partis, groupuscules politiques, collectifs militants...). Rieffel (1993, p. 18)

pratique d'échanger par courriel, j'ai compris qu'il valait mieux faire jouer « ses contacts » en téléphonant d'abord - les numéros ayant été communiqués par un tiers et ce tiers agissant comme intermédiaire - quitte à envoyer des informations par courriel une fois le premier contact établi. On m'a maintes fois recommandé d'évoquer quelqu'un de haut placé dans la Maison (des Sciences de l'Homme de Paris Nord) pour obtenir un entretien, ou de manière plus générale, pour accéder à différents services, comme ceux d'une bibliothèque. Il existe donc certains raccourcis à la fameuse bureaucratie française.

Comment ai-je obtenu le premier entretien, qui allait me permettre d'obtenir les autres? De l'intérieur, si je puis dire. J'ai connu Riccardo Petrella quand je me suis jointe à l'Association Québécoise du Contrat Mondial de l'Eau (AQCME) et il a accepté de me donner un entretien sans hésiter. J'ai constaté d'ailleurs qu'il acceptait volontiers de donner des entretiens, en particulier aux étudiants. De mon côté, je l'ai fait inviter à l'Assemblée générale de la section canadienne francophone d'Amnistie internationale et j'ai continué de militer au sein de l'Association bien sûr. Est-ce que ma militance a pu nuire à ma recherche ? Je ne le pense pas. Le fait de côtoyer Riccardo Petrella m'a permis de discuter de certains enjeux plus en profondeur et de l'observer sur une plus longue durée. Lors de certains de ses séjours au Québec, j'ai ainsi pu suivre son programme en détail, de ses conférences dans les cégeps au café politique en passant par les rencontres avec les ministres péquistes et ses entrevues à l'émission de Marie-France Bazzo à la Première Chaîne de la radio publique (SRC). J'ai pu constater qu'un intellectuel « médiatique » comme lui fréquentait différents espaces publics et que l'appui obtenu auprès du mouvement associatif pouvait contribuer à ce qu'il soit écouté par les politiques, ce qui m'a amenée à réfléchir sur le processus de légitimation et à poursuivre des réflexions engagées lors de ma maîtrise en éducation aux médias sur le « public » comme enjeu. Des discussions menées entre l'Européen Petrella, préoccupé de gouvernance mondiale (défendant l'idée, entre autres, d'un Parlement de l'eau), et les membres du conseil d'administration de notre petite association québécoise, plus orientés vers une « mondialisation par le bas », ont concrétisé pour moi la distinction de Fraser entre *publics faibles et publics forts*, pour ne nommer que quelques-unes des pistes de réflexion qui ont été tracées à la suite de nos nombreuses discussions.

Enfin, je dois souligner qu'en général, je n'ai pas eu de mal à obtenir mes entretiens. Il m'est arrivé d'être trop « pointue » en annonçant mes intérêts de recherche et d'effrayer mes interlocuteurs, qui se jugeaient alors trop peu informés pour donner suite à ma demande (Mauger et Vandelac¹⁰), mais je suis revenue à la charge en précisant ce que j'attendais d'eux personnellement - en mettant de l'avant la connaissance que j'avais de leur parcours - et j'ai fini par obtenir mon entretien. Il est clair que parmi mes enquêtés, il ne s'est trouvé personne pour répondre à la légère. J'ai même dû recourir à un petit stratagème pour obtenir mes premiers entretiens (sauf avec Riccardo Petrella), c'est-à-dire solliciter un entretien sur un dossier précis (le dossier de l'éducation), avant de préciser dans un second message que je m'intéressais aux acteurs participant au débat. Dans les messages où j'ai mentionné explicitement les intellectuels (les deux dernières séries d'entretien), j'ai pris soin de définir ce que j'entendais par « intellectuel » afin de désamorcer chez mes interlocuteurs le réflexe visant à objecter qu'ils ne se reconnaissaient pas dans une telle appellation.

Les intermédiaires

Des trois refus (explicites) que j'ai essayés, deux ont été communiqués par des intermédiaires « administratifs » (pour Jacques Delors et Laurent Laplante). Parmi ceux qui ont accepté, deux personnes ont utilisé des intermédiaires pour leur correspondance électronique : Dominique Wolton et Riccardo Petrella. Dans le cas de Petrella, le recours à un intermédiaire a été occasionnel. Il s'agissait de sa secrétaire à la Commission Européenne, qui l'assistait à son bureau de Bruxelles. Dans le cas de Dominique Wolton, j'ai échangé avec la personne des éditions Flammarion qui s'était occupée de lui pendant son séjour au Québec et qui a négocié pour moi un premier, deuxième, troisième rendez-vous reporté, d'abord à Montréal, puis à Ottawa, où l'attaché culturel de l'Ambassade de France a intercédé en ma faveur afin que je puisse être assise aux côtés de Wolton pendant le dîner offert en son honneur à l'Ambassade. C'est Éric George, un ami professeur à l'Université d'Ottawa, où devait intervenir D. Wolton, qui m'avait d'abord mise en contact avec le chargé des éditions Flammarion et inscrit mon nom sur la liste des invités à l'Ambassade. Après toutes ces démarches, l'entretien a été réalisé par téléphone, après un dernier report de

¹⁰ Après avoir confirmé son acceptation, Mme Vandelac n'a pas donné suite à mes messages de suivi et ne

rendez-vous téléphonique. J'ajoute que Petrella dispose d'un agent mais que j'ai eu peu l'occasion de communiquer directement avec lui, discutant plutôt de l'ordre du jour de Riccardo avec l'ensemble des membres du C.A de l'AQCME afin de voir quand, dans son horaire toujours très chargé, je pourrais le rencontrer.

Outre les intermédiaires administratifs, qui peuvent agir comme filtres, les personnes sollicitées ont aussi recours à des outils technologiques, comme des adresses électroniques différenciées. Elles semblent disposer en effet d'une adresse plus « personnelle » qui n'est communiquée qu'aux proches et d'une adresse plus générique, souvent liée au lieu de travail ou d'activité principale, dont elles consultent moins souvent le courriel associé. Pour accélérer le « traitement » d'une demande, on m'a parfois communiqué une deuxième adresse, témoignant d'une procédure d'introduction explicite (quand le message est envoyé en copie conforme ou en c.c.i. à l'intéressé) ou implicite (du fait d'avoir obtenu l'adresse en question).

Les conditions de la cueillette des données

J'ai recouru à différents types de cueillettes : par courriel (3); par téléphone (2); en face à face (17, dont 2 avec de Séllys et 2 avec Petrella). Tous les entretiens ont été précédés et suivis d'échanges électroniques pour solliciter l'entretien, pour poser des questions supplémentaires, pour rappeler la promesse d'envoi de documents, pour remercier mes interlocuteurs. Bref, les occasions d'échanger par courriel ont été nombreuses et ont enrichi, il m'a semblé, la qualité des échanges.

Les conditions d'enregistrement des **entretiens en face à face** étaient inégales et la transcription a parfois été ardue. Ainsi, il semble devenir pratique courante de donner rendez-vous à l'heure des repas, ce qui suppose la présence de bruits de fonds et d'interruptions ponctuelles (pour le service), d'où l'importance d'aller faire un peu de repérage avant de proposer un restaurant ou un café aux personnes sollicitées. Mais il y aura toujours du bruit à l'heure des repas... Toutefois, le repérage essentiel consiste à bien connaître l'œuvre de la personne que l'on va rencontrer, afin de pouvoir la « contre-

figure donc pas parmi mes enquêtés.

interroger», une fois qu'on aura pris le temps de la mettre en confiance en lui démontrant l'intérêt réel et sincère que l'on éprouve pour son parcours.

Les entretiens réalisés **par téléphone** (Wolton et Rivière) ont posé des difficultés de différents ordres. La première difficulté tient au décalage horaire. Pour joindre Dominique Wolton, il m'a fallu l'appeler à 5 heures du matin (heure de Montréal), ce n'est pas ma meilleure heure en termes de concentration. Le deuxième problème consiste en l'utilisation de téléphone portable, très répandue en France, qui rend la communication et donc l'enregistrement moins audible. Enfin, le troisième problème tient à l'impossibilité d'enregistrer l'entretien sur plus d'un support (j'utilisais mon répondeur téléphonique). Dans le cas de l'entretien réalisé avec Philippe Rivière, la difficulté a été de nature interpersonnelle si je puis dire. Avec Dominique Wolton, j'avais passé plusieurs heures et établi un contact personnel, à l'université d'Ottawa, où j'étais allée l'entendre, puis à l'Ambassade de France et enfin, à l'aéroport où je l'ai accompagné. De plus, nous avons eu le temps de discuter et même de sympathiser pendant le trajet en voiture et nous étions donc tous les deux à l'aise au moment de l'entretien téléphonique. Dans le cas de Rivière, les contacts ont été établis par courriel et il avait mis du temps à accepter ma proposition d'entretien. Déclarant qu'il ne croyait pas aux entretiens par courriel, il avait finalement accepté de me donner un entretien par téléphone. Après un premier report, l'entretien a été mené entre Montréal et les bureaux du *Monde diplomatique*.

En fait, j'ai constaté à quelques reprises que certains de mes enquêtés ne s'attendaient pas à ce que leurs propos soient enregistrés. Ils ne s'y sont pas opposés, mais ont témoigné de leur étonnement à l'occasion. D'autres, comme Baillargeon, avaient déjà procédé eux-mêmes à des entretiens et discutaient volontiers des appareils et technologies utilisés.

Trois « entretiens » ont été faits exclusivement par courriel, mais j'avais déjà rencontré Monique Chemillier-Gendreau à Montréal et Jean Tardif à Montréal et à Paris. Quant à Franck Poupeau, que j'avais lu à Paris sur la « sociologie de la sociologie de l'éducation » et qu'on m'avait recommandé de rencontrer, nos échanges concernant le questionnaire ont été suivis de nombreux autres, d'ordre plus théorique (entre autres sur le concept de capital symbolique) et nous avons poursuivi notre discussion lors d'un de mes séjours à Paris. Bien

sûr, avec un questionnaire administré par courriel, il ne m'est pas possible d'insister sur tel ou tel point comme je le ferais en mode présentiel, mais comme les échanges ne se sont pas limités au questionnaire, je pense pouvoir dire que les réponses sont tout aussi riches que celles obtenues en face à face ou au téléphone. Dans le cas de Chemillier-Gendreau, j'avais repéré un article autobiographique et à ma demande, son auteure me l'a fait parvenir rapidement de sorte que j'ai eu accès à des éléments d'information que je n'aurais sans doute pas eu le temps de recueillir pendant un entretien.

La grille d'entretien

Mes entretiens étaient de type semi-dirigé et d'une durée moyenne de 90 min. Avec certaines personnes, j'ai pu faire 2 heures, même 2h30, avec d'autres comme Halimi, j'ai dû me contenter d'une vingtaine de minutes, ce qui m'a obligée à resserrer autour des questions qui m'intéressaient le plus pour ma recherche doctorale, à savoir celles qui portaient sur l'espace public.

La première version de ma grille d'entretien a été élaborée à Paris et discutée avec mon directeur, de même qu'avec l'équipe qui m'encadrerait à la Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord, à savoir Pierre Mœglin, Yolande Combès et Roger Delbarre. Elle a été légèrement remaniée par la suite pour tenir compte de différents dossiers d'intervention (de l'éducation, à l'eau en passant par la culture, la propriété intellectuelle, etc.). Elle contient trois sections : une première aborde le parcours professionnel, institutionnel et militant; la 2^e partie évoque les enjeux liés à la globalisation/mondialisation; la 3^e partie s'intéresse plus particulièrement à l'espace public. Dans toutes les sections, j'ai placé au moins une question plus « existentielle » sur la perception qu'avait de son rôle mon enquêté(e). Cela m'a permis d'avoir des réponses plus complexes, même chez les personnes qui n'étaient pas à l'aise avec une démarche réflexive.

La première section, que j'ai nommée « Parcours », reflète l'influence de l'approche bourdieusienne. On y trouve des questions sur la formation et l'expérience, sur la présentation de soi, sur la double fonction. La deuxième section porte sur la globalisation/mondialisation et a été utilisée en complémentarité avec l'analyse textuelle pour étudier les stratégies discursives. Elle contient aussi une question sur le rôle de la

personne. Enfin, la troisième section est la plus dense des trois et pourrait certainement être utilisée à elle seule, pour administrer des questionnaires par courriel par exemple. Elle accorde la centralité à l'espace public, mais autant du point de vue des supports choisis, que de la perception de l'opinion publique et des objectifs des intellectuels en termes de communication.

Les entretiens semi-dirigés suivent une grille générique (les mêmes questions), mais il peut y avoir deux ou trois questions qui nécessitent une formulation personnalisée. Dans mon cas, il s'agissait des questions portant sur la double fonction (intervention publique et fonction professionnelle de l'enquête) et sur l'importance des enjeux d'intervention (les dossiers retenus) en lien avec la formation d'origine.

Voici maintenant un tableau contenant le détail des objectifs visés par les questions à l'origine. La grille d'entretien se trouve en annexe.

OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE SECTION DE LA GRILLE D'ENTRETIEN

A – IDENTIFICATION - PARCOURS

Cette section me permet de traiter des questions qui relèvent des parcours personnels, incluant les aspects professionnels et militants.

Q #1	l'origine géographique : à rattacher aux intellectuels de la périphérie vs centre
#1	la possibilité que la personne soit un « vecteur de transfert culturel » (histoire comparée)
#2	la « présentation de soi » (Bourdieu) et modalités des médias
#3	la formation disciplinaire (les fonctions de « traduction » disciplinaire et les habitus)
#3	le travail en équipe (à recouper – ou non – avec l'intellectuel collectif de Bourdieu)
#3	l'expérience de militance, syndicalisme, édition, enseignement (les habitus)
#4	la perception (éventuelle) des différents rôles à interpréter entre autres avec #2 (dévoilement, fondation de l'identité collective, etc...) * la double fonction *
#5	la perception de la distinction entre l'intervention publique dans les médias et l'occupation professionnelle pour aborder les stratégies discursives et la conscience de celles-ci.

Figure 4.1 Section 1 de la grille d'entretien

B – MONDIALISATION / GLOBALISATION

Cette section m'apporte des informations complémentaires pour l'analyse des stratégies discursives présentes dans l'écrit. Elle permet d'aller au-delà d'une éventuelle idéologisation du discours. Par idéologisation, j'entends le recours aux modalités opératoires de l'idéologie identifiées par Thompson (accréditation, légitimation, etc.). Les textes militants obéissent à des lois du genre dont je souhaitais éviter la prévisibilité (identification systématique des acteurs négatifs et positifs de la globalisation, etc.) en prévoyant des questions allant au-delà des réponses attendues.

Q #6	pour clarifier les termes globalisation et mondialisation (et voir éventuellement leur traduction dans les termes des Grands récits)
#7	caractérisation du dossier d'intervention / de l'enjeu (l'eau et le capitalisme avancé par ex.)
#8	caractérisation de la situation locale vs les autres contextes (eurocentrisme, américanophilie, l'Europe, les EU vs le reste du monde...)
#9	le rôle des différents acteurs (pour nuancer l'idéologisation du discours)
#10	le réseautage international (la société civile globale ou mondiale)

Figure 4.2 Section 2 de la grille d'entretien

C – ESPACES PUBLICS

Cette section tente de circonscrire comment la personne interviewée voit son rôle dans l'espace public en ayant à l'idée que ce dernier peut se décliner au pluriel.

Q#11	Perception de l'opinion publique et de la Publicité
#11	le discours (à produire, à déconstruire, naturalisé, etc.) par la sous-question « Comment »
#12	sentiment d'appartenance à une discussion politique comme critère pour identifier l'espace public (Louis Quéré)
#13	médias fréquentés et valeurs attribuées à chacun d'entre eux. Importance particulière à la Toile, cherchant à voir si et comment la personne interviewée l'utilise.
#14, 16	publics visés
#15	espaces publics (conférences)
#17, #18	bilan des activités communicationnelles

Figure 4.3 Section 3 de la grille d'entretien

Préparation aux entretiens

Avant de faire mes rencontres, j'ai établi un dossier pour chaque personne, pouvant comprendre une bibliographie et une webographie assez détaillées, que je soumettais avant la rencontre ou avant d'envoyer la grille d'entretien quand celui-ci se faisait par courriel. Avec le temps, je suis devenue plus efficace et j'ai d'abord demandé à mes enquêtés de me faire parvenir leur bibliographie et leur CV s'ils étaient disponibles, mais j'ai toujours pris le soin d'analyser certains de leurs textes avant de les rencontrer. Dans le cas des entretiens par courriel, j'intégrais (en caractères rouges) des éléments de réponse aux questions, suivis de la source où ils avaient été trouvés, c'est-à-dire dans des textes qu'ils avaient signés eux-mêmes pour la plupart. Ce faisant, je souhaitais démontrer le sérieux de ma démarche et l'intérêt réel que j'éprouvais pour la leur. Dans le cas des entretiens en face à face, je limitais le nombre d'informations intégrées au questionnaire mais les inscrivais sur ma copie d'entretien, de manière à laisser à mes interlocuteurs le plus de spontanéité possible tout en gardant à l'œil les informations qui me permettraient de faire rebondir, au besoin, l'entretien, en précisant mes questions à l'aide de leurs propres propos. J'ajoute que certains avaient demandé à prendre connaissance de la grille d'entretien avant notre rencontre.

J'avais déjà utilisé l'entretien comme technique d'enquête quand j'étais au premier cycle en communication (pour une recherche sur la programmation de la radio MF à Montréal), puis au 2^e cycle en communication (pour aborder l'histoire de l'éducation aux médias faite au Québec) mais c'était la première fois que j'utilisais l'entretien comme technique d'enquête principale et je dois dire que j'ai été très étonnée de constater qu'en dépit du soin accordé à l'analyse du discours appliquée à des textes, les entretiens m'ont apporté non seulement des informations mais surtout une richesse et une complexité supplémentaires. Aujourd'hui, au terme de ma recherche, je pense que l'entretien a été la meilleure technique d'enquête que j'aurais pu choisir. En vérité, il est possible d'envisager l'entretien non seulement comme une activité de communication interpersonnelle mais aussi comme une forme d'espace public, dans la mesure où les deux personnes en présence discutent de questions sociales ou politiques au sujet desquelles au moins l'une des deux personnes prend position. À partir du

moment où mon interlocuteur ou mon interlocutrice me reconnaissait comme une interlocutrice valable, il ne s'agissait plus de répondre systématiquement aux questions, mais bien souvent de réfléchir à voix haute et d'aller, comme me l'ont dit certains, « un peu plus loin », même si je me suis efforcée d'intervenir moi-même le moins possible, sinon en recourant à des questions « subsidiaires » qui témoignaient de ma connaissance des dossiers. Dans le cas où mes interlocuteurs éprouvaient une certaine réticence, chez Rivière, Baillargeon ou Halimi par exemple (ou chez Bernard Cassen, qui m'avait promis un entretien mais ne l'a pas accordé), je pense que c'est précisément la perception de notre échange comme modalité de l'espace public qui explique leur attitude. Un espace public qui, pour les Français, renvoyait d'abord et avant tout aux médias, d'où la crainte de voir leurs propos déformés ou décontextualisés. J'avais parfois l'impression qu'ils ne voyaient pas en moi une doctorante, mais une journaliste « déguisée ». Enfin, ce ne sont là que des hypothèses, mais il me semble qu'on ne peut séparer les techniques utilisées (l'entretien) de son objet de recherche et que la dernière phrase enregistrée de Nico Hirtt : « Je serais curieux de voir ce que vous allez faire de... » ou encore celles de Serge Halimi : « Là, vous m'avez dit que c'était pour votre thèse. Votre thèse, c'est autre chose. Votre thèse elle ne sera pas en ligne. » suggèrent que l'hypothèse mériterait d'être explorée.

Le codage

Pour analyser le discours de mes enquêtés, j'ai conçu différentes grilles. Une première série de grilles a servi à analyser les stratégies organisationnelles, les stratégies de diffusion et les stratégies discursives à partir des réponses aux questions de la grille d'entretien. Puis, j'ai développé une grille supplémentaire afin d'approfondir les résultats obtenus pour les stratégies discursives.

Le codage des entretiens

Les grilles constituées pour analyser les entretiens s'inspirent, sans s'y limiter, des catégories correspondant aux grandes lignes d'un plan de communication : réseau de distribution, supports de diffusion et contenus à livrer. Appliquées aux intellectuels, elles se retrouvent respectivement sous les catégories de stratégies : organisationnelles, de diffusion et discursives. Certains éléments de réponse ne peuvent être classés une fois pour toutes sous

l'une ou l'autre rubrique parce qu'ils cristallisent les liens entre les différents aspects. C'est le cas par exemple de la présentation de soi abordée par la question : « Comment voulez-vous être présenté(e) ? » suivie d'un choix de réponses incluant « autre ». Les raisons évoquées pour répondre à la question subséquente (Pourquoi ?) peuvent renvoyer aux stratégies discursives (la personne fait valoir que son discours est d'ordre scientifique), aux stratégies organisationnelles (la personne s'adresse à un public qui s'attend à telle ou telle présentation), ou aux stratégies de diffusion (la présentation de la personne lui échappe, elle est formulée par le ou la responsable qui l'a invitée, par l'éditeur, le webmestre, etc.).

Pour coder les entretiens, j'ai utilisé les verbatims, que j'ai surlignés en recourant à un code de couleurs, distinguant les stratégies organisationnelles, les stratégies de diffusion et les stratégies discursives. Pour mettre en valeur les éléments qui articulaient les 3 types de stratégies, j'ai modifié la couleur des caractères. Outre la présentation de soi, ce sont les éléments relatifs au rôle perçu et à la double fonction (occupation professionnelle et démarche intellectuelle) qui échappaient le plus souvent à la catégorisation. Pour mieux faire ressortir les éléments se rapportant à la publicité (opinion publique perçue, objectifs de communication, publics cibles) je les ai regroupés (questions 11, 12, 14, 17 et 18). Je souligne que chaque verbatim codé commence par une synthèse des conditions de l'enregistrement. Les extraits ont ensuite été reproduits (en recourant à la fonction copier-coller) dans les tableaux correspondant aux grilles, à raison d'une grille par stratégie par auteur d'abord, puis d'un tableau par stratégie regroupant l'ensemble des auteurs.

Le codage que j'ai établi distribue, sous les **stratégies organisationnelles**, les éléments suivants :

- date et lieu de naissance (pour recoupement éventuel)
- lieux d'activités
- occupation professionnelle
- formation universitaire
- expérience en journalisme/édition
- expérience en syndicalisme
- expérience de recherche
- expérience d'enseignement
- expérience de militance (avant/après Seattle, 1995, question nationale au Qc, 11 sept. 2001...)
- travail avec collègues

- liens avec collègues à l'étranger
- utilisation d'Internet pour le travail
- présentation de soi NB : **point possible d'articulation entre les stratégies**
- publics visés primaires (quand le public cible est composé des membres d'un groupe auquel la personne interviewée appartient elle-même) **point possible d'articulation entre les stratégies**

Cette catégorie contient des éléments d'informations qui pourraient être aussi utilisés pour des recherches sur les générations intellectuelles ou sur les sociabilités intellectuelles étudiées en histoire culturelle, sur les modes d'affiliation avec Rieffel ou encore pour travailler sur les trajectoires des intellectuels selon l'approche bourdieusienne. Il faudrait, dans ce dernier cas, ajouter des informations relatives aux différentes espèces de capital symbolique *hérité*, comme la formation des parents. Les informations recoupant les stratégies organisationnelles sont tirées essentiellement des réponses aux questions de la première section de la grille d'entretien. Les informations relatives aux publics primaires ont servi à articuler les stratégies organisationnelles aux stratégies de diffusion comme mes lecteurs le constateront à la lecture des chapitres correspondants.

Les **stratégies de diffusion** renvoient aux types d'espace public, abordés pour la plupart dans la 3^e section. J'y ai associé les références :

- aux médias et aux supports de diffusion (presse militante, scientifique, électronique, locale, hybride, entretiens, conférences, en ligne, débats, livres...)
- aux langues de diffusion (documenté, mais non utilisé dans la thèse)
- au public recensé (visé ou non)
- aux registres des interventions publiques (contenus dans les CV)
- aux objectifs de communication : **point d'articulation possible entre les stratégies**

Les **stratégies discursives** ont d'abord été documentées à l'aide des éléments suivants, prélevés essentiellement dans les réponses aux questions de la 2^e section de la grille d'entretien :

- définition des termes globalisation et mondialisation
- perception de l'enjeu principal
- perception des acteurs, incluant la personne interviewée
- sujets d'intervention
- intérêts de recherche
- perception de l'opinion publique
- savoirs mobilisés
- rôle perçu : **point d'articulation possible entre les stratégies**

Puis, j'ai rédigé des versions préliminaires d'analyse des stratégies discursives autour de différentes rubriques : récit Seattle, déconstruction idéologique, délégitimation scientifique, utopies, savoirs mobilisés, etc. Désireuse d'articuler plus solidement les différents éléments et de faire ressortir la combinaison du narratif et du non-narratif, j'ai ensuite approfondi le contenu de certains concepts, dont certains figuraient dans une conférence que j'avais prononcée au Brésil en 2002 sur les intellectuels fondateurs (Aubin, 2003) et j'ai finalement retenu l'utopisme, abordé sous cinq caractéristiques dont le détail est exposé dans le chapitre des stratégies discursives.

J'ai donc repris l'analyse des stratégies discursives dans l'ensemble **des textes** (voir point suivant) en me servant des entretiens au besoin, dans un mouvement d'allers-retours entre la théorisation de l'utopisme et l'observation de son émergence dans le discours de mes enquêtés. J'ai dressé des rapports pour chaque auteur reprenant les extraits relatifs à chacune des cinq dimensions de l'utopisme, produit un tableau synthèse de l'ensemble, ajouté des textes à ma liste de lectures, puis analysé le tout. Ce chapitre a nécessité plusieurs mois de travail supplémentaires mais à son terme, j'étais convaincue d'avoir fait le bon choix. L'utopie, la modernité et les intellectuels sont intimement (sinon génétiquement) liés. C'est ce que font remarquer Manon Brunet et Pierre Lanthier en des termes un peu différents et sans nommer l'utopisme (l'idée d'un monde modifiable par l'homme et pour l'homme correspond au volontarisme collectif de l'utopisme) :

La fonction intellectuelle reste cependant liée à la modernité, comme nous le rappelle Andrée Fortin. La conviction de l'intellectuel que le monde est modifiable et que l'homme a le pouvoir de le modifier, associée à l'idée de progrès, est résolument moderne. (Brunet et Lanthier, 2000, p. 16).

4.5.2 L'analyse des textes

La sélection des textes

Au moment de choisir les textes qui allaient venir compléter mon analyse des stratégies discursives, j'ai fait appel d'abord à ce que Bourdieu appelait *l'intuition* et qui vient de la connaissance que l'on peut avoir du milieu que l'on étudie. Par exemple, j'ai voulu prendre

en compte des textes que je savais avoir beaucoup circulé mais en prenant soin de ne pas choisir des textes qui, privés de leur contexte, perdaient tout leur sens. Avec Google, un texte peut en effet se retrouver en tête des résultats (circuler beaucoup) sans égard à sa pertinence ou à sa qualité : une fois en ligne, il échappe à son auteur. Il me fallait donc retenir de préférence des articles (plutôt que des lettres adressées aux journaux, ou des interviews par exemple), témoignant d'un discours plus *stabilisé*, comme l'avait fait Bourdieu dans *Homo Academicus*. À ce critère de diffusion, j'ai ajouté celui du dossier d'intervention en privilégiant les textes où il était question de l'OCDE, des accords commerciaux de l'OMC, de l'ALENA ou de la ZLEA. Enfin, de façon générale, j'ai choisi des textes mettant en valeur la démarche intellectuelle de l'auteur, c'est-à-dire des textes où le positionnement idéologique était net. Il m'est arrivé d'intégrer des textes scientifiques quand ils me permettaient de mieux faire ressortir les spécificités discursives de la démarche intellectuelle en comparant les deux types de textes (scientifique et intellectuel) pour un même auteur.

Les textes proviennent de différentes sources. Plusieurs ont été publiés dans *Le Monde diplomatique*, d'autres dans la page Idées du *Devoir*, ou encore dans des actes de colloques scientifiques ou militants. Certains d'entre eux ne se trouvent qu'en ligne mais ont pu être déposés sur différents sites, souvent à l'insu de leur auteur. Les ouvrages non collectifs sont rares, même si je n'en n'ai pas fait un critère. Si je n'ai appliqué systématiquement ma grille qu'à un nombre limité de textes, j'ai tenté de prendre en compte l'œuvre entière des vingt personnes rencontrées. J'ai donc lu (et annoté) un très grand nombre de textes, portant ou non sur le dossier d'intervention retenu pour ma thèse (la globalisation), mais celle-ci n'est évidemment pas la synthèse de vingt thèses sur autant d'auteurs... La liste des textes analysés pour le chapitre des stratégies discursives se trouve en annexe.

Le codage des textes

Le codage appliqué aux textes est celui qui a été développé pour les analyses finales des stratégies discursives des entretiens réalisées avec la grille conçue pour observer les cinq dimensions de l'utopisme (critique radicale, volontarisme collectif, principe révolutionnaire, analyse totale et solution globale). Hormis la question « classique » en analyse de discours portant sur la perception des différents acteurs (« Comment voyez-vous le rôle de...? »),

l'ensemble des observations cumulées avec la grille initiale ont été en quelque sorte redispasées en un tout plus cohérent bien qu'au final, encore assez lourd à exposer en raison des inévitables recouplements.

Les trois chapitres qui suivent portent respectivement sur les stratégies organisationnelles, les stratégies de diffusion et les stratégies discursives. Ils exposent les résultats de mes analyses illustrés à l'aide de nombreux extraits d'entretiens ou de textes. Même après les avoir relus à maintes reprises, il m'a semblé que je pouvais difficilement en réduire le nombre et l'étendue et j'espère que mes lecteurs prendront autant d'intérêt à en prendre connaissance que j'en ai eu à les entendre ou à les lire.

CHAPITRE V

STRATÉGIES ORGANISATIONNELLES : SEULS MAIS AVEC D'AUTRES

La tâche la plus urgente me paraît être de trouver des moyens matériels, économiques, et surtout organisationnels, d'inciter tous les chercheurs compétents à unir leurs efforts à ceux des responsables militants pour discuter et élaborer collectivement un ensemble d'analyses et de propositions de progrès qui, aujourd'hui, n'existent qu'à l'état virtuel de pensées privées et isolées ou dans des publications marginales, des rapports confidentiels ou des revues ésotériques. Il est clair en effet qu'aucune recollection de documentaliste, si minutieuse et exhaustive soit-elle, aucune discussion au sein des partis, des associations ou des syndicats, aucune synthèse de théoricien, ne pourra tenir lieu du produit de la confrontation entre tous les chercheurs tournés vers l'action et tous les militants d'expérience et de réflexion de tous les pays européens. Seule l'assemblée idéale de tous ceux, chercheurs ou militants, qui ont quelque chose à apporter à l'entreprise commune, pourra construire le formidable édifice collectif digne, pour une fois, du concept galvaudé de projet de société. (Bourdieu, 2001, p. 12)

5.1 Introduction

Comme je l'ai déjà indiqué dans le chapitre portant sur la méthodologie, la rubrique des stratégies organisationnelles reflète l'influence combinée des approches historiques et des approches sociologiques. Des trois chapitres consacrés aux résultats, celui des stratégies organisationnelles est en conséquence celui pour lequel j'aurai effectué le travail de « triangulation théorique » le plus exigeant, élaguant ce que je ne pouvais utiliser immédiatement pour ma recherche (je pense notamment aux données sociodémographiques, comme le lieu et la date de naissance ainsi que le parcours scolaire), reproblématisant les éléments qui m'apparaissaient les plus pertinents pour le champ de la communication (comme les publics) et documentant au besoin les concepts dont je n'avais pas imaginé l'usage avant de faire mes entretiens. C'est particulièrement le cas pour le concept de « réseau social ».

Au terme de ce travail constitué d'aller-retour entre mes résultats et la théorie produite dans différents champs de recherche, j'ai identifié cinq entrées pour rendre compte des stratégies organisationnelles de mes enquêtés :

- la double fonction (section 5.3)
- les sociabilités (section 5.4)
- les réseaux sociaux (section 5.5)
- les appareils (section 5.6)
- la marginalisation (section 5.7).

5.2 Occupations et dossiers d'intervention (tableau synthèse)

Entre les résultats bruts et les éléments d'interprétation introduits ci-dessus, je vous propose d'abord une étape intermédiaire sous la forme d'un premier tableau faisant la synthèse des occupations et dossiers d'intervention de mes enquêtés. J'ai distribué les résultats en quatre colonnes : l'occupation principale (celle dont vit l'enquêté); les activités découlant directement de l'occupation principale (faisant partie des tâches attendues); les activités non liées à l'occupation principale (non attendues); et les dossiers d'intervention, en précisant les dossiers *convergers* (un enseignant qui intervient sur l'éducation par exemple); les dossiers *distincts* (« autres ») de l'occupation principale (un enseignant qui intervient sur l'économie); les dossiers *liés* directement à l'occupation principale (un professeur-chercheur en communication qui intervient sur la communication).

N'ont été retenues dans le tableau que les interventions portant sur des questions sociales ou politiques, puisque c'est ainsi que j'identifie la nature proprement intellectuelle de la démarche de mes enquêtés. S'il est aisé d'exclure l'ouvrage de Gérard de Sélis sur le cyclotourisme en Belgique, je suis consciente par ailleurs que pour Normand Baillargeon, ses publications sur des écrivains (édition critique, traduction) sont tout autant « politiques » que ses interventions sur l'anarchie, mais mes lecteurs comprendront que j'ai souhaité ici discriminer de manière à produire des résultats qui soient le plus comparables possible. Pour autant, il restera toujours une part d'arbitraire mais elle m'a paru être compensée par l'évitement du détour obligé par la théorie des genres qu'entraînerait une prise en compte trop large des dossiers : le genre pamphlétaire, l'essayisme, la poésie, le roman, etc.

obéissant à des lois spécifiques qu'il m'aurait dès lors fallu considérer au moment de traiter des stratégies discursives, m'éloignant de mes préoccupations à l'égard de l'espace public.

La plupart des informations ont été recueillies lors des entretiens (réponse à la question portant sur la présentation de soi, sur les occupations professionnelles, sur les interventions), mais également dans les CV, notices biographiques et présentations diverses faites par des tiers (en quatrième de couverture, accompagnant la signature d'un article, etc.). L'objet de ma thèse étant d'observer les stratégies de mes enquêtés à travers la lecture qu'ils en font eux-mêmes, la validation des informations recueillies a reposé sur un principe de bonne foi, c'est-à-dire qu'en situation de doute, lorsqu'une information livrée par un enquêté ne correspondait pas à une information repérée ailleurs, c'est à l'appréciation de l'enquêté que j'ai accordé la préséance. Chaque fois que cela a été possible, j'ai cependant fait état de l'écart entre les deux versions et retenu l'interprétation finale de mon interlocuteur ou interlocutrice. Ce principe vaut pour tous les résultats.

Tableau 5.1

Occupations et dossiers d'intervention (en date du 20 février 2005)

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
BAILLARGEON Normand	Professeur en sciences de l'éducation à l'UQAM	Affiliation à un groupe de recherche sur l'éducation et les musées (re : site institutionnel) non mentionnée pendant l'entretien	Écrivain Journaliste (longtemps chroniqueur au <i>Devoir</i>) Conférencier A été animateur d'un site Web (Espace de la parole)	Convergensts : éducation, citoyenneté et pensée critique, épistémologie des sc. humaines (charlatanisme académique, guerre des sciences), Internet et autres tic et l'éducation Autres : anarchie, économie, médias, intellectuels, mouvements sociaux, utopie, militantisme Liés : épistémologie de l'éducation (1 article qui sera <i>refusé</i> en sciences de l'éducation, mais publié ailleurs)
BOUCHARD Gérard	Professeur-chercheur au dép. de sc. humaines, Université du Québec à Chicoutimi (sociologue et historien)	Groupes de recherche : Balzac, Chaire de recherche du Canada sur la dynamique des imaginaires collectifs et beaucoup d'autres	Écrivain de fiction (récent) Interventions fréquentes dans les médias Membre d'IPSO (Intellectuels pour la souveraineté)	Convergensts : sur la globalisation (diversité culturelle, coalition des petites nations) Autres : n'intervient pas sur le sujet qui l'intéresse le plus (souveraineté) ni sur les questions qu'il ne maîtrise pas Liés : 2 spécialités : génétique (peu couvert par les médias) et nation (meilleure couverture)

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
BRUNELLE Dorval	Professeur-chercheur en sociologie à l'UQAM	Directeur du GRIC rattaché au CEIM Un grand nombre de publications en ligne, surtout sur le site du GRIC	Membre du RQIC Interventions occasionnelles dans les médias, fréquentes dans le milieu associatif A rédigé de nombreux documents de vulgarisation A publié <i>La dérive globale</i> et articles dans <i>Le Monde diplomatique</i>	Convergents : Autres : Liés : sur la globalisation et la mondialisation. Autrefois mené hors département, mieux reconnu depuis l'intégration du GRIC au CEIM
CHEMILLIER-GENDREAU Monique	Professeure, Université Paris VII/Denis Diderot en droit (pluri-disciplinaire) depuis 1984	Membre de réseaux scientifiques Missions à l'étranger	Spécialiste au <i>Monde diplomatique</i> des questions de droit international Membre de la Fondation Copernic	Convergents : Autres : Liés : Rapports de mission, droits de l'homme, histoire du droit, gouvernance
de SÉLYS Gérard	Journaliste, reporter, réalisateur, lecteur de nouvelles, puis webmestre à la RTBF. Auj. à la retraite	A fondé agence de presse (Presse Production) thématique spécialisée en affaires économiques, juridiques et sociales (1983-7)	Journaliste au <i>Monde diplomatique</i> Conférencier	Convergents : Autres : Liés : censuré par la RTBF sur les questions relevant de son expertise (Belgique), médias, privatisation des services publics, institutions internationales, accords internationaux, éducation à distance, nouvelles technologies

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
ÉLIARD Michel	Professeur-chercheur (sociologie de l'éducation, du travail et histoire de la sociologie) émérite à l'université de Toulouse le Mirail	Après la rupture avec Bourdieu, a travaillé en solitaire et de manière artisanale Rattachement administratif	Conférencier pour La libre pensée française Parti des travailleurs Secrétaire de son syndicat universitaire	Convergents : libre pensée, laïcité, Condorcet, Naville, l'école, mouvement ouvrier, capitalisme, travail, marxisme Autres : droits de l'homme Liés : non (il écrit sur l'école pour ses étudiants, mais ses livres ne sont pas le produit de recherches menées à l'intérieur d'un groupe de recherche à l'université). Retour récent à la recherche avec collègues syndiqués
FREITAG Michel	Professeur de sociologie à l'UQAM (retraité)	Théoricien (a reçu un prix pour <i>Nauffrage de l'Université</i>) Connu pour son séminaire sur la postmodernité ouvert à tous les étudiants (L'école de Mtl)	Affaire Lizotte (mort d'un sans-abri des suites de la brutalité policière) Globalisation (<i>Le monde enchaîné</i>) Éducation, Affaire Essor de nos vies	Convergents: Autres : Affaire Lizotte, répression des étudiants de l'UQAM (<i>Essor de nos vies</i>) Liés : globalisation (postmodernité), avenir de l'université
HALIMI Serge	Journaliste au <i>Monde diplomatique</i> Écrivain Enseignant à Paris VIII	Pas d'activités recensées liées directement au métier d'enseignant	Conférences Entrevues Articles, livres	Convergents : Autres : Liés : sur les médias de « révérence », traitement de l'information, la gauche, les <i>think tanks</i>

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
HIRTT Nico	Professeur de maths, informatique et physique au secondaire supérieur (Belgique)	Enseignement	Rédacteur en chef de la revue <i>L'école démocratique</i> et de son site Internet	Convergents : éducation, accords internationaux et éducation Autres : non Liés : non, mais estime que l'enseignement ne peut être neutre
LAVAL Christian	Professeur dans un lycée à Paris	Enseignement	Chercheur à la FSU Sociologue	Convergents : éducation (politiques éducatives) Autres : économie, histoire de la sociologie, histoire des idées (utilitarisme) Liés : rares. Sur le lycée Turgot où il enseigne, parce qu'il a fait une <i>recherche</i> sur l'évolution du système scolaire en France (comme sociologue)
MAUGER Gérard	Directeur de recherche au CNRS Directeur-adjoint du Centre de sociologie européenne (CSE) depuis 2000, après avoir été directeur du laboratoire « Cultures et sociétés urbaines »	Sociologue Membre du conseil scientifique des ARSS	Membre du Réseau Raisons d'Agir, a été proche collaborateur de Bourdieu	Convergents : Bourdieu, Raisons d'Agir Autres : Liés : sur la lecture, les lecteurs, la délinquance, les jeunes, les intellectuels

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
MAUGER Gérard (suite)	(CSU), IRESCO			
PAQUEROT Sylvie	Chercheure postdoctorale à l'UdM	En transition sur le plan professionnel, mais a déjà donné de nombreuses conférences comme juriste et politologue	Parcours féministe et syndicaliste Membre fondatrice de l'AQCME Membre fondatrice de l'Université du bien commun	Convergents : Autres : Liés : spécialités en droit, en sciences po et en environnement, sur l'eau comme bien commun
PETRELLA Riccardo	Professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique) Mondialisa. et société d'info.	Professeur à Accademia di Architettura dell'Università Svizzera Italiana a Mendrisio (CH), au Collège d'Europe à Bruges, à l'Université de Liège pendant 3 ans, « Visiting Professor » dans plusieurs universités (Canada, États-unis, Brésil, Argentine, Corée du Sud et nombreux pays d'Europe occidentale)	Écrivain et conférencier Directeur du programme (CEE) FAST (Forecasting and Assessment in Science and Technology), 1979-1994 Conseiller à la Commission européenne en matière de politique de la science et de la technologie 1997-2003 Fondateur du groupe de Lisbonne 1991, du Comité International pour le Contrat Mondial de l'Eau en 1997, de la European Interuniversity Association for Education on Society, Science and	Convergents : éducation Autres : eau bien commun Liés : les nouvelles technologies, globalisation

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
PETRELLA Riccardo (suite)			Technology (15 universités européennes) 1992 Préside l'Association pour l'Université européenne de l'Environnement (Paris 1992-2000)	
POUPEAU Franck	CNRS, Centre de sociologie européenne	A travaillé avec Bourdieu (dir. thèse) Membre du comité de rédaction des ARSS Groupe de travail avec Dezalay	Journaliste au <i>Monde diplomatique</i> pour les chroniques en éducation et recension d'écrits Publie aux Éditions Agone Un des coéditeurs pour <i>Interventions</i> de Bourdieu Membre des éditions Raisons d'Agir, maintenant séparées du Réseau du même nom	Convergents : Autres : Liés : éducation, mouvements sociaux
QUÉAU Philippe	Haut fonctionnaire UNESCO (avant direction de la Division de la Société de l'info.) muté à Moscou en 2003 (en poste au Maroc depuis 2005)	Conférences et publications dans le cadre de ses fonctions officielles à l'UNESCO	Écrivain philosophe (autodidacte) Participe à des échanges sur l'art numérique, sur le bien commun mondial Publie dans <i>Le Monde diplomatique</i> parfois sous	Convergents : les questions plus politiques et philosophiques liées à ces questions mais dépassant le mandat strict (la nature du bien commun ou la nature du bien public aujourd'hui) Autres : statut du virtuel dans notre monde comme outil d'écriture,

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
QUÉAU Philippe (suite)			pseudonyme	comme outil de représentation et comme outil artistique Liés : société d'information, développement des nouvelles technologies et leur impact
RIVIÈRE Philippe	Journaliste et webmestre au <i>Monde diplomatique</i>	Conférencier et journaliste sur dossiers du <i>Monde diplomatique</i>	Co-auteur du logiciel SPIP Conférencier sur dossiers du libre Portail REZO-net	Convergents : Autres : Liés : compagnies pharmaceutiques, Sida, les logiciels libres
ROCHER Guy	Professeur titulaire au Département de sociologie et chercheur au Centre de recherche en droit public, Faculté de droit, Udm	Membre d'un très grand nombre de conseils scientifiques, de comités de rédaction de revues, de conseils d'administration	Membre d'IPSO	Convergents : défense des cégeps, financement de la recherche Autres : Liés : globalisation et sociologie, les normes juridiques et la société, les rapports entre l'Église et l'État, la mobilité intergénérationnelle au Québec, l'histoire de la sociologie américaine, l'évolution des théories sociologiques de l'action sociale, les aspirations scolaires et les orientations professionnelles des jeunes Québécois, l'élaboration et la mise en oeuvre du droit de l'enseignement

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
ROCHER Guy (suite)				privé, la mise en oeuvre de la législation linguistique dans l'enseignement, le droit et les nouvelles technologies, la sociologie du droit et des ordres juridiques et normatifs, la sociologie de l'éthique et de la morale principalement dans le domaine de la santé et de la pratique médicale, la génétique : représentations et imaginaires, les politiques de la recherche universitaire et leurs effets, la sociologie politique et juridique des réformes
TARDIF Jean	Chercheur québécois indépendant Délégué général de l'association internationale PlanetAgora (siège à Genève)	Animateur du forum électronique PlanetAgora Organise différentes réunions internationales	Article pour <i>Le Monde diplomatique</i> Conférence au GERM Ouvrage en préparation	Convergents : Autres Liés : cherche à développer une nouvelle approche transdisciplinaire
WEBER Louis	Professeur retraité de maths (IUFM) Directeur du centre de recherche de la FSU (syndicat)	Publie depuis peu (souvent comme coauteur)	Parcours de syndicaliste en parallèle avec ses fonctions d'enseignant (Responsable pédag. SNES, sec. gén. Fédération intern.)	Convergents : Autres : Liés : marchandisation de l'éducation, Forums sociaux mondiaux

Enquêté	Occupation principale	Activités reliées à la profession	Activités autres	Dossiers d'intervention
WEBER Louis (suite)			des profs. de sec., syndicalisme international) Membre fondateur d'ATTAC (FSU)	
WOLTON Dominique	Directeur de recherche au CNRS	Directeur de laboratoire, de revue (<i>Hermès</i>) et de collection	Conférencier et écrivain sur la communication Invité par les médias de service public Consultant	Convergents : Autres : Liés : oui, uniquement (communication sociale, informatique, télévision, statut des médias de masse, communication politique, Internet, la mondialisation, l'Europe)

Apparemment simple à qualifier, la nature du lien entre les dossiers d'intervention et l'occupation principale a soulevé des questions très intéressantes. Dans le cas de Quéau par exemple, certains dossiers d'intervention qualifiés de *distincts* aujourd'hui (art numérique, etc.) s'inscrivent de fait dans la formation même de l'enquêté et rappellent les fonctions professionnelles antérieures, ce qui signifie que les motifs d'intervention d'un intellectuel (ses motifs d'engagement) peuvent être antérieurs à sa carrière professionnelle. Un intellectuel peut donc aspirer à l'être (c'est-à-dire à intervenir publiquement sur des questions sociales ou politiques à partir d'un positionnement idéologique explicite) avant d'occuper des fonctions qui lui procureront une certaine notoriété.

Dans le cas de Brunelle, de Sélys, Halimi, Rivière, Chemillier-Gendreau et Paquerot, tous les dossiers d'intervention ont été qualifiés de « liés » directement à l'occupation principale mais la nature du lien s'explique par des motifs variés. Tout d'abord, en tant que journalistes, les Halimi, de Sélys et Rivière sont en principe susceptibles d'intervenir « professionnellement » sur toutes les questions sociales et politiques de sorte que tous les dossiers d'intervention sont éventuellement liés à leur occupation principale. Quant à Dorval Brunelle, si ses interventions sont liées aujourd'hui « institutionnellement » à ses fonctions de professeur-chercheur, il n'en n'a pas toujours été ainsi. Dans son cas, le changement apporté à la nature du lien (non reproduit dans le tableau) de convergent à lié par exemple, n'a pas été entraîné par un changement de carrière comme ce fut le cas pour Quéau mais par une mutation du champ scientifique octroyant aux dossiers menés hier dans la marge une reconnaissance institutionnelle nouvelle, sous la forme d'un centre de recherche bien financé¹.

¹ Pour connaître le financement du Centre d'Études Internationales et Mondialisation (CEIM), consulter son rapport annuel en ligne sur le site du CEIM.

Pour qualifier les dossiers d'intervention de Monique Chemillier-Gendreau, je me suis basée sur son appréciation personnelle et plus particulièrement sur la vision qu'elle a de sa tâche d'enseignante-chercheure combinant des fonctions théoriques et politiques. Comme elle me l'a écrit pour introduire les réponses à mon questionnaire et son CV : elle occupe l'espace public de « façon critique ». Elle perçoit donc ses fonctions intellectuelle et théorique comme étant indissociables, tout comme son étudiante, Sylvie Paquerot, qui s'est assurée d'aller chercher le capital symbolique nécessaire à ses interventions. Il est vrai qu'une double formation en droit et en sciences politiques (et en environnement pour Paquerot) permet de couvrir un large éventail de questions sociales et politiques.

L'unique chercheur en communication de mon corpus éprouve à l'égard du terme « intellectuel » une certaine réserve. S'il reconnaît correspondre à ma définition, Wolton tient absolument à préciser qu'il n'intervient que sur des questions relevant de sa compétence, ce qui n'est généralement pas le cas des intellectuels selon lui. Même précision de la part de Poupeau « plutôt enclin à refuser cette posture d'écrivain capable de parler sur tout à tout moment et à tout le monde » et qui « plaide plutôt pour des interventions scientifiquement fondées » (questionnaire 2003).

Les cas de Weber et de Tardif sont liés à leur carrière. Retraité de l'enseignement, Weber se consacre désormais uniquement à ses activités syndicales de sorte que tous les dossiers sont liés à son occupation unique. À l'opposé, Tardif, « retraité » de la fonction publique, vaque aux différentes activités de la recherche indépendante dont aucune ne semble constituer un pôle (une occupation principale) à partir duquel il serait possible de mesurer un écart. Il devient donc difficile de discriminer des dossiers qui ne seraient pas liés à ses occupations.

Quant à Éliard, ses dossiers d'intervention (ses récentes recherches) semblent plus proches de sa profession de professeur-chercheur depuis qu'il a pris sa retraite. Les livres écrits auparavant ne semblent pas avoir été reconnus par l'institution où il a fait carrière (aucune mention sur le site institutionnel) et lui-même ne les a pas associés à de la recherche.

Enfin, les enquêtés dont les dossiers d'intervention ne sont qu'exceptionnellement liés à leur occupation professionnelle (Laval et Baillargeon) sont susceptibles de ressentir une certaine marginalisation, ce qui sera traité à la fin du chapitre.

5.3 La double fonction

Sans vouloir en tirer des conclusions générales sur le profil professionnel des intellectuels contemporains, on peut modestement observer que les professions de mes enquêtés sont relativement traditionnelles pour des intellectuels : enseignant, chercheur et journaliste. Le cas de Quéau, haut fonctionnaire à l'UNESCO, n'est pas si étonnant dans le contexte français. Rappelons-nous Malraux et, plus près de nous, Luc Ferry occupant la fonction de Ministre de l'Éducation nationale. Les cas nouveaux, de webmestre (Rivière), d'animateur de site Web (Hirtt, Baillargeon) ou de forum en ligne (Tardif), ne constituent tout au plus qu'une partie des activités (rémunérées ou non) des enquêtés concernés.

Ce qui paraît plus significatif, c'est l'importance des activités autres, c'est-à-dire non directement liées à l'activité principale. On pourrait penser, et c'est là un discours que l'on entend souvent, qu'il est de la responsabilité des intellectuels de prendre position publiquement sur les sujets qui font débat. Or, un grand nombre d'activités de ce type, que j'ai nommées « interventions », sont menées à côté de la fonction principale, voire à l'encontre de celle-ci. Ces activités, auxquelles les enquêtés consacrent beaucoup d'énergie et de temps, sont le plus souvent non rémunérées et peu valorisées par l'employeur. Les caractères *italiques gras* des extraits qui suivent sont les miens et le seront tout au long de ma thèse.

J'écris des articles pour d'autres journaux mais... ce sont pas mes employeurs principaux. *Le Monde diplomatique*, c'est même assez... assez rare. C'est régulier, mais rare. Puis d'autres journaux belges ou suisses, français... À la demande. Donc, mon employeur principal étant la RTBF et étant assez fier de travailler pour un service public, je le mentionne. J'ai fait aussi des films... ***J'en ai fait beaucoup pour la RTBF mais j'en fais aussi à l'extérieur, toujours comme bénévole ou plutôt comme militant. Voilà. Et je fais des livres aussi. Pour la même raison, enfin de la même manière : comme bénévole et militant.***

(Gérard de Séllys, Bruxelles, 18 novembre 2002)

PQ : Dans mes fonctions officielles... je dois traiter essentiellement des questions liées spécifiquement aux aspects de la société de l'information et donc, c'est, plus spécifiquement, aux questions liées, par exemple, aux nouvelles technologies, l'impact sur... les grands sujets comme l'éducation, l'accès à l'information, comme... l'accès au réseau.../

I: Des questions de... lorsque vous faites votre exposition sur le déséquilibre économique, les questions d'accès, le fait de transiter par les États-Unis. Ça, c'est davantage votre mandat ?

PQ : *C'est le mandat. Mais par contre, il y a des sujets sur lesquels ce n'est pas mon mandat, mais sur lesquels j'aime bien continuer d'intervenir : tout ce qui est lié au virtuel, à l'art numérique. C'est mon passé de chercheur, où je continue d'être un peu actif sur ces questions, je réfléchis encore à ces questions et donc j'interviens aussi là-dessus. Et puis il y a des sujets qui sont liés à mon mandat mais pas directement. Par exemple, la propriété intellectuelle, les questions du bien public, du bien commun.* Le bien commun, je crois que c'est un sujet passionnant parce que c'est un sujet du citoyen, en fait à l'échelle mondiale : quels sont les biens communs à l'échelle mondiale et qui les détermine, les régule, comment... en assurer l'accès équitable, etc. Ces questions-là sont des questions qui me touchent, je dirais, pas spécialement parce que c'est mon mandat, c'est pas mon mandat en tant que tel. Par contre, il y a certains aspects de ces questions qui touchent directement le mandat que j'ai en tant que directeur à l'UNESCO, d'une division de société d'information, il y a des biens publics touchant à l'information, par exemple. Le domaine public informationnel est un bien public ou la problématique des logiciels libres ou des logiciels à code source ouvert, c'est un domaine public, qui touche aussi, qui a des impacts sur des questions de la société de l'information. Donc, la question des biens publics et des biens communs que j'ai traitée dans une partie de mon dernier ouvrage qui s'appelle *La planète des esprits, pour une politique de cyberspace* est un problème politique, un problème philosophique d'ailleurs, très vaste qui touche à des questions de philosophie politique, à l'échelle... mondiale, en fait. Mais certains sous-problèmes de cette problématique touchent directement le mandat dont j'ai la charge. Et c'est sans doute de ma position en tant que haut fonctionnaire dans une organisation internationale, je me suis senti le devoir de m'intéresser à une généralisation peut-être au sens philosophique, une généralisation de certaines problématiques directement liées à mon mandat mais le dépassant.

(Philippe Quéau, Paris, le 27 mai 2003)

Comme là, mon engagement dans la fondation de l'Institut du nouveau monde, il procède exactement de cette préoccupation-là. *C'est d'animer un débat public, de nourrir le débat public, de stimuler une prise de conscience. Mais pour moi, ça fait encore partie du travail de l'intellectuel, même si c'est une fonction différente de celle qui consiste à concevoir des théories.*

(Gérard Bouchard, Montréal, 30 juin 2004)

J'y suis arrivé au tout début de l'UQAM et ce que j'ai beaucoup aimé de l'UQAM depuis le début, *c'est ce qui fait que j'y suis resté très attaché, c'est cette idée d'avoir deux volets d'implication : d'implication intellectuelle chercheur etc. et une implication militante.* Et ça, j'ai gardé ça tout au long de ma carrière. Avec des hauts et des bas. Mais ça été la ligne de fond de mon attachement à cet établissement et

surtout à cette façon de fonctionner de telle sorte qu'à l'interne, à l'heure actuelle, je suis toujours obligé, dans certaines instances, de rappeler que c'est une des missions importantes de l'UQAM, qu'on appelle le « service aux collectivités » et qui implique une présence dans l'espace public, pour parler comme vous, une présence dans les groupes sociaux, une espèce de va-et-vient avec les groupes sociaux, de sorte que je suis très à l'aise et très crédible dans les groupes sociaux au Québec. Et c'est un travail très long de faire ça parce qu'il y avait énormément de réticence dans les premières années, d'abord parce qu'il y avait une partie du champ qui était occupé par l'extrême-gauche d'un côté, ensuite parce qu'il y avait cette idée que l'universitaire parlait toujours du point de vue de Sirius. [...] Et cette dimension-là, je la trouve très importante. Donc, j'ai énormément travaillé de textes militants, qui ne sont pas signés, avec d'autres, des textes sur le libre-échange, des guides de formation. On a fait beaucoup beaucoup de ça. Beaucoup. [...]

Non, je suis vraiment un universitaire. Mais un universitaire d'une génération, qui est celle de la génération des années 60, qui était très préoccupée par le double souci : celui de comprendre et de transformer quelque chose. Donc d'avoir un souci citoyen si on veut. Qui était toujours très présent. Ça été une obsession ça, tout au long de ma carrière et de nos carrières, je suis loin d'être seul dans ça. Donc d'avoir une recherche qui était vraiment une recherche qui avait un effet, un effet.....utile.

(Dorval Brunelle, Montréal, le 30 septembre 2003)

I : a) Si on vous demande comment vous devez être présenté/e, qu'indiquez-vous ?

MCG : Professeur/e à l'Université Paris VII Denis-Diderot

I : b) Et pourquoi ?

MCG : Parce que c'est ma profession et que j'en ai une approche qui correspond au statut des enseignants-chercheurs français qui ont **4 fonctions : l'enseignement, la recherche, la coopération internationale, la diffusion des connaissances.**

(Monique Chemillier-Gendreau, questionnaire acheminé par courriel)

Et puis, militant syndical et enseignant, **je fais les deux.**

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

J'ai commencé à militer politiquement alors que j'étais encore étudiant. **Et dès le début, j'ai fait le choix de travailler à temps partiel, en gros : trois quarts temps, à peu près, pour consacrer à peu près deux jours par semaine à mon activité militante.** Et j'ai continué ce rythme de travail-là depuis que je travaille, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans.

(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Oui, parce que je suis prof de lycée, je ne le cache pas, par défaut... non pas que ce ne soit honorable, ni sans intérêt, ça a beaucoup d'intérêt... Il se trouve que vu les travaux

que je mène, vu... bon. Je crois que s'il y avait des postes, à l'université, correspondants à ce que j'ai fait et... un laboratoire qui voudrait bien de moi, je veux dire, que je le prendrais, le poste. Il se trouve que le marché est tellement réduit... le marché de sociologues universitaires en France est tellement réduit et d'une nature très spéciale c'est-à-dire très spécialisé.../ [...]

On peut être à la fois chercheur intellectuel et aussi militant et aussi... ça s'ajoute.../ ça ne s'annule pas.

(Christian Laval, Paris, 5 mai 2004)

I : Le métier de chercheuse est très exigeant, pourtant tu as une activité militante. Je pose la question parce que d'habitude, je la pose comme ça : Comment en es-tu venue à prendre la parole sur l'eau, mais dans ton cas... c'est l'inverse/

SP : [...] J'ai passé une entrevue en sciences juridiques, c'est exactement le problème qu'ils ont eu à la question : Es-tu disponible pour les services à la collectivité... « On va te la poser comment, à toi, cette question-là ? » [rires] C'est à l'inverse dans le fond. ***Les études universitaires, la recherche universitaire est un outil de fonction sociale et c'est le sens dans lequel il est arrivé.***

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

Je me considère plutôt un militant. Si j'ai un attachement à quelque chose, j'ai milité pour. Au fond, j'ai très été influencé par la morale un peu chrétienne d'être témoin de son temps, dans la mesure du possible. C'est vrai qu'on ne peut jamais être un vrai témoin jamais parce qu'on est qu'une petite partie de ce qu'est le temps, non ? Son temps, sa société... Et donc moi, je ne me pense pas un universitaire. Je pense que je fais une partie de ma carrière avec l'université. ***J'ai toujours été un chercheur... Mais, mes premières confessions étaient toujours de militer pour faire quelque chose.***

(Riccardo Petrella, Montréal, le 7 avril 2002)

GR : Non, c'est parce que, peut-être que j'ai toujours eu un doute sur mon identité d'intellectuel c'est-à-dire je n'ai jamais dit de moi : « je suis un intellectuel », par exemple.

I : Qu'est-ce qui manquerait pour que vous le disiez...

GR : Hum...

I : ...avec assurance ? [humour]

GR : Peut-être parce que je me suis toujours considéré comme, à la fois, ***un homme actif et un homme de recherche. Il y a un mélange en moi des deux.***

(Guy Rocher, Montréal, le 25 août 2004)

Le travail des chercheurs le plus identifié, je dirais, à une position, finalement minoritaire sur les rapports entre communication et démocratie, je pense que c'est

nécessaire que j'intervienne dans l'espace public. En plus, ça correspond à ma conception du chercheur et à ma conception de la communication, de nourrir des débats politiques. Je trouve qu'on est si peu nombreux à être favorables à la communication, à une démocratie pluraliste, il faut le dire. [...] Le monde universitaire ne peut pas rester coupé du monde tout court ! [...] ***Moi, je trouve qu'un universitaire, ça a pour fonction d'être en interface avec la société.***

(Dominique Wolton, Paris-Montréal par téléphone, le 26 septembre 2004)

Syndikat : Vous êtes membre de la rédaction du *Monde diplomatique* depuis 1992. Vous êtes docteur en science politique. Vous avez étudié en France puis aux États-Unis, à Berkeley où vous y avez enseigné. Vous enseignez depuis six ans à l'université de Paris VIII. ***Cette double appartenance, universitaire et journaliste, n'est-elle pas atypique ?***

SH : Je suis venu au journalisme en étant d'abord universitaire. Je n'ai donc pas une formation de journaliste « typique », je ne suis d'ailleurs pas passé par les écoles de journalisme. Ce profil n'est cependant pas atypique au *Monde diplomatique*, où un certain nombre de membres de la rédaction sont à la fois universitaires et journalistes. Cela nous permet parfois de donner aux articles une ampleur historique et sociologique qui fait souvent défaut aux autres titres de la presse française.

Syndikat : Vous considérez-vous comme un journaliste ?

SH : ***Je fais plusieurs choses à la fois, un travail de journaliste comme un travail d'universitaire et d'écrivain. J'ai souvent cherché à ne pas être prisonnier d'une seule activité et d'un seul endroit.*** Quand j'étais aux États-Unis, je suivais ce qui se passait en France, quand je suis en France je suis ce qui se passe aux États-Unis. Je travaille dans un journal, mais j'y fais l'analyse des médias et cette analyse n'a pas besoin d'être complaisante : je n'entretiens aucun lien personnel avec les journalistes que je critique. Laurent Joffrin, Edwy Plenel, Christine Ockrent, Patrick Poivre D'Arvor, je ne les connais pas. Je n'ai aucune obligation de réserve à leur égard, ça me donne toute liberté. Si j'étais journaliste à temps plein dans un quotidien ou dans un hebdomadaire, cette liberté de critique, je ne l'aurais peut-être pas. (Serge Halimi, entretien Syndikat, en ligne)

Il y aurait beaucoup de choses à dire déjà des extraits qui précèdent, notamment sur la perception qu'ont mes enquêtés de leur occupation principale (devant inclure ou non leurs interventions publiques) ou même du terme « intellectuel » (que Rocher oppose à l'activité). Pour l'heure, je veux simplement souligner ce qui va peut-être trop souvent de soi, c'est-à-dire la double tâche, voire la triple ou quadruple tâche des intellectuels comme Monique Chemillier-Gendreau, mère de quatre enfants, rédactrice d'au moins une vingtaine d'articles pour *Le Monde diplomatique*, enseignante à l'université et membre de différents conseils scientifiques, et qui a répondu à mon questionnaire au retour d'une nième mission à

l'étranger en s'excusant du délai. En termes organisationnels, cette multiplicité des tâches, que je nomme la double fonction et que mes enquêtés nomment chacun à leur façon, m'apparaît être le premier point à considérer.

5.3.1 La censure existe !

On pourrait croire que la situation est plus facile lorsque les dossiers d'intervention sont liés aux domaines de spécialisation des enquêtés ou convergents avec ceux-ci, mais il n'en est rien. Ainsi l'article de Normand Baillargeon critiquant les sciences de l'éducation sera-t-il refusé par la revue spécialisée à laquelle il a été soumis. Lorsque l'article paraîtra ailleurs (dans la revue *Société*, dirigée par Freitag), les collègues de Baillargeon, outrés, réclameront sa démission. D'autres cas sont illustrés dans les extraits suivants.

I : Vous ne pouviez pas couvrir la Belgique ?

GdS : Non. C'était interdit. La censure existe, hein ? Interdit de couverture !

I : Vous étiez journaliste en Belgique et vous ne pouviez pas couvrir la Belgique ?

GdS : Non.

I : C'était une directive de votre employeur ?

GdS : De mon administrateur général, donc le grand patron de la RTBF.

I : Et ça fonctionne comment ? C'est une décision interne au média ou il y a des pressions/

GdS : Non. C'est une décision à lui. Mais, bien sûr, c'est une décision à lui, qui est consécutive à de multiples pressions, entre autres, du patronat belge. Parce que quand j'expliquais le contenu d'une convention collective dans le secteur de l'alimentation, par exemple, et ce qu'avaient perdu les syndicats ou ce que ça impliquait pour le travailleur, le patronat était fou furieux ! Parce que d'abord [...] quand un journaliste couvre un mouvement social, rarement il va voir les textes qui sont à l'origine de ce mouvement social. [...] Et bien, rarement, les journalistes vont lire ces choses-là. C'est trop touffu, c'est trop compliqué, c'est trop détaillé. Donc, ça les ennuie. Les journalistes sont des paresseux, par définition en général... en général... [rires] Et donc... ce que je faisais moi, systématiquement, c'est sortir ce que, ce dont personne ne parlait. Et ça les rendait malades ! Ça sabotait leur négociation. Enfin, eux considéraient que ça sabotait leur négociation. Mais, il n'y a pas que les patrons, vous savez, les grands syndicats aussi ont demandé que je sois renvoyé de la RTB, parce que je sortais des histoires qui les dérangent. Vraiment je tirais tous azimuts, vraiment [...] j'étais pas par définition, contre le patronat ou ni contre les syndicats. Il se faisait, parfois, quand ils faisaient des choses qui étaient inavouables et que je le révélais sur antenne, que ça les dérangent très fort.

(Gérard de Séllys, Bruxelles, 18 novembre 2002)

On m'a recruté parce que j'ai publié et une fois que je suis là, en tant que fonctionnaire, je devrais être soumis à la discrétion et à la réserve. Mais c'est absurde. Enfin, c'est ça. Je suis à contre-emploi. Donc, maintenant je vais être obligé, d'ailleurs j'envisage très sérieusement et je l'ai déjà fait d'ailleurs, d'employer des pseudonymes, parce que ce n'est plus possible.

(Philippe Quéau, Paris, le 27 mai 2003)

I : Mais pas dans des réunions militantes ? [rép. à la question : « Où prenez-vous la parole ? »]

GB : Non. Non. Et ce n'est pas par accident. Je les évite. Parce que déjà, moi... D'abord, je suis perçu comme un souverainiste, premièrement.

I : Parce que vous faites partie de l'IPSO ? [Intellectuels pour la souveraineté]

GB : J'en ai fait partie longtemps mais là, je ne sais pas si je le suis encore, mais.../

I : Vous avez été un des membres fondateurs /

GB : Ouais ! Après ça, je suis perçu comme le frère de l'ex-premier ministre du parti séparatiste. Alors moi, aussitôt que je suis sur quelque chose, je suis susceptible d'un procès comme ça. Au Canada anglais, c'est vraiment bizarre, mais mes affaires ne passent pas du tout.

I : Ah oui ?

GB : Non. Ils ne regardent même pas ce que j'ai écrit. « C'est du nationalisme ! », « C'est juste du nationalisme ! ». Genèse des nations et cultures « c'est juste du nationalisme ! », en tout cas... Même Les deux chanoines ! [...] Alors, si je me mettais à faire du militantisme en plus, là... Je me suiciderais !

(Gérard Bouchard, Montréal, 30 juin 2004)

Le journaliste Gérard de Sélys se verra donc interdire de couvrir l'événement belge et deviendra le spécialiste des questions européennes de la RTBF (ce qui lui permettra de traiter de la Belgique par la bande). Philippe Quéau, ingénieur en télécoms, nommé directeur de la société de l'information de l'UNESCO pour ses travaux sur l'art numérique et son expérience à l'INA, sera muté de Paris à Moscou après avoir publié différents articles réclamant que la connaissance soit considérée comme un bien commun de l'humanité. Gérard Bouchard se gardera bien d'intervenir sur les dossiers qui l'intéressent le plus, à savoir la souveraineté.

5.4 Au-dessus de la mêlée ? Les sociabilités

Certains de mes enquêtés estiment donc que l'intervention publique fait partie de leur fonction principale (Chemillier-Gendreau, Wolton, Paquerot, Brunelle...), d'autres

l'abordent comme militance (Petrella, Hirtt, de Séllys) et d'autres enfin distinguent la fonction de l'animation de la fonction de la militance (Bouchard). À dire vrai, il y a certainement autant de définitions de la militance que de définitions de l'intellectuel. Si on laisse de côté les distinctions sémantiques, on a, à tout le moins, l'impression que mes enquêtés sont tout sauf « au-dessus de la mêlée ». Que ce soit dans le cadre de leurs activités liées à leur fonction principale, ou dans des activités tenues en parallèle, mes enquêtés fréquentent différents groupes. Mais peut-on préciser à quel titre ils les fréquentent ? En d'autres termes, sans emprunter à la terminologie habituelle du corpus polémiste (compagnon de route, intellectuel de parti, etc.), est-il possible de qualifier la nature du lien, le type d'engagement, qui les rattache à ces groupes ?

Lorsque j'ai rédigé les sections théoriques de ma thèse, j'avais noté que le concept de sociabilité intellectuelle - employé surtout par les historiens mais aussi par le sociologue Rieffel - pourrait m'être utile, mais avec l'idée qu'il me servirait à *décrire* plutôt qu'à *expliquer* les stratégies organisationnelles. Ainsi parlera-t-on de sociabilité intellectuelle dans un groupe d'étudiants universitaires; de sociabilité éditoriale autour d'une revue; de sociabilité politique autour d'un parti, etc.² Pour Rieffel, la sociabilité intellectuelle fait partie des modes d'affiliation ou d'agrégation des intellectuels. Du point de vue de l'individu, Rieffel estime que la sociabilité intellectuelle joue donc un rôle au début de la carrière d'un intellectuel en le mettant en contact avec d'autres intellectuels plus affirmés. D'un point de vue plus macro, l'historien québécois Lamonde juge pour sa part que l'existence de lieux de sociabilité intellectuelle est nécessaire à l'émergence du champ intellectuel et il en faisait jusqu'à récemment une condition de l'existence des intellectuels. Dans les deux cas, la sociabilité sert à identifier les espaces publics, semi-publics ou privés dans lesquels des personnes développeront non seulement une sensibilité mais aussi des liens utiles ensuite à leur développement comme intellectuel.

² Sirinelli (1986, 2005, p. 68-9) définit la sociabilité comme « un groupe(ment) permanent ou temporaire, quel que soit son degré d'institutionnalisation, auquel on choisit de participer. ». Il estime que les publications périodiques (comme celles que Fortin avait étudiées pour le Québec) jouent un rôle de premier plan dans la construction de sociabilités intellectuelles en raison des nombreuses activités qui se rattachent à son fonctionnement, surtout pour les membres des équipes de rédaction. Les travaux de Winock (1996) sur la revue *Esprit* s'inscrivent dans ce courant de recherche. Pour parler de la sociabilité, on peut aussi évoquer plus généralement les *lieux* fréquentés par les intellectuels (Fournier, 2000 ; Winock, 1996).

Dans le cas de mes enquêtés, j'ai noté différents types de sociabilité. Ainsi Brunelle témoigne-t-il à la fois d'une sociabilité scientifique (directeur du GRIC, maintenant rattaché au CEIM), d'une sociabilité militante (fondateur du Réseau québécois sur l'intégration continentale) et d'une sociabilité syndicale (récipiendaire du mérite CSQ décerné par la Centrale des syndicats démocratiques) : les deux premières se confondant parfois au sein du groupe de recherche qu'il dirige :

Le groupe de recherche que je dirige et dans lequel j'ai été impliqué est un groupe de recherche qui est en même temps membre du réseau québécois [RQIC]. C'est un groupe de recherche qui doit maintenir, d'un côté, les plus hauts standards de la recherche parce qu'on demande des subventions et qu'on est évalué par nos pairs et qu'on forme des étudiants qui doivent devenir des experts dans leur domaine et se trouver du travail et peut-être même aller à l'OÉA aussi bien qu'à la CSN. Donc, il faut qu'on ait ce souci. Et en même temps, les thèmes de la recherche, les objectifs de la recherche sont des objectifs qui sont plutôt critiques. De telle sorte qu'on a eu finalement, et tout compte fait, à travers les années, des collaborations et un niveau d'implication des assistants qui était sans commune mesure avec le salaire qu'on leur payait. Essentiellement parce qu'ils étaient très mobilisés sur les sujets et en même temps militants dans des organisations, autant que possible plus à gauche que la mienne parce que c'est ça être prof: toujours laisser de l'espace à gauche pour que les étudiants puissent se trouver quelque chose. Il y a beaucoup de mes étudiants qui étaient membres de la ClaC, de Cap Monde, de SalAMI, et qui étaient eux-mêmes intéressés à faire ces travaux parce qu'ils transféraient cette connaissance dans les publications militantes qu'ils faisaient.

(Dorval Brunelle, Montréal, 30 septembre 2003)

Baillargeon est particulièrement actif : il entretient des liens avec le syndicat de l'université où il travaille (SPUQ) pour lequel il est actuellement délégué et dont il a déjà été secrétaire; avec différentes revues : *Le Taon dans la Cité* (Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM), dont il a dirigé un numéro portant sur l'éducation; avec la maison d'édition Agone, où il a publié deux ouvrages, avec la défunte revue *Espace de la parole*, où il a publié plusieurs d'articles et animé deux sites Web, etc. À ces sociabilités syndicale et éditoriale, on peut ajouter la sociabilité militante, avec l'Association SalAMI. Bien que très timide, comme il le dit lui-même, il a noué des liens avec des organismes et des individus appartenant à divers groupes, y compris littéraires (il a rédigé quelques notices pour le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, publié un recueil de Gilbert Langevin, etc.).

En vérité, il suffit de décliner les groupes ou organismes correspondant au contenu des colonnes du tableau pour constater à quel point mes enquêtés ont fréquenté et fréquentent toujours différents « milieux », témoignant ainsi de ce qu'on ne peut réduire la sociabilité « intellectuelle » à l'un ou l'autre milieu, mais presque inévitablement à la convergence de ceux-ci, rendant compte des espaces où les intellectuels accomplissent leurs diverses fonctions, en passant d'un milieu à l'autre. Traduites en termes de sociabilité, les activités de mes enquêtés, sans distinction relative à l'occupation principale, donnent le tableau suivant³.

Tableau 5.2

Sociabilités par enquêté (en date du 20 février 2005)

Enquêté	Sociabilités
BAILLARGEON Normand	Éditoriale - revues : <i>Agone</i> , <i>Espaces de la parole</i> , <i>A bâbord</i> , <i>Le taon dans la Cité</i> , <i>Couac</i> , <i>Argument</i> , <i>Salamités</i> , <i>Le Monde diplomatique</i> , <i>SPUQ-Info</i> - maisons d'édition : Agone, Instinct de liberté, Écosociété, Nota Bene, Hurtubise HMM, Fides, L'Île de la Tortue, etc. - en ligne : autrefois le site <i>Espaces de la parole</i> Littéraire : notices dans le <i>Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec</i> Médiatique : longtemps au <i>Devoir</i> (chroniqueur en éducation, puis en politique). A fait quelques interventions à l'ancienne chaîne culturelle de la SRC. Publié au moins un article dans <i>le 30</i> (journal de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec) Militante : SalAMI, a travaillé avec Maude Barlow (Conseil des Canadiens); publié dans ouvrage du Centre Canadien des Politiques Alternatives, publié sur le site d'Alternatives, CMAQ Syndicale : SPUQ (Syndicat des professeurs de l'UQAM) Universitaire : Professeur à l'UQAM en sc de l'éducation (mais peu d'affinités avec les collègues de son propre département)
BOUCHARD Gérard	Éditoriale - revues : <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i> , <i>L'action nationale</i> , <i>Protée</i> , <i>Histoire sociale/Social History</i> , <i>Argument</i> , <i>Bulletin d'histoire Politique</i> , <i>Cahiers de</i>

³ Dans le chapitre consacré aux stratégies de diffusion, les lecteurs trouveront des précisions quant au degré réel de « sociabilité » éditoriale, littéraire ou médiatique des enquêtés. On ne saurait espérer par ailleurs trouver ici l'ensemble des activités de mes enquêtés, soit parce qu'elles sont trop nombreuses (en particulier pour les Rocher et Bouchard), soit parce qu'il n'a pas été possible de trouver toute l'information pour les enquêtés qui n'en tiennent aucun registre eux-mêmes.

Enquêté	Sociabilités
<p>BOUCHARD Gérard (suite)</p>	<p><i>recherche sociologique, Saguenayensia, Annales de démographie historique, Recherches sociographiques, Historical Methods, Cahiers québécois de démographie, Population, Genus</i>; membre de plusieurs comités de rédaction ou comités aviseurs de périodiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - maisons d'édition : PUQ, PUL, Fides, Septentrion, VLB, Boréal, Nota Bene, Québec Amérique, La découverte, l'Harmattan, IQRC - en ligne : site institutionnel, site pédagogique de Jean-Marie Tremblay/UQAC (Classiques en sciences sociales) <p>Médiatique : invité régulier à <i>Indicatif présent</i> (Première chaîne de la SRC). A fait quelques interventions à l'ancienne chaîne culturelle de la SRC, à l'émission de Pierre Maisonneuve quand il était à RDI, à Télé-Québec (<i>Chasseur d'idées, Dussault Débat</i>⁴). A publié dans <i>La Presse, le Soleil, le Devoir</i>.</p> <p>Militante : membre fondateur d'IPSO</p> <p>Scientifique : directeur-fondateur du SOREP (Centre interuniversitaire de recherches sur les populations) devenu en mai 1994 l'IREP (Institut interuniversitaire de recherches sur les populations); directeur du Projet BALSAC; cofondateur (et vice-président) de la Corporation de Recherche et d'Action sur les Maladies Héréditaires (CORAMH); membre du Comité NEM (Multiple Endocrine Neoplasia) du Réseau de médecine génétique du Québec; coresponsable du Projet d'histoire rurale comparée Québec/France (17^e 20^e s.); cofondateur (et coordonnateur) du Groupe de recherche sur les affaires publiques; cofondateur (et coordonnateur) du Collectif d'histoire du Québec rural; responsable du Secteur Infrastructures techniques et scientifiques (Réseau de médecine génétique appliquée, du FRSQ); cofondateur et coresponsable du Forum d'histoire comparée des imaginaires collectifs avec B. Andrès, J.-F. Côté, J. Igartua, Y. Lamonde; titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la Dynamique comparée des imaginaires collectifs; membre-chercheur à l'Institut canadien de recherches avancées (Programme « Successful Societies »), membre de C.A. d'organismes scientifiques</p> <p>Universitaire : professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi</p> <p>Familiale : frère de l'ancien Premier ministre du Québec (Lucien Bouchard)</p>
<p>BRUNELLE Dorval</p>	<p>Éditoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>Le Monde diplomatique</i> - maisons d'édition (souvent avec C. Deblock) PUQ, Nota Bene (collectif), VLB - revues : <i>Le Monde diplomatique</i> - en ligne : site du GRIC (un grand nombre de textes) <p>Médiatique : publie dans la page Idées du <i>Devoir</i>, entrevues à l'émission <i>Indicatif présent</i> de la SRC</p>

⁴ Gérard Bouchard a fait allusion à une émission animée par Anne-Marie Dussault à Télé-Québec, mais sans préciser laquelle. J'ai supposé que c'était *Dussault Débat*, mais ce pourrait être aussi *Droit de parole* ?

Enquêté	Sociabilités
BRUNELLE Dorval (suite)	<p>Militante : Réseau Québécois sur l'Intégration Continentale (RQIC) particulièrement actif au 3^e Sommet des Amériques en 2001</p> <p>Syndicale : depuis 25 ans, proche de mouvement syndical. A reçu mérite CSQ</p> <p>Scientifique : directeur du GRIC maintenant intégré au CEIM</p> <p>Universitaire : professeur de sociologie à l'UQAM</p>
CHEMILLIER- GENDREAU Monique	<p>Éditoriale</p> <p>- revues : <i>Le Monde diplomatique</i> (spécialiste du droit international des droits de la personne), <i>Actuel Marx, M comme Mensuel - Marxisme – Mouvement</i>, <i>Revue belge de droit international</i>, <i>Sources (Unesco)</i>, <i>Actes</i>, <i>Revue trimestrielle des juristes vietnamiens</i>, <i>L'homme et la Société</i>, <i>La pensée</i>, <i>Revue Africaine de Droit International et Comparé</i>, <i>Les temps modernes</i>, <i>Hommes et libertés (Ligue des droits de l'homme)</i>, <i>Le passant ordinaire</i>, etc.</p> <p>- maisons d'édition : La Découverte, l'Harmattan, Bruylant, Eyrolles, Bayard, Textuel, Pedone</p> <p>Médiatique : <i>Le Monde</i>, France Culture, France Inter, Canal + TV5, ARTE, RFI, Radio Libertaire, Radio Beur, etc.</p> <p>Militante : Ligue des droits et libertés, Comité France-Palestine, ATTAC (conférencière)</p> <p>Scientifico-militante (<i>think tank</i>): Fondation Copernic (fondée en même temps qu'ATTAC)</p> <p>Universitaire : professeure à l'Université Paris VII/Denis Diderot (fondatrice de son département)</p> <p>Professionnelle : Association européenne de juristes démocrates</p>
de SÉLYS Gérard	<p>Éditoriale :</p> <p>- revues : <i>Le Monde diplomatique</i></p> <p>- maisons d'édition : EPO (Belgique), Marabout (premiers soins), Duculot (cyclotourisme)</p> <p>En ligne : Transnationales.org, APED, Indymedia (cofondateur du site belge)</p> <p>Médiatique : journaliste, reporter et lecteur de nouvelles (télé et radio) puis webmestre à la RTBF. Réalisateur de documentaires, articles dans différents médias (<i>Le Soir</i>, Bruxelles)</p> <p>Militante : IFG, ATTAC, APED, Amis du <i>Monde diplomatique</i>, Objectif (mouvement de lutte contre l'extrême droite en Belgique), OCCOMC (Organisation de contrôle citoyen de l'OMC), ROC (Mouvement exigeant l'abolition du chômage) et d'autres</p> <p>Syndicale : fondateur du premier syndicat étudiant en Belgique, actif dans les syndicats de service public, proche du syndicat SUD en France</p>

Enquêté	Sociabilités
de SÉLYS Gérard (suite)	Scientifique : conseiller scientifique de l'Université de Liège
ÉLIARD Michel	<p>Éditoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>Bulletin de la libre pensée française, Informations ouvrières</i> - maisons d'édition : PUF, Presses universitaires du Mirail, Presse, information, Éducation (PIE) - en ligne : sites de la Libre pensée et de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples <p>Médiatique : radio, presse locale (Radio, « Mon pays »)</p> <p>Militante : La libre pensée française, le Parti des travailleurs, rattaché à L'entente internationale des travailleurs et des peuples (Trotskyiste, se distingue de l'altermondialisation)</p> <p>Syndicale : depuis 68, à l'université où il a enseigné. A démarré le mouvement social en 2003</p> <p>Scientifique : a travaillé avec Aron, puis Bourdieu et Passeron, puis rupture. Travaillera seul ensuite à l'université Toulouse le Mirail. Retour récent à la recherche via association syndicale</p> <p>Universitaire : professeur à l'université Toulouse le Mirail (émérite)</p>
FREITAG Michel	<p>Éditoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : directeur de <i>Sociétés, Cahiers de recherche sociologique, Cahiers de recherche du G.I.E.P, Conjoncture, Bulletin du M.A.U.S.S., Sociologie et Sociétés, Épistémologie sociologique, Revue Européenne des Sciences Sociales, Anthropologie et Sociétés, SPUQ info</i> - maisons d'édition : PUL, Fides, Nota Bene, Lanctôt éditeur, Labor, PUM, Presses universitaires de Rennes, Éditions Saint-Martin, La Lettre volée (Bruxelles), L'Age d'homme (Lausanne) - en ligne : site pédagogique de Jean-Marie Tremblay/UQAC (Classiques en sciences sociales) <p>Médiatique : à la radio de la SRC, ancienne émission <i>Signes des temps</i>, séries à la radio suisse, Radio Centre-ville (communautaire Montréal)</p> <p>Militante : interventions sur l'Affaire Lizotte, sur la répression exercée contre les étudiants de l'UQAM s'étant opposés à la direction concernant l'entente avec Coca-Cola (publication de l'œuvre collective : <i>L'essor de nos vies</i>). Sa critique de la postmodernité est une critique de la globalisation</p> <p>Scientifique : l'École de Montréal, avec ses étudiants</p> <p>Universitaire : professeur de sociologie à l'UQAM (maintenant retraité)</p>

Enquêté	Sociabilités
HALIMI Serge	<p>Éditoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>Le Monde diplomatique</i> (équipe de rédaction), <i>Les Inrockuptibles</i>, <i>Le passant ordinaire</i>, <i>Syndikat</i> - maisons d'édition : Agone, Fayard, Arlea, Liber-Raisons d'Agir, Aubier - en ligne : Acrimed, PLPL <p>Médiatique : émission de radio <i>Là-bas, si j'y suis</i> animée par Daniel Mermet, sur France Inter</p> <p>Militante : ATTAC, Amis du <i>Monde diplomatique</i> (conférencier)</p> <p>Universitaire : enseigne à Paris VIII, membre du groupe de recherche sur l'Europe codirigé par Bernard Cassen</p> <p>Familiale : fils de Gisèle Halimi</p>
HIRTT Nico	<p>Éditoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>Solidaires</i> (Parti du Travail), <i>Les cahiers de l'UNESCO</i>, <i>Le Monde de l'éducation</i>, <i>Education & Social justice</i>, <i>L'école démocratique</i> (rédacteur en chef), <i>Les Cahiers d'Europe</i> - maisons d'édition : EPO (Belgique), VO (Paris), Labor - en ligne : APED (rédacteur en chef) <p>Médiatique : quelques textes publiés dans <i>Le Soir</i> (Bruxelles), une télé, une douzaine d'interventions dans des radios centrales, plusieurs radios locales et régionales</p> <p>Militant : Parti du travail (principale organisation communiste en Belgique), membre fondateur d'APED (Belgique)</p> <p>Syndicale : a toujours été membre d'un syndicat enseignant, délégué à l'Internationale de l'éducation en 2004</p> <p>Scientifique : conférencier au GERM</p> <p>Professionnelle : défenseur du système public d'enseignement mais enseigne dans un lycée catholique (privé)</p>
LAVAL Christian	<p>Éditoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>Rouge</i> (Ligue communiste révolutionnaire), <i>Le Monde diplomatique</i>, <i>Nouveaux regards</i> (FSU), <i>La Marseillaise</i> (presse locale, de gauche), <i>M.A.U.S.S. Alternatives économiques</i> - maisons d'édition : Nouveaux regards (FSU), Syllepse, PUF, Découverte/M.A.U.S.S., Collection Recherches Découverte, Mille et une nuits, Seuil <p>Médiatique : émission de radio <i>Là-bas, si j'y suis</i> animée par Daniel Mermet (France Inter), <i>Alter Ego</i> (sur France Inter), <i>Le Monde</i></p> <p>Militante : Ligue communiste révolutionnaire (dans sa jeunesse), ATTAC</p>

Enquêté	Sociabilités
LAVAL Christian (suite)	Syndicale et scientifique : Institut de recherche de la FSU Professionnelle : enseigne dans un lycée public « sensible »
MAUGER Gérard	Éditoriale : - revues : <i>Politix, Sociologie du Travail, Recherches et Prévisions, Agora, ARSS, Genèses, Le Monde diplomatique</i> - maisons d'édition : Nathan, L'Harmattan, Maspero - en ligne : site Web du Réseau Raisons d'Agir Médiatique : <i>L'Humanité, Le Monde, Libération</i> , émissions de radio avec Sylvain Bourmeau des Inrockuptibles (n'existe plus), <i>Là-bas, si j'y suis</i> animée par Daniel Mermet, sur France Inter. Négociait la diffusion des textes de Bourdieu dans la presse de référence Militante : Réseau Raisons d'Agir (fondé par Pierre Bourdieu), membre du Conseil scientifique d'ATTAC (août 2003) Scientifique : chargé de recherche au CNRS, Centre de Sociologie européenne IRESCO
PAQUEROT Sylvie	Éditoriale - revues : <i>Le Monde diplomatique</i> - maisons d'édition : Bruylant, Écosociété, Fides Médiatique : entrevues à la SRC (<i>Indicatif présent</i> animée par Marie-France Bazzo), pages Idées du <i>Devoir</i> Militante: membre fondatrice de l'Association québécoise pour un Contrat mondial de l'eau, membre de la Ligue des droits et libertés du Qc, AQOCI, ICEA, FIDH, Ligue des droits et libertés Syndicale (politique nationale), longtemps au Syndicat de la fonction publique du Québec Féministe : a participé au projet de réseau féministe pour un renouvellement des théories et pratiques économiques et politiques, a travaillé au CSF, a participé à la coordination d'un forum national des femmes Scientífico-militante : Université du bien commun (avec R. Petrella) Scientifique : chercheuse postdoctorale à l'UdM à la Chaire du Canada en citoyenneté et gouvernance et au Centre d'études et de recherches internationales de l'UdM (CÉRIUM), chercheuse associée au CEDIM Universitaire : a fait toutes ses études à l'UQAM, sauf le doctorat en France avec Monique Chemillier-Gendreau (et cotutelle officielle : Lucie Lamarche de l'UQAM)

Enquêté	Sociabilités
<p>PETRELLA Riccardo</p>	<p>Éditoriale - revues : <i>Le Monde diplomatique</i> (Président des Amis du Monde diplomatique 1997-2001) - maisons d'édition : Écosociété, Fides Labor (Bruxelles)</p> <p>Médiatique : France Culture, RAI (Italie, télé), <i>Humanité</i>, <i>Libération</i>, SRC (<i>Indicatif présent</i> avec Marie-France Bazzo, radio publique quand il vient à Montréal), <i>Le Soir</i>, <i>Le Monde...</i></p> <p>Militant : Comité international pour le Contrat mondial de l'eau (fondateur)</p> <p>Scientifico-militante : Université du bien commun, Fondateur du Groupe de Lisbonne</p> <p>Universitaire : professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique) ainsi qu'à l'Accademia di Architettura dell'Università Svizzera Italiana a Mendrisio (CH). <i>Visiting prof.</i> dans différents pays, nombreux doctorats honorifiques; a présidé association interuniversitaire, Univ. européenne pour l'environnement</p> <p>OIG (politique internationale) : a travaillé à l'UNESCO (plus jeune), au programme FAST et comme conseiller en matière de politique de la science et de la technologie à la Commission Européenne de 1997 à 2003</p>
<p>POUPEAU Franck</p>	<p>Éditoriale - revues : <i>Le Monde diplomatique</i>, <i>École émancipée</i>, <i>Nouveaux regards (FSU)</i>, <i>Débattre (Alternative libertaire)</i>, membre du comité de rédaction des <i>Actes de la recherche en Sciences sociales</i>, <i>Regards sociologiques</i>, <i>Éducation et société</i>, - maisons d'édition : Agone, Raisons d'Agir, Syllepse. Coéditeur avec Thierry Discepolo d'<i>Interventions</i> de Bourdieu - en ligne : Z-Net, <i>École émancipée</i></p> <p>Médiatique : France Inter (sur Bourdieu), <i>Là-bas, si j'y suis</i> avec D. Mermet, <i>L'humanité</i></p> <p>Militante : anciennement Réseau Raisons d'Agir, maintenant séparé du Réseau du même nom, membre du Conseil scientifique d'ATTAC (août 2003)</p> <p>Syndicale : <i>École émancipée</i></p> <p>Scientifique : Centre de Sociologie européenne, thèse dirigée par Bourdieu, CNRS, groupe de recherche avec Yves Dezalay</p>
<p>QUEAU Philippe</p>	<p>Éditoriale : Revue : <i>Le Monde diplomatique</i>, <i>Transversales</i> Maisons d'édition : Ed. Champ Vallon/INA, Odile Jacob En ligne : UNESCO, sites consacrés au virtuel (Chair et métal), Global Policy Forum</p> <p>Médiatique : France Culture, RFI, <i>L'Humanité</i>, <i>Le Monde</i></p>

Enquêté	Sociabilités
QUÉAU Philippe (suite)	<p>OIG (politique internationale) : expert et consultant pour la Commission européenne, pour le Ministère de la Culture en France, aujourd'hui haut fonctionnaire à l'UNESCO, directeur de la Division de la Société de l'information jusqu'en 2003</p> <p>Scientifique : art numérique, longtemps à l'INA, Fondateur d'Imagina, créateur de Mediaport</p>
RIVIÈRE Philippe	<p>Éditoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : journaliste au <i>Monde diplomatique</i> - en ligne : webmestre du <i>Monde diplomatique</i>, portail Rezo-Net, ACRIMED, I3C, Autour du libre, freescape, samzidat, Survivreausida, listes de discussion etc. <p>Militante : logiciel libre (coauteur du logiciel SPIP) et dossier des compagnies pharmaceutiques</p>
ROCHER Guy	<p>Éditoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>L'Action nationale</i>, <i>Recherches sociographiques</i>, <i>Bulletin d'histoire politique</i>, <i>Revue de droit</i>, <i>Cahiers de recherche sociologique</i>, <i>Possibles</i>, <i>Forces</i>, <i>Sociologie et sociétés</i>, <i>Les Cahiers d'A.S.O.P.E.</i>, <i>Le jour</i>, <i>Maintenant</i>, <i>Cahiers de cité libre</i>, <i>Bien-être social canadien</i>, <i>Service social canadien</i> - maisons d'édition : VLB, PUM, PUQ, PUL, Fides, Québec Amérique, Thémis, Nota Bene, IQRC, L'Harmattan, Boréal, a été membre de CA et directeur de collection de HMH, etc. <p>En ligne : site pédagogique de Jean-Marie Tremblay/UQAC (Classiques en sciences sociales)</p> <p>Médiatique : invité régulier d'<i>Indicatif présent</i> à la SRC, nombreuses interventions à la télé et à la radio depuis 30 ans</p> <p>Politique : a été sous-ministre à deux reprises, a notamment participé à la rédaction de la loi 101. Membre de la Commission Parent sur l'éducation, d'une commission préparant la création de l'UQAM, membre du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion du Canada (B.G.R.), maintenant le CRTC, vice-président du Conseil des arts du Canada, président du comité d'étude sur l'avenir de Radio-Québec, président du Conseil d'administration de Radio-Québec, etc.</p> <p>Militante : membre fondateur d'IPSO</p> <p>Syndicale : a fondé le premier syndicat enseignant à l'UdM, a déjà donné formation sociologique dans le milieu syndical (sociologie du travail)</p> <p>Scientifique : longue expérience d'abord avec des chercheurs canadiens anglais et étasuniens (thèse avec Parsons), puis depuis 20 ans avec des chercheurs européens pour groupe de travail sur droit public. Membre de nombreuses sociétés savantes</p> <p>Universitaire : professeur de sociologie à l'UdM</p>

Enquêté	Sociabilités
TARDIF Jean	<p>Éditoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>Le Monde diplomatique</i>, <i>Revue québécoise du droit international</i>, <i>Possibles</i>, <i>Amis du Monde diplomatique</i> (conférencier) - en ligne : animateur du forum électronique PlanetAgora, Global Policy Forum <p>Politique : carrière de haut fonctionnaire, Ministère des Relations Internationales, Gouvernement du Québec, parmi les fonctions exercées : premier titulaire du poste de Délégué aux Affaires francophones et multilatérales (en poste à Paris 1982-84), délégué général du Québec à Bruxelles (1984-86), directeur général des Politiques (1989-1998). Actuellement délégué général de l'association internationale PlanetAgora (siège à Genève)</p> <p>Scientifique : membre du GERM (chercheur indépendant)</p>
WEBER Louis	<p>Éditoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>Le Monde diplomatique</i>, <i>Nouveaux regards</i> (FSU) - maisons d'édition : Éditions Nouveaux regards (FSU), Syllepse - en ligne : site Web de la FSU <p>Médiatique : l'<i>Humanité</i></p> <p>Militante : la FSU est membre fondateur d'ATTAC</p> <p>Scientifico-militante : Fondation Copernic</p> <p>Syndicale : longtemps au syndicat puis directeur de l'Institut de recherche de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)</p>
WOLTON Dominique	<p>Éditoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues : <i>Hermès</i> (directeur), directeur de la collection CNRS – Communication, <i>Le Monde diplomatique</i> - maisons d'édition : Flammarion, Gallimard, l'Harmattan (collectif) - en ligne : site institutionnel (CNRS) à son nom <p>Médiatique : <i>Le Monde</i>, <i>Libération</i>, <i>Figaro</i>, <i>La Croix</i>, conférencier pour des médias de service public, notamment la SRC. Membre du conseil d'administration du Groupe France Télévision et de France 2. Depuis quelque temps, surtout dans les médias privés (en France)</p> <p>Scientifique : directeur de recherche au CNRS (Laboratoire : Information, communication et enjeux scientifiques)</p> <p>Scientifico-militante : Observatoire français des médias (présidé par Armand Mattelart)</p>

Posée ainsi en termes de sociabilités, sans *a priori* quant à celle qui devrait prédominer, ou celle qui devrait être négligée, la diversité des milieux où interviennent mes enquêtés permet de relativiser l'accent mis tantôt sur la reconnaissance médiatique tantôt sur la reconnaissance scientifique. Mais, abordée de ce seul point de vue, la sociabilité est plus importante pour l'historiographe que pour la chercheuse en communication, à qui elle apparaît trop statique. Il y manque quelque chose qui lui donne un mouvement, qui explique le comportement paradoxal de certains de mes enquêtés, notamment la fuite de la notoriété chez Baillargeon et l'hésitation de Bouchard face à l'engagement. Peut-être Rémy Rieffel a-t-il raison de synthétiser la démarche des intellectuels français de la V^e République selon le modèle linéaire : affiliation, puis légitimation par les pairs et consécration par les médias, mais il est bien possible que ce modèle ne puisse rendre compte entièrement de la démarche des enquêtés qui forment mon corpus. Il semble en effet que certains d'entre eux ne souhaitent ni emprunter le trajet les menant à la consécration médiatique ni même obtenir la reconnaissance des pairs, sans pour autant souhaiter se cantonner dans leur tour d'ivoire.

Le trajet observé par Rieffel chez les intellectuels français de la V^e République n'a pas été le seul développement théorique à me poser problème; celui, bourdieusien, de traduction du capital symbolique, évoqué par Franck Poupeau lors de nos échanges électroniques, m'a beaucoup fait réfléchir. À la question de savoir comment se traduisait le capital symbolique de mes enquêtés militants, je n'avais pas su répondre, déconcertée par cette apparente réalité que je n'avais pas soupçonnée : une espèce de capital symbolique (par exemple le capital militant) peut être traduite dans une autre (par exemple le capital scientifique). Dans les grandes lignes, la question était de savoir en quelle espèce mes enquêtés pensaient traduire leur capital militant. Espéraient-ils obtenir un poste de professeur à l'université, comme cela avait pu être le cas dans les belles années du marxisme universitaire en France ? Souhaitaient-ils devenir chroniqueur régulier pour un important média ? Peut-être plus bourdieusienne que les bourdieusiens, j'aurais tendance à penser qu'il ne fait pas partie des habitus d'un intellectuel de première génération (un « miraculé » vs un « héritier ») de penser à sa carrière et qu'il est même mal vu de chercher à tirer profit d'une reconnaissance quelle qu'elle soit, mais c'est là une intuition qu'il faudrait vérifier et qui ne concernerait que les enquêtés « miraculés » français (ayant pris l'ascenseur social de l'éducation républicaine) ou

québécois (ayant pris l'ascenseur social de la Révolution tranquille, s'il existe). Mais je ne pouvais souscrire non plus à la conception de la sociabilité intellectuelle mise de l'avant par Sirinelli, insatisfaite du principe structurant qu'il y associe et qui se résume à la question des « affinités et solidarités diverses »⁵. Poursuivant mes lectures, j'ai alors découvert le concept de *réseau social*, tel qu'il a été emprunté au politologue québécois Vincent Lemieux par Manon Brunet, sociologue de la littérature⁶. Je pense pouvoir dire qu'il m'a aidée à me libérer du modèle linéaire de Rieffel et à résoudre, au moins temporairement, le problème posé par la traduction du capital symbolique, plus appropriée pour aborder les corpus comprenant un grand nombre d'individus.

5.5 Au-dessus de la mêlée ? Les réseaux sociaux

Le concept de réseau social est plus simple à utiliser et plus adéquat pour de petits corpus comme le mien, que celui bourdieusien de champ avec ses pôles dominants et dominés, traversés par des rapports de force et engagés dans une concurrence permanente de légitimité⁷. Il permet aussi de rendre compte de parcours individuels marginaux plus facilement que le modèle, très riche par ailleurs, proposé par Rémy Rieffel à partir d'une centaine d'enquêtes.

Avant de définir précisément ce qu'est un réseau social, je peux déjà suggérer, à l'imagination de mes lecteurs, la figure d'un axe dont les extrémités pourraient être constituées respectivement par les sociabilités et les appareils. Entre les deux extrémités, se trouve le réseau social. L'axe pourrait être nommé : « Institutionnalisation des interventions ». Les intellectuels *ne sont pas tenus* de le parcourir en entier.

⁵ Par exemple les « solidarités d'âge », ce qui l'a amené à développer la notion de « générations intellectuelles ».

⁶ Le concept de réseau social est également utilisé en communication organisationnelle et peut donner lieu à des résultats quantifiables et schématisables sous formes de graphes dans le cas de l'approche dite structurale. Pour ce type de recherches, on pourra consulter Lemieux (1999); Lemieux et Ouimet (2004). Pour les besoins de ma thèse, je me suis intéressée davantage (comme Brunet) aux fonctions des réseaux sociaux et aux acteurs qui y sont associés qu'à « l'analyse systématique des relations entre les acteurs dans le but d'en dégager des propriétés structurales. » (Lemieux, 1999, p. 6).

⁷ Ce qui n'empêchera pas la question de légitimité de s'imposer dans le chapitre des stratégies discursives par ailleurs, comme mes lecteurs pourront le constater.

Institutionnalisation des interventions

Sociabilités diverses-----Réseau sociaux -----Appareils

En comparaison, celui de Rieffel pourrait se nommer : « Hétéronomisation de la reconnaissance » et la majorité des intellectuels visés par son étude *chercheraient à le parcourir*.

Hétéronomisation de la reconnaissance

Affiliation----- Légitimation par les pairs-----Consécration par les médias
(légitimation élargie)

L'axe que je propose n'a pas de visée normative : il ne suppose pas qu'un point soit meilleur qu'un autre (les sociabilités, les réseaux ou les appareils) ou qu'il faille ou non atteindre son extrémité (l'appareil). Sur l'axe de Rieffel, le point terminal (la consécration par les médias ou légitimation élargie) témoigne d'une inquiétude : il eût mieux valu, suggère Rieffel, s'en tenir à la légitimation restreinte (par les pairs), consacrant l'état idéal d'autonomie du champ.

Mais qu'est-ce donc qu'un réseau social ? Vincent Lemieux le définit ainsi :

Les réseaux sont faits de liens, généralement positifs, forts ou faibles, tels qu'il y a une connexion directe ou indirecte de chacun des participants à chacun des autres, permettant la mise en commun des ressources dans le milieu interne. Il arrive que des connexions servent aussi à la mise en ordre des ressources par rapport à l'environnement externe, ce qui est caractéristique des appareils. (Lemieux, 2000, p. 18)

Ce qui distingue la sociabilité du réseau social, c'est que le réseau social suppose l'existence d'une connexion directe ou indirecte des participants à chacun des autres, ou pour le dire autrement, un rapport d'identification entre ses participants; l'identification pouvant être définie comme le sentiment d'appartenance à une entité sociale commune (Lemieux, 2000, p.12). Lemieux précise que l'identification n'est pas propre aux réseaux, elle existe aussi dans les appareils. Dans les appareils, les relations sont généralement définies de façon asymétrique (contrôlées de façon unilatérale) par des acteurs en position de supériorité par rapport aux autres. Dans les réseaux, c'est plutôt la symétrie (de façon conjointe).

Pour en revenir à la distinction entre la sociabilité et l'appartenance à un réseau social, imaginons qu'une personne participe ponctuellement aux activités d'un groupe de défense des droits de la personne, y contribue à une occasion particulière, témoignant en quelque sorte d'une sociabilité militante, sans souhaiter faire partie du réseau, c'est-à-dire être en permanence reliée aux autres, être membre du groupe ou de l'organisation, prendre part aux décisions d'orientation ou à tout le moins, en être informée. Il peut en être ainsi également des autres types de sociabilité, la sociabilité éditoriale par exemple, autour d'une revue pour laquelle on soumettra un article mais dont on ne fait pas partie du comité de rédaction, etc. Les cas de Normand Baillargeon et Philippe Quéau, participant de diverses sociabilités, me semblent bien illustrer la distinction entre les deux :

I : Avez-vous l'occasion de travailler avec d'autres collègues ?

NB : Peu, je suis un solitaire pour vous dire franchement. Je suis presque absolument un solitaire. J'écris mes textes tout seul, je fais mes livres tout seul. Je ne demande aucune subvention de recherche, je ne touche pas une cenne. Je fais tout seul, j'achète mes livres tout seul, je paye tout, tout seul, je redonne tous mes droits d'auteur. Je suis vraiment d'une intransigeance totale là-dessus. [...]

I : Établissez-vous des liens avec des organismes oeuvrant dans d'autres pays ou régions; estimez-vous que cela peut favoriser l'amélioration du dossier au niveau international ? Y associez-vous d'autres objectifs, lesquels ?

NB : *Oui, j'ai des liens.* Moi, je suis un *loner*. Je vous l'ai dit, au point de départ, je travaille vraiment seul. *Je réponds aux commandes de gens.* Il m'arrive des fois de répondre à des commandes internationales, ça m'est arrivé. D'aller en Europe ou ailleurs, ou d'écrire des textes pour une revue. Je viens d'écrire un texte pour une revue française, qui me l'a demandé.

I : Laquelle ?

NB : *Le Monde libertaire.* J'ai fait un article pour eux. *Donc, j'ai des liens comme ceux-là, mais sur une base vraiment individuelle.* Avec des organismes, des liens intenses avec un organisme quelconque, j'en ai pas vraiment, sauf un, je vais vous le donner tout de suite, c'est Amnistie internationale. Avec qui j'entretiens des rapports, disons un peu plus privilégiés, un peu plus constants et privilégiés.

I : J'ai été longtemps à AI.

NB : *AI, moi ils savent que quoi qu'ils me demandent, ça va toujours être oui.* Quand ils me demandent d'aller dans un truc, d'être présent là, d'aller faire signer des pétitions, je leur ai dit à Amnistie internationale, c'est toujours oui, parce que c'est quelque chose qui correspond beaucoup à mes... Quand je fais reposer le plus profond possible mes convictions en essayant de les dépolitiser, appelons ça comme ça. [...inaudible] ça me ressemble.

I : Mais AI /

NB : Vous comprenez ce que je veux dire. Vous connaissez John Rawls ? Le consensus par recoupements ? Mon consensus par recoupements, il est à peu près là. Et donc

depuis des années, je suis membre du jury du prix de journalisme qu'ils décernent à chaque année. Je fais ça pour eux. *C'est un organisme avec lequel, c'est le seul, avec lequel, j'ai plus de relations. Je ne suis pas militant, je ne suis pas inscrit à Amnistie, mais j'ai plus de rapports avec eux, constants, à longue durée qu'avec d'autres.*

I : Autrement, on pourrait dire que ce sont des rapports d'édition ? De la publication à l'étranger ?

NB : Voilà. Comme je l'ai dit tantôt, je laisse prendre tous mes textes par ceux qui veulent. Quand les gens veulent, il n'y a jamais de frais, je leur donne tous mes droits d'auteur. Quand on prend mes textes, on veut les publier. Je ne dis jamais non, je dis oui à tout le monde. C'est comme ça que j'ai des relations. Des fois, on m'invite pour aller parler, j'y vais aussi. *Je ne suis pas membre d'un groupe, je ne suis pas membre d'une équipe.*

I : Vous n'êtes pas réseauté, comme on dit.

NB : C'est tout. J'aime pas ça non plus. *Je tiens beaucoup à mon indépendance. J'ai remarqué aussi, je remarque souvent qu'on tend à la perdre quand on est trop réseauté.* Par exemple, on va en parler tantôt. Moi, quand j'étais au *Devoir*, et même après, moi j'ai eu, on va dire ça comme ça, je ne veux pas que ça paraisse prétentieux, surtout pas, je détesterais paraître comme quelqu'un de prétentieux dans l'entretien qu'on a, du tout, du tout. Je suis très modeste, surtout. C'est vrai que quand j'étais au *Devoir* et même après, on m'a fait des offres, souvent des ponts d'or. Pour travailler dans les grands médias au Québec. Des offres pour tenir une chronique à Radio-Canada, pour aller à la télé. J'ai jamais voulu faire ça. Pour cette raison-là, tu comprends, c'est trop petit ici le milieu, c'est trop réseauté. Si je m'en vais à Marie-France Bazzo faire une chronique chaque semaine, je vais finir par l'aimer pis je vais être copain avec sa gang d'amis. Moi, je veux garder ma distance. L'université, c'est ça que ça m'offre pour le moment. *La possibilité d'être distant et d'avoir de comptes à rendre à personne, l'indépendance relativement grande.*

[...]

NB : Donc, c'est ça, je ne suis pas très réseauté. Les liens les plus... à part Amnistie, j'ai des petits liens en France avec mon éditeur ...

I : Agone ?

NB : Agone. Thierry Discepolo, l'éditeur. Serge Halimi, ça, c'est des gens que je connais un peu.

NB : [...] *J'ai pas des liens institutionnels, de réseautage, vous comprenez. Et je ne veux pas les avoir non plus. Je tiens très fort à mon indépendance et à ma distance, encore plus au Québec qui est un si petit milieu, vous comprenez. Je ne veux pas être ami moi avec les gens des médias, avec les universitaires. Je suis tout seul, très content d'être tout seul.*

(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

PQ : Mais qui... disons... *je suis plutôt un électron libre.* Je ne participe pas de manière durable à ce type de groupes structurés, mais c'est plutôt à l'occasion d'invitations assez ponctuelles, à des colloques ou à des séminaires où on me demande d'intervenir alors, *je crée des liens, il se tisse des relations, mais je ne fais pas partie de / [...]*

PQ : Donc, à chaque fois qu'on tombe sur un de ces sujets, il y a des réseaux particuliers qui m'invitent à partager certaines idées avec eux et... donc, ça prend des formes... essentiellement des formes d'invitations à des colloques d'où production d'actes et éventuellement, de sites Web et parfois, à des revues spécialisées qui touchent à ces questions-là.

I : Bon, alors pourquoi ces endroits-là et pas d'autres ? Donc, parce qu'il y a une demande ?

PQ : *Oui, je réagis souvent à des demandes.* Ce n'est pas.../

(Philippe Quéau, Paris, le 27 mai 2003)

Comme on peut le voir, le terme « réseau » n'est pas à prendre ici dans son sens commun, désignant un regroupement plus ou moins formel, ce dont pourrait fort bien rendre compte le terme de « sociabilité »⁸. Il s'agit véritablement de voir si mes enquêtés sont engagés dans une formalisation de leur participation à une organisation, celle-ci pouvant être de différente nature, afin de mieux cerner le rôle joué ou non par l'organisation dans les stratégies d'occupation de l'espace public de l'enquêté. Baillargeon et Quéau sont connus dans différents milieux, notamment militants, mais exception faite de leurs obligations professionnelles, ils ne sont membres d'aucune équipe ou groupe pouvant être considéré comme un réseau social.

Au vu de mes résultats, c'est cependant une position plutôt minoritaire. Les autres personnes que j'ai rencontrées, motivées par la fonction de mise en commun ou par un sentiment d'identification – amené par la différenciation par rapport à d'autres acteurs, comme le souligne Lemieux – sont engagées dans des réseaux sociaux ou souhaitent l'être, ce qui nous amène à considérer maintenant la nature des liens, positifs, négatifs, faibles, forts ou mixtes.

5.5.1 La rupture avec le réseau d'origine (lien négatif)

Posons d'abord que les liens forts ou faibles ne m'intéresseront pas beaucoup ici puisqu'ils servent à discriminer les liens entre proches (les liens forts) et connaissances (les liens faibles). D'emblée, j'avoue être peu à l'aise avec le volet biographique et avoir du mal à considérer mes enquêtés, comme le recommandait Bourdieu dans *Homo Academicus*, comme

⁸ Distinction que ne fait pas Sirinelli (2005, p. 69) : « Le langage commun a entériné le terme de « réseaux » pour définir de telles structures. Mais ces réseaux sont eux-mêmes fondés sur des éléments aux

des individus « épistémiques ». Une fois que j'aurai indiqué que Serge Halimi est le fils de Gisèle Halimi, ou que Gérard Bouchard est le frère de Lucien Bouchard, avec lesquels ils entretiennent donc vraisemblablement des liens forts, je pense que j'aurai fait le tour de ce qui semblait être nécessaire de souligner. Pour l'essentiel, mes lecteurs déduiront eux-mêmes ce qu'il en est, en observant la convergence de certaines appartenances dont j'ai cherché à rendre compte le plus exhaustivement possible dans le tableau des sociabilités.

Pour les besoins de ma thèse, les liens positifs ou négatifs me paraissent beaucoup plus utiles, notamment parce qu'ils nous aident à comprendre le phénomène de la rupture : les liens positifs désignant les liens d'appartenance ou d'identification alors que les liens négatifs désignent les liens de différenciation. La rupture est évidemment productrice de liens négatifs. Deux de mes enquêtés ont connu une rupture majeure, qui a sans aucun doute influencé leur parcours et ce qu'on pourrait appeler leurs stratégies de réseautage. Mes lecteurs voudront bien considérer qu'ici, outre les observations concrètes tirées de mes entretiens, je me permettrai de proposer une interprétation supplémentaire pour laquelle je sollicite leur indulgence. En plus de rendre compte des perceptions de mes enquêtés, il m'était difficile de ne pas chercher aussi à comprendre les implications de la rupture en termes de réseautage.

Michel Éliard, d'un type de réseau social à un autre

Dans les livres de Michel Éliard sur l'école, on peut lire une critique assez virulente des travaux de Bourdieu, aussi avais-je été très étonnée de découvrir qu'Éliard avait signé une publication avec Bourdieu et Passeron dans les années 60⁹. Comme on peut le voir dans les extraits qui suivent, la carrière de chercheur de Michel Éliard a connu un ralentissement prononcé après la rupture, et son appartenance toulousaine à un réseau scientifique a relevé davantage d'une procédure administrative que d'une réelle appartenance à un groupe.

J'ai été nettement sous l'influence de Bourdieu pendant longtemps, ça oui ! Mais *Les étudiants et leurs études* était la base de ce qui a donné *Les héritiers* mais dans *Les héritiers*, mon nom n'est pas cité parce que... j'étais un vacataire de Bourdieu et là sur

contours plus difficiles à cerner. La sympathie, et l'amitié, par exemple, et, *a contrario*, la rivalité et l'hostilité, la rancune et la jalousie, la rupture et la brouille, jouent, comme dans toute microsociété, un rôle parfois décisif.»

⁹ Dont le titre était : *Les étudiants et leurs études*.

une publication de cette importance-là, ils n'ont pas mis mon nom. Mais je suis passé par là pour apprendre la recherche, quoi ! Puis après, je suis parti ailleurs, c'est-à-dire, c'est Passeron qui m'a poussé à venir à Toulouse parce qu'il y avait un poste d'assistant. Et petit à petit, en pratiquant la sociologie de l'éducation, je me suis rendu compte que la conception que Bourdieu développait sur l'école, ne me convenait pas. Par mon histoire même, je me suis dit : « Il y a quelque chose qui ne va pas là-dedans, quoi ! ». **Alors, j'ai pris mes distances avec Bourdieu. [...]**

L'expérience de travailler en commun, je l'ai connue avant Toulouse. Donc, ces diverses recherches en France, en Yougoslavie... ou le traitement d'études qui portaient sur la Turquie et la Tunisie, et des choses comme ça avec Jean Cuisinier, qui dirigeait le Musée des arts et de l'expression populaire. Mais après, à partir de 67-68, quand j'étais ici, là je dois reconnaître que... **Bien sûr, je me suis intégré à un laboratoire de recherche et j'ai travaillé de manière artisanale en solitaire.** Oui.

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

Mais Éliard ne restera pas isolé pour autant. S'il met en veilleuse sa carrière de sociologue, il s'implique dès son arrivée à Toulouse dans les activités syndicales, au moment même où Passeron et Bourdieu publient *Les héritiers*, qui connaîtra, à la faveur de 68, un énorme succès.

I : Et l'expérience en syndicalisme, c'est tout au long de la période de l'enseignement ou vous avez commencé avant ?

ME : **Ah oui ! Parce que je suis tombé dans le bain en 1968.** [Rires] **Je suis devenu secrétaire du syndicat ici à Toulouse et puis voilà !**

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

Devenu responsable syndical, il arrêtera la recherche pendant plusieurs années, tout en continuant à s'intéresser à la sociologie de l'éducation et à l'histoire de la sociologie.

Oui, oui. Tout le temps mais comme je suis devenu responsable syndical, j'ai arrêté la recherche pendant plusieurs années. Pendant plusieurs années. J'ai traîné un peu là... mais quand même, j'ai toujours continué à m'intéresser à la sociologie de l'éducation et à l'histoire de la sociologie. [...]

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

Il publiera quelques ouvrages et reviendra à la recherche par le biais de son appartenance syndicale. Pendant le mouvement social de 2003, bien que retraité, c'est lui qui lancera la première assemblée générale à son université.

ME : Ah ben oui ! Par exemple, pendant tout le mouvement qu'il y a eu, j'étais à la tribune de l'assemblée générale, par exemple, voilà !

I : Ça, c'est l'assemblée générale des étudiants ?
 ME : Étudiants, enseignants, personnel.
 I : Ah, il y a une assemblée qui regroupe tous ces.../
 ME : Oui, oui. Tout le monde ensemble, oui.
 I : Donc, vous avez été actif pour suivre.../
 ME : Ah oui, *c'est moi... à l'université où je suis encore un peu là, j'ai lancé la première assemblée générale pour que ça démarre, quoi !* Voilà.
 (Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

Michel Éliard fait aussi partie d'une association politique trotskyste (dont la maison d'édition a publié un de ses livres) mais également d'une association nationale de libres penseurs, pour laquelle il coanime une émission de radio hebdomadaire et donne un certain nombre de conférences.

I : Et lorsque vous prenez la parole à votre association de libres penseurs, c'est parce que c'est le milieu ? C'est l'ancrage dans le milieu ?
 ME : Ah, non. Ce n'est pas l'ancrage dans le milieu, ça. *C'est parce qu'il se trouve que j'ai des responsabilités dans cette association, donc... comme je vais à chaque année dans des congrès nationaux, je suis sollicité par d'autres départements.../*
 I : Association nationale !
 ME : Nationale, oui.
 I : Et vous êtes appelé à voyager dans les différentes.../
 ME : Voilà. Cette année, j'ai fait une vingt villes, par exemple, en France. Je suis président de la Fédération des départements de la Haute-Garonne dans cette association. Donc, le mois prochain, je vais au Congrès de Marseille. Et à tous les coups, il y a un qui va me dire : « Quand est-ce que tu viens... » à Poitiers ou des choses comme ça.
 I : *Des gens qui occupent des fonctions comme vous dans cette association-là, est-ce qu'il y a beaucoup d'universitaires ?*
 ME : *Pas beaucoup, non.*
 I : *Êtes-vous plus sollicité que la moyenne des gens à cause de ça ?*
 ME : Disons que, dans l'association nationale, *nous sommes peut-être une vingtaine à être sollicités. Une vingtaine.*
 I : Sur combien ?
 ME : *Sur plusieurs milliers d'adhérents !*
 I : *Donc, les gens dont le capital symbolique sont plus /*
 ME : *C'est ça. Enfin, il y a un certain nombre de chercheurs qui sont sollicités, comme moi.* Ça va... Dans toutes les disciplines ! Il y a un géologue, par exemple, qui est très sollicité. On a un professeur d'écologie très sollicité. Voilà des exemples.
 (Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

S'il y a bel et bien usage de capital symbolique dans les activités militantes de Michel Éliard, on ne peut pas parler pour autant de *traduction de capital symbolique*, mais plutôt de changement de réseau social. En d'autres termes, il ne semble pas y avoir eu de la part d'un réseau social (syndical par exemple ou militant) reconnaissance d'un travail mené au sein d'un autre réseau social (de type scientifique) mais bien plutôt réorientation des activités entreprises par Éliard lui-même dans un réseau social d'une autre nature, en l'occurrence le réseau syndical puis le réseau militant de libres penseurs. En se retirant du réseau scientifique animé par Bourdieu et Passeron, et peut-être aussi en quittant le centre (Paris) pour la périphérie (Toulouse), Éliard s'est progressivement différencié du réseau dans lequel ou par lequel il aurait eu des chances de mener une carrière de chercheur. Peut-être, et c'est en cela que mon observation relève encore de l'hypothèse car nous n'en n'avons pas discuté à Toulouse, peut-être Éliard a-t-il senti qu'il était plus simple de réinvestir son capital symbolique (son expérience scientifique mais aussi son expérience syndicale comme vacataire au CNRS) dans un autre réseau que le réseau scientifique.

Michel Freitag, l'inaccessible réseau des grands théoriciens

Mené un an plus tard, l'entretien avec Michel Freitag m'a apporté une meilleure compréhension de la rupture. L'entretien d'Éliard, que j'avais même envisagé d'exclure de mon corpus parce qu'il me paraissait trop différent des autres, allait m'aider à poser les bonnes questions et surtout, à mieux entendre les réponses.

Pour aborder cet entretien, qui m'a profondément touchée et qui s'est prolongé à micro fermé, je vous propose d'abord de lire/d'entendre ce que Michel Freitag m'a répondu lorsque je lui ai demandé comment il voulait être présenté.

MF : *C'est vrai que j'ai toujours été un peu gêné en disant : je suis théoricien.* Et la raison peut-être, c'est que ça fait effectivement 40 ans que je construis de la théorie sociologique, qu'elle a une certaine cohérence. J'ai un programme pour développer enfin... je pourrais travailler encore 50 ans. [...] Mais je ne suis jamais arrivé de ma vie à entrer en communication avec les... seulement avec mes élèves. ***Alors c'est vrai que ça fait prétentieux de dire que je suis un théoricien.*** Les théoriciens, c'est qui ? C'est Habermas, c'est Giddens, c'est Caillé... Caillé, je communique ! Mais on est trop... et puis disons que Caillé n'est pas reconnu comme un grand théoricien, non plus ! Il a aussi de la peine à se faire une place. Si je suis connu, c'est quand même par Caillé,

parce que deux ou trois fois, il m'a cité sur le plan théorique, tout en n'étant pas d'accord. Sinon, il n'y aurait jamais eu personne qui m'aurait cité. Alors.../ [...]

MF : On peut dire que je suis un théoricien mais je ne suis pas arrivé à communiquer avec les théoriciens auxquels je /

I : *Mais qu'est-ce que vous voulez dire par communiquer ?* Le fait qu'il y ait des échanges, par exemple, avec Habermas qui va répondre à quelqu'un et la personne publie son livre et répond à Habermas, est-ce que c'est ça que vous voulez dire ? D'être intégré à la réflexion.../

MF : *D'être une des références avec lesquelles discutent les autres gens qui occupent socialement la place des théoriciens. Mondainement, la place des théoriciens. J'ai jamais été cité. J'ai fait des efforts ! [...]*

MF : Les grands, ils sont... *Ils ont créé un réseau où ils ne parlent qu'entre eux. Il doit y avoir un chemin pour rentrer dedans, parce que sinon, une fois qu'ils seraient morts, ça n'existerait plus. Mais je n'ai pas trouvé le chemin. J'ai quand même cherché deux, trois fois...*

(Michel Freitag, Montréal, le 8 juillet 2004)

Je ne reproduis pas ici toute la démonstration, tout le rappel des tentatives menées par Michel Freitag pour pénétrer le « réseau des grands », tentatives planifiées avec soin et réalisées sur une longue période de temps, que ce soit auprès de Fernand Dumont, Jean Piaget, Jürgen Habermas ou Charles Taylor. Qu'il suffise pour l'instant de noter que contrairement à Éliard, Freitag n'a pas réinvesti son capital symbolique dans un réseau social d'un autre type après sa rupture avec Touraine, mais a cherché à poursuivre la carrière amorcée en France, à ce détail près qu'il menait en France une carrière de chercheur alors qu'il a choisi très tôt de s'engager dans une démarche de théoricien, ce qui avait déplu non seulement à Touraine, mais également à Aron, qui rejettera sa demande au CNRS.

MF : Et moi, dans ce cadre-là, j'avais déjà un peu une tendance théorique, alors on faisait des interviews et on faisait beaucoup d'essais d'interprétation, qu'est-ce que ça veut dire, etc. J'avais commencé un peu à développer les concepts, les concepts qui me sont restés, un peu à mon insu, sur la nature de la culture, la définition du politique, le rapport entre tradition et modernité, etc., etc., et j'avais un peu mis ça en forme, dans un premier rapport qu'on avait fait après 4 ans et qui était assez long. Il avait trois volumes : un de 300 pages, un de 200 et un de 150 à peu près. Ça donnait plus de 600 pages. J'avais commencé à... Alors Touraine m'a dit : c'est pas pour ça que je vous ai engagé, vous n'avez pas été engagé pour faire de l'épistémologie. Mais heureusement, il y avait l'autre gars à côté qui avait fait du travail plus sérieux... [...]

Eh ben, Touraine est revenu au labo [en 68, après le retour à l'ordre] et a dit « maintenant les enfants, c'est fini les amusements. Chacun au travail et j'attends des comptes. » Et moi, je n'étais pas chercheur au CNRS, j'avais fait deux fois la demande, j'avais pas passé là, peut-être que le fait d'être Suisse, ça n'avait pas aidé. **Donc, j'étais**

toujours chercheur sous contrat, je dépendais d'un contrat qui se renouvelait tous les 3 mois par Touraine, je n'avais pas de statut. Et c'est pourtant moi qui ai dit à Touraine : « Après le rôle, la parole que vous avez tenue en public, etc., je trouve inadmissible la position que vous reprenez maintenant ici. » Et puis, le rapport a chauffé et puis je me suis énervé et j'ai dit : « Touraine, vous êtes un salaud ! » puis je suis parti en claquant la porte. Moi, c'était pas à Touraine que j'en voulais. C'était à tous les autres qui fermaient leur gueule et qui reprenaient leur place ! Ce n'est pas à Touraine que j'en voulais. Alors, c'est tout. Il m'avait appris beaucoup de choses. J'avais appris un peu la sociologie avec lui. J'en avais déjà fait avant, mais avant j'avais fait du droit, j'avais fait de l'économie, j'avais fait un peu de philo et tout ça. Ce n'était pas spécifiquement la socio sur laquelle je m'étais concentré, c'était avec Touraine que je m'y suis vraiment centré sur la socio. Alors le lendemain, il m'a convoqué et il me dit : « Vous vous souvenez d'hier ? » J'ai dit : « Oui, je m'en souviens très bien. Je me suis énervé, c'est pas tellement à vous que j'en voulais, mais à tout le monde. » Je lui ai expliqué ça mais enfin... c'était quand même une grossièreté. ***Et il me dit : « Moi, je veux bien passer l'éponge, mais maintenant vous savez, c'est moi qui ai des obligations pour les subventions etc. Alors, à partir de maintenant ou bien vous vous mettez sous les ordres d'Amyot et vous finissez ce rapport en vitesse et vous arrêtez de faire de l'épistémologie et de la théorie, ou bien vous vous en allez. » J'ai dit : « Ben, vous venez de dire la seule chose que j'avais à faire. » [...]***

MF : J'ai fait deux fois des demandes.../

I : De subvention?

MF : De candidature. Non, pas de subvention. De candidature au CRNS comme attaché de recherche, moi j'étais juste chercheur libre, chercheur sous contrat. Attaché de recherche, c'est le premier degré dans la hiérarchie. J'ai été refusé deux fois. La deuxième fois, je me souviens, c'est Raymond Aron qui a dit... Moi, je n'y étais pas, mais il y avait un membre du labo, parce qu'il y a des représentants des chercheurs, des représentants des profs et des représentants des ministères qui siègent dans le comité et ils sont une trentaine à prendre chaque décision. Ils débattent du dossier. J'avais envoyé un mémoire de 120 pages sur le concept de pouvoir et de contrôle et sur les transformations de l'État dans... Mon langage était déjà épistémologique c'est-à-dire la société de la sociologie, c'est l'étude des rapports sociaux, pas des faits sociaux, que les rapports. Les rapports sont des manières, par les sujets, d'objectiver leur situation ensemble. Alors j'avais le mot « objectivation » à toutes les deux pages, dans mon rapport. ***Alors, ça a permis à Aron de clore ma deuxième demande en disant : « Il repassera ce petit jeune avec son objectivation », et ça a été le mot final.***

(Michel Freitag, Montréal, le 8 juillet 2004)

La question qui se pose avec Freitag est de savoir s'il est possible de faire partie d'un réseau social après une rupture avec un réseau social de même type ? Derrière ma question, il y a un présumé selon lequel il existerait, au moins dans le cas des réseaux sociaux scientifiques, un « méga » réseau de grands théoriciens – Appadurai parlerait sans doute d'*ideoscape* –

comprenant l'ensemble des réseaux sociaux régionaux du même type et vis-à-vis duquel rendraient en quelque sorte « des comptes » les animateurs de différents réseaux régionaux. La reddition des comptes pourrait être étudiée via les citations, la configuration éditoriale, ou le réseau épistolaire, comme l'illustre l'article de Manon Brunet (2002) publié dans le numéro de *Voix & Images* consacré à la sociabilité littéraire et qui m'aidera à clarifier ma proposition théorique. S'appuyant sur Lemieux (que j'ai ainsi découvert), Brunet explore le rôle de l'archevêque Casgrain à travers sa correspondance. On découvre ainsi que ses fonctions de leader ou d'animateur du réseau littéraire québécois consistaient tout autant à produire des articles qu'à façonner, à entretenir et à élargir un réseau multiculturel et multifonctionnel par son abondante correspondance, par des rencontres ou ses nombreux voyages; à s'assurer que toutes les zones du réseau soient en contact les unes avec les autres et qu'il y ait le moins possible d'écrivains isolés; à récompenser certains d'entre eux et même à pourvoir ses membres d'une instance de légitimation, la Société royale du Canada (Brunet, 2002, p. 222). Dans la mesure où Touraine a pu jouer en France un rôle de leader du réseau scientifique en sciences sociales dans les années où Freitag y travaillait, notamment à cause du rôle politique qu'il a joué en Mai 68, peut-on imaginer qu'il était devenu difficile pour Freitag de renouer ou de nouer de nouveaux liens avec les membres de ce réseau ? Rappelons-nous qu'un réseau est constitué de liens directs ou indirects avec tous les membres : rompre avec l'animateur du réseau, c'est rompre avec tous ses membres. Même après avoir quitté la France pour l'Algérie, puis le Québec, Freitag a continué de travailler dans ce réseau scientifique transnational, certes moins formalisé que celui de Casgrain, mais au sein duquel Touraine a continué de jouer un rôle important, ce que Brunet (2002) appelle la « dilatation idéologique » d'un réseau culturel. On peut penser que l'impossibilité de demander à Touraine une lettre de recommandation, de signer une publication avec lui ou en lien avec son laboratoire a maintenu Freitag à l'écart des auteurs que l'on peut citer en toute légitimité. Le temps a passé et Freitag n'a pas réussi à pénétrer le réseau des grands, même si plusieurs chercheurs réputés le tiennent en haute estime.

Pour mieux comprendre, revenons à Lemieux et aux caractéristiques des réseaux sociaux. Se distinguant des appareils, les liens d'appartenance ou d'identification qui s'y tissent sont relativement symétriques et visent essentiellement la mise en commun des ressources

internes, bien qu'un réseau ne puisse être complètement fermé à son environnement externe. Les lecteurs qui connaissent Freitag connaissent sans aucun doute son séminaire sur la postmodernité dont la renommée a mené à l'expression « École de Montréal », pour désigner Freitag et les étudiants devenus chercheurs qu'il a influencés. S'il a rompu avec le réseau « des grands » (théoriciens) en quittant Touraine, n'est-il pas possible que Freitag ait pu constituer à son tour son propre réseau ?

Bon, on dira que c'est de l'« in-breeding » ou je ne sais quoi, mais en fait, les gens avec lesquels je suis le plus lié sont de mes anciens étudiants qui sont devenus profs, etc. [...] Vous voyez ? Et c'est ça mon milieu. Alors, c'était de là que venait l'idée « École de Montréal ». Moi, je suis à Montréal et au fond, on a construit ensemble quelque chose qui s'appuyait quand même, pas tellement sur le plan de la théorie sociologique mais sur le plan des positions épistémologiques sur mes intuitions puis sur ce que j'ai développé. Les gens avec qui je travaille, avec qui je collabore à la revue ou aux séminaires qu'on donnait, ce sont des gens en fait, que j'ai convaincus d'une position épistémologique en sciences humaines.

(Michel Freitag, Montréal, le 8 juillet 2004)

Si on prend l'expression « réseau social » au sérieux, la réponse est négative. Les relations qui existent entre Freitag et ses étudiants ne sauraient être tout à fait symétriques, comme elles doivent l'être dans un réseau social. Il manque à Freitag des « répondants », des membres avec lesquels il maintiendrait, dans une relative longue durée, des relations symétriques favorisant la pérennité du réseau. Or, si comme il le reconnaît lui-même, ce sont ses anciens étudiants qui lui apportent un rayonnement, ils le font en dehors du séminaire de Freitag, une fois qu'ils ont intégré d'autres réseaux.

L'autre facteur qui explique que Freitag n'ait pu réussir à créer son réseau découle du premier, c'est-à-dire du départ presque forcé de ses étudiants pour d'autres réseaux, bien souvent avant même d'avoir terminé leurs études, obligés d'aller travailler avec d'autres directeurs pour obtenir les contrats de recherche qui les feront vivre :

*On a fait des demandes de subvention parce qu'on en avait besoin pour nos étudiants, qu'ils aient aussi quelque chose et qu'ils ne soient pas obligés d'aller s'inscrire dans un autre groupe pour avoir les 15 000 \$ ou les 12 000 \$, une fois qu'ils ont épuisé les bourses... **Ça, on en a eu des dizaines et des dizaines de fois, c'est-à-dire des gens qui ont travaillé avec nous mais à un moment donné, il fallait qu'ils gagnent leur vie et ils allaient s'inscrire dans un autre groupe de recherche. Certains restaient en lien avec nous, certains ont pu, malgré tout, faire une thèse avec nous, mais la plupart du***

temps, ils faisaient une thèse qui correspondait au groupe de recherche dans lequel ils étaient allés s'inscrire.

(Michel Freitag, Montréal, le 8 juillet 2004)

Comme Lemieux l'a bien souligné, les réseaux sociaux ne peuvent fonctionner tout à fait coupés de l'environnement externe. Si la mise en ordre des ressources caractérise davantage l'appareil que le réseau, un groupe de recherche qui n'est pas engagé dans la course aux subventions et donc activement impliqué dans la mise en ordre des ressources entre les acteurs, « à l'avantage si possible de ceux du réseau » (Lemieux, 2000, p. 16), c'est-à-dire pour aller chercher le financement nécessaire à son fonctionnement, ne pourra pas réussir à mener à bien très longtemps la tâche proprement dite du réseau social, qui est la mise en commun des ressources à l'interne.

Bien sûr, le financement de la recherche n'occuperait pas une telle importance dans le développement des réseaux sociaux de type scientifique s'il n'était pas devenu partie intégrante de la reconnaissance universitaire. Après tout, les premières recherches menées au Québec en sociologie l'ont été sans grandes ressources comme me l'a confié Guy Rocher lors de notre rencontre, mais l'obtention de subventions de recherche est devenue un critère d'excellence, utilisé pour mesurer la « performance » des chercheurs. Cela explique sans doute en bonne partie pourquoi la majorité de mes enquêtés chercheurs sont inscrits dans des modes de socialisation diversifiés dont au moins un les mène à participer à un réseau, voire à un appareil.

5.5.2 Des réseaux pour faire quoi ?

Dans son ouvrage intitulé *À quoi servent les réseaux sociaux ?*, Vincent Lemieux applique sa théorie à une grande diversité de réseaux : réseaux de parenté, réseaux d'affaires, réseaux de soutien, réseaux de politique publique, réseaux de recherche. On y apprend que les réseaux peuvent servir à différents objectifs : partager des appartenances, faire circuler de l'information, apporter de l'aide, mobiliser le capital social, relier des agents économiques et contrôler les politiques publiques. Outre le sentiment d'appartenance, qui m'apparaît être une constante de tous les types de réseaux sociaux, deux autres objectifs recoupent ceux qui ont été mis de l'avant par mes enquêtés lorsque j'ai abordé avec eux la question des objectifs

relatifs à leur dossier d'intervention, à savoir la circulation de l'information et le contrôle des politiques publiques.

5.5.2.1 La circulation de l'information

La circulation d'information dans les réseaux sociaux peut viser différents objectifs. Parmi mes enquêtés, certains souhaitent faire circuler de l'information en vue de soulever des enjeux qui ne le seraient pas autrement. Les inscrire pour ainsi dire à l'ordre du jour du débat public. C'est le cas notamment de Normand Baillargeon, de Gérard Bouchard et de Jean Tardif.

NB : Je veux soulever ces enjeux-là, je veux les soulever dans un lieu où ils vont être lus, débattus et où les gens vont pouvoir s'en servir, les gens de terrain, c'est à eux que je m'adresse. Ce que j'avais en tête le plus en écrivant ça, c'était que les profs de cégep réagissent, ils ont réagi. Ils se sont servis de mes textes, ils ont été diffusés. J'ai écrit un article sur les compétences, la Fédération autonome du collégial l'a repris, l'a imprimé, l'a diffusé à tous ses membres. Ça, j'aime ça. C'est pour ça que j'écris. Ce type de questionnements-là, il y a peu de lieux dans la littérature scientifique pour le soulever, ou presque pas.

I : Mais ça veut dire, quand vous parlez de "stratégie d'intervention"...

NB : Plus ou moins consciente, entendons-nous, je suis pas en train de dire : j'ai commencé... Mais je me suis dit : c'est global hein, c'est pas une stratégie qui est le résultat d'un calcul fin. **C'est une stratégie qui est le résultat d'une volonté délibérée de faire valoir des choses publiquement dont j'ai la conviction qu'il y a peu d'autres lieux pour le faire et dont j'ai la conviction aussi qu'il y a peu de gens haut placés ou intellectuels, universitaires, ou placés au Ministère ou fonctionnaires, que peu de gens voient ce genre de problématique-là.** Moi je les vois, et je pense que les gens de terrain les voient comme moi. Exemple, j'ai fait un papier sur l'endoctrinement, je sais pas si vous l'avez lu. J'ai fait un papier, un pas pire papier.

I : Non. oui, je l'ai lu.

NB : On ne soulèvera pas ça au Ministère, on appuie le programme en question. On soulèvera pas dans les universités, il y a à peu près personne ici qui réfléchit sur des concepts comme ceux-là, ils font tous de la recherche scientifique. Là, je soulève un enjeu, tu vois. Et là, ça réagit. Ça a réagi à cet article-là. Des profs m'ont appelé. J'ai eu des demandes de conférences. Parce que les gens sont conscients de ça, les gens sur le terrain sont parfaitement conscients de ça. C'est à eux que je m'adresse. **Je dirais pas que c'est une stratégie arrêtée et fine et calculée mais c'est une volonté d'investir un champ où je crois avoir des choses à dire, est-ce que c'est clair ?**

(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

Ben, *le rôle des intellectuels, c'est de répandre cette idée-là* [d'une alliance entre les petites nations]. En donnant des entrevues à la radio.
(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

Je suis resté dans la même logique : je travaille sur ce que je considère les enjeux occultés de la mondialisation, ceux-là même que je crois les plus décisifs, les enjeux géoculturels. *Et je tente de développer l'analyse qui va favoriser la prise de conscience de leur nature et de leur importance de manière à susciter la mobilisation qui pourra devenir politique.* C'est la prise de conscience des risques qui peut conduire à l'action politique. Pas seulement la réflexion en vase clos.
(Jean Tardif, par courriel, 2004)

Une fois qu'on a soulevé des enjeux, on peut s'activer à promouvoir certaines approches, à diffuser des idées (Hirtt) qui ont été mises de l'avant pour interpréter ces enjeux, voire proposer des pistes de solution aux problèmes qui ont pu être diagnostiqués. Journaliste et webmestre au *Monde diplomatique*, c'est ainsi que Philippe Rivière voit son rôle :

I : Et votre propre rôle à vous ? Là, vous m'avez dit que vous ne passiez pas votre journée à vous observer, mais quand même, comment vous voyez votre rôle à vous ? En ce qui a trait aux dossiers qui vous intéressent ?

PR : *J'ai un rôle de mise en réseau, de passeur, quoi ! Donc, il faut essayer de monter... essayer de faire monter dans le débat public, les positions qui me paraissent intéressantes. En essayant de publier des gens, en essayant de trouver dans ce qui s'écrit, ce qu'on pourrait essayer de promouvoir d'une certaine manière.* Donc, ça c'est l'aspect journalisme, qui est assez lié à un aspect militant, si vous voulez [rires]. Même si ce n'est pas comme ça que je me définis et c'est clair qu'on est dans ce cadre-là c'est-à-dire je ne sais pas là... je participe à un groupe qui s'appelle « Bien public à l'échelle mondiale » /, donc, je suis dans la Commission santé de ce groupe-là et on essaie de se réunir de temps en temps, discuter, de faire venir des gens, d'avoir une production commune et... bon, c'est enrichissant pour moi, et puis je pense que j'ai le temps et la liberté de faire ça, *ça fait partie de mon rôle.*
(Philippe Rivière, Montréal-Paris par téléphone, le 1^{er} mars 2004)

Dans le contexte de la globalisation, les questions sociales ou politiques prennent une nouvelle dimension puisque les participants au débat public doivent aborder le « bien commun » hors des frontières habituelles. Certains, comme Christian Laval qui œuvre à l'Institut de recherche de la Fédération syndicale française (FSU), visent précisément à proposer une lecture globale des enjeux.

Par exemple, ce qui m'apparaît important dans le débat éducatif français, c'est que le paramètre... les coordonnées mondiales soient prises en cause. Je crois que ce qu'on a

fait avec le livre là, *Le nouvel ordre éducatif mondial*, et ce que j'ai fait avec mon bouquin *L'école n'est pas une entreprise*, c'est que j'ai essayé, on a toujours essayé de lier les enjeux éducatifs français qui étaient souvent, justement, vus de façon trop réductrice, comme seulement français, donc de les remettre dans leur contexte mondial. Et je pense que si notre travail à l'Institut a une portée essentielle, c'est celui-là. Donc, d'une certaine façon, je dirais, l'expression est peut-être dangereuse... je ne sais pas ce que vous en ferez... mais de **globaliser les enjeux**.
(Christian Laval, Paris, le 5 mai 2004)

La lecture globale des enjeux peut être destinée à ceux et celles qui se sentent déjà concernés, les « militants », ou encore aux collègues chercheurs, qui sont peu habitués à faire les liens entre la recherche fondamentale et la recherche empirique. Suivent des extraits où Brunelle expose sa préférence pour les militants et Paquerot, la nécessité de s'adresser aussi aux pairs.

La dérive globale, c'est mon très grand souci. C'est pour ça que je l'ai dédié surtout aux militants avec lesquels j'ai travaillé ces dix dernières années parce que c'est à eux que je m'adressais. Je ne m'adressais pas au monde universitaire. Il sera lu dans le monde universitaire probablement et vraisemblablement là, mais mon idée c'était pas de faire... C'était, à la fois, de **faire avancer la compréhension du phénomène de mondialisation** parce que je n'en ai pas vu beaucoup qui pensent comme ça mais surtout de me servir de ça pour le **transmettre à des militants qui, eux, ont besoin de le savoir et de comprendre**.
(Dorval Brunelle, Montréal, le 30 septembre 2003)

SP : La plupart du monde ne le voit pas le lien entre la recherche fondamentale, **mais la responsabilité du chercheur en recherche fondamentale, c'est de faire partager aux autres chercheurs de telle sorte que ce soit intégré**.

I : Afin que ça ne reste pas dans un groupe de recherche...

SP : Mais ce qui est très contradictoire avec la posture de compétition dans laquelle on nous met maintenant, parce que les chercheurs protègent leur domaine de recherche, protègent leur production pour essayer d'aller chercher des subventions. On a mis les chercheurs dans une compétition qui permet difficilement d'appliquer pour vrai une affaire comme ça.

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

Si certains de mes enquêtés se perçoivent comme des passeurs (Rivière), d'autres se voient plutôt comme des penseurs, qui doivent contribuer à produire de nouveaux paradigmes. À cette fonction de conceptualisation, ils souhaitent combiner celle de l'animation.

GB : Je pense que, d'abord la fonction première de l'intellectuel se définit par rapport à la conception, par rapport au plan conceptuel. L'intellectuel est le mieux placé pour cette opération-là parce qu'il est libre, il a une liberté de parole et d'expression, une liberté de pensée, il n'est lié par aucun intérêt particulier et il bénéficie d'une liberté que bien des acteurs n'ont pas. Donc, c'est d'abord le champ qu'il doit occuper. Sinon, personne d'autre ne peut le faire. L'intellectuel est même plus libre que les journalistes ! Je veux dire, l'intellectuel... Un professeur d'université, par exemple, bénéficie d'un régime de société extraordinaire. Donc ça, il faut qu'il exploite à fond cette possibilité-là. Maintenant, il ne doit pas se limiter à ça ! Bien sûr ! Mais il doit toujours agir à partir de là. S'il déserte ce lieu-là, ben là, ce ne sera plus un intellectuel. Et là, on va se priver d'un moyen d'action et de réflexion extraordinaire, qui est irremplaçable ! Alors, qu'est-ce que l'intellectuel peut faire de plus ? ***C'est de garder une préoccupation pour le social, pour l'action, pour ce qui se passe, ce qu'il advient de ses idées pour stimuler les acteurs, donc là, il y a une mission de diffusion, d'animation, de mobilisation, en travaillant sur les imaginaires, par exemple, par le biais d'un roman, ou autrement, bon.*** Ben oui, dans ce sens-là, oui. Mais il le fait toujours comme intellectuel. Mais s'il devient militant, s'il devient un cadre dans une organisation quelconque, ben là, c'est autre chose. Ce n'est plus la fonction intellectuelle, là.

I : Mais je retiens qu'il y a d'autres possibilités. La possibilité de l'animation et d'autres, qui pourraient être de participer, de conceptualiser, de proposer, de.../

GB : Oui. Ben moi... je crois que les deux sont parfaitement conciliables, là. L'un prolonge l'autre. ***D'abord le travail conceptuel, imaginer des formules, des solutions, des voies d'action, de recueillir l'information aussi pour qu'on sache mieux dans quel univers on vit. Ça, c'est extrêmement important, une fonction diagnostique là, qui est fondamentale... que seul l'intellectuel peut remplir. Et après ça, évidemment, une fonction de diffusion, d'animation. Je crois que ce n'est pas contradictoire du tout. C'est même dans le prolongement, je dirais, de la première.*** Mais pour le reste, l'intellectuel, dans l'action même, dans la militance, disons, là, c'est une autre forme, je crois. Je ne pense pas qu'on puisse faire... ça me paraît difficile de faire les deux, là. Quelques-uns le font, mais ça me paraît difficile de faire les deux.

(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

Penser et animer, c'est le cas de Riccardo Petrella, fondateur du groupe de Lisbonne, puis de l'Université du bien commun et président des Amis du *Monde diplomatique*; de Nico Hirtt, membre fondateur et rédacteur en chef de l'APED; ou de Monique Chemillier-Gendreau, membre fondatrice du conseil scientifique de la Fondation Copernic. Parmi les enquêtés québécois fondateurs ou animateurs de réseau, on trouve aussi Sylvie Paquerot, membre fondatrice de l'Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau; Dorval Brunelle, directeur du GRIC et membre fondateur du Regroupement québécois pour l'intégration continentale (RQIC), particulièrement actif lors du 3e Sommet des Amériques en 2001; Jean

Tardif, initiateur d'un Forum mondial des interdépendances; et Gérard Bouchard, dont la participation au tout nouvel Institut du Nouveau monde a déjà été soulignée dans un extrait précédent. Encore, ce n'est là qu'une partie de leurs activités, il faudrait encore mentionner pour Monique Chemillier-Gendreau la participation à un projet de refondation politique pour dépasser « la crise des appareils politiques » au début des années 90 avec d'autres intellectuels comme Max Gallo, Jack Ralite ou Gisèle Halimi, la très longue implication de Riccardo Petrella à la Commission européenne et dans d'autres structures institutionnelles, ou encore les nombreuses coalitions créées par Gérard de Sélys depuis le début de son âge adulte (coalition contre la guerre du Viêt-Nam, contre la guerre du Golfe) et l'implication de Philippe Quéau avec la revue *Transversales*. Les trois extraits qui suivent, tirés de l'entretien réalisé avec Quéau, illustrent bien la différence d'implication entre la participation à un appareil (la Division de la Société de l'Information de l'UNESCO) et à un cercle de réflexion constitué en réseau :

PQ : Par ailleurs, je travaille également avec des collègues, mais pas à l'UNESCO et d'une manière plus horizontale, dans des cercles de réflexion, à l'échelle européenne, au-delà, internationale.../

I : Sur des questions de réalité virtuelle, sur des questions.../

PQ : Avant oui, mais plus maintenant ! Sur des questions plus liées à la mondialisation d'ailleurs. La notion de bien commun, par exemple.

I : Sur des questions de régulation ?

PQ : La notion de bien commun. C'est le thème qu'on emploie. La notion du bien public, à l'échelle mondiale. Pour prendre un exemple récent, et ce n'est pas du tout dans le cadre de l'UNESCO, je précise, c'est un cadre plus, disons, plus personnel.

I : Est-ce que vous appartenez à des groupes qui sont relativement structurés ?

PQ : Non, dans ces questions-là, enfin... ***Dans le cadre de l'UNESCO, c'est très structuré. Comme j'ai dit, très hiérarchisé et... s'il y a des thèmes que je traite dans le cadre de l'UNESCO, sont complètement figés. Ils évoluent, bien sûr, dans le temps, mais ils sont bien structurés. [...] C'est l'essence même du travail que je fais ici [à l'UNESCO], c'est d'animer des groupes en fait. Des groupes, en l'occurrence, de ma division mais également faire passer des idées.*** D'ailleurs, je conçois... essentiellement, ma responsabilité comme... comme un animateur, en fait, de concepts. Je suis... mon titre, c'est directeur. Le rôle d'un directeur, c'est de proposer des directions. Des directions de réflexion, des directions de recherche conceptuelle et d'action. Donc, ce n'est pas directeur au sens de diriger, mais plutôt d'impulser dans les directions. Voilà. ***Et donc, ça implique, effectivement, un contact permanent, régulier avec des collègues sur des thèmes communs ou sur des thèmes qu'il faut tenter de rendre communs.*** [...]

PQ : Oui. Je *fais partie de certains réseaux de manière très ponctuelle* [...]. Il y a eu d'autres cercles de réflexion [que le Groupe de Lisbonne fondé par Petrella] auxquels j'ai été associé comme la revue *Transversales*, par exemple, je ne sais pas si vous connaissez cette revue ?

I : Mmm.

PQ : Mais qui... disons... *je suis plutôt un électron libre. Je ne participe pas de manière durable à ce type de groupes structurés*, mais c'est plutôt à l'occasion d'invitations assez ponctuelles, à des colloques ou à des séminaires où on me demande d'intervenir, alors je crée des liens, il se tisse des relations, mais je ne fais pas partie de /

(Philippe Quéau, Paris, le 27 mai 2003)

5.5.2.2 Le contrôle des politiques publiques

Les réseaux visent aussi le contrôle des politiques publiques et comme l'ont appris, à leurs dépens, les intellectuels regroupés autour de Bourdieu dans le cadre du mouvement social de 1995 en France, il ne suffit pas de disposer du plus grand capital scientifique pour remporter la bataille de l'opinion publique et constituer un interlocuteur collectif que les politiques voudront bien écouter. Il faut aussi savoir s'organiser, notamment en termes de stratégies de communication.

C'est ainsi que la circulation d'information est en quelque sorte la première étape pour arriver à contrôler les politiques publiques. Il faut en effet pouvoir constituer rapidement un bottin de ceux et celles qui sont susceptibles de constituer ou d'appuyer un réseau rattaché à un dossier d'intervention¹⁰.

Q9 : Établissez-vous des liens avec des organismes oeuvrant dans d'autres pays ou régions; estimez-vous que cela peut favoriser l'amélioration du dossier de la communication au niveau international ? Y associez-vous d'autres objectifs, lesquels ?

FP : Oui, avec des syndicats d'autres pays, *mais il s'agit surtout de favoriser la communication entre « militants professionnels »* : c'était un peu l'objectif des États généraux du Mouvement social européen, idée que Bourdieu avait lancée il y a quelques années, et que nous avons mis en œuvre à Vienne puis Athènes en 2000 et 2001. Pour plus de détails, voir *Contrefeux 2*. J'ai beaucoup participé à ces initiatives pour épauler PB.

(Franck Poupeau, questionnaire par courriel, octobre 2003)

¹⁰ À ce sujet, voir Duval et al. 1998 *Le décembre des intellectuels français*. Les chercheurs font état, entre autres choses, de l'absence de ressources logistiques (bottin, télécopieur, bureau...) dans le camp de l'appui aux grévistes.

Oui. Je pense que l'un de... le ***principal objectif que je vois, ce serait de resserrer les liens entre, en particulier, le réseau qu'on peut appeler l'Internationale de l'éducation*** c'est-à-dire qui regroupe des militants syndicaux de toutes les confédérations et qui périodiquement se réunissent. Ce réseau-là est très important. Moi, je n'y participe pas directement. Je m'aperçois que les échanges qui ont lieu dans ce cadre-là, peuvent avoir un ***impact important***.
(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

GdS : ***Moi, je trouve intéressant de mettre les gens en contact, les uns avec les autres.*** Donc, par exemple, je dresse une liste systématiquement, pas tous les jours, mais régulièrement, de toutes les organisations qui m'ont invité, des noms des gens, des contacts; téléphones, e-mail et tout ça. Je les diffuse.../

I : Ce sont des réflexes de journaliste, ça.

GdS : Mais non ! Je les diffuse le plus possible, par exemple, je donne tout à l'APED ou à mon éditeur aussi. Et eux, ils distribuent ça... aux gens qui le demandent. Il y a énormément de demandes, par exemple, en France... « quelles sont les organisations au Québec, en Belgique qui ont les mêmes préoccupations que nous ? » ***Et je les mets en contact et puis ils se débrouillent entre eux.***
(Gérard de Séllys, Paris, le 3 décembre 2002)

En dernier ressort, il s'agit donc de constituer un réseau afin de participer au contrôle des politiques publiques, voire changer le cours du monde, comme le suggèrent respectivement les extraits suivants des réponses à mon questionnaire envoyé par courriel à Jean Tardif et à Monique Chemillier-Gendreau.

J'ai passé l'essentiel de ma vie professionnelle dans les affaires internationales, à la fois dans des postes de responsabilité active et de formulation de politiques.

J'ai tenté de réunir dans une association internationale créée pour traiter d'une approche démocratique des enjeux extranationaux, des universitaires d'horizons et de disciplines divers, des praticiens, des créateurs, des responsables d'entreprise... [...]

Pour résumer dans une formule qui apparaîtra bientôt sur le site renouvelé du Forum : ***« penser la mondialisation pour mieux la maîtriser ».***

Je dis souvent aux groupes de mobilisation : il ne suffit pas de mobiliser un million de fantassins qui peuvent être anéantis par une bombe atomique. Il faut d'abord une stratégie réaliste adaptée aux réalités. En cela, je suis un fervent partisan de Sun Tzu dans son art de la guerre.

(Jean Tardif, questionnaire par courriel, mars 2004)

Q18 : Comment définiriez-vous vos objectifs personnels de communication ? (Qu'attendez-vous de vos interventions ? Qu'elles soient répercutées dans les médias ? Qu'un mouvement social s'en serve ? etc.)

MCG : *Qu'elles concourent à freiner l'évolution très négative du monde.*
(Monique Chemillier-Gendreau, questionnaire par courriel, mars 2004)

5.6 Au-dessus de la mêlée ? Les « appareils »

Mais qu'est-ce donc qu'un appareil, et pourquoi sent-on le besoin d'en suggérer l'existence entre guillemets ? Appliqué aux réseaux culturels, le terme *appareil* fait d'ailleurs place à celui d'*institution*, peut-être parce que le terme « appareil » a une forte connotation politique souvent péjorative. Lemieux définit l'appareil, ou organisation constituée, aux limites du réseau :

Nous voulons d'abord introduire le lecteur à l'étude des réseaux sociaux, en soulignant leurs principales caractéristiques et en montrant en quoi ils s'opposent aux organisations constituées, qu'on peut considérer comme des appareils. (Lemieux, 2000, p. 9-10)

Un réseau social, surtout s'il est composé d'acteurs individuels, est tourné principalement vers son milieu interne et se concentre sur la mise en commun; mais s'il est composé d'acteurs collectifs, il peut être également tourné vers son environnement externe, ce qui caractérise les appareils. Dans le cas des réseaux sociaux tournés vers l'environnement externe, comme c'est le cas des réseaux de mobilisation qui souhaitent participer au contrôle des politiques publiques, la mise en commun (constitution de bottins, adoption de normes, etc.) alimentera la mise en ordre et *vice versa*, alors que les appareils se concentrent sur la mise en ordre et les rapports entre les membres y sont moins symétriques que dans les réseaux. Ce n'est pas tant de l'asymétrie dont je veux rendre compte ici, mais bien de cette idée de la primauté accordée à la mise en ordre, ou ce qu'on pourrait appeler le positionnement des acteurs. Le réseau n'y tend que dans la mesure où il se rapproche de l'appareil, sa fonction première étant la cohésion, ou pour utiliser les termes de Lemieux, l'identification.

Dans un réseau constitué d'acteurs collectifs, il peut exister des tensions entre les différents acteurs, tensions qui rendent la mise en commun plus difficile mais qui s'amenuisent lorsque les acteurs se concentrent sur la mise en ordre de l'environnement externe selon le principe : « moi contre mon frère; mon frère et moi contre mon cousin; mon frère, mon cousin et moi

contre l'étranger ». Aussi, la stratégie qui sera retenue pour la constitution d'un réseau est-elle très délicate. Faut-il privilégier les membres individuels ou collectifs ? Le réseau en voie de constitution devra-t-il s'appuyer sur des réseaux préexistants, des acteurs collectifs, habituellement en concurrence les uns avec les autres, mais unis dans leur volonté de constituer un interlocuteur légitime et de participer ainsi à la mise en ordre de l'environnement externe ? C'est la stratégie adoptée pour les Forums Sociaux Mondiaux, comme celui de Porto Alegre et que privilégie Riccardo Petrella. Faut-il au contraire recruter des membres individuels, qui se sentiraient alors libérés de la « ligne de parti » de leur appareil et mieux disposés à la mise en commun ? C'est ce que pensait Bourdieu lorsqu'il a souhaité la création de réseaux dans la mouvance du mouvement social de 1995 et participé lui-même à la mise sur pied du Réseau Raisons d'Agir, sur le modèle de l'intellectuel collectif. À propos de l'appel lancé en 2000 en faveur d'un mouvement européen contre le néolibéralisme, il déclarait :

WoZ : Qu'est-ce qui motive votre engagement dans ce combat politique ?

PB : Eh bien, depuis quelques années déjà, je suis en contact avec les responsables de mouvements sociaux — en Allemagne, en Grèce, en France — et il m'a semblé que d'un côté ces mouvements sociaux sont *très puissants, très actifs et efficaces : on l'a vu à Seattle*, on l'a revu en avril à Washington, on a vu les manifestations de chômeurs en France, en Allemagne, et ainsi de suite. *Mais en même temps, les mouvements sociaux sont aussi très dispersés, et ce pour plusieurs raisons. Ils sont souvent intimement liés à des attentes très spécifiques* — en relation avec le chômage, les SDF, la question de l'immigration illégale, des femmes ou des homosexuels par exemple —, *et la diversité de ces attentes les a dispersés*. En outre, ils sont rattachés à des traditions nationales différentes; en Allemagne par exemple il existe des mouvements sociaux proches de l'Église évangélique, en France dans la mouvance des communistes, en Espagne avec une tradition anarchiste. Et bien que ces mouvements poursuivent souvent des buts communs, ils restent isolés les uns des autres. Au cours de longues discussions, *nous avons donc eu l'idée qu'il serait nécessaire de construire quelque chose qui soit en quelque sorte une coordination de ces mouvements. Mais il ne s'agit pas du tout d'établir un comité central des mouvements sociaux avec un appareil sur le mode ancien — toutes les personnes engagées dans les nouveaux mouvements sociaux ont les appareils en horreur ! — mais il fallait trouver quelque chose. Notre projet est désormais d'organiser des réseaux.*

WoZ : Quand vous dites "nous", à qui pensez-vous ? Qui sont, en dehors de vous, les initiateurs de l'appel ?

PB : "Nous", ce sont de nombreuses personnes très différentes, toutes issues de tels mouvements. Par exemple du mouvement des chômeurs, du syndicat SUD et d'autres

organisations en France, des syndicats IG Medien et IG Metall en Allemagne, de nombreux syndiqués et intellectuels en Grèce — c'est de Grèce que sont venus les tout premiers signataires de l'appel. Je pourrais maintenant vous montrer une liste avec deux cents ou trois cents organisations qui sont représentées dans l'appel, *mais ce qui est important, c'est que ces personnes ne signent pas au nom de leur mouvement, mais en tant qu'individus*. Bien que l'on sache à quel mouvement elles appartiennent. (Pierre Bourdieu, 2000b, en ligne)

La proposition de Bourdieu semble avoir fait long feu comme en témoigne la séparation des Éditions Raisons d'Agir et du Réseau du même nom en volets respectivement scientifique et politique. L'un de mes enquêtés, Gérard Mauger, est resté proche du Réseau tandis qu'un autre, Franck Poupeau, est resté plus près des Éditions. À l'échelle individuelle, il semble que la volonté de combiner les fonctions de conceptualisation, d'animation et de militantisme que Bourdieu incarna au cours des dernières années de sa vie trouve difficilement à se réincarner. Sur le plan collectif, la proposition de Bourdieu de transcender les appareils existants, notamment les syndicats, a été mal reçue par ceux qui les animaient, comme en témoigne Louis Weber, de la FSU :

LW : Tout ceci pour dire qu'il faut le voir, dans ce contexte où à la fois il y a le silence des intellectuels, globalement. Une grande partie des intellectuels, alors là je renvoie à votre histoire de communication, les plus médiatiques... [référence à la discussion sur *Le « décembre » des intellectuels français*]. Ben, justement ils sont médiatiques parce qu'ils s'inscrivent en soutien de cette nouvelle forme d'hégémonie et puis à côté, par exemple, un gars comme Bourdieu, s'est radicalisé à gauche, parce que Bourdieu ça n'a jamais été... le Bourdieu des dernières années n'est pas du tout le Bourdieu qui refusait de s'engager. Très longtemps il refusait de s'engager. Donc, ça a provoqué cette polarisation...

I : Lui, il disait qu'il s'était engagé d'une façon. Il a préparé son testament, Bourdieu...

LW : Oui, oui. Le résultat, c'est que lorsqu'on faisait appel à lui, il ne disait rien. Il refusait de dire. Et d'un seul coup, il s'est libéré. Il s'est libéré d'ailleurs d'une façon qui... *qui n'était pas bonne non plus et qui crée beaucoup de problèmes à ses successeurs, c'est-à-dire dans la négation totale des organisations existantes*. Son idée de mouvement social... [...] Oui, mais qui n'est pas... qui doit être un... *dépassement des structures actuelles*. Alors, *c'est vrai que dans ce cadre-là... bon, moi, je suis fondateur d'ATTAC, c'est vrai qu'on s'est réunis...*

(Louis Weber, Paris, le 17 juin 2003)

Dans l'urgence de se positionner en réaction à la création d'une Europe néo-libérale, c'est-à-dire d'investir la fonction de mise en ordre de l'environnement externe, peut-être eut-il

mieux valu compter sur la réunion d'acteurs collectifs ayant déjà mis en commun normes et objectifs que de chercher à créer un mouvement social européen presque de toutes pièces, c'est-à-dire à partir de visions qui restaient à élaborer puis à mettre en commun ? Le passage de l'anti (fonction de différenciation) à l'altermondialisation (fonction d'identification), qui marque les forums sociaux, comporte sa part de risques, parmi lesquels l'éclatement n'est pas le moindre, mais elle témoigne peut-être d'une meilleure connaissance du fonctionnement des réseaux. Bourdieu souhaitait éviter les appareils et proposait la création de réseaux composés d'acteurs individuels; les intellectuels proches des forums sociaux, comme Brunelle, Petrella, Paquerot, ne veulent pas davantage d'un appareil, mais ils sont globalement favorables à l'idée d'un réseau constitué d'acteurs collectifs liés entre eux par des rapports symétriques. Des acteurs qui pourront organiser à leur tour des activités de mise en commun, comme les Assemblées citoyennes qui voient le jour au Québec depuis l'automne 2003 dans divers réseaux proches de l'altermondialisation.

Avant d'aborder la dernière grande rubrique de ce chapitre, je voudrais dire un dernier mot sur les réseaux et les appareils scientifiques. Mes enquêtés dont l'occupation principale est la recherche n'échappent pas à la logique de la différenciation, comme le souligne Paquerot dans un extrait précédent, où elle évoque la compétition imposée aux chercheurs. En France, où le fonctionnement en « chapelle » est plus marqué, la différenciation semble jouer à l'intérieur même des groupes de recherche, comme en témoigne Franck Poupeau :

La formule « groupe de travail » est aussi un des intérêts/avantages de la recherche en sciences sociales, mais ce n'est pas facile de faire fonctionner même des petits collectifs vu les intérêts divergents liés aux positions différentielles dans le monde académique. Celui-ci conduit en outre à faire prédominer les profils carriéristes individuels.

(Franck Poupeau, questionnaire acheminé par courriel)

Je n'ai pas observé une telle concurrence interne chez les enquêtés québécois, au contraire, les Freitag, Brunelle et Rocher ont plutôt fait état de relations de travail où étudiants et chercheurs aguerris entretenaient des relations cordiales et symétriques, engagés dans des activités de mise en commun profitables non seulement à l'ensemble du groupe, mais comme l'indique Brunelle, également à l'extérieur dans le réseau militant de l'altermondialisation. Le cas de Sylvie Paquerot est intéressant dans la mesure où sa réputation et son expertise ont

fait d'elle une chercheuse à part entière, conférencière aux mêmes colloques que ses professeurs ou autres chercheurs aguerris, tout en pratiquant elle-même des activités de *coaching*, comme l'écriture à quatre mains, avec des chercheuses apprenties, alors qu'elle n'a pas encore de poste de professeure dans une université.

Sans doute Louis Weber a-t-il raison de souligner que la création de réseaux est une importation de l'Amérique du Nord, ce qui expliquerait pourquoi le fonctionnement en réseau, dont on peut relever la trace dans l'existence de relations symétriques, y est mieux représenté qu'en France, dont les structures consacrées à la recherche (entre autres via le CNRS) sont plus hiérarchisées, ce qui caractérise le fonctionnement des appareils.

Il y a eu un succès dans les médias et moi, *je pense qu'ils se sont inscrits dans les choses qui existaient et qui préexistaient déjà, c'est l'utilisation des réseaux*. Ils [Attac] ont développé ça en France. Mais enfin, des organisations comme Public Citizen, *vous avez tout ça aux États-Unis, au Canada*. Ils étaient même plutôt en avance, mais en tous cas !

(Louis Weber, Paris, le 17 juin 2003)

Chaque médaille a néanmoins son revers, la souplesse apparente des réseaux scientifiques québécois s'accompagne d'un financement public-privé qui contraint les chercheurs à viser l'institutionnalisation rapide de leur groupe de recherche, sans quoi ils se retrouvent dans des situations comme celle de Freitag, où à défaut de participer à la mise en ordre de l'environnement externe (en obtenant par exemple une Chaire de recherche), les ressources qu'ils mettent en commun sont peu diffusées. J'ai eu l'occasion d'observer l'élaboration d'un groupe de recherche auquel participe Gérard Bouchard et j'ai constaté, non seulement chez mon enquêté mais aussi chez les autres chercheurs expérimentés qui participent à ce projet, la même volonté de combiner activité de mise en commun et activité de mise en ordre (délimitation de l'objet, critères de sélection des nouveaux membres, accès en ligne limité et planification du projet pour soumission). Cette expérience de l'institutionnalisation des activités conceptuelles est si prégnante chez Bouchard qu'il la transpose spontanément dans le cadre de ses activités d'animation en proposant la création de *coalitions* :

GB : Ben, le rôle des intellectuels, c'est de répandre cette idée-là. En donnant des entrevues à la radio.

I : De répandre l'idée de ? De... d'une alliance entre les petites nations ?

GB : Oui. D'une alliance entre les petites nations, évidemment. ***Dans des coalitions ad hoc, peut-être... Ad hoc, mais des coalitions.*** Comme celle qui a été mise sur pied au nom de la diversité culturelle, par exemple. C'est un premier exemple. Et à mon avis, c'est un peu emblématique, ça. On pourrait imaginer la même chose, par exemple, sur le plan des syndicats. Que les syndicats établissent ***des concertations, des coalitions, des conventions. Qu'ils fassent des fronts communs contre ceci ou cela,*** pour discipliner une multinationale, par exemple, pour se lever contre une pratique quelconque inhérente à la mondialisation, pour discipliner un certain nombre d'acteurs. Ça pourrait être très efficace ! Ça pourrait être des associations de consommateurs ! Des choses comme ça. Moi, je pense qu'il y a tout un champ qui s'ouvre et qui serait justement facilité par la mondialisation elle-même, à cause de l'Internet, notamment. Facilité de communication extraordinaire et qui peut-être pourrait procurer des moyens d'intervention extrêmement efficaces.
(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

Ce « réseautage » peut prendre différentes formes selon que la coalition en est une *ad hoc* ou qu'elle s'inscrive dans une volonté de renverser un courant idéologique majeur, de proposer par exemple « un autre monde possible ». Dans ce dernier cas, on peut penser que la meilleure formule est de combiner souplesse et structure dans une configuration comprenant des éléments de sociabilité (pouvant inclure les contributions ponctuelles des « électrons libres » disposant par ailleurs d'un fort capital symbolique), des éléments de réseau social (pour entretenir notamment le sentiment d'appartenance) et enfin, des éléments proches d'un appareil (pour se positionner comme acteur collectif).

On peut imaginer, mais il faudrait y consacrer une thèse en entier pour le démontrer finement, que la nébuleuse constituée autour du *Monde diplomatique* procède de cette combinaison. Les intellectuels dont la sociabilité éditoriale comprennent *Le Monde diplomatique*, en gros les auteurs qui y ont publié à l'occasion (Laval, Tardif, Paquerot...); ceux qui sont actifs dans le réseau de conférences des Amis du *Monde diplomatique* (Serge Halimi, Nico Hirtt), au sein d'ATTAC (dont le premier président était le rédacteur en chef du *Monde diplomatique*), ou encore dans la défunte association Mediasol; et enfin *Le Monde diplomatique* (son équipe éditoriale) me semblent correspondre respectivement à ces trois éléments¹¹.

¹¹ Au moment de réviser ce chapitre, des articles parus dans *Libération* traitent de crises qui agitent *Le Monde diplomatique* et ATTAC (« combat d'appareils et rivalités »). À ce sujet, on peut consulter en ligne trois articles de *Libération* (Costemalle 2006a, Costemalle 2006b, Jeanneau 2005). Sur la question des réseaux vs les appareils dans ATTAC : « Jacques Nikonoff et Bernard Cassen, président d'honneur d'Attac, se défendent des

5.7 Dans la marge

Les vingt personnes qui forment mon corpus témoignent toutes de sociabilités variées. Certaines gravitent autour de revues politiques ou scientifiques, font partie des auteurs réguliers d'une maison d'édition, fréquentent certains médias; d'autres militent au sein de groupes altermondialistes ou féministes; ou encore au sein de leur syndicat. On ne saurait donc résumer les activités des intellectuels à deux options seulement : une plus scientifique et l'autre, plus militante. La fonction critique, qu'ils remplissent chacun à leur manière (j'y reviendrai au moment de traiter des stratégies discursives), ne fait pas d'eux des êtres tout à fait au-dessus de la mêlée.

Les sociabilités deviennent participation à un réseau social lorsque des liens directs ou indirects rattachent un enquêté à tous les autres membres d'un réseau tourné vers la mise en commun de leurs ressources. La plupart de mes enquêtés font partie de réseaux, mais Baillargeon s'en tient loin alors que Freitag n'arrive pas à pénétrer celui des « grands théoriciens ». Certains de ces réseaux sont proches des appareils parce qu'ils sont plus hiérarchisés et parce qu'ils consacrent une bonne part de leur énergie à la mise en ordre de l'environnement externe, c'est-à-dire à se positionner comme acteur collectif. Dans le mouvement de contestation du néo-libéralisme, plusieurs approches ont été mises de l'avant. Celle de Bourdieu visait la création de réseaux constitués d'acteurs individuels au sein d'un vaste mouvement social européen. En revanche, les stratégies organisationnelles retenues par des intellectuels proches du *Monde diplomatique* suggèrent plutôt une configuration de sociabilités (les électrons libres); de réseaux constitués d'acteurs collectifs (les membres fondateurs d'ATTAC sont presque tous des acteurs collectifs, il en était de même pour Mediasol) ou individuels (les Amis du *Monde diplomatique*) visant respectivement la mise en ordre de l'environnement externe et la mise en commun des ressources à l'interne; et enfin, d'une structure proche de l'appareil ou à tout le moins d'un réseau intégré à un appareil (*Le Monde diplomatique* est aussi une entité juridique).

accusations d'«*autoritarisme*», en soulignant que la majorité des décisions sont prises par consensus. Cassen distingue deux projets concurrents. Le sien, qui vise à renforcer la structure d'Attac après la victoire du référendum, et une vision en réseau, qu'il accuse de vouloir diluer l'association dans la mouvance alter. » (Jeanneau, 2005).

Toutes ces appartenances plus ou moins fortes doivent être mises en balance avec la marginalisation relative dans laquelle mes enquêtés ont eu - ou ont encore - à défendre leur dossier d'intervention. J'ai déjà fait part des cas de Baillargeon et de Freitag. Il me faut ajouter presque tous les autres...

Brunelle, par exemple, estime n'avoir jamais eu de reconnaissance de ses pairs et ne pas avoir réussi à se faire publier en sociologie :

Le prix à payer pour mener ce que j'ai mené, par un curieux hasard, à travers les années, ça a été une marginalisation vis-à-vis des créneaux officiels de la science sociale ou de la socio en particulier. Je n'ai jamais publié... [..] Je me suis fait refuser à plusieurs reprises des articles dans des revues canoniques, que ce soit Sociologie et sociétés, Recherches sociographiques. Je me souviens en début de carrière, j'avais essayé de faire des articles pour ces revues-là puis... bon. C'était à la fois la thématique, puis le sujet, ma façon d'aborder le sujet qui faisait pas... Donc, c'était des refus de publier. Je dis ça en insistant dessus parce qu'on peut faire plusieurs choses avec un article, on peut le refuser bien sûr, mais on peut demander toutes sortes de modifications, le renvoyer et la personne à des devoirs. [..] Dans mon cas, c'était des refus. Alors, il y avait quelque chose qui ne fonctionnait pas dans ma façon de voir et d'analyser pour les canaux officiels.
(Dorval Brunelle, Montréal, le 30 septembre 2003)

Dominique Wolton évoquera à plusieurs reprises sa position « minoritaire sur les rapports entre communication et démocratie », se désolant du manque d'intérêt pour la communication et rejetant la position des « marxistes » comme Armand Mattelart. Michel Éliard juge que les altermondialistes font fausse route mais salue la mise en commun que rendent possible des organisations comme l'Internationale de l'éducation car « ces rencontres-là permettent de *prendre conscience que d'une part, il y a cette identité de problèmes et donc, qu'on est pas forcément isolés quand on fait de la résistance à ça* ». Christian Laval voudrait bien d'un poste à l'université mais doit se contenter pour le moment d'enseigner dans un lycée et de faire de la recherche pour la FSU au lieu d'un laboratoire reconnu. Jean Tardif, qui s'applique à développer une nouvelle approche de la globalisation, souligne l'éloignement du milieu universitaire pendant sa carrière de haut fonctionnaire tout en souhaitant qu'il l'aide à penser autrement les nouveaux enjeux.

Serge Halimi explique le risque encouru en termes de capital symbolique par un intellectuel qui intervient publiquement en se différenciant du courant dominant :

Il faut rappeler qu'à l'époque, il était très difficile de critiquer ou de s'opposer à cette intervention militaire. *Ceux qui le faisaient appartenaient à un groupe très minoritaire.* L'intimidation médiatique était telle que parfois devant ces images permanentes de réfugiés, ressassées d'ailleurs avec complaisance, on se trouvait un peu déstabilisé quand on voulait discuter de manière raisonnable. Des scènes de violence et de détresse, on pourrait en voir tous les jours dans toutes les régions du monde et l'OTAN pourrait intervenir en permanence partout au nom de cet engrenage entre l'émotion et l'« intervention humanitaire ». Pourtant elle ne le fait pas. Il aurait donc fallu réfléchir et se demander si cette guerre ne visait vraiment que des objectifs humanitaires étant bien entendu qu'elle était conduite par les États-Unis dont chacun sait, ou devrait savoir, que l'humanitarisme n'est pas la principale motivation en matière de politique étrangère.

On était donc très peu nombreux à exprimer un point de vue critique, ce qui contribuait à notre sentiment d'isolement. À l'époque, il fallait d'ailleurs un certain courage pour s'opposer à cette opération : si, un an plus tard il avait été établi qu'au Kosovo un génocide avait bien eu lieu, on nous l'aurait rappelé pendant des années et des années et on nous aurait fait payer notre opposition à la guerre. En revanche, presque aucun journal français n'a reproché aux autres l'annonce d'un génocide qui n'a pas eu lieu. C'est très inquiétant au fond : les journalistes risquent d'avoir la tentation permanente d'en rajouter, sachant que le risque professionnel de l'exagération est à peu près nul alors que le risque professionnel de la prudence est gigantesque.

(Serge Halimi, Entretien Syndikat, en ligne)

La marginalisation ou le sentiment d'être minoritaire (hors de son réseau), peut aussi avoir de lointaines origines. Michel Éliard, Michel Freitag, Dominique Wolton, Riccardo Petrella, Philippe Quéau, Monique Chemillier-Gendreau et Normand Baillargeon ont tous vécu l'exil. Louis Weber, Gérard de Séllys et Sylvie Paquerot ont ressenti celui d'un de leurs parents. Pour Riccardo Petrella, l'obligation d'aller étudier loin de sa famille a d'ailleurs constitué un sentiment d'injustice qui l'anime encore aujourd'hui. À cet exil physique s'ajoute un exil social, ou une première rupture avec le milieu d'origine. Les cas de Michel Éliard et de Michel Freitag constituent ainsi une suite de ruptures : rupture avec le milieu d'origine ou la communauté d'appartenance, puis rupture avec le réseau scientifique. Pour le dire dans les termes de Sartre (1972), même en fréquentant différents milieux, même en appartenant à des réseaux sociaux, les intellectuels vivent souvent des « contradictions organiques » (Bourdieu parlait d'habitus décentré ou clivé).

5.8 Conclusion

Qu'avons-nous appris des stratégies organisationnelles de mes enquêtés ? D'abord qu'ils n'étaient pas au-dessus de la mêlée, comme le souhaitait Julien Benda. Ils témoignent de différentes sociabilités; la plupart d'entre eux font partie de réseaux sociaux dûment constitués de membres ayant tous des liens entre eux, directs ou indirects, dans des rapports symétriques, c'est-à-dire non hiérarchiques. Ces réseaux visent deux grandes fonctions : la mise en commun et la mise en ordre. Les réseaux qui sont institutionnalisés se rapprochent des appareils parce qu'ils consacrent plus d'énergie à la mise en ordre qu'à la mise en commun. Certains réseaux peuvent faire partie d'appareils. Dans le contexte du mouvement social de 1995 en France, deux propositions organisationnelles ont été avancées : celle de Bourdieu visait la création de réseaux constitués d'acteurs individuels; celle qui a été retenue par certains intellectuels du *Monde diplomatique* visait la création d'un réseau constitué d'acteurs collectifs. La proposition de Bourdieu a fait long feu, celle du *Monde diplomatique* a mené à la fondation d'ATTAC. Depuis, l'agencement organisationnel s'est complexifié et a adopté un modèle combinant souplesse et structure auquel contribuent presque tous mes enquêtés. La souplesse vient en partie de la contribution d'intellectuels à haut capital symbolique, proches de réseaux dont ils ne sont pas membres par ailleurs, les électrons libres. La structure vient de l'entité juridique du *Monde diplomatique* (Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance) dont les actionnaires sont la Société Anonyme Le Monde, l'Association Günter Holzmann (composée des membres de l'équipe de rédaction) et l'Association Les Amis du *Monde diplomatique*. Entre les deux se trouvent des réseaux sociaux comme ATTAC, Mediasol, l'Observatoire français des médias ou Les Amis du *Monde diplomatique*, qui se consacrent à la mise en ordre et à la mise en commun. Malgré tout, mes enquêtés expriment aussi un fort sentiment de marginalisation, qui peut être dû au contexte de droitisation générale (ou de position contre-hégémonique), à la perception qu'ils ont de leur rôle d'intellectuel (l'idéal de la solitude au-dessus de la mêlée), où à un parcours marqué par l'exil. Leurs stratégies organisationnelles les assurent toutefois de participer au travail de définition d'un nouvel ordre du jour pour un nouveau monde possible. Dans le prochain chapitre, nous verrons comment se dessinent les contours de l'espace public dans lequel ils souhaitent réaliser un tel travail.

CHAPITRE VI

LES STRATÉGIES DE DIFFUSION : LA SOCIÉTÉ CIVILE IMAGINÉE

6.1 Introduction

Lorsque j'ai décidé d'étudier les stratégies de diffusion d'intellectuels critiques de la globalisation, j'étais particulièrement intéressée de voir quelle utilisation ils faisaient de l'Internet. Le réseau des réseaux n'allait-il pas changer radicalement leur accès à l'espace public ? Les difficultés décelées dans *Le « décembre » des intellectuels français (Duval et al. 1998)*, notamment en termes d'accès aux médias, n'allaient-elles pas être surmontées une fois pour toutes en permettant aux intellectuels non médiatiques de pénétrer l'espace public eux aussi ? Je constatais en même temps un retour des universités populaires, sous la forme de « teach in » particulièrement nombreux depuis Seattle. La conférence publique occupait, me semblait-il, une part grandissante dans les stratégies de diffusion, ce qui ne laissait pas de m'étonner. C'était bien sûr avant que je ne prenne connaissance de l'importance des réseaux sociaux. En fait, l'importance des réseaux sociaux pour les stratégies de diffusion de mes enquêtés est telle qu'elle se répercute à la fois sur les publics, sur les supports de diffusion, sur les médias et sur les questions de légitimité. C'est en abordant les cinq volets suivants que je souhaite donc rendre compte des stratégies de diffusion :

- les publics (section 6.2)
- les supports de diffusion (section 6.3)
- les médias (section 6.4)
- l'Internet (section 6.5)
- les notoriétés (section 6.6).

6.2 Les publics

CL : Oui, enfin, moi je crois que la, sans doute, la grande nouveauté en France, si vous voulez reparler des intellectuels, j'ai été peut-être un peu rapide tout à l'heure. *Ce qui me semble nouveau en France, c'est le fait qu'il y ait un mouvement d'éducation populaire qui est, non seulement à ATTAC, mais aussi dans les syndicats, j'entends par mouvement d'éducation populaire où il y a une rencontre entre des intellectuels critiques et une masse de citoyens ou de professionnels qui... sont un peu sensibles à ce discours critique.* Donc, ce qui est nouveau depuis quelques années, c'est le fait que les chercheurs, les intellectuels critiques de la globalisation, donc, ont rencontré non seulement un **public, une audience** mais ils sont en rencontre avec eux au cours de multiples rencontres, je veux dire par là, les groupes ATTAC sont des *lieux d'accueil* de cette parole critique des intellectuels et fonctionnent en quelque sorte comme des lieux d'éducation populaire ou citoyenne... comme on veut. Et ça me paraît important à noter. Je crois que c'est très... c'est ce qu'il peut-être faudrait *institutionnaliser* ou généraliser, je ne sais pas, mais je vois en ce moment, qu'il y a quelque chose de nouveau qui se produit c'est-à-dire qu'à la fois il y a un **public** qui extrêmement demandeur, demandeur d'explications.../

I : Plus qu'avant ? Vous avez senti un changement dans la demande?

CL : Ah ben... quand vous allez dans les groupes ATTAC, locaux, ce que je fais beaucoup, vous avez 50, 60, 100 ou 150 personnes extraordinairement attentives, qui posent des questions, etc., etc. *Il y a là quelque chose de très important qui se produit, c'est la rencontre entre les intellectuels et un public extra universitaire, un public de citoyens dans ces lieux-là.* Je pense que s'il y a quelque chose de nouveau... J'étais peut-être un peu trop... comment dire... partiel... partiel, en disant tout à l'heure que les intellectuels ne sont pas assez mobilisés. En réalité, ce qu'il faut aller voir, c'est quand même tous ces intellectuels critiques, ceux qui se regroupaient au conseil scientifique d'ATTAC, etc., et qui ne cessent de faire des exposés, des conférences, des débats partout en France.

I : Avant ATTAC, est-ce qu'il y avait d'autres lieux pour faire ce.../

CL : Non, justement, c'est pour ça que je vous dis que c'est très nouveau. Ça existait... Le syndicalisme a toujours été aussi un lieu de formation...

I : Oui, oui.../

CL : A toujours été un lieu de formation... Bon. Au début du siècle, il y avait de grandes universités populaires, mais ce mouvement s'était un peu tari. *Mais là, je crois qu'il y a quelque chose qui est quand même extrêmement nouveau et qui est lié, sans doute, au fait que les gens... d'abord, il y a une forte demande d'explications et puis une crise des partis politiques. [...] Pour la classe ouvrière en France, le parti communiste... a été pour l'essentiel un lieu de diffusion d'idées alors on les discute, ce n'est pas le problème! Mais un lieu de diffusion de connaissances également, un lieu d'éducation, de militance d'ouvrier, ça n'existe plus... ça passe aujourd'hui, encore un peu, par les syndicats mais ça passe par les associations nouvelles de gens.*

I : Alors la nouveauté, par exemple, avec ce qui existait, avec les universités populaires, ça serait les acteurs qui portent ou les lieux de...

CL : C'est que, de fait, les universités populaires peut-être seraient-elles à recréer, mais en tous cas, oui, ça passe par des groupes tout à fait nouveaux mais je pense qu'on... enfin, c'est une hypothèse que j'émet. ***Il y a une espèce de réinvention aujourd'hui de ça, enfin, de cet idéal d'une université de citoyens, de lieux où les gens s'entraident et discutent pour mieux comprendre le monde.***

(Christian Laval, Paris, le 5 mai 2004)

L'idée de prendre en compte la dimension organisationnelle des stratégies de mes enquêtés, de chercher à voir quel rôle leur appartenance au milieu associatif pouvait jouer m'est venue de ma propre expérience. Au moment où j'ai commencé moi-même à militer au sein d'une association altermondialiste (dont font partie Paquerot et Petrella), après avoir milité longtemps au sein d'une association intégrée à un secrétariat international (dont le fonctionnement très hiérarchisé et centralisé offre les caractéristiques d'un appareil), j'ai compris que les intellectuels proches de réseaux sociaux (comme Paquerot et Petrella) avaient accès à leurs canaux de diffusion. Ils y apportent leur capital symbolique et les réseaux leur donnent un « micro », réalisant ainsi le vœu de Pierre Bourdieu invitant militants et chercheurs à travailler ensemble.

Les entretiens réalisés avec Louis Weber et Christian Laval font état de cet échange. Le premier est directeur (non rémunéré) de l'Institut de recherche de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire, un syndicat français) et le second est chercheur à ce même Institut. Avant sa retraite, Louis Weber occupait des fonctions syndicales importantes tout en enseignant dans un Institut de formation des maîtres. Il a été recruté à la direction de l'Institut pour son expérience de militant et son intérêt pour la recherche. Christian Laval a publié quelques ouvrages savants sur l'histoire de la sociologie mais enseigne dans un lycée. Ensemble, ils ont signé un article publié dans *Le Monde diplomatique* et depuis ils continuent de publier tous les deux à l'Institut. Les deux premiers extraits avec Louis Weber montrent comment l'Institut de recherche rattaché à l'appareil de la FSU, né en 1994 après quelques difficultés de leadership, est passé de l'édition d'une revue (*Nouveaux regards*) à la publication d'ouvrages rédigés par des chercheurs bénévoles.

I : La seule question que je vous poserais pour finir, c'est pourquoi maintenant, il y a la publication de livres et pas seulement la revue?

LW : Chez nous? [à l'institut de la FSU]

I : Oui.

LW : Mais parce qu'on n'a pas de politique. [rires] C'est un paradoxe parce qu'on n'a pas de politique. Ou encore, on est... on s'est rendu compte que notre revue, comme elle était faite, on n'était pas du tout convaincu que ce soit la forme idéale. À la fois, c'est très lourd et c'est très cher. C'est très lourd. Et ça ne permet quand même pas de traiter complètement une question.../

I : Pas une grande diffusion?

LW : Oui, on a un problème de diffusion, les coûts. En même temps, on ne l'abandonne pas parce que c'est grâce à elle qu'on s'est fait connaître.

I : « Qu'on s'est fait connaître », comme institut de recherche?

LW : Et à partir du moment où on a fait des travaux un peu plus élaborés, comme *Le nouvel ordre éducatif mondial*, les trucs sur les retraites, on sert un peu de maison d'édition aussi à la FSU, quoi ! Parce que les trucs sur les retraites, on n'a pas... **en tant qu'Institut, on n'a pas fait grand chose... c'est des groupes...** Alors... c'est ça qui est difficile quand quelqu'un travaille sur les retraites où est-ce qu'il le fait... ? Le copain qui a téléphoné tout à l'heure pour dire... Enfin vous n'avez pas entendu la question ... Il me demandait s'il pouvait **se prévaloir de l'Institut pour signer un truc dans la presse**. Je lui ai dit oui parce qu'il est à cheval sur les deux.

I : Donc, il peut signer au nom de l'Institut?

LW : Oui, mais.../ Il le demande quand même.

I : **Chercheur à l'Institut.**

LW : Voilà, c'est ça. Donc, on s'est rendu compte qu'on avait des choses à dire sur des sujets, que ça se disait pas... Donc, on a commencé d'abord à publier des recherches, ça n'a pas été des succès de librairie... À publier des recherches qui étaient faites au sein même de l'Institut. Mais notre première publication a été... Nos deux premières publications... [il va les chercher] **Voilà un honnête chercheur amateur qui n'aurait jamais pu se faire publier ailleurs que chez nous.** [...]

[Nous discutons des réseaux de distribution des ouvrages et il me montre les ouvrages dont il me parle]

Si on avait payé un chercheur, il [un ouvrage] nous aurait coûté plus cher. Le simple fait d'éditer son travail de recherche, qui est tout à fait intéressant... C'est août 2001, qu'on a commencé et ça, c'est le premier. Ça, c'est **deux jeunes chercheurs** qui nous ont fait quelque chose, qui nous ont dépouillé un questionnaire sur les retraités. [...] Ensuite, on a commencé à dire des trucs... plus ambitieux dans le principe même... ce gros livre sur la formation tout au long de la vie [tiré d'un colloque], *Le nouvel ordre économique*, on a publié...

(Louis Weber, Paris, 17 juin 2003)

Les premiers ouvrages ont été publiés par des chercheurs peu connus mais le cas de Christian Laval diffère légèrement. Bien que sans appartenance universitaire, il témoigne d'une sociabilité éditoriale importante puisqu'il publie aux PUF et dans la revue M.A.U.S.S. Son travail à l'Institut de recherche, qu'on peut considérer comme un indice à la fois de

sociabilité militante et de sociabilité scientifique, lui apporte une légitimité institutionnelle, comme en témoigne l'extrait de l'entretien qu'il m'a accordé à Paris.

Donc, il se trouve que, comme beaucoup d'ailleurs, comme beaucoup de chercheurs, je mène mes travaux en dehors de l'université et j'en suis tout aussi fier, mais je ne crache aucunement, je ne dédaigne aucunement l'université... [...] Mais à partir du moment où je peux me considérer comme sociologue dû au fait de mes travaux et dû au fait de la reconnaissance institutionnelle par la commission [la CNU, la Commission Nationale des Universités] qui m'a incité à candidater... me porter candidat sur des postes [dans l'enseignement universitaire¹]. Et puis par le fait aussi que ***l'Institut de recherche de la FSU me permet de mener des recherches comme telles.*** [...]

Mais l'aspect négatif [des enseignants très qualifiés en surnombre], c'est que ça témoigne de cette politique totalement malthusienne en France, qui a raréfié le nombre de postes à l'université depuis 25 ans et qui a ***empêché des gens de pouvoir trouver le lieu normal... le lieu normal de travail qu'ils auraient trouvé, sans doute, à l'étranger.*** Et ça, c'est une politique de sacrifice de l'université; on a sacrifié en France, l'université de masse est sous-encadrée, et sous-financée, et c'est un vrai drame à la fois pour les élèves, les étudiants. Et c'est un vrai drame aussi pour beaucoup de gens! ***Qui n'ont pas eu la chance que j'ai eue de trouver l'Institut de recherche de la FSU et qui continuent pourtant leur recherche ailleurs.*** C'est pour ça que c'est important de noter très précisément la situation dans laquelle nous nous trouvons en France et qui... est ancienne! [...] On pourrait peut-être aussi... s'il y a un titre... ***c'est peut-être sociologue, mais le titre institutionnel dont je peux me revendiquer est celui de chercheur à l'Institut de recherche de la FSU, quoi. Mais ça, c'est évident.*** Vous l'avez noté, je pense.

(Christian Laval, Paris, le 5 mai 2004)

Intellectuel périphérique (sans en revendiquer le titre par ailleurs), Michel Éliard dispose d'au moins trois réseaux pour y faire des interventions : le réseau syndical universitaire, le réseau de La libre pensée française et le Parti des travailleurs. Quand je l'ai rencontré à Toulouse en juin 2003, il partageait ses activités entre les deux premiers tout en annonçant un retour à la recherche via une collaboration avec un institut de recherche lié au syndicat français, l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales).

I: Alors... votre public préféré ? Tout à l'heure vous m'avez dit qu'il y a cette association qui est composée de différentes personnes mais en majorité d'enseignants. Quand vous écrivez, vous pensez plus spécifiquement aux Européens? Aux Français?
ME : Oui.

¹ Sont invitées à « candidater » (soumettre leur candidature aux postes d'enseignants dans les universités françaises) les personnes dont la thèse a reçu la meilleure note.

I : Aux Français ? Les endroits où vous prenez la parole... On vient de parler de votre association, mais également du milieu universitaire ?

ME : Oui.

I : Donc, deux milieux assez différents. Un, j'imagine parce que ce sont les gens... Mais je ne veux pas répondre à votre place...

ME : Ça, c'est dû à des fonctions syndicales, donc là, je...

I : Fonctions syndicales, c'est *pour l'université*?

ME : *Oui.*

I : Encore aujourd'hui?

ME : Oui.

I : Et lorsque vous prenez la parole à votre association de libres penseurs, c'est parce que c'est le milieu? C'est l'ancrage dans le milieu?

ME : Ah, non. Ce n'est pas l'ancrage dans le milieu, ça. C'est parce qu'il se trouve *que j'ai des responsabilités dans cette association*, donc... comme je vais à chaque année dans des congrès nationaux, je suis sollicité par d'autres départements.../ [...]

ME : Sauf dernièrement, et ça c'était tout à fait par hasard l'année dernière, j'ai dirigé un *rapport de recherche collectif* sur la privatisation de l'école pour *un institut de recherche qui est lié au syndicat français IRES.*

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

Richement doté en capital culturel, Serge Halimi est à la fois le fils de l'avocate activiste et féministe Gisèle Halimi et le récipiendaire d'une bourse prestigieuse d'études qui lui a permis d'étudier puis d'enseigner à Berkeley avant de revenir en France, où il enseigne à Paris VIII et travaille comme journaliste au *Monde diplomatique*. Bien qu'il sélectionne les rares médias où il intervient, il est très connu, contrairement aux enquêtés précédents, mais il fréquente lui aussi le milieu associatif.

I : J'ai deux questions. Alors, la première question, c'est : Vous êtes toujours invité... ? Bon, j'imagine que vous n'avez pas nécessairement fait de tableau schématique là-dessus, systématique là-dessus... mais êtes-vous toujours invité via une organisation ? Ou est-ce que ça peut être par, je ne sais pas moi... un regroupement de chercheurs... ? Est-ce que...

SH : Oui, ça peut être ... *tous les cas d'école sont possibles. Dans la plupart des cas, dans 90% des cas, c'est une association.*

I : Adaptez-vous votre ... ?

SH : Ça peut être ATTAC, ça peut être les Amis du Diplo. Ça peut être, je ne sais pas, ... ça peut être une université d'été. *Donc, ce sont des associations.*

I : *Essentiellement...*

SH : *Oui.*

(Serge Halimi, Paris, le 8 mai 2004)

En plus de s'investir dans des activités de mise en ordre comme les forums de l'éducation (forums thématiques rattachés au Forum Social annuel)², Nico Hirtt fréquente lui aussi les membres d'ATTAC et des Amis du *Monde diplomatique*, qui ont des associations locales non seulement en France mais aussi en Belgique (et au Québec).

I : Alors, les endroits où vous prenez la parole, est-ce que c'est dans les écoles, dans les colloques...

NH : Ce sont... le plus fréquent ce sont des conférences organisées par des *associations locales* comme les mouvements *ATTAC*, *les Amis du Monde diplomatique* qui organisent une conférence où ils m'invitent, moi, comme orateur. Ça, c'est le plus fréquent. Deuxièmement, participation à des colloques, comme celui auquel je participe demain [à Paris] ou des événements plus importants, comme le forum à Florence, des choses comme ça. Puis parfois, ce sont des débats également. Donc, *des associations ou des regroupements d'associations* qui organisent un débat sur un thème lié l'enseignement et qui m'invitent, moi parmi d'autres orateurs.

(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Comme l'illustrent les extraits précédents, les canaux de diffusion des réseaux sociaux sont très diversifiés. Ils peuvent comprendre des activités thématiques (activités de sensibilisation, cafés politiques, conférences des Amis du *Monde diplomatique*, *teach in*, universités d'été), des réunions statutaires (les assemblées générales, les congrès annuels), des colloques militants, des bulletins de liaison, parfois une revue, des sites Web. En principe, ils sont suffisamment nombreux et divers pour qu'on puisse imaginer qu'ensemble ils permettent à ceux qui les utilisent d'atteindre « le grand public ». En réalité, ils visent d'abord et avant tout les membres des réseaux sociaux dont les intellectuels sont proches ou font partie eux-mêmes. Les réseaux sociaux apportent donc à mes enquêtés à la fois des canaux de diffusion multiples et un public.

Il n'est pas certain par ailleurs que le ciblage des publics soit une stratégie parfaitement consciente de l'ensemble de mes enquêtés, c'est du moins ce que me suggèrent les réponses apportées à la question directement formulée en termes de publics cibles. Je demandais à mes enquêtés « à qui ils désiraient parler ». La plupart d'entre eux ont répondu de manière assez convenue de prime abord, en affirmant qu'ils n'avaient pas de préférence, qu'ils

² Au moment de notre rencontre en 2002, il n'avait pas encore participé aux activités de l'Internationale de l'éducation, un important regroupement de syndicats nationaux auquel participent d'ailleurs des syndicats comme la CSQ du Québec.

s'adressaient à qui voulait les entendre, qu'ils voulaient parler à tous les citoyens, qu'ils n'avaient pas de public cible, etc. C'est en explorant les occasions où ils intervenaient (« Où prenez-vous la parole ? » « Où publiez-vous ? ») que j'ai obtenu des réponses plus précises. En fait, il est apparu que mes enquêtés répondent souvent à des « commandes » ou à des « demandes », que ce soit dans le cadre de conférences ou d'articles. Ces demandes ou commandes émanent presque toujours des réseaux sociaux dont ils sont proches et sont particulièrement nombreuses après la parution d'un livre, comme en témoignent Nico Hirtt et Normand Baillargeon.

NH : C'est surtout **à partir de la publication de, d'abord *Tableau Noir*, et puis surtout avec *Les nouveaux maîtres de l'école*** qui est sorti au beau milieu de la grève en France, avec Claude Allègre. C'est surtout à partir de ce moment-là que j'ai commencé à donner beaucoup, beaucoup de conférences. D'abord en France et puis, plus récemment, maintenant j'en donne beaucoup en Belgique depuis la sortie de *L'École prostituée*, qui est de nouveau davantage axé sur la situation belge.
(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Le plus souvent quand je fais des interventions publiques, c'est à cause de textes que j'ai écrits. Moi, je ne fais que répondre à des demandes. Je ne propose jamais d'aller parler quelque part, d'accorder une entrevue ou d'intervenir. ***Je réponds à des commandes. Constamment et quand je réponds à des commandes, la plupart du temps les gens me demandent de faire des choses à cause de textes que j'ai écrits.***
(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

6.2.1 Les publics cibles primaires

Ce qui m'a le plus étonnée, ce n'est pas tant que les enquêtés aient accès au public constitué par les membres des réseaux, mais c'est qu'ils en soient satisfaits, n'étant pour la plupart aucunement inquiets de ce que j'appelle l'effet de chapelle ou « prêcher à des convertis ». C'est pour témoigner de cette relative satisfaction que j'ai voulu discriminer les publics constitués par les réseaux sociaux des autres publics, en nommant les premiers : « publics cibles primaires ». L'extrait qui suit, tiré de l'entretien accordé par Michel Éliard, me semble bien illustrer l'idée que les intellectuels proches de réseaux y trouvent un public qui leur convient.

I : Si vous aviez envie de pénétrer un espace public, ce serait davantage, ici [Toulouse], davantage à l'échelle locale?

ME : Oui et par une relation directe avec les gens plutôt que via ces moyens de communication...

I : Pourquoi?

ME : ...auxquels je fais une confiance très limitée.

I : Vous craignez qu'ils déforment vos propos?

ME : Ça, on peut avoir quand même quelques garanties là-dessus mais... Non. Plus exactement, *c'est le fait que ce n'est pas par là que... je pense que j'atteins les gens qui m'intéressent, quoi.*

I : Donc, les gens qui vous intéressent, c'est vraiment davantage au niveau local, avec entre autres l'utilisation des radios locales, parce que ça fonctionne bien ou.../

ME : Non, ce n'est pas que c'est le milieu local. *Ce qui m'intéresse c'est d'atteindre les gens des milieux populaires.*

I : Mais l'association dont vous parlez, Les libres penseurs [La libre pensée française], c'est le milieu populaire?

ME : C'est assez populaire, oui. Enseignants... un peu ouvriers et même agriculteurs.

I : Oui?

ME : Ah oui, j'ai rencontré des éleveurs de porcs, des éleveurs de vaches et j'étais très étonné! [*rires*] Enfin, ce n'est pas la majorité.

I : Je serais curieuse de voir la liste des membres, là, je sens que.../

ME : C'est quand même essentiellement enseignant.

I : C'est donc vraiment par le réseau associatif ?

ME : Oui.

I : *Vous êtes membre d'une association et dans le cadre de cette appartenance-là, vous êtes invité à donner des conférences.*

ME : Voilà.

I : *C'est le public qui vous intéresse?*

ME : *Oui.*

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

La sociabilité militante du journaliste Gérard de Séllys est ancienne et diversifiée. Même s'il dit ne pas connaître à l'avance les personnes qui vont l'écouter, ce sont généralement des personnes qui appartiennent aux mêmes réseaux que lui, notamment ATTAC dont il est un membre fondateur.

I : Avec Internet, vous avez accès au monde, mais votre public cible, par exemple, lorsque vous faites des conférences ou lorsque vous publiez, qu'est-ce que c'est?

GdS : *Ben, je n'ai pas de public cible parce que moi, je réponds aux demandes. Et ce sont, en général, des demandes militantes effectivement.* J'ai encore eu une demande d'aller à Albi, qui m'a été envoyée par des responsables d'ATTAC et de SUD, le syndicat SUD. J'irai en mars. Donc, c'est eux qui auront entendu parler de... de mes recherches ou des choses comme ça et qui demandent que je vienne les entretenir. Mais

ce n'est pas moi qui organise les choses. J'ai été, par exemple, en Suisse, souvent à la demande des syndicats d'enseignants et en plus, pour parler au cours de leur assemblée générale annuelle. Donc, ils étaient tous là. Il y avait 600, 800 personnes dans la salle mais ce n'est pas moi qui ai organisé. Ces gens-là, je ne les connaissais pas à l'avance.

I : *Mais sans dire que c'est votre public cible, c'est quand même le public atteint, d'après ce que je comprends, le public des enseignants et ça vous convient. Vous pensez que c'est un bon public pour faire votre travail de sensibilisation?*

GdS : *Oui. Oui. Tout à fait.*

(Gérard de Séllys, Paris, le 3 décembre 2002)

Une étude qui porterait uniquement sur *Le Monde diplomatique* pourrait chercher à voir si l'effet de chapelle concourt à former véritablement ce que Lemieux appelle un « réseau complet » (ou « clique ») c'est-à-dire un réseau dont chacun des participants a une connexion directe avec tous les autres participants (Lemieux, 2000, p. 14) : alors que le phénomène bien connu des milieux associatifs bénévoles sous l'acronyme de TLM, « toujours les mêmes », souligne la pénurie d'effectifs, le réseau complet identifie les réseaux où la mise en commun est centrale, comme dans le cas des réseaux d'amis. On pourrait également travailler en comparant différents réseaux sociaux pour voir s'ils ont changé depuis la montée du mouvement altermondialiste, si par exemple ils ont recruté de nouveaux membres concourant à atténuer l'effet de chapelle.

6.2.2. Les agents littéraires ou de liaison

Deux de mes enquêtés recourent à un agent de liaison lorsqu'ils sont à l'étranger pour coordonner leurs interventions. Cet agent prend en quelque sorte le relais des aides administratives qui travaillent avec eux dans le cadre de leur activité principale (directeur de labo au CNRS, consultant à la CE). Pour Dominique Wolton, pris en charge lors de ses venues au Canada par quelqu'un de la maison d'édition chez qui il publie (Flammarion), la situation est celle d'un écrivain dont la maison publicise les activités et les parutions et elle n'offre, à cet égard, rien d'exceptionnel. Le cas de Riccardo Petrella est plus complexe et témoigne des différentes sociabilités qui sont les siennes et qui préexistaient à la naissance du volet québécois de l'Association du contrat mondial de l'eau, notamment sur les questions

de l'éducation avec sa longue implication au programme FAST. Ainsi, son agent de liaison³ s'occupe-t-il de coordonner l'ensemble des activités de Riccardo Petrella tout en accordant systématiquement quelques heures au réseau associatif auquel il est rattaché et qui verra à son tour à maximiser les effets de sa venue, généralement par des activités de mise en commun. Ce n'est donc pas le réseau associatif qui coordonne les interventions de Petrella à la radio ou sa tournée dans les institutions d'enseignement que sont les cégeps, mais il peut y avoir à l'occasion entrecroisement de deux réseaux affinitaires, comme dans le cas de la région de Québec où la présidence de l'Association québécoise (assumée par l'ancien président du syndicat de la fonction publique) a constitué son propre circuit de diffusion. Il est alors possible d'organiser des activités de mise en commun (sensibilisation) auxquelles peuvent prendre part à la fois des responsables institutionnels et des associations étudiantes proches du réseau associatif.

6.2.3 Les publics recensés

J'ai demandé à mes enquêtés quels étaient leurs objectifs. Les réponses qu'ils m'ont faites en évoquant leur motivation ont été intégrées aux observations sur la mise en récit (chapitre des stratégies discursives), mais je me suis efforcée de les ramener à la question des objectifs plus proprement communicationnels en leur demandant s'ils évaluaient le succès de leurs interventions, par exemple en termes d'assistance, ou encore de relais par les médias, etc. Les objectifs quantifiables étaient plutôt rares, contrairement à ce que j'aurais pensé, habituée moi-même d'évaluer la réaction du public que je souhaite sensibiliser, en termes de signatures à une pétition, d'adhésions à une campagne ou de réseautage associatif. Peu impliqués pour la plupart dans les questions de logistique, mes enquêtés n'étaient pas totalement dénués de repères toutefois, comme en témoignent les extraits suivants.

ME : Parce que dans La Libre pensée, il se trouve qu'on est à l'initiative d'un appel pour la défense de l'unité et de l'indivisibilité de la République et que moi, j'ai fait... Si, il y a quand même l'affaire des médias, mais c'est une radio locale ici. Moi, j'ai une émission dans une radio locale... de Toulouse, qui a été écoutée par des *enseignants d'une commune à côté qui, eux, étaient en grève contre la décentralisation* et qui

³ Information obtenue au cours d'un entretien téléphonique accordé en septembre 2004 par Marc-André Marleau, qui s'occupe également de coordonner les visites de Régis Debray et d'Albert Jacquard.

nous ont contactés et qui ont dit : il faut faire des réunions partout là-dessus, quoi! ***Donc, on a été sollicité dans plusieurs communes et on a vu arriver des dizaines de gens. C'était très étonnant! Les gens comme ça... bien sûr, au départ, c'est des enseignants. On n'avait jamais vu des gens dans un petit bled-là, se préoccuper des questions de la République!*** C'était très curieux, quoi!

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

DB : Par exemple, l'effet utile du Sommet de Québec sur le ***gouvernement du PQ*** [Parti Québécois] était étonnant. ***On est entrés là, ils étaient tout à fait contre, on est sortis de là, ils écoutaient au moins ce qu'on avait à dire sur ...***

I : D'ailleurs, la [l'ancienne] ministre Beaudoin est allée travailler avec vous [à l'UQAM].

DB : Oui, ce que je veux dire... on a eu des effets absolument imprévisibles et tout à fait étonnants. La même chose est arrivée avec ***la COPA [Conférence des Parlementaires des Amériques]***. J'ai fait des interventions à la Conférence des Parlementaires des Amériques et une a été très faite à... Je suis allé à Québec, c'est la dernière en date mais il y en a eu d'autres avant, sur la négociation de la ZLEA. ***Les parlementaires des Amériques ont commencé à se réveiller aussi.*** Des effets comme ça, c'est magnifique !

(Dorval Brunelle, le 30 septembre 2003)

GdS : Par exemple, j'ai eu plusieurs magazines à la radio/télévision belges qui avaient un énorme retour c'est-à-dire ***un énorme courrier, coups de téléphone et... beaucoup plus que les autres émissions.*** Donc, j'étais à la fois content de pouvoir... que ma hiérarchie, mes chefs voient que ce que je faisais, même s'ils n'étaient pas d'accord sur le fond, avait un grand succès.

I : Cote d'écoute...

GdS : Voilà. ***Un très fort taux d'écoute et beaucoup de retours.*** En même temps, ça me protégeait. Je n'avais même pas besoin de produire ce courrier, ils savaient qu'il existait. Donc, ils ne touchaient pas à ma production. Et en plus, comme c'était de la production non pas militante mais journalistique où j'informais sur des choses dont on informe en général rarement, ou vues sous un autre angle, j'étais content que ça ait... que ça crée un intérêt aussi important. Par exemple, j'avais ***énormément de courrier d'enseignants qui me demandaient soit une cassette, soit la transcription manuscrite de ce qui avait été passé sur antenne et eux,*** l'utilisaient dans leurs écoles pour en discuter avec leurs élèves, faire réfléchir les élèves et tout. Et je me disais : « Mais c'est merveilleux, si ça peut servir à ça, c'est merveilleux. » J'étais vraiment très content. Et là, c'était une manière involontaire de mesurer l'impact. ***C'était involontaire, mais je le mesurais.***

I : J'imagine qu'il y a toujours des façons de le mesurer. Le fait comme vous dites, que les gens posent des questions, que les gens réagissent lors de vos conférences, que vos livres soient demandés. Il y a toujours des moyens.

GdS : Bien oui. Mon éditeur est bien content parce *qu'à chaque fois que je publie un livre chez lui, il fait beaucoup d'argent*, donc tant mieux pour lui.
(Gérard de Séllys, Paris, le 3 décembre 2002)

J'ai écrit un article sur les compétences, *la Fédération autonome du collégial l'a repris, l'a imprimé, l'a diffusé à tous ses membres. [...] Ça a réagi à cet article-là. Des profs. m'ont appelé. J'ai eu des demandes de conférences.*
(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

GB : Et une autre affaire aussi, c'est que là, c'est une opinion qui va diamétralement contre une autre opinion qui, elle, est prévalente. Il me semble qu'au Québec, les gens ont un certain respect pour l'opinion de leurs intellectuels. Ils sont portés à les écouter et à réfléchir. Je ne dis pas qu'ils sont toujours d'accord, mais ils les écoutent et en tiennent compte et c'est important, oui. Alors que ce qu'on entend au Québec, c'est que les intellectuels sont méprisés... mais je ne sais pas. Je suis réservé, moi. *Parce que moi, quand je vais chez Bazzo... [animatrice de l'émission de la SRC Indicatif Présent], j'ai toujours, je ne sais pas moi... un trentaine de courriels, des coups de téléphone, des lettres.../*

I : Ah oui?

GB : *...des gens qui m'en parlent là, des fois, un an après. Dans toutes sortes de circonstances, et du monde ordinaire!* Pas des spécialistes, pas des journalistes. *Quand on va au Salon du livre, des gens qui viennent nous voir. Ils me parlent de tout ça : « Vous avez dit telle affaire dans telle entrevue. »* Et du monde dont on ne s'attendrait vraiment pas à ce qu'il témoigne un pareil intérêt et surtout une capacité de commenter qui est loin d'être vulgaire. D'ailleurs, ça nous convainc que ce qu'on dit est important quand on va dans ces entrevues-là. Il y a des gens qui nous écoutent et qui nous prennent au sérieux. Très au sérieux.
(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

Moi, il m'arrive que *les gens me reconnaissent* pas parce qu'ils m'ont vu à la télévision mais parce qu'ils entendent ma voix, *qui me disent : « j'ai reconnu votre voix »*. [Discussion sur les interventions à la radio]
(Serge Halimi, Paris, le 8 mai 2004)

DW : *Mes livres se vendent très bien. Enfin très bien, c'est pas des best-sellers, mais je suis en librairie depuis longtemps Mes livres sont traduits. J'ai un public qui me suit.*

I : Bon, c'est comme ça que...

DW : Un public qui est exactement le grand public, quoi ! Ce sont des gens que je ne connais pas. Des lecteurs de... magazines et qui aiment... qui aiment quoi ? Mais ça c'est autre chose. Qui aiment mes articles. Qui aiment ma liberté d'esprit. Le fait que

c'est pas conformiste, que ça fait confiance aux lecteurs. Le fait que ça continue de travailler sur différents sujets de la communication. Je répète pas toujours la même chose. Chaque fois, c'est un sujet différent que j'aborde. C'est la même perspective théorique mais c'est à chaque fois un objet différent.

I : Et ça, vous le voyez où ? Vous le voyez dans des lettres de .../

DW : dans le fait que *les gens m'abordent dans la rue, que je discute avec eux dans des colloques, dans des séminaires...*

(Dominique Wolton, par téléphone, le 26 septembre 2003)

Les repères qui tiennent lieu de recension du public prennent donc différentes formes. Pour Michel Éliard, on observe une évaluation sommaire de la composition du public en termes d'origines professionnelles (presque tous des enseignants), de nombre (des dizaines), du lieu d'habitation (dans des « petits bleds »). Dorval Brunelle met en relief un public apparemment nouveau, composé de politiques (le gouvernement du PQ, les parlementaires de la COPA). Normand Baillargeon se réjouit de constater que les personnes directement impliquées dans les situations qu'il décrit (les enseignants des cégeps) ont pris connaissance des textes qui les concernent et en débattent. Michel Éliard note qu'à la suite d'un appel qu'il a rédigé, des grévistes (un public apprécié des militants) lui demanderont de faire des conférences. Gérard de Sélys et Dominique Wolton notent que leurs ouvrages se vendent bien et qu'ils ont donc un public lecteur important. Enfin, les Brunelle, Hirtt, de Sélys, Bouchard, Halimi et Wolton font état d'interpellations réactives sous forme de lettres aux journaux, par courriel, ou de propos échangés en face à face.

On pourrait penser que des repères aussi sommaires ne permettent pas de mesurer, comme le font systématiquement les médias, l'écart éventuel entre le public visé (qu'on souhaite) et celui qu'on recense (qu'on atteint), pourtant certains de mes enquêtés expriment leur préférence lorsque je cherche à savoir s'ils fixent certaines conditions pour leurs interventions. La plupart de ces restrictions portent sur le format (le temps prévu, la possibilité d'échanger, le cadre des interventions). Ainsi les Paquerot et Halimi sont-ils respectivement assez réfractaires aux émissions comme celle de Denise Bombardier (« Conversations ») ou les plateaux de la télé française, estimant qu'ils mettent en scène des débats improductifs. Mais certaines restrictions visent précisément le public. L'extrait qui suit met en lumière les attentes que peuvent éprouver mes enquêtés à son égard.

Effectivement, à un moment donné, je disais toujours « oui » trop facilement. J'ai commencé à me donner des critères et j'essaie de voir. Accepter en bas de vingt minutes, il faut que ce soit un contexte bien particulier. Il faut que ça ait un sens politique vraiment très particulier. Tu vois, j'ai accepté de le faire... la seule fois où j'ai accepté de le faire, depuis que je suis revenue, c'est à l'ouverture des journées internationales de l'AQOCI, parce que Danièle Mitterrand avait demandé que je sois avec elle. J'ai accepté de le faire, mais je pense que c'est la seule fois où j'ai accepté de le faire en bas de vingt minutes. Parce que je trouve qu'on n'a pas le temps d'expliquer grand chose. *Ensuite, je commence à faire une certaine sélection, à dire plus facilement « non » à des activités qui sont du « social ». Le genre où les gens t'invitent parce qu'ils font un débat parce qu'ils élargissent leur culture là, tu sais? Non, je deviens un peu plus sélective sur l'objectif poursuivi par les gens qui le font.* Je ne veux pas dire que c'est pas correct de sensibiliser le public, au contraire! Là, j'y vais. Quand il s'agit de sensibiliser le public. Mais quand c'est... [...] En fait, j'essaie de percevoir si le temps que je vais mettre là, va être multiplié quelque part. C'est un petit peu ça mais ce n'est pas simple toujours. On commence... Quand on en fait beaucoup, on finit par se rendre compte que « ah, c'est le genre de gang-là... *de toute façon, ils vont sortir de là bien contents d'en savoir plus et ils ne feront rien de plus.* »...

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

6.3 Les supports de diffusion

Dans les extraits qui précèdent, mes lecteurs auront peut-être noté que les publics cibles primaires, constitués par les membres des réseaux sociaux, ne sont pas les seuls qu'atteignent mes enquêtés. Les politiques et les pairs (chercheurs, enseignants) ne sont pas totalement ignorés et influencent aussi le choix des supports et des médias privilégiés pour la diffusion des interventions, bien que dans une moindre mesure, comme nous le verrons dans les pages qui suivent.

Je traiterai d'abord des conférences et autres interventions en face à face et des publications de petits formats, particulièrement destinés aux réseaux sociaux militants. Je dirai quelques mots des appels, déclarations et pétitions, peu discutés par ailleurs avec mes enquêtés. J'introduirai pour finir la question des interventions scientifiques et savantes, qui seront traitées plus longuement dans le chapitre consacré aux stratégies discursives.

6.3.1 Les conférences publiques et autres interventions en face à face

Les publics cibles primaires semblent particulièrement visés ou rejoints par les interventions en face à face, comme les conférences publiques, les universités d'été et les débats (non contradictoires), ce qu'illustrent certains des extraits précédents. Au Québec, le Centre Justice et Foi et le Centre St-Pierre sont les diffuseurs traditionnels d'une pensée progressiste (les « cathos de gauche ») permettant d'accueillir les prestations de « personnes-ressources » comme Sylvie Paquerot et Dorval Brunelle. En Europe, les Amis du *Monde diplomatique* et les associations ATTAC jouent le même rôle et ont accueilli tous mes enquêtés européens, à l'exception de Dominique Wolton et de Michel Éliard.

Dans les extraits qui suivent, Riccardo Petrella explique pourquoi il préfère la conférence publique à toute autre forme d'intervention militante et Serge Halimi détaille le format des conférences qu'il donne lui-même, à raison de deux ou plus par semaine.

RP : *Moi, je pense qu'il y a... Surtout l'espace public, pour moi comme militant, c'est les conférences publiques avec les gens.* C'est-à-dire il est vrai qu'elle est importante la radio. Et même, pour mon sens, la radio est encore plus importante que la télévision. Et il est vrai que la télévision est importante et il est vrai que si les gens t'ont vu à la télévision, ça fait « crédible », ça fait « influence ». Mais par rapport aux changements éventuels de vision de monde par rapport à une maturation d'une compréhension d'une situation donnée qui va être portée, du point de vue politique, à avoir d'autres valeurs, la télévision n'est pas le meilleur instrument. *C'est plutôt la radio... les journaux et, en ordre croissant d'importance, donc la télévision très bas, radio et journaux, écriture, livres, opinions etc., et puis surtout les conférences publiques.* Parce que moi, je trouve que les conférences publiques, même si tu n'arrives sur une année... Je ne sais pas moi, tu as contacté sur une année... je ne sais pas moi, 50,000, 60,000 personnes, c'est déjà beaucoup! Parce qu'il m'arrive de donner une moyenne plus d'une conférence par jour. Quand je viens au Québec, l'affaire c'est que toujours je vais parler à 7,000 ou 8,000 personnes rien que dans les conférences. Tu as des milliers de gens et donc, c'est rien en comparaison d'une minute à la télévision où tu as 3 millions de gens, c'est rien! Apparemment. En réalité, la minute ou les trente-cinq secondes que tu as à la télévision, ça donne, disons un pouvoir de renommée, de reconnaissance. Mais les gens, après.../

I : Dirais-tu que c'est là que tu vas aller chercher le public qui va aller t'écouter aux conférences?

RP : Je ne sais pas. Je ne sais pas. Ils ont entendu une voix, peut-être ils disent : « Ah tiens! Il dit des choses que je n'ai pas entendues ou qui sont minoritaires » En revanche, restons dans des chiffres, je sais pas moi... 3,000, 4,000 personnes sur une année, c'est beaucoup plus ... à qui tu as parlé pendant une heure, une heure et demie, *eux ils t'ont vu discuter, ils se rappelleront. Eux, ils feront le tam-tam.* De sorte qu'à

long terme, les conférences sont beaucoup plus valables, beaucoup plus efficaces du point de vue de ton action militante que de paraître... Certes, si tu apparais à la télévision toutes les semaines et tu as vingt minutes ou vingt-cinq minutes, c'est différent. Mais si tu apparais à la télévision deux, trois fois par mois et par ici et par-là, et alors trente secondes ou une minute dans un débat etc. ça n'a pas le même impact. ***Donc, l'espace public pour moi, pour la militance, ce sont les événements, les dialogues, au niveau des conférences ouvertes au public. C'est là, l'efficacité la plus grande, et au fond à long terme, la chose la meilleure que tu puisses obtenir.***

(Riccardo Petrella, Bruxelles, le 18 novembre 2002)

SH : Nous commençons par des interventions de 45 minutes, 1 heure. Après une heure de réponses, voire une heure et demie de réponses aux questions, les gens, ils sortent de ce genre de réunion avec une idée assez précise de ce que vous avez dit. ***Ils sont plus susceptibles de l'avoir retenue 15 jours plus tard qu'ils n'auraient retenu une émission de radio à laquelle vous avez participé.***

(Serge Halimi, Paris, le 8 mai 2004)

Même si tous mes enquêtés donnent des conférences, certains d'entre eux sont peu à l'aise avec les interventions orales, du moins quand elles ont lieu devant un autre public que leur public habituel (généralement des étudiants). Ils évitent le type d'interventions en direct, que ce soit devant un public ou à la radio et suggèreront, quand c'est possible, le nom d'un autre intervenant. Ils préfèrent de loin la forme de l'écrit, mais c'est là davantage un goût personnel qu'une stratégie de diffusion.

Vous voulez savoir... moi, étant timide, ce que ça produit comme effet aussi, souvent, c'est que j'interviens mais je passe mon temps aussi à refuser d'aller donner des conférences ou des.... J'aime pas ça, j'aime pas trop ça y aller. Donc, l'écrit, c'est ma façon d'intervenir maintenant plus que tout le reste. Je passe ma vie à refuser d'aller... Par exemple, vous, j'ai accepté d'y aller, ça m'a pris du temps à réagir, à me décider, mais j'aime pas beaucoup ça. ***Je refuse la plupart du temps des demandes pour ... J'aime pas ça. J'aime bien être dans l'ombre. Faire mes petites affaires tranquille. En lançant mes textes.***

(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

J'évite les choses qui sont trop commerciales. ***J'évite les choses qui me font peur aussi parce que j'ai peur de tout ce qui est en direct. Je n'aime pas beaucoup tout ce qui est oral.*** Voilà. Et je ne réfléchis pas au public visé.

(Philippe Rivière, par téléphone, le 1^{er} mars 2004)

I : Mais qu'est-ce que vous préférez faire? Qu'est-ce que vous préférez comme... comme genre d'intervention ? Est-ce que vous préférez parler devant des enseignants? Devant des chercheurs? Peut-être n'avez vous pas de préférence non plus ?

CL : Non. Je n'ai pas de...

I : Je me méfie de ces réponses-là... [ironie]

CL : Non, je... Enfin, si, je peux vous dire là... Ce que je n'aime pas... ce que je n'aimerais pas... par exemple, pour les seules interventions que j'ai faites devant les radios, etc. Je n'aime pas ça.

I : Les médias électroniques...

CL : Non, la radio. J'ai fait deux ou trois émissions de radio et je n'aime pas du tout ça.

I : Ah non? Et la télé, vous n'en n'avez pas fait?

CL : Non.

I : Ça, vous aimeriez plus ou moins?

CL : Non. Sûrement pas. Justement, c'est vraiment... c'est quelque chose que... que je n'aime pas du tout! Je me sens pas du tout à l'aise, ça... le fait de ne pas avoir de gens à qui je parle en face, enfin tout ça. Tout ça... c'est mes petites... C'est des sentiments enfin. Je vous dis que c'est là, sans doute, que mes expériences... qui m'ont moins intéressé... c'est... ***De fait, je ne suis pas particulièrement à l'aise... en public... J'ai, comme beaucoup de gens, j'ai plutôt le trac et je ne suis pas spontanément et naturellement quelqu'un qui est à l'aise quand il est en situation d'orateur.*** On ne peut pas dire que j'éprouve un plaisir particulier... Dans l'entraînement de la discussion, si je puis dire... j'y prends part et j'essaie vraiment d'y être le plus possible, mais ce n'est pas *a priori* quelque chose qui m'attire.

I : Vous êtes davantage attiré par l'écrit.

CL : Je suis quelqu'un de l'écrit. Voilà. Je suis quelqu'un qui écrit et qui prend le plus grand plaisir à écrire, à rédiger, à être dans une bibliothèque devant des bouquins... ou à transcrire un entretien ou des choses comme ça. Donc, pouvoir penser à partir de l'écrit.

(Christian Laval, Paris, le 5 mai 2004)

C'était pas un choix. Je ne suis pas doué pour parler dans les médias. Je n'étais pas doué. Pour parler dans les médias, il faut... c'est un don! Il faut pouvoir faire passer des idées sous une forme simple.

(Michel Freitag, Montréal, 8 juillet 2004)

Qu'ils y prennent goût ou qu'ils la craignent, davantage que l'intervention à la télé ou le débat entre « spécialistes », la « conférence publique » est le support de diffusion par excellence de la démarche intellectuelle, toujours entendue ici comme intervention publique sur des questions d'ordre social ou politique à partir d'un positionnement idéologique explicite. C'est particulièrement net dans le cas de Gérard Bouchard, qui a dû prononcer des centaines, voire des milliers de conférences scientifiques depuis le début de sa carrière de

chercheur mais qui s'adresse au « grand public » depuis une dizaine d'années à peine, ce dont témoigne son CV. Non seulement ses conférences « publiques » sont-elles plus nombreuses depuis le début des années 90, mais elles s'accompagnent d'interventions dans les médias (notamment des entrevues), plus nombreuses elles aussi. Le changement apparent de stratégie viendrait selon lui des médias, plus intéressés par ses travaux depuis qu'il travaille sur la nation québécoise qu'à l'époque où il travaillait sur des questions de génétique ou de population.

I : Il y a quand même là, votre rubrique [allusion à son CV] « journaux et revues »... De 2002 à 2004, ces dates-là, pourquoi il n'y avait rien avant ?

GB : Parce que je n'en donnais pas beaucoup. Je n'en donnais presque pas.

I : Avant 2002 ?

GB : Non. Quand je faisais de l'histoire sociale, de la démographie, de la génétique, on n'est pas invité souvent à donner des entrevues.

I : On ne vous a pas invité ou ça ne vous intéressait pas ?

GB : Non. On n'est pas très sollicité souvent.

I : Et vous êtes sollicité depuis ?

GB : *Depuis que je m'intéresse aux choses publiques, depuis que j'écris sur la nation, problèmes sur la diversité culturelle, problème de l'identité, de la mémoire, de la nation québécoise. Ça, ça les intéresse.*

I : Mais ça, ce n'est pas seulement depuis 2002. Ça remonte aux années 90 ?

GB : Oui... oui... Je me suis mis à mettre mes entrevues dans le CV parce que je m'étais aperçu que j'en donnais de plus en plus.

(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

6.3.2 Les publications de petit format (articles et petits ouvrages)

Aucun de mes enquêtés n'a pu me fournir une liste exhaustive de ses interventions (des centaines voire des milliers de conférences pour les auteurs proches de la nébuleuse « diplomatique »⁴), aussi m'est-il impossible de comparer par exemple le nombre de conférences au nombre d'articles, mais tous ceux avec qui j'ai eu le temps de traiter la question m'ont affirmé éprouver à l'égard de l'écrit une préférence, comme le résume bien l'extrait qui suit de Nico Hirtt.

⁴ Serge Halimi (entretien 2004) : « Et dans le cas des membres de la rédaction du *Monde diplomatique*, il n'est pas rare que je participe à une ou deux, voire plus, réunions publiques par semaine. »

I : Accordez-vous un rôle particulier à l'édition papier? Est-ce qu'il y a quelque chose que le papier vous permet que ne vous permettrait pas une conférence, par exemple ? Qui vous ne permettrait pas de...

NH : Ah oui! Bien sûr. *Le papier permet d'être beaucoup plus exhaustif et plus... mais c'est aussi vrai pour le papier que pour internet.* Mais par rapport à une conférence, l'écrit... il y a les avantages de l'écrit, la structuration, c'est plus complet ... (Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

En ce qui concerne leurs interventions publiques d'intellectuel, ils apprécient particulièrement la diffusion sous forme d'articles dans des revues ou des journaux, mais ont produit également un grand nombre de petits documents destinés aux réseaux dont ils sont proches, souvent sans y apposer leur signature ou en collaboration avec d'autres auteurs.

DB : Donc, j'ai énormément travaillé de textes militants, qui ne sont pas signés, avec d'autres, des textes sur le libre-échange, des guides de formation. On a fait beaucoup beaucoup de ça. Beaucoup.

I : Est-ce qu'ils sont signés au nom d'un collectif ?

DB : *Ils sont signés au nom de différentes organisations dans lesquelles j'ai été impliqué.* Que ce soit sur le dossier du libre-échange, on était là-dedans. C'était pas le premier dossier dans lequel je me suis impliqué. Je me suis impliqué dans le dossier du syndicalisme universitaire au tout début. Syndicalisme des profs, là on avait fait quelques textes. Mais c'est surtout sur le dossier du libre-échange que des textes, qu'on a produit des textes. Que ce soit sous l'égide de la Coalition québécoise de l'opposition au libre-échange, la Coalition québécoise de négociation trilatérale. Ce sont toutes des coalitions qu'on avait mises sur pied, qui sont dans la filiation les unes des autres, des textes, des conférences ...

(Dorval Brunelle, Montréal, le 30 septembre 2003)

À cet égard, le renouveau ou le retour des petites maisons d'édition ou collections militantes (EPO en Belgique, Syllepse en France, Écosociété au Québec) rappelle à certains, dont Gérard Mauger, l'effervescence de Mai 68.

I : Il y a des petites maisons d'édition aussi qui ont émergé.../

GM : Oui! C'est vrai qu'on voit... ce qui est amusant d'ailleurs et pour moi, *ce sont des souvenirs d'ancien combattant, mais ça me fait penser la période actuelle sous ce rapport, à l'avant 1968 où il y avait chez Maspero, la librairie François Maspero, vous voyez, c'était un lieu de floraison de brochures, de revues de petits groupes de machins et de trucs.* Une montagne de publications confidentielles, mais il y en avait des quantités. Des quantités et ça recommence. C'est très, très frappant. C'est très frappant parce que c'était un truc qui était mort, qui s'était effiloché, à la fin des années 70, pfft! Plus rien, c'est le creux de la vague. Et là, ça repousse. *Depuis 95, ça repousse de façon spectaculaire. De nouveau, il y a des quantités de trucs, plein,*

plein, plein! Il y a énormément de petits livres en tout genre, de brochures, de revues et de machins comme ça qui sont réapparues, qui étaient disparus, qui sont réapparues, ça c'est vrai. Il y a une floraison de littérature un peu « underground », pour les initiés, quoi. Mais c'est vrai que ça existe. Ça, c'est vrai. *On voit bien qu'il y a un « revival » de la pensée critique qui se manifeste beaucoup à travers des choses comme ça. C'est vrai.*

(Gérard Mauger, Paris, le 23 juin 2003)

La publication de petits ouvrages a permis également à Gérard de Séllys de contrer la censure qui portait sur son travail de journaliste.

Mais pendant la période où j'étais aussi censuré, par mon entreprise publique de radio/télévision, donc il y a des thèmes que je ne pouvais pas développer. *Ben, c'est ça qui m'a fait décider d'en faire des livres. C'est un autre moyen de faire circuler l'information.* Voilà.

(Gérard de Séllys, Paris, le 3 décembre 2002)

Bien qu'ils puissent aussi servir de document de base pour la formation des membres, c'est-à-dire comme activité de mise en commun d'un réseau social, les publications de petits formats (revues, journaux et petits ouvrages) sont d'abord et avant tout pensées pour la mobilisation, c'est-à-dire comme activité de positionnement ou de mise en ordre des ressources externes. Mes enquêtés les apprécient pour leur capacité à suivre l'actualité.

I : Accordez-vous un rôle particulier à l'édition papier ? Une valeur particulière ? Ou à un autre média (la télévision, la radio) ? Je serais étonnée si vous me disiez : à la télévision.

NB : Non, je ne vais pas à la télé. Je ne vais pas à la radio vraiment. Les médias avec lesquels j'ai le plus travaillé, c'est probablement *des journaux et des revues*. Ça, j'y accorde beaucoup d'importance parce que plusieurs d'entre elles en tout cas ont *une certaine diffusion, sont lues, contrairement aux livres*.

I : Moins que la télé...

NB : Oui, moins que la télé... Je vous ai donné mes raisons tantôt pour ça. Les médias aussi, l'intérêt de ce type d'écrit-là, *c'est quand même une diffusion qui est assez collée sur l'événement pour pouvoir intervenir au moment où les événements sont présents. On peut battre le fer quand il est chaud.*

I : Dans les journaux ?

NB : *Dans les journaux et dans les revues, par rapport aux livres. Voilà, donc pour le type de travail que je fais, il y a un intérêt à réagir dans des durées de temps qui sont acceptables.* Comme là, on n'a pas de numéro *A Bâbord* cet été, mais si on en avait eu un, c'aurait été tout à fait le temps de parler des cégeps parce que c'était... J'ai dit que je ferais l'article sur les cégeps, vraisemblablement à la rentrée, il se pourrait que d'ici-là, il y ait autre chose qui soit apparu et que je fasse un article sur autre chose parce que

c'est ça qui est devenu l'actualité. *Mais les revues et les journaux permettent une certaine proximité avec les événements appréciable pour moi, pour le travail que je fais.*

I : Internet va encore plus vite.

NB : Oui, Internet va encore plus vite, Moi, je ne monte pas de page Web mais je l'ai fait pendant quelques années, je ne le fais plus présentement, parce que la revue est morte. *Mais pendant quelques années, au début, c'était à chaque semaine, puis à chaque deux semaines, j'avais une chronique sur Internet.*

(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

Les petits ouvrages servent aussi les activités de mobilisation quand les réseaux sociaux disposent de suffisamment de temps pour les produire, les nouvelles technologies contribuant à accélérer le processus d'édition. Ces petits ouvrages visent alors des publics relativement précis, comme c'est le cas des ouvrages de Nico Hirtt conçus pour réagir à des propositions gouvernementales de réformes majeures des systèmes d'enseignement en Belgique ou en France, ou de celui, collectif, auquel Normand Baillargeon a collaboré dans le cadre des dernières élections provinciales québécoises.

Le livre de *L'école sacrifiée*, je l'ai écrit essentiellement pour *le public des enseignants belges*. Mais *Les nouveaux maîtres de l'école*, je l'ai écrit clairement *pour le public français*.

(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Ce que j'ai fait récemment aussi, c'est un chapitre dans un livre qui examine le programme de l'ADQ [Action Démocratique du Québec], avez-vous trouvé ça ? Ça sort pas à mon nom parce que c'est un chapitre dans un livre. Jean-Marc Pottle, que vous connaissez peut-être, a écrit un livre qui s'appelle *Le programme de l'ADQ expliqué*. Alors moi j'ai fait un chapitre sur l'éducation là-dedans. Qui concerne justement l'éducation, la mondialisation. C'est peut-être un bon exemple de choses que vous cherchez parce que c'était juste avant les élections québécoises dernières. Alors, c'est un livre par lequel un groupe d'intellectuels ou d'universitaires, de syndicalistes ont pris l'ensemble du programme de l'ADQ. On se l'est réparti en chapitres, en sections et chacun selon ses goûts, ses affinités et ses connaissances examinait une partie du programme de l'ADQ, les propositions qu'on y trouvait. On a lancé ça avant les élections. *C'était pour intervenir dans le débat public à la veille des élections au Québec*. Moi, j'avais fait le chapitre sur les bons d'éducation proposés par l'ADQ. Je sais pas si vous avez suivi ça, l'ADQ proposait un programme de bons d'éducation. [...] C'est un bon exemple ça aussi sans doute sur l'éducation. *C'étaient des intellectuels qui intervenaient sur la place publique avec l'espoir de mettre en lumière des choses qui étaient occultées*, par exemple pour le dossier qui m'intéressait moi, c'était très très frappant, c'était de constater la distance entre ce qui était dit dans le programme de

l'ADQ et la réalité des bons d'éducation. C'était des choses aussi grossières que : à lire le programme de l'ADQ, on aurait cru que c'est quelque chose qui a été essayé partout, de nombreuses fois aux États-Unis. Alors que quand t'allais regarder, c'était pas du tout le cas. Que les résultats à chaque fois étaient extraordinairement bons. Quand t'allais regarder l'évaluation qui était faite... Alors c'est un travail qui correspond à celui que j'aime faire, comme je vous l'ai dit tantôt, qui est un travail qui consiste à exposer des données, des faits. Et ensuite, les gens évidemment peuvent être en désaccord. Il se pourrait très bien que les gens interprètent différemment les données et ça, je suis parfaitement d'accord avec ça parce que ça fait partie du débat public, démocratique, du débat citoyen. Mais très souvent, les données de base ne sont pas connues des gens qui...

(Normand Baillargeon, le 1^{er} juillet 2004)

Les publics sensibilisés (ayant participé à la mise en commun via la lecture et les discussions suivant celle-ci) prennent alors part aux activités de mobilisation, comme on en voit lors des grèves, des manifestations ou de ce qu'on appelle en France les « mouvements sociaux ».

Enfin, les ouvrages peuvent aussi servir à la mise en commun quand ils portent sur des considérations plus générales, initiatrices d'une nouvelle utopie, ou d'un nouveau registre sémantique comme dans le cas du livre publié par le Groupe de Lisbonne présidé par Riccardo Petrella, *Limites à la compétitivité*. De manière générale, comme mes enquêtes demandent peu ou pas du tout de droits d'auteur, leurs ouvrages sont également plus susceptibles d'être traduits ou adaptés pour d'autres contextes.

6.3.3 Pétitions, appels et déclarations

Les pétitions, appels et déclarations sont des activités de mise en ordre par excellence et sont souvent perçues comme des actes caractérisant la démarche intellectuelle en dépit du fait qu'il s'agisse d'actes collectifs⁵. L'auteur du Que sais-je portant sur *La sociologie des intellectuels*, Gérard Leclerc, va même jusqu'à évaluer l'activité intellectuelle par le nombre de pétitions signées par un individu. Il est vrai que les « Intellectuels », comme groupe d'individus revendiquant le statut d'interlocuteur légitime, ont émergé avec l'Affaire

⁵ Voir par exemple : Sirinelli (1990) *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX^e siècle*.

Dreyfus et donc pour ainsi dire d'une lettre publiée par Zola et du manifeste qui a suivi le lendemain. Il est vrai aussi qu'en 1995, c'est encore autour de deux pétitions que les médias français ont pu créer un clivage médiatique opposant deux camps, mettant au cœur du débat une activité de différenciation entre des intellectuels qui ne se voyaient pas eux-mêmes en opposition⁶. Mais les pétitions, pour des raisons encore difficiles à comprendre, semblent avoir moins d'impact sur l'opinion publique aujourd'hui. Peut-être parce que comme me le soulignait Gérard Mauger, les médias français ne relaient plus les pétitions qui s'opposent au discours officiel :

Aujourd'hui, on nous a refait le même coup, par exemple, il y avait dans Libé [*Libération*] il y a quelques semaines, une tribune qui parlait du silence des intellectuels... Nous, on leur a envoyé un communiqué de protestation en disant : « C'est inconcevable! Arrêtez de dire n'importe quoi! Vraiment, c'est absolument faux! Renseignez-vous, faites votre travail, regardez! » *Allez voir Internet et regardez les montagnes de textes, les montagnes de textes!*» [...]

Elle [une copine à Libé] m'a dit c'est *pas possible qu'ils ne sachent pas en plus, on leur avait envoyé notre pétition, et ils ont fait comme si... comme s'ils ne l'avait pas vue, quoi! Bon, faut pas exagérer! Et elle était quand même visible. Elle était visible et aussi visible par ses signataires*. Bien sûr, il y a pas Bourdieu... Bon... d'accord mais il y avait quand même des noms suffisants pour que n'importe quel, quelqu'un qui n'est pas analphabète en France... ne pouvait pas ne pas le remarquer, que c'était quand même signé par beaucoup, beaucoup, beaucoup de monde! Des professeurs parisiens, il y en avait quand même, je ne parle pas des provinciaux, des professeurs parisiens, il y en avait un certain paquet. Il y en avait beaucoup, beaucoup! Réussir à ne pas les voir, c'est scandaleux, quoi! Ça s'appelle mentir! C'est du mensonge délibéré! Je ne peux pas croire qu'ils n'étaient pas au courant. Impossible.
(Gérard Mauger, Paris, le 23 juin 2003)

Il est également possible que les pétitions soient moins nombreuses, ou moins nombreuses à être relayées par les médias parce qu'elles circulent désormais par l'Internet, ce qui a peut-être contribué à les dévaluer. Toutefois, les appels et peut-être surtout les déclarations occupent encore une part importante des stratégies de diffusion des réseaux de sensibilisation, je le sais pour en avoir rédigé moi-même et parce que je connais des collègues qui l'ont fait également.

⁶ Des signataires des deux listes ont en effet reconnu qu'ils auraient pu tout aussi bien signer l'autre pétition, bref qu'ils ne sentaient pas qu'en en signant une, ils s'opposaient forcément à l'autre. Sur ce sujet, voir *Le « décembre » des intellectuels français* (1998).

Hormis Gérard Mauger, aucun de mes enquêtés n'a abordé le sujet et je ne l'ai pas fait moi-même car je souhaitais travailler sur des interventions qu'ils avaient dûment signées. J'ai noté toutefois que l'association à laquelle Nico Hirtt est associée (APED) est née d'un appel fondateur; et que la fondation Copernic à laquelle collabore Monique Chemillier-Gendreau est née dans les mêmes circonstances. J'ai noté l'appel lancé par Michel Éliard, entendu *via* la radio locale par des enseignants en grève qui ont ensuite lancé l'idée des conférences. Et comment ne pas souligner la naissance d'ATTAC à la suite, dit-on, d'un célèbre éditorial d'Ignacio Ramonet dans *Le Monde diplomatique*⁷.

6.3.4 L'amour du livre

La grande majorité de mes enquêtés entretiennent avec non seulement l'écrit, mais aussi le papier et dans certains cas l'objet livre, un rapport très affectif.

I : Accordez-vous un rôle particulier à l'édition papier? Une valeur particulière? [...]

GB : Sentimentale.

I : Sentimentale?

R : Oui. J'aime encore recevoir des tirés à part des articles que je publie. Les livres, n'en parlons pas, pour moi, c'est comme de la chair, j'adore ça! *L'écrit et le papier, ça va m'accompagner jusqu'à la fin*. Ouais. Je suis très marqué par mes origines, par mon temps, par mon siècle. *Pour moi, un texte qui n'est pas diffusé dans un véhicule comme celui-là - une revue, un périodique ou un livre, qui reste - qui est sur le site Web et que les autres peuvent consulter. Pour moi, c'est quasiment comme s'il n'existait pas. Psychologiquement.*

I : Ah.

GB : Instinctivement. [rires]. C'est vous dire à quelle génération j'appartiens.

I : « Instinctivement », là, je trouve ça curieux comme ...

R : Ben oui.

I : ...adverbe de la part de quelqu'un qui fait des sciences sociales.

GB : Vous voyez... [rires]

(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

I : Accordez-vous un rôle particulier à l'édition papier, une valeur particulière ?

NB : [Rires] C'est le péché d'orgueil ! J'aime bien ça un livre. Je suis un fou de livres, moi. J'aime lire, je fais rien que ça. Et d'avoir mon livre, j'aime bien ça. C'est le péché d'orgueil, ça. [rires] J'aime ça, comme là, j'en ai 2 qui sortent incessamment. Le

⁷ Au Québec, je n'ai guère retrouvé que l'IPSO, un regroupement qui ne m'a pas semblé très actif, et qui compte parmi ses fondateurs Guy Rocher et Gérard Bouchard.

Douglass dont je vous ai parlé. J'ai hâte de le voir. J'ai travaillé dessus pendant un an et demi. On l'a fait ma compagne et moi. On l'a tout traduit, on l'a annoté, c'est d'ouvrage, tu sais ce que c'est. De l'avoir, avec l'iconographie dedans, j'ai hâte de le voir ! C'est juste ça.

I : Ça vaut plus que le fait qu'il soit en ligne par exemple ?

NB : Ah oui, ah oui, ah oui oui, pour ça !

I : Ça vaut plus sur le plan esthétique, ou c'est juste une question de ...

NB : **Non, c'est l'objet ! Moi, je suis amoureux de l'objet livre Je suis un énorme lecteur pis consommateur. Alors, c'est l'objet.**

I : Mettons que vous feriez imprimer ça sur ... mettons qu'on dit qu'on fait imprimer un texte sur Internet et qu'on le broche, c'est pas pareil ?

NB : Non ! J'aime le livre, j'aime le livre.

I : Il n'y a pas du tout la question quand même...

NB : **Un rapport purement affectif avec l'objet livre.**

I : Il n'y a pas une question de notoriété aussi ?

NB : Non, du tout, du tout. Non, c'est le rapport affectif avec l'objet livre. C'est pas...

I : Bon, admettons que vous publiez un livre à compte d'auteur ?

NB Je vais le faire d'ailleurs probablement.

I : Est-ce que ça serait le même plaisir

NB : **Même plaisir... même plaisir...**

I : que de publier.

(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

I : Accordez-vous un rôle particulier à l'édition papier ? Soit des articles ou des...

ME : Ah! Oui, oui, oui. Oui!

I : OK.

ME : Ma priorité sur tout le reste. Une priorité édition papier sur toute autre forme!

I : Pourquoi?

ME : Ah... je ne sais pas... **une espèce d'attachement au livre.**

I : Est-ce qu'il y a aussi une question de crédibilité plus grande parce que c'est un livre? Une question de pérennité ?

ME : Oui, aussi, parce que la personne fait l'effort d'acheter le livre et je pense que ça crée quand même un lien plus fort... **c'est un peu de la même nature que le lien entre étudiant et enseignant qui est différent de l'élève qui regarde une émission à la télé.** Le lien n'a pas la même force, quoi!

I : On a tout ça avec le livre?

ME : Ah oui! Il faut quand même faire l'effort de l'acheter, c'est que la motivation est plus forte, à lire que.../

I : Donc, la motivation est chez le lecteur et pas chez l'auteur? Ce n'est pas l'auteur qui travaille plus fort à réaliser, à rassembler sa pensée.../

ME : Et oui, mais quand même, quand on publie chez un éditeur, on se dit qu'il y a sans doute quelqu'un qui va faire l'effort d'aller en librairie pour l'acheter, quelques-uns, quoi. Voilà. Tandis que celui qui pianote sur Internet, il tombe là-dessus et dit, bon. C'est un peu de l'ordre de la sollicitation par hasard, un peu... Mais là, il faut faire

l'effort de se déplacer et d'aller acheter un livre! *Ça crée un lien quand même fort, c'est plus authentique.*

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

Ce rapport particulier peut expliquer en partie la réserve qu'ils éprouvent à l'égard de la publication en ligne ou d'autres usages de l'Internet, comme les forums de discussion ou les blogues. Ce qui concerne les maisons d'édition sera traité au point portant sur les notoriétés.

6.4 Les médias

Le rapport de mes enquêtés aux médias (dominants) offre un large éventail mais tous mes enquêtés témoignent d'une sociabilité médiatique minimale, c'est-à-dire qu'ils ont publié au moins un texte d'opinion dans un journal, ou donné une interview à la radio ou participé à une émission de télévision. Ceux qui sont proches de réseaux institutionnalisés fréquentent davantage les médias que les autres. Ainsi, les Petrella, Bouchard et Rocher ont-ils fait un grand nombre d'interventions dans les médias, notamment les médias électroniques mais presque toujours de service public. S'ils les fréquentent davantage, c'est en partie parce qu'ils sont sollicités davantage que les autres, entre autres *via* les départements universitaires, qui agissent comme intermédiaires pour identifier les meilleurs « experts » sur un enjeu particulier :

Les médias passent souvent par les départements: ils veulent quelque chose, ils ont un thème, ils téléphonent au département où la secrétaire dit : « Ah, vous pourriez le demander à Freitag et puis sur tel sujet... »

(Michel Freitag, Montréal, le 8 juillet 2004)

En France, les relations qu'entretiennent les intellectuels avec les médias semblent plus polarisées qu'au Québec (ou en Belgique), où quelqu'un comme Gérard Bouchard, très présent à la radio et à la télé publiques, suffisamment proche de l'animatrice Marie-France Bazzo pour qu'on puisse parler de réelle sociabilité médiatique⁸, n'est pas perçu pour autant comme un « intellectuel médiatique », au sens péjoratif que lui donnait Pierre Bourdieu.

⁸ Extrait de l'entretien de Gérard Bouchard (2004) : « Je privilégie le public par rapport au privé. Et dans le public, il y a des animateurs qui m'intéressent plus que d'autres, avec qui j'aime plus converser que d'autres : Marie-France Bazzo, évidemment celle-là, je m'entends bien avec elle. »

Celui qui précisément négociait la publication des textes de Bourdieu dans la presse française, Gérard Mauger, résume la polarisation française (des intellectuels de gauche) à l'égard des médias après avoir réagi à mon commentaire sur l'émergence des petites maisons d'édition.

GM : Vous avez tout à fait raison, les Mille & une nuits, bien sûr. ***Mais, par exemple, les trucs d'ATTAC, ils sont partout maintenant. Ils sont partout et ça ne coûte rien.*** C'est vrai effectivement, ça a marché! Même le truc, la petite collection qu'avait lancée Bourdieu, les petits livres Raisons d'agir, ça a marché, enfin certains d'entre eux. Il y a des trucs très, très bien, quoi! Le bouquin d'Halimi, *Les chiens de garde, Les nouveaux chiens de garde* là, c'était 200,000 exemplaires, quoi! C'est pas rien. Et surtout sans pub parce qu'alors lui, Halimi, c'est hors de question qu'il aille parler à qui que ce soit. Il refuse, lui! Il refuse lui de faire des trucs, pfft !

I : Halimi, il diffuse avec Le Diplo.

GM : Oui, au Diplo, mais c'est tout! Mais à part ça, il refuse tout débat avec la presse en général. Il refuse catégoriquement. Il a une condition dure. ***C'est un des pôles justement***, une position très... qui se défend, hein? [...] Mais lui, il s'est dit : « Moi, je refuse d'aller parler à ces connards ! » Pas un mot! Ils ont qu'à me lire ! [rires]

I : Donc, il y a des stratégies quand même variées.

GM : ***Oui, il y a des stratégies variées. Halimi, lui, c'est un des pôles, des pôles qui argumentent [...] des positions radicales en disant « Moi, je refuse de parler à ces gens-là! Plus de contact avec les médias, c'est terminé, quoi! Ah lui, c'est très clair.*** Mais ça se défend! Sauf que, ça se défend, ça se défend... Bon c'est contestable, je crois. Je ne suis pas exactement sur cette position-là, mais je trouve qu'on peut le comprendre. On peut le comprendre.

I : Qui verriez-vous à l'autre extrémité du continuum pour l'accès aux médias mais dans le même milieu de l'altermondialisation ?

GM : On peut dire... Bourdieu, c'était pas sa position. C'était pas sa position. On peut dire.../

I : Mais c'était limite quand même! Bourdieu n'avait pas tellement aimé son passage à la télé.../

GM : Non, c'est vrai, c'est vrai mais il n'était pas hostile, par principe, à l'idée de se faire entendre dans la grande presse. C'était pas une position de principe chez Bourdieu, du tout. Je ne sais pas, enfin... Je ne sais pas. Comme il se trouve que je connaissais, par exemple, le rédacteur en chef de *Libération*..., le directeur de la publication de *Libération* Edwy Plenel [sic, il s'agit du *Monde*], qui est un ex-ami d'il y a fort longtemps, Bourdieu m'avait demandé de lui organiser un dîner avec Plenel. ***Justement ça, c'est vrai, c'est vérifiable. Il voulait absolument rencontrer Plenel pour essayer d'établir, tenter d'établir un code de bonne conduite dans les relations entre lui, Raisons d'agir et Le Monde. C'était le but de cette rencontre qu'il voulait faire. Vous voyez, ça indique une autre ligne. Ce n'était pas du tout « J'ignore les médias, les grands médias », c'était : « J'en pense ce que j'en pense » et il n'en pensait pas beaucoup de bien, c'est vrai. Mais tactiquement, il pensait nécessaire d'essayer au moins, de garder accès, tout simplement pour se faire entendre, aux***

grands médias. Bourdieu était sur cette ligne-là! Ça, je suis catégorique là-dessus. Je sais, parce que j'ai payé de ma personne plus d'une fois! Par exemple, chaque fois qu'il a fait un texte dans *Le Monde* qui était souvent avec d'autres signataires, c'était moi qui étais chargé, comme je connaissais Plenel, et comme lui, ne voulait pas demander. **Parce qu'il ne voulait pas s'abaisser à ça, comme lui il ne voulait pas le demander, chaque fois il me téléphonait pour que j'aie, moi, demander. J'ai fait ça, j'ai fait le petit facteur, comme ça, suffisamment de fois pour pouvoir dire... Ah oui, je suis bien placé pour savoir que lui, ce n'était pas son point de vue.**

I : Ce n'était pas la fermeture comme telle, pour la presse écrite en tout cas.

GM : Non, exactement. **Alors à la télé, la preuve, il a accepté d'y aller. Ça s'est très mal passé? Ça s'est très mal passé. Mais il n'allait pas refuser a priori, d'y aller : « Bon, d'accord, j'essaie! »** Bon. Comme il était furieux avec de bonnes raisons et de mauvaises raisons, je crois les deux, mais enfin bon... il n'était pas content du tout, bon! Du coup, ça a tourné court. **Mais c'était pas d'entrée de jeu, comme ça, quoi! En tout cas, ce n'était pas une position de principe chez lui. Je ne crois pas. On ne peut pas dire ça. C'est pas vrai.**

(Gérard Mauger, Paris, le 23 juin 2003)

Afin d'examiner si mes enquêtés discriminent les médias et comment ils le font, je propose à mes lecteurs de faire un bref retour sur la presse dite de référence, les médias électroniques et les médias alternatifs.

6.4.1 La presse de référence

Dans les médias, la presse écrite occupe souvent une place spéciale, en particulier la presse dite de référence (ou « de qualité »), c'est-à-dire qui est perçue comme telle par les leaders d'opinion et les intellectuels et susceptible en conséquence d'exercer sur eux une réelle influence (Merrill, 2000). C'est de cette expression (presse de référence) que s'inspire Serge Halimi lorsqu'il s'attaque à la presse qu'il qualifie, par dérision, de « presse de révérence ». Selon John Merrill, professeur de journalisme émérite à l'Université de Columbia, un quotidien de référence doit répondre à une série de critères parmi lesquels on trouve la présence d'un « courrier du lecteur » abondant et de « grande qualité ». C'est dire à quel point la presse de référence a été identifiée (à tort ou à raison⁹) comme étant la réalisation

⁹ Sur la typologie de la presse (d'opinion, savante, partisane, culturelle, commerciale, etc.), voir Charle (2004) pour la France et Fortin (1996-2006) pour le Québec.

par excellence de l'espace public. En histoire des idées, des historiens comme Yvan Lamonde analysent systématiquement le courrier des lecteurs (en l'occurrence, celui de la page Idées du *Devoir*), où sont publiés les textes qui sont jugés suffisamment étoffés pour susciter ou participer à un débat d'idées. C'est aussi la page Idées du *Devoir* qui sert d'indicateur principal au politologue Denis Monière lorsqu'il dresse son bilan annuel des idéologies québécoises¹⁰. En pratique, c'est à cet endroit que sont publiés les intellectuels québécois. En France, ce sont généralement les pages « Rebonds » de *Libération* et « Horizons » du quotidien *Le Monde* qui servent d'indicateurs de notoriété intellectuelle. En Belgique, Nico Hirtt et Gérard de Selys ont évoqué le quotidien *Le Soir*.

On ne dispose malheureusement d'aucun outil pour évaluer le processus de sélection des lettres retenues par les quotidiens de référence au Québec, mais en France, les auteurs du « *Décembre* » des intellectuels français ont cherché à comparer la visibilité médiatique (presse écrite et télé) des auteurs rattachés aux deux pétitions principales qui ont circulé pendant le mouvement social de 1995¹¹. Ils avaient alors démontré que les intellectuels associés à la pétition favorable aux grévistes avaient été moins bien couverts que ceux qui étaient associés à la pétition d'appui à Nicole Notat. Les auteurs ont observé que la polarisation des positions (associées respectivement à Pierre Bourdieu et à Alain Touraine) avait été créée par les médias, mais ils ont également relevé une série de facteurs expliquant le traitement différencié, dont la capacité de mobilisation moindre chez les intellectuels proches de Bourdieu, ce qui l'incitera à appeler à la création de réseaux¹².

¹⁰ C'est aussi un journaliste du *Devoir*, Michel Venne, qui publie *L'Agenda du Québec* depuis 1995 et qui a fondé en 2003 l'Institut du Nouveau Monde, auquel collaborent d'ailleurs Gérard Bouchard, Dorval Brunelle et Riccardo Petrella (conférencier à l'université d'été).

¹¹ Le mouvement social de 1995 avait surgi en réaction à différentes propositions gouvernementales, dont un nouveau contrat de plan pour la SNCF, une réforme des régimes de retraite spéciaux et de la sécurité sociale (« le plan Juppé »). Il avait donné lieu à d'importants mouvements de grève, notamment dans le transport en commun, et mené à la paralysie de Île-de-France. Parmi les syndicats, celui de la CFDT, dirigé par Nicole Notat, s'était désisté du mouvement, suscitant tant à l'interne qu'à l'externe de vives oppositions. Invoquée par des syndicalistes en grève, Notat avait été molestée lors d'une manifestation. Une pétition avait alors été diffusée en sa faveur, signée entre autres par Alain Touraine, pétition souvent assimilée - à tort semble-t-il - à un appui au Plan Juppé et opposée, par les médias, à une autre pétition, celle-ci d'appui aux grévistes (les cheminots) et signée par Pierre Bourdieu. Pour une étude de la mise en récit du mouvement social de 1995, voir : Fayat (s. d.); Cours-Salies et Vakaloulis (2003).

¹² Comme le rappelle Gérard Mauger lors d'une intervention faite en 1999 à Mons pour Raisons d'agir (Belgique) sur la création du Réseau du même nom: « Si nous ne manquions pas alors de "raisons d'agir", nous

La majorité de mes enquêtés ont publié dans les pages qui accueillent les contributions de ceux et celles qu'elles reconnaissent comme intellectuels que ce soit en Belgique, en France ou au Québec. Celui qui en exploite le mieux les modalités de publicisation à la manière de l'espace public habermassien est sans doute Gérard Bouchard. Non seulement ses lettres sont-elles nombreuses, mais elles suscitent des réactions entraînant la constitution de véritables débats d'idées. Elles sont d'ailleurs archivées en ligne¹³. À propos de l'écriture dans les journaux, qu'il compare aux interventions orales à la radio ou à la télévision, l'intéressé dit ce qui suit :

Écrire dans les journaux, ce n'est pas la même chose parce que... d'abord un intellectuel, c'est un écrivain, donc il peut choisir son sujet. On écrit quand on a le goût d'écrire, quand on croit avoir quelque chose à dire sur un sujet donné et puis écrire un texte de quatre, cinq pages dans les journaux, c'est quand même plus que de parler deux minutes avec un journaliste à la radio. *Ça demande un effort de précision, d'articulation, d'information et on sait que quelqu'un peut nous critiquer, peut répondre, nous prendre en défaut. Il faut donc faire attention. Il faut être prudent quand on écrit dans les journaux. C'est un genre qui est très délicat. Alors, il me semble qu'on est moins porté à abuser de l'écrit que d'abuser de la parole.*
(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

Normand Baillargeon connaît bien *Le Devoir* lui aussi, puisqu'il y a tenu une chronique d'abord en éducation, puis en politique. Sa chronique politique était publiée dans la même page que l'éditorial et c'est là qu'il a été le premier à parler de l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) dans un média non alternatif. Il y est resté longtemps afin d'apporter son capital symbolique aux réseaux dont il est proche, mais il a fini par quitter le journal parce qu'il ne s'y sentait pas à l'aise et parce qu'il avait l'impression de ne pas y trouver le public auquel il souhaitait s'adresser. C'est en l'écoutant que j'ai compris l'importance des publics cibles primaires pour certains de mes enquêtés.

nous sentions aussi cruellement dépourvus de "moyens d'agir". Il apparaissait, à l'évidence, que les liens autrefois tissés entre intellectuels, syndicalistes, militants associatifs, etc., s'étaient défaits, ou, plus précisément, semblaient "contrôlés" par quelques intellectuels-militants "incontournables" (2). » (Mauger, 1999 texte analysé). La note renvoie à l'ouvrage *Le « décembre » des intellectuels français* (1998).

¹³ Sur Vigile.net, un site qui se présente comme « le seul média indépendantiste du Québec » et qui recense un grand nombre d'auteurs québécois.

I : Pourquoi avez-vous arrêté ? [de publier une chronique dans *Le Devoir*]

NB : Pourquoi j'ai arrêté ? [rires] Toutes sortes de raisons pour lesquelles j'ai arrêté. Peut-être que ça vous intéresse plus particulièrement ces raisons-là alors je vais vous donner le détail de la chose. Moi, j'ai voulu arrêter plusieurs fois au *Devoir*. Au moins deux ou trois fois auparavant, j'ai écrit, j'ai écrit ou j'ai appelé au *Devoir* que je démissionne, ça ne m'intéresse plus. Il y avait toutes sortes de raisons à ça. L'une des raisons que j'avais, c'est que je n'étais pas à l'aise dans ce milieu-là. Je suis vraiment quelqu'un, comme je vous le disais tantôt, qui ne se glorifie pas d'être professeur d'université. J'étais pas à l'aise dans le milieu du *Devoir*. C'est pas un milieu dans lequel je suis particulièrement à l'aise. La raison pour laquelle je suis resté longtemps ? *Souvent, les gens, les militants de terrain me disaient qu'ils trouvaient une certaine légitimité à leur action, à leur travail et qui leur faisait du bien, à voir que dans un espace disons aussi éthéré, intellectuellement élevé dans notre société comme les pages du Devoir. Les choses qu'ils pensaient, les actions qu'ils avaient, les préoccupations qu'ils avaient, leur lecture étaient si ouvertement promues, avancées, dites, défendues. Ça m'a fait rester longtemps.* Mais c'est pas une chose pour laquelle j'avais beaucoup de ... J'ai beaucoup aimé *Le Devoir*, c'est pas contre *Le Devoir* que je dis ça. C'est pas un milieu dans lequel je suis particulièrement à l'aise, le milieu des intellectuels bon chic bon genre. Comme ici [l'UQAM], je le fais un peu malgré moi. Pendant plusieurs années j'ai voulu arrêter. Et un moment donné, j'ai arrêté pour ça. Voilà. C'était douloureux aussi. C'était douloureux d'écrire dans *Le Devoir*. Pour moi personnellement. *C'était pas spontanément le public que j'aurais recherché.* L'appui que j'avais là. J'avais le sentiment aussi par exemple au *Devoir*, peut-être que ça vous intéresse plus que des détails insignifiants comme les études que j'ai faites. *Ce que je veux dire, quand j'étais au Devoir, j'avais l'impression que les gens qui pensaient comme moi, il y en avait parmi mes lecteurs, j'avais pas besoin de les convaincre, ils étaient déjà au courant, tandis que les gens qui ne pensaient pas comme moi jamais je les convainrais, comprenez-vous. Donc, il y avait une espèce de... Un moment donné, je me posais des questions sur l'utilité de ce que je faisais.*

I : Oui mais ça c'est partout dans les médias ? Surtout dans le milieu militant, c'est encore plus marqué.

NB : Oui je sais bien, mais *quand j'ai quitté Le Devoir, c'était pour écrire dans des lieux plus militants, où j'avais le sentiment d'être plus utile*, voilà.

(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

Si la publication dans la page « Idées » du *Devoir* peut être considérée comme un indicateur de notoriété intellectuelle, la publication d'une chronique régulière assure à son auteur une reconnaissance qui lui ouvre d'autres portes dans d'autres médias, notamment de service public. Mais Normand Baillargeon, comme cela a été souligné dans le chapitre précédent, n'en a franchi aucune, préférant de loin la publication dans de petites revues, qui disparaissent souvent après quelques numéros. Craignant par-dessus tout d'être connu, trop connu, c'est pour éviter d'accroître sa notoriété que Normand Baillargeon a décliné

l'invitation qui lui avait été faite par d'autres intellectuels de tenir son blogue (carnet Web) sur le site Z-magazine, aux côtés de Noam Chomsky (avec qui il a réalisé des entretiens) et de Michael Albert, dont il est très proche. Il ne faut pas s'étonner de ne trouver sur le site institutionnel (UQAM) où est affichée sa notice bio-bibliographique que quelques-unes des références des 400 articles qu'il a publiés, souvent sans en conserver la trace. Au cours de notre entretien, contrairement aux autres enquêtés qui en tirent une certaine fierté, il ne m'a pas dit qu'il avait publié un article dans *Le Monde diplomatique* ni mentionné que ses entretiens du *Devoir* avaient été repris dans de petits ouvrages. S'il éprouve une fierté lorsqu'il parle de ses livres, c'est toujours à propos de ceux qui donnent la parole à d'autres que lui, comme la biographie de Frederick Douglass (*Mémoires d'un esclave*) parue à l'automne 2004. Par ailleurs, comme il le dit lui-même, les œuvres auxquelles il tient le plus, celles dont il est le plus heureux, trouvent difficilement preneur.

Pour le reste, mes enquêtés n'ont pas été très loquaces à l'égard de la presse. Seul Gérard Bouchard a mentionné le quotidien montréalais *La Presse*, en faisant valoir son important lectorat. En France, j'ai pu constater les appréciations variables de Michel Éliard et de Gérard Mauger à l'égard de la presse de référence. Le premier dit ne pas avoir beaucoup cherché à publier dans les grands médias, « sa position » ne lui permettant pas d'accéder aux médias nationaux, mais proposerait volontiers des articles au *Figaro* ou au *Monde*, qui lui paraissent plus ouverts que *Libération* alors que pour Mauger, soumettre un texte au *Figaro* est impensable. Dans l'extrait qui suit, il me parle du *Figaro* et du *Nouvel Observateur*. Il s'inquiète par ailleurs de l'effet de chapelle (« parler entre soi, à des convaincus »).

GM : Ah oui, oui. Ceux-là, non. C'est pas la peine. C'est pas la peine. Non, de toute façon, s'ils parlent de nous, c'est pour nous tuer ou, en général, nous traiter par le mépris, par le silence. Donc, c'est pas la peine de leur rendre hommage, d'une certaine façon, en faisant comme s'ils existaient. Non, c'est même pas la peine, quoi! *Le Monde*, c'est plus compliqué *Le Monde* ou *Libé*, c'est plus compliqué parce qu'ils ont... comment dire... ils se prennent pour des quotidiens intellectuels donc, ils sont toujours contents d'avoir des intellectuels à mettre en scène et ils ont aussi à cœur d'organiser un débat interne, dans le journal, une espèce de débat démocratique où les intellectuels, bien sûr, ont le droit et le devoir de prendre la parole. Donc, d'une certaine façon, ça peut... eux, ils ont intérêt à ce qu'on existe parce que ça entretient le débat. Même s'ils ne nous aiment pas beaucoup non plus, mais c'est pas la question. Vous voyez? Ça peut être aussi... c'est pour ça que là, je suis plutôt réservé. Il y en a qui disent : « Non. Pas question. C'est pareil, c'est des connards, on ne parle pas à ces

gens-là. » Bon, d'accord, moi, je pense que c'est plus compliqué que ça et dans les circonstances, on peut avoir intérêt, à mon avis, il y a quelque chose quand même, surtout si on a vraiment quelque chose à dire. Ça se discute. *Pour Libé et Le Monde, je trouve que c'est discutable. [...] Ben oui, voyez Le Monde diplomatique et L'Humanité, mais d'une certaine façon, l'inconvénient, c'est qu'on prêche à des convaincus et on parle entre soi. Voilà, c'est compliqué. Quant aux autres, c'est même pas la peine.* Donc, *Figaro...* pour se faire insulter... On ne veut pas aller se faire insulter pour le plaisir de se faire insulter! C'est pas la peine. De toute façon, en général, ils nous oublient. Ils ne parlent pas de nous, c'est certain, ils nous foutent à la corbeille avec volupté! On leur donne le plaisir de jeter nos papiers à la corbeille! Et si jamais ils en parlent, c'est la calomnie méthodique, systématique. Enfin, il faut voir! Ça a été fait! Voir comment Bourdieu s'est fait traité par ces gens-là! C'est honteux.

I : Par les journalistes?

GM : Bien sûr! Bien sûr! *Le Figaro! Le Nouvel Obs.* C'étaient des torchons, honteux, quoi! Vraiment honteux! Ce n'est pas possible. Non, mais vraiment, je ne vous blague pas, j'ai des citations. C'est pas possible. C'est pas possible. Moi, je crois qu'à ceux-là, ça ne vaut pas la peine de leur parler.

(Gérard Mauger, Paris, le 23 juin 2003)

6.4.2 Les médias électroniques (radio et télé)

Mes enquêtés préfèrent généralement la radio à la télévision. Certains comme Dominique Wolton, Gérard Bouchard ou Riccardo Petrella l'affectionnent tout particulièrement. D'autres, réputés critiques, comme Serge Halimi, ne fréquentent qu'un animateur, Daniel Mermet¹⁴, de « Là bas, si j'y suis », à France Inter, où la plupart de mes enquêtés européens sont allés faire un tour (voir le tableau des sociabilités). Mes enquêtés québécois fréquentent surtout les médias de service public (la SRC, Télé-Québec) et se désolent de la disparition de la Chaîne culturelle de la radio de la SRC. Mais quand ils parlent d'efficacité ou d'impact, c'est à la télévision que Gérard Bouchard et Nico Hirtt pensent.

GB : Ce qui devrait être, ce qui pourrait être le plus efficace, c'est la télévision. Moi je le vois par la réaction de mes passages à la radio, à la télé ou de mes textes écrits dans les journaux. La télévision, c'est d'une efficacité, c'est pas croyable.

I : Est-ce que c'est parce qu'il y a un plus grand nombre de personnes?

GB : Ouais. Un plus grand nombre, plus d'impact, plus.../

I : Plus d'impact, ça veut dire quoi?

¹⁴ Daniel Mermet est aussi l'un des rares membres fondateurs individuels d'ATTAC France.

R : *Les gens s'en rappellent! Parce que non seulement ils nous ont entendus, mais ils nous ont vus. Ils nous ont entendu le dire et nous ont vus.../*

I : Mais vous vous en rendez compte comment? Parce que les gens vous interpellent?

GB : Ils m'en parlent, ouais. Ce sont les réactions après. Ils se souviennent de choses qui sont vieilles d'il y a cinq ans. Les gens ne nous ont pas vus depuis cinq ans, là, même si on est passé après, mais ils nous ont vus il y a cinq ans et ils s'en rappellent comme si c'était hier. On ne se souvient même pas de quoi ils parlent... Le visuel, c'est extraordinaire! C'est efficace. Extraordinaire.

(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

Dans le cas de Nico Hirtt, c'est avec un peu d'appréhension qu'il envisage la possibilité d'y faire une intervention.

I : Est-ce qu'il y a d'autres médias auxquels vous attacheriez une importance particulière, par exemple, la télévision ? Est-ce que vous aimeriez avoir un plus grand accès à la télévision? Est-ce que vous pensez qu'il serait important d'être vu à la télévision ?

NH : ***Je suis persuadé qu'il est important d'être vu à la télévision mais... j'ai horreur des débats télévisés qui sont des débats où on n'a jamais le temps de s'exprimer, où on n'a jamais le temps d'aller au fond des choses...*** Toute intervention de plus d'une minute vingt secondes est immédiatement coupée parce qu'elle jugée trop longue par le médiateur... du débat et je n'aime pas ce genre de débat... Mais si on m'invite à y participer, oui, j'y participerai.

I : Pourquoi y participer si vous n'aimez pas ce genre de débat?

NH : ***Vous savez, malgré ces conditions difficiles, je suppose que j'essaierais malgré tout de faire passer les idées que je souhaite faire passer.***

I : Parce qu'il y a beaucoup de public ?

NH : Oui, parce qu'il y a beaucoup de public.

I : il y a beaucoup de gens qui risqueraient de ... ***Ça permettrait à une voix différente de se faire entendre? Le diriez-vous comme ça?***

NH : ***Oui, c'est comme ça que je le vois, oui.***

(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Grand défenseur des médias généralistes en raison de leur fonction de mise en commun, Dominique Wolton reproche tout de même aux journalistes de ne pas suffisamment diversifier leurs invités. Il ne précise pas cependant s'il s'agit de radio ou s'il pense aux plateaux de la télévision française.

I : Vous dites que les gens sont plus informés, qu'il y a une montée de la pensée critique. Comment faire pour mieux les informer [encore]? Est-ce qu'il y a des gens qui peuvent contribuer à ça ? Les médias ? Les intellectuels ?

DW : *Ça concerne principalement les journalistes. Ils aiment bien faire leur métier notamment en invitant les bonnes personnalités et pas des clowns. Aujourd'hui quand ils invitent des personnalités, il faudrait qu'ils élargissent le cercle. C'est toujours les mêmes qui sont invités. Toujours le même cercle. Alors qu'en fait, dans les pays occidentaux, il y a quand même une population culturelle universitaire, il y a un maximum d'invités pour parler.*

(Dominique Wolton, par téléphone, le 26 septembre 2003)

Gérard Mauger estime lui aussi que tout le monde n'arrive pas à se faire entendre des médias. À propos de « l'effet de chapelle », il reste ambivalent.

GM : D'ailleurs, il [Pierre Bourdieu] a donné des entretiens... Je ne sais pas, de toute façon... en France. C'était pas qu'en France, il a donné des entretiens partout. Dans la presse du monde entier, il y a des entretiens de Bourdieu. Dans tous les grands journaux européens, il y a des entretiens de Bourdieu, il y en a partout! Il en a donné des quantités. Il les contrôlait, il se relisait, etc. Bien sûr, c'est normal. Vous voyez, il était pas sur la ligne « Je n'écris que des tracts! ». [rires] Ce n'est pas vrai. Ce n'était pas le point de vue de Bourdieu. Aujourd'hui... je ne sais pas... si on était au... par rapport à Halimi qui est resté sur ces positions-là, lui... oh... je ne sais pas... Nous... Je ne sais pas! *Je constate de fait que... j'ai tendance, moi, je me rends compte, à dériver de plus en plus vers les positions d'Halimi, quoi! Parce que c'est aussi l'expérience, vous voyez. C'est aussi l'expérience, quoi! On pourrait dire, je ne sais pas, moi, c'est vrai que je n'étais pas d'accord avec Halimi a priori. A priori! Je croyais idiot, tout simplement, de mon point de vue, de prêcher, de prêcher à des convaincus. Si on ne se fait entendre que des lecteurs du Monde diplomatique, ce n'est pas très utile de les convaincre, ils le sont déjà! Pour cette raison toute simple, je vous disais que s'il y a un moyen de se faire entendre ailleurs, avec une autre audience qu'une audience de gens qui sont convaincus d'avance, je ne vois pas pourquoi on le refuserait. Si tant est qu'on puisse se faire entendre. Ça, c'est vrai, c'est si tant est qu'on puisse se faire entendre. Donc, il faut trouver des lieux... sur des grands médias où on puisse parler sans se faire censurer, couper, déformer.* Moi, je sais que pendant un temps sur France Culture, il y avait Sylvain Bourmeau des Inrockuptibles qui faisait une émission presque tous les jours. J'y suis allé très, très souvent. J'étais un invité... fréquent. Et quand j'avais quelque chose à dire, j'y allais. Sans remords! Je me disais « Merde, si j'y arrive, si je peux, je ne vois pas pourquoi je n'irais pas! » Donc, je l'ai fait et il y a des gens qui étaient très contre, très hostiles au fait que je fasse ça. Bon. Moi, je l'ai fait... je ne crois pas pour aller faire le malin, c'était que ce me semblait possible... Moi, j'étais plutôt sur cette ligne-là. Mais l'émission de Bourmeau n'existe plus quand même! Les gens ont beaucoup critiqué Bourmeau, etc. À tort et à raison, les deux à la fois mais le fait est que cette émission est fermée! Il n'y en a plus.

I : Il n'y a plus d'émission du genre, donc?

GM : Non, elles disparaissent. Et même sur France Culture. Vous allez aller où ?... bon, allez... *On fait comment et on va où?*

(Gérard Mauger, Paris, le 23 juin 2003)

6.4.3 Les médias alternatifs

Assez curieusement, mes enquêtés ont du mal à définir les médias alternatifs dont ils disent pourtant s'alimenter pour s'informer. En vérité, ils n'en abordent l'existence que lorsque je leur demande s'ils estiment que l'opinion publique est bien informée. C'est en critiquant les médias à large diffusion qu'ils évoquent alors la nécessité des médias alternatifs.

SP : Je veux dire, on partage tous l'idée que ce sont des monopoles [les médias] et qu'on n'est plus capable d'avoir accès à l'information.

I : d'accès à l'information?

SP : ***Une information crédible, solide, diversifiée, oublie ça !***

I : Tu n'y as pas accès ? Tu veux dire : pas d'accès pour en diffuser de ton côté non plus? Ça marche dans les deux sens : pour aller en chercher et toi.../

SP : Que tu n'as pas accès pour y diffuser dedans, ça c'est clair. ***Mais en plus, toi-même, pour aller en chercher, il faut que tu ailles dans les médias alternatifs. Dans les médias en général, oublie ça, là. Quand tu regardes les médias et que tu sais que la population en général... n'a pas un accès réel à l'information, est noyée sous des chiens écrasés, ou à peu près. La pertinence et l'ampleur de l'information que reçoit le public, tu regardes... On sait bien... si on fait le tour des médias canadiens, ce qu'il va y avoir comme information, je pense que... Ce qui m'avait le plus frappée, c'est aux États-Unis, quand je suis venue au mois d'avril 2003, pour une conférence, c'était la guerre d'Irak qui venait d'être déclenchée, ça ne faisait pas longtemps et je passais 3 heures à Miami. J'avais une escale, donc je regarde les nouvelles et ça n'a pas duré longtemps. Je me suis dit qu'avant de faire un scandale, je vais arrêter... C'était hallucinant là! Ce n'était même pas... des informations... c'était de la fausse information. Ils donnaient un tableau, sur CNN, des États, des pays qui refusaient d'appuyer la guerre ou qui s'étaient opposés à la guerre en Irak. Il y avait la France, l'Allemagne, la Belgique et la Russie. « That's it, that's all! » Les seuls qu'ils ne pouvaient pas cacher, c'est tout! C'est chic pour un Canadien ça! ***Mais là je voyais, dans l'écran, que ben oui, les Américains pensent tous que tout le monde les suit! On a un problème là! Pour moi c'est ça. Les médias large public, à l'heure actuelle, c'est ça.******

(Sylvie Paquerot, Montréal, 24 mars 2004)

Dans les réponses qu'il m'a adressées par courriel, Franck Poupeau évoquent deux des stratégies (agences de presse et Indymedia) auxquelles a recouru notamment Gérard de Sélys. Quant au travail d'éducation populaire auquel il fait allusion, on peut sans aucun doute le rapprocher des supports de diffusion évoqués plus tôt, notamment les conférences publiques et les publications de petits formats, utilisés par tous mes enquêtés.

Q : Estimez-vous que l'opinion publique est bien informée sur les enjeux liés à la mondialisation/globalisation ?

FP : Non, comme le proclame le journal Plpl [*Pour lire, Pas lu*]: « *les médias mentent* ».

Q : À quoi le voyez-vous ?

FP : *À la faible audience des médias alternatifs. A l'audience incroyable, et à la qualité incroyablement faible, des grands médias.*

Q : Devraient-ils être mieux informés, informés autrement ? Comment ?

FP : *Il faudrait développer des agences de presse et des instruments de diffusion indépendants, à l'image d'Indymédia. Mais le conditionnement global, et les intérêts associés à la bonne marche (économique) de nos sociétés, rend (sic) difficile de trouver un public... Bref, ce qui manque, c'est un vrai travail d'éducation populaire, qui permette aux groupes sociaux les moins dotés en capital (culturel, principalement), d'avoir les instruments cognitifs pour résister à la violence symbolique des « grands médias ».*

(Franck Poupeau, questionnaire acheminé par courriel, octobre 2003)

Quand je cherche à savoir à quoi elle pense en particulier quand elle évoque les médias alternatifs, Sylvie Paquerot me donne l'exemple des médias alternatifs « traditionnels » et des nouveaux usages de l'Internet, à propos desquels elle exprime par ailleurs beaucoup de scepticisme.

I : Non, mais tu m'as parlé des médias alternatifs. Je pense que je ne t'ai pas demandé ce que tu entendais par là. À quoi tu pensais en particulier ?

SP : *Je pensais aux médias alternatifs traditionnels d'une part c'est-à-dire les journaux, les radios, etc., à petits exemplaires, à petit...!*

I : Petite diffusion ?

SP : *Petite diffusion, d'une part, mais aussi aux nouveaux usages de l'Internet qui peuvent ouvrir des portes, mais là-dessus j'avoue... je ne suis pas spécialiste en communication et j'ai un beau gros point d'interrogation parce que je me demande jusqu'à quel point l'Internet n'est pas un immense piège de ce point de vue-là, parce que j'ai l'impression des fois d'être beaucoup plus « exformée », d'être noyée. Je n'arrive pas! Je veux dire... c'est mon boulot et je n'arrive pas à suivre l'information et à pas me noyer dedans sur l'Internet. Alors, le commun des mortels là...*

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

En fait, les médias alternatifs ont toujours été difficiles à définir car toujours définis en rapport ou en opposition avec autre chose, par exemple les médias dominants, les médias *mainstream*, les entreprises médiatiques (*corporate media*), etc.¹⁵. Pour les besoins de ma

¹⁵ Pour une synthèse des différentes typologies et modèles théoriques, voir Atton (2001). L'auteur propose un modèle de médias alternatifs et radicaux (*alternative and radical media*) reposant sur six critères, dont les trois

thèse, la distinction posée par Raymond Williams entre les médias d'opposition et les médias alternatifs est très intéressante: les médias alternatifs chercheraient à trouver une place dans l'hégémonie existante alors que les médias d'opposition viseraient plutôt à s'y substituer (cité chez Atton, 2001, p.15). Transposé en termes de fonctions des réseaux sociaux, cela suggère que les « médias d'opposition » visent davantage que les « médias alternatifs » à se positionner contre et à participer à la mise en ordre pour faire entendre cette opposition. Pour le dire cette fois dans la terminologie de l'espace public, il s'agit de revendiquer la participation à la discussion des affaires de la Cité, remettant en question le consensus apparent, présent dans les médias dominants. Les médias d'opposition s'adressent donc à un contre-public (Fraser) et peuvent servir à des fins « agitationnelles », c'est-à-dire de mobilisation. En revanche, les médias alternatifs ne sont pas tous axés sur des questions politiques ou sociales. Ils peuvent être à côté des médias dominants, pas nécessairement *en face*. On pense en particulier à tous les magazines qui se consacrent aux médecines douces ou à la quête de spiritualité¹⁶.

Pourtant, on ne parle plus guère de médias d'opposition et l'expression qui revient aussi bien chez la québécoise Paquerot que chez le français Poupeau est celle de « médias alternatifs ». Le glissement observé dans le mouvement critique de la globalisation de l'anti à l'alter serait donc transposé à la perception qu'ont certains de mes enquêtés de l'espace public : des médias d'opposition aux médias alternatifs.

Au-delà des mots pour le dire - et on pourrait faire valoir à juste titre que certains préfèrent l'expression « médias militants¹⁷ » - le passage de l'anti à l'alter témoigne aussi d'une volonté de dépasser la différenciation pour aborder la mise en commun, comme si les acteurs

premiers sont relatifs aux produits (contenu, forme, innovations et adaptations techniques) et les trois derniers, aux processus (distribution, division du travail, processus communicationnels). Voir aussi Cardon et Granjon. (2003a, 2003b), qui proposent une typologie des mobilisations informationnelles distinguant les critiques expressivistes (correspondant *grosso modo* aux critères processuels d'Atton) et les critiques anti-hégémoniques (correspondant *grosso modo* aux critères de contenu d'Atton). Sur le militantisme spécifique à l'Internet, voir Fortin (2002).

¹⁶ Dans l'annuaire de médias alternatifs produit par Google, on découvre des blogues, des webzines, des journaux étudiants. Avec l'Internet, l'expression risque de ratisser encore plus large qu'avant.

¹⁷ L'expression a été utilisée par mes enquêtés mais les militants des médias alternatifs parlent aussi de « médias indépendants », par opposition aux médias corporatifs (*corporate media*). *Le Devoir* est un quotidien indépendant, *L'Aut'journal* aussi...

participant à la critique et à la contestation de la globalisation se sentaient désormais reconnus comme acteurs légitimes et donc autorisés à participer à la mise en ordre, d'où le passage au moins rhétorique de l'anti à l'alter réalisé lors du 2^e Forum Social Mondial de Porto Alegre en 2002¹⁸. C'est ce que me suggère aussi Louis Weber, lorsqu'il insiste pour m'expliquer qu'aujourd'hui, la situation n'est plus du tout celle du mouvement social de 1995 en France.

Aujourd'hui, on n'est plus dans cette configuration-là, ça ne risque pas. C'est-à-dire les deux positions extrêmes qui s'affrontent dans... Aujourd'hui, on est quand même... Alors, ce que ces organisations-là et, d'ailleurs... *ils ont repris une vieille tradition du syndicalisme, et nous avons toujours insisté là-dessus, c'est qu'il ne suffisait pas de dire non mais qu'il fallait aussi proposer. D'où le... la vogue toute à fait nouvelle du mot alternative, pour proposer des alternatives. Ensuite ça a donné altermondialisation.* C'est-à-dire [que] plus personne ne veut se retrouver dans la situation qui était celle quand même de Bourdieu dans sa pétition, enfin dans son anti-pétition, qui était quand même : « c'est les méchants, on est... » Voilà. Il y a eu un dépassement, une maturation qui est vraie d'ailleurs aussi au plan international. (Louis Weber, Paris, le 17 juin 2003)

L'attrait des médias autres, ou alternatifs, peut tout aussi bien témoigner du sentiment qu'éprouvent certains de mes enquêtés de ne plus avoir besoin de l'espace public dominant et des médias qui y sont actifs. C'est le cas de Serge Halimi qui dit n'éprouver aucune difficulté à se faire entendre hors des médias.

Donc, moi j'ai vraiment pas du tout de problème d'expression. Je n'ai pas le sentiment que, si je veux diffuser une analyse ou faire part d'un propos, je suis bâillonné. *J'ai plusieurs voix d'accès à l'information* sans oublier l'émission de Daniel Mermet, *Là-bas si j'y suis*, à laquelle je [discute] une fois par mois et qui a une écoute assez importante et dont le public cible est relativement différent du public cible du *Monde diplomatique* ou de certaines réunions publiques. (Serge Halimi, Paris, le 8 mai 2004)

Somme toute, mes enquêtés font un grand usage des médias « alternatifs », comme l'illustre la rubrique de « sociabilité éditoriale » du tableau des sociabilités du chapitre précédent. *Le Monde diplomatique*, qu'on pourrait qualifier de presse hybride, combinant capital militant et capital scientifique, y figure en bonne place puisque la grande majorité de mes enquêtés (17 sur 20) y ont publié un article ou vu un de leurs ouvrages recensé. Au Québec, la revue

¹⁸ De l'anti à l'alter, ou de l'opposition à la proposition, comme on disait à Porto Alegre.

Possibles joue un rôle similaire et quatre de mes enquêtés y ont publié (Normand Baillargeon, Guy Rocher, Jean Tardif et Dorval Brunelle).

À propos de la fondation d'ATTAC, dont sont proches plusieurs de mes enquêtés, Louis Weber, lui-même membre fondateur d'ATTAC (pour la FSU), m'explique le rôle joué par les spécialistes des médias, notamment au *Monde diplomatique*, me faisant comprendre par là même l'importance des réseaux dont j'ai déjà parlé dans le chapitre précédent.

I : Mais, lorsqu'il y a eu la fondation d'ATTAC, est-ce qu'on avait une idée de la façon dont on utiliserait les médias? Internet... est-ce que ça c'est.../

LW : Ah bien... oui, oui. Non, mais attends... ***Alors là, ça a quand même été fait par des hommes de médias, ATTAC. Comment dire? Le "core", la colonne vertébrale, c'est les journaux. C'est quatre journaux : Le Monde diplomatique... qui savent y faire en médias. Ils ont bien utilisé ça.*** En plus, comme ça représentait quelque chose, un événement; tout à coup des gens qui se mettent à dire : il faut combattre la spéculation financière alors que les autres ne le faisaient pas, que le gouvernement français disait qu'on ne peut rien contre les lois économiques. Même Jospin, c'était quand même ça qu'il disait. Et c'est d'ailleurs ça qui a été à l'origine de sa perte, je crois. Enfin, du fait qu'il ait perdu les élections. Il y a eu un succès dans les médias et moi, je pense qu'ils se sont inscrits dans les choses qui existaient et qui préexistaient déjà, c'est l'utilisation des réseaux. Ils ont développé ça en France. Mais enfin, des organisations comme Public Citizen, vous avez tout ça aux États-Unis, au Canada. Ils étaient même plutôt en avance, mais en tous cas!

I : Comme le Conseil des Canadiens? Le réseau déjà existant, ils se sont joints...

LW : Oui, les gens comme Polaris, comme... comment ça s'appelle, du centre canadien?

I : Le Conseil des Canadiens... Le Centre canadien pour les politiques alternatives.

LW : Voilà. ***Ces gens étaient déjà très organisés. Or, le fait que ce soit des gens de médias et le fait que le développement se soit fait... sur... sur Internet...*** ATTAC, par exemple, a un journal électronique qui est diffusé maintenant à soixante ou 70 000 exemplaires [Le grain de sable]! Le double du nombre d'adhérents ! Le triple du nombre d'adhérents d'ATTAC ! ***Ça, on s'y est tous mis et je pense que ça a aidé. Enfin, ça a aidé tout le monde un peu. Mais ils ont été très vite autour d'ATTAC, du Monde diplomatique.*** Il y a des... enfin le... ça a commencé par des gens qui ont étudié un peu ce qui se passait dans les médias, ce qui est typiquement bourdieusien, c'est Serge Halimi, Bourdieu lui-même et tout ça. À la fois, ils ont décrypté ce qui se passait dans les médias, c'est un travail qui s'est fait autour du *Monde diplomatique*, Serge Halimi... Et puis on a créé un certain nombre de petits journaux... enfin, des petits et de grands journaux! *Le Monde diplomatique* et tous ces gens-là ont créé une espèce de coopérative, une espèce d'agence maintenant, qui s'appelle Médiasol, média solidaire qui ont leur bulletin régulier. C'est eux qui organisent en fait, toute l'information autour des sommets, des forums sociaux de Porto Alegre et tout ça, c'est fait par ça. (Louis Weber, Paris, le 17 juin 2003)

Aux dernières nouvelles, Médiasol n'existe plus, mais *Le Grain du sable* (qui tire sans doute son nom d'un article de Bourdieu repris dans *Contre-feux*) continue d'être envoyé à ses abonnés après une brève interruption.

6.5 Internet

À la fois support et média, l'Internet a suscité les commentaires de mes enquêtés soit comme consommateurs soit comme diffuseurs de contenu. Les usages les plus fréquents sont le courrier électronique, la collaboratique (le travail d'équipe à distance) et la recherche. J'ai constaté souvent un écart important entre ce qu'ils en attendent comme consommateurs d'informations et ce qu'ils en attendent comme producteurs. Peu d'entre eux semblent intéresser à investir ses possibilités, dont ils profitent souvent par ailleurs. Ils paraissent être dans l'expectative. Je n'ai pas observé de positions qui soient radicalement enthousiastes ou au contraire radicalement catastrophistes. Dans le tableau qui suit, j'ai résumé leurs propos.

Tableau 6.1

Usages de l'Internet par enquêté

Enquêté	Internet (diffusion)	Internet (utilisation)
<p>BAILLARGEON Normand</p>	<p>A animé 2 sites Web aj. disparus (<i>Espaces de la Parole</i>) mais ne met pas en ligne lui-même.</p> <p>Chroniques archivées sur autre site par un tiers.</p> <p>A accordé de nombreux entretiens en ligne.</p> <p>Autorise reproduction de ses textes avec mention de la source.</p> <p>A décliné invitation de tenir son blogue sur ZMag. car ne veut pas être trop connu.</p> <p>Entretien avec N Chomsky dans <i>Le Monde diplomatique</i>.</p>	<p>Apprécie la recherche dans les revues en format pdf.</p> <p>Apprécie sites comme ZMagazine dont il est proche et fonctionnalités assorties comme les blogues.</p> <p>Ni cyberphile ni cyberphobe.</p>
<p>BOUCHARD Gérard</p>	<p>Site institutionnel et sites à accès réservé (projet) ou sites contenant actes de colloque.</p> <p>Reproduction autorisée sur site qu'il connaît.</p> <p>A déjà participé à des forums ou à des listes de discussion, mais ne le fait plus. Continue par ailleurs de les consulter. Est abonné à un grand nombre de listes.</p> <p>Lettres aux médias archivées par autrui.</p>	<p>Fasciné par les possibilités de retourner mondialisation contre elle-même, donne ex. des <i>flash mobs</i> (mobilisation coordonnée sur un site et invitant des gens qui ne se connaissent pas à faire la même activité au même moment).</p>
<p>BRUNELLE Dorval</p>	<p>Nombreux textes sur le site du GRIC, repris sur différents sites, souvent traduits et qui ont fait connaître le GRIC auprès d'autres groupes de recherches et de groupes associatifs.</p> <p>Autorise reproduction avec mention de la source.</p> <p>Articles dans <i>Le Monde diplomatique</i>.</p>	<p>Courriel, collaboratif, recherche.</p>

Enquêté	Internet (diffusion)	Internet (utilisation)
CHEMILLIER-GENDREAU Monique	Nombreux articles dans <i>Le Monde diplomatique</i>	Courriel.
de SÉLYS Gérard	<p>Articles dans <i>Le Monde diplomatique</i> (celui sur l'OCDE a été largement diffusé) et ailleurs.</p> <p>Nombreuses entrevues.</p> <p>Textes repris sur différents sites militants, ne cherche pas à voir qui les diffuse.</p> <p>A déjà procédé à une recherche Google à son nom mais se défend d'en faire cas.</p> <p>A terminé sa carrière à la RTBF comme webmestre du site.</p>	<p>Apprécie que les sources des articles ou reportages soient accessibles au public.</p> <p>Le fossé numérique existe mais il suffit d'un internaute pour faire sortir l'information qui sera ensuite relayée en cas d'urgence. Utile pour mobilisation de masse rapide.</p> <p>Permet diffusion très large d'infos autrefois quasi-confidentielles (exemple de Transnationale.org). Plus accessible que les bibliothèques.</p> <p>L'Internet s'imprime, reste donc comme l'écrit, contrairement à la radio et à la télé.</p>
ÉLIARD Michel	<p>Quelques textes repris en ligne sur le site <i>Sauvons les lettres</i>. Sait que son association a un site Web mais ne semble pas en tenir compte dans ses interventions.</p>	Y a peu recours, mais utilise le courriel.
FREITAG Michel	<p>Œuvres archivées sur le site de Tremblay (UQAC), y compris le contenu de la revue <i>Société</i>, qu'il dirige.</p> <p>A reçu des courriels à la suite de cette mise en ligne.</p>	<p>Pour le courriel et la recherche.</p> <p>Danger d'opacité à cause de la surabondance.</p> <p>Internet favorise la prise de références plutôt que la synthèse.</p>
HALIMI Serge	<p>Nombreux textes dans <i>Le Monde diplomatique</i> (membre de l'équipe de rédaction) publiés sur deux supports (papier et Web) et éventuellement traduits dans 17 langues.</p> <p>Animateur de PLPL (non signé), un site au cœur de nombreuses controverses. On trouve aussi beaucoup de ses textes sur ACRIMED, qui archive les débats auxquels il participe.</p> <p>Site non officiel de Serge Halimi sur le site de <i>l'Homme</i></p>	<p>Internet a rendu plus facile la diffusion des contenus du <i>Monde diplomatique</i> mais aussi celle des contenus qui s'y opposent.</p> <p>Le courriel et la collaboratigue ont accéléré le rythme de diffusion de certains articles.</p> <p>Grand consommateur d'Internet, il se sert notamment de Google pour se renseigner sur les personnes qui lui demandent un entretien...</p>

Enquêté	Internet (diffusion)	Internet (utilisation)
HALIMI Serge (suite)	<p><i>moderne</i>, où on trouve également Bourdieu. En revanche, il est difficile de trouver ses coordonnées sur le site de Paris VIII, où il enseigne.</p> <p>Veille à ce que sa vie privée le reste. Craint les détournements techniques de Google (le <i>googlewashing</i>).</p>	
HIRT Nico	<p>Articles dans <i>Le Monde diplomatique</i>.</p> <p>Rédacteur en chef du site APED. Estime que c'est l'Internet qui a permis à ses textes d'être autant diffusés.</p> <p>D'accord pour reproduction, mais avec son nom et l'url d'APED.</p>	Courriel, collaboratif, recherche et édition.
LAVAL Christian	<p>Articles dans <i>Le Monde diplomatique</i>, dans <i>Le Monde</i> (repris sur un grand nombre de sites).</p> <p>Sur le site de la FSU (Institut de recherche).</p>	<p>Courriel, collaboratif, recherche.</p> <p>Le travail d'édition en groupe est facilité mais il existait avant.</p>
MAUGER Gérard	Expérimentation avec le site de Raisons d'Agir. Souhaite s'en servir comme ballon d'essai avant publication papier.	<p>Consulte les sites d'ATTAC, Vive la répat.! etc. Internet peut être moyen de contourner fermeture des médias, mais il pense que le papier n'est pas « mort » pour autant.</p> <p>Sur le site de Liens Socio, on trouve ses meilleurs signets.</p>
PAQUEROT Sylvie	<p>Un article (co-signé) dans <i>Le Monde diplomatique</i>.</p> <p>Site de l'AQCME et autres sites. D'accord pour reproduction si elle connaît le site.</p> <p>Ambivalente sur le rôle de l'Internet pour les petites associations qui n'ont pas les moyens de mettre à jour le contenu.</p>	Comme chercheuse en droit, apprécie accès à des banques de données mais cet accès est limité (payant).

Enquêté	Internet (diffusion)	Internet (utilisation)
PETRELLA Riccardo	Articles dans <i>Le Monde diplomatique</i> Textes repris sur différents sites, notamment celui du Contrat mondial de l'eau.	Le fossé numérique existe. Ceux qui ont accès à l'information en ligne y avaient accès avant.
POUPEAU Franck	Site des éditions Agone, École émancipée. Articles et recensions au <i>Monde diplomatique</i> . Permet reproduction après un petit délai avec mention de la source.	Courriel, recherche, listes de diffusion.
QUÉAU Philippe	Site UNESCO, peu visible aujourd'hui. Textes portant sur supports numériques repris sur différents sites. S'inquiète de Google comme caisse de résonance. Estime que la Toile est utile pour accompagner et motiver les ONG, mais qu'elle ne s'adresse pas aux décideurs. Comme Wolton, il pense que l'aspect physique des rencontres en face à face est important, ce dont l'Internet est privé. Articles dans <i>Le Monde diplomatique</i> .	Espace de recherche, de travail, de découverte et publication. C'est lui qui a conseillé au <i>Monde diplomatique</i> de mettre les archives en ligne et de vendre le cédérom à faible coût. Le succès du <i>Monde diplomatique</i> : combinaison d'un niveau d'exposition par le papier qui donne une réputation (une publicité dans le sens du mot Publicité, comme place publique) et suivi du Web.
RIVIÈRE Philippe	Webmestre et journaliste au <i>Monde diplomatique</i> , portail <i>Rezo-net</i> . Trouve plus motivant d'écrire un texte qui sera diffusé en ligne que de publier dans une petite maison qui ne publierait que quelques centaines d'exemplaires. Autorise reproduction avec mention de la source, après évaluation du site.	Co-auteur du logiciel (libre) d'édition en ligne, SPIP. Estime qu'Internet permet la mise en mémoire.

Enquêté	Internet (diffusion)	Internet (utilisation)
ROCHER Guy	Œuvres archivées sur le site de Tremblay (UQAC) avec sa permission.	Courriel.
TARDIF Jean	Site de PlanetAgora, pour créer un nouvel espace de discussion. Déçu de la faible participation. Autorise reproduction avec mention de la source après évaluation du site. Un article dans <i>Le Monde diplomatique</i> .	Juge que ses possibilités sont encore inexploitées.
WEBER Louis	Site de la FSU et liste de diffusion de l'Institut de la FSU. Cherche encore à préciser les fonctions respectives du papier et du Web pour l'édition de la revue <i>Nouveaux regards</i> . Un article (co-signé) dans <i>Le Monde diplomatique</i> .	Courriel.
WOLTON Dominique	Site institutionnel à son nom, d'abord destiné à la communauté de chercheurs. A déjà participé à des <i>chats</i> . Autorise reproduction avec mention de la source. Articles dans <i>Le Monde diplomatique</i>	Internet (Web) est utile pour un groupe ayant déjà quelque chose en commun. Pour mettre à disposition des informations pour des gens qui les cherchent. (La force demeure le contact personnel.)

Certes, l'intérêt qu'ont mes enquêtés pour le support papier contribue à dévaloriser le support électronique. Pour la majorité d'entre eux, une publication sur l'Internet, ce n'est pas une « vraie publication » (Paquerot). La plupart conçoivent le réseau Internet comme un support sur lequel est reproduit du contenu original. Ils voient peu les possibilités réelles de l'Internet et comme semblent l'indiquer les travaux en cours de Gingras *et al.* sur la bibliométrie appliquée au Web¹, la faible notoriété scientifique accordée en sciences humaines et en sciences sociales aux écrits diffusés en ligne (contrairement à ce qui se passe en sciences dites dures), ne risque pas de changer leur point de vue. Si Dorval Brunelle publie autant de textes en ligne, ce n'est pas seulement parce qu'il n'a pas la patience d'attendre la production du « hard » (copie papier) mais aussi parce qu'il n'a pas accès aux revues de référence (canoniques) qui l'intéressent:

Si je fais un texte, je veux qu'il soit lu. Alors, attendre six mois pour sortir dans certaines revues que je connais et que... ça ne vaut pas la peine... Et la joie que j'ai de savoir qu'ils sortent du hard [référence à la version papier, *hard copy*], après deux ans n'est pas compensée du tout par l'impatience que j'ai eue à attendre que ça sorte. ***Et par la déception que ça va être lu par 44 personnes.*** Donc, je préfère vraiment les envoyer sur le net. Il y en a beaucoup plus qui sont sur le net, qu'il y en a sur papier. (Dorval Brunelle, Montréal, le 30 septembre 2003)

La rapidité à produire et donc à participer à la mobilisation et à la mise en ordre est également appréciée de mes enquêtés journalistes Philippe Rivière, Gérard de Séllys et Normand Baillargeon, qui ne sont pas tenus par ailleurs de chercher la notoriété scientifique.

Le point de vue de Philippe Rivière, jeune webmestre détourné de la carrière de chercheur à laquelle l'avait préparé sa formation, offre un contraste marqué avec celui des amoureux du livre :

I: Donc, vous n'accordez pas, par exemple, à la version papier du Diplo, plus d'importance que...

PR: C'est plus beau mais c'est moins pratique. Je ne sais pas quoi vous dire... [rires]
Bon. Pour Le Diplo, c'est un peu différent.

¹ En attendant la publication des résultats, on peut consulter le site du CIRST pour la liste des autres ouvrages. En ligne, on trouve notamment Gingras et Larivière (2005) « Les pratiques de publication des chercheurs québécois en sciences sociales » et sur la question plus précise de la publication en ligne : Harnad, S., *et alii.* (2004). "The Access/Impact Problem and the Green and Gold Roads to Open Access".

I : Dans votre cas, c'est difficile à dire puisque vous êtes le webmestre, il y a aussi tout un... Donc, vous n'avez pas réfléchi à cette question-là. Il n'y a pas de réaction.../

PR : Ce n'est pas que je n'y ai pas réfléchi, c'est que je n'ai pas de conclusion. Je n'ai pas grand chose à en dire, en fait. Je trouve par exemple, qu'on fait beaucoup de cas de l'édition... des petites maisons d'édition, etc., qui sont courageuses et qui investissent beaucoup pour diffuser 800 exemplaires d'un livre. Je ne suis pas sûr que ce soit vraiment de l'énergie bien dépensée, mais enfin, ce n'est pas à moi d'en juger, c'est à eux, quoi! Moi, je sais que faire tout ce travail pour diffuser 800 exemplaires, ça me paraît un peu vain. ***Mais enfin... il ne faut pas présenter ça comme une critique de ce que d'autres font, je sais juste que ça ne me motiverait pas de travailler sur un projet papier qui toucherait si peu de gens alors qu'avec le même travail, on peut toucher beaucoup plus de gens par Internet, avec la même qualité de réception, je dirais.*** Plus ou moins. Mais bon... c'est aussi parce que... je sais pas, c'est un parcours, quoi. (Philippe Rivière, par téléphone, le 1^{er} mars 2004)

Les militants aux cheveux gris y trouvent aussi leur compte, comme en témoigne Gérard de Sélys répondant à l'argument de la fracture numérique :

I : Alors, pourquoi vous choisissez, par exemple, vous m'avez dit par Internet, c'est l'idée de viser le public le plus large possible?

GdS : Oui. Il y a souvent l'argument qu'on entend, c'est de dire: "Les gens qui ont Internet ou qui ont accès à Internet, c'est vraiment une minorité. » ***C'est vrai, c'est encore vrai et ça le restera probablement encore longtemps. Mais il y a moyen de faire passer l'information.*** Je vous donne un exemple : j'ai un ami qui est cinéaste et qui vit au Venezuela et il y a... six ans, il m'a envoyé un fax chez moi d'appel à l'aide, il était dans une usine... [...] Il était dans une usine textile, près de Caracas dans laquelle travaillaient 10 000 femmes et l'usine était entourée par l'armée parce que les femmes étaient parties en grève en occupant l'entreprise. Donc, l'armée avait entouré, encerclé l'usine, coupé l'eau, coupé l'électricité, coupé le téléphone. Ils avaient oublié un téléphone dans un bureau directorial avec un fax et c'est grâce à ce téléphone-là qu'il a pu me contacter. Et il m'écrivait en disant : « Il faut absolument faire quelque chose! » Il explique l'histoire de la grève, pourquoi les femmes sont parties en grève; c'est que le patron voulait délocaliser dans un pays voisin ou dans une zone franche et... il faut absolument mobiliser. » Et ce que j'ai fait, c'est que j'ai retranscrit son texte sur Internet et j'ai envoyé ce texte à tous les syndicats textiles d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Asie, etc. il y a une mobilisation immédiate! Immédiate! Et finalement, au bout de quinze jours de mobilisation, qu'est-ce qui s'est passé? Ceux qui avaient accès, donc des syndicats locaux, même locaux, parce que c'était le mot d'ordre que j'avais donné, j'avais dit : « Tirez ce texte sous forme de tract et distribuez-le partout. » Et donc, aux sorties des usines, y compris dans les zones franches, textiles, ils ont distribué ces tracts. Et là, les syndicats de ces pays et les travailleurs de ces pays-là ont dit : « On fera grève si ce type vient s'installer chez nous! » Et donc, il n'avait plus de débouché commercial donc, il a décidé de laisser son usine à Caracas. ***Donc, même avec Internet qui à l'époque était beaucoup moins***

utilisé qu'aujourd'hui, il y a moyen de faire une mobilisation de masse, en procédant de cette sorte-là, de cette manière-là. Maintenant, on peut mélanger tous les médias : papier, internet.

(Gérard de Séllys, Paris, le 3 décembre 2002)

Si l'Internet peut être efficace, c'est donc en conjonction avec un réseau social. Sans lui, le réseau des réseaux paraît fort dépourvu, comme le constate Jean Tardif, animateur de PlanetAgora.

Pour les projets plus ambitieux, tel celui de PlanetAgora, les conditions sont loin d'être réunies. Il faut un sujet brûlant pour attirer l'attention. *Il faut un réseau d'intervenants.* Il faut une visibilité qui suppose plusieurs démarches (la référence dans un journal par exemple...).

(Jean Tardif, questionnaire par courriel, mars 2004)

Pour sa part, Franck Poupeau s'inquiète du discours militant euphorique :

Q : c) Accordez-vous un rôle particulier à la Toile ?

FP : Transmission d'informations (courrier électronique) sans lequel je ne pourrais plus travailler, recherche d'informations avec des moteurs de recherche, téléchargement de textes. *Mais sinon le discours militant sur les « nouveaux réseaux » m'insupporte, non seulement parce qu'il met encore à l'écart beaucoup de populations (« mais ils sont où ceux pour qui on veut changer le monde? »), ce qui n'est pas prêt de changer, mais aussi parce qu'il véhicule une forme d'émerveillement et de triomphalisme à l'opposé du minimum de lucidité requis pour faire de la politique.*

(Franck Poupeau, questionnaire par courriel, octobre 2003)

Si la rapidité à diffuser et la possibilité qu'un texte « circule » constituent des attraits importants pour certains de mes enquêtés, c'est souvent qu'en contrepartie, ils estiment que les textes diffusés en ligne auront une courte durée de vie, comme l'explique Philippe Quéau :

PQ : Pour publier, il y a les médias, il y a les livres et puis, il y a la Toile. Et ce sont des régimes, des statuts de l'écrit très différents. Dans le cas du livre, c'est plutôt le long terme. Quand je publie un livre, pour moi, il faut que ça puisse être lu au bout de 20 ans encore, sinon quelque part, c'est... J'espère que mes livres ont au moins 20 ans de durée de vie intellectuelle et je fais tout ce que je peux pour que ce soit...

I : Une pérennité dans le contexte.

PQ : Oui. Donc, ça veut dire qu'il y a une plus grande respiration. Pour les revues ou les choses de ce genre, il y a une qualité d'écriture, peut-être, et puis... que je cherche à maintenir aussi pour ça puisse aussi avoir une certaine tenue dans le temps. Et dans le

cas de la Toile, j'utilise ça pour des articles plus courts, peut-être plus ponctuels, plus liés à une actualité. Donc, on peut dire que les trois supports : le livre, la revue et la Toile correspondent à des durées de vie de la décennie, à l'année ou au mois.
(Philippe Quéau, Paris, le 27 mai 2003)

Le statut des textes diffusés en ligne apparaît dès lors plus proche de la conférence improvisée devant une assemblée de militants qu'un texte qu'on aura mis du temps à mûrir parce qu'on sait qu'il pourra être « repris contre nous » ou tout simplement lu hors contexte. Or, les textes diffusés en ligne échappent à leur auteur. Une fois diffusés, n'importe qui peut les reprendre et si quelqu'un le désire, il peut faire en sorte que ce texte arrive dans les premiers résultats affichés par un moteur de recherche comme Google. Il suffit d'y faire un lien dans un blogue mis à jour quotidiennement pour que le texte se retrouve inlassablement en tête de liste. Les détournements d'agenda (ou de réputation) sont donc bel et bien possibles sur la Toile.

Deux de mes enquêtés ont connu les désagréments du *googlewashing*², Philippe Quéau et Serge Halimi. Le premier s'étonnait que je lui parle d'articles en ligne auxquels il n'accordait que peu d'importance, ignorant qu'ils avaient été repris sur différents sites et s'attendant à ce que seuls ses ouvrages aient retenu mon attention. Par ailleurs, il se montrait préoccupé devant l'ordonnancement chaotique des résultats obtenus en effectuant une recherche sur son nom avec Google.

PQ : Et après, ça circule de toute façon, c'est-à-dire je suis étonné de voir, vraiment étonné, après quelques années de fonctionnement sur le Web, ce qui reste quand vous tapez, quand je tape mon nom sur Google.

I : Ah, vous le faites? C'est une de mes questions.

PQ : Oui! Je le fais pour voir... C'est très intéressant comme retour, c'est comme une espèce de caisse de résonance. Qu'est-ce qui passe? *Qu'est-ce qui est retenu de cette espèce de chaos, de maelstrom? Et on a une image de retour... qui est parfois effrayante*, on dit : « Mais c'est ça qui sort dans les premiers? » Des choses... c'est très inquiétant. *Ça vous colle à la peau, des choses dont on n'a pas envie que.../*

(Philippe Quéau, Paris, le 27 mai 2003)

Pour sa part, Serge Halimi a entrepris une série de manœuvres pour arriver à contrôler du mieux qu'il peut la diffusion de ses textes. D'abord, il s'efforce d'être le « plus opaque

² Sur le « googlewashing », on pourra lire : Lazuly (2003).

possible », de ne livrer aucune information personnelle de quelque ordre que ce soit, ayant compris que les anciens critères de diffusion (locale, nationale) ne s'appliquent pas à l'Internet et que la moindre revue peut être répercutée à l'infini si on sait comment l'indexer. Puis, il s'assure que les résultats affichés par les moteurs de recherche mènent aux textes qu'il juge les plus pertinents :

Ce qui m'embêterait c'est qu'un article que je trouve très mauvais soit consulté et comme il vient en tête, **qu'il devienne de plus en plus consulté**, etc.
(Serge Halimi, Paris, le 8 mai 2004)

La manière d'y arriver est relativement simple, il suffit d'indexer soi-même ses propres textes (ou de les confier à quelqu'un qui s'y connaît) de manière à se « citer » soi-même le plus souvent possible, c'est-à-dire de créer des liens menant à son propre site. C'est ainsi qu'on trouve aujourd'hui une grande quantité de textes de Serge Halimi sur le site de « L'homme moderne », où on trouve aussi Bourdieu, sans doute pour les mêmes raisons. Judicieusement indexé, le site officiellement « non officiel » de Serge Halimi génère le plus de liens possibles vers lui-même et son webmestre voit à le mettre régulièrement à jour de manière à ce qu'il soit repéré par les moteurs de recherche, comme Google, qui reposent sur la notoriété, c'est-à-dire la citation ou la mise en lien. Avec l'effet St-Mathieu, les résultats les plus cités arrivant en tête de liste seront les plus consultés puisque les internautes ne vont pas au-delà d'un certain nombre de résultats et les consultent selon leur ordre d'affichage, entraînant des mises en lien subséquentes assurant le maintien du site en tête de liste.

Avant d'aborder la question complexe des notoriétés, voici un dernier extrait portant sur Internet, cette fois d'un journaliste professionnel, qui voit une raison supplémentaire d'en célébrer l'existence :

Donc, je travaille depuis deux ans sur le site Internet... ou au site Internet pour RTB et je suis content comme tout! D'abord, parce que c'est très différent, c'est de l'écrit et en plus, on peut faire, enfin, ce dont je rêve depuis toujours : c'est donner à l'utilisateur du média [...] les sources. On peut, avec des liens sous l'article, le renvoyer aux documents sources dont on parle. **On peut lui donner les moyens de vérifier l'information.** Si je raconte n'importe quoi dans mon article, « allez voir, si je mens ou je mens pas! » Par exemple, le décret cadre sur le terrorisme dont je vous parle, j'ai fait un article et je dénonce dans l'article ce décret cadre et je mets en lien, évidemment, le texte du décret cadre et tous les textes qui s'y réfèrent. **Donc, pour la première fois,**

dans l'histoire du journalisme mondial, on peut enfin permettre à l'utilisateur, au lecteur, de vérifier l'information. C'est pas merveilleux, ça? Et pour moi, ça a toujours été un manque de ne pas pouvoir en une minute de radio ou en deux minutes de télé, donner les moyens aux téléspectateurs ou à l'auditeur de vérifier ce qu'on dit. Je trouvais ça scandaleux! Étant donné le paquet de mensonges qu'on peut balancer dans les oreilles ou les yeux chaque jour.
(Gérard de Séllys, Bruxelles, le 18 novembre 2002)

6.6 Les notoriétés

Pour observer comment mes enquêtés intégraient leur(s) notoriété(s) à leurs stratégies de diffusion, je me suis penchée sur deux ensembles d'indicateurs : la présentation de soi et le choix des maisons d'édition.

6.6.1 La présentation de soi

Empruntée à Erving Goffman par Pierre Bourdieu, la notion de présentation de soi a été utilisée pour étudier « l'illusion biographique ». Se présenter, présenter sa vie, c'est, selon Bourdieu, se faire « l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements *significatifs* et en établissant entre eux des connexions propres à les justifier d'avoir existé et à leur donner cohérence » (Bourdieu. 1994b, p. 82³). Mais l'acte de se présenter n'est pas qu'une illusion répondant au besoin de donner un sens à sa vie, c'est aussi l'obligation de rendre des comptes à autrui en se soumettant à des normes précises dans le but de faire « converger un parcours personnel vers un dénouement attendu par la commande initiale et l'institution qui l'a formulée » (Moëlo, 2003, p. 90). Le *curriculum vitae* est l'un des meilleurs exemples qu'on puisse en donner. Dans le cadre de ma thèse, je me suis donc intéressée à la fois à la présentation de soi sommaire et au CV, dans lequel j'ai cherché à voir notamment comment étaient recensées les interventions de mes enquêtés.

³ Voir aussi les *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* sur « L'illusion biographique », n° 62-63.

6.6.1.1 Les présentations de soi (sommaires)

Lors de mes entretiens, j'ai recueilli des informations relatives à la présentation de soi de différentes manières. J'ai d'abord posé quelques questions visant l'identification de l'enquêté : date et lieu de naissance, occupation, formation scolaire, etc., le tout formant ce que j'appelais, pour faire sourire mes interlocuteurs, la « fiche de police ». Je leur demandais ensuite comment ils voulaient être présentés, suscitant chez mes enquêtés une « couche supplémentaire », si je puis dire, de réflexivité. Ils s'étaient déjà « présentés » en répondant aux premières questions et voilà que je leur demandais comment ils souhaitaient l'être. En précisant le contexte (« lorsque vous intervenez publiquement... »), je leur proposais un choix de réponses ouvert : la réponse « autre, précisez SVP » faisant partie des réponses possibles. J'adaptais mon choix de réponses pour chaque enquêté en tenant compte des présentations de soi que j'avais relevées dans différents documents en préparant mon dossier. Selon les profils, les réponses proposées pouvaient comprendre : professeur, militant, chercheur, sociologue, expert, intellectuel, membre de..., etc. Avant ou pendant l'entretien, je demandais également à mes enquêtés de me faire remettre, si possible, une notice bio ou un CV.

Les personnalités multiples

Les multiples fonctions de mes enquêtés, qui ont été évoquées dans le chapitre portant sur les stratégies organisationnelles, se traduisent par une multiplicité de présentations de soi, comme en témoignent les extraits suivants. La présentation de soi varie selon les contextes et peut aussi évoluer dans le temps, comme l'explique l'ancien chercheur devenu haut fonctionnaire, Philippe Quéau :

I : Alors si on vous demande comment vous devez être présenté? Qu'est-ce que vous indiquez?

PQ : Oui, j'ai regardé votre liste et écoutez... c'est un peu...

I : Il y a beaucoup de choses là!

PQ : *Avant de venir à l'UNESCO, c'était avant 96, j'aurais dit « chercheur ».*

I : Ah...

PQ : J'étais un directeur de recherche, donc j'étais chercheur... je me voyais comme un chercheur, pour le département de recherche.

I : À l'INA?

PQ : À l'INA, oui. Donc, *j'aurais dit : chercheur, sans hésiter. Là, je dirais plutôt, je réfléchis... en fait, c'est le mot « intellectuel » qui m'est venu plutôt que aucun de...*

I : Je n'ose pas le mettre parce qu'en France, il est tellement tabou ce mot-là.

PQ : Oui, je sais bien. Mais justement, j'aime bien les choses taboues.

I : Ah...

PQ : Et c'est encore le mot qui me déplaît le moins. Même s'il n'est pas parfait, mais disons, c'est comme ça que je me vois/que je (le) vis. Plutôt comme ça, oui.

I : Mais quand on vous demande de vous présenter ? Je ne sais pas si on vous le demande lorsque vous donnez une entrevue ou...

PQ : Parfois, *je me présente comme philosophe*, ou... j'emploie le mot « philosophe » quelques fois. *Ça dépend des contextes*, mais comme j'ai écrit des ouvrages qui touchent à la philosophie, par certains aspects en tout cas... Je pense à certains de mes ouvrages où il y a directement une volonté d'avoir une approche plus philosophique. Par exemple, *Metaxu*, c'est un ouvrage sur l'art intermédiaire mais qui est une approche, que j'ai voulue être une approche philosophique. Mais c'est aussi vrai des autres : *Virtuel*, qui est une réflexion philosophique sur le statut du virtuel dans notre civilisation. Les rapports avec l'image, le réel et le modèle mathématique. Disons que c'est un fil rouge assez permanent dans mes ouvrages en tout cas. J'ai écrit plusieurs ouvrages qui ont tous comme point commun de se vouloir, en tout cas, d'être une approche plus philosophique des problèmes que je soulève.

I : Par vos fonctions à l'UNESCO, êtes-vous tenu de vous présenter comme directeur de...

PQ : Alors oui... ça c'est... votre question est ouverte alors c'est comme ça que... qu'on me demande ce que je... *la manière dont je me perçois de manière libre*. Mais si c'est dans le cadre de mes fonctions, je suis directeur d'une division, qui ne s'appelle plus «information, informatique», depuis l'an 2000, ça s'appelle «la société de l'information». Mais c'est la même division, la même division sauf qu'ils l'ont changé de nom.

I : Sur le site...

PQ : Elle a changé de nom. *Donc, mes fonctions officielles c'est directeur de la division de la société de l'information de l'UNESCO. Et c'est comme ça, évidemment, que je me présente quand je suis en fonction*. Mais là, j'ai pensé que votre question... était très générique. Si on vous demande comment vous devez être présenté? Je pensais que c'était par rapport à un cadre non strictement professionnel.

I : Je ne sais pas. C'est pour ça que ça vient un peu plus loin... lorsque vous devez intervenir, vous voyez la question 5, c'est un peu ça. C'est si vous intervenez dans d'autres cadres que vos fonctions.

PQ : *Ben effectivement, j'interviens à la fois dans mes fonctions assez souvent mais aussi, assez souvent, en dehors de mes fonctions*. Par exemple, là [l'entretien en cours], je ne sais pas, je ne pense pas que ce soit dans le cadre de mes fonctions. Donc, c'est pour ça que je réponds *de manière un peu libre*, mais je n'ai pas... il m'arrive assez souvent d'intervenir dans des cadres... Bien, on y reviendra à la question 5, si vous voulez.

(Philippe Quéau, Paris, le 27 mai 2003)

Affiliations professionnelles

Après avoir développé le site Web du *Monde diplomatique* dans le cadre de son service national civil (objecteur de conscience), Philippe Rivière, jeune docteur en mathématiques, a accepté le contrat de journaliste qu'on lui proposait et renoncé à la carrière de chercheur. S'il continue de se passionner pour le développement de logiciels, c'est d'abord son affiliation professionnelle qu'il met de l'avant.

I : Mais vous, d'emblée, vous vous présentez comme journaliste.

PR : Oui.

I : Parce que parfois les gens me répondent : « Ça dépend de l'endroit où je me trouve. Parfois, je vais me présenter à tel titre et parfois à un autre titre », selon les gens auxquels ils s'adressent. [...]

PR : Ah, d'accord. ***De ce point de vue, j'ai effectivement deux casquettes, on va dire. Parce qu'il m'arrive d'intervenir en qualité d'auteur d'un logiciel, coauteur d'un logiciel. [...]***

I : Alors c'est votre première casquette et la deuxième ce serait?

PR : Non, ça c'est la deuxième. La première c'est quand il m'arrive de... faire des conférences, par exemple, c'est parfois au titre de journaliste au *Monde diplomatique*.

I : D'accord.

PR : Voilà.

I : Et quand c'est indiqué "spécialiste", c'est vous qui l'indiquez... ou ce sont les éditeurs?

PR : Non, non. Jamais.

I : C'est donc les gens qui vous présentent comme ça.

PR : Oui, oui. Voilà.

(Philippe Rivière par téléphone, le 1^{er} mars 2004)

Quand je l'ai rencontré, je venais tout juste de visionner le documentaire que sa fille Anne-Marie Rocher avait réalisé sur lui et qui porte le titre de « Guy Rocher, un sociologue militant ». Je pensais bien que Guy Rocher se présenterait sous ce titre, mais lui aussi a préféré mettre de l'avant son affiliation professionnelle.

I : Alors la deuxième question, c'est la question de présentation de soi que vous devez connaître un peu, c'est la question de Bourdieu. Comment voulez-vous être présenté?

GR : ***Bien je suis d'abord un sociologue***, c'est votre troisième choix [rires]. Mon troisième choix... Professeur et chercheur. Évidemment, c'est.../

I : Ah? Et pas militant social ou pas... sociologue militant ?

GR : Certainement qu'on peut l'ajouter parce que je me considère comme un sociologue qui à certains moments milite, pour différentes causes...

I : Ça veut dire quoi ça « à certains moments »?

GR : Bien c'est-à-dire que *ma vie est une vie d'universitaire, donc... je suis un chercheur, un professeur et comme professeur et chercheur, je ne suis pas un militant, je suis un enseignant, je suis un chercheur. Mais dans ma vie, il y a des moments où je milite, soit dans des écrits ou... dans les médias : à la radio, à la télévision.*

(Guy Rocher, Montréal, le 25 août 2005)

Affiliations institutionnelles

Certaines présentations de soi révèlent un fort sentiment d'appartenance à l'institution où l'enquête exerce ses fonctions principales, comme dans le cas de Dominique Wolton :

I : Si on vous demande comment vous devez être présenté, que répondez-vous ?

DW : Directeur de recherche au CNRS.

I : Pourquoi ?

DW : *Parce que je fais de la recherche, c'est ma vie. Parce que j'appartiens à une institution prestigieuse, qui s'appelle le CNRS. Directeur, c'est un titre général, qui correspond à peu près ...*

(Dominique Wolton, par téléphone le 26 septembre 2003)

Pour d'autres au contraire, l'appartenance institutionnelle constitue un embarras. C'est le cas de Normand Baillargeon, à propos duquel on a bien vu dans le chapitre précédent à quel point il pouvait être marginalisé par rapport à son milieu professionnel.

I : Et si on vous demande comment vous devez être présenté, que répondez-vous ?

NB : Ah ! Mon dieu ! Dans quel sens ? Moi je suis professeur à l'université, je suis anarchiste et je suis rationaliste. Je me définirais volontiers comme ça. *Je suis accidentellement professeur à l'université mais ce qui me décrit le plus, c'est les convictions, mais ça c'est quand je travaille, vraiment je suis anarchiste rationaliste, socialiste, libertaire. Anarchiste et rationaliste.*

I : Mais quand on vous demande, quand vous allez prendre la parole. Je pense, en particulier à...

NB : *Je suis professeur d'université, c'est souvent comme ça que je suis désigné, professeur d'université en éducation. Militant anarchiste parfois. Ça dépend, ça dépend des lieux.*

I : Mais ça, c'est votre volonté à vous ? Ou ce sont les gens, qui vous présentent comme ça ?

NB : Ce sont les gens. On m'a présenté de toutes sortes de manière. On me demande parfois, je dis : *professeur d'université anarchiste.* [...]

I : Mais le fait de mentionner que vous êtes professeur à l'université, est-ce que ça donne une légitimité ?

NB : Non, je ne pense pas, *de mon point de vue ça dé-légitime en grande partie*. Non, je ne suis pas quelqu'un qui voit, comme quelque chose de nécessairement très positif, le fait d'être professeur à l'université. *Moi, ça me gêne même un peu.*

I : Mais devant tous les publics ?

NB : Pour moi, personnellement, au moins. *Ce n'est pas une chose dont je me glorifie, voyez-vous. D'ailleurs je suis en rupture de ban presque complète avec mon milieu ici, l'université.*

(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

Les contextes (les différentes espèces de capital symbolique)

S'il estime n'avoir jamais été reconnu par ses pairs à l'université, Dorval Brunelle juge qu'il existe d'autres espèces de capital symbolique et que selon le contexte (selon le réseau social), il peut être pertinent d'en faire jouer une plutôt qu'une autre.

I : Comment voulez-vous être présenté ? Comment, lorsqu'on vous demande, lorsque l'on doit vous introduire...

DB : Ce que je disais tantôt, *rattaché au département de sociologie et directeur du GRIC* (Groupe de Recherche sur l'Intégration Continentale). Oui... *Ça dépend quand je tombe dans des milieux militants, j'ajoute que j'ai été fondateur du Réseau québécois sur l'intégration continentale et que j'ai joué un rôle très actif dans tout ce qui est la mobilisation* en particulier, d'abord sur l'ALENA et ensuite sur la Zone de libre-échange des Amériques du Nord au Sud.

I : Donc, vous vous adaptez à votre public, mais la première présentation, celle qui vous vient à l'esprit, celle de professeur au département de socio, directeur du GRIC, ça combine...

DB : *Ça, c'est pour ceux qui savent et qui sont intéressés par le fait que je suis universitaire. Ceux qui sont plutôt intéressés par le fait que je produis une connaissance, ou interprétation ou une intelligibilité des phénomènes sociaux sont plutôt intéressés par le fait que je suis directeur du GRIC. Ceux qui sont à l'extérieur et qui voient un peu la fonction de mouche du coche de la mobilisation dans les Amériques me voient plutôt comme un fondateur du Réseau québécois. Et là en termes... cette dimension-là, c'est une dimension qui n'est pas connue des chercheurs, surtout pas connue comme prof.*

(Dorval Brunelle, Montréal, le 30 septembre 2003)

La présentation de « soi » est en fait souvent celle que prépare autrui, c'est-à-dire les médias ou les organisateurs de conférences, mais on peut avoir ses préférences comme Nico Hirtt, qui fera valoir lui aussi l'importance du contexte de l'intervention.

I : Quand on vous demande comme vous voulez être présenté, par exemple, si vous donnez une entrevue dans un journal ou à la radio, comment vous vous présentez? Quel est le titre que vous demandez?

NH : C'est très variable. Parfois, je suis présenté tout simplement comme enseignant. Parfois, on m'affuble du titre d'essayiste. [rires] Parfois on me présente comme membre fondateur de l'Appel démocratique. C'est tout. Soit comme enseignant, comme auteur, soit comme.../

I : Mais qu'est-ce que vous préférez? Si on vous le demande?

NH : Les trois. [rires]

I : Dans quel ordre?

NH : Je me suis vraiment jamais posé la question.

I : C'est peut-être pour ça qu'elle est intéressante...

NH : Ça dépend du contexte. *Ça dépend du contexte*. Si c'est dans le contexte d'une conférence qui a lieu dans un *cadre formel*, universitaire ou une conférence comme le Forum social européen à Florence, *j'aime qu'on précise que je suis enseignant parce que je pense que l'apport que je peux avoir comme praticien de l'enseignement, comme enseignant de terrain peut, en tous cas, apporter un petit plus, parfois des analyses faites par des universitaires qui ont peu de contacts avec la vie de l'enseignement*. Lorsque je fais une conférence dans des *milieux plus militants*, ATTAC, des organisations syndicales, j'aime qu'on précise que je suis un des *membres de l'Appel Pour une École Démocratique* parce qu'en général l'APED est pas mal connue, en tous cas, en France et en Belgique *comme un des lieux de résistance à la marchandisation de l'école*. Je pense que ça contribue à attirer des gens, à intéresser des gens pour la conférence. Voilà.

I : Et la fonction d'essayiste?

NH : En général, ce sont *plutôt mes interlocuteurs qui aiment la mettre en avant parce qu'ils trouvent qu'enseignant ou membre de l'APED n'est pas assez glorieux et qu'essayiste fait un peu plus ronflant et sérieux*. En général, ça vient moins de moi.

I : Mais quand vous dites « vos interlocuteurs », vous pensez aux médias en particulier?

NH : Les médias, par exemple, oui. Ou les organisateurs de conférences.

(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Franck Poupeau est sans doute l'un de mes enquêtés les moins militants même s'il a participé aux côtés de Bourdieu à la proposition organisationnelle de l'intellectuel collectif Raisons d'agir et continue de fréquenter le milieu éditorial proche des altermondialistes. Il connaît par ailleurs très bien le fonctionnement du capital symbolique :

Q : Comment voulez-vous être présenté ?

b) Et pourquoi ? Pensez-vous que le choix de la présentation peut être stratégique ? Estimez-vous que le fait par exemple d'être présenté comme chercheur vous donne plus de crédibilité ?

FP : *Tout dépend des publics*. Avec des enseignants, par exemple, il peut être stratégique de montrer sa connaissance de l'intérieur du métier, pour dire des choses

qu'un expert ne pourrait pas dire sans se faire « rembarrer ». Toute tentative d'objectivation d'un groupe social se heurte à des obstacles chez les membres de ce groupe, il est donc important d'éviter que des éléments d'analyse soient pris comme des attaques contre la profession.

De façon plus générale, cela permet d'obtenir une proximité qui n'élimine certes pas toute la violence symbolique susceptible de passer dans la relation « hiérarchique » qui s'établit entre le conférencier et son auditoire, mais qui en tous cas permet de limiter certains effets d'imposition. Et de « débloquer » certaines paroles chez certaines personnes du public qui autrement seraient intimidées, ou trop révérencieuses. Ceci dit, c'est à double tranchant et il faut veiller aussi à assumer le rôle de celui que le public est venu écouter, sous peine d'être quelque peu « démagogique » comme on dit, ou tout simplement de ne pas répondre à certaines attentes.

La constante dans mes « présentations de moi » est l'activité de chercheur, qui justifie le point de vue exposé dans les interventions.

(Franck Poupeau, questionnaire acheminé par courriel, octobre 2003)

Les plus militants ne se présenteront pas nécessairement comme tels, du moins pas devant n'importe quel public. C'est ce dont rendent compte les deux extraits suivants, tirés de mes entretiens avec Gérard de Séllys et Riccardo Petrella. Plus « simples », plus « crédibles », certaines présentations de soi semblent en fait convenir à tous les publics.

I : Si on vous demande comment vous voulez être présenté, si vous donnez une entrevue dans un média, par exemple, comme journaliste?

GdS : ***Journaliste. C'est plus court.***

I : Journaliste, en mentionnant le média? À la RTBF ?

GdS : Oui, oui, bien sûr, bien sûr.

I : Pourquoi?

GdS : Ben, parce que c'est mon employeur principal. J'écris des articles pour d'autres journaux mais... ce sont pas mes employeurs principaux. *Le Monde diplomatique*, c'est même assez... assez rare. C'est régulier, mais rare. Puis d'autres journaux belges ou suisse, français... À la demande. Donc, mon ***employeur principal étant la RTBF et étant assez fier de travailler pour un service public***, je le mentionne. J'ai fait aussi des films... J'en ai fait beaucoup pour la RTBF mais j'en fais aussi à l'extérieur, toujours comme bénévole ou plutôt comme militant. Voilà. Et je fais des livres aussi. Pour la même raison, enfin de la même manière : comme bénévole et militant.

I : Mais vous ne vous présentez pas comme militant ou bénévole. Vous vous présentez comme journaliste. Pensez-vous que ça vous donne plus de crédibilité? Ou... vous avez mentionné la fierté. Mais quand on se présente dans un média, il y a quand même un rôle.../

GdS : ***C'est plus simple de parler de ça parce que... si je devais dire qu'en même temps, je suis délégué syndical ou que j'ai de multiples activités à l'extérieur sur le plan... militant et politique... ça embrouillerait les choses.*** Si c'est assez... allez, si je

vais quelque part et qu'on me demande ce que je fais, je dis que je suis journaliste à la RTBF. Point. ***Je vais pas commencer à raconter ma vie.***
(Gérard de Séllys, Bruxelles, le 18 novembre 2002)

I : Alors, si on te demande comment tu veux être présenté, tu sais quand on fait une interview et tout, il y a une espèce d'introduction formelle. Qu'est-ce que tu demandes?
RP : Formelle?

I : Ben formelle... On va te demander... Quand, par exemple, tu es arrivé à Québec, on t'introduit...

RP : Ils doivent dire ce que je suis, ***ma qualification professionnelle, c'est professeur à l'Université Catholique de Louvain et conseiller à la Commission européenne, ici, à l'Union.***

I : Pourquoi tu veux ces présentations-là?

RP : Parce que ce sont ces deux-là que j'ai. ***Parce que c'est mes deux professions.***

I : Pourquoi tu veux être introduit par la profession ?

RP : Parce que, quand tu dis à la télé, ils te demandent... tu vas pas raconter que tu es militant immédiatement, quoi! S'ils te disent : « Qu'est-ce que vous faites? » Alors, bien entendu... Si, au contraire, moi, je le fais souvent. ***Quand on me demande : « Qu'est-ce que vous êtes ? » Je dis que je suis un ouvrier de la parole, ce qui est vrai.*** Moi, je travaille avec la parole. Si tu me dis maintenant: « Quelle est l'autre... », ben, je suis un ouvrier de la parole... ***et militant.***

I : Ça, tu vas développer après, mais tu penses que c'est plus stratégique de commencer avec tes qualifications professionnelles ?

RP : ***Non, parce que, normalement les gens qualifient les autres, voient en fonction du titre de la profession. Alors, savoir que tu es prof. d'université, ça fait « qualifié » immédiatement. Ça te met dans une boîte et... comme ça tout le monde est content. Savoir ensuite que je suis également conseiller à la Commission, ça donne une certaine petite, un peu de respectabilité. Si tu dis que tu es un militant gauchiste, tu n'as pas de crédibilité. Si tu dis que tu es conseiller à la Commission, tu l'as, quoi!***
(Riccardo Petrella, Bruxelles, le 18 novembre 2002)

La présentation de soi peut aussi servir la fonction de différenciation : tout le monde n'est pas altermondialiste, comme aime à le rappeler Michel Éliard.

I : Si on vous demande comment vous voulez être présenté, qu'est-ce que vous indiquez? Par exemple, si vous donnez un entretien dans les journaux. Est-ce que vous indiquez : Chercheur, expert, militant? Qu'est-ce que ça serait spontanément ?

ME : Spontanément, ***c'est enseignant.***

I : Vous vous donnez une appartenance institutionnelle, à Toulouse-Mirail, est-ce que ça a de l'importance?

ME : Oui, enseigner ***à l'université***, oui.

I : Mais sans préciser l'université ?

ME : Non, pas forcément, non.

I : Et vous ne précisez pas la discipline?

ME : *Si, si, la sociologie, si.*

I : Est-ce qu'il y aurait d'autres dénominations ?

ME : Je suis *aussi militant*. Oui.

I : Militant ?

ME : *Politique, syndical associatif.*

I : Et, est-ce qu'il y a des moments où vous vous présentez comme l'un, des moments où vous vous présentez comme l'autre? Est-ce que ça varie selon les publics?

ME : *Ça varie selon les publics*. Par exemple... *La fin de l'école*, ça m'a amené à être sollicité pour des conférences dans les départements, en particulier par des associations de libres penseurs. [...]

ME : Disons que la Libre pensée est une association qui m'a sollicité parce que l'histoire de l'école, évidemment, l'histoire de la... des liens entre l'instauration de l'instruction publique et puis la République, c'est quelque chose qui est organiquement liée et La libre pensée, évidemment s'identifiant à la République, c'est un livre qui a intéressé cette association. Mais par ailleurs... enfin, si vous voulez tout savoir, moi je suis militant politique. Je suis militant trotskyste et il y a une association internationale qui s'appelle *L'entente internationale des travailleurs qui s'intéresse d'ailleurs beaucoup à cette affaire de la mondialisation mais sur un terrain qui n'est pas du tout celui des antimondialistes ou altermondialistes. En tous cas, je ne fais pas partie de ce champ-là, quoi. Et puis, militant syndical et enseignant, je fais les deux. Maintenant, c'est un peu terminé puisque je fais la retraite. Donc, on peut me définir comme ça : enseignant et militant.*

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

Y a-t-il un intellectuel dans mon corpus ?

J'ai été très étonnée quand Philippe Quéau m'a dit que le titre d'intellectuel était celui qui lui convenait le plus (voir extrait plus haut). Il a été le seul à le revendiquer d'emblée. Mes lecteurs se souviendront peut-être d'un autre extrait où Christian Laval indique ne pas avoir de mal à se reconnaître dans le vocable « intellectuel », mais il s'agit alors de l'intellectuel en tant que catégorie socioprofessionnelle, c'est-à-dire comme travailleur intellectuel, ce qui est autre chose. Gérard Bouchard pour sa part, dit ne jamais se présenter comme intellectuel : « Chercheur, ça me paraît plus modeste »; tandis que Michel Éliard estimera qu'il faut « beaucoup d'audace » pour se définir comme intellectuel. J'y reviendrai plus longuement dans le prochain chapitre.

Capital symbolique scientifique

Après les critères de simplicité, de crédibilité et surtout de « contextes », qui renvoyaient sans les nommer aux différentes espèces de capital symbolique mobilisées pour les publics

des réseaux sociaux, c'est la nécessité de faire valoir une compétence particulière qui motive la présentation de soi de Sylvie Paquerot. Sa revendication épistémologique prend place dans le contexte précis de la critique de la globalisation, au moment où des chercheurs de différentes disciplines se positionnent pour réclamer de faire entendre leur voix, c'est-à-dire de participer à la mise en ordre des ressources. En termes d'espace public, ils souhaitent prendre part à l'élaboration de l'ordre du jour de la globalisation, à la définition du bien commun. La question des savoirs mobilisés sera traitée plus en détail dans le prochain chapitre, lorsque viendra le temps de se pencher sur les stratégies discursives.

I : Quand on te demande comment tu dois être présentée, qu'est-ce que tu indiques? Parce que dans l'article du Diplo [...], il n'y a rien d'indiqué.

SP : Ah, non, ça... qu'est-ce tu veux ! Mon chum te dirait que c'est le problème de ma vie! Il doit refaire ma carte, il est tanné... Non, ça dépend, je me présente... *je me suis présentée longtemps comme militante. Chercheure, politologue.*

I : Tu dis que ça dépend. Ça dépend de quoi?

SP : *Ça va dépendre face à quel public, face à quel milieu. Tu sais, si tu as à te présenter à des gens en milieu universitaire, chercheure post-doct., ça veut dire quelque chose. Pour le commun des mortels, ça veut strictement rien dire. Si j'ai affaire avec un public plus large, je ne vais pas utiliser le titre de chercheure, ça ne veut rien dire hors du milieu universitaire.*

I : Ça veut dire quoi un public plus large? Si tu devais en retenir un.

SP : En conférence publique, je vais me définir de façon générale, des fois comme chercheure en droit international, effectivement, maintenant. Mais pendant longtemps ça été plutôt militante.

I : Pourquoi aujourd'hui comme chercheure?

SP : Parce que dans le domaine de l'eau, sur lequel j'interviens le plus actuellement, je trouve que c'est un secteur où la crédibilité académique, étant donné le caractère très idéologique du débat - comme on a vu cette semaine d'ailleurs - prend un poids particulier. *Il devient important de poser que ce qu'on apporte n'est pas que sur une base, que sur le caractère idéologique mais qu'il est également corroboré scientifiquement. Aller chercher la crédibilité scientifique qui existe derrière les positions qu'on tient.* Dans le domaine de l'eau, ça m'apparaît hyper important parce qu'on a largement cherché à nous décrédibiliser. Parce que dans le domaine de l'eau, c'est un drôle de domaine, parce que ceux qui parlent sont des scientifiques durs. Mais qu'est-ce qu'un hydrologue a à dire sur la citoyenneté? Mais rien du tout. Sauf que, il reste que c'est ça qui a défini le domaine, et moi, je l'ai vu souvent dans des réunions internationales où tu as souvent des chimistes ou des hydrologues ou des « whatever » sciences dures qui s'arrogent la qualité de scientifique pour parler de choses qui relèvent du politique. Mais il n'y a aucune autre compétence que celle d'être citoyen dans ce champ-là! *Et à la longue, j'ai trouvé important de me poser comme chercheure, comme scientifique dans le domaine des sciences sociales, par opposition à cette usurpation, dans le fond, des scientifiques des sciences dures.* Dans

le domaine de l'eau, c'est très, très fréquent. Conseil mondial de l'eau et compagnie, des hydrologues, ça pleut! [rires]

I : Y compris sur des questions politiques.

SP : C'est ça. Sociales, politiques ... ils savent eux autres!

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

6.6.1.2 Les CV

En observant les méthodes d'archivage de mes enquêtés, j'en suis venue à deux constats principaux. Le premier porte sur la rareté des *curriculum vitae* et le second, sur la rareté des archives.

Ceux qui ont un CV l'utilisent à des fins institutionnelles, comme des demandes de subvention, la soumission d'une candidature ou l'évaluation d'un dossier.

DB : Je suis plus intéressé par la circulation des textes que par la coche dans le CV là. Donc, ça aussi ça joue, il y a un manque de professionnalisme de ma part, qu'on me reproche d'ailleurs et qui joue aussi contre moi. Je ne suis pas capable de faire un CV. Ça m'ennuie colossalement! J'en ai un... je viens d'être évalué au département et dans mon CV j'ai donné systématiquement des listes partielles d'articles pour deux raisons : c'est que d'abord, je ne suis pas capable des les repérer. J'ai publié ça... J'oublie de les mettre au fur et à mesure. Donc, il y a une paresse de ma part là.

(Dorval Brunelle, Montréal, le 30 septembre 2003)

C'est donc surtout dans le milieu de la recherche que les CV sont utiles. Ils constituent en quelque sorte le condensé des activités *légitimes* de son auteur et doivent être soumis régulièrement à des fins d'approbation, comme le souligne Gérard Bouchard, à qui j'ai demandé pourquoi il accordait aussi peu d'importance dans son CV à ses interventions dans les médias :

I : Établissez-vous une distinction entre votre travail de chercheur et vos interventions dans les médias?

GB : Pour moi, il n'y a pas une grosse distinction. Moi, j'ai toujours eu le souci que... de... de faire déborder la science de ses frontières habituelles. Je me dis que la science appartient à tout le monde et, autant que possible, on doit la diffuser au-delà des cercles du savoir c'est-à-dire de la culture savante. Pour ça, il faut faire un peu de traduction. Mais on s'aperçoit vite que ça intéresse la population au même titre que les spécialistes. Il suffit de remâcher les choses. Les scientifiques aboutissent à des résultats qui sont socialement importants ou culturellement importants. C'est simplement un problème de communication et de diffusion. Si on trouve le langage

pour diffuser ses résultats à des non-spécialistes, on trouve le même intérêt et la même réaction.

I : Mais à ce moment-là, M. Bouchard, pourquoi sur votre CV en ligne, il y a une toute petite partie sur vos interventions dans les médias?

GB : C'est-à-dire que dans un CV... Un CV est un produit de la culture savante et dans un CV, on met surtout ce qu'on appelle « les productions », et dans mon cas, ce sont les productions écrites. Donc ce que je mets des médias, ce sont les articles que j'y ai écrits. Je ne peux pas mettre plus que ça dans un CV.

I : C'est assez intéressant de voir les CV que les gens m'ont envoyés. La rubrique qui est consacrée ou non aux médias... Est-ce que vous donnez une liste de vos interventions dans les médias, par exemple quand vous allez à [l'émission de] Marie-France Bazzo.../

GB : Ah non, non, non, non, non. Ça, je ne mets pas ça dans les CV et je ne garde pas d'archives de ça. Non.

I : Si c'est aussi important que le reste ?

GB : Mais justement, c'est important mais, c'est en dehors du cercle de la culture savante et du jeu des CV et de toutes ces choses-là.../

I : Donc, le CV c'est seulement pour la culture savante et vous n'avez pas d'autres documents qui pourraient vous être utiles...

GB : ***Mais qui d'autre s'intéresse aux CV que les gestionnaires de personnel ou représentants de la culture savante?***

I : Des chercheurs comme moi...

(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

En Europe, les CV ne semblent pas servir aussi systématiquement qu'au Québec à la recherche d'emploi, sans doute en raison de l'importance des concours. Par ailleurs, on peut trouver plus facilement des notices biographiques, que peuvent utiliser entre autres les journalistes, mais Louis Weber, à l'emploi d'un important syndicat français depuis longtemps, n'en avait aucune à présenter :

Non, je n'ai pas ça parce qu'on est pas... Moi, je n'ai pas... de CV. Je n'ai pas l'habitude. Nous on est des ***militants syndicaux à l'ancienne...*** qui font du travail intellectuel mais on n'a pas ça, donc on n'a pas l'habitude. ***On ne sort pas un CV.../***

(Louis Weber, Paris, le 17 juin 2003)

Dans le tableau qui suit, j'ai résumé les principales sources d'information utilisées pour préparer les dossiers de mes enquêtés.

Tableau 6.2

Sources d'information (autres que l'entretien)

Enquêtés	Sources biographiques	Sources bibliographiques
BAILLARGEON Normand	Site institutionnel (succinct). N'a pas soumis de CV depuis son embauche à l'UQAM	Site institutionnel (très incomplet) Interventions non archivées ni recensées
BOUCHARD Gérard	Site institutionnel CV envoyé par courriel (80 p.)	CV envoyé par courriel, contient fort peu d'informations sur ses interventions dans les médias (3 p.)
BRUNELLE Dorval	CV envoyés par courriel et remis lors de l'entretien	Sur le site du GRIC et liste de diffusion du GRIC, qui contient maintenant une catégorie médias. Pas d'archivage ou de recension systématique des interventions ni des publications militantes
CHEMILLIER- GENDREAU Monique	CV envoyé par courriel + un article résumant son parcours	CV envoyé par courriel, incluant tous types d'intervention
de SÉLYS Gérard	Notice bio-biblio d'une page (incomplète)	Infos en ligne. Interventions non recensées ni archivées, me propose de chercher avec Google.
ÉLIARD Michel	Site institutionnel (2 lignes) Infos en ligne, soumises et validées	Infos en ligne, soumises et validées, Ne recense pas ses interventions publiques.
FREITAG Michel	CV envoyé par courriel (12 p.) (incomplet)	Ne recense pas ses interventions publiques.
HALIMI Serge	3 paragraphes sur le site de l'Homme moderne tirés d'un entretien	Site « non officiel » sur le site de l'Homme moderne. Ne recense pas ses interventions publiques.
HIRTT Nico	Présentation de soi en 1 ligne	Infos en ligne, soumises et validées mais incomplètes. On trouve énormément de choses sur le site APED, mais elles ne sont pas archivées par auteur.
LAVAL Christian	Présentation de soi en 1 ligne	Quelques infos en ligne, soumises et validées
MAUGER Gérard	Infos trouvées en ligne, soumises et validées	Infos en ligne, soumises et validées. Interventions relatives à Raisons d'agir sur le site du même nom
PAQUEROT Sylvie	CV envoyé par courriel	CV envoyé par courriel

Enquêtés	Sources biographiques	Sources bibliographiques
PETRELLA Riccardo	CV envoyé par courriel et en ligne sur site Web de la Commission européenne notamment	Infos en ligne, aucune recension de ses interventions
POUPEAU Franck	CV envoyé par courriel	Ne recense pas ses interventions publiques.
QUÉAU Philippe	Quelques infos en ligne, soumises et validées	Remise lors de l'entretien. Ne recense pas ses interventions publiques.
RIVIÈRE Philippe	Quelques lignes envoyées par courriel, contenant quelques erreurs et décryptées auprès de collègues français	Infos trouvées en ligne, soumises et validées (biblio et webographie)
ROCHER Guy	CV envoyé par courriel (23 p) + le film réalisé par sa fille Anne-Marie Rocher	CV envoyé par courriel, interventions dans les médias non recensées
TARDIF Jean	Infos transmises par courriel	Infos en ligne, soumises et validées. Ne recense pas ses interventions publiques.
WEBER Louis	aucune	aucune
WOLTON Dominique	CV et notice bio envoyés par courriel Site institutionnel contient parcours (CV)	Site institutionnel, documente les interventions écrites seulement.

Le deuxième constat auquel j'en suis venue porte sur l'absence de mémoire, ou le non-archivage des interventions, que ce soit dans les médias (comme dans le cas de Gérard Bouchard), ou ailleurs. Par exemple, les conférences publiques⁴ sont rarement recensées et encore moins archivées. Aucun de mes enquêtés n'en tient un registre exhaustif.

Le CV de Guy Rocher (23 p.) contient une petite rubrique fourre-tout à la toute fin de son CV intitulée : « Communications, conférences et comptes rendus », sous laquelle on trouve la phrase suivante : « Un grand nombre d'entrevues radiodiffusées et télévisées ». Le CV de Gérard Bouchard (80 p.) comprend 9 rubriques, dont une intitulée « Conférences publiques » (3 p.) et une autre intitulée « Publications », parmi lesquelles figurent deux sous-rubriques intéressantes aux fins de ma recherche : « Articles dans des journaux » et « Interviews dans

⁴ J'entends ici les conférences ouvertes au public et sans frais et non des conférences payantes comme celles qu'offre, par exemple, l'Université de Montréal (« Les belles soirées »).

des journaux et revues » (3 p.). Absentes de son CV, les « activités externes », les listes partielles d'articles de journaux, d'articles originaux diffusés sur la Toile, de conférences, d'ateliers et de séminaires de formation de Dorval Brunelle figurent par ailleurs dans son rapport d'activités soumis au Service aux collectivités de l'UQAM. Le CV de Sylvie Paquerot recense quelques « articles de vulgarisation et diffusion médiatique » ainsi que quelques communications militantes aux côtés des publications institutionnelles. Celui de Michel Freitag recense des activités offertes à des publics divers sans les discriminer visuellement. Le site de Dominique Wolton affiche une rubrique appelée « Interventions et articles », qu'on ne trouve pas dans le CV qui m'a été envoyé par courriel et qui s'appelle « Parcours » sur le site Web. Dans le CV de Franck Poupeau, on peut lire : « - 1988-2002 : de nombreuses communications dans le secteur associatif et syndical sur les violences scolaires et les mouvements sociaux ». Enfin, le CV de Monique Chemillier-Gendreau rend compte des publications dans *Le Monde diplomatique* (27) et d'un certain nombre d'entrevues à la radio, à la télévision et dans les journaux (de différents pays). En termes de diversité d'espaces publics, c'est sans doute le plus riche de tous les CV que j'ai reçus.

Si mes enquêtés négligent de recenser leurs interventions, souvent éparpillées aux quatre vents, c'est en bonne partie parce qu'ils n'en voient pas l'utilité. Comme l'a expliqué Gérard Bouchard, les CV servent essentiellement à évaluer la performance ou à obtenir des subventions dans le cadre institutionnel. On en arrive à la conclusion que ces appareils que sont les institutions universitaires accordent assez peu d'importance aux interventions de leurs membres à titre d'intellectuels alors qu'ils n'hésitent pas à mettre de l'avant les interventions menées à titre d'experts.

La présentation de soi peut donc jouer un rôle stratégique peu importe les milieux que fréquente un enquêté, mais la forme particulière du *curriculum vitae* n'est mobilisable que dans le réseau scientifique intégré aux appareils universitaires, de sorte qu'un intellectuel qui y occupe sa fonction principale est contraint de produire des interventions qui ne sont pas immédiatement transférables d'un milieu à l'autre et dont le capital symbolique ne pourra être reconnu.

La souplesse relative des réseaux sociaux auxquels appartiennent les enquêtés, l'éventail des supports et médias mis à leur disposition, les présentations de soi qu'ils peuvent utiliser pour mettre en valeur telle ou telle espèce de capital symbolique, tout cela ne peut cacher les difficultés que doivent affronter mes enquêtés, tous aux prises avec la double fonction, que l'inadéquation du CV et le non-archivage des interventions non légitimées par un appareil font nettement ressortir. Il existe cependant d'autres stratégies liées à la diffusion des interventions qui peuvent s'accommoder de l'ensemble des milieux fréquentés par les enquêtés, réduisant d'autant le risque de double rupture. Parmi ces stratégies, le choix de la maison d'édition occupe un rôle important.

6.6.2 Le choix des maisons d'édition

Pour aborder le choix de la maison d'édition avec mes enquêtés, je leur ai proposé trois critères en leur demandant lequel justifiait leur préférence : l'opportunité, l'affinité ou le public visé. Si tous mes enquêtés avaient répondu que leur choix reposait sur l'opportunité, bref qu'ils publiaient où ils pouvaient, j'en serais venue à conclure que la maison d'édition ne pouvait être considérée comme une stratégie, mais ça n'a pas été le cas.

L'opportunité peut certes jouer un rôle dans la mesure où mes enquêtés sont susceptibles de connaître des personnes qui appartiennent au milieu de l'édition et qui accepteront de les publier ou même qui le leur proposeront, mais il ne semble pas que ce choix puisse se faire en contradiction avec les autres critères. Ainsi, on peut penser que la maison d'édition choisie dans le cadre de discussions collectives (« qui connaît qui ? ») devra répondre à des critères faisant consensus. Au sein d'un groupe de chercheurs, ce sera sans doute la notoriété scientifique.

I : Quand tu dis, dans le cadre de collectifs, ce n'était pas toi qui choisissais la maison d'édition. Qui choisit ? Ça se passe comment? C'est une personne, la personne qui est chargée.../

SP : En général, c'est le comité du colloque.

I : Alors, tu ne sais pas comment ça se passe... Est-ce qu'ils choisissent toujours une maison d'édition scientifique? À ton avis ?

SP : Moi, je pense qu'il y a ben ben de « pifomètre » là-dedans et du « moi, je connais qui ». *Oui, « moi, je connais qui ».*

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

Christian Laval, qui publie ses interventions plus militantes aux éditions de l'Institut de recherche de la FSU et chez Syllepse, a la chance de connaître personnellement le directeur de la maison La Découverte, mais il apprécie aussi de pouvoir publier dans une maison d'édition traditionnellement à gauche comme lui.

I : C'est parce que vous connaissez personnellement [le directeur], ou parce que vous étiez content de publier à La Découverte ?

CL : Ah, non, non! Ben La Découverte, je connais depuis... *issue de Maspero et tout ça. Je connais la tradition.* Je lis beaucoup donc, je connais les livres comme on connaît.../

I : Donc, vous étiez un peu content de publier là?

CL : Bien sûr!

(Christian Laval, Paris, le 5 mai 2004)

En fait, la Découverte fait l'envie de bien des militants parce qu'elle combine, un peu comme le fait *Le Monde diplomatique*, une reconnaissance scientifique et une reconnaissance militante, sans compter l'importance du réseau de diffusion. Michel Éliard aurait préféré y publier plutôt qu'aux PUF, pourtant plus prestigieuses, et c'est aussi chez La Découverte que Nico Hirtt choisirait de publier.

I : Le choix de la maison d'édition compte-t-il pour vous quand vous publiez? Est-ce que vous publiez... dans une maison d'édition militante? Iriez-vous dans une maison à plus grande diffusion?

ME : Ah oui ! Je choisirais... *une plus grande diffusion, ça oui! Un éditeur qui est connu du milieu universitaire.*

I : Lequel?

ME : J'ai choisi les PUF là... Choisi... non. *J'avais essayé La Découverte, ça n'a pas marché, donc je suis allé aux PUF Voilà. Je chercherais plutôt de ce côté-là, ce genre d'éditeur.*

I : Qui a une large diffusion ?

ME : Ce n'est pas une très large diffusion d'ailleurs, les PUF. *Ce n'est pas une large... ce n'est pas une diffusion grand public!*

I : *Donc, quand vous publiez, c'est le public universitaire, et quand vous faites des conférences, c'est peut-être davantage les gens « ordinaires ».*

ME : Oui.

I : Des publics différents quand même.

ME : Différents, voilà.

I : Qu'est-ce que ça vous donne de publier dans une maison d'édition universitaire?

ME : *Ça c'est un peu, probablement de l'ordre du réflexe, un peu, inconscient qui vise à faire comme les collègues, chercher à être reconnu par une maison prestigieuse, voilà.*

I : Être reconnu par la maison d'édition pour être reconnu après auprès des collègues?

ME : Oui.

I : C'est toujours important d'être reconnu, même à la retraite?

ME : Oui.

I : *Est-ce que vous pensez que le fait d'être reconnu par les collègues, d'être reconnu par les maisons d'édition universitaires vous donne aussi une crédibilité auprès des gens « ordinaires » que vous rencontrez?*

ME : *Absolument, oui.*

I : *Donc, votre légitimité scientifique n'est pas seulement utile dans le milieu scientifique?*

ME : *Non.*

(Michel Éliard, Toulouse, le 24 juin 2003)

I : Si vous pouviez publier n'importe où, n'importe laquelle maison d'édition, où choisiriez-vous de le faire?

NH : Oh! la la ! En France?

I : N'importe où.

NH : N'importe où?

I : N'importe où. Après, vous pourriez préciser en Belgique. Vous êtes-vous déjà dit un jour: « Si je pouvais publier là, j'aurais un impact... ou j'aurais... »

NH : Je ne me suis vraiment jamais posé ce genre de question. Sincèrement.

I : Parce que vous pensez qu'Internet vous donne la meilleure diffusion?

NH : Non! Non! Non! Parce que je n'ai pas le moindre espoir d'être publié par des grandes maisons d'édition.

I : C'est pour ça que je vous dis : si vous pouviez.

NH : Je suppose que plus la maison d'édition est importante, plus on a des chances que le livre est bien diffusé. Dans ce sens-là, c'est vrai que d'être publié par une grande maison d'édition serait probablement quelque chose d'intéressant. Mais quant à dire laquelle?

I : Mais il y a plusieurs réponses à ça. On peut dire une grande maison d'édition, c'est-à-dire une maison d'édition qui a un grand tirage.

NH : Oui!

I : Pour avoir le plus grand public possible.

NH : Oui. Et qui a, surtout, un grand réseau de diffusion!

I : OK. Qui a un grand réseau de diffusion. Ou on pourrait dire que je voudrais publier dans tel réseau, parce que c'est le réseau où il y a une légitimation associée à la maison d'édition... Une crédibilité scientifique. Et je sais que si je...

NH : Bon. Allez. Disons... La Découverte.

I : Pourquoi ?

NH : *Parce que c'est une maison d'édition qui est à la fois, me semble-t-il, bien diffusée, bien connue dans les milieux de gauche et qui est elle-même de gauche.* Voilà.

I : Est-ce qu'il y a quelque chose qui est associé à la valeur scientifique ou est-ce seulement le réseau diffusion ?

NH : *Mais le sérieux des ouvrages publiés est également important, oui, oui.*
(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Publier dans une maison universitaire, publier dans une maison de gauche, voilà autant de manières d'identifier le critère de l'affinité comme critère de sélection d'une maison d'édition. C'est aussi celui de Franck Poupeau, de Gérard de Séllys, de Sylvie Paquerot et de Riccardo Petrella.

Q : Le choix de la maison d'édition compte-t-il pour vous ?

FP : Oui (voir les textes en ligne sur le site d'Agone à propos de l'édition). *Pas question d'enrichir un grand groupe de presse* (par ex Fayard, etc. qui s'est mis à publier de l'altermondialisation...), *ni surtout d'apporter une caution symbolique de gauche à leurs politiques éditoriales* (commerciallement capitalistes).

Q : Si vous pouviez publier n'importe où, où choisiriez-vous de le faire (maison d'édition) ? Pourquoi ?

FP : La même chose que maintenant, c'est ce que j'ai choisi.

(Franck Poupeau, questionnaire acheminé par courriel, octobre 2003)

I : Est-ce que le choix de la maison d'édition compte pour vous ?

GdS : Mais bien sûr !

I : De la part d'un journaliste, le contraire m'aurait étonnée. Donc, le choix de la maison d'édition compte pour vous, mais encore...

GdS : J'aurais bien aimé avoir une maison d'édition francophone pour - en France - pour les éditions françaises de mes livres. Mais je dois dire que je n'ai pas beaucoup cherché. Et que je connais bien la maison d'édition chez laquelle je publie habituellement et pour moi, elle a le grand mérite d'être *bilingue.../*

I : EPO ?

GdS : EPO. ...d'être bilingue donc, de toucher les deux communautés linguistiques de Belgique et en plus, je me dis que c'est un bon banc d'essai et de manière assez surprenante, les appels de livres se font assez rapidement en France et en Suisse, par exemple, le livre francophone. Donc, je ne dois même pas, ni mon éditeur, se fatiguer beaucoup pour que les livres soient demandés en France ou en Suisse, par exemple. En plus, *c'est un peu sentimental, c'est un éditeur que j'aime bien. C'est un homme, pas un monsieur tout seul, c'est une équipe... une société sans but lucratif, ils font ça de manière militante. Ils font du bon travail sur le plan qualité. Ils sont vraiment très professionnels, donc je continuerai avec eux.*

I : J'ai vu que c'était Geluck [Philippe Geluck, illustrateur de la bande dessinée *Le Chat*, qui publie sa vignette depuis 20 ans dans le quotidien de référence belge *Le Soir*] qui avait fait l'illustration.

GdS : Oui, tout à fait. [rires] Je lui avais demandé.../

I : Ce n'est quand même pas n'importe quel illustrateur!

GdS : Mais non! C'est un ami Geluck, donc...

(Gérard de Séllys, Bruxelles, le 3 décembre 2002)

SP : Quand c'était par choix ? *Écosociété. Que ce soit ça ou Féminin pluriel, c'était par affinités.*

I : *Affinité avec les maisons d'édition et en même temps, ça rejoint le public que tu veux?*

SP : *Oui, les deux. Et la maison d'édition en est une qui a une politique engagée, clairement. C'est aussi un groupe Écosociété, ce n'est pas juste une maison d'édition.*

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

Le critère d'affinité ressort d'autant plus que l'enquêté a le choix de la maison d'édition et qu'il privilégie une maison qui a « un projet » à une maison plus prestigieuse :

I : Est-ce que le choix de la maison d'édition compte pour toi? Pourquoi?

RP : Oui.

I : Si tu dois choisir, par exemple.../

RP : Oui oui oui, bien sûr ! *Chacun de nous a toujours eu un rêve de publier dans une grande maison d'édition. Ce serait stupide de dire non !*

I : Tu ne veux pas seulement publier dans des éditions militantes?

RP : Non, non ! Voilà! Voyons, non! J'ai publié dans les choses scientifiques, l'édition scientifique, l'édition militante, l'édition un peu plus robuste et connue. Mais disons, que dans la mesure du possible... Encore par exemple, maintenant, je vais faire quelque chose sur... un autre livre sur la révolution de l'eau et qui devrait s'appeler La révolution de l'eau, et même si j'ai les contacts avec les grandes maisons d'édition qui aussi depuis quelques années souhaiteraient le faire, etc. *Moi, je suis plutôt en faveur de pencher vers des maisons d'édition qui ont des projets.* Mais je sais que la distribution ne sera pas aussi bonne, mais c'est un travail à long terme. C'est le travail à long terme qui compte. Et alors... par exemple... Au Québec, Boréal, ce n'est pas mal. *Mais moi, je préfère faire éventuellement avec Écosociété, tu vois? Écosociété, c'est aussi développé au Québec, mais disons, ce n'est pas la grande maison d'édition. C'est plutôt parce que ça apporte un projet différent par rapport à Boréal.*

(Riccardo Petrella, Bruxelles, le 18 novembre 2002)

Choisir une maison d'édition par affinités, parce que les gens qui y travaillent entretiennent entre eux des rapports symétriques comme chez la maison belge EPO (« *c'est une équipe...* ») ou « font partie d'un groupe » comme ceux d'Écosociété, c'est choisir une maison d'édition

plus proche d'un réseau que d'un appareil et participer du même coup à la mise en ordre du monde de l'édition, en favorisant les maisons proches des projets ou des visions que l'on défend soi-même (non capitalistes). Mais le choix de la maison d'édition peut aussi répondre à l'envie qu'on a de faire partie d'un réseau virtuel, formé d'auteurs aujourd'hui disparus, qui ont marqué notre formation intellectuelle, dont la lecture a pu être parfaitement intégrée aux activités de mise en commun qui ont accompagné nos sociabilités. La littérature, pour plusieurs de mes enquêtés (Bouchard, Chemillier-Gendreau, Baillargeon, Rocher, de Sélys...), n'est pas étrangère à leurs interventions. C'est le cas aussi de Christian Laval :

I : Les PUF, là les gens disent que c'est prestigieux quand on est chercheur. Est-ce que vous le ressentez comme ça aussi?

CL : Non.

I : Ah non?

CL : Non, non. *Je suis content d'être plutôt là qu'ailleurs, mais je veux dire que pour moi, c'était totalement naturel d'être là.* Non, mais attendez, je suis très, très prétentieux, je suis absolument prétentieux, mais j'étais absolument convaincu... je veux dire, la seule maison d'édition qui me fascine vraiment, ce serait évidemment les éditions de *Minuit*. Chacun a son fantasme.

I : Ah c'est là que vous aimeriez.../

CL : Bien sûr! Donc, je vous dis que... bon, j'ai un contrat avec Gallimard. Je vais publier chez Gallimard.

I : Vous allez publier quoi?

CL : Un livre de poche sur l'utilitarisme. *Ça fait fantasmer tout le monde, je sais bien, mais... Mon fantasme... chacun a son truc. Ce n'est pas chez Gallimard, ce n'est pas La Découverte, ce n'est pas les PUF. Le truc inaccessible, parce qu'un fantasme c'est habituellement inaccessible, c'est l'édition de Minuit, parce que tous les auteurs que j'ai aimés, c'est tous les écrivains que j'ai aimés. Ceux-là, ils sont plutôt Minuit que les autres.*

I : Les éditions Minuit, c'est lié à la résistance.

CL : *Complètement relié à la résistance, voilà. Vous avez vu toute l'affiliation, c'est très riche, c'est vraiment...* Vercors. Bon. Puis c'est les grands, c'est Claude Simon, c'est Becket, c'est tout ça. Et j'ai adoré! Donc, c'est également Bourdieu, c'est vrai, c'est également tous ces grands livres de la collection.../

CL : Si vous voulez, pour un français, un intellectuel français... *Quand j'étais un intellectuel en formation, un jeune en formation intellectuelle, les éditions ont toujours fonctionné chez moi, comme un plaisir même de lire, le papier, les lettres, enfin tout ce qui fait.../*

I : La mauvaise typographie...

CL : La mauvaise typographie que j'ai adorée, que j'adore totalement, etc. Pour moi, c'est les éditions de Minuit. Bon.

(Christian Laval, Paris, le 5 mai 2004)

Le prestige a été évoqué à plusieurs reprises, comment l'interpréter ? À la fois comme outil et comme indicateur. La publication dans une maison « prestigieuse » peut être en effet considérée comme un indicateur de notoriété, notoriété qui reste à qualifier selon le type de publication (littéraire, scientifique...). Cet indicateur pourra donc figurer dans diverses présentations de soi, incluant les notices bio-bibliographiques et les CV. Publier dans une maison prestigieuse, c'est voir son capital symbolique reconnu, son titre mérité.

C'est aussi un outil, ou si on veut, une stratégie car publier dans une maison « prestigieuse », revient non seulement à témoigner d'une sociabilité éditoriale qu'on aura de la fierté à afficher, mais aussi et surtout à s'adresser au public dont on veut être écouté. Pour les scientifiques, publier dans une maison d'édition prestigieuse (dans le cas des sciences dites dures, on passera d'abord par les revues) revient à prendre sa place dans les rangs des « grands », ceux et celles qui participent à la mise en ordre de la discipline. Le lectorat des maisons d'édition « prestigieuses » scientifiques constitue donc un public cible primaire lui aussi.

I : Qu'est-ce qui justifie pour vous, le choix de la maison d'édition?

GR : Le public auquel on pense s'adresser. Bon, on a... Par exemple, quand on publie des choses un peu trop scientifiques pour des maisons d'édition qui sont plus commerciales, il faut aller généralement, vers les éditions universitaires. C'est comme ça qu'on publie aux presses de l'université Montréal, aux presses de l'université Laval, et aux presses de l'université du Québec. Aux presses canadiennes anglaises, là, McGill /McGraw-Hill. Donc moi, c'est ça. C'est le public auquel on peut penser. [...]

I : Monsieur Rocher, est-ce que vous, avec la notoriété que vous avez, est-ce que vous pouvez choisir où vous publiez?

GR : ***Oui, c'est moi qui choisis où publier.*** Disons.../

I : Est-ce qu'il y a une maison d'édition où vous n'avez jamais publié et où vous rêveriez de publier?

GR : Oui, ben... Oui! Par exemple, disons en France, il y a une grande maison d'édition en droit qui s'appelle LGDJ : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. ***J'aurais aimé publier là mais je n'ai jamais eu de manuscrit à leur envoyer, disons. Parce que c'est une maison d'édition française prestigieuse.***

I : C'est le prestige dans le cas-là? C'est la reconnaissance par les pairs?

GR : ***La reconnaissance par les pairs, c'est ça. Oui, oui, oui.***

(Guy Rocher, Montréal, le 25 août 2004)

La réponse de Gérard Bouchard est teintée d'humour mais elle n'en reflète pas moins son étonnant parcours de chercheur pointu, publiant en anglais dans des revues scientifiques de

sciences dures (généétique) en début de carrière, au CV imposant où ne figurent que quelques rares interventions médiatiques mais une panoplie d'indicateurs de notoriétés institutionnelle et scientifique, au romancier d'aujourd'hui, publiant en français (voire en québécois, d'où le glossaire) dans une maison d'édition québécoise à large diffusion et découvrant le grand public. À quoi rêve l'auteur de *Mistouk* et de *Pikauba*? De joindre un grand public dans une maison d'édition littéraire prestigieuse...

I : Si vous pouviez publier n'importe où, vous aimeriez publier dans quelle maison d'édition?

GB : N'importe où en dehors du Québec, là? « At large »?

I : Oui.

GB : Si je prends la maison la plus prestigieuse, pour moi?

I : Ben oui. Mais peut-être pas nécessairement la plus prestigieuse.

GB : Ben moi, c'est sûr que, comme rêve naïf là, ***comme rêve naïf, ce serait d'avoir publié une quinzaine de livres aux États-Unis dans des grandes maisons d'édition universitaires : Harvard, ou des choses comme ça, Berkeley. Avoir publié une quarantaine de romans chez Gallimard... Ça, ça me ferait du bien.*** [rires]
(Gérard Bouchard, Montréal, le 30 juin 2004)

Le public cible primaire constitué par les « grands » chercheurs ou théoriciens peut également jouer le rôle de relais. Publier dans une maison d'édition prestigieuse - et toutes les maisons francophones qui ont été identifiées comme telles sont en France - c'est être lu par les autres qui y sont publiés aussi, qui seront dès lors tenus de vous citer à leur tour, vous intégrant par le fait même au corpus des auteurs autorisés, légitimes, qui seront enseignés au public cible primaire constitué par les étudiants. C'est celui-là précisément que vise Michel Freitag :

I : Si vous pouviez publier n'importe où, est-ce qu'il y a une maison d'édition, pour vous, qui serait idéale? Ou... est-ce qu'il y a un rêve?

MF : ***Oui. Ce n'est pas vraiment un rêve, c'est un désir. J'aurai aimé être publié dans une grande maison d'édition française.***

I : Laquelle?

MF : Ça m'est égal, ç'aurait pu être les PUF ç'aurait pu être le Seuil, ç'aurait pu être Gallimard.

I : Pourquoi?

MF : Parce que le rayonnement est plus grand. Parce que la valeur... c'est... Je pense parce que c'est comme ça et je ne sais pas pourquoi.

I : Non, mais c'est une question de rayonnement, de diffusion ?

MF : De rayonnement!

I : Oui ?

MF : J'ai publié aux Presses de l'université de Rennes, ... ou bien, l'autre endroit où j'ai publié en France [...], c'est La Découverte. Ça n'a pas le rayonnement de.../

I : Ben, La Découverte, c'est beaucoup diffusé.

MF : *En nombre, oui, mais ce n'est pas une légitimité. Tous ceux qui peuvent aller au Seuil, ils vont au Seuil, ou bien ils vont chez Gallimard, ou bien ils vont au PUF. Vous voyez? Il y a comme un classement qui se fait et comme en France, les grands intellectuels ne réfèrent qu'à ceux qu'ils considèrent comme de grands intellectuels, ça fait qu'on en parlera pas de ça. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de gens qui vont le lire.*

I : Mais par exemple... votre public cible, M. Freitag, ou vos publics cibles. Il y aurait les autres théoriciens.../

MF : *Il y aurait les théoriciens mais disons que c'est essentiellement le monde de l'enseignement de la socio.*

I : Le monde de l'enseignement de la socio.

MF : Oui. C'est ça mon public cible. Non. *Les grands théoriciens, c'était comme un moyen, vous voyez.*

I : De faire circuler.../

MF : *Si j'avais été reconnu par les grands théoriciens, j'aurais eu de la diffusion.../*

I : Dans le monde.../

MF : *...au niveau où je voulais diffuser, c'est le monde de l'enseignement des sciences sociales. Vous voyez? J'aurais passé par les grands mais ce n'est pas tellement eux que je voulais atteindre.* Le fait que si... Bourdieu, m'a une fois cité, positivement.

I : Hum...

MF : *J'ai au moins dix personnes : « Eh! Il y a Bourdieu qui t'a cité là! » [il chuchote]*

I : Ça vous donne une légitimité.

MF : *C'est fou hein? J'ai une petite citation à la fin.*

(Michel Freitag, Montréal, le 8 juillet 2004)

Publics composés des grands chercheurs, publics composés d'étudiants, publics composés de militants, mais qui donc se préoccupe des publics politiques ? Ceux qui ont une certaine sociabilité politique, c'est-à-dire ceux qui les fréquentent dans le cadre de leurs fonctions, comme Riccardo Petrella, qui a œuvré au sein de différentes organisations intergouvernementales, ou Sylvie Paquerot, longtemps au Syndicat de la fonction publique du Québec.

I : Je me demandais, le choix de la maison d'édition [Bruylant], ça tient à quoi?.../

SP : Ah mon dieu! Ça a été une question très stratégique. Le livre, ça a été une question vraiment très stratégique parce que l'idée, c'est un choix qui a été *discuté avec Petrella*, parce que moi, *j'aurais voulu publier « grand public » mais c'était de*

publier dans une édition universitaire, cotée, avant Johannesburg. C'était ça le but, pour envoyer ça dans les grandes agences qui travaillaient sur les ressources, avant Johannesburg.

I : C'est quoi les grandes agences qui travaillent sur les ressources?

SP : Le programmes des Nations Unies pour l'environnement, le WWAP: World Water Assessment Program, le PNUD, l'UNESCO, etc. Toutes les grandes agences de l'ONU qui travaillent sur l'eau... leur envoyer ça avant la Commission du développement durable, avant Johannesburg. C'était stratégique parce que c'est ça... c'est plus sérieux que dans une édition universitaire genre UQAM... Pour eux...

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

Dans l'extrait qui suit, on peut voir comment les publics cibles de Sylvie Paquerot formés par les « décideurs publics », apparentés à différents réseaux sociaux mais aussi aux appareils politiques, sont appréhendés en tant qu'interlocuteurs légitimes.

I : Non, mais pour toi? Si tu devais choisir la maison d'édition où tu publies. Est-ce que tu as déjà imaginé « ah, c'est là que je voudrais publier. » ou « Un jour, je voudrais publier là. »

SP : ***Ça dépend pourquoi. Comme chercheure, c'est sûr que tu dis Les presses universitaires de France!*** Pourquoi pas? Mais... par ailleurs au plan de l'édition, ***j'ai plus envie d'édition grand public*** et ça, je te dirais que je n'ai pas une préférence à tout crin. J'aimais bien Écosociété, je ne suis pas sûre qu'aujourd'hui, ce serait le même choix. Je trouve que Liber est une maison intéressante aussi. Ce serait plus varié. Serpent à plumes font des affaires intéressantes aussi.

I : Ton public cible ? Tu en as deux finalement: chercheur et grand public. Puis, est-ce que... Je dis que tu en as deux, tu en as peut-être trois? Tu as peut-être aussi les ONG? Ou est-ce que tu vois les ONG comme étant une espèce de public relais pour toi ?

SP : Je ne mettrais pas ça juste ONG, je mettrais ça « personnes publiques » parce que je considère que les hommes politiques sont aussi un public cible pour moi. Je veux dire, Daniel Turp, Stéphan Tremblay, « whoever ». ***Tout ce beau monde a des responsabilités publiques et ils ont à intervenir dans le domaine de l'eau, donc ils sont un public pour moi. Comme les personnes responsables des grandes ONG le sont. Comme différentes personnalités publiques, comme les gens d'Eau Secours, comme les gens de la Ville de Montréal, comme... C'est plus les personnalités publiques, à mon avis. Décideurs publics en général.***

I : Tu ne mettrais pas nécessairement dans tes publics cibles, les juristes, par exemple, ou les écologistes ou les militants des droits de la personne? Sauf dans les publications académiques, peut-être?

SP : Militants des droits de la personne, écologistes... plus que juristes. Les juristes, non. Les juristes, c'est pas mon public... non, pas vraiment. ***Non, mais... militants, écologistes et droits humains, ça oui, dans une certaine mesure parce que la nécessité de réconcilier les deux, ils ont besoin de l'apprendre des deux côtés, effectivement.***

(Sylvie Paquerot, Montréal, le 24 mars 2004)

6.7 Conclusion

Que ce soit en termes de supports ou de médias, de présentation de soi ou encore de maisons d'édition, toutes les stratégies de diffusion de mes enquêtés peuvent être rapportées aux publics.

Les supports privilégiés - conférences, publications de petits formats (incluant les articles dans les revues et journaux), pétitions, appels et déclarations s'adressent d'abord aux publics cibles primaires issus des réseaux sociaux. Ils visent tantôt la mise en ordre et c'est le cas des déclarations, appels et pétitions qu'on peut considérer comme autant d'énoncés performatifs; tantôt la mise en commun et c'est le cas tout particulièrement des petits ouvrages de synthèse et des conférences publiques.

Les médias à large diffusion ont mauvaise presse, mais la presse (écrite) de référence y est mieux représentée que le reste. Les médias « alternatifs » exposent les alternatives davantage que les oppositions, préoccupés là encore de proposer d'autres visions, d'autres mondes possibles en s'adressant d'abord aux publics cibles primaires. La fonction de mise en commun y est donc valorisée, notamment pour faire circuler l'information.

L'Internet est apprécié comme outil et sert à la recherche, au courriel et à la collaboratique. Il peut favoriser la production et la circulation de certaines interventions si l'urgence de l'actualité le commande, mais ce sont les réseaux sociaux qui font de l'Internet un média en jouant un rôle semi-éditorial *via* les listes de diffusion ou encore les sites Web où sont déposés, repris, recensés ou commentés les interventions des enquêtés. La mise en commun précède donc le recours à l'Internet. Les enquêtés doivent apprendre à déjouer les détournements poli-techniques comme le *googlewashing* en contrôlant l'agrégation et l'indexation de leurs interventions.

Les présentations de soi font valoir différentes espèces de capital symbolique selon les publics visés. Parmi les présentations de soi, celles des CV s'adressent aux publics institutionnels et révèlent le peu de considération accordée à la démarche intellectuelle de leurs membres par la faible visibilité des interventions en milieu non institutionnel.

Les maisons d'édition jouent à la fois un rôle d'indicateur de notoriété et de stratégie de diffusion. Les enquêtés les choisissent par affinités avec le projet de la maison d'édition, ou pour joindre un public précis. Ce peut être l'élite des chercheurs ou des théoriciens, des étudiants ou encore des décideurs politiques.

En définitive, ces publics définissent les modalités de la société civile tels que mes enquêtés les perçoivent. Le public de Normand Baillargeon, enseignant non-chercheur, rappelle celui des intellectuels de Russel Jacoby, d'avant la professionnalisation universitaire :

NB : Un mot qui décrirait peut-être ceux à qui je m'adresse, c'est *la société civile*. Un mot flou et vague. Mais vraiment, j'essaie de m'adresser au grand public informé, qui désire réfléchir aux enjeux sociaux. L'expression qui était utilisée autrefois, c'était « le *grand public cultivé* » C'est peut-être pas très très bien, mais c'est en gros ça que j'ai en tête.

I : C'est le public de Jacoby, *educated public*.
(Normand Baillargeon, Montréal, le 1^{er} juillet 2004)

Un enquêté estime-t-il que la société civile doit comprendre l'ensemble des citoyens, y compris les gens « ordinaires » issus des milieux populaires ? Dans ce cas, il pourra accorder sa préférence à l'espace public constitué par les médias à large diffusion (Wolton), ou encore aux ouvrages publiés dans une maison d'édition grand public, si possible également militante (Éliard). Un autre juge que les membres des réseaux déjà constitués pourront jouer le rôle de relais, de « tam-tam », il privilégiera les conférences publiques comme espace de maturation, c'est-à-dire de mise en commun (Petrella). Un enquêté estime avoir beaucoup à apprendre du public venu l'entendre et il exigera d'avoir le temps nécessaire pour discuter avec lui (de Sélys, Halimi). On pourrait aussi souhaiter transcender les frontières et les notoriétés et c'est à un forum sur Internet que l'on pensera :

Mais le défi fondamental est le suivant : comment organiser la prise de conscience des dangers que comporte la situation présente qui fait qu'il n'y a pas de pilote dans l'avion (il y a un pilote qui dirige l'avion là où il veut aller lui !) ? *Il n'y a pas de politique sans délibération. Et seule la prise de conscience peut conduire à une mobilisation qui peut déboucher sur l'action politique.* L'ONU ne peut servir à ça. Les médias n'ont pas encore d'obligation de le faire de façon ouverte et équilibrée à l'échelle globale. *Telle est la petite idée derrière «PlanetAgora» : un forum de débats et de concertation sur les enjeux extranationaux....*

(Jean Tardif, questionnaire par courriel, mars 2004)

Par ailleurs, la société civile doit-elle se limiter à des activités de délibération (public faible) ou viser la prise de décision (public fort)? Les enquêtés qui privilégient la délibération chercheront un public attentif, qui se sent concerné par les enjeux qui sont débattus :

I : À qui désirez-vous parler? Vous m'avez déjà répondu à ça en partie en me disant : « Aux enseignants. ».

NH : Oui... C'est pas que je désire plus parler aux enseignants qu'aux autres, mais ce que j'écris s'adresse surtout aux enseignants, d'abord parce que je connais mieux les enseignants que les autres publics, *que je me sens plus à même de faire passer le message là-bas. Et puis aussi, parce qu'il me semble que s'il faut construire une stratégie de résistance dans le domaine de l'enseignement, ben, elle viendra tout de même d'abord des enseignants.* C'est d'eux que dépendra l'inclusion d'autres acteurs comme les parents, les élèves, les étudiants et d'autres.

I : Vous pensez que ça va partir des enseignants?

NH : C'est mon sentiment, oui.

I : Pourquoi?

NH : Parce qu'ils sont les mieux placés pour être directement sensibilisés à la défense d'un enseignement de qualité.

(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Les enquêtés qui interviennent à des fins essentiellement délibératives ne cherchent pas à s'adresser aux médias à large diffusion (Halimi) ni aux décideurs politiques, comme me le souligne Nico Hirtt :

I : Est-ce qu'il y a des moments où vous vous dites : on évalue le succès de cette campagne, on évalue... Comment vous faites? D'abord, participez-vous à des réunions de ce genre où il y a...

NH : Oui. Au sein de l'Appel Pour une École Démocratique, nous avons des campagnes qui sont des campagnes, par exemple, de pétition, des campagnes visant à amener des organisations syndicales belges à partager une prise de position qui nous semble particulièrement importante sur la question du financement de l'enseignement, sur la question de l'organisation, sur le système d'enseignement en Belgique.

I : Donc, il y a évaluation des stratégies...

NH : Il y a évaluation, à ce moment-là, de ce que nous avons obtenu en termes d'adhésion aux thèses que nous souhaitons diffuser.

I : Adhésions, signatures de pétitions...

NH : Signatures de pétitions, regroupement de diverses associations derrière une plateforme commune...

I : Toujours dans le milieu militant? Est-ce vous évaluez aussi... par exemple, chez les représentants politiques...

NH : *Non. Parce que notre action ne s'adresse pas à eux.*

(Nico Hirtt, Paris, le 24 novembre 2002)

Ceux qui cherchent à marquer eux-mêmes le cours des choses accorderont une attention spéciale aux décideurs publics, faisant valoir leur compétence comme nous l'avons vu plus tôt, notamment avec Paquerot lors de grandes réunions internationales ou encore avec Monique Chemillier-Gendreau au cours de ses nombreuses missions à l'étranger.

Les positions favorables à l'une ou l'autre vision de la société civile et des publics correspondants, délibératif (public faible) ou décisionnel (public fort), sont au cœur des questions de gouvernance et on les retrouve non seulement chez mes enquêtés mais aussi à Porto Alegre. Pour l'heure, ni les uns ni les autres ne semblent tout à fait certains de la route à suivre. Philippe Quéau propose de les emprunter toutes à la fois :

La Toile est un instrument très précieux, évidemment, mais peut-être plus pour faire un accompagnement et pour motiver, au sens large, les sociétés civiles, les ONG, etc., qui utilisent ces outils. Mais en réalité, les idées qu'on pourrait avoir envie de défendre n'auraient pas tellement d'impact *in fine* sur la toile, si elle n'était pas reprise sur les textes finaux et là, c'est plus un travail politique. Donc là, on s'aperçoit que pour toucher les quelques décideurs qui vont effectivement se réunir à Genève en décembre 2003, ce n'est pas forcément la Toile qui est le plus efficace, mais ça peut très bien être des opuscules où on résume, on concentre les idées et surtout, on va distribuer et, physiquement, aux gens qui seront là et ça peut avoir beaucoup plus d'impact. C'est ce que nous faisons. On fait les deux, en fait!

(Philippe Quéau, Paris, le 27 mai 2003)

CHAPITRE VII

LES STRATÉGIES DISCURSIVES : ENTRE LE MEILLEUR DES MONDES ET UN AUTRE MONDE POSSIBLE

Souciez-vous en quittant ce monde
Non d'avoir été bon, cela ne suffit pas
Mais de quitter un monde bon
Bertolt Brecht, *Sainte Jeanne des Abattoirs*

Le monde reste injuste. Il continue à ne pas garantir le droit à la vie à tous les êtres humains. Encore aujourd'hui, une vie humaine digne constitue un immense cadeau alors qu'elle devrait être un droit humain universel. Il n'y a pas de liberté et de justice parmi les humains tant que des femmes et des hommes n'ont pas le droit à la vie. Quitter « un monde bon », comme le propose Bertolt Brecht, fait aujourd'hui sourire les « réalistes », qui ont beau jeu de démontrer que le monde n'est pas « bon » mais plutôt « mauvais ». Un monde meilleur semble impossible. Pourtant, il est le seul devenir qui mérite d'être pensé et à la construction duquel il est urgent d'œuvrer. (Petrella, *Désir d'humanité*, 2004, p. 111)

7.1 Introduction

Jusqu'ici, je me suis intéressée au discours de mes enquêtés en l'abordant du point de vue de ses conditions, en cela fidèle aux courants théoriques de l'analyse du discours qui « n'appréhende[nt] ni l'organisation textuelle ni la situation de la communication, mais s'efforce[nt] de les associer intimement » (Maingueneau, 2002, p. 2) et refusent donc d'étudier le discours sans prendre en compte les conditions de sa production, ou pour le dire dans les termes de Maingueneau, de sa situation de communication. Des conditions que j'ai observées *via* la perception qu'en avaient mes enquêtés et le choix qu'ils en faisaient, considérant dès lors ces conditions comme autant de *stratégies*. Dans le chapitre portant sur les stratégies organisationnelles, j'ai voulu savoir dans quelles conditions organisationnelles mes enquêtés produisaient leur discours; dans le chapitre portant sur les stratégies de

diffusion, je me suis penchée sur les conditions éditoriales, médiatiques, électroniques, ainsi que sur les publics et j'ai débordé le cadre strict des entretiens pour évoquer la question de la reconnaissance par les pairs en étudiant le contenu des présentations de soi particulières que constituent les CV. J'en suis maintenant à observer le discours, j'allais écrire « de plus près » mais ce serait inexact puisque, comme l'écrit John Hartley : « though discourses may be traced in texts, and though texts may be the means by which discursive knowledges are circulated, established or suppressed, discourses are not themselves textual »¹ (Hartley, 1997, p. 94). Posons donc que je les étudierai *via* leur matérialité textuelle, ou leur « organisation », pour utiliser les mots de Maingueneau.

Les outils d'analyse textuelle du discours sont nombreux et j'en cherchais un qui me permettrait de faire voir la combinaison de ce que Jean-François Lyotard appelait, dans *La condition postmoderne*, le narratif et le non-narratif :

Ce retour du narratif dans le non-narratif, sous une forme ou sous une autre, ne doit pas être considéré comme dépassé une fois pour toutes. Une preuve grossière : que font les scientifiques appelés à la télévision, interviewés dans les journaux, après quelque « découverte » ? Ils racontent une épopée d'un savoir pourtant parfaitement non-épique. Ils satisfont ainsi aux règles du jeu narratif, dont la pression non seulement chez les usagers des média (sic), mais dans leur for intérieur, reste considérable. Or un fait comme celui-là n'est ni trivial ni annexe; il concerne le rapport du savoir scientifique avec le savoir « populaire » ou ce qui en reste. L'État peut dépenser beaucoup pour que la science puisse se représenter comme une épopée : à travers elle, il se rend crédible, il crée l'assentiment public dont ses propres décideurs ont besoin. (Lyotard, 1979, p. 49)

Avant d'entreprendre ma recherche doctorale à proprement parler, j'avais en effet noté la présence de la mise en récit dans le discours de nombreux intellectuels. Je voulais donc accorder à l'activité de narration de mes enquêtés la place qui lui revenait sans pour autant passer sous silence les luttes épistémologiques dans lesquelles ils étaient engagés. À l'analyse idéologique qui ne manquera pas d'émerger, puisque comme l'indiquent Bourque et Duchastel à propos des chercheurs en sciences sociales, l'analyse de discours consiste à étudier « la matérialisation des idéologies dans celui-ci » (1995, p. 613), se joindra donc un embryon d'analyse épistémologique. Elle sera sans prétention, il va sans dire, mais elle me

¹ « même si les discours peuvent être retracés dans les textes et que les textes peuvent être les moyens *via* lesquels les savoirs discursifs circulent, sont établis et supprimés, les discours eux-mêmes ne sont pas textuels. » (traduction libre)

paraît nécessaire pour rendre compte de la situation d'équilibriste dans laquelle mes enquêtés interviennent, maniant différentes espèces de capital symbolique sur le fil ténu de leur notoriété complexe, faisant appel à des stratégies oscillant entre l'objectivation la plus stricte et la narration la plus imaginative.

Après avoir exploré différentes pistes, j'ai finalement choisi de concentrer mon analyse sur « l'utopisme », ou l'idéologie de l'utopie, qui a le double mérite de contenir à la fois du narratif et du non-narratif et de faire l'objet de nombreux débats. J'y ai adjoint des éléments relatifs aux Grands récits, afin de mieux faire ressortir les spécificités contemporaines des stratégies de mes enquêtés. Dans la section des résultats (7.4), la question des mythes fondateurs sera également convoquée à l'occasion, pour introduire ce que j'ai appelé le récit Seattle (et récits apparentés).

Dans ce chapitre seront présentés : d'abord un bref rappel des notions d'utopie et de Grands récits (section 7.2); puis les cinq caractéristiques de l'utopisme avec lesquelles ont été analysées les stratégies discursives (section 7.3), et enfin les résultats obtenus pour chaque caractéristique (section 7.4). Des trois chapitres consacrés aux résultats, c'est celui qui m'a demandé la plus longue exposition non seulement parce que j'ai ajouté, à l'analyse des entretiens, l'analyse de nombreux textes, mais aussi parce que, comme l'écrit Marc Angenot (2000, p. 23) : « tout discours argumente *deux fois* : sur *ce* qu'il énonce et, expressément ou subliminalement, sur le droit qu'il prétend faire reconnaître d'énoncer certaines choses en tel secteur du dicible et d'être cru ». La légitimité des intellectuels est évidemment intrinsèquement liée à celle de leur discours, comme Christophe Charle l'a bien démontré.

7.2 L'utopisme

7.2.1 Utopie et idéologie (une première définition de l'utopie)

Depuis la publication en 1516 d'*Utopia* par Thomas More (et même avant la lettre, puisqu'on peut faire remonter les constructions utopiques à *La République* de Platon), les utopies n'ont pas cessé de stimuler à la fois les imaginaires et les débats, notamment celui

qui porte sur leur rapport à la réalité. En cette matière, deux grandes positions s'affrontent²: celle de l'utopie « conçue comme devant (et pouvant) être réalisée dans sa totalité cohérente »; et celle de l'utopie conçue « comme simple moyen de secouer l'ordre existant, de pousser à sa destruction » (Rouvillois, 1998, p. 231). L'édition originale d'*Utopia* suggérait déjà la double piste au moyen d'un jeu de mots figurant dans les premières pages de l'ouvrage entre *eu-topia* et *u-topia*, renvoyant respectivement à un lieu du Bien (la Cité idéale) et à un lieu qui n'existe pas (Rouvillois, 1998, p. 15). On associe souvent aux premières les utopies projets ou utopies programmatiques; et aux secondes, les utopies fiction, littéraires ou fantasmatiques³.

Si certains auteurs⁴, à la suite de Karl Mannheim (1929), ont opposé *l'idéologie* à *l'utopie* en faisant valoir que la première était tournée vers le passé et réactionnaire alors que la seconde était progressiste et tournée vers l'avenir, on peut difficilement soutenir aujourd'hui une opposition aussi tranchée. Il faut plutôt remettre Mannheim dans son contexte et éviter de figer une opposition dont le sens (et le recours stratégique) est à trouver dans l'horizon d'attente de la République de Weimar⁵. Lorsque Mannheim parlait d'utopie et d'idéologie, il pensait à des contenus tout à fait définis et non pas à l'utopie et à l'idéologie « en général ». L'opposition qu'il voulait souligner avait un sens qu'elle n'a peut-être plus aujourd'hui⁶.

De fait, certaines utopies renvoient au passé (les utopies de l'Âge d'or, du paradis perdu, etc.) et d'autres, à l'avenir (le Grand Soir, l'Europe, le Québec...); tandis que certaines idéologies renvoient à des positions relativement figées (le libéralisme économique) alors que d'autres souhaitent ouvrir « le champ des possibles » (des anarchismes par exemple).

² Rouvillois ajoute une troisième possibilité : « soit enfin, comme une combinaison des deux – ce qui est le cas par exemple du communisme de Marx à la fois mythe et certitude » (Rouvillois, 1998, p. 231).

³ Une suggestion de lecture ? Sur les utopies « en Canada », on peut lire Andrès et Desjardins (2001).

⁴ Hannah Arendt par exemple.

⁵ Les ouvrages sur les intellectuels et la République de Weimar ne manquent pas, mais pour un aperçu plus général, on peut consulter Charle (1996).

⁶ On se souviendra que Marx avait proposé d'abandonner le socialisme *utopique* au profit du socialisme *scientifique*. Citant Mannheim, qui définit les utopies comme des « chimères qui prennent une fonction révolutionnaire », Rouvillois (1998, p. 13) commente : « cette définition enthousiaste permet à Mannheim de

Mais la frontière entre les deux ensembles est-elle si étanche ? Ne se trouve-t-il pas dans l'idéologie du libéralisme économique une ferveur utopique et dans le projet de l'utopie Europe, développée par exemple par Jürgen Habermas (Müller, en ligne), une vision relativement claire des institutions européennes ? J'irais plus loin en proposant d'articuler l'idéologie et l'utopie de la manière suivante : l'idéologie est une vision du monde⁷; l'utopie est un type de vision du monde (ou système de représentations); l'utopie est donc un type particulier d'idéologie. Frédéric Rouvillois (1998, p. 37) écrit d'ailleurs que « (...) l'utopie n'est pas simplement le corollaire de la modernité, elle en est surtout (et en a toujours été) l'expression idéologique la plus avancée ».

Les utopies (et les Grands récits) sont des idéologies d'aspiration « mélioriste » c'est-à-dire qu'elles visent la transformation d'un monde pour en édifier un autre meilleur. Les utopies sociales et politiques proposent des visions globales de la vie sociale (Bronislaw Baczko, 1971, cité chez Antony, p. 4) engagées dans l'élaboration de Cités (politiques) parfaites (Frédéric Rouvillois, 1998). C'est donc en bonne part à l'analyse de l'idéologie de type utopiste que je me livrerai dans le présent chapitre, tâchant de retracer, chez mes enquêtés, les caractéristiques que je présente dans la section suivante.

7.2.2 L'utopie et la variante des Grands récits (définition analytique, cinq caractéristiques)

Au vu des tentatives tout aussi nombreuses qu'infructueuses de classer les utopies dont font état entre autres Michel Antony (2005), Michel Winock (1999) et Frédéric Rouvillois (1998), j'ai compris que les chercheurs et essayistes qui s'y intéressaient n'avaient guère d'autre choix que de délimiter leur objet en en précisant eux-mêmes les contours, leur « préférence » (Antony). Ce travail comporte la plupart du temps une forte dimension

réconcilier marxisme et utopie. » Dans le même ordre d'idées, Antony (2005) estime que Mannheim a revalorisé l'utopie chez les néo-marxistes.

⁷ En sociologie politique, l'idéologie a été abordée selon deux traditions : la tradition polémiste et la tradition savante. Avec la banalisation de l'idéologie, la tradition polémique a été réservée au langage politique (l'idéologie pour stigmatiser l'adversaire) et on s'entend à peu près sur l'acceptation de l'idéologie désignant « des systèmes de représentations qui fonctionnent doublement à la croyance (politique) et à la violence (symbolique) ». (Braud, 2002, p. 240)

normative. Tout comme pour les intellectuels, les utopies sont « défendues ou condamnées ». Bien entendu, je ne souhaite adhérer ici ni à l'une ni à l'autre position mais plutôt utiliser l'utopie pour son potentiel analytique. Au nombre des caractéristiques qu'on lui attribue, il en est qui renvoient davantage à du narratif; et d'autres, à du non-narratif. Ou pour le dire dans d'autres mots que ceux de Lyotard, respectivement à du récit et à de la science. C'est l'ubiquité (et l'ambiguïté corrélative) de l'utopie qui m'a séduite parce qu'elle me paraissait tout à fait indiquée pour rendre compte des difficultés vécues par des individus détenant différentes espèces de capital symbolique, étant entendu que les unes peuvent nuire aux autres. J'ajoute que j'ai retrouvé chez mes enquêtés de nombreux appels à l'utopie et qu'il m'a semblé pertinent d'examiner, au-delà de la rhétorique, l'usage réel qu'ils pouvaient en faire. Mon objectif pour ce chapitre ne se limite pas toutefois à observer si mes enquêtés recourent au discours utopique ni même dans quelle mesure ils le font (du reste, l'analyse exhaustive est impossible), mais à tenter d'en saisir les conséquences sur leur travail dans l'espace public.

Pour établir ma grille d'analyse, j'ai commencé par dégager des caractéristiques communes à un certain nombre d'approches et ayant fait l'objet des critiques les plus dures ou des apologues les plus enthousiastes, les premières étant bien plus nombreuses que les secondes même si on note depuis quelques années un retour ou une « renaissance » de l'utopie et dans une moindre mesure, des Grands récits⁸. Je me suis particulièrement inspirée des travaux de Marc Angenot sur les Grands récits (qui recourent au moins partiellement les utopies) et de Frédéric Rouvillois sur l'utopie, mais j'avais déjà pris connaissance d'un certain nombre d'ouvrages critiques au moment d'explorer ce que François Hourmant (1997) a appelé, dans sa thèse, « les désenchantements des clercs ». De fait, les utopies et les intellectuels appartiennent au même corpus polémiste et comme eux, font l'objet de controverses.

Après avoir développé un modèle d'utopie, ou d'utopisme (l'idéologie de l'utopie), en cinq caractéristiques, je l'ai appliqué à mon corpus et l'ai recoupé avec d'autres lectures pour le valider tout au long de ma recherche. Je n'ai pris connaissance de la recension de Michel

⁸ Voir par exemple les *Manières de voir* n° 22 (*L'Europe, L'utopie blessée*), n° 23 (*Le modèle français en question*), n° 52 (*Penser le XXI^e siècle*), n° 61 (*L'Euro sans l'Europe*); *Le Magazine littéraire* n° 387 (*La renaissance de l'utopie*); la série d'articles portant sur les utopies québécoises dans *Le Devoir* en 2005; etc.

Antony (2005) sur l'utopie et l'anarchie qu'à la toute fin de ma rédaction et j'ai effectué un dernier recouplement me permettant de mieux rendre compte des positions de certains de mes enquêtés que j'avais identifiées à tort comme « marginales ».

Je vous propose d'abord un retour sur le travail de caractérisation menée à partir d'Angenot et de Rouvillois, puis un recouplement avec Antony dans un extrait qui présente une définition plus large de l'utopie, en deux étapes, où ressort plus nettement la dimension transformative de l'utopie. Je reviendrai ensuite aux cinq caractéristiques qui m'ont servi à analyser les textes de mes enquêtés.

7.2.3 Angenot et Rouvillois

Le premier extrait que j'ai retenu a été puisé chez Marc Angenot et concerne les Grands récits. On y voit bien le lien que l'historien établit entre l'idéologie et l'utopie (l'utopie fait partie de l'idéologie). On y voit également trois des cinq éléments que j'ai retenus et que je développerai plus loin : la critique radicale de la société, la solution globale et le diagnostic (l'analyse totale). Comme pour tous les chapitres, les caractères *gras et italiques* sont de moi.

Convenons d'appeler Grands récits, *les complexes idéologiques* qui se sont chargés de procurer aux modernes une herméneutique historique totale, balayant les horizons du passé, du présent et de l'avenir, *le programme utopique* qu'ils comportent y formant la *pars construens* d'une édification cognitive qui part *d'une critique radicale de la société*. Autour de ces doctrines se sont organisées, depuis l'aube du XIX^e siècle jusqu'à notre après-guerre, des croyances militantes investies dans une *solution globale* aux malheurs du temps, *dans un remède ultime déduit du diagnostic des tares sociales et de leurs causes*, croyances cherchant à dissiper le scandale inhérent au monde tel qu'il va. (Angenot, 2000, p. 21)

L'extrait suivant provient de l'essai de Frédéric Rouvillois sur l'utopie. Passant en revue différentes définitions et classifications de l'utopie, l'auteur produit une définition (relativement) restrictive qui se lit comme suit :

Par le mot utopie, on entend ici la description, sous quelque forme que ce soit, d'un *système politique visant à la perfection*, instauré *par l'homme pour son propre avantage* et caractérisé par son *organisation minutieuse, sa rationalité intégrale*, son unité et sa durée. (Rouvillois, 1998, p. 242)

On peut effectuer différents recoupements entre les deux auteurs. Tout d'abord, on peut rapprocher le « système politique visant à la perfection » (Rouvillois) de la « critique radicale de la société » à cette différence importante toutefois que Rouvillois intègre dans son corpus des utopies dont l'élément critique peut être moins marqué⁹, voire ne viser que l'amélioration (la réforme) d'un système politique existant alors que les Grands récits visent la transformation *radicale* de la société (« dissiper le *scandale* inhérent au monde tel qu'il va »). La construction d'un système parfait (Rouvillois) implique tout de même « une amélioration *radicale* par rapport au stade précédent » (Rouvillois, 1998, p. 26) ce qui lui fait dire que : « la seule conception du temps compatible avec l'utopie est linéaire » (et non cyclique). La conception linéaire du temps s'accorde par ailleurs avec le paradigme des Trois âges (le passé, le présent et l'avenir) et l'herméneutique historique totale évoqués par Angenot :

Les systèmes totaux ont formé des Grands récits, des narrations de l'histoire des hommes des origines à l'accomplissement des temps, des *historiosophies* [...] ***Ils ont enserré l'obscurité du présent entre une explication globale du passé et une prédiction démontrée pour l'avenir.*** (Angenot, 2000, p. 14)

« L'organisation minutieuse » et la « rationalité intégrale » (Rouvillois) sont à rapprocher du « diagnostic » et de la « solution globale » (Angenot). Ensemble, ces caractéristiques témoignent de la prégnance de la raison triomphante.

S'ajoute à ces éléments le critère du volontarisme (l'utopie est créée par l'homme et pour l'homme), essentiel aux utopies modernes et chère à Rouvillois qui écrit :

Peu importe que les utopistes aient chacun leur propre idée de la perfection politique : le point significatif, et ce qui les réunit par-delà leurs divergences, c'est qu'ils conçoivent tous des systèmes où elle est réalisée, et où ***elle l'est par l'homme***, pour son propre avantage. Tout est là. (Rouvillois, 1998, p. 18)

S'il met plutôt l'accent sur la téléologie des Grands récits (l'humanité en marche vers un progrès inéluctable), Marc Angenot (p. 9) caractérise par ailleurs les Grands récits « comme

⁹ Le caractère plus ou moins radical de la critique et des modifications souhaitées divise encore aujourd'hui la pensée militante de gauche. Au XIX^e siècle, l'opposition a donné lieu à la critique marxienne de l'utopie, opposant les révolutions partielle et totale renvoyant respectivement à l'utopie et à l'émancipation politique « qui touche jusqu'aux racines ». Abensour (2003, p. 90). Sartre (1972, p. 53), s'appuyant sur Nizan, distingue les « vrais » et les « faux » intellectuels. Les premiers sont révolutionnaires, les autres sont réformistes.

discours militants en ce sens précis qu'ils ne s'indignent du scandale du monde que pour montrer comment, collectivement, il est possible d'opérer une transformation à vue [...] » Il écrit aussi :

Elles [Ces formations idéologiques, c'est-à-dire les Grands récits] se sont appuyées sur un axiome sans lequel aucune espérance terrestre ne semblait possible : que l'histoire est à la fois intelligible et maîtrisable, que *la volonté éclairée et solidaire des hommes* peut l'orienter et conduire l'humanité dans la voie du « progrès ». (Angenot, 2000, p. 7-8)

Les deux auteurs établissent une relation causale entre « l'ambition totalisatrice des grandes synthèses militantes et le *totalitarisme* des applications pratiques auxquelles elles ont abouti » (Angenot, 2000, p. 14). Sous sa rubrique consacrée à l'utopie et au totalitarisme, Rouvillois explique :

Le projet utopique – construire la perfection ici-bas – le conduit à *tout recomposer* : par définition, rien ni personne ne saurait échapper à la règle. Mais à ceci s'ajoute l'idée qu'étant donné la sublimité de l'objectif, chacun a l'obligation de s'y plier, et que, réciproquement, *tous les moyens sont bons pour y parvenir*. (Rouvillois, 1998, p. 42)

À partir des deux extraits, on arrive à une synthèse qui pourrait être celle de l'utopisme militant, combinant des éléments de l'idéologie utopiste et des récits militants. Les extraits renvoyant à Angenot sont précédés de la lettre A; ceux de Rouvillois, de la lettre R. Y figurent :

- A : la critique radicale de la société / R : le nouveau système politique (sous-entendu : parce que le système actuel ne va pas parfaitement);
- A : le militantisme / R : le volontarisme ou l'utopie est créée par l'homme et pour l'homme;
- A : un remède ultime (suggérant le principe révolutionnaire connu chez d'autres auteurs comme le principe de la *tabula rasa* – j'y reviendrai). Ailleurs, Angenot (2000, p. 9) est plus explicite et évoque le « programme de changement radical » qui doit prendre place après l'établissement du diagnostic c'est-à-dire que la société ait été dénoncée « telle qu'elle perdure

comme *ce qui ne peut plus durer* ». Rouvillois (1998, p. 239) associe l'idée révolutionnaire au marxisme (un Grand récit sur lequel travaillera Angenot), qui en faisait la « locomotive de l'histoire », « en même temps que l'acte premier d'une nouvelle histoire, radicalement différente ».

- A : le diagnostic / R : l'organisation minutieuse (qui traduit la volonté d'analyse « totale » de A);
- A : la solution globale / R : le rationalisme intégral.

Pour faciliter la lecture, voici reproduit dans un tableau les éléments dégagés suivis de la dénomination retenue pour mener les analyses.

Tableau 7.1

Synthèse des rapprochements entre les Grands récits et l'utopie moderne

Angenot (Grands récits)	Rouvillois (utopie)	Dénomination retenue
La critique radicale de la société	Le nouveau système politique (sous-entendu : parce que le système actuel ne va pas parfaitement)	Critique radicale
Le militantisme	Le volontarisme ou l'utopie est créée par l'homme et pour l'homme	Volontarisme (collectif)
Le remède ultime, le « programme de changement radical » qui doit prendre place après l'établissement du diagnostic c'est-à-dire que la société ait été dénoncée « telle qu'elle perdure comme <i>ce qui ne peut plus durer</i> ».	L'idée révolutionnaire est associée au marxisme, qui en faisait la « locomotive de l'histoire », « en même temps que l'acte premier d'une nouvelle histoire, radicalement différente ».	Tabula rasa (principe révolutionnaire) ¹⁰
Le diagnostic	L'organisation minutieuse, le rationalisme intégral	Analyse totale
La solution globale	Le rationalisme intégral	Solution globale

¹⁰ Si plusieurs de mes enquêtés se déclarent officiellement néo-marxistes, une recherche menée en communication ne m'a pas paru être le contexte pertinent pour en apprécier l'orthodoxie, c'est pourquoi je n'ai pas retenu la précision formulée par Rouvillois.

Comme le laisse suggérer la tentative de correspondance qui précède, il n'est pas facile de distinguer ce qui appartient à *l'analyse* et ce qui appartient à *la solution*. L'analyse ou le diagnostic peut faire appel à la raison de même que la solution proposée. C'est la raison qui diagnostique l'état mauvais de la société et c'est la raison, sous sa forme de rationalité technique, qui apporte la solution. Ou pour le dire dans les mots d'Angenot : le remède est déduit du diagnostic.

7.2.4 Antony, une définition plus large en deux mouvements (différenciation et mise en commun)

Dans la section de son dossier sur les utopies et l'anarchie qui traite des essais de définition de l'utopie partagés entre sens *large* et sens *restreint*, Michel Antony (2005, p. 5) remarque que « seuls quelques points communs minimalistes seraient à mettre de l'avant pour définir les utopies », et qu'elle « revêt souvent deux formes, ou plutôt deux étapes :

1. Celle d'une remise en question claire, ou implicite, du présent,
2. Celle d'une description complète et minutieuse, ou simplement ébauchée, d'un modèle idéal. »

La modélisation de l'utopie en deux points (deux étapes) permet de mieux voir la dimension *transformative* de l'utopie¹¹ mais fait ressortir également une analogie avec les fonctions des réseaux sociaux, ce qui nous ramène au travail amorcé dans les chapitres précédents. Pour le dire dans les termes de Vincent Lemieux, le premier point correspond à une activité de différenciation : on remet en question la société dont on ne veut plus, on se différencie de ses acteurs et institutions; alors que le second comporte une activité de mise en commun : on propose une autre société, un autre modèle. De l'opposition à la proposition, comme je l'ai déjà évoqué dans le chapitre consacré aux stratégies de diffusion. Ramenées aux observations tirées de Rouvillois et Angenot, la première étape renvoie à la critique radicale (Angenot) et la seconde, à la quête d'une Cité idéale ou d'un nouveau système politique (Rouvillois). Cependant, les éléments d'analyse totale, de diagnostic, de solution globale et

¹¹ C'est cette dimension transformative qui fera dire à Miguel Abensour que le marxisme était une utopie.

de rationalisme intégral sont plus difficiles à classer et pourraient de fait être associés à l'une ou l'autre étape, ce qui rejoint les observations formulées un peu plus tôt.

Après ce travail de correspondance et de recoupement théoriques dont je ne rends compte ici que très partiellement, j'en suis donc arrivée à un modèle d'utopisme comprenant cinq éléments qui m'ont servi à analyser les stratégies discursives de mes enquêtés et qui me serviront maintenant à en rendre compte. Les trois premiers éléments renvoient davantage au narratif alors que les deux derniers renvoient davantage au non-narratif, c'est-à-dire que les premiers sont plus faciles à mettre en récit alors que les derniers doivent obéir à un régime de vérité d'où la narration est en principe exclue des interventions menées entre pairs : les discours scientifique et « officiel » ne sont pas censés comporter une dimension narrative. Les éléments narratifs (ou plus faciles à mettre en récit) comprennent la critique radicale de la société, le volontarisme et le principe de *tabula rasa*. Les éléments non-narratifs (ou plus rarement mis en récit), qu'Angenot évoque en termes « d'édification cognitive », sont : l'analyse totale et la solution globale.

7.3 Les cinq caractéristiques de l'utopisme

Avant de présenter les résultats de mes analyses, voici quelques précisions supplémentaires sur chacune des cinq composantes de l'utopisme abordées cette fois en lien avec les intellectuels. (La citation de Petrella citant Brecht en exergue de ce chapitre évoque les deux premières, c'est-à-dire la critique radicale et le volontarisme.)

7.3.1 Critique radicale de la société ou tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles

L'utopie comporte d'abord une critique (souvent) radicale de la société. Je sais d'ores et déjà que ce premier élément de l'utopie se retrouvera chez tous mes enquêtés puisqu'il correspond assez étroitement à l'un des critères qui m'ont servi à établir mon corpus, à savoir la caractéristique de l'intellectuel que j'ai formulée en tant que « positionnement idéologique explicite » combinée au dossier d'intervention : la globalisation (transformant la société et le monde) envers laquelle mes enquêtés devaient avoir exprimé une certaine désapprobation (ils

estiment que le nouvel ordre global qui se met en place pose problème). Tous mes enquêtés ont donc marqué au moins une fois leur désapprobation à l'égard de la globalisation, en soulignant par exemple le déclin ou la menace pesant sur des valeurs comme la justice, la liberté, la diversité culturelle ou encore la démocratie. Le ton peut varier de même que l'enjeu visé par l'intervention, mais tous mes enquêtés jugent que les choses ne vont pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

7.3.2 Le volontarisme ou la défatalisation du monde

Si l'utopie repose d'abord sur une critique radicale de la société, ce n'est pas pour en sceller le sort, mais au contraire pour en proposer la dénaturalisation ou, pour le dire dans les mots de Pierre Bourdieu : sa défatalisation¹². Les hommes sont peut-être mauvais de nature, mais ils ne sont pas condamnés à le demeurer¹³. L'utopie offre donc une critique sévère de la société mais non pas définitive car elle stipule que la société pourrait être radicalement différente.

À partir de la Renaissance, le volontarisme de l'utopie reflète l'influence de l'humanisme :

[...] chez More comme chez la plupart de ses successeurs, la société idéale peut être une construction humaine, sans qu'il faille compter sur la Providence divine ou sur un changement surnaturel. C'est sur terre que l'utopie peut être envisagée, en prenant les hommes comme ils sont. (Gallica, en ligne)

L'utopie exprime alors la confiance de ses promoteurs en l'humanité, qu'elle voit marchant résolument vers le progrès. Non seulement le progrès est-il possible, mais inéluctable :

Peu à peu, en particulier lorsque l'idée de progrès devient un principe de compréhension de l'histoire humaine, la notion d'utopie apparaît, non plus comme le résultat volontariste de la décision de réformateurs soucieux du bien humain, mais comme ce vers quoi tend le processus historique. C'est, au XIX^e siècle, le temps des philosophies de l'histoire. Pour certains, l'utopie est l'horizon de l'Histoire, et il

¹² Sur la dénaturalisation et la défatalisation du monde, on peut lire : Bourdieu, Pierre [1997], 2002 ou encore l'article de Loïc Wacquant (2002) sur « La vie sociologique de Pierre Bourdieu ».

¹³ Sur l'opposition entre les approches « psychologique » (chez More : à cause de la nature humaine essentiellement mauvaise, il faut supprimer la propriété privée) et « structurelle » de l'utopie (chez Marx, la nature humaine n'est pas évoquée – il faut plutôt modifier les structures permettant la propriété privée), voir Jameson (2004).

convient d'accélérer le processus pour se rapprocher du règne de la liberté. D'une certaine façon, la promesse de l'histoire rejoint, mais sous une forme sécularisée, l'attente eschatologique des anciennes Apocalypses : la nouvelle Jérusalem viendra, mais cette fois elle ne descendra pas du ciel, elle sera bâtie sur terre, de main humaine, dans un avenir radieux. (Gallica, en ligne)

Toutefois, en limitant la part du volontarisme humain, le caractère inéluctable de l'utopie, présentée comme un aboutissement logique et inévitable sous l'influence entre autres des théories évolutionnistes, a donné lieu à un vif débat entre révolutionnaires et réformistes. Comme le résume Antony (2005, p. 30) : « à quoi bon œuvrer pour elle au risque d'y laisser sa liberté ou sa vie ? ».

Avec la « fin de l'Histoire » décrétée par Francis Fukuyama au lendemain de la dissolution de l'Union soviétique, le caractère inéluctable a perdu de son lustre, laissant (peut-être) la place à la réaffirmation positive des imaginaires (sociaux), du moins chez les néo-marxistes et les utopistes libertaires (Antony, 2005, p. 4-5). En principe, les utopies postmodernes ont donc balayé à la fois l'inéluctabilité des utopies (l'humanité en marche) et les figures d'individus éclairés (le bon législateur, le bon juriste de Platon) ou prophétiques (l'intellectuel universel), mais le volontarisme demeure comme le suggère l'extrait suivant à propos de l'utopie tiré d'un ouvrage d'Albert Jacquard :

Faire un projet, décrire un demain conforme à nos souhaits, c'est admettre, au contraire, que nous avons prise sur le passage d'aujourd'hui à demain, que nous pouvons orienter le cours des événements. Une société sans utopies est une société passive, pas encore véritablement humaine. Toute communauté humaine se doit de proclamer son objectif et de commencer à prendre les moyens de s'en approcher. (Jacquard, 1997, p. 211-2)

7.3.3 La *tabula rasa*. Entre révolution et réforme.

La transformation sociale (voire du monde¹⁴) appelée dans l'utopie prend souvent la forme d'un changement radical des structures politiques : l'ancien doit être remplacé par le nouveau. Le principe de *tabula rasa*, qui consiste à détruire totalement l'ordre existant (faire table rase) pour construire un monde nouveau, a donc aussi été abordé en tant qu'expression

¹⁴ Lire à ce sujet notamment Abensour (2003, p. 90-93).

d'une volonté révolutionnaire¹⁵. Au Québec, la *tabula rasa* a été défendue puis rejetée par un certain nombre d'intellectuels engagés, dont Jean-Marc Poutine, qui écrit :

C'était une grande période [les années 70] de grand dogmatisme. [...] Je me souviens d'un ancien confrère de classe de l'université de Montréal qui m'avait annoncé, croyant me faire plaisir, que le Département de philosophie du Cégep de Rosemont avait décidé de n'enseigner que le marxisme. J'étais catastrophé. On répétait ceux qu'on avait combattus, le marxisme, comme Vérité, remplaçant le thomisme. Nous répétions inconsciemment le dogmatisme de l'Église, tout en revivant sous un mode laïque les vertus de foi, d'espérance et de charité dont elle nous avait imprégnés. Je tirai de cette expérience une nouvelle conclusion : tout (*sic*) *tabula rasa*, toute volonté de changement intégral implique nécessairement le maintien inconscient de grands pans venant du passé. (Poutine, 2004, p. 57)

La *tabula rasa* désigne également l'idée, héritée de John Locke, selon laquelle les humains viennent au monde avec une « ardoise vierge », de sorte qu'il est possible, grâce à l'éducation, d'en faire des citoyens exemplaires, de faciliter la « naissance de l' « homme nouveau » conçu comme l'accomplissement de l'histoire » (Rouillois, 1998, p. 42).

Pour les fins d'analyse, et sensible à l'argument de Francis Dupuis-Déry (2004, p. 75) selon lequel la révolution n'est plus possible aujourd'hui « dans un contexte où les États sont si puissants », je chercherai à voir non seulement si mes enquêtés proposent d'apporter des modifications majeures aux institutions politiques existantes mais également s'ils identifient un moment fondateur qui, à défaut de faire table rase, annoncerait un monde nouveau, une « rupture décisive ». Je reviendrai par ailleurs sur l'éducation dans la rubrique consacrée aux solutions globales.

7.3.4 L'analyse totale ou la raison triomphante

La rationalité occidentale a occupé une place importante dans l'utopie et bon nombre des critiques qui ont porté sur sa dérive totalitariste ont visé la « manie rationnelle » de l'utopiste qui « cherche à tout prévoir, à tout imaginer, puis à tout codifier » (Anthony, 2005, p. 5). Dans

¹⁵ De sa présence on a déduit une opposition entre ceux et celles qui semblaient prêts à tout pour faire advenir un réel changement – les révolutionnaires – et ceux et celles qui étaient prêts à faire des concessions, ou à procéder par étapes – les réformistes. Il est arrivé que mes enquêtés me confient (à micro fermé) la perception qu'ils avaient au sujet d'un autre enquêté, estimant par exemple que ce n'était pas un « vrai » révolutionnaire mais un réformiste. Sur l'opposition réforme/révolution, voir aussi Anthony (2005, sur l'utopie), ainsi que Charle (1996, révolutionnaire vs réactionnaire) et Sartre (1972), sur les vrais et faux intellectuels.

le même ordre d'idée, ont été dénoncés aussi : « l'amour intransigeant de la symétrie et de l'identité » (Trousson cité par Antony, 2005, p. 7); le « légicentrisme intégral » (Rouvillois, 1998, p. 32-33); la réglementation contraignante « d'un collectivisme homogénéisateur » (Ainsa cité par Antony, 2005, p. 10); et de manière générale, le perfectionnisme unanime opposé à toute liberté personnelle (Rouvillois, 1998, p. 39) où le « bonheur individuel ne serait qu'un sous-produit du bonheur collectif » (Trousson cité par Antony, 2005, p.10).

La prédominance de la rationalité s'explique bien entendu en termes historiques. On l'oublie trop souvent : avant le « capitalisme triomphant », il y eut la « raison triomphante » de la modernité philosophique. Certains estiment d'ailleurs que la seconde a été l'une des conditions nécessaires au premier, entre autres en raison de l'importance accordée à « l'efficacité ». La rationalité instrumentale aurait survécu à la rationalité métaphysique (la *vérité* est produite par une démonstration rationnelle effectuée par l'homme), abandonnant les fins de la modernité philosophique (la science devant produire une société d'individus libres) au profit des seuls moyens, ce que l'un de mes enquêtés, Michel Freitag, appelle la « technocratisation de la société ».

Si la rationalité a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des utopies, certains auteurs, dont Ernst Bloch (1954, 1976), ont tenu à proposer des utopies « ouvertes », « en constante évolution », « polymorphe dans ses moyens d'expression », ce qui caractérise toute utopie « profondément libertaire » selon Michel Antony. Aux côtés des ambitions rationalistes ou peut-être plus exactement dans l'ombre portée de ses Lumières, l'imaginaire a aussi joué un rôle dans l'élaboration des utopies. « L'imagination au pouvoir » a marqué Mai 68 et on peut en entendre encore les échos dans des projets comme ceux de l'Université du Bien commun, auquel participent deux de mes enquêtés, Riccardo Petrella et Sylvie Paquerot.

Selon le degré de précision de sa prospective, une utopie peut donc être plus ou moins « totale » ou « ouverte ». Le rôle de l'intellectuel variera en conséquence. La connaissance produite par l'usage de la raison pourra venir d'un seul individu, « le maître à penser », « l'intellectuel prophétique »; ou de la discussion entre plusieurs individus, comme le supposait d'ailleurs la modernité philosophique, selon laquelle « du choc des idées jaillira la

lumière ». Dans ce dernier cas, le rôle de l'intellectuel pourra être celui d'un animateur, qui distribue la parole, y compris celle des sans-voix qu'il tâchera de faire entendre ou encore d'un passeur, qui s'efforcera de faire connaître des points de vue hétérodoxes.

Dans l'un et l'autre cas, la rationalité joue un rôle central, même dans les utopies dites littéraires. Depuis le XX^e siècle toutefois, les grands conflits mondiaux ont montré que les progrès technique et scientifique, produits par la raison, n'étaient pas forcément au service d'une société et d'un monde meilleurs. Une grave crise du sens a secoué l'Occident, préparant les esprits à accueillir favorablement la proposition formulée par Michel Foucault après Mai 68 invitant les intellectuels à renoncer à l'intellectuel universel au profit de l'intellectuel spécifique. De plus, la massification de l'enseignement supérieur conjuguée à la fragmentation et à la spécialisation des savoirs a produit des chercheurs dont la formation et l'expérience professionnelle les prédisposaient moins qu'avant à remplir la fonction de l'intellectuel, laquelle suppose une connaissance plus globale que spécifique. Pour toutes ces raisons, on peut se demander de quels outils d'analyse et ressorts imaginatifs mes enquêtes se munissent lorsqu'ils mobilisent le discours utopique; quel(s) savoir(s) mettent-ils de l'avant pour rendre compte du monde à changer ?

7.3.5 La solution globale ou les modes d'emploi de l'utopie

Les utopies classiques, comme celle de More, ont généralement promu des modèles de sociétés refermées sur elles-mêmes, des microcosmes, souvent insulaires d'ailleurs, mais dont elles prévoyaient minutieusement le détail, portées par la raison triomphante et l'idée selon laquelle il suffisait de penser et d'appliquer rationnellement des principes pour faire advenir la Cité parfaite. Les applications visaient tous les aspects de la vie sociale, notamment la pédagogie, l'éducation, la politique et le droit.

Convaincu que la racine du mal se trouvait dans la nature humaine, l'utopisme classique a attribué à la pédagogie et à l'éducation un rôle majeur, parfois central, pour arriver à former « l'homme nouveau ». Selon Antony (2005, p. 25), il existait deux grandes approches : celle « de l'éducation-élevage, vrai "*bourrage de crâne*" qui préfigure l'hitlérisme et qui est conformiste, pleine d'obéissance et de soumission, faisant partie intégrale de la propagande;

et celle de l'éducation libertaire, en accord entre fin et moyens, qui propose des axes de pédagogie moderne respectant l'apprenant, l'aidant à acquérir sa liberté et son autonomie en ne voyant dans le formateur qu'un aide, un égal, un "*maître-camarade*" pour reprendre l'expression des pédagogues révolutionnaires allemands du début du vingtième siècle ». Aujourd'hui, mes enquêtés s'inquiètent du rôle clé que semble être appelée à jouer l'éducation dans la globalisation des marchés.

Quant à la politique, l'utopisme envisageait qu'elle deviendrait scientifiquement gérable et qu'elle allait produire une société où les privilèges de classe allaient être abolis grâce à l'anonymat de la bureaucratie. La bureaucratisation s'est toutefois accompagnée d'une certaine déshumanisation de la société sans pour autant mettre un terme aux inégalités sociales et la rationalité instrumentale est devenue suspecte. La solution politique proposée par certains des Grands récits, le marxisme en particulier, penchait plutôt vers l'idée révolutionnaire et visait la modification radicale des structures. Ce n'est pas l'homme qu'il convenait de changer, mais ses conditions de vie. À ce jour, les révolutions n'ont pas toutes tenu leurs promesses.

Sur le plan juridique, l'utopisme prévoyait que la Loi serait édictée une fois pour toutes et qu'elle serait si bien écrite qu'elle ne se prêterait pas à interprétation et qu'on pourrait se passer d'instances juridiques dès après son adoption, faisant advenir la république qui s'auto-gouvernerait. De nos jours, les juristes sont très occupés et on ne voit guère de communautés autogouvernées, du moins à grande échelle.

Sur le plan scientifique en général, les approches relativistes, le déclassement de la philosophie, le syndrome postcolonial (les anciens colonisateurs sont priés de se mêler de leurs affaires) et les écueils des intellectuels prophétiques ont réduit les ardeurs et les ambitions des intellectuels. Invités à s'en tenir à leur champ de spécialisation, les chercheurs en particulier sont peu disposés à élaborer une solution « globale », néanmoins c'est à la « globalisation » des maux autrefois réservés à la société (qu'ils ont peut-être, hier, souhaité transformer) qu'ils sont aujourd'hui confrontés.

Au final, on peut estimer que les critiques portées contre les cinq éléments constitutifs de l'utopie ont également visé les intellectuels qui s'en étaient faits les chantres, accusés d'être à l'origine des pires totalitarismes ou dans le meilleur des cas, d'avoir été victimes d'aveuglements dont ils avaient pourtant été prévenus par ailleurs¹⁶, d'où ce qu'on pourrait appeler le « poly-traumatisme » des intellectuels contemporains. À partir des observations menées sur les stratégies de mes enquêtés, voyons voir maintenant comment ils y répondent (ou pas) et si on peut entrevoir une amélioration de leur condition.

7.4 Les résultats

7.4.1 La critique radicale de la société ou « Pour remettre à l'endroit ce que le libéralisme fait fonctionner à l'envers »¹⁷

En particulier, *cet article* [sur la responsabilité des intellectuels] *repose sur l'idée que le monde dans lequel je vis est intolérable à un grand nombre de points de vue* et notamment parce qu'il est oppressif pour une majorité de mes semblables. Je pense encore que ce monde, et ceci est crucial, est largement fondé sur le mensonge et aussi que, dans une substantielle mesure, il ne perdure et ses institutions dominantes ne se maintiennent que par la propagande. (Normand Baillargeon, 2000. « Trahir », p. 1)

La critique (plus ou moins) radicale de la société figurant dans l'utopie a sa correspondance analytique chez les intellectuels. Ainsi dira-t-on d'un intellectuel qui critique la société, qu'il se livre à des activités de *dénonciation*, de *dévoilement*, ou de *diagnostic*. Nico Hirtt exprime le tout de manière très nette lorsqu'il évoque l'intérêt des débats (en l'occurrence celui qu'il avait eu avec Édith Cresson) :

Montrer que derrière un discours de façade qui est un discours qui se veut un discours... démocratique sur l'enseignement, il y a en réalité la reproduction pure et simple du discours du monde patronal. Donc, l'intérêt d'un débat avec Mme Cresson, c'est ça. *C'est de la dévoiler pour ce qu'elle est.* (Nico Hirtt, 24 novembre 2002, Paris)

¹⁶ Voir par exemple : *L'opium des intellectuels* de Raymond Aron.

¹⁷ C'est la devise de la fondation Copernic, à laquelle participe l'une de mes enquêtés, Monique Chemillier-Gendreau.

Étant donné l'importance prise par l'Affaire Dreyfus dans les imaginaires, et en particulier dans les imaginaires des intellectuels, on a souvent l'habitude de préciser le positionnement idéologique des intellectuels en référence aux droits de l'homme, comme je l'ai évoqué dans le chapitre consacré au cadre conceptuel, mais c'est là une caractérisation plus normative que scientifique. Les intellectuels peuvent en effet être de gauche ou de droite, progressistes ou conservateurs, militants des droits de l'homme de type libéral (droits civils et politiques) ou militants des droits de l'homme de type socialiste (les droits économiques et sociaux). Dans le cadre de ma recherche, ils ont cependant tous exprimé un positionnement idéologique défavorable à la globalisation, sans pour autant revendiquer le terme d'*altermondialistes*.

Pour certains d'entre eux en effet, ce n'est pas la globalisation qui doit être au centre des préoccupations. Christian Laval, par exemple, s'intéresse d'abord et avant tout à l'évolution des systèmes éducatifs. Michel Éliard s'est consacré à l'évolution du capitalisme, du travail et de l'éducation. Guy Rocher a fait porter ses travaux sur les conditions de mutation des sociétés en prenant comme étude de cas le Québec. Ainsi donc, pour certains de mes enquêtés, la globalisation apparaît comme le contexte et non comme l'objet central de leurs préoccupations. Ce que nous pourrions appeler la cause initiale du problème dénoncé, ou ce que Marc Angenot appelle dans le cas des Grands récits, le « scandale fondateur » ou encore ce que Frederic Jameson (2004), à propos de l'utopie, nomme « the root of all evil » (la source de tous les maux) ne renvoie pas forcément au même phénomène pour tous mes enquêtés bien que la déréglementation amorcée en 1971 avec l'abandon de l'étalon or et l'adoption du Système à taux de change variable (à partir de 1973) entraînant la spéculation boursière soient souvent évoqués. En termes scientifiques, la problématisation de la globalisation peut donc varier sensiblement.

Les critiques portées contre la globalisation par mes enquêtés demeurent néanmoins virulentes. Je les ai regroupées en deux rubriques : la crise et la catastrophe imminente.

La crise

La critique prend le plus souvent la figure de l'évocation d'une crise, décrite *au présent*. Elle peut être rattachée à différents dossiers abordés sous l'angle de la globalisation. Dans la première série d'extraits retenus, il s'agit de l'éducation, de la démocratie, du développement

du capitalisme et enfin, de l'idée même du progrès, intimement liée à la démarche utopiste comme nous l'avons déjà vu. C'est la critique de la postmodernité.

La crise des systèmes éducatifs

En d'autres mots, les extrêmes progressent, le milieu se creuse. [...] L'évolution actuelle des systèmes d'enseignement se réalise au détriment de l'accès aux savoirs et aux savoir-faire qui permettent de comprendre le monde, qui permettent donc aussi d'agir. Ce sont précisément les plus exploités que l'on prive ainsi des armes intellectuelles dont ils auraient besoin pour lutter en vue de leur émancipation collective. (Nico Hirtt, « Les trois axes de la marchandisation scolaire », 2001, en ligne)

[...] cette vague [de changement actuelle des systèmes éducatifs] accentue la crise du lien humain dont est grosse la civilisation utilitariste. (Christian Laval, *L'école n'est pas une entreprise*, 2003, p. 329)

La crise de la démocratie

[...] tous [les participants au colloque] ont cependant manifesté une préoccupation essentielle, celle de cette « toile de fond *du recul de nos démocraties* », comme le dira fort justement un participant. Au fil des discussions, c'est *l'enjeu de la revalorisation du politique et du renforcement de la démocratie qui s'est révélé le plus fondamental.*

Au niveau mondial, l'absence d'instance politique permet la domination des pouvoirs économiques et la limitation de la capacité des sociétés nationales de se définir et de s'orienter politiquement à travers un débat démocratique. En fait, la « dictature des marchés » ne peut agir que dans la mesure où il n'existe pas d'espace politique démocratique. Une fois que les lois du marché peuvent opérer sans contrainte politique, les États perdent leur capacité d'imposer des limites à une économie qui les dépasse et les déborde, y compris au sein même de leur espace national. (Sylvie Paquerot, *L'état aux orties ?*, 1996, p. 256-7)

Or nous voyons bien ici que le problème central a moins à voir avec la mondialisation en général, dont on nous répète à satiété qu'elle est à la fois inévitable et bénéfique, ce qui est déjà très inquiétant comme rapprochement, mais que le problème central de la phase actuelle de la mondialisation tient fondamentalement *à l'absence totale d'imputabilité de la part de ses promoteurs.* Il faut remonter passablement loin dans le temps et dans l'espace avant de rencontrer un contexte historique comparable au cours duquel une élite économique et « politique » aurait disposé d'une emprise aussi forte sur des populations entières sans que celles-ci aient la moindre capacité, la moindre occasion de s'exprimer face à la sanction de mesures qui les affectent au plus haut point

dans leur vie de tous les jours. *L'expression «déficit démocratique» dont on use de plus en plus pour rendre compte de ce fait apparaît comme un euphémisme anémié devant l'ampleur du détournement auquel est soumis le débat démocratique lui-même qui non seulement n'a plus rien sur quoi s'exercer mais n'a même plus d'endroit où s'exercer non plus.* (Dorval Brunelle, « La mondialisation des impunités », *Le Devoir*, 8 juin 1998, s. p.)

L'effet le plus négatif des accords de libre-échange se situe cependant sur un registre qui va au-delà de telle ou telle de leurs dispositions. Il réside dans l'imposition d'un cadre général de théorisation et de fonctionnement instituant l'économisme comme mode ultime de rationalisation et de sanction des comportements individuels et sociaux. Cette idéologie inspire désormais aussi bien la définition des programmes sociaux que la politique éducative. *C'est ainsi que les gouvernements provinciaux renoncent maintenant à exercer leurs prérogatives et responsabilités historiques de garants de la cohésion économique et du bien commun pour souscrire, avec une belle unanimité, à la politique dite du « déficit zéro » qui a fait l'objet d'engagements d'Ottawa lors de la dernière réunion du G7.* Et ce, quel que soit son coût social, en particulier en termes d'accroissement de la pauvreté. Parallèlement, tous ces gouvernements fondent une bonne part de leur légitimité sur le seul critère de la création d'emplois, en faisant le silence sur le nombre et la qualité des emplois détruits ou perdus. (Dorval Brunelle, « Les illusions du libre-échange au Québec », février 1999, p. 6)

La crise du capitalisme

Jamais les banques n'ont fait de tels bénéfices. Jamais les grandes firmes multinationales n'ont fait de tels profits. Pourtant, c'est la crise. Depuis 1973, le monde occidental est plongé dans *une crise économique comme il n'en avait jamais connu auparavant.* Le nombre de chômeurs s'accroît sans cesse. De plus en plus d'entreprises font faillite et disparaissent. Cela peut paraître étonnant mais plantureux bénéfices et crise n'ont rien de contradictoire. (Gérard de Séllys et Nico Hirtt, *Tableau Noir*, p.17)

On assiste depuis quelques décennies à une migration d'entreprises vers des pays du tiers monde ou vers des pays offrant une main-d'œuvre faiblement rémunérée et non organisée. *C'est là une des résultantes de la concurrence toujours féroce qui régit le monde industriel capitaliste.* On a appelé ce phénomène « la réorganisation spatiale de la production de biens ». Ces mouvements transfrontaliers et transcontinentaux de capitaux, d'équipements et de techniques ont *évidemment d'importants effets négatifs* sur le marché de l'emploi des pays industrialisés que quittent ces entreprises et des *effets encore plus destructurants* sur l'économie et le tissu social des pays où elles vont se poser. (Guy Rocher, « *La mondialisation : un phénomène pluriel* », 2001, p. 21)

La crise actuelle n'est pas une crise classique de surproduction comme au XIX^e siècle. A la base il y a bien saturation du marché qui entraîne l'incertitude quant à la réalisation du profit à partir de la vente des marchandises. Mais la forme essentielle, c'est la chute brutale de l'investissement productif avec comme conséquence la croissance du chômage. Marx avait mis en évidence cette tendance dès les années 1860. (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 95)

La crise de la postmodernité (l'idée du progrès)

Toute société, quelle que soit sa forme ou sa nature, exige ce que les sociologues ont appelé une adaptation ou une socialisation de ses membres, de même qu'elle requiert l'intégration des diverses activités qui la constituent à travers leur interdépendance factuelle et symbolique. *Mais nous sommes dans une réalité sociale particulière, et à vrai dire, unique dans l'histoire*, où il ne nous est plus demandé de prendre place dans un ordre pratique et symbolique déjà établi, d'être fidèles à des valeurs substantiellement définies, ni même de tendre vers la réalisation d'un idéal, mais seulement de participer au mouvement général et de nous adapter au changement qui vient sur nous de lui-même, mécaniquement, *comme une fatalité* toute impersonnelle, indépendamment de toute finalité qui pourrait être assignée à notre existence individuelle et collective [...] *Il ne nous est même plus demandé de croire au progrès et nous n'y croyons d'ailleurs plus*, ayant plutôt tendance à craindre le pire. (Michel Freitag, *Le Naufrage de l'université*, 1998, p. 7)

Les problèmes qui affligent tant de populations à l'heure présente ne peuvent pas s'accommoder d'une grève de l'imagination utopique non plus que d'une démission de l'action collective. D'où la tâche de reconstruction qui incombe maintenant aux intellectuels. Désormais, le plus grand défi est de mettre en forme une vision, une croyance à portée supra-nationale, qui soit le fondement d'une nouvelle solidarité, qui restaure une capacité de mobilisation au sein des nations. En ce sens, *je dirais de la postmodernité qu'il est aussi pressant d'en sortir qu'il était nécessaire d'y entrer.* (Gérard Bouchard, « Un monde à repenser : la crise des imaginaires, la mondialisation et les petites nations », 2003, p. 27)

La crise épistémologique

La crise sociale peut s'accompagner d'une crise épistémologique, quand les sciences sociales ne sont plus en mesure de l'expliquer et encore moins de la résoudre. Il faut alors aussi résoudre l'une et l'autre crises.

La terre a cessé d'être notre mère, elle est devenue comme un enfant dont il nous faut désormais prendre soin. Quelles que soient les permanences de l'histoire et les antécédences de tout ce qui existe dans le passé, il est devenu faux, mensonger et irresponsable de dire que c'est toujours la même chose. [...] *Nous sommes entrés dans une « crise » pas comme les autres, parce que ce n'est plus une de nos crises dans l'histoire, mais une crise du monde historique, ce monde temporel tel qu'il existe depuis plusieurs milliards d'années, ces années telles que nous les comptons rétrospectivement depuis que nous avons appris à compter, depuis que nous ne comptons plus sur nos doigts, seulement la succession des jours fastes et des jours néfastes, des bonnes et des mauvaises lunes. [...] Mais beaucoup plus que la révolution sociale consciente d'elle-même et de ses fins attendue par Marx et plus aussi que les sciences et les techniques orientées vers la « maîtrise de la nature », elles [les sciences sociales] ont profondément concouru à transformer le monde, la société et l'histoire, en agissant tantôt pratiquement à la manière de fourmis, tantôt idéologiquement à la manière des grands bulldozers. Alors, prendre conscience de la réalité, c'est aussi prendre d'elles une conscience critique.* Changer le cours de la réalité (et peut-être d'abord simplement en retenir le cours), c'est changer le cours qu'elle a pris ou le retenir : ne pas s'y soumettre, comme on pense justement qu'il faut se soumettre de corps à la nécessité et d'esprit à la vérité. (Michel Freitag, *Le Naufrage de l'université*, 1998, p. 26-8)

La crise radicale que nous traversons, et qui ne fait que s'amorcer, rend urgente une nouvelle pensée transdisciplinaire, seule capable de prendre toute la mesure des complexités à l'oeuvre. Cette pensée devra contribuer à créer une véritable culture mondiale, au-delà des tribalismes, des nationalismes et des culturalismes. (Philippe Quéau, « Cités Universelles », 1998, en ligne)

Pour les membres de Raisons d'Agir, la crise en est une de la *critique* :

Que s'agit-il de faire ? D'abord, il nous semble essentiel de *restaurer* les droits de la critique. L'écho trouvé par l'intervention de Pierre Bourdieu à la Gare de Lyon en décembre 1995, venant rompre le consensus des experts « de droite » et « de gauche » sur la nécessité de la réforme de la sécurité sociale et la dénonciation unanime de l'archaïsme d'une grève de « nantis » mobilisés pour la défense de leurs « privilèges », montrait que l'entreprise n'était pas nécessairement vaine. [...] *Restaurer le droit à la critique, c'est aussi lutter pour la démocratie, contribuer à imposer le débat politique* dans un pays qui en manque cruellement [la France]. (Gérard Mauger, Intervention à Mons le 25 février 1999, en ligne)

La catastrophe imminente

La crise peut s'assortir de menaces, de dangers ou de risques annonciateurs d'une catastrophe imminente, décrite au futur. Sa description peut alors emprunter à la dystopie (l'utopie négative) :

La thèse avancée ici est la suivante : en Belgique comme en Italie, aux Etats-Unis comme au Japon, en France comme en Corée du Sud, nos sociétés à des degrés bien différents, *obéissent de plus en plus*, depuis une vingtaine d'années à des conceptions et à des politiques *destructrices du bien commun*, qui ont fait des valeurs et des critères propres à l'économie capitaliste de marché les valeurs et les critères exclusifs de référence et de mesure de ce qui est bon, utile et nécessaire.

La prédominance de ces conceptions et politiques est en train de faire gagner le marché, en particulier les intérêts légitimes mais particuliers de l'entreprise privée, et de *faire perdre la société* (2). [...] Nous *sommes en train de perdre* le sens de « être et faire ensemble », le sens du « bien commun ». (Riccardo Petrella, *Le bien commun*, 1996, p. 10-11 les caractères italiques non gras sont de l'auteur)

Dans l'immédiat, l'Europe reste l'affaire d'une minorité : celle des quelque 370 000 membres d'une « élite » qui pense et agit pour le bien des 370 millions de citoyens des Quinze, et qui, comme toutes les avant-gardes autoproclamées, ne tolère aucune critique. Et les grands médias ? Au lieu de faire un travail d'information, en prenant leurs distances par rapport à une telle démarche et par rapport au conformisme économique qu'elle induit, la plupart d'entre eux en amplifient la logique, relayant eux-mêmes cette stratégie du soupçon à l'égard de tous ceux qui s'écartent de la doxa. La mise en place de l'euro répète, *en plus grimaçant*, les termes d'un débat qui n'a même pas eu lieu à l'occasion de la ratification du traité de Maastricht, et qui opposerait les prétendues forces du progrès et de l'avenir à la coalition des peureux et des conservateurs de tout poil.

Pourquoi cette incapacité à dépasser le syndrome de Maastricht ? Parce que l'on veut faire participer artificiellement des peuples à un débat politique encore dépourvu de réalité pour eux, en l'absence de vocabulaire et de cadre symbolique communs, en l'absence aussi d'une expérience partagée. Les faits sont en avance sur les idéologies, mais celles-ci ne manqueront pas d'apparaître. Et alors l'Europe politique ne se réduira plus à ces ballets de voitures officielles et à ces costumes gris qui négocient pour les peuples. *Ce sera tout autre chose, avec davantage de couleurs, de conflits, d'imprévus. Un projet à hauts risques, bien plus contrasté que le sage cadre argumentatif actuel...* (Dominique Wolton. « Mille chantiers à ouvrir », juillet 1998, p. 6)

Penser la cohabitation culturelle c'est construire le troisième pilier de la mondialisation. C'est aussi refonder la politique démocratique à l'échelle planétaire. C'est enfin revaloriser le concept de communication, et rappeler qu'il n'y a pas de communication interculturelle sans projet politique. ***Sinon la revendication d'identité culturelle risque de s'enfermer dans la dérive communautariste ou dans les tentatives de l'identité agressive.*** Il faut penser le statut de la politique à l'heure de la mondialisation, en prenant en compte l'émergence du *triangle explosif*, constitué par les rapports entre identité, culture et communication. (Dominique Wolton, *L'autre mondialisation*, 2003, p. 199)

Cette École de la production sera, plus encore qu'aujourd'hui, une instance de reproduction sociale. Au nom – comble de l'hypocrisie ! – de la lutte contre l'échec, on divise, on sélectionne et on abaisse le niveau des exigences des uns (ceux qui constitueront la masse de main-d'œuvre peu qualifiée requise par la « nouvelle » économie), tout en incitant les autres à chercher chez des « offreurs d'éducation plus innovants », les savoirs qui feront d'eux les fers de lance de la compétition internationale. La déréglementation des programmes et des structures, l'explosion des formes diverses d'enseignement payant, tout cela constitue ***le terreau sur lequel les inégalités de classes se transformeront, avec encore plus d'efficacité qu'aujourd'hui, en inégalités d'accès aux savoirs.***

Quant à l'école publique, elle n'aura plus, selon le propre aveu de l'OCDE, qu'à « assurer l'accès à l'apprentissage de ceux qui ne constitueront jamais un marché rentable et dont l'exclusion de la société en général ***s'accentuera à mesure que d'autres vont continuer de progresser*** ». (Nico Hirtt, « Les trois axes de la marchandisation scolaire », juin 2001, en ligne)

A qui appartiennent les connaissances ? Quand la propriété intellectuelle, en décuplant le coût de médicaments vitaux, condamne à mort des millions de malades africains, la question n'est pas théorique. ***L'avenir de l'économie mondiale et d'une partie de l'humanité est désormais tributaire de la réponse.*** (Philippe Rivière, « Le savoir séquestré », janvier 2000, p. 6)

D'ores et déjà, la réunion suscite les protestations de tous ceux qui craignent – à juste titre – qu'une nouvelle libéralisation des échanges de biens et de services n'augmente encore la fracture sociale entre riches et pauvres, entre le Nord et le Sud. [...] ***Les menaces qui pèsent sur l'enseignement public sont donc bien réelles.*** Comme le craint l'Internationale de l'Éducation (l'I.E. est une fédération mondiale regroupant les principaux syndicats de l'enseignement public, dont la FSU française et la CGSP belge), « c'est l'assujettissement plus poussé des systèmes d'éducation aux impératifs de l'entreprise privée – avec son cortège de privatisations et de déréglementations – ***qui pointe à l'horizon.*** » (Nico Hirtt, « L'OMC lorgne sur l'École », octobre 1999, en ligne)

A quel degré de concentration des moyens de production et de diffusion faudra-t-il arriver pour prendre conscience de *la menace stratégique qui pèse sur l'un des biens communs les plus précieux de l'humanité : le droit des individus à une identité culturelle différenciée* ? Face à tous ceux qui voudraient réduire les échanges culturels à leur seule dimension commerciale, la bataille pour les identités revêt une importance beaucoup plus grande qu'à l'époque où le romancier américain Upton Sinclair pouvait affirmer que, « grâce au cinéma, le monde s'unifie, c'est-à-dire qu'il s'américanise ». Et elle nécessite l'invention, en dehors de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), d'un régime spécifique d'échanges adapté aux impératifs de la souveraineté culturelle. (Jean Tardif, « Comment gouverner le monde ? », avril 2000, p. 32)

Un enjeu, parmi d'autres, permet de comprendre la logique à l'oeuvre derrière cette négociation : l'eau. Cet élément essentiel à *la pérennité des écosystèmes, tout autant qu'à la survie de l'espèce humaine elle-même, risque fort, en effet, d'y être transformé en simple marchandise*. (Sylvie Paquerot et Émilie Revil, « Mise à l'encan de l'eau du Canada », avril 2001, p. 8)

Mais tout espoir ne doit pas être abandonné, comme nous le verrons au point suivant, portant sur le volontarisme contenu dans l'utopie. L'extrait qui suit illustre l'importance du pouvoir symbolique, liant idées et idéologie (les valeurs).

Sommes-nous condamnés à laisser faire ou obligés à pousser la seule communauté politique encore en état de s'exprimer, à savoir l'Europe, à s'engager dans la compétition militaire pour revenir (mais dans combien de temps et dans quel but ?) à une situation bipolaire ? *Non, car il nous reste une arme trop peu utilisée : celle des idées, donc des valeurs qu'elles expriment*. (Monique Chemillier-Gendreau, « Contre l'ordre impérial, un ordre public démocratique et universel », décembre 2002, p. 22-23)

Outre le fait qu'elle est une caractéristique essentielle de l'utopie, la critique formulée par mes enquêtés à propos du nouvel ordre global qui se met en place remplit aussi une fonction de *différenciation* puisqu'en critiquant la globalisation, mes enquêtés démontrent qu'ils ne partagent pas le discours favorable à la globalisation. Sans être tous dans le camp des « alter », ils indiquent clairement qu'ils ne sont pas dans le camp des « pro ». La présence de la critique dans leur discours a donc un double effet, celui de les situer dans une démarche (et une rhétorique) utopiste et de les engager dans les fonctions typiques des réseaux sociaux, réseaux auxquels ils appartiennent tous à des degrés divers, comme nous l'avons vu dans le chapitre portant sur les stratégies organisationnelles.

7.4.2 Le volontarisme. Un autre monde est possible !

S'il est une question récurrente sur les intellectuels, c'est bien celle de leur rôle, c'est-à-dire, sous-entendu, de leur impact ou de leur influence. De leur notoriété, on déduit qu'ils ont une influence et on juge que leur rôle est d'exercer une influence « dans le bon sens ». Comme nous l'avons vu au moment d'établir la recension des écrits, une telle chose que l'influence des intellectuels doit être relativisée, les auteurs s'y étant intéressés estimant généralement qu'elle n'est possible que lorsque les vues des intellectuels coïncident avec celles des acteurs dominants.

Quoi qu'il en soit réellement, tous mes enquêtés déploient une série d'actions menant à une fin – ou de manœuvres visant une victoire – c'est-à-dire des stratégies et on peut dire sans se tromper que ces stratégies visent à « influencer dans le bon sens ». L'influence peut consister à convaincre ou, plus modestement, à faire connaître d'autres points de vue, mais l'intervention publique d'un intellectuel s'inscrit toujours dans le désir de contribuer à l'expression ou à l'affermissement d'une volonté (plus ou moins) collective. Ou pour le dire dans des termes habermassiens, de participer à la formation de l'opinion publique.

De cette volonté, ils n'ont pas tous la même perception cependant. Les activités de dénonciation, de dévoilement et de diagnostic peuvent en effet renvoyer à des perceptions variables de la volonté. J'ai regroupé ces perceptions, telles que je les ai observées chez mes enquêtés, en trois grands points de vue : le volontarisme *marqué*, le volontarisme *mitigé* et le volontarisme *nuancé*.

Le volontarisme *marqué* est hérité de l'humanisme des Lumières et s'apparente en termes plus contemporains à l'individualisme méthodologique revendiqué notamment par Raymond Boudon; le volontarisme *mitigé* porte la trace des approches critiques de l'aliénation et se réclame ouvertement de la perception bourdieusienne dont le holisme méthodologique est souvent opposé à celui de Raymond Boudon¹⁸. La plupart de mes enquêtés se situent entre les deux : ils affirment avec force le pouvoir qu'ont les sociétés et les peuples de changer, mais soulignent l'inertie ou les contraintes politiques qui peuvent en réduire la portée ou même la réalisation. Ils adoptent un point de vue que j'appelle le *volontarisme nuancé*. Le

¹⁸ Pour une synthèse des oppositions, voir le site pédagogique de Jean-Marie Tremblay (en ligne).

point de vue peut également changer selon le contexte discursif. Il est arrivé qu'en entretien un enquêté témoigne d'une confiance relativement grande à l'égard de la volonté collective mais qu'il se fasse moins optimiste dans un article scientifique non destiné à des militants. Chez mes enquêtés qui pratiquent le volontarisme nuancé, combinant l'espérance et la prise en compte des contraintes objectives, on peut observer une plus grande diversité de porteurs du volontarisme.

7.4.2.1 Le volontarisme mitigé : la critique de la logothérapie

Les intellectuels attribuent au discours un pouvoir symbolique qu'ils cherchent à maîtriser le mieux possible lorsqu'ils interviennent. Certains éprouvent néanmoins quelque réserve à son égard, estimant d'une part que le pouvoir ne se trouve pas dans les mots, mais chez ceux qui les prononcent et d'autre part, que les idées vraies ne sont pas nécessairement celles qui remportent l'adhésion.

C'est le cas en particulier de Gérard Mauger, qui résume les limites du volontarisme dans un texte portant sur l'illusion d'omnipotence des intellectuels engagés, illusion qu'il fait reposer sur une « forme spécifique d'ethnocentrisme et sur la méconnaissance corrélative de la force des choses ¹⁹» (Mauger, « Politique de l'engagement sociologique » novembre-décembre 2002, p. 54). Citant Pierre Bourdieu, Gérard Mauger explique que cet ethnocentrisme scholastique peut se décliner de quatre manières : « la croyance aux vertus de la discussion, une vision enchantée des rapports de force politiques, l'illusion constructiviste et l'opinion populiste » (Mauger, 2002, p. 54). Il coiffe l'ensemble du titre général « d'illusions de la logothérapie ».

À propos de la vision enchantée d'univers scholastiques où les contraintes sociales seraient réduites à des contraintes logiques, Gérard Mauger fait valoir que la croyance en la toute puissance du discours ignore les conditions économiques et sociales indispensables pour que puissent s'instaurer des délibérations publiques susceptibles de conduire à un consensus rationnel. Cette « illusion démocratique » a pour corollaire une vision enchantée des rapports

¹⁹ L'expression « la force des choses » a déjà été utilisée par Simone de Beauvoir pour faire valoir à Jean-Paul Sartre les limites du volontarisme individuel présenté dans l'existentialisme (*Encyclopedia Universalis*, en ligne).

de forces politiques réduits à des rapports de communication, de « dialogue ». L'illusion constructiviste tend pour sa part à faire du monde social un pur produit d'une construction performative, où changer les mots reviendrait à changer la réalité, alors qu'elle est « aussi inscrite dans l'objectivité des institutions, des choses et des corps ». L'optimisme populiste, « qui ne connaît de “dominés” que “résistants” », considère pour sa part que l'affranchissement politique est un effet automatique de la “prise de conscience” contre la fausse conscience. Citant Bourdieu à nouveau, Mauger estime plutôt que : « Cette soumission n'est pas un acte de conscience, une simple représentation mentale susceptible d'être combattue par la seule force intrinsèque des idées vraies, mais une croyance tacite et pratique rendue possible par l'accoutumance qui naît du dressage des corps. » (Mauger 2002, p. 55 citant Bourdieu, 1997 p. 205).

Membre fondateur de « l'intellectuel collectif » Raisons d'Agir (comme Mauger), dont il a quitté le volet militant après la mort de Bourdieu (contrairement à Mauger), Franck Poupeau estime que l'opinion publique n'existe pas et qu'il ne faut donc pas chercher son adhésion (questionnaire 2003). L'opinion publique, telle qu'on prétend la mesurer dans les sondages ou en rendre compte dans les médias, ne saurait donc constituer ni un intermédiaire ni un indicateur de la volonté collective²⁰. Poupeau juge très sévèrement le travail des médias, notamment en ce qui a trait au mouvement social de 2003 : « Le traitement médiatique des mouvements qui agitent le système scolaire français illustre de façon exemplaire la manière dont les enjeux réels des luttes sociales peuvent se trouver mis à l'écart du débat public » (Franck Poupeau, « Décentraliser l'éducation pour mieux la privatiser », juin 2003, p. 6-7). Il souligne par ailleurs le « degré de motivation » des enseignants français dont témoignent leurs assemblées générales mieux que la couverture médiatique qui discrédite les luttes des enseignants comme « corporatistes » (Poupeau, juin 2003, p. 6-7). Le chapeau qui coiffe son article publié dans *Le Monde diplomatique* évoque « un mouvement de révolte général marqué par des manifestations imposantes ». En clair, le volontarisme collectif est présent, mais les médias n'en rendent pas compte.

²⁰ En cela, Poupeau est assez proche des positions exprimées par Patrick Champagne (1990), qui distingue manifestations légitimes et non légitimes de l'opinion publique. Au nombre des manifestations légitimes figurent les mobilisations collectives.

En revanche, les luttes menées dans le cadre de l'altermondialisation sont davantage répercutées dans les médias, ce qui ne satisfait pas Franck Poupeau pour autant, au contraire. Comme Serge Halimi (et Pierre Rimbart), il estime que la médiatisation du mouvement est un piège, rendant les militants dépendants du bon vouloir des médias tout en confinant les luttes traditionnelles, comme celles qui sont menées par les ouvriers, à des revendications qualifiées alors d'arrière-garde ou de corporatistes. Dans le cas des luttes altermondialistes, il y aurait donc détournement possible du volontarisme.

Revenir aux luttes et *douter de la bonne santé de la contestation renaissante*, telles sont les évidences qui se sont imposées pendant que s'élaborait ce dossier. Pourtant, la contestation de la politique néolibérale de globalisation paraissait plus forte que jamais après les spectaculaires – et tragiques – manifestations de Gênes, point culminant d'une internationalisation des résistances, de Québec à Göteborg, de Barcelone au Chiapas et à Porto Alegre. Il nous semblait cependant que, pris dans la spirale de la médiatisation, ce *mouvement n'était pas aussi fort que le laissait croire le discours triomphaliste de ses porte-parole mandatés ou auto-désignés*. D'autre part, les luttes locales, au cœur du monde du travail, paraissaient plus que jamais *disqualifiées comme « ringardes »*. (Franck Poupeau, « Éléments pour une critique de la contestation », 2002, en ligne)

Les choses empiront après le 11 septembre 2001, accentuant, selon Franck Poupeau, l'effet de chapelle dont il a été question dans le chapitre consacré aux stratégies de diffusion.

Toute cette agitation fut emportée par les événements du 11 septembre 2001 à New York. Trop dépendante des médias pour exister sans eux dès lors qu'ils avaient trouvé un autre sujet d'importance « planétaire », *la contestation « antimondialisation » laissait apparaître ses faiblesses* : celle de ses moyens de diffusion, qui n'ont pas permis de contrer l'assimilation de la contestation au terrorisme; *celle de l'implantation militante qui n'a pu diffuser la contestation au-delà des cercles habituellement mobilisés*. Ce qui apparaissait quelques semaines plus tôt comme du « pessimisme » venait de prendre un air de réalisme. (Franck Poupeau, « Éléments pour une critique de la contestation », 2002, en ligne).

S'il appuie volontiers le mouvement des enseignants, dont il souligne le dynamisme, il n'éprouve pas une très grande confiance dans la possibilité pour les plus dominés d'arriver par eux-mêmes à améliorer leur situation, comme en fait preuve cet extrait d'un autre article publié dans *Le Monde diplomatique*, cette fois sur la privatisation de l'eau en Bolivie :

Pourquoi les habitants de ces quartiers acceptent-ils – avec la patience indifférente et optimiste que les observateurs extérieurs se plaisent à valoriser chez les plus démunis – une telle absence de considération ? *C'est que leur condition de sous-prolétaires les empêche de former tout projet tourné vers l'avenir, et donc de jeter les fondements d'une organisation collective. Bien plus, cette impossibilité est entretenue par l'absence d'interlocuteurs officiels, liée non seulement à la désagrégation des services publics, mais aussi à la coupure croissante entre les élites politiques et le reste de la population.* (Franck Poupeau, « Et l'eau de La Paz fut privatisée », mai 2002, p. 28-9)

Fidèle à la pensée de Bourdieu, qui reconnaissait la difficulté des opprimés à échapper à leur oppression parce que la révolte entraîne des coûts matériels et symboliques très importants, Franck Poupeau, évoque (en réponse à la question portant sur l'état des connaissances du public sur la globalisation) la nécessité de produire un vrai travail d'éducation populaire « qui permette aux groupes sociaux les moins dotés en capital (capital culturel principalement) d'avoir les instruments cognitifs nécessaires pour résister à la violence symbolique des “grands médias” » (Poupeau, questionnaire 2003).

Que mes deux seuls enquêtés à adhérer à ce que j'ai appelé le volontarisme mitigé aient été des proches de Pierre Bourdieu ne devrait pas nous étonner. Le volontarisme mitigé est en effet très cohérent avec le paradigme du holisme méthodologique associé à Bourdieu (et d'abord à Durkheim), c'est-à-dire d'une vision selon laquelle c'est la société qui transforme l'individu et non le contraire. Bourdieu estimait en effet que les dominés ne pouvaient accéder à la critique que *via* des habitus clivés ou déconcertés, et que cet affranchissement était rare et temporaire. Ce n'est que pendant les dernières années de sa vie que Pierre Bourdieu a véritablement pratiqué le « principe espérance » et recouru lui-même à un discours endossant certaines caractéristiques de l'utopie. Par ailleurs, Mauger et Poupeau ont adopté une position différente sur la scission entre le Réseau et les Éditions Raisons d'Agir : le premier continue de militer au sein du Réseau, mais Franck Poupeau, estimant que le Réseau n'existe plus vraiment, limite ses activités aux activités éditoriales.

7.4.2.2 Le volontarisme marqué

Loin de souscrire au volontarisme mitigé des bourdieusiens Mauger et Poupeau, Normand Baillargeon adhère tout au contraire à la vision d'un volontarisme marqué, mais ce n'est

certainement pas celui des intellectuels. En fait foi l'extrait de l'entretien où je lui ai demandé s'il estimait qu'en plus d'être mieux informés aujourd'hui sur la globalisation, les gens se sentaient également concernés. Il répond :

Je suis de ceux qui défendent l'idée que dès le moment où on est conscient d'une certaine réalité ou de certains enjeux sociaux, politiques, économiques actuels, on ne peut manquer humainement d'être concernés. Même si on n'a pas des répercussions dramatiques sur soi-même ou sur sa vie immédiate. Au-delà même du fait qu'il pourrait y en avoir un jour, c'est humain de se sentir préoccupé par certains éléments de la donne horrible actuelle, dans laquelle on vit, c'est humain. Ce que je crois, moi, contrairement à la dichotomie que vous formulez [être informés, se sentir concernés], c'est que les gens vont réussir à se sortir de ce dilemme-là, qui leur apparaît comme un « double-bind », vous savez Bateson parlait de ça, une double contrainte, vont essayer de s'en sortir, en l'oubliant, pour une raison importante, c'est qu'ils voient pas d'alternative. ***Et là, je pense que c'est les intellectuels qui ont un grand tort dans ce nouvel aspect du problème.*** (Normand Baillargeon, 1^{er} juillet 2004, Montréal)

Baillargeon éprouve donc bien quelque réticence mais qui ne concerne qu'indirectement « les gens ». Ce sont les intellectuels qui ne font pas leur travail, qui se contentent de produire un discours critique, mais négligent de proposer une solution de rechange.

On a fait d'énormes progrès, je vous le disais tantôt, sur toutes sortes de plan, social, politique, sur la condition des femmes, la condition des homosexuels, l'acceptabilité d'un grand nombre de choses sur le plan culturel, sur le plan de la reconnaissance des cultures, des pratiques, etc. On a fait de grands progrès sur le plan culturel, on a fait certains progrès sur le plan politique, sur le plan de la participation. On a fait certains grands progrès sur le plan de la culture, je suis de ceux qui le reconnaissent, toutes ces choses-là sont saines. Je suis pas du genre gauchiste à tout décrier. Sur le plan de l'économie, c'est dramatique comme on fait peu de progrès et c'est dramatique comme on a peu de choses à proposer. Or, c'est là que ça nous manque le plus. ***Il faudrait pour que les gens, étant informés se sentent concernés et agissent, il faudrait... il manque quelque chose dans la donne. Et ce qui manque, c'est des visions.*** Ce qui manque, ce sont des... j'ai écrit beaucoup là-dessus, vous avez probablement lu des textes sur des visions économiques. ***Mais ce qui manque c'est la possibilité rationnelle, crédible, attirante qu'un autre monde est véritablement possible et qu'il peut marcher.*** Je pense, autrement dit, vous avez mis une alternative entre informés et être concernés, je pense que ce qui comble le vide, ou l'écart entre les deux, ***c'est que les gens n'ont pas la conviction rationnelle et émotive qu'autre chose est possible.*** Et là s'installe une sorte de... qu'est-ce que ça serait le bon mot ? De cynisme. Une sorte de cynisme dans lequel on peut rien faire et à ce moment-là, bien qu'étant informés parfois, on choisit de pas trop être concernés. On choisit de mettre ça de côté, de ne plus s'en préoccuper. Il y a de bonnes raisons à ça. ***Je pense que pour une part, les mouvements sociaux, les***

intellectuels, les gens préoccupés par ces questions-là, n'ont pas porté suffisamment d'attention à la construction d'un discours positif à côté d'un discours critique.
(Normand Baillargeon, 1^{er} juillet 2004, Montréal)

Selon Normand Baillargeon, les gens partageraient donc la même critique radicale de la société, mais auraient du mal à voir comment la changer et la faute en est pour une bonne part aux « intellectuels critiques » et à « la gauche ».

Autrement dit, pour le dire en d'autres termes, je crois que très souvent, *les gens savent parfaitement bien les choses que les intellectuels critiques vont aller leur raconter.* Aux gens qui ont perdu leur emploi, qui ont toujours quelqu'un au chômage, qui ont bien remarqué... les ouvriers auxquels on s'adresse, ils l'ont tous vu ça que depuis 10 ans, leurs conditions de travail se sont détériorées, que leur salaire n'augmente plus, qu'on leur demande de plus en plus de temps. La compagnie a... j'en connais plein de gens autour de moi, la compagnie a privatisé le service auquel ils appartenaient. Ils se retrouvent à reculer de 15 ans ou de 20 ans... Ils savent ça. Quand on arrive et qu'on leur tient un discours critique, raisonnable, expliquant... C'est intéressant de l'entendre. *Mais ce qu'ils veulent savoir, c'est qu'est-ce qu'on peut faire. Et là-dessus, il faut donner le sens et le goût du combat, le goût de la victoire. Et pour ça il faut avoir une idée de vers quoi on veut aller. Ça manque terriblement dans le discours de la gauche actuellement.* À mon avis. (Normand Baillargeon, 1^{er} juillet 2004, Montréal)

Le goût du combat, Normand Baillargeon pense qu'il est possible de le donner en proposant précisément des utopies. Au nombre des fonctions qu'il attribue à l'utopie, celle d'inspirer recoupe assez nettement l'idée de volontarisme :

Inspirer. Avoir un modèle en tête et lutter pour s'en approcher permet non seulement de donner un et du sens à l'action, mais permet aussi la mesure des progrès accomplis. Sachant ce qu'on vise invite à penser l'action en fonction de cet idéal. *Partant, cela contribue à vaincre ce « culte de l'impotence » cette pernicieuse idéologie aujourd'hui massivement rependue (sic) et selon laquelle le monde que l'on connaît est nécessaire et l'avenir qu'il annonce un destin contre lequel il serait illusoire de se battre, idéologie qui accable la gauche depuis des décennies.* Enfin, la possession d'un modèle permet de mesurer les gains obtenus par des réformes sans se contenter de ne viser que des avancées réformistes. (Normand Baillargeon, « L'action, soeur du rêve. Militantisme et utopie », 2002, en ligne)

Le récit Seattle : « Depuis Seattle, il y a de l'espoir »

Oui, mais... en 97, par exemple, les gens, enseignants ou les autres, étaient assez désespérés et disaient : « Qu'est-ce qu'on peut faire ? La machine est tellement énorme. On n'est pas informé. Quels sont nos moyens d'action ? » et tout ça. *Et depuis*

Seattle, depuis la renaissance du mouvement antimondialisation capitaliste, là il y a de l'espoir. Les gens se disent : « Ah! quand même, on peut descendre dans la rue, on peut se faire entendre, on peut faire du lobbying auprès de nos gouvernements, de nos représentants ». (Gérard de Séllys, décembre 2002, Paris)

S'il ne produit pas lui-même d'utopies, mais se fait plutôt un devoir de faire connaître celles que d'autres proposent, Normand Baillargeon pratique par ailleurs le discours utopiste en insistant tout particulièrement sur la caractéristique du volontarisme, qu'il met en récit. Les extraits qui suivent sont tirés de la série de trois articles consacrés à la réunion de Seattle et publiés dans *Espaces de la parole*. Si on le compare aux extraits (cités plus haut) de l'article de Franck Poupeau pour la revue *Agone* (où Normand Baillargeon publie également), on ne peut que constater la netteté du contraste.

Dans le premier extrait, Baillargeon évoque ce qu'on pourrait appeler un moment fondateur (la contestation de l'AMI) et en annonce un autre encore plus spectaculaire (Seattle). Le volontarisme collectif prend ici l'allure d'une Histoire en marche, dont il est possible d'identifier des étapes, en cela fidèle aux stratégies décrites par Marc Angenot pour les Grands récits et le recours aux « stades » et à la prédiction :

Or tout n'est pas sombre et il y a de l'espoir pour qui a à coeur l'idéal démocratique. Sensibilisés par des années de mondialisation au seul profit des puissants et des corporations transnationales qui ont ralenti la croissance économique, dégradé l'environnement, les conditions de travail, accru les inégalités et appauvri les plus pauvres, ***les citoyens d'un peu partout dans le monde se sont récemment soulevés, et avec un considérable succès***, contre l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI) concocté en secret à l'OCDE et qui consacrait la prééminence des tyrannies privées sur les démocraties et les politiques nationales et citoyennes. ***La société civile semble décidée à se soulever à nouveau et à dire non à cette mondialisation-là.*** C'est ainsi qu'à Seattle sont attendus des dizaines de milliers de manifestants et un bon millier d'organismes représentant la société civile : ***ce qui s'annonce pourrait bien être la manifestation du siècle.*** (Normand Baillargeon, « Le défi de Seattle », 8 nov. 1999, en ligne)

L'utopie servant aussi à mobiliser, c'est-à-dire à traduire concrètement la volonté exprimée, Normand Baillargeon propose, dans l'article suivant, une série de valeurs à défendre. Pour le dire en termes d'objectifs de réseaux sociaux, il est résolument engagé dans la mise en commun altermondialiste.

À *Seattle*, il faut donc rappeler qu'une mondialisation différente est possible et souhaitable, au-delà du marché et de ses inévitablement déplorables effets sur la solidarité, la diversité (notamment culturelle), l'équité, la démocratie participative. Une telle mondialisation vise et atteint des valeurs opposées à celle que la mondialisation telle que nous la connaissons actuellement atteint inévitablement. Bref, à *Seattle*, il faut faire passer à la vitesse supérieure les stratégies de résistance et d'opposition : ***les combats ne doivent plus être simplement défensifs***, mais chercher en même temps qu'ils visent à gagner des réformes à obtenir des gains et à promouvoir l'idée d'un avenir différent, qui ne soit ni celui que nous offre le marché ni celui, pathétique, des économies planifiées. Un premier pas vers cette autre mondialisation, possible et souhaitable, vers cette mondialisation visant l'égalité et passant par un traitement préférentiel des plus démunis consisterait à obtenir une réelle diminution – idéalement une abolition – de la dette des pays les plus endettés.

Quoi qu'il en soit, si *Seattle* est l'occasion de promouvoir l'idée qu'une autre mondialisation est souhaitable et ***d'indiquer de manière convaincante comment celle-ci est possible, nous aurons gagné quelque chose de très important et qui jouera probablement un grand rôle dans les combats des années à venir.***

Dans le cas contraire, nous aurons perdu une belle occasion... (Normand Baillargeon, « *Seattle* », 22 novembre 1999, en ligne)

Le dernier des articles de Normand Baillargeon portant sur *Seattle* dans *Espace de la parole* célèbre la « victoire » et consacre sa valeur symbolique, donnant lieu à ce que j'ai appelé le « récit *Seattle* », délimitant chez de nombreux militants l'avant de l'après du mouvement altermondialiste, identifiant en quelque sorte le moment où l'humanité s'est remise en marche, où le volontarisme s'est clairement exprimé.

"Youpi! Bravo! Yeah! On a gagné". ***Car c'est un fait : nous venons de gagner une belle, une grande et une importante victoire à Seattle, nous venons d'y remporter notre plus grande victoire depuis la lutte contre l'AMI.*** Et il faut s'en réjouir, la proclamer et la savourer longuement. Cette victoire est le fruit de longues années de recherche et de diffusion d'information, de luttes sur le terrain, d'explications données et découvertes collectivement, d'éducation. Bravo aux militants qui étaient là. Bravo aux organisateurs. Du beau boulot. Et je le répète: "Youpi! Bravo! Yeah! On a gagné". Et tant pis pour les pisse-vinaigre qui voudraient lire le mot "défaite" inscrit en filigrane sur la page de cette victoire. Ils ont tort.

Tout ceci étant dit, il reste vrai que la victoire n'est pas complète : aucune victoire ne saurait l'être dans les circonstances qui sont les nôtres et toutes nos victoires, dans un avenir prévisible, seront partielles et modestes. Sans revenir d'aucune façon sur ce que je disais au début de cette chronique, il faut donc ***assurer que cette victoire sera la base à partir de laquelle pourront se gagner d'autres victoires, plus grandes et plus importantes encore.*** [...] Il nous reste beaucoup de travail à faire sur ce plan. Mais

l'essentiel serait de trouver dans la victoire de Seattle, *dans ce beau sursaut de la démocratie participative*, la force et l'inspiration pour accomplir une réelle réflexion sur plusieurs questions que nous avons négligées. (Normand Baillargeon, « Victoire ? Victoire ! », 1999, en ligne)

Seattle partage le rôle de moment fondateur avec d'autres événements²¹. Pour les Européens, le Forum Social Mondial semble exercer un attrait symbolique plus important comme en témoignent l'ouvrage du président d'honneur d'ATTAC France, Bernard Cassen (2003), intitulé *Tout a commencé à Porto Alegre* ainsi que l'extrait suivant, tiré de l'ouvrage dirigé par Christian Laval et Louis Weber, tous deux de la FSU, une organisation fondatrice d'ATTAC :

Il existe des alternatives. Elles se construisent notamment dans des forums tels que ceux de Porto Alegre. Conçu d'abord, en janvier 2000, comme un contre-Davos, c'est-à-dire comme un lieu de résistance à l'idéologie libérale, résistance qui reste évidemment d'actualité, le Forum social mondial est devenu très rapidement une ruche où l'on se rencontre pour débattre, échanger des idées et des expériences, où la proposition l'emporte largement sur la seule et nécessaire dénonciation. Quelques mois après à peine, en octobre 2001, un Forum mondial de l'éducation réunissant syndicalistes, universitaires et chercheurs, commençait à élaborer un texte résumant les aspirations constamment exprimées par les enseignants, les élèves et les étudiants, les parents, dans les nombreuses luttes autour de l'éducation dans le monde. Une autre philosophie éducative s'y affirme. [...] Si cette mobilisation a lieu aujourd'hui et si elle concerne de plus en plus le domaine de l'éducation, analysons-la évidemment comme un refus de voir cette activité si fondamentale pour les sociétés être soumise aux impératifs de rentabilité économique *Mais sachons y déceler aussi une promesse : « une autre mondialisation est possible »*. Si d'autres règles et fondements de l'échange entre peuples doivent s'imposer à la place du seul calcul égoïste des profits, l'éducation y tiendra une place majeure. L'autre mondialisation, l'ouverture sur l'Autre sans domination ni exploitation, l'aide et l'échange d'expériences, la rencontre des cultures n'auront pas pour principe le commerce mais la transmission, non la guerre commerciale mais le partage et le don. L'éducation comme activité humaine gouvernée par ces valeurs sera au coeur *d'un ordre mondial plus juste*. (Christian Laval et Louis Weber, *Le nouvel ordre éducatif mondial*, 2002, p. 139-140)

²¹ Au Québec, il serait intéressant d'étudier le rôle joué par l'émission de radio de la SRC *Indicatif présent* et son animatrice, Marie-France Bazzo, dans la création du « récit Seattle ». Voir notamment l'émission consacrée à Michel Chartrand en 1999 et reprise à la fin de juin 2005, où l'animatrice parle d'un changement provoqué par Seattle sur la prise de conscience. C'est d'ailleurs en l'interpellant sur son rôle potentiel d'« éveilleur de conscience » (souvent attribué aux intellectuels) que l'animatrice en était venue à parler de Seattle. Dans une entrevue accordée à Paul Cauchon (2006), l'animatrice évoque à nouveau Seattle comme déclencheur. On peut aussi consulter l'interview de Chomsky réalisée par Barsamian (2001) sur la signification de Seattle et Barlow et Clark (2002) sur *La bataille de Seattle*.

De même, les Français sont particulièrement sensibles à la dimension symbolique du mouvement social de 1995, comme me l'expliquait Christian Laval :

*C'est décembre 95 qui a été le moment fondateur. Pas du tout Seattle, pour lequel j'ai le plus grand respect, je veux dire... Mais je veux dire... Je vous assure que ce qui a déterminé des gens comme moi, et beaucoup d'autres, il y en a plein d'autres. À revenir... il y a peut-être un décalage entre ce qu'ils disent parce que c'est la mode, la mondialisation, etc., ou je ne sais pas quoi, ce que vous appelez le récit mythique, ça dépend des origines, mais ce qui est absolument déterminant et toutes mes interventions sur la mobilisation sur l'école, sur le conflit... le domaine conflictuel de l'école, c'est 95. C'est la grève de Saint-Denis, en 98, dans l'école. C'est les grandes grèves enseignantes de 99, 2000. Pour moi, ce qui, dans le domaine scolaire, bon, c'est ça. **Et plus généralement, ce qu'on appelle le mouvement social qui dépasse de très loin le mouvement altermondialiste. Moi je ne dis pas que je suis dans le mouvement altermondialiste. À la FSU, on dit : on est dans le mouvement social. Le mouvement social, il fait retour bien avant ATTAC. ATTAC est une production du mouvement social...** Je veux dire, si les intellectuels, c'est Bourdieu qui rate un peu ses états généraux du mouvement social après 95. [...] **Mais ce que je veux dire... c'est ce qui m'a motivé vraiment, ce qui a redonné du souffle, de la vigueur finalement, à mon truc, c'est quand même 95.** Et dans le mouvement social, le mythe, c'est 95, le numéro spécial de *Nouveau regard* qui n'a plus eu de suite, c'est un numéro qui porte sur la grève de 95 [...] **Le mythe de la grande grève, le mythe du retour, de la résistance au néo-libéralisme, etc. C'est ça. Et ATTAC, ça vient après. Ça vient après. Ne vous trompez pas, ça vient après.** (Christian Laval, 5 mai 2004, Paris)*

Pour les Québécois²², ce sont les sommets et contre-sommets tenus dans le cadre des négociations de l'ALENA puis de la ZLEA qui joueront le rôle de moments fondateurs, comme le suggère cet extrait d'un article de Dorval Brunelle publié dans *Le Monde diplomatique* avant le « Sommet de Québec » (3^e Sommet des Amériques et 2^e Sommet des peuples des Amériques) :

De rencontres en manifestations de tous ordres, ces coalitions ont réussi à mettre sur pied une véritable alliance hémisphérique contre le projet d'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA) fortement impulsé par Washington. Cette convergence des forces sociales a permis la tenue **du Sommet populaire des Amériques en avril 1998 à Santiago**, en marge du deuxième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Amériques. La prochaine rencontre des ministres responsables du dossier de l'intégration continentale - qui doit se tenir au Canada - **pourrait fournir l'occasion d'une relance de la mobilisation contre le néolibéralisme et le libre-échange, du**

²² Lors de la conférence de Bernard Cassen à Montréal le 10 mars 2006, l'animateur de la soirée a annoncé la tenue d'une activité pour commémorer le 5^e anniversaire du Sommet des Amériques. L'animateur était l'un de mes enquêtés : Dorval Brunelle.

Québec à la Colombie-Britannique. (Dorval Brunelle, « Les illusions du libre-échange au Québec », février 1999, p. 6)

Tous ceux qui pratiquent le « récit Seattle », c'est-à-dire la mise en scène du volontarisme collectif *via* l'identification de moments fondateurs de la résistance constitués comme autant d'étapes, ne témoignent pas tous pour autant et en toutes circonstances d'un volontarisme marqué, mais ils se distinguent assez nettement de la vision critique qu'en donne par exemple Franck Poupeau.

Le discours triomphaliste de certains animateurs de la contestation – qui ne s'est jamais exprimé avec autant de certitudes que lors des manifestations contre le G8 à Gênes en juillet 2001, constitue le premier obstacle à une telle *critique interne* de la contestation. Ainsi cette mobilisation constituerait, selon l'un des responsables d'ATTAC, « un tournant très important », du fait des hésitations du G8, de l'ampleur des manifestations et de la répression; le sigle choisi par une des instances organisatrices, le Genoa Social Forum, serait une filiation du World Social Forum de Porto Alegre, « *généalogie certes courte mais riche de moments fondateurs* », qui marquerait l'émergence d'une « *nouvelle génération militante* » dans le cadre d'une « *volonté unitaire permanente, qui a permis au mouvement de s'élargir régulièrement, sans pour autant se fragmenter* » : « *une autre mondialisation est en marche* », en particulier depuis la « *victoire de Seattle* ». De tels discours ont pour effet de rendre le mouvement social dépendant de l'opinion publique – comme l'a montré, parmi d'autres faux débats imposés par la diffusion médiatique dominante, la condamnation des formes d'action violentes des Black Blocs, identifiées à des « dégradations » d'anarchistes dont il sera, pour ses contempteurs, « difficile de se débarrasser ». [...] *Face à des modes de domination de plus en plus internationaux, il est évident que la résistance doit s'internationaliser – ce que la contestation de la politique libérale de « globalisation » a compris et mis en œuvre. Une telle internationalisation perd cependant toute sa force si elle reste dans le cercle enchanté de la visibilité publique, à la traîne des sommets officiels. Revenir aux luttes, c'est d'abord ancrer le combat dans le militantisme de terrain, c'est ensuite refuser d'accepter les termes du débat imposés par l'idéologie dominante.* Et ces efforts sont vains s'ils ne s'accompagnent pas d'un diagnostic des problèmes actuels du champ militant qui ne se résume pas à la dépendance médiatique – plus effet que cause en l'occurrence. (Franck Poupeau, « Éléments pour une critique de la contestation », 2002, en ligne)

7.4.2.3 Le volontarisme nuancé

Le volontarisme de la grande majorité de mes enquêtés est nuancé à double titre. D'abord parce qu'il peut varier selon le contexte discursif; puis parce qu'il combine une foi dans le

volontarisme collectif et la prise en compte de contraintes objectives. Au nombre de ces dernières, on compte le volontarisme négatif. Tandis que le volontarisme positif donne un aperçu des acteurs accrédités, qui sont susceptibles de se faire les porteurs du volontarisme collectif nécessaire à la fin de la crise ou à la réalisation de l'utopie, le volontarisme négatif donne, pour sa part, un aperçu des acteurs discrédités par mes enquêtés, à l'origine de la crise. Ensemble, le volontarisme positif et le volontarisme négatif constituent la « nuance » du volontarisme contenu dans le discours de mes enquêtés qui y recourent.

Le volontarisme négatif : le volontarisme de l'adversaire à l'origine de la crise

De tous mes enquêtés, Normand Baillargeon est sans aucun doute celui qui témoigne du volontarisme le plus « homogène », les autres enquêtés ayant exprimé une vision du volontarisme variant selon le contexte discursif. C'est le cas entre autres de Gérard de Séllys (entretien décembre 2002) qui, faisant état d'exposés auprès d'organisations patronales, m'expliquait que : « *de manière étonnante, eux non plus ne sont pas au courant* » sous-entendant que dans le cas contraire, ils pourraient agir autrement : « Et le plus surprenant, c'est que, après le débat, quand ils n'étaient plus en public, ils venaient me trouver en disant : *“Vous avez tout à fait raison. Je suis effrayé, vous avez tout à fait raison.”* Ça m'arrivait presque à chaque fois. Presque à chaque fois. » L'ancien journaliste de la RTBF est plus radical dans l'ouvrage qu'il signe avec Nico Hirtt, où il entreprend de dévoiler le volontarisme, que l'on pourrait qualifier de négatif, exprimé par les politiques sous couvert de « phénomènes ». La stratégie de « dénaturalisation » est particulièrement nette dans l'extrait qui suit :

On parle beaucoup de phénomène aujourd'hui. Le chômage, la pauvreté, la mondialisation sont qualifiés de « phénomènes ». Tout comme les tremblements de terre, les raz-de-marée et les ouragans qui sont des phénomènes naturels contre lesquels l'homme ne peut rien sinon tenter de se protéger et compter les morts. *À phénomène, s'il s'agit de parler d'économie et de social, nous préférons le mot processus. Parce qu'un processus est voulu et initié par l'homme.* Ce ne sont ni les vents, ni la mer, ni aucun élément naturel mais bien les riches qui provoquent la pauvreté et le chômage. Rien ni personne d'autre. Ils tentent de détourner notre attention en parlant de « phénomènes ». Comme les pickpockets détournent l'attention de leurs victimes. (Gérard de Séllys et Nico Hirtt, *Tableau noir*, 1998, p. 14)

La déconstruction idéologique peut donc prendre la forme d'un dévoilement particulier, celui de la mise au jour du volontarisme de l'adversaire. Elle est également pratiquée par Serge Halimi, Nico Hirtt et Monique Chemillier-Gendreau, qui entreprennent de démontrer le rôle joué par les politiques, à l'échelle nationale ou internationale, ou par les *think tanks*. Dans l'extrait qui suit, Serge Halimi relate le travail des *think tanks* en Nouvelle-Zélande.

La vérité, c'est qu'un petit groupe se trouvait là où il fallait et *obtint l'appui politique qu'il fallait*. Il fut ainsi en mesure d'utiliser sa position stratégique et son accès privilégié à l'information économique pour interdire et détruire tout projet alternatif. « Là où il fallait », c'était *au coeur de l'appareil d'Etat*. M. Roger Kerr, qui dirige aujourd'hui le Business Roundtable, un lobby patronal regroupant les patrons des 60 plus grosses entreprises du pays, désormais majoritairement étrangères, était, il y a quelques années, lui aussi haut fonctionnaire au ministère des finances. Il confie assez volontiers que « les réformes néozélandaises ont été imaginées *au sein de la fonction publique, par le Trésor et par la Banque centrale*. La critique du keynésianisme et le désir de procéder à l'ajustement structurel nous *sont venus des réunions internationales organisées par l'OCDE, la Banque mondiale, le FMI* etc. Et nous avons tenu compte de ce qu'écrivaient des *think tanks* comme le Cato Institute, la Heritage Foundation, l'Institut des affaires économiques de Londres. Membre moi-même de la Société du Mont- Pèlerin, je fais de mon mieux pour rester en contact avec ce réseau. » (Serge Halimi. « La Nouvelle-Zélande éprouvée du capitalisme total », avril 1997. p. 10)

L'extrait suivant résume sa vision des choses sous le mode de la dénaturalisation. Halimi recourt, comme de Sélys et Hirtt, à la métaphore des phénomènes naturels.

SH : *Je n'ai pas une vision pessimiste des choses*. Le plus démobilisateur, ce serait de ne pas voir et de ne pas comprendre ce qui nous arrive, de ne pas savoir comment rendre les coups que nous recevons. D'imaginer que nous sommes *les victimes de forces telluriques, incompréhensibles, comme la grêle ou le tremblement de terre*. *En vérité, nous vivons les conséquences de choix politiques, stratégiques, qui ont réussi à recréer les conditions favorisant la mise en œuvre d'un projet libéral. Et nous savons qui porte la responsabilité de ces choix*. La droite quand elle devient libérale, la gauche quand elle capitule.

PCA HEBDO : Pour inverser les choses, utilisons les mêmes méthodes ?

SH : Pour changer les choses, il n'y a pas trente-six méthodes. *C'est toujours la volonté politique, l'éducation populaire, le combat social qui ont permis de transformer l'ordre établi*. (Serge Halimi, entretien PCA HEBDO, 2004, en ligne)

Chez Halimi mais aussi chez Nico Hirtt, la dénaturalisation de la globalisation prend des allures globales, ou systémiques. En plus de vouloir mettre à jour le volontarisme de

l'adversaire et de procéder à une différenciation importante, il apparaît stratégique de le faire à l'échelle globale. Serge Halimi faisait ressortir les réseaux de la pensée néo-libérale, Nico Hirtt souligne le programme commun associé à la « dictature des marchés ».

Depuis la fin des années 80, les systèmes éducatifs des pays industrialisés sont soumis à un feu roulant de critiques et de réformes : décentralisations, déréglementations, autonomie croissante des établissements scolaires, allègement et dérégulation des programmes, « approche par les compétences », diminution du nombre d'heures de cours pour les élèves, partenariats avec le monde de l'entreprise, introduction massive des TIC, stimulation de l'enseignement privé et payant. *Il ne s'agit pas là de lubies personnelles de quelques ministres ou d'un fait de hasard. La similitude des politiques éducatives menées dans l'ensemble du monde capitaliste globalisé ne laisse planer aucun doute quant à l'existence de puissants déterminants communs, impulsant ces politiques.* [...]

Soulignons ici le rôle croissant de la Commission européenne dans l'unification des politiques éducatives au service de l'économie. [...] Si Edith Cresson [commissaire européenne, chargée de la science, de la recherche et du développement de 1995 à 1999] fut l'initiatrice d'une réflexion stratégique sur l'éducation à l'échelle européenne, Viviane Reding [commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des médias et des sports de 1999 à 2004 et depuis 2004, commissaire européen chargée de la société de l'information et des médias] est celle qui aura su passer de la réflexion à une véritable politique éducative commune. [...]

Quand bien même elles le voudraient – ce qui est rarement le cas – les autorités politiques peuvent difficilement résister à ces pressions, la mondialisation de l'économie rendant terriblement efficace le processus de « défiscalisation compétitive ».

La prétendue démocratie de nos sociétés n'est guère plus qu'une construction idéologique destinée à masquer la dictature, bien réelle celle-là, des marchés. Mais c'est une idéologie terriblement efficace, profondément ancrée dans la conscience de larges couches de la population, en particulier chez les classes moyennes intellectuelles, ces forgerons de l'« opinion publique ». [...]

Depuis la création de son groupe de travail *Education*, en 1989, la Table Ronde des Industriels n'a cessé d'« encourager des modes de formation moins institutionnels, plus informels ». *Le lobby patronal européen a été parfaitement entendu.* Les systèmes d'enseignement de tous les pays européens et à tous les niveaux suivent grosso modo la même évolution, vers une plus grande autonomie et davantage de compétition entre établissements scolaires. (Nico Hirtt, « Les trois axes de la marchandisation scolaire », 2001, en ligne)

Le volontarisme négatif peut être présenté sous des formes moins « différenciatrices », c'est-à-dire dans une démarche qui épouse plus fidèlement les contours de l'énonciation

scientifique que ceux de l'énonciation militante, comme on peut le voir dans l'extrait suivant d'un article de Guy Rocher :

Cette hégémonie [culturelle, militaire, économique et politique des États-unis] [...] n'est pas le résultat d'une action spontanée, mais bien **d'une stratégie de domination**, développée d'abord par l'Angleterre aux XVIII^e et XIX^e siècles, puis reprise et étendue par les États-unis tout au cours du XX^e siècle.

Cette dynamique des conflits, des luttes et des hégémonies d'une part, et des fragmentations de la mondialisation d'autre part, s'avère un important thème de recherche pour lequel la sociologie bénéficie d'un appareil conceptuel de nature à enrichir sa contribution spécifique à l'analyse du système-monde dans les prochaines décennies du XXI^e siècle. La sociologie peut en effet puiser dans la tradition qui est la sienne, soit l'analyse des inégalités sociales et des conflits. (Guy Rocher, *La mondialisation : un phénomène pluriel*, 2001, p. 26)

Mais il ne faudrait pas croire que le texte de Guy Rocher, d'où l'extrait précédent est tiré, soit tout à fait détaché des objectifs des réseaux sociaux, seulement ce sont ceux d'un réseau social *scientifique*. L'article du sociologue québécois vise en effet à montrer quelle pourrait être la contribution spécifique de la sociologie de langue française aux recherches sur la mondialisation. J'y reviendrai dans la rubrique de l'utopisme consacrée à l'analyse et aux revendications épistémologiques.

Le volontarisme positif

À ce volontarisme négatif et global, responsable de la crise dénoncée, Nico Hirtt oppose un volontarisme positif, qu'il cherche à mobiliser dans le cadre d'une mise en commun réunissant différents acteurs de l'enseignement :

Tout cela est-il inéluctable ? Les déterminants économiques à l'œuvre ici ont certes des allures de rouleau compresseur, mais la marche de l'histoire n'est pas linéaire. La destruction de l'École publique et de ses ambitions démocratiques, l'appauvrissement du contenu de l'enseignement obligatoire, les conditions de travail de plus en plus pénibles, la précarisation du statut des professeurs, tout cela finit par susciter des réactions, des résistances, des luttes. L'opposition à la marchandisation se développe avec la même nécessité d'airain que la marchandisation elle-même. Là encore, le capitalisme en marche s'enfonce dans les contradictions et produit inéluctablement « son propre fossoyeur ». [...] **Le futur de l'enseignement reste donc à écrire. Il sera le fruit de ces forces contraires, de leur affrontement. Les formes et les lieux de la résistance sont multiples. [...] Il s'agit de faire comprendre aux universitaires, aux professeurs du secondaire, aux instituteurs, mais aussi aux parents, aux élèves et**

aux étudiants, que leurs colères doivent se fondre en une résistance commune. (Nico Hirtt, « Les 3 axes de la marchandisation scolaire », 2001, en ligne)

Comme tous les ouvrages de Riccardo Petrella, *Le bien commun* contient à la fois des éléments relevant de la mise en commun et de la différenciation, visant la participation à la mise en ordre de l'environnement extérieur. En clair, il propose une vision du monde, l'oppose à « l'idéologie dominante » puis évoque la nécessité d'un projet collectif en suggérant des pistes d'action. L'extrait retenu contient des références implicites au volontarisme de l'utopie conjugué au passé et au futur. Il provient des dernières pages de l'ouvrage intitulées « Rendez-vous avec la solidarité » :

De nombreuses communautés humaines dans l'histoire du monde *ont atteint*, en fonction de leurs systèmes de valeurs, *l'état d'une « bonne société »*. [...]

Tel est le défi dans le nouveau monde mondial. Ce défi peut être relevé, c'est la conviction qui a inspiré cet ouvrage. [...] Pour le relever, il faut un projet collectif [...] Les pistes d'action proposées... ne sont pas les seules possibles ni nécessairement les meilleures, mais elles démontrent que les solutions existent et que *nous disposons toujours de la disponibilité de créer l'avenir* [...]

Personne n'arrêtera les êtres humains dans leur quête de l'humanité. Même si nous ne parviendrons pas à (re)construire un monde solidaire dans les 20-25 années à venir, *il y aura toujours des femmes et des hommes qui recommenceront et essayeront encore de le faire.* (Riccardo Petrella, *Le bien commun*, 1996, p 83-4)

La fragilité des acquis

Après la différenciation opérée par la dénaturalisation des « phénomènes de la globalisation » qui apparaissent dès lors comme des processus engendrés par des acteurs bien réels, il s'agit donc de favoriser la mise en commun des valeurs alternatives.

On peut aussi démontrer la nécessaire tension en empruntant le chemin inverse, c'est-à-dire en partant du volontarisme positif vers le volontarisme négatif. En proposant une lecture qui va du meilleur au moins bon, on souligne la fragilité des acquis. C'est la stratégie d'exposition retenue par Monique Chemillier-Gendreau, Philippe Rivière, Riccardo Petrella et Michel Éliard.

Juriste et politologue, Monique Chemillier-Gendreau répond par la négative à la question : « Estimez-vous que l'opinion publique est bien informée ? » Elle juge que l'opinion publique

est désinformée puisqu'elle est passive devant la menace, ce qui suggère un volontarisme marqué : il suffirait que les gens sachent pour qu'ils agissent. Ses articles offrent toutefois un point de vue moins logocentriste. Elle affirme d'une part le pouvoir des idées et des normes qui les codifient, surtout lorsqu'elles appartiennent au langage juridique :

Le peuple vietnamien, le peuple algérien, les peuples d'Afrique sous colonisation portugaise n'ont pas gagné leurs guerres contre l'Occident sur un rapport de forces matérielles favorable, bien au contraire. *Ils les ont gagnées par la force d'une idée, celle d'émancipation, et l'irruption d'un changement de la norme juridique*, avec l'affirmation du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui a renversé la validité du colonialisme jusqu'alors reconnue. (Monique Chemillier-Gendreau, « Contre l'ordre impérial, un ordre public démocratique et universel », décembre 2002, p. 22-23)

Mais elle fait valoir d'autre part que quelqu'un doit s'appropriier ces idées et ces normes, pour en réclamer la mise en œuvre. Le volontarisme doit s'incarner, il ne suffit pas de disposer d'outils juridiques.

Pourtant, le droit et les valeurs qui le sous-tendent restent une arme non dénuée d'efficacité si la société civile, cette part de l'humanité décidée à entrer en action, s'emparait de la question du droit international, en contrôlait l'utilisation et contribuait ainsi à mettre en valeur les principes auxquels rien ne permet de déroger et qui devraient constituer les fondations d'une société mondiale démocratique. (Monique Chemillier-Gendreau, « Contre l'ordre impérial, un ordre public démocratique et universel », p. 22-23)

De plus, elle note que le développement actuel des normes juridiques internationales connaît de sérieuses limitations en termes démocratiques, en raison du rapport de forces très inégal entre les États.

Quelques éléments viennent cependant tempérer l'impression positive que pourrait laisser ce constat [tendance récente mais forte des gouvernements du Sud à utiliser les prétoires internationaux]. Les mêmes États ne se sont guère impliqués jusqu'ici de manière active dans la nomination des juges de ces différents organes judiciaires ou parajudiciaires, les grandes puissances gardant une influence décisive en la matière. Enfin, l'accès à la Cour et les chances de succès sont conditionnés par le choix des équipes de défense. »

Peu à peu, un véritable barreau international s'est constitué où dominant les experts occidentaux. Il fonctionne avec ses rituels, sa hiérarchie et ses abus. En effet, nombre de ses avocats sont désireux d'utiliser toutes les arcanes de la procédure et sont prolixes tant dans leurs mémoires écrits que dans leurs plaidoiries orales. Certains sont

fort exigeants du point de vue de leurs honoraires. Bien que ces équipes comprennent toujours un ou plusieurs juristes du pays concerné, il arrive que l'Etat qui a ouvert ou accepté la procédure n'en garde plus que la maîtrise formelle sans être en mesure d'en percevoir tous les enjeux. *Ainsi le risque est-il réel que l'on glisse d'un développement du recours au droit à celui de l'esprit procédurier, aussi favorable au rapport de forces que l'absence de droit.* (Monique Chemillier-Gendreau, « Un champ d'action pour le Sud », janvier 2001, p. 24)

À lui seul, le droit n'est donc pas suffisant, contrairement à ce que les utopies légicentristes prévoyaient. Il faut une volonté politique. Selon Monique Chemillier-Gendreau, cette volonté politique n'est pas spontanée : elle doit être exacerbée ou formée à la suite des pressions de la société civile, exercées y compris à l'endroit des organisations internationales existantes comme l'ONU :

La qualité d'un système judiciaire joue alors un grand rôle, de même que la véritable liberté de l'information, dans la mesure où elle permet à toutes les parties du peuple de peser dans le débat sur la nature des principes auxquels il n'est pas permis de déroger. [...] C'est dire que nous devons, d'une part, *mettre le Conseil de sécurité sous haute surveillance démocratique* en attendant son indispensable réforme et, d'autre part, exiger que la compétence des tribunaux internationaux, civils ou pénaux, devienne obligatoire. Ce seraient là les premières expressions d'un ordre public international qui puisse faire barrage à l'ordre impérial. (Monique Chemillier-Gendreau, « Contre l'ordre impérial, un ordre public démocratique et universel », décembre 2002, p. 22-23)

Riccardo Petrella (*Le bien commun*, 1996, p. 18-19) estime lui aussi que le système démocratique est très redevable aux pressions extérieures (autrefois du modèle alternatif soviétique) et intérieures (risque de révolte sociale) et que le volontarisme « politique » n'est pas spontané. Dans un texte portant sur la criminalisation du droit de manifester, il évoque les « succès obtenus par les mouvements d'opposition à la mondialisation » constitués comme autant de « défaites hautement symboliques » : le rejet de l'AMI en octobre 1998 et l'échec du cycle du millénaire de l'OMC à Seattle en décembre 1999. Le « récit Seattle » ne sert donc pas qu'à convaincre les gens de résister en les réinscrivant dans l'histoire en marche, mais aussi, indirectement, à faire pression sur les dirigeants qu'on souhaite influencer.

Pour les dirigeants des pays développés, il s'est agi de *deux défaites hautement symboliques*, car affectant deux piliers de cette mondialisation-là : les « libertés » de la finance et du commerce. La défaite de l'AMI a été d'autant plus cuisante qu'elle résulte de la décision du gouvernement d'un pays-phare du capitalisme, la France, *sous la pression, précisément, de manifestations populaires*. La débâcle de Seattle a également constitué un événement intolérable : elle a montré au grand jour que la *majorité des gouvernements des pays dits « en voie de développement »* partageaient nombre des critiques des opposants du Nord à la mondialisation actuelle. *Et c'est grâce à l'action de ce que l'on a appelé par la suite « le peuple de Seattle » que ces gouvernements ont eu, enfin, le courage de dire « non » à la poursuite de négociations auxquelles, par faiblesse, ils se seraient autrement résignés.* (Riccardo Petrella, « Criminaliser la contestation », août 2001, p. 6 et en ligne)

Les acteurs concernés par la mise en ordre de l'environnement extérieur mondial - la globalisation - doivent donc se mobiliser. L'extrait qui suit porte sur l'enjeu de l'eau :

Les grandes proclamations des plus récents sommets internationaux (New York, Monterrey, Johannesburg, Evian, Kyoto) sur la « priorité » de l'accès à l'eau pour les 1 200 millions d'humains qui en sont privés n'ont débouché sur aucune mise en oeuvre sérieuse. Quant aux multinationales, qui avaient fait de cette « priorité » un ingrédient de la construction de leur « image », on attend toujours d'elles le moindre financement désintéressé. *Il revient donc aux citoyens de créer les conditions d'une mobilisation populaire en faveur d'un fonds mondial coopératif de l'eau qui devrait être créé et financé de la manière suivante : [...]* (Riccardo Petrella, « Pour un fonds mondial coopératif de l'eau », novembre 2003, p. 17)

La série de textes de Philippe Rivière sur les « Big pharma » témoigne de la possibilité de faire bouger les politiques si on y met la pression, mais également de la fragilité des victoires. Le premier extrait, où le journaliste du *Monde diplomatique* recourt à la métaphore du « verrou qui saute », rappelle le processus rhétorique à l'œuvre dans le récit Seattle présentant les luttes comme étant jalonnées de moments que l'on peut considérer comme autant d'étapes, mais les articles de Philippe Rivière sont moins marqués par la téléologie progressiste. Les acquis existent mais ils sont fragiles, il suffirait d'un rien pour que tout soit à recommencer.

C'est une grande victoire que viennent de remporter, à Pretoria, les malades du sida des pays pauvres. En abandonnant, le 19 avril 2001, le procès intenté trois ans plus tôt au gouvernement sud-africain, les plus grandes compagnies pharmaceutiques mondiales subissent une humiliante défaite. Face à une opinion publique qui, dans le monde entier, s'est mobilisée en faveur de l'accès aux traitements – suite à la campagne lancée en juillet 2000, depuis la Conférence de Durban, par des activistes

sud-africains – ces firmes ont vu de jour en jour l'étau se resserrer autour d'elles. [...] ***Hier, à Pretoria, un verrou a sauté. Mais combattre le sida demandera bien plus.*** Les pays du Sud vont devoir définir leur politique de soins, de médicaments (production ou importation ? génériques ou molécules sous brevet ? négociation des prix ou jeu de la concurrence ? etc.), les industriels, au Nord comme au Sud, mettre en place des capacités de production adéquates, et la communauté internationale trouver les moyens de soutenir l'accès aux traitements. (Philippe Rivière, « Après Pretoria, quelle politique contre le sida ? », 20 avril 2001, en ligne)

S'il y a une leçon à tirer de la bataille sud-africaine, comme des nouvelles orientations de l'OMS, c'est qu'il est possible de déplacer des montagnes, l'une après l'autre, pour changer concrètement le cours des choses. Comme le déclare M. Geffen au Monde diplomatique : « *La totalité de la procédure devant la Commission de la concurrence, depuis le dépôt initial de la plainte jusqu'aux accords conclus [le 9 décembre], démontre que les militants peuvent combiner les pressions, à travers des manifestations et des procédures judiciaires, pour parvenir à des objectifs justes et équitables.* » ***Un antidote contre le sentiment d'impuissance qui s'empare parfois de chacun face à l'ampleur de la catastrophe sanitaire. Et un rappel à nos responsabilités.*** (Philippe Rivière, « L'ère de l'action, » Conclusion pour le no de *Manière de voir* consacré à *L'apartheid médical*, 2004, p. 95, les caractères italiques non gras sont de l'auteur, les caractères italiques et gras sont de moi.)

Les moments fondateurs plus anciens (que Seattle)

Pour motiver les « troupes » et alimenter la résistance qu'il appelle de ses vœux, Michel Éliard choisit de faire un retour sur le passé. Les luttes du passé sont ainsi mises en récit pour favoriser une mise en commun à la fois des valeurs et des victoires.

Ce livre, destiné aux étudiants qui voudraient s'intéresser à certains aspects de l'histoire de l'École quelque peu occultés dans les manuels académiques, ***a aussi pour objectif d'aider à la résistance des enseignants, étudiants et lycéens, des militants politiques qui s'opposent à l'entreprise de dislocation de cette conquête démocratique majeure qu'est l'instruction publique.*** (Michel Éliard. *La fin de l'école*, 2002, p. 6)

Il entreprend de décrire le rôle joué par différents acteurs dans l'histoire de l'école républicaine française, soulignant celui de la classe ouvrière dont le volontarisme a forcé la radicalisation des politiques.

À la fin du siècle dernier, la république bourgeoise a réalisé un progrès gigantesque dans la scolarisation des enfants du peuple parce qu'elle modernisait l'État et l'ensemble des institutions d'un pays en plein développement industriel. Pour ce faire, il lui a fallu faire preuve de détermination politique contre les tenants de l'Ancien Régime, l'Église catholique en particulier. ***Et il a fallu que, à plusieurs reprises, le mouvement ouvrier s'en mêle.*** (Michel Éliard. *La fin de l'école*, 2002, p. 5)

Nous avons vu dans ce bref parcours historique qu'il a fallu bien des combats pour parvenir à édifier l'École de la République. Il a fallu que des républicains fassent preuve de courage politique contre les tenants de l'Ancien Régime, en particulier l'Église catholique. Il a fallu que des personnalités diverses, hommes politiques ou non, y consacrent une grande part de leur énergie, car cette École n'a pas été octroyée au peuple. ***Il a fallu enfin que les ouvriers s'en mêlent en reprenant l'œuvre inachevée de la Révolution française.*** Tout ce qui a été acquis a été ébranlé de l'intérieur par ceux-là mêmes qui étaient censés en être les gardiens. C'est ce qui rend la résistance si difficile. (Michel Éliard. *La fin de l'école*, 2002, p. 130)

La mise en récit de l'École républicaine lui permet par la même occasion de préciser les motivations ayant entraîné sa rupture avec le réseau d'origine, dont il a été question dans le chapitre consacré aux stratégies organisationnelles. Il manquait un personnage au récit et Michel Éliard a souhaité le réintroduire.

Dans les théories sociologiques sur l'École, dites de la « reproduction », les rapports de classes sont, certes, bien présents. Mais ce qui est singulièrement absent, c'est la place que la classe ouvrière a occupée dans la lutte pour conquérir le droit à l'instruction. L'histoire du XIX^e siècle atteste que le mouvement ouvrier considérait l'accès au savoir comme un moyen d'émancipation sociale et non de conservation de l'ordre établi. ***Transformer l'institution scolaire en instrument d'inculcation idéologique de légitimation de la domination sociale, c'est nier non seulement cette histoire, mais aussi la capacité de la classe ouvrière d'arracher des conquêtes et donc de s'émanciper elle-même.*** (Michel Éliard. *La fin de l'école*, 2002, p. 84)

Refusant de s'associer aux altermondialistes, sa vision du volontarisme recourt à un moment fondateur nettement moins récent que celui du « récit Seattle » (ou apparentés, comme le Forum Social Mondial ou le Sommet de Québec), même s'il souligne au passage que « Les enseignants, les lycéens, les étudiants et les travailleurs ont, par leur résistance, retardé la mise en œuvre de cette adaptation de l'École au marché. » (2002, p. 5). De tous les porteurs éventuels de volontarisme, Michel Éliard privilégie les salariés, sans jamais cependant

effacer le rôle des autres acteurs, comme on a pu le voir dans les extraits précédents et encore dans celui-ci :

Les enseignants, les lycéens et les étudiants n'empêcheront pas, à eux seuls, la poursuite du programme de déréglementation scolaire qui entend tout aligner sur le niveau le plus bas. *Il y faudra à nouveau l'action de tous les salariés*, concernés qu'ils sont par la défense de la qualification et des conventions collectives. (Michel Éliard. *La fin de l'école*, 2002, p. 130)

Le cas de Michel Éliard illustre la coexistence possible chez un même individu des stratégies de différenciation (avec les altermondialistes) et de mise en commun (avec ses lecteurs, qui peuvent comprendre des altermondialistes) visant ultimement la participation à la mise en ordre à l'externe, qualifiée de résistance.

Le volontarisme coalisé

Bien avant que j'aie pu identifier la caractéristique du volontarisme dans l'utopie, j'avais été frappée par les propos de Gérard Bouchard tenus lors de la conférence inaugurale du colloque international Panam²³. Rejetant les utopies transcendantes (dont le volontarisme collectif est absent) du libre marché ou de la philosophie de l'Histoire (même détournée), il déclarait :

Comme bien d'autres intellectuels, *je refuse de croire que la vie collective puisse se régler d'elle-même* en s'alignant sur les arrangements aveugles et providentiels du marché, ou que les aspirations fondatrices de ce qu'on appelait jadis l'humanisme en viennent à *se réaliser spontanément* dans les artifices ou dans les retombées de la croissance. (Gérard Bouchard, « Un monde à repenser : la crise des imaginaires, la mondialisation et les petites nations », 2003, p. 27).

Près de deux plus tard, quand je lui ai demandé ce qu'il pensait de l'opinion publique, il m'a répondu (entretien 2004) qu'elle était : « capable de résister quand il le faut, comme on l'a vu à Seattle et à Québec [3e Sommet des Amériques]. Les gens font preuve de critique, je trouve ça rassurant. Même les médias sont assez nuancés. » (Mes lecteurs auront reconnu le récit Seattle et apparentés.) À l'instar de tous les autres enquêtés qui pratiquent le volontarisme nuancé, Gérard Bouchard relativise cependant le pouvoir des citoyens. Comme

²³ Colloque tenu en avril 2002 à Montréal sur les Industries culturelles et dialogues des civilisations dans les Amériques. Les actes ont été publiés.

mesure de contrepoids à la globalisation, il propose la création de nouvelles structures politiques formées de petites nations. Pour la mise en ordre globale, la mise en commun relativement informelle des réseaux sociaux ou de la société civile toute entière ne lui suffit donc pas.

Une autre option viserait à une coalition plus sélective et plus homogène d'acteurs à l'échelle intercontinentale – une coalition mondialisée, si l'on veut. C'est la formule des petites nations. Le but serait d'ériger une plateforme d'égaux pour faire entendre une voix différente, pour assurer à ses partenaires une insertion plus équilibrée dans l'échiquier mondialisé, pour préserver la diversité culturelle, en l'occurrence les traditions et les valeurs associées à des trajectoires historiques originales, et enfin pour promouvoir une forme renouvelée de démocratie.

Pourquoi une nouvelle utopie, un nouveau grand récit, ne s'enracinerait-il pas dans cette enceinte élargie ? Dans cet esprit, le projet d'une identité, d'une solidarité interaméricaine – mais sélective et homogène elle aussi – prendrait une autre signification : elle serait une sorte de prototype, de préfiguration de la grande coalition des petites nations. [...] ***Le citoyen ne peut rien contre l'OMC; mais une coalition de nations ? L'histoire de l'État est certes jalonnée de sombres épisodes.*** Rappelons cependant qu'en perdant récemment une grande partie de son pouvoir de faire du bien, il a aussi perdu une grande partie de son pouvoir de faire du mal. (Gérard Bouchard, « L'Amérique comme terre d'utopie. Pour une coalition de petites nations », 14-15 avril 2001, p. A-13).

L'iminaire pour réenchanter

Comme cela a été évoqué brièvement dans l'introduction à l'analyse totale (7.3.4), l'utopie peut recourir à la raison mais aussi à l'imagination. En écartant de mon corpus les œuvres de fiction (comme *Mistouk* et *Pikauba* de Gérard Bouchard) et les écrits portant sur la littérature (comme celui de Normand Baillargeon portant sur le rapport entre l'esthétique et le politique, *Trames*), j'ai présenté l'analyse du recours à l'utopie dans ses contours les plus « orthodoxes », soulignant l'analyse plutôt que le rêve. Ceux et celles qui souhaitent poursuivre la recherche sur l'utopie et les intellectuels doivent garder à l'esprit que le narratif de l'utopie ne se résume pas à la mise en récit de Seattle ou du Sommet de Québec, au recours à des moments fondateurs plus anciens comme la Commune, ou encore à la mise en exergue de poètes; il renvoie également à la pratique de l'écriture romanesque (où il est possible de participer à la rénovation des mythes fondateurs) et à la critique littéraire (où on pourra souligner la contribution de tel ou tel auteur à une utopie particulière). Un des

derniers ouvrages de Riccardo Petrella porte d'ailleurs précisément sur le droit de rêver. Le rêve ou l'imaginaire joue donc dans l'utopie deux rôles à la fois : celui de favoriser le volontarisme en inspirant ses porteurs éventuels et celui de contribuer à définir les contours du projet contenu dans l'utopie.

7.4.3 *Tabula rasa* : ce qu'il faut changer pour résoudre la crise et qui doit le faire

SH : Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale se constitue une chevalerie ultra-libérale comprenant des gens marginalisés dans leur univers intellectuel, des « dissidents » que les partis politiques n'écoutent pas. Y compris ceux de droite d'ailleurs, culpabilisés par l'expérience des années trente et par les conséquences désastreuses que l'ultra-libéralisme a eu (sic) sur les sociétés occidentales. Ils veulent alors tourner la page. Les partis politiques de gauche comme de droite décident d'imposer un nouvel équilibre social, laissant plus de place aux mécanismes régulateurs de l'État et moins au jeu du marché. Dans ce contexte d'hégémonie keynésienne, se réunit, dès 1947, une chevalerie libérale pure et dure autour de la société du Mont-Pélerin en Suisse. Elle décide de penser non pas ce que sera le monde demain (demain ne lui appartient pas : elle entame sa traversée du désert) mais ce qu'il sera plus tard si un jour les libéraux disposent de tous les moyens qui leur font défaut en 1947. *Ils ne posent donc pas la question de ce qu'ils peuvent faire dans leur situation de réprochés, mais ils se demandent ce qu'ils veulent faire dans un monde idéal. Et puis, ils décident de créer les conditions qui leur permettront de faire aboutir leur projet de société.*

PCA Hebdo : Sur le plan des idées, *vous parlez même d'une utopie* ? [dans *Le grand bond en arrière*]

SH : Je l'emploie car c'est un terme qui revient dans leur discours. Je cite, par exemple, ce texte de Hayek, en 1949, sur le socialisme et les intellectuels dans lequel il parle d'« *une utopie libérale capable d'éveiller l'imagination des foules* ». Il précise même : « *La principale leçon qu'un libéral conséquent doit tirer du succès des socialistes est que c'est leur courage d'être utopiques qui leur a valu l'approbation des intellectuels ainsi que leur influence sur l'opinion publique, qui rend chaque jour possible ce qui, récemment encore, semblait irréalisable* ». Alors, quand aujourd'hui les libéraux commentent « la fin des idéologies » et nous assurent qu'« il n'y a pas d'autre politique possible » que la leur, toute l'histoire de leur victoire contredit leur propos... Ils saluent en fait le triomphe de leur idéologie et, pour que ce triomphe soit éternel, ils proclament les idéologies mortes depuis que la leur s'est imposée...

(Serge Halimi, entretien PCA Hebdo, 2004, en ligne)

Je voudrais traiter ici de trois aspects : les propositions de modifications aux structures politiques et plus généralement à la gouvernance (7.4.3.1); les acteurs pressentis pour ces

changements (7.4.3.2), qui peuvent être aussi les détenteurs attirés du volontarisme; et enfin, le dernier mais non le moindre, la *tabula rasa* de l'autre (7.4.3.3), illustrée dans la citation en exergue de la présente rubrique. Comme je l'avais déjà suggéré au moment d'introduire le principe de *tabula rasa*, il y a peu de références à une révolution (positive), mais de nombreuses références à des « ruptures décisives », mutations, transformations, évolutions et autres changements d'importance abordés essentiellement en termes négatifs, c'est-à-dire de crises ou de catastrophes à venir, ce qui nous renvoie à la caractéristique de l'utopie que nous avons traitée en premier. À la rupture décisive du peuple Seattle qui se remet en marche, s'opposent donc d'autres ruptures moins heureuses, qu'il faut combattre. Quant aux acteurs pressentis, ils recourent pour une bonne part les observations formulées à la fin du chapitre portant sur les stratégies de diffusion et la perception de la société civile.

7.4.3.1 De nouvelles structures ou la volonté de conserver les anciennes ?

Si je n'ai guère trouvé d'appel à la transformation radicale des structures politiques, j'ai observé en revanche de nombreuses propositions visant la modification des structures actuelles jugées inadaptées à la nouvelle donne, ou encore la création d'instances relativement informelles. C'est le cas en particulier de Dominique Wolton qui, dans un article consacré à « une autre Europe possible », propose différents chantiers, dont le quatrième vise à inventer d'autres pratiques politiques. Le chercheur en communication, connu pour avoir consacré beaucoup d'efforts à revaloriser le public et condamné les approches « victimisantes », revendique l'utopie sans pratiquer lui-même l'utopisme : il n'y a pas, chez Wolton, de « génération Seattle spontanée ».

Tout ne viendra pas du Parlement, même revalorisé, et des autres institutions. Il faudra, en plus, beaucoup d'utopies et beaucoup d'intérêt *pour ce qui surgit du terrain*. Or cela fait plus de trente ans que des milliers d'associations essaient d'inventer l'Europe politique par mille et une formes de militantisme, mais sans que se manifeste le moindre intérêt officiel à leur égard ! Il conviendrait de porter attention au bouillonnement de ces mouvements culturels et politiques, au lieu de les considérer avec une bienveillance paternaliste. *Nulle idéalisation de la base dans cette posture, simplement le respect des initiatives face à un immense défi dont il n'existe aucun modèle historique et dont personne ne connaît le mode d'emploi pour y répondre.* (Dominique Wolton, « Mille chantiers à ouvrir », juillet 1998, p. 6)

Dans l'extrait qui suit, tiré d'un article du *Monde diplomatique*, Jean Tardif, ancien haut fonctionnaire du gouvernement québécois, suggère la création d'un Forum permanent des interdépendances et d'instances informelles qui y seraient rattachées. Les lecteurs noteront les références à l'AMI et à Seattle :

[...] ces conseils seraient placés sous l'égide d'un groupe de personnalités reconnues, les débats pouvant être conduits et animés par des spécialistes d'horizons divers. ***Sans avoir la prétention de créer des « citoyens de la mondialisation » ou de se substituer aux débats nationaux, ces instances informelles*** pourraient stimuler la discussion des enjeux supranationaux au sein des Parlements nationaux. En ouvrant la possibilité de s'exprimer à ceux qui n'ont pas les moyens d'être invités à Davos ou d'être actionnaires du Fonds monétaire international (FMI), elles pourraient contribuer à maîtriser quelque peu la mondialisation en y introduisant des considérations autres que marchandes, en même temps qu'un début de contrôle démocratique et socioculturel. [...] ***Les échecs de l'AMI et de Seattle*** montrent que la démocratie nouvelle à construire ne peut se réduire à des consultations électorales occasionnelles. ***Elle doit aussi s'affirmer dans des mécanismes permanents permettant à des citoyens de plus en plus nombreux de participer effectivement aux décisions qui les concernent aux échelons local, national, régional ou mondial – et dont ils ont été trop longtemps exclus par les gouvernements censés les représenter.*** La citoyenneté, longtemps vécue comme un acquis, doit désormais imaginer les moyens de s'exercer comme un engagement à divers niveaux. (Jean Tardif, « Comment gouverner le monde ? », avril 2000, p. 32)

Dénaturalisant la mondialisation à son tour, Jean Tardif souligne la nécessité de penser à de nouvelles formules de démocratie planétaire. Son attrait pour les petits pays rappelle évidemment la démarche de Gérard Bouchard sur la coalition des petites nations, abordée dans la section consacrée au volontarisme.

La mondialisation n'est pas un phénomène prédéterminé, et elle n'entraîne aucune fatalité. Après avoir été gouvernée par le seul marché, elle pourrait ouvrir la voie à certaines formes de démocratie planétaire conduisant, dans des formules inédites et multiples, à réinventer l'art de l'association (la science mère pour Tocqueville) au service de l'art de la représentation. ***Dans un monde qui restera instable et imprévisible, il serait illusoire de penser que la géopolitique et la géo-économie se définiront uniquement par l'interaction entre les grands blocs ou par l'action d'une oligarchie.***

Parce qu'il ne faut pas attendre l'initiative d'un tel changement de ceux qui ont l'impression de gouverner le monde, n'est-ce pas le principal chantier qui attend ***les petits pays*** ? (Jean Tardif, « Comment gouverner le monde ? », avril 2000, p. 32)

Dans l'extrait qui suit, Tardif suggère que l'utopie est dans *l'autre* camp :

A moins de céder à l'utopie d'un gouvernement mondial ou d'un directoire des puissances dans un monde uni-multipolaire, la question la plus importante posée à la communauté internationale (qui ne saurait se réduire aux puissances occidentales ou industrielles), *c'est d'inventer des formes de gouvernance adaptées à des enjeux désormais planétaires*. (Jean Tardif, « Comment gouverner le monde ? », avril 2000, p. 32)

Enfin, dans un article autobiographique, Monique Chemillier-Gendreau fait état de l'expérience de refondation du politique à laquelle elle a participé avec d'autres intellectuels au début des années 90 (le mouvement Refondation) et en dresse le bilan. Elle fait reposer l'échec du projet (qui aura tout de même duré trois ans pour elle et donné lieu à la création de la revue *Mouvements*) sur l'impossibilité d'en arriver à mettre en commun une vision du politique (« nous ne dépassons donc pas la crise des appareils ») dans le contexte de la mondialisation. Dans l'extrait qui suit, elle expose son point de vue sur l'irréversibilité de la mondialisation et la nécessité de s'habituer à mener des luttes à divers échelons.

La crise des partis politiques aujourd'hui, se situe dans l'usure de ce schéma qui est directement un effet de la crise de la souveraineté. Comment élaborer un programme dans le cadre d'un État, à partir des décisions que l'on croit encore pouvoir prendre « souverainement » à l'échelon national, lorsque cet échelon est peu à peu vidé de son autonomie politique? [...] Les partis briguent donc un pouvoir qui n'est plus dans les structures qu'ils prétendent investir. Les revendications doivent donc s'exprimer au niveau des décisions. [...] Il faut raisonner en termes de valeurs sociales et politiques et non en termes d'espace d'exercice des fonctions. Les valeurs que l'on prône et qui étaient mises en jeu au niveau de l'État parce que l'État était la structure politique qui représentait le peuple, ces valeurs, il faut les porter comme un combat, là où se jouent les enjeux politiques des recompositions contemporaines. C'est forcément très multiple. Nous ne sommes plus dans des situations où un seul échelon réellement souverain concentre l'ensemble des décisions. Aujourd'hui les échelons politiques communaux, régionaux sont très forts, les échelons nationaux restent importants. Et la dimension supranationale est une réalité à l'échelle des continents, pour l'Europe ou à l'échelle universelle avec les Nations-Unies et d'autres organismes. *Aussi va-t-il falloir nous habituer à des jeux de lutte politique à divers échelons*. (Monique Chemillier-Gendreau, « Monique Chemillier-Gendreau : histoire de vie et choix théoriques », 15 mars 2001, s. p.)

7.4.3.2 Les acteurs pressentis de la *tabula rasa* ou les modifications structurelles

Le volontarisme de l'utopie moderne implique qu'avec de la volonté, on peut changer la société et mettre un terme à la crise. Mais de quelle volonté s'agit-il ? De celle de l'ensemble des citoyens, de ceux qui composent la société civile, ou de celle des décideurs politiques ? La réponse qu'en donnent mes enquêtés se trouve en partie dans le chapitre précédent, où il a été question des perceptions de la société civile. Ainsi, peut-on considérer les publics cibles primaires comme les détenteurs reconnus du volontarisme, c'est-à-dire ceux dont on doit chercher à connaître, voire à influencer, la volonté, le désir, le rêve de l'utopie. Rappelons que certains enquêtés accordent la primauté à la « société civile » comme public cible primaire et estiment que ceux qui la composent sont à convaincre d'abord, c'est le cas entre autres de Normand Baillargeon. D'autres éprouvent le besoin de s'adresser à un public directement concerné par un enjeu précis, comme Nico Hirtt qui privilégie les enseignants. D'autres enfin, comme Sylvie Paquerot et Louis Weber (fortement dotés en sociabilité syndicale) souhaitent s'adresser également aux personnalités publiques ou encore à l'État dont ils veulent être reconnus comme interlocuteurs légitimes.

Les détenteurs du volontarisme peuvent coïncider avec ceux et celles qui élaborent et mettent en œuvre les utopies, mais ce n'est pas toujours le cas. Entre le volontarisme impulsé par le haut des utopies classiques et le volontarisme impulsé par le bas des utopies libertaires, où mes enquêtés se situent-ils ? Selon eux, quels sont ou devraient être les nouveaux « sujets historiques », les acteurs de la *tabula rasa*, ou plus modestement les acteurs des modifications structurelles préconisées ? Pour y répondre, je reviendrai brièvement sur la mobilisation citoyenne, déjà évoquée dans les chapitres précédents, puis me concentrerai sur la perception du rôle de l'État et de celui des intellectuels.

La mobilisation citoyenne

Je n'ai pas voulu, dans ma thèse, procéder à une analyse intertextuelle, mais j'ai noté, à l'occasion, certaines récurrences, entre autres celles du terme « transformation ». Au carrefour de la théorie marxiste et de l'utopie, la « transformation » est également un terme emprunté à l'un des auteurs le plus souvent cité chez mes enquêtés : Karl Polanyi. Dorval Brunelle, qui m'avait résumé *La grande transformation* pendant notre entretien, m'a dit

avoir été profondément marqué par l'ouvrage. On peut en observer l'influence dans sa vision du volontarisme puisqu'il juge que ce n'est pas le marché qui est naturel, mais la mobilisation citoyenne. Il constate que la société civile a acquis de solides compétences au cours des deux ou trois dernières décennies, même si la mobilisation des organisations de la société civile est relativement récente. C'est d'ailleurs pour contribuer à cette compétence citoyenne qu'il a rédigé l'ouvrage synthèse *La dérive globale*, destiné aux militants.

Serge Halimi y va lui aussi d'une petite synthèse de Polanyi dans l'article intitulé « Notre utopie contre la leur » publié dans le numéro thématique de *Manière de voir* sur le nouveau capitalisme :

En 1944, à partir d'une analyse se situant aux frontières de l'histoire économique et de l'anthropologie sociale, Karl Polanyi espérait que, puisque était conclue « *la grande transformation* » qui avait débarrassé le monde de l'« *utopie du marché autorégulateur* », on pouvait enfin entrevoir « *le début d'une ère de liberté sans précédent* », le « *face-à-face avec la réalité de la société* ».

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé. Ce que Polanyi assimilait à un passé dépassé est redevenu notre quotidien; la grande transformation a cédé la place à la grande restauration. Et cette dernière, présentée à nouveau comme l'« état naturel de la société », veut s'imposer, toujours au nom de la liberté, toujours en interdisant qu'on la discute. ***Le « cercle de la raison » capitaliste laisse peu de place aux dissidents, c'est-à-dire aux « utopistes » et aux fous.***

A ceci près que la folie est ailleurs. C'est dès 1776 qu'Adam Smith théorisa l'éternité philosophique du capitalisme. Au nom d'une « certaine propension de la nature humaine à troquer et échanger une chose contre une autre », il postula une loi universelle assimilant optimum collectif et rencontre des égoïsmes économiques : « Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais du souci qu'ils ont de leur propre intérêt. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur amour-propre, et nous ne parlons jamais de nos propres besoins, mais de leurs avantages. » L'auteur avait commis une erreur prophétique. Il se voulait l'anthropologue d'une liberté universelle et permanente, il serait le prospectiviste de la meule industrielle et marchande. ***Polanyi l'a relevé : « Aucune interprétation erronée du passé ne se révéla aussi annonciatrice de l'avenir. »*** (Serge Halimi, « Notre utopie contre la leur », décembre 2003 - janvier 2004, p. 14)

On trouve également Polanyi dans l'article scientifique de Guy Rocher, qui n'est pas destiné au public militant et qui risque moins de présenter les caractéristiques de l'utopie. Il m'a semblé que d'en présenter quelques extraits permettrait de mieux dégager la spécificité d'un texte militant, par contraste, tout en montrant que la vision personnelle d'un chercheur est

rarement totalement absente de ses interventions scientifiques, cet aspect étant plus visible dans le deuxième extrait.

Plusieurs analystes de la mondialisation, particulièrement ceux qui en font une lecture critique, se sont inspirés du célèbre ouvrage de Karl Polanyi, *The Great Transformation*. Dans sa longue analyse historique des rapports entre l'économie, le politique et la société, Polanyi montrait comment le marché traditionnel, qui existait depuis des millénaires dans toutes les sociétés comme lieu de rencontre des producteurs et des consommateurs et par conséquent comme lieu d'échanges de biens, s'est progressivement transformé. [...] C'est le fameux « double mouvement » bien perçu par Polanyi : les forces libres du marché sont propulsées en avant, et des interventions étatiques et supra-étatiques cherchent à contrôler les mouvements de capitaux. ***Une partie de la résistance à la mondialisation peut être le fait des États particuliers. Mais elle peut et devra sans doute être menée de plus en plus soit par des organismes supra-étatiques, comme ce fut le cas au moment des accords de Bretton Woods après la Deuxième Guerre mondiale, soit par des mouvements sociaux et des groupes de pression, comme on a pu le voir dans la protestation organisée à Seattle.*** (Guy Rocher, « La mondialisation : un phénomène pluriel », 2001, p. 23-4)

Le livre de Polanyi s'ouvre sur cette phase [sic] lapidaire: « La civilisation du XIX^e siècle s'est effondrée... » ***On peut se demander aujourd'hui si la civilisation du XX^e siècle ne s'est pas à son tour effondrée : nous assistons à une éclipse de la démocratie sociale au profit de la démocratie libérale et au retour du libre marché que Polanyi croyait définitivement jugulé.*** La mondialisation est généralement invoquée pour justifier l'inévitabilité du marché libre et du déclin de l'autorité politique. ***La sociologie pourra-t-elle exercer quelque influence dans la lutte de titans que se livrent ces deux idéologies ?*** (Guy Rocher, « La mondialisation : un phénomène pluriel », 2001, p. 29)

Sylvie Paquerot rappelle que : « C'est un enjeu politique important que de savoir en définitive qui doit décider de quoi. » (1996, p. 269). Les citoyens sont interpellés mais elle estime qu'ils sont encore trop peu politisés pour exprimer avec clarté le volontarisme nécessaire. Les mouvements sociaux ont un rôle à jouer :

Les gens sont disponibles et participent à différentes choses. Ils sont cependant dépolitisés et démobilisés au sens de la participation à la définition d'un projet politique. [...] ***Et ce sont les mouvements sociaux qui peuvent changer les choses, non seulement au niveau des enjeux nationaux, mais à l'échelle de la planète.*** (Sylvie Paquerot, *L'État aux orties ?*, 1996, p. 275-6)

« Tant que l'histoire n'est pas écrite, l'avenir reste ouvert » (titre d'une section de l'article), cependant, la mise en commun planétaire sera longue :

Il nous faut donc articuler sur le plan international et rendre convergents des mouvements sociaux diversifiés et multiples. *C'est un défi extrêmement lourd*, d'autant que le rythme du social est lent, que la compréhension des enjeux et le débat démocratique demandent du temps. Les choix des stratégies ne pourront émerger que d'une telle compréhension et de tels débats. (Sylvie Paquerot, L'État aux orties ?, 1996, p. 276)

L'État aux orties ? ²⁴

Si certains de mes enquêtés cherchent à mobiliser la société civile et d'autres, à en favoriser la globalisation, cela ne signifie nullement qu'ils souhaitent la fin de l'État, bien au contraire. La plupart d'entre eux estiment que le rôle de la société civile consiste précisément à faire pression sur l'État pour qu'il exerce non seulement ses fonctions traditionnelles (gestion des services publics) mais aussi de nouvelles fonctions liées à la globalisation.

Au cours de la décennie écoulée, *des milliers d'associations, d'organisations non gouvernementales (ONG) et de mouvements citoyens ont joué un rôle historique* dans la naissance et la consolidation d'une conscience morale, d'une demande sociale et d'une offre politique mondiale. Ce sont autant d'expressions vivantes et diversifiées de la richesse créatrice des *résistances*, des luttes et des innovations de populations qui souffrent, qui rêvent, qui veulent vivre et qui *cherchent à bâtir un monde meilleur pour tous, au-delà de la Realpolitik cynique des nantis et des puissants*.

C'est bien, en dernière instance, la pression d'une opinion publique « mondialisée » qui a eu raison de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), en octobre 1998, et du cycle du Millénaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1999. *La société civile n'est cependant pas le politique. Il appartient maintenant aux élus des peuples de prendre la relève en réaffirmant la primauté de la représentation démocratique sur les logiques marchandes, financières et technocratiques. A eux de définir et de mettre en place les outils de gouvernement de la société mondiale.* (Riccardo Petrella, « Et maintenant, aux Parlements de jouer... », janvier 2000, p. 5)

Pas plus que la société civile, le marché ne peut remplacer l'État, qui, selon Philippe Quéau, doit continuer à assumer la fonction de régulation :

Le marché n'est pas concerné par la redistribution sociale des richesses. Le marché ne peut tout régler. Des questions comme l'éducation, la santé, la paix sociale sont

²⁴ Titre d'un ouvrage dirigé par l'une de mes enquêtés, Sylvie Paquerot, et auquel a contribué un autre enquêté, Riccardo Petrella.

du domaine politique. Le marché lui-même ne peut fonctionner sans régulation. Car la compétition sans régulation ne peut être que prédatrice et « déloyale ». De plus si ce sont, comme prévus, les plus forts qui survivent, ils finissent par créer des monopoles, ou des situations de collusion.

Les régulateurs sont censés incarner et protéger l'intérêt général. Ils doivent pouvoir définir par exemple la notion politique de « l'accès universel » à l'information. Est-ce l'accès physique aux lignes ? Cela comprend-il nécessairement des péréquations tarifaires (nationales et internationales) ? Cela inclut-il l'accès aux contenus eux-mêmes, par exemple aux informations du domaine public intéressant les citoyens (information gouvernementale) ? Quels peuvent être les droits des consommateurs vis-à-vis du commerce électronique ? En quoi les droits des consommateurs sont-ils convergents ou contradictoires avec ceux des citoyens ? Comment réguler les ressources publiques matérielles ou immatérielles (accès et prix des fréquences hertziennes, accès à la numérotation) ? (Philippe Quéau, « Du Bien Commun Mondial à l'âge de l'Information », 1999, en ligne)

Non seulement, les parlements doivent-ils continuer d'assumer les fonctions de régulation, mais ils doivent trouver la manière de le faire au niveau planétaire, insiste le fondateur de l'Association pour un contrat mondial de l'eau :

Un véritable retour des Parlements implique la participation directe de leurs membres à la définition et à l'approbation des nouvelles règles planétaires. Cette participation pourrait s'inscrire, à l'avenir, dans de multiples configurations qu'il va falloir imaginer. Dans l'immédiat, elle devrait se traduire par la constitution de groupes interparlementaires travaillant sur le commerce, les droits de propriété intellectuelle, les forêts, l'eau, l'exploitation des enfants, la santé... (Riccardo Petrella, « Et maintenant, aux Parlements de jouer... », janvier 2000, p. 5)

Encore faut-il convaincre les principaux intéressés, à savoir les États. Les gouvernements adopteraient en effet des positions ambiguës, comme le souligne Sylvie Paquerot (et Émilie Revil) dans un article publié dans *Le Monde diplomatique* :

En fait, pendant que la population canadienne s'inquiète des risques que font peser les accords commerciaux du type de l'Aléna sur ses ressources en eau, les grandes firmes d'ingénieurs et celles du transport attendent patiemment le jour où elles pourront enfin organiser le commerce mondial de l'eau comme celui du pétrole ou du bois. ***Pris entre ces deux aspirations, le gouvernement d'Ottawa demeure dans une position ambiguë*** : il se déclare déterminé à protéger ses eaux – comme le souhaite la grande majorité de ses concitoyens – mais, par ailleurs, tout aussi décidé à faire ouvrir les marchés des Amériques aux nombreuses firmes canadiennes qui opèrent dans ce secteur. (Sylvie Paquerot et Émilie Revil, « Mise à l'encan de l'eau du Canada », avril 2001, p. 8)

L'ambiguïté des positions adoptées par les gouvernements ou leur apparente dépossession sont également remises en question par Guy Rocher (détenant de nombreuses sociabilités, notamment politique et syndicale) qui s'appuie sur les recherches menées en sociologie politique pour faire valoir que les États ont plus de pouvoir qu'ils ne le disent :

Les études empiriques et comparatives que les sociologues mènent déjà dans différents pays – et qui, à mon avis, devront se multiplier – mettent en lumière un fait trop souvent occulté, autant par ceux qui promeuvent la mondialisation que par ceux qui en font la critique, à savoir que *la mondialisation modifie le rôle et le fonctionnement des États nationaux plus qu'elle ne les affaiblit*. [...] Ce qu'on lit sur la mondialisation laisse trop aisément croire à la passivité des États devant le « rouleau compresseur » de la mondialisation. C'est une autre image de la réalité, une image beaucoup plus nuancée et encore bien mouvante que nous livrent les recherches de la sociologie politique. (Guy Rocher, « *La mondialisation : un phénomène pluriel* », 2001, p. 27)

Les intellectuels dans la Cité promise ?

Enfin, après la société civile et l'État, ce sont les intellectuels eux-mêmes qui se convient à l'action. Gérard Mauger, membre de l'intellectuel collectif fondé par Pierre Bourdieu, Raisons d'agir, estime en effet que les intellectuels, et notamment les sociologues proches de Bourdieu, sont de par leur formation, appelés à intervenir.

J'ouvre ici une parenthèse nécessaire : pourquoi des « intellectuels » et seulement des intellectuels ?, dira-t-on. Nous n'avons pas plus hier qu'aujourd'hui l'intention de créer « un parti politique », mais celle de nous donner les moyens d'une intervention politique autonome, dont la possibilité et la portée dépendent justement de cette autonomie : j'y reviendrai dans un instant. *Schématiquement, il me semble que les ressources dont dispose un collectif de sociologues sont de deux ordres : symboliques et scientifiques, les premières dépendant pour partie des secondes. Les interventions politiques des intellectuels mobilisent l'autorité – le capital symbolique – qui leur est propre*. Dans le cas de « Raisons d'Agir », il s'agit évidemment, de façon plus que prépondérante, de celle de Pierre Bourdieu, *autorité recherchée ou redoutée, mais reconnue dans le champ médiatique et dans le champ politique*. (Gérard Mauger, Intervention à Mons le 25 février 1999, en ligne)

On peut s'étonner de trouver de telles préoccupations chez quelqu'un qui affiche un volontarisme mitigé et entreprend de démonter les écueils du logocentrisme comme nous l'avons vu plus tôt. Cependant, les intellectuels ont souvent, sinon toujours, été conviés à la définition des utopies politiques, contribuant par exemple à la rénovation, à la consolidation

ou à la proposition de nouveaux mythes fondateurs, dont la population a pu, du reste, se distancier²⁵. Dans le cas de Gérard Mauger (et de Pierre Bourdieu²⁶), c'est le succès remporté par les stratégies mises en place après la publication de *La misère du monde* et le mouvement social de 1995 (que nous avons évoqué déjà lorsqu'il a été question de la nécessité de restaurer le droit à la critique sous la rubrique consacrée à la critique radicale) qui semble avoir été à l'origine de ce sursaut de confiance, conférant aux intellectuels membres de Raisons d'Agir la volonté... d'agir :

[...] *rompre l'unanimité apparaissait non seulement possible, mais efficace*. Ainsi, nous sommes-nous attribués le rôle de trouble-fête, d'empêcheurs de tourner en rond, d'« emmerdeurs publics », si on veut. La série des petits livres de la collection Liber/Raisons d'Agir procède de cette intention : six, à l'heure actuelle, dont l'écho explique sans doute ma présence parmi vous ce soir. C'est le même souci qui a inspiré quelques interventions "remarquées" dans la presse : sur le mouvement des chômeurs, sur le satisfecit, après les élections régionales d'un PS qui semblait ne pas avoir remarqué la montée du Front National, etc. (Gérard Mauger, Intervention à Mons le 25 février 1999, en ligne)

Mais c'est dans l'article même où Mauger expose sa critique bourdieusienne du logocentrisme qu'il marque sans doute le mieux son ambiguïté, oscillant entre le sentiment d'impuissance et celui d'omnipotence qu'il lui faut dénoncer aussi bien l'un que l'autre.

Le travail de gardien de l'ordre symbolique consiste, pour l'essentiel, à conforter la vision dominante du monde social (en renvoyant, par exemple, les « classes » et leurs « luttes » aux poubelles de l'histoire), à clôturer le champ des avenir possibles (en prophétisant « la fin de l'histoire », et en claironnant *urbi et orbi* que le « néolibéralisme » est l'horizon indépassable de notre temps). [...] *Dans la perspective inverse, il s'agit de dévoiler les mécanismes et les stratégies de domination et de contribuer ainsi à les contrecarrer, en libérant les forces potentielles de résistance et de refus neutralisées par la méconnaissance*. [...] *Quels peuvent être les effets de révolutions opérées dans l'ordre des mots sur l'ordre des choses ? Peut-être ne s'agit-il pas tant aujourd'hui de dénoncer les fantasmes d'omnipotence d'intellectuels qui rêvaient de « refaire le monde », que de démystifier la croyance symétrique à l'impuissance qui justifie toutes les démissions*. Quoi qu'il en soit, le renoncement aux illusions de la logothérapie reste un préalable nécessaire à l'analyse des conditions sociales de l'efficacité de la critique. (Gérard Mauger, « Politique de l'engagement sociologique » novembre-décembre 2002, p. 53-4)

²⁵ Sur ce sujet, on peut lire Bouchard (2000) et Kelly (2003).

²⁶ À propos du paradoxe de l'engagement ou des engagements de Bourdieu : *La Liberté par la connaissance*. Pierre Bourdieu (1930-2002), sous la direction de Jacques Bouveresse et Daniel Roche (2004).

Comme le rappelle Gérard Bouchard au sujet de l'intégration des Amériques, des intellectuels avaient déjà imaginé une contre-Europe lorsqu'ils ont pensé l'Amérique latine et aujourd'hui, ils sont conviés à repenser les Amériques :

La nouvelle frontière est en manque de visions. Il faut toutefois se rappeler que nous nous trouvons peut-être dans l'une de ces conjonctures extraordinaires, rarement rencontrées dans l'histoire de l'humanité, où il est donné à des contemporains l'occasion de repenser, de réinventer le monde, de relancer l'imaginaire sur de nouvelles voies. C'est une situation exaltante en même temps qu'une tâche redoutable. (Gérard Bouchard, « Un monde à repenser : la crise des imaginaires, la mondialisation et les petites nations », 2003, p. 26).

D'autres imaginent « l'Europe des 25 » comme un contre-Empire et d'autres encore imaginent « un autre monde » ou une altermondialisation, mais jusqu'à tout récemment, la plupart d'entre eux se faisaient plutôt discrets quant à la manière d'y arriver. En fait, il semble qu'on évite à tout prix de rééditer le modèle de l'intellectuel prophétique²⁷, très apparenté à l'intellectuel total ou universel qu'avait incarné Jean-Paul Sartre.

Pour Dominique Wolton, il n'y a plus (et ne devrait plus y avoir) « d'avant-garde » :

L'Europe des valeurs ne saurait faire l'économie de luttes communes, génératrices de solidarités. Jamais, dans l'histoire, de vieux peuples, démocratiques et riches, n'ont tenté de construire pacifiquement et démocratiquement une nouvelle entité politique. *Tout est désormais à inventer et il n'y a plus d'« avant-garde ».* (Dominique Wolton, « Mille chantiers à ouvrir », juillet 1998, p. 6)

En conséquence, chaque fois que c'est possible, mes enquêtés ne manquent pas de rappeler que la solution à la crise dénoncée doit venir du collectif. Le refus de se présenter comme un porte-parole est devenu pour ainsi dire un mot d'ordre implicite. Il convient désormais de donner la parole « aux autres », même si on peut avoir une bonne idée des problèmes dénoncés, voire des solutions à proposer, de nature institutionnelle ou autre, d'envergure sectorielle ou plus globale. Ces solutions sont toujours amenées avec modestie, à titre

²⁷ Sur la question de l'intellectuel prophétique, on peut lire Bénichou (1977); Charle (1996); ainsi que le texte de l'entretien de Roger Chartier et de Pierre Bourdieu (1988), dont voici un extrait. Bourdieu répond à un commentaire de Chartier sur le rapprochement possible entre Foucault et lui en comparaison avec la figure sartrienne prophétique : «[...] il faut répondre à des questions partielles, délibérément constituées comme partielles mais y répondre complètement, enfin aussi complètement que possible dans l'état des instruments de connaissance; et cette sorte de redéfinition minimisante de l'entreprise intellectuelle est, je crois, très importante parce que c'est un progrès dans le sens d'un plus grand sérieux à la fois intellectuel et politique. »

suggestif, comme c'est le cas avec Christian Laval, qui termine son ouvrage sur « Le néo-libéralisme à l'assaut de l'enseignement public » dans les termes suivants :

Quelle alternative au néo-libéralisme dans l'école ? On a compris que ce livre n'a pas la *prétention* de proposer un programme en matière éducative, *qui ne peut être qu'une œuvre collective rassemblant citoyens, chercheurs, syndicalistes et qui, aujourd'hui, doit avoir une dimension mondiale*. [...] Cette conception de l'éducation aujourd'hui dominante est partie prenante de la vision d'une humanité composée de petits soldats de la guerre économique mondiale. *C'est pourquoi elle doit être combattue*. (Christian Laval, *L'école n'est pas une entreprise*, p. 330-1-2)

Le terme « prétention » est particulièrement révélateur de la tension, sinon de la contradiction, que doivent affronter les intellectuels critiques de la globalisation, coincés entre le désir de ne pas se tromper et celui de participer à l'opinion publique, voire de l'influencer, profondément marqués par l'écueil du prophétisme intellectuel qui a affecté leurs illustres prédécesseurs. Christian Laval n'est pas le seul de mes enquêtés à avoir utilisé le terme « prétention » ou encore un terme voisin comme celui d'« audace » (comme je l'ai brièvement évoqué dans le chapitre précédent au moment de traiter de la présentation de soi). Pour m'expliquer qu'il pourrait sans doute se présenter comme « travailleur intellectuel » mais pas comme « intellectuel », Michel Éliard (entretien 2003) souligne qu'« En France, *il faut beaucoup d'audace pour se définir comme intellectuel...* » Au Québec de même sans doute, c'est du moins ce que m'a expliqué à son tour Gérard Bouchard (entretien 2004), qui hésitait lui aussi à se présenter comme intellectuel parce que « *c'est un titre qui n'est pas facile à revendiquer parce que c'est déjà affirmer à une prétention : intellectuel. C'est d'affirmer une capacité de régler l'opinion des autres, de... je ne sais pas. Chercheur, ça me paraît plus modeste.* ».

Ceux qui ont fait partie des visionnaires, qui ont vu leur utopie partiellement réalisée, ne semblent pas toutefois éprouver de telles réserves à l'égard du pouvoir des idées ou du logocentrisme. C'est ce que suggère l'extrait suivant tiré d'une conférence prononcée par Guy Rocher à la défense des cégeps :

Mais qu'est-ce qui a permis à cette Commission Parent de se convertir, d'évoluer, de penser un peu autrement ? *Je dirais que ce sont les grands mouvements de pensée. Les grands courants de pensée qui existaient à cette époque-là dans le Monde*

occidental, en dehors du Québec, et qui ont été très importants pour la réflexion des commissaires.

Les grands courants de pensée parce que, à la suite de la guerre, il n'y a quand même pas si longtemps (ça faisait une quinzaine d'années que nous étions sortis de cette guerre) à la suite de la Deuxième guerre mondiale, les pays occidentaux se sont rendus compte qu'on s'était battu contre le nazisme, contre le fascisme, contre les pays dictatoriaux au nom de la démocratie. Mais que cette démocratie, nous ne la pratiquions pas très bien. Nos pays avaient défendu la démocratie sans être eux-mêmes très démocratiques et en particulier, les pays occidentaux se sont rendus compte au sortir de la guerre, que leur système d'enseignement étaient des systèmes d'enseignement élitistes, tous, et que cela demandait réflexion.

Et alors, dans tous les pays de l'époque, il y a eu d'importantes commissions d'étude, d'importants documents, beaucoup de littérature sur les réformes nécessaires pour mieux démocratiser nos systèmes d'enseignement. (Guy Rocher, « À la défense du réseau collégial », février 2004, en ligne)

D'une révolution à l'autre : Guy Rocher

De tous mes enquêtés, Guy Rocher est celui qui aura le mieux connu et participé de plus près à ce qui peut ressembler à une *tabula rasa*. En termes sirinelliens, il appartient à une autre *génération intellectuelle*, celle des intellectuels modernisateurs du Québec, dont les interventions ont pris place à une époque où « les idées menaient le Québec » (Kelly, 2003), époque connue sous l'appellation de « Révolution tranquille ». Dans la conférence prononcée pour la survie des cégeps qu'il a contribué à mettre au monde, il évoque d'abord une *tabula rasa* initiale, la (première) réingénierie de l'État, à laquelle il a participé, une *tabula rasa* souhaitée, qu'il qualifie ailleurs dans sa conférence « d'utopie heureuse partiellement réalisée » (2004, p. 12 et en ligne). Le deuxième extrait (deux paragraphes) porte sur la *tabula rasa* redoutée, la *tabula rasa* de l'adversaire, c'est-à-dire la disparition éventuelle des cégeps et par voie de conséquence, du droit à la réflexivité. Avec Guy Rocher, il est donc possible d'observer chez un même intellectuel des stratégies recourant à l'utopisme d'abord sur le mode positif (« une utopie heureuse ») puis sur le mode négatif, illustrant la transition d'une position hégémonique à une position contre-hégémonique.

Comme la démocratisation de son État [l'Europe], *on parlait d'une réingénierie de l'État, mais dans l'autre sens*. [...] C'était tout nouveau tout à coup de parler d'une démocratisation du système d'enseignement. Ce n'était pas un vocabulaire habituel. [...] Cela a supposé, je peux vous le dire, au sein de la commission, c'était notre

premier rapport, c'était la première tranche du rapport, cela a supposé beaucoup de délibérations pour en arriver à cette conclusion-là. Pourquoi ? Parce que premièrement, *il fallait lutter contre l'idée du statu quo qui nous était présenté par beaucoup de monde, surtout par les évêques bien sûr, mais par beaucoup d'autres; le statu quo, ça allait bien.* [...] Rappeler le droit de chacun à cette meilleure éducation, *c'était ça aussi du « pas vu » encore. C'était une nouveauté pour l'époque* et cela voulait dire que l'on changeait de langage : l'enseignement n'était plus un privilège, il devenait un droit. (Guy Rocher, « À la défense du réseau collégial », février 2004, en ligne)

Et je terminerais en revenant sur cette idée de la réflexivité. Je dirais que, non seulement la réflexivité est un fait, la réflexivité est un droit. C'est à mon avis un des droits fondamentaux qu'on n'a pas encore explorés et définis juridiquement. *Mais nous avons le droit à la réflexivité et ce droit, c'est un droit qui a été acquis par des combats menés par nos ancêtres depuis trois siècles. C'est un droit qui a été acquis particulièrement à partir des révolutions américaine et française. Le droit à la réflexivité dans la société, c'est-à-dire le droit de critiquer, sans être bastonné, sans être emprisonné comme on l'était sous l'ancien régime. C'est un droit donc dont nous avons hérité et nous avons, non seulement le privilège d'avoir ce droit, mais je dirais que nous avons le devoir de le pratiquer.*

C'est un important devoir d'entretenir ce droit de réflexivité, de le pratiquer et sans cesse, de le sauver contre toutes les tendances qui sont nombreuses dans notre entourage. Dans le réseau de notre système d'enseignement et dans notre société, le cégep est un lieu privilégié de l'apprentissage chez les jeunes, par les jeunes, de cette réflexivité. Et cela me paraît comme étant un gage d'avenir. C'est un fondement de la démocratie, c'est un fondement de la démocratisation qui doit toujours se poursuivre.

Et c'est un fondement de la véritable citoyenneté. Être un citoyen, c'est être une personne qui pratique le droit de la réflexivité et *s'il fallait qu'un jour le cégep disparaisse, je crois que ce serait un très grand appauvrissement de la culture québécoise et de la vie sociale du Québec. C'est pour ça qu'il ne faut pas que ça arrive.* (Guy Rocher, « À la défense du réseau collégial », février 2004, en ligne)

7.4.3.3 La *tabula rasa* de l'adversaire, ou le volontarisme de restauration

De nouvelles pratiques citoyennes, de nouvelles structures pour dépasser l'État-Nation sans le jeter aux orties par ailleurs, des structures délibératives relativement informelles auxquelles participeraient un plus grand nombre d'acteurs, des intellectuels un peu timides, rien de toutes ces propositions structurelles ne semblent suggérer la présence d'un souffle révolutionnaire dans l'utopisme de mes enquêtes. Et pourtant *la tabula rasa* est bien

présente, mais c'est celle du camp auquel ils s'opposent, tout comme le volontarisme négatif était plus souvent évoqué que le volontarisme positif sous la rubrique précédente.

C'est ainsi que la *tabula rasa* repose sur un volontarisme de restauration et non un volontarisme de révolution. Une bonne part des interventions visent de fait la préservation des acquis²⁸. Suivent des extraits de Nico Hirtt, de Michel Éliard, de Christian Laval et Louis Weber.

Maintenant que le contexte économique détourne l'attention vers les contenus et vers la quête d'employabilité, on attaque de toutes parts cet « empilement » des connaissances générales. Comme toujours, l'attaque prend prétexte de l'hypertrophie réelle de certains programmes, pour justifier l'abandon de l'objectif même de toute instruction : transmettre des savoirs. [...] La mise en adéquation de l'enseignement avec les nouvelles attentes des puissances industrielles et financières a deux conséquences dramatiques : l'instrumentalisation de l'École au service de la compétition économique et l'aggravation des inégalités sociales dans l'accès aux savoirs. L'École s'était massifiée en permettant aux enfants du peuple d'accéder – partiellement, timidement – à la richesse de savoirs réservés jusque là aux fils et aux filles de la bourgeoisie. ***Maintenant que la massification a été menée à son terme, on somme l'enseignement de ramener l'instruction du peuple dans des limites qu'elle n'aurait jamais dû franchir : apprendre à produire, à consommer et, accessoirement, à respecter les institutions en place.*** Ni plus, ni moins. (Nico Hirtt, « Les trois axes de la marchandisation scolaire », 2001, en ligne)

L'acharnement que l'on peut constater depuis plusieurs années contre l'École de Jules Ferry paraît de plus en plus suspect. Il n'est pas nécessaire de chercher très loin pour découvrir qu'il ne s'agit, ni du tableau noir, ni de l'encre violette, ni des blouses grises, mais de ce qui a constitué l'essentiel de la législation de 1881 à 1886, c'est-à-dire les trois piliers sur lesquels repose l'École en France : la gratuité, l'obligation et la laïcité. Ces piliers ayant été fortement ébranlés, c'est le pont lui-même ***qui est désormais menacé et, avec lui, la République.*** (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 2)

Comme le montrent les analyses qui suivent, ***la conception de l'éducation*** qui visait à intégrer la formation de l'homme, du citoyen et du travailleur ***apparaît frappée d'obsolescence*** tandis que le ***modèle nouveau que l'on voudrait imposer*** fait de la figure plus « moderne » mais ô combien plus réductrice, de *l'homo oeconomicus*, si chère à la théorie économique orthodoxe, ***la référence suprême.*** (Christian Laval et Louis Weber *Le nouvel ordre éducatif mondial*, 2002, p. 10)

²⁸ Même si pour des raisons sociohistoriques, mes enquêtés recourront davantage à la notion de « résistance » (à gauche et pendant la 2^e guerre mondiale) qu'à celle de la « restauration » (à droite et au 19^e siècle).

En clair, l'utopiste, c'est l'autre, comme l'avait déjà suggéré Jean Tardif dans un extrait précédent. Pour ne pas laisser entendre que ceux qui s'opposent au néo-libéralisme ne sont pas eux aussi porteurs d'utopie, Serge Halimi propose « Notre utopie contre la leur ». Sa stratégie de différenciation est donc couplée avec une invitation à la participation à la mise en ordre de l'environnement externe :

*La « modernité » de notre fin de siècle trahit donc ainsi la volonté obstinée de revenir sur ces acquis-là. Et de réhabiliter une utopie néoclassique qui s'est déjà fracassée après avoir provoqué la démolition de la société ». [...] Suffirait-il alors d'attendre qu'une nouvelle fois l'implosion du dogme rouvre les espaces démocratiques qui, depuis vingt ans, s'obturent l'un après l'autre ? **Le danger d'une telle expectative fait apparaître l'urgence d'une nouvelle utopie.** Les deux dernières désintégrations du marché autorégulateur (1873-1896 et 1929-1935) ont en effet suscité plusieurs types de réponse. (Serge Halimi, « Notre utopie contre la leur », décembre 2003 - janvier 2004, p. 14 et mai 1998, p. 14)*

Serge Halimi termine son article en rappelant que : « des victoires, il y en eut », réintégrant la lutte en cours dans une Histoire qui la dépasse. Point de récit Seattle comme tel chez Halimi, (ses références ne sont pas celles de l'altermondialisation), mais un procédé qui s'en approche. Relativiser la prégnance des idées que l'on combat en montrant qu'il y en a eu d'autres avant, suggérant qu'il y en aura d'autres après.

Gérard Mauger emploie une stratégie différente. Plutôt que de démontrer la *tabula rasa* de l'adversaire et de suggérer un déplacement de l'utopie et des velléités révolutionnaires *grosso modo* de gauche à droite, il choisit plutôt d'invalider la prétendue *tabula rasa* de l'autre.

Comment enfin définir en quelques mots les orientations politiques de « Raisons d'Agir »? *Schématiquement, il me semble que nous vivons dans une époque de restauration (celle initiée par Reagan et Thatcher) qui est présentée comme une révolution.* Sous ce jour, toute transformation, tout changement apparaît comme une victoire de la modernité contre l'archaïsme, une transgression intrépide de tabous vétustes, la subversion d'un ordre dépassé. Célébration du mouvement pour le mouvement qui cache que ce qui est présenté comme un pas en avant n'est souvent qu'un pas en arrière et que l'on peut transformer pour conserver. Dans ce genre de situations, où les transformations opérées (comme l'abolition – au nom de l'égalité des sexes – de l'interdiction du travail de nuit des femmes) visent à revenir à un état antérieur, conserver, c'est transformer. *Dans le sillage du mouvement de novembre-décembre 1995 contre les offensives du néolibéralisme, il faut résister pour conserver « les acquis » de ceux qui n'ont rien (ou pas grand chose), dénoncés par*

ceux qui ont tout : bref, il s'agit d'éviter le retour au XIX^e siècle. Parallèlement, on assiste en France, depuis le début des années 80, à une véritable entreprise de restauration culturelle : comme le dit Pierre Bourdieu, la pensée "sciences po" a remplacé la « pensée Mao », les intellectuels dégagés ont remplacé les intellectuels engagés, le fatalisme néolibéral (« la fin de l'histoire ») s'est substitué au fatalisme marxiste, etc. Il ne s'agit évidemment pas – comme on n'a pas manqué de nous le prêter – de restaurer le « marxisme-léninisme », mais de lutter à la fois contre le néodarwinisme social, le culte des winners, l'économisme étroit des experts du FMI et contre « l'humanitarisme sélectif » des « divas de la doxa ». (Gérard Mauger, Intervention à Mons le 25 février 1999, en ligne)

Les deux stratégies présentent le « retour en arrière » ou la perte des acquis tantôt comme un coup de force, une révolution, un changement brutal réalisé par l'autre camp; tantôt comme un hoquet de l'histoire, une stratégie réactionnaire plutôt que révolutionnaire. On peut penser que c'est en fonction de la perception qu'ont mes enquêtés de leur public (hostile ou favorable à l'utopie, à la rhétorique révolutionnaire, etc.) qu'ils choisissent l'une ou l'autre manière.

Une *tabula rasa* inachevée : on peut encore redresser la situation

Le discours crépusculaire (Angenot) a ses risques. À force de dépeindre la situation comme une crise ou une catastrophe à venir, on risque d'amoindrir le volontarisme collectif. Aussi certains choisissent-ils de relativiser l'ampleur des dégâts. C'est le cas entre autres de Christian Laval, de Michel Éliard, de Sylvie Paquerot et Dominique Wolton :

On peut comprendre l'abatement de tous ceux qui, dans le désarroi auquel mène ce déferlement, se laissent à penser que « l'école a été assassinée ». ***En réalité, si la pression néo-libérale est puissante, elle n'a pas encore triomphé dans l'école publique, laquelle est plus aujourd'hui un champ de bataille que le champ de ruines qu'on veut parfois décrire.*** (Christian Laval, *L'école n'est pas une entreprise*, 2003, p. 330]

L'avenir des jeunes n'est pas nécessairement inscrit dans les limites d'une société qui serait inexorablement vouée au chômage et à la précarité. [...] L'heure est donc à la résistance. (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 126)

Ceux qui s'empressent de décréter la mort de ce qui reste de l'École de Jules Ferry ou son obsolescence feraient bien d'y regarder à deux fois, car, s'il a fallu plusieurs révolutions pour aboutir à la République et à l'instruction publique, leur défense pourrait bien en provoquer une nouvelle. (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 130)

Ressource vitale, l'eau apparaît comme emblématique *du débat qui s'engage* dans les Amériques. Si la vie n'est pas une marchandise, *il faut de toute urgence retrouver* le sens et l'espace d'un bien commun collectif, d'un patrimoine commun de l'humanité qui ne peut en aucun cas être soumis aux impératifs du marché. (Sylvie Paquerot et Émilie Revil, « Mise à l'encan de l'eau du Canada », avril 2001, p. 8)

Le mot essentiel est celui de *marge de manœuvre*. *La culture et la communication peuvent être autant du côté des valeurs que des intérêts, de la rationalisation que de l'émancipation, de la lutte politique que de l'économie de marché*. D'ailleurs, si la culture et la communication ont souvent été du côté des pouvoirs militaires et politiques, comme l'histoire nous en donne maints exemples, ou du côté du pouvoir économique, comme on le voit aujourd'hui avec la mondialisation, *elles ont aussi été des lieux de résistance*. C'est pour rendre compte de cette ambivalence que je dis qu'il y a *deux dimensions* dans l'information, la communication et la culture.

On retrouve ici la complexité de la culture et de la communication. Elles sont vecteurs d'émancipation, sources d'industries florissantes, et en même temps, ressources pour un retour identitaire. Cela explique la bataille pour la diversité culturelle... *Les industries culturelles peuvent imposer des modes, elles ne peuvent contrôler les cultures. Les collectivités et les peuples sont capables de leur résister, même si cela n'est pas immédiatement visible*.

Certes je crois, avec les marxistes, que les industries culturelles sont à terme plus du côté de la domination que de l'émancipation, mais à l'inverse je ne pense pas que les peuples et les individus soient pour autant aliénés. Ils sont dominés, certes, mais il existe bel et bien une marge de manœuvre. Comment la mettre en valeur ? En rappelant toujours la dimension *normative* de la culture et de la communication qui permet de critiquer sa dimension fonctionnelle, de débusquer les idéologies techniques, de critiquer les marchands du temple, d'engager la bataille pour les droits d'auteur, de rappeler l'enjeu de la régulation internationale d'Internet, de souligner le rôle essentiel de lien social des médias de masses, de valoriser le service public dans les médias, de mettre en valeur les identités culturelles nationales par rapport à la culture mondiale... (Dominique Wolton, *L'autre mondialisation*, 2003, p. 27; 29)

Une *tabula rasa* à venir ?

Comme je l'ai mentionné plus tôt, mes enquêtés font rarement appel à l'idée de révolution, ce qui ne signifie par pour autant que leurs propositions réformatrices soient le point

d'arrivée de leur démarche et qu'ils n'envisagent pas par la suite des modifications radicales, mais que ce soit pour des raisons stratégiques ou autres, ils en font rarement état. Aussi l'extrait suivant tiré d'un entretien accordé par Serge Halimi à PCA Hebdo doit-il être considéré comme l'exception qui confirme la règle, du moins dans les limites des textes et entretiens qui ont constitué le corpus de ma recherche doctorale.

PCA HEBDO : Selon vous, le capitalisme n'est pas réformable ?

SH : *Le capitalisme est théoriquement réformable, mais au stade de développement qu'il a atteint aujourd'hui, je ne le crois pas réformable sans une « révolution ».* Il faut mettre en cause les structures mêmes de ce système. Leur cohérence est devenue telle qu'elle interdit toute réforme à la marge...

PCA HEBDO : Qu'entendez-vous par révolution ?

SH : *Une remise en cause des rapports de pouvoir qui fondent l'actuel système d'exploitation, une remise en cause des bénéficiaires de la grande transformation des trente dernières années. Pour parler clair : une remise en cause du pouvoir croissant du capital sur nos vies. [...]*

(Serge Halimi, entretien PCA Hebdo, 2004, en ligne)

7.4.4 L'analyse : dire la crise

Toute formation discursive, en construisant et en argumentant son objet, consacre parallèlement une part de son « énergie » à s'attribuer un statut dans le concert des discours sociaux, à en réclamer la reconnaissance et à asseoir l'autorité de ses conceptions. En parlant au monde, elle doit établir pourquoi elle se donne à la face du monde un *droit spécifique de parler et de se faire entendre*, une crédibilité, une exclusivité ou une supériorité qu'elle prétend faire d'abord admettre. C'est ce que je désigne comme sa *légitimation*. (Angenot, 2000, p. 23)

Comme nous l'avons déjà vu sous la rubrique qui lui est consacrée, la critique radicale contenue dans l'utopie prend la forme d'une crise, voire d'une catastrophe annoncée. Le diagnostic, la dénonciation, le dévoilement et la désapprobation sont le produit d'analyses, qui disent comme le monde va mal (la crise) et comme il risque d'aller encore plus mal (la catastrophe imminente) si le volontarisme collectif (volontarisme) n'entreprend pas les modifications nécessaires (modifications structurelles pouvant aller de la réforme à la révolution ou *tabula rasa*).

Au temps des utopies classiques, les grilles d'analyse et les moyens proposés pour résoudre la crise appartenaient pour ainsi dire au même paradigme rationaliste. L'analyse détaillée de

la situation de départ (à changer) et l'analyse de la situation d'arrivée (à obtenir) offraient une cohérence formelle, c'est-à-dire qu'on pouvait utiliser les mêmes outils (la rationalité instrumentale) pour l'une et l'autre activités. Aujourd'hui, plusieurs estiment que la fonction d'analyse se porte mieux que celle qui vise à proposer des solutions et déplorent le « manque de visions », que j'aborderai sous la prochaine rubrique, consacrée à la solution globale.

Pour traiter des outils mis au service de l'utopie, j'ai retenu comme point de départ la distinction formulée par Normand Baillargeon entre les actions *disputer* et *discuter*, qui me permettra de présenter la contre-expertise. Seront ensuite examinées les revendications épistémologiques (et normatives) des enquêtés engagés dans la lutte pour la légitimité scientifique de leurs interventions. En fin de rubrique, la contribution de recherches sur l'imaginaire sera brièvement évoquée.

7.4.4.1 Disputer et discuter : la contre-expertise

Kant, on s'en souviendra, pose que de certaines questions, on peut *disputer* : ce sont typiquement celles à propos desquelles il y a *un véritable savoir*. Dans l'éventualité d'un désaccord entre vous et moi sur les modalités de la chute d'un objet donné, nous aurons *une dispute qu'il sera possible de trancher* – merci Newton. Mais, ajoute Kant, de *certaines autres questions il n'est possible que de discuter* : on avance des *arguments*, sans doute, mais ils ne reposent pas sur un savoir concluant et décisif bien qu'il soit possible de faire à propos de ces questions des progrès dans et par l'argumentation. Les jugements esthétiques sont typiquement des propositions dont on discute. *Je pense que les questions dont parlent les intellectuels quand ils assument leurs responsabilités sont de celles dont on doit discuter et qu'il leur revient de rendre possible les discussions*, notamment en étant clair, en informant, en se faisant pédagogue et ainsi de suite. *Mon opinion, on l'aura compris, est que bien des intellectuels font comme si on avait disputé et qu'ils avaient pu trancher*. (Normand Baillargeon, « Trahir », 1^{er} avril 2000, en ligne)

Dans la distinction que Normand Baillargeon établit entre disputer et discuter, on peut retrouver celle que formule Nico Hirtt entre l'analyse et l'interprétation qui en découle, lorsqu'il évoque son débat avec Édith Cresson :

C'était sur la politique éducative de la Commission européenne. L'intérêt du débat était de constater de... et on a fait ce constat très rapidement, au bout de 10 minutes, un quart d'heure, la journaliste qui modérait le débat, elle-même tirait ce constat, *c'est que nous étions entièrement d'accord. Nous disions la même chose, simplement qu'elle*

disait : « C'est ça qu'il faut faire. » Et moi, je disais : « Ça, c'est une catastrophe. » Mais l'analyse que nous faisons de la politique d'enseignement menée par la Commission européenne était tout à fait... commune. Et c'est normal! Parce que tout ce que je dis, je le base sur la lecture des documents de la Commission européenne. Simplement, moi, j'essaie de stigmatiser ce que dit la Commission européenne. Alors que Mme Cresson dit : « Ben oui, vous avez raison, c'est bien ça qu'on fait. » (Nico Hirtt, 24 novembre 2002, Paris)

Nico Hirtt et Édith Cresson s'entendent sur les faits, mais ils ne s'entendent pas sur « l'interprétation » à leur donner, dans la mesure où les objectifs (le respect des valeurs promues par l'un ou l'autre) de l'un et de l'autre diffèrent. Il y a donc entre eux une « dispute » au terme de laquelle ils se mettent d'accord mais il n'y a pas de « discussion », qui porterait essentiellement sur le choix des valeurs devant guider les politiques éducatives.

Puisqu'il a été posé que les intellectuels intervenaient à partir d'un positionnement idéologique explicite, la « discussion » (de valeurs) est bel et bien une activité d'intellectuel. Toutefois, on peut penser qu'elle n'est pas aussi « ouverte » que l'affirme Normand Baillargeon puisque les intellectuels posent d'emblée les valeurs qui orientent leurs interventions. Ce sont ces valeurs qui orientent et structurent l'intervention intellectuelle contrairement à une intervention scientifique par exemple, qui pourra être conditionnée par une problématique imposée de l'extérieur. Ainsi donc la discussion prend-elle la forme d'une différenciation (ou d'une confrontation) avec les adversaires (« mes valeurs contre les vôtres ») et la forme d'une mise en commun avec le public qu'entendent rejoindre les intellectuels (« nos valeurs »), souvent membres des réseaux sociaux auxquels ils sont apparentés comme nous l'avons vu dans les deux chapitres précédents. La « pédagogie » qu'évoque Normand Baillargeon vise donc la transmission d'un ensemble de valeurs relativement précises et pouvant varier selon l'enquêté : reconnaissance de l'autre chez Riccardo Petrella et Dominique Wolton; libération des peuples chez Monique Chemillier-Gendreau, etc.

Lorsqu'une personne intervient comme intellectuelle, elle est convaincue des valeurs qui balisent son argumentaire et souhaite convaincre ceux et celles à qui elle s'adresse. Mais elle ne fait pas que « discuter », ou proposer ses valeurs, elle prend part également à la « dispute ». La « discussion » (des valeurs) ou le positionnement idéologique est donc

combinée à une exposition, une réfutation, une présentation des « faits ». L'intérêt des interventions intellectuelles réside ainsi dans la combinaison des valeurs promues et du savoir présenté comme autant de « preuves à l'appui ».

Dans l'extrait qui suit, Normand Baillargeon exprime une certaine réticence devant l'exposition des malheurs du monde. Mes lecteurs noteront peut-être la coïncidence (l'allusion ?) avec le titre de l'ouvrage rédigé par Pierre Bourdieu et son équipe et qui allait initier son engagement plus marqué (*La misère du monde*).

Tout ceci est minimal et me paraît aller de soi. Ce qui suit l'est moins, mais j'en suis venu à le penser – il se pourrait que je me trompe, je n'en sais rien : à mon avis, des années de propagande et de matraquage idéologique et économique ont laissé les gens non seulement isolés (et c'est pourquoi les intellectuels devraient tout mettre en oeuvre pour les approcher) mais aussi, il me semble, *cyniques parce que persuadés que tout changement pour le mieux est désormais impossible. En ce sens, il ne sert plus à grand chose de faire simplement état de la misère du monde* : cela est su, connu, et surtout vécu, à tout le moins par ceux qui ne fréquentent pas les hautes sphères où se tiennent les Importants. *J'en suis donc venu à penser qu'il est de la responsabilité des intellectuels de proposer des modèles alternatifs qui soient tout à la fois attirants, plausibles et mobilisateurs.* En particulier, je m'efforce à cette fin, depuis quelques années, de faire connaître un modèle d'économie participative imaginé par Robin Hahnel et Michael Albert.

Bien entendu, il va de soi que se livrer à de telles activités constitue une trahison de la tradition intellectuelle.

Tant mieux... (Normand Baillargeon, « Trahir », 1^{er} avril 2000, en ligne)

Malgré sa réticence apparente, Normand Baillargeon pratiquera pourtant lui-même ce que des militants d'ATTAC²⁹ ont appelé la « contre-expertise », c'est-à-dire essentiellement l'exposition de faits tirés de la littérature grise : statistiques économiques, politiques officielles, projets de politiques, déclarations de *think tanks*, communiqués scientifiques produits à l'issue de colloques internationaux, etc. L'extrait qui suit est tiré d'un texte de Norman Baillargeon sur l'utopie.

Si vous le voulez bien, appelons utopie politique une réflexion qui fournit des idéaux et des modèles à la pensée et à l'action militantes. [...] Il est important de le dire d'entrée de jeu : il y a d'excellentes raisons qui peuvent être avancées pour répondre non à la question que je pose – des utopies sont-elles possibles et souhaitables ? Il y a bien

²⁹ Sur la contre-expertise particulièrement adressée aux médias, voir Cardon et Granjon (2003a, 2003b).

entendu des raisons risibles et ridicules – à mes yeux, mais je soupçonne aussi aux vôtres – de refuser de s’engager sur le terrain de la construction de tels modèles de la pensée et de l’action. Pour ne prendre qu’un exemple, le milieu des intellectuels s’est beaucoup excité, il y a quelques années, à propos d’un ouvrage qui proclamait rien de moins que la « Fin de l’Histoire ». Son auteur, Francis Fukuyama, assurait pour l’essentiel que l’histoire humaine avait vu le triomphe de la démocratie et de l’économie de marché et que, dès lors, en matière d’organisation sociale, économique et politique, les dés étaient joués et que rien de mieux n’était possible ou souhaitable. Seules étaient désormais possibles et souhaitables des améliorations de détail, allant toujours dans le sens de l’approfondissement de ces deux archétypes insurpassables que sont le marché et la démocratie. *Finie, donc, l’ère des utopies et du rêve, clos ce chapitre de l’histoire humaine.*

Voyons cela d’un peu plus près et, pour ce faire, consultons un document récent et non controversé : le rapport 1999 du Programme des Nations Unies pour le développement humain (pnud). On y apprend que dans les pays en développement, un enfant sur sept en âge de fréquenter l’école primaire ne la fréquente pas, 840 millions de personnes sont sous-alimentées, 1,3 milliards survivent avec des revenus de moins d’un dollar par jour et n’ont pas d’accès à de l’eau propre. Ce rapport nous apprend ensuite que l’accentuation de ladite mondialisation économique produit des résultats inattendus – du moins pour qui prête crédit à la propagande en chantant sans cesse les vertus : c’est ainsi que pendant que les revenus *per capita* de plus de 80 pays sont inférieurs aujourd’hui à ce qu’ils étaient il y dix ans, *l’écart entre les pays riches et les pays pauvres atteint désormais des « proportions grotesques », selon l’expression utilisée par les rapporteurs, qui n’ont pas souvent eu de tels écarts de langage.* Les pays réunissant le cinquième le plus fortuné de la population mondiale disposaient ainsi, en 1960, de revenus *per capita* 30 fois supérieurs à ceux du cinquième le plus pauvre. Cette proportion était portée à 60 en 1990 et à 74 en 1995. La fortune des 200 êtres humains les plus riches équivalait en 1998 aux revenus du 41 % le plus pauvre de la population mondiale. (Normand Baillargeon, « L’utopie, sœur du rêve. Militantisme et utopie », 1^{er} février 2002, en ligne)

La contre-expertise donne un aperçu relativement équilibré des débats en cours, citations à l’appui. Une partie des interventions qui peuvent y être associées visent à mettre à jour des « réseaux » et à identifier les acteurs clés de la « vulgate libérale », sans aller cependant à pratiquer ce que certains ont pu appeler la « théorie du complot ».

Ce travail de légitimation [des réformes d’inspiration libérale par la comparaison avec ce qui se fait ailleurs] n’est pas sans argumentation intellectuelle, sans procédures très concrètes d’influence (dont l’évaluation, l’expertise et la comparaison internationale), ni sans moyens financiers également comme le montre suffisamment l’Action de la Banque mondiale dans les pays en voie de développement. *On comprend alors mieux l’importance de l’analyse des mécanismes d’imposition du nouveau modèle éducatif et de la déconstruction des idéologies qui la sous-tendent.* [...] Les organismes

internationaux dont nous entendons faire ici l'examen n'ont pas tous exactement le même lexique, les mêmes objectifs immédiats, les mêmes fonctions, le même champ d'influence. [...] Chacun des chapitres qui constitue (*sic*) le présent ouvrage montre ces particularités qui interdisent l'amalgame dans un même rejet indifférencié. L'arme de la critique doit être suffisamment précise pour toucher juste.

Malgré ces différents, on sera frappé par un « *bruit de fond* » commun, par des concepts récurrents et des analyses similaires qui circulent de l'OCDE à la Commission européenne, de l'OMC à la Banque mondiale comme autant d'évidences indiscutables. (Christian Laval et Louis Weber, *Le nouvel ordre éducatif mondial*, 2002, p. 9-10)

Nico Hirtt, Gérard de Séllys³⁰ et Serge Halimi notamment pratiquent eux aussi la contre-expertise. Dans l'extrait qui suit, tiré de *Tableau noir*, les auteurs dévoilent la stratégie du camp adverse. Ils procèdent à une différenciation en soulignant la mise en commun effectuée par des OIG, comme l'OCDE et la Commission des Communautés européennes. Les « preuves » sont constituées d'extraits de textes. Il s'agit donc de faits de discours.

Maintenant, il est important que vous disposiez des preuves de ce que vous avez lu jusqu'ici. Ce sont, présentés de manière chronologique depuis 1989, des extraits de textes montrant la manière dont les riches ont élaboré leur stratégie de privatisation de l'enseignement. [...] Pour convaincre l'opinion publique, c'est-à-dire nous, que leurs directives sont obligatoires et impératives, ils les font présenter, défendre et publier par d'autres. Sous des formes à peine différentes. L'OCDE et la Commission des Communautés européennes s'en chargent habituellement. Ça fait plus sérieux. Et les journaux en parlent. [...] ***Voici donc les preuves.*** Attention, les textes que nous citons sont écrits par des « experts ». C'est-à-dire dans leur jargon. C'est-à-dire en charabia pratiquement incompréhensible pour le commun des mortels que nous sommes. Nous allons donc en citer le moins possible et les expliquer, les « traduire » le mieux possible. Vous remarquerez qu'il y a beaucoup de répétitions. C'est volontaire de leur part, pour bien enfoncer leur propagande dans nos têtes et nous montrer qu'ils sont tous d'accord et qu'ils font tous la même « analyse ». Nous avons, pour notre part, volontairement choisi de reproduire ces répétitions parce qu'au fil du temps, elles se complètent, précisent la stratégie et dévoilent les véritables intentions de leurs auteurs. (Gérard de Séllys et Nico Hirtt, *Tableau noir*, 2001, p. 24-5)

³⁰ La contre-expertise se détache encore plus nettement dans l'article de Gérard de Séllys publié en 1998 dans *Le Monde diplomatique* sur la marchandisation de l'école et qui selon certains chercheurs français aurait déclenché le mouvement de contestation de la portion AGCS de l'OMC sur l'éducation en Europe. L'article compte moins de 3000 mots et est composé surtout d'extraits de littérature grise, dont des rapports de l'ERT, un *think tank* patronal. Il faudrait voir comment les textes qui se limitent à l'exposition de statistiques et d'extraits et donc *a priori*, plus engagés dans la dispute que dans la discussion, ont été reçus par différentes catégories d'acteurs sociaux.

Pour procéder à la dénaturalisation de la mondialisation/globalisation, qui a déjà été évoquée sous la rubrique consacrée au volontarisme, Serge Halimi recourt comme Hirtt et de Séllys à l'histoire, et particulièrement à l'histoire économique qu'il associe à l'histoire des idéologies. L'extrait qui suit est tiré d'un entretien accordé à PCA Hebdo sur son ouvrage *Le grand bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*. La question posée par PCA Hebdo est intéressante parce qu'elle amène Serge Halimi à exprimer sa pensée en ce qui concerne la diffusion des idéologies. On y trouve des références implicites au volontarisme : les gens agissent dans des conditions précises, conditions qu'on peut associer aux fonctions de l'utopie telles que résumées par Normand Baillargeon : guider l'action, instruire, inspirer et mobiliser (« L'action sœur du rêve », en ligne). On y trouve aussi des références implicites à la *tabula rasa* de l'adversaire évoquée sous forme de retour à l'ordre préexistant. L'Histoire n'est pas finie, les libéraux sont arrivés à la faire bifurquer.

PCA HEBDO : Dans les années 50, vous présentez ce mode de pensée comme encore très minoritaire. Pourquoi et comment, en moins d'un demi-siècle, son influence est-elle parvenue à s'étendre sur l'ensemble du globe ?

SH : Vaste question... *Les gens agissent plus volontiers quand ils ont à la fois le sentiment que leur action n'est pas vaine (ça leur donne des perspectives, de l'espoir), qu'ils s'accordent sur la manière d'agir (c'est la question des moyens) et qu'ils savent ce qu'ils veulent faire (c'est la question des objectifs)*. Perspective, moyens, objectifs : de la fin des années 40 à la fin des années 60, les néo-libéraux s'accordent sur les moyens et les objectifs, mais leurs perspectives de réussite sont encore éloignées. Ils attendent l'occasion, sans d'ailleurs trop se faire d'illusions. Ce sera long, peut-être que ça ne viendra jamais. *La destination, ce n'est pas trop difficile : c'est en quelque sorte le retour à l'ordre préexistant la crise de 1929, ou même antérieur à l'essor du mouvement ouvrier*. Les libéraux proposent de revenir à la période du libéralisme tout puissant du milieu du XIX^e, à cet ordre chanté par Adam Smith et Benjamin Franklin, quand les entrepreneurs étaient les artisans inventifs d'une nouvelle nature, d'un « progrès ». Quant aux pauvres, selon la phrase de Franklin, rédacteur de la Constitution américaine, « moins on fait pour eux, plus ils font pour eux-mêmes, et mieux ils se tirent d'affaire »... Les moyens découlent du projet : détruire toutes les institutions d'intervention sociale de l'État et les remplacer par des mécanismes du marché.

(Serge Halimi, entretien PCA Hebdo, décembre 2004, en ligne)

La contre-expertise ne nécessite en principe aucune compétence particulière, comme le laisse entendre Normand Baillargeon. Il s'agit tout simplement d'amener des *faits* :

J'essaie d'étudier, de lire, de comprendre des choses [...] Je lis des classiques et j'essaie de comprendre. Je vous l'ai dit, quand je suis intervenu et quand j'interviens encore, j'ai *pas vraiment l'impression de le faire non plus à titre d'universitaire savant*, Pour moi, le travail qu'il y a à faire sur la globalisation de l'économie. Je vous décrivais tantôt ce travail-là, pour une large part en tout cas, ce n'est pas le seul mais celui avec lequel je suis le plus à l'aise moi et je suis capable de pas trop mal le faire, c'est de *lire des documents, de regarder, de chercher de l'information dans les lieux, où la plupart des gens ne penseraient pas à aller chercher.* [...] *Ce qui veut dire, c'est qu'il faut avoir un peu de temps à consacrer à ça, parce que ça demande du temps. Il faut avoir un certain nombre d'habilités minimales. C'est pas des habilités intellectuelles... c'est pas besoin d'être Albert Einstein pour faire ça. C'est pas très difficile. Il faut avoir le temps, la possibilité de lire, de comprendre ce qui se passe, ça demande un certain nombre de connaissances pour en mesurer l'enjeu.* [...] Mon travail moi, c'est pas une grande tâche intellectuelle, pas besoin d'être très savant pour faire ça, pas besoin d'être très intelligent non plus, va consister à aller *lire des données comme celles-là et d'essayer d'alerter l'opinion sur certaines transformations, enjeux et données factuelles. Ce dont, je pense, je serais le plus content, c'est de savoir que j'ai pu amener des faits.* C'est simplement ça. Pas des interprétations de ce qui se passe, pas des grandes théories. Des faits, c'est ce qui me semble le plus utile. Et mon travail, je l'ai vu comme ça. Dans une grande mesure, tu comprends. [...]

(Normand Baillargeon, entretien 1^{er} juillet 2004)

L'analyse des textes menée dans le cadre des activités de contre-expertise porte souvent sur les « manipulations de langage », comme l'explique Michel Éliard :

Quand la réalité économique et sociale devient difficile à vivre pour la majorité de la population, *le langage politique et social tend à se modifier*. Le glissement vers le secret et le mensonge se fait plus net. Le succès du terme *mondialisation* paraît suspect, d'autant que ce phénomène n'est pas si nouveau. Le « socialement correct » a déferlé sur la France et l'Europe. (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 99)

La rhétorique est en effet au cœur de la bataille idéologique. C'est d'ailleurs le premier des cinq nœuds que Riccardo Petrella propose de délier dans *Le bien commun* :

Le *premier nœud* est celui de la *rhétorique*. La véritable « bataille » d'aujourd'hui est idéologique. Elle porte sur les idées, les mots, les symboles sur la base desquels nos visions du monde, nos systèmes de valeur, se construisent, et nos rêves, nos attentes, nos espoirs, nos ambitions s'affirment et meurent. (Riccardo Petrella, *Le bien commun*, 1996, p. 79)

En vérité, l'ensemble des tâches auxquelles se livrent Nico Hirtt, Gérard de Séllys, Philippe Rivière, Serge Halimi et Normand Baillargeon pourraient être assimilées à ce que Bourdieu appelait la « compétence politique », c'est-à-dire la possibilité de problématiser un enjeu. Comme le soulignait Gérard de Séllys lorsqu'il m'expliquait avoir dû se résoudre à écrire seul l'ouvrage *Privés de public*, tout le monde n'est pas en mesure de comprendre la teneur de ce qu'on appelle la littérature grise ou même de la communication politique. Dans ce cas précis, les amis syndiqués de Gérard de Séllys qui devaient participer à la rédaction de l'ouvrage s'étaient révélés incapables d'interpréter l'impact des rapports officiels alors que sa propre compréhension lui venait de son expérience comme journaliste spécialisé dans les questions européennes. Il convient donc de nuancer l'idée selon laquelle la contre-expertise serait à la portée de tous. Il est vrai cependant que le travail de contre-expertise, qui peut comprendre une synthèse historique³¹, l'analyse de statistiques économiques, de textes officiels, voire une certaine analyse rhétorique n'est pas de nature si spécialisée qu'il faille détenir un diplôme d'une discipline universitaire précise pour s'y livrer (ou une carte de journaliste), mais il faut de toute évidence détenir un certain capital culturel, que l'on pourrait qualifier d'humaniste, c'est-à-dire une maîtrise de la langue écrite, une bonne connaissance de l'histoire, la capacité d'interpréter des textes officiels y compris juridiques et des statistiques diverses, sans compter la connaissance des documents à l'étude et leur accès. Mes enquêtés ont aussi témoigné pour la plupart d'une très bonne connaissance des technologies de l'information et de la communication et d'une relative disponibilité (produire une contre-expertise prend du temps).

Enfin, il faut souligner que la contre-expertise peut mener à des projets de recherche importants si l'analyse porte sur un corpus d'envergure. À signaler : les travaux du groupe de recherche d'Yves Dezalay et de Bryant G. Garth (2002) sur la formation des élites transnationales auquel participe Franck Poupeau, *Le grand bond en arrière* de Serge Halimi

³¹ L'histoire joue un rôle particulier dans la mesure où elle confère au discours une teinte d'uchronie, c'est-à-dire une utopie construite sur le mode du conditionnel passé : « que serait-il arrivé si... ? » (les travailleurs ne s'étaient pas mobilisés, par exemple). L'importance de l'histoire est également mise de l'avant par Freitag comme un remède à la technocratisation dans le but de remettre les fins avant les moyens. Sur l'uchronie, voir notamment Kelly (2003).

sur l'histoire de la pensée néolibérale, ou encore les réflexions de Philippe Quéau sur la philosophie nominaliste. Certains de ces ouvrages et travaux peuvent adopter le ton de la polémique et afficher les valeurs et positions de leurs auteurs, mais leur propos ne sauraient être résumés à la « discussion », car ils comprennent aussi des éléments de « dispute », « mêlant spécialisation et indignation » (Granjon et Cardon, 2003a, en ligne).

Un cas frontière : Philippe Quéau

Le cas de Philippe Quéau pourrait être considéré comme un cas frontière entre la démarche de la contre-expertise et celle des chercheurs engagés dans la définition épistémologique de la globalisation, ce qui ne devrait pas nous étonner tout à fait de la part d'un « électron libre³² ». Son expérience professionnelle et ses fonctions à l'UNESCO le rangeraient *a priori* dans le camp des experts plutôt que dans celui des contre-experts. C'est bien à partir de sa « compétence » propre d'ingénieur en télécommunications qu'il intervient ici :

Comment en est-on arrivé là ? Une combinaison redoutable de progrès technologiques radicaux permettant des baisses extrêmement importantes des prix de revient, une stratégie commerciale ingénieuse exploitant les vices inhérents au système des taxes de répartition, un avantage structurel aux plus gros (phénomène des « rendements croissants ») et enfin l'incapacité des opérateurs non-américains de formuler à temps des stratégies effectives, ou plutôt leur enthousiasme à contribuer volontairement au déséquilibre, comme on va le voir. (Philippe Quéau, « Du Bien Commun Mondial à l'âge de l'Information », 1999, en ligne)

Néanmoins Philippe Quéau se définit lui-même d'abord et avant tout comme un intellectuel et il en assume les fonctions dans la mesure où, à la différence de l'expert, il prend position sur les enjeux relevant de sa compétence à partir de valeurs qui lui sont propres et non des positions de « neutralité » politique des hauts fonctionnaires des organisations internationales et encore moins de l'issue des rapports de force à l'UNESCO. La problématisation des enjeux liés à la globalisation, la propriété de la connaissance et de l'information par exemple, relève donc de son initiative et n'est pas imposée de l'extérieur

³² Comme nous l'avons vu dans le chapitre des stratégies organisationnelles, Normand Baillargeon est aussi un électron libre, mais son travail n'adopte pas le régime de vérité du discours scientifique, comme il le dit lui-même, ni celui d'une démarche de théorisation comme Freitag, qui refuse également l'appellation de chercheur.

comme elle le serait pour un expert. Il l'aborde en philosophe, au-dessus de la mêlée politique, ce qui bien entendu, dans son cas, constitue un geste éminemment politique.

La gestion des biens communs de l'humanité (comme l'eau, l'espace, le génome humain, le patrimoine génétique des plantes et des animaux mais aussi le patrimoine culturel public, les informations dites du « domaine public », les idées, les faits bruts) **doit désormais être traitée comme un sujet politique essentiel, touchant à la « chose publique » mondiale.** Par exemple le chantier de la propriété intellectuelle devrait être traité, non pas seulement d'un point de vue juridique ou commercial, **mais d'un point de vue éthique et politique** (analyse des rapports de forces entre les différents groupes de pression, mais aussi nécessaire réflexion sur les principes fondant l'élaboration du droit, et éthique des rapports entre pays développés et pays en développement). (Philippe Quéau, « Du Bien Commun Mondial à l'âge de l'Information », 1999, en ligne)

Comme Serge Halimi ou Franck Poupeau, Philippe Quéau en est venu par ailleurs à s'intéresser à la formation des idéologies, travail qu'il associe à la démarche du philosophe, comme nous l'avons vu dans le chapitre des stratégies organisationnelles :

Il y a mouvement profond de destruction du domaine public au sens large, en tout cas, de son « ratatinement » à sa plus simple expression, au profit d'une certaine privatisation, finalement. **Et là, il y a un mouvement idéologique profond, que j'ai tenté d'analyser et que je continue de tenter d'analyser,** et qui remonte cette fois-ci à une analyse de philosophie politique donc qu'on peut retracer, dont certains antécédents existent d'une manière très claire dans la philosophie anglo-saxonne, je pense par exemple, à Hobbes, à Locke ou aux Mills, John Stuart Mills, en particulier. Ces références-là me paraissent toujours pertinentes et en tout cas, elles pointent vers une direction qui est celle de l'annihilation ou du moins, la mise... la marginalisation de ce qu'on pourrait appeler le domaine public au nom d'un nominalisme c'est-à-dire une volonté de nier toutes espèces de substance au concept même de bien commun. (Philippe Quéau, 27 mai 2003, Paris)

Pour toutes ces raisons, Philippe Quéau demeure inclassable, ce qui le rend d'autant plus intéressant, les apparents paradoxes qu'il incarne donnant à voir les règles implicites que les intellectuels doivent respecter pour obtenir ou maintenir le droit de dire le « bien commun ».

7.4.4.2 La globalisation comme enjeu épistémologique et normatif

S'il n'existe pas forcément de lien direct entre l'occupation principale de mes enquêtés qui pratiquent la contre-expertise et leur dossier d'intervention (voir tableau sur les occupations

et dossiers d'intervention dans le chapitre des stratégies organisationnelles), il n'en va pas ainsi pour les autres. Pour Riccardo Petrella, Sylvie Paquerot ou Guy Rocher par exemple, la nature du savoir mobilisé, la « compétence » est un enjeu en soi et ce, à double titre. Il s'agit d'abord pour eux d'une revendication épistémologique c'est-à-dire de faire valoir que leur discipline scientifique d'origine ou d'activité est adéquate pour traiter de la globalisation. Il s'agit ensuite de proposer une problématisation spécifique de la globalisation, celle-ci pouvant adopter des contours inter, pluri voire transdisciplinaires. De l'intellectuel spécifique à l'intellectuel collectif, parce qu'il ne saurait y avoir un nouvel intellectuel total³³, mes enquêtes s'éloignent subrepticement de la spécialisation et de la fragmentation des savoirs.

Les revendications épistémologiques

Est-il possible, malgré leurs contradictions, de trouver un sens commun *à toutes ces critiques* [formulées à l'encontre des intellectuels tant en France qu'au Japon] ? Oui; disons qu'elles s'inspirent toutes d'un reproche fondamental : *l'intellectuel est quelqu'un qui se mêle de ce qui ne le regarde pas et qui prétend* contester l'ensemble des vérités reçues et des conduites qui s'inspirent au nom d'une conception globale de l'homme et de la société – conception aujourd'hui impossible donc abstraite et fautive – puisque les sociétés de croissance se définissent par l'extrême diversification des modes de vie, des fonctions sociales, des problèmes concrets. [...] Originellement, donc, l'ensemble des intellectuels apparaît comme une diversité d'hommes *ayant acquis quelque notoriété par des travaux qui relèvent de l'intelligence* (science exacte, science appliquée, médecine, littérature, etc.) *et qui abusent de cette notoriété* par des travaux *pour sortir de leur domaine et critiquer la société et les pouvoirs établis au nom d'une conception globale et dogmatique* (vague ou précise, moraliste ou marxiste) de l'homme. (Sartre, 1972, p. 12-13)

C'est dans la première des trois conférences prononcées au Japon en 1965 qu'on trouve la célèbre définition de l'intellectuel – attribuée à Sartre alors qu'il l'avait proposée pour synthétiser les critiques formulées à l'encontre des intellectuels – reprise entre autres par les historiens Julliard et Winock (1996, p. 11). Frisant le contresens, des auteurs l'ont utilisée pour critiquer les intellectuels qui intervenaient sur des questions hors de leur *compétence* alors que Sartre avait voulu insister sur la *responsabilité* de tout humain, y compris les

³³ Sur l'invention de l'intellectuel total par Jean-Paul Sartre, voir Bourdieu (1983). Sur l'intellectuel total au 19^e siècle, voir Christophe Charle (1996).

intellectuels, en égard à la « norme suprême : la vie humaine », fustigeant ceux qui lui paraissaient refuser l'engagement (en faveur de la norme suprême) au nom de la science (la question ne relevant pas de leur compétence scientifique). À propos des techniciens du savoir « produits par la classe dominante avec une contradiction qui les déchire » (p. 35), Sartre examine deux possibilités. La première donne lieu à ce qu'on appelle aujourd'hui la figure de l'expert (il devient « apolitique, agnostique, etc. ») et on dira alors : « ce n'est pas un intellectuel ». La seconde possibilité, c'est que le technicien du savoir constate le particularisme de son idéologie (bourgeoise) et ne peut s'en satisfaire, « refusant d'être agent subalterne de l'hégémonie et le moyen de fins qu'il ignore ou qu'il lui est interdit de contester ». Dans ce cas, « l'agent du savoir pratique devient un monstre, c'est-à-dire un intellectuel, *qui s'occupe de ce qui le regarde* (en extériorité : principes qui guident sa vie, et intériorité : sa place vécue dans la société) et *dont les autres disent qu'il s'occupe de ce qui ne le regarde pas*. (Sartre, 1972, p. 38 les italiques non gras sont de Sartre)

Comme on peut le voir, Sartre n'endossait pas cette idée selon laquelle les questions (politiques ou sociales) dont se mêlaient les intellectuels n'étaient pas de « leurs » affaires, c'est un autre point de vue que le sien qu'il répercute. De même, il ne prétendait pas prendre position tout à fait sans appui. Si la position de l'intellectuel n'est pas « scientifique » : « Il applique à tâtons une *méthode rigoureuse* à des objets inconnus qu'il démystifie en se démystifiant [...] il enquête et se trompe sans cesse, n'ayant d'autre fil conducteur que sa *rigueur dialectique* et son radicalisme. » (*Plaidoyer*, p. 58-59) Il élabore d'ailleurs plus longuement la question méthodologique dans la deuxième conférence.

Dans l'horizon d'attente du XX^e siècle, où les sciences sociales ont connu un développement technique important et l'universalisme des valeurs, un certain déclin, l'accent, dans la définition de l'intellectuel inspirée par la conférence de Sartre, a été déplacé de la responsabilité à la compétence (comme si Sartre avait d'abord souhaité affirmer son « incompétence » !) et l'intellectuel qui a un « avis sur toute chose » a vu sa légitimité remise en question. Les critiques adressées contre les intellectuels « médiatiques » par Bourdieu illustrent ce déplacement sémantique mais les « nouveaux philosophes » ne sont pas les seuls à avoir été malmenés. Ceux qui poursuivront leurs interventions sur le terrain politique, comme Edward Saïd et Noam Chomsky, seront tout aussi vivement critiqués dans d'autres

contextes, ce qui les amènera d'ailleurs à insister sur la *responsabilité* des intellectuels et non sur leur compétence.

Adoptant une stratégie différente, des intellectuels chercheurs comme Bourdieu s'engageront plutôt dans un plaidoyer épistémologique où l'argumentaire idéologique (système de valeurs) est intégré à la définition de la discipline, comme nous l'avons déjà noté pour les sociologues bourdieusiens au moment de traiter des intellectuels dans la Cité : comprendre les mécanismes et stratégies de domination pour les contrecarrer ou plus généralement, comprendre pour agir. Les revendications épistémologiques prennent évidemment une tournure particulière au moment des crises majeures, problématisées comme autant de mutations ou ruptures significatives du point de vue scientifique. Mai 68 a vu le déclin des sciences humaines au profit des sciences sociales; la globalisation convoque peut-être un retour à l'interdisciplinarité, comme le suggèrent les extraits suivants. Mais d'abord, il faut assurer sa propre légitimité scientifique et réaffirmer l'importance de son cadre d'analyse, comme un regard essentiel sur le monde qui se globalise. Les premiers extraits renvoient respectivement à la culture et à la communication, à la sociologie, à l'économie politique.

La culture et la communication

Pour bien marquer le passage de la démocratie « libérale et élitiste » à la démocratie « de masse », Dominique Wolton réclame depuis longtemps non seulement que l'on distingue espace public, espace politique et espace commun, mais aussi que soient valorisées la culture et la communication, des « enjeux de paix ou de guerre ». Il faudrait, notamment dans les FSM, reconnaître l'importance de la communication, à côté de l'eau et de l'éducation par exemple (ce qui sera fait en 2005) :

DW : Il y a très peu de choses qui concernent la culture et la communication pour de vrai. C'est pas grave, ça va venir. Je pense que les altermondialistes, un jour, vont tomber sur ce secteur.

I : Mais c'est pas la position d'Armand Mattelart par exemple qui va à Porto Alegre et qui travaille sur la communication ?

DW : Oui [...] Mais parce qu'il y va, lui, d'une certaine manière très bizarre. [P Alegre], ça rappelle beaucoup l'ensemble des forces critiques traditionnelles, avec beaucoup de marxistes, de trotskystes et compagnie. Eux, ce qui les intéressait, c'est davantage [...] la portée politique de la protestation. *Moi, ce qui m'intéresse, moi je trouve ça important, c'est quels sont les thèmes qui sortent. Les thèmes qui sortent*

sont beaucoup liés à l'agriculture, aux ressources naturelles, mais très peu sur la culture et de la communication. [...]

Et notre analyse de la communication, c'est quand même un bien sacré de la démocratie et on n'a pas intérêt à la foutre à la poubelle et à la ridiculiser, On aurait plutôt intérêt à la prendre au sérieux. À mon avis, j'aurais tendance à dire : prendre au sérieux la communication comme on prend au sérieux l'eau, l'éducation, la santé, l'environnement. Je ne vois pas pourquoi on admet enfin que l'environnement, c'est une donnée politique fondamentale et qu'on continue à penser que la communication, c'est de la connerie, c'est du fric, c'est de la manipulation. [...] Et bien moi, j'ai une position épistémologique qui est vraiment différente : ***je pense que c'est ce qui fait la grandeur de l'homme, la communication. C'est pour ça que je me bats avec une énergie féroce, d'abord parce que je ne suis pas ... majoritaire et que je pense que c'est un vrai enjeu pour le 21^e siècle, quoi ! Aujourd'hui, quoiqu'on en pense, c'est un enjeu de paix ou de guerre.*** (Dominique Wolton, par téléphone, 26 septembre 2003)

L'économie

Néanmoins, la revendication qui m'est apparue la plus « stratégique » au cours de mes entretiens, c'est celle maintes fois répétée, entre autres par Riccardo Petrella, à l'endroit de l'économie politique. Il n'y a, selon celui qui se présente comme économiste et politologue, d'*économie que politique*. Il recourra à l'étymologie pour défendre son point de vue :

Parce que la seule science économique qui existe, c'est l'économie politique. Donc, à l'heure actuelle, par exemple, c'est un abus de parler de la science économique comme si l'économie pouvait être l'objet d'une discipline scientifique qui... viserait à garantir une espèce de pureté... en termes de valeur à l'économie, à la fois comme approche et comme pratique. L'économie est un logos et une pratique. Cette économie ne peut pas être uniquement un logos qui prétend être sans pratique alors que les économistes actuels qui souvent veulent formaliser la démarche pour dire « nous voulons libérer la démarche de l'analyse économique de toute impureté de valeur, de toute impureté idéologique », sont les plus gros idéologues qui existent. C'est pour ça, pour moi, la seule, vraie, science économique, c'est l'économie politique. L'économie politique qui est les règles de la maison : *oikos nomos*, [c'] est [la] politique de la ville, la maison de la cité. ***Pas la maison du marchand, pas la maison de la banque. C'est la maison politique, de l'économie politique. Oikos, la maison; nomos, les règles politiques de la cité.*** Voilà. (Riccardo Petrella, 18 novembre 2002, Bruxelles)

Gérard Mauger, sociologue, reconnaîtra lui aussi l'importance des détenteurs du savoir économique et se réjouira, au moins un peu, du territoire que des économistes de gauche

semblent en train d'investir sur les questions relatives à la globalisation, visible par exemple sur le site *Web Vive la répartition!*

GM : C'est pas une nécessité bon, mais dans la mesure où le discours dominant est très fortement à connotation économique, ceux qui sont capables d'y répondre, même ceux qui sont capables de comprendre, c'est très souvent des économistes. ***Et c'est vrai que parmi cette mobilisation d'intellectuels critiques, les économistes occupent une place prépondérante à l'heure actuelle.*** Un peu les sociologues, il y a nous... De façon prépondérante, c'est les économistes quand même qui sont à la pointe du combat, c'est évidemment eux. À la pointe du combat dans les deux sens : économistes néo-libéraux mais.../

I : C'est ça, il y a deux courants.

GM : Il y a deux courants. Chez les économistes, il y a un clivage très, très, très visible, très spectaculaire. En France, c'est évident. Et c'est vrai que les économistes ont une place prépondérante dans les analyses critiques. Depuis qu'il n'y a plus Bourdieu... [rires] C'était déjà vrai avant, ils étaient très présents, Bourdieu éclipsait beaucoup. Mais là, on voit bien. Ils occupent une place tout à fait essentielle. Mais c'est marrant parce qu'en même temps, il y a un appel fait aux sociologues pour... il y a quelque chose aussi. On se dit que quand il y a la place et qu'il y a moyen et que ce serait utile, on essaie de poursuivre. D'effectivement tenter de faire quelque chose.

(Gérard Mauger, 23 juin 2003, Paris)

Je souligne que mes « contre-experts » recourent eux aussi au savoir économique. Le savoir économique (ou son histoire) est également mis de l'avant par Serge Halimi dans ses articles. Recourir au langage économique, c'est donc à la fois contribuer à documenter la globalisation, à en nourrir la « dispute », mais c'est aussi opposer un effet d'autorité à un autre effet d'autorité. Au discours économique, on oppose un discours économique³⁴.

La sociologie

Cette opposition peut également être personnalisée, c'est moins de l'autorité d'une discipline que de celle de son représentant qu'il s'agit alors. En jouant le rôle de « porte-étendard » de l'intellectuel collectif *Raisons d'Agir* (Mauger, entretien 2003), Pierre Bourdieu a travaillé à faire reconnaître du même coup la sociologie, qu'il a défendue toute sa vie, comme discipline pertinente pour étudier la globalisation. Son plaidoyer pour la sociologie (il

³⁴ Autres exemples qui dénotent un intérêt pour l'économie : la FSU, ATTAC, la Fondation Copernic et d'autres associations organisent conjointement des Rencontres nationales sur l'enseignement de l'économie; et Christian Laval a publié un ouvrage avec Régine Tassi d'ATTAC sur la vulgarisation de l'économie (Laval et Tassi, 2005).

estimait que de tous les intellectuels, les sociologues étaient ceux qui avaient le plus grand rôle à jouer³⁵) l'a également conduit à refonder l'analyse économique et la pensée sur l'économie³⁶.

Dans une intervention prononcée à Mons et reprise en partie dans le premier numéro des *Cahiers de Raisons d'Agir*, Gérard Mauger précise la composition de l'intellectuel collectif Raisons d'Agir :

Pourquoi des chercheurs ou des enseignants-chercheurs en sciences sociales plutôt que des « intellectuels » ? Nous n'avons pas décidé que ce collectif serait fermé aux artistes, aux écrivains, aux journalistes, etc. C'est la *cooptation initiale* qui en a défini les contours. Elle n'est évidemment pas fortuite : elle mériterait donc d'être interrogée...

Pourquoi des sociologues ? Il ne s'agit pas, là non plus, d'une exclusive prononcée contre les autres disciplines des sciences sociales (à commencer par l'économie). La cooptation qui a décidé du recrutement initial témoigne des cloisonnements disciplinaires persistants, *mais on peut se demander si elle ne reflète pas aussi des « raisons d'agir », des dispositions différentielles à « l'engagement » dans les différentes disciplines des sciences sociales qui s'expliqueraient à la fois par des recrutements socialement et scolairement différenciés et par les objets-mêmes de ces disciplines.* On peut supposer, en effet – mais peut-être à tort ? – *qu'en se donnant le monde social pour objet de recherche, les sociologues sont, plus que d'autres, enclins à s'y intéresser...* Encore faut-il préciser qu'il ne s'agit pas de n'importe quels sociologues, mais d'une partie de ceux (celles) qui se reconnaissent en France dans la sociologie de Pierre Bourdieu. (Gérard Mauger, Intervention à Mons le 25 février 1999, en ligne)

En lieu et place d'un plaidoyer épistémologique, c'est pour ainsi dire à une commande que répond le sociologue québécois Guy Rocher lorsqu'il prononce une conférence sur l'apport de la sociologie à la recherche sur la mondialisation, non sans avoir précisé qu'il distingue globalisation et mondialisation mais qu'il a accepté de se soumettre au cadre de référence du colloque et de n'utiliser que le second terme pendant sa conférence.

³⁵ À ce sujet, voir notamment (2000b).

³⁶ Sur le sujet, mes lecteurs pourront consulter les ouvrages suivants : *Les structures sociales de l'économie* (Bourdieu 2000a); *La Croyance économique. Les économistes entre science et politique* (Lebaron 2000) ; ainsi que *Le Savant, le Politique et la Mondialisation* (Lebaron 2004), qui analyse la contribution des économistes et des politiques à la construction et à la légitimation de l'opinion libérale.

Une interrogation préliminaire s'impose alors : on ne peut éviter *la question de la légitimité de la sociologie lorsqu'elle s'aventure sur le vaste terrain de la mondialisation*. La sociologie est-elle équipée pour analyser, interpréter et comprendre cet objet d'étude, elle dont les terrains de recherche sont en général plus limités géographiquement et démographiquement ? Quelle contribution spécifique la sociologie est-elle en mesure d'apporter ? [...] C'est qu'en réalité la mondialisation est l'objet d'étude des économistes, des politologues, des historiens, des anthropologues et des géographes. Le champ est déjà bien occupé et défriché. *Que vient y faire le sociologue ? Qu'apporte-t-il d'original ?* La réflexion que je poursuis ici se situe dans la ligne d'une certaine réponse à cette interrogation.

Il est dans la tradition de la sociologie de chercher sans cesse à démystifier les idéologies. Or, la mondialisation est à fois une certaine réalité, une idée et un projet. Elle est par conséquent chargée de perspectives et d'options axiologiques. (Guy Rocher, « *La mondialisation : un phénomène pluriel* », 2001, p. 16; p. 18)

Ayant entrepris de distinguer différentes mondialisations (culturelle, économique, politique et juridique), Guy Rocher fait valoir que la sociologie « n'est donc pas à court de voies que peut emprunter l'analyse de la mondialisation » et précise :

Mais ce n'est pas tout. Si l'on se situe d'abord au niveau du système-monde lui-même, tel qu'il se présente aujourd'hui et comme il semble évoluer, il faudra l'analyser, selon la tradition sociologique, dans le *contexte des rapports de pouvoir, de domination et d'hégémonie qu'il produit et reproduit*. (Guy Rocher, *La mondialisation : un phénomène pluriel*, 2001, p. 25)

La normativité : des ordres normatifs en compétition

Réaffirmant la légitimité de la sociologie, Rocher invitera ses collègues sociologues aussi à occuper le terrain de la normativité :

La mondialisation pose et posera de plus en plus *des défis de normativité*, engendrés à la fois par l'utilisation du droit et par l'existence de vides juridiques, qui devront faire l'objet d'analyses sociologiques approfondies. On constate que la défense des droits de la personne, des droits des minorités, des femmes, des autochtones et le droit des peuples se retrouvent presque quotidiennement dans les rapports entre les nations et dans l'action des organismes internationaux. *Ce sont des enjeux politiques et juridiques qu'il ne faudrait pas abandonner aux soins des seuls juristes : ces enjeux ont des implications sociales de grande importance dans la vie quotidienne de millions de personnes et pour la survie de nombreux groupes humains sur tous les continents*. (Guy Rocher, « *La mondialisation : un phénomène pluriel* », 2001, p. 30)

Les préoccupations de Guy Rocher eu égard à la normativité sont partagées par Sylvie Paquerot et Monique Chemillier-Gendreau. Résumant les discussions tenues lors d'un colloque sur le rôle de l'État à l'heure de la mondialisation, Sylvie Paquerot écrit :

Ce qu'indiquent, essentiellement, de telles discussions, c'est l'importance de retrouver encore une fois, l'espace démocratique de débats politiques, car quelles que soient les mesures choisies par une société pour percevoir et redistribuer une part de ses ressources, *c'est leur légitimité, le fait qu'elles soient reconnues par tous, qui leur permettra d'atteindre les objectifs fixés* et non l'efficacité des moyens techniques d'application de telles décisions. (Sylvie Paquerot, *L'État aux orties ?*, 1996, p. 262)

Des ordres normatifs qui coexistent dans la globalisation, l'économie, encore une fois, est accusée de prendre trop de place. Poursuivant la synthèse des discussions, Sylvie Paquerot indique que :

L'objectif premier d'une économie pour se développer, rappelle un économiste, c'est de garantir les principaux besoins pour que, dans un pays, on puisse parler d'une véritable société et non pas d'une société éclatée à plusieurs vitesses : la santé, l'éducation, le logement, la formation, les vêtements. *Il faut donc tenter de remettre l'économie à sa véritable place.* Mais une « *reconstruction démocratique* » s'avère essentielle pour permettre à la société de retrouver sa capacité à intégrer l'économie comme outil de développement, contrairement à la soumission actuelle de la société à la dictature du marché. Cette reconstruction sera d'autant plus exigeante qu'elle devra dépasser le cadre national où nous l'avons historiquement située. À cette seule condition pourrons-nous espérer définir un autre modèle de développement qui tienne compte à la fois des possibilités ouvertes par le développement scientifique et technique et des limites imposées par la poursuite de *notre utopie : justice, égalité, solidarité, respect de notre environnement, etc.* (Sylvie Paquerot, dans *L'État aux orties ?*, 1996, p. 278-9)

La reconstruction démocratique à laquelle fait allusion Sylvie Paquerot passe par la recherche de normes communes et ces normes ne peuvent être édictées par les seuls « experts ». À la spécialisation scientifique (pour la « dispute »), il faut ajouter la compétence citoyenne (pour la « discussion »), celle qui naît des discussions sur l'intérêt public, la *res publica*. Les réponses aux enjeux mondiaux comme celui de l'eau douce doivent être *juridiques et politiques* : juridiques parce que « la considération de l'intérêt public, issu des espaces politiques organisés, ne trouve plus à s'appliquer dès lors que le marché se déploie dans l'espace international » (Sylvie Paquerot, *Un monde sans gouvernail*, 2005, p. 157), d'où la nécessité de faire appel au droit international pour « civiliser les

rapports sociaux »; politiques parce que des enjeux comme l'eau douce sont au cœur de débat public mondial dans un ordre international qui se cherche encore.

En définitive, quand le monde navigue avec « un gouvernail », le droit devrait donc être subordonné à la politique puisque les normes trouvent leur légitimité dans un débat démocratique. C'est aussi la vision de Monique Chemillier-Gendreau, politologue et juriste comme Sylvie Paquerot³⁷.

La situation préoccupante que connaît la société internationale relève de solutions politiques et le droit n'y est qu'un appoint. La mondialisation économique s'y déploie intensément alors qu'aucune instance politique réellement universelle ne permet d'en débattre. Le Conseil de sécurité des Nations unies, organe aristocratique, a confisqué le pouvoir politique au sein de la société internationale et met en oeuvre un pur rapport de forces. C'est en termes politiques qu'il faut repenser, ou tout simplement penser, la survie d'un monde à la fois divers et pacifié. Il n'est pas inutile toutefois de réfléchir aux moyens de dynamiser et d'améliorer le droit international et son usage. Celui-ci pourrait utilement corriger les plus féroces injustices en cours. A terme, dans une société mondiale qu'il est permis de rêver enfin organisée, ce droit consolidé sera indispensable, non pour pallier un espace politique défaillant, mais pour accompagner celui que nous devons tenter de construire. (Monique Chemillier-Gendreau, « Un champ d'action pour le Sud », janvier 2001, p. 24)

³⁷ Toutes deux se voient d'abord comme politologues. Dans son article autobiographique (2001), Monique Chemillier-Gendreau explique qu'aux lendemains de Mai 68, formée en droit et en sciences politiques, elle avait dû choisir une discipline et qu'elle avait retenu les sciences politiques par choix symbolique : « La formation que j'ai reçue portait sur le droit public et la science politique. Après 68, il y a eu une réforme séparant les deux disciplines en deux voies distinctes. Pour ceux et celles qui avions passé le concours précédent, il a fallu d'un point de vue administratif, choisir d'être rattaché à l'une ou l'autre section du CNU (Conseil National des Universités). C'était un dilemme. Pour ma part, le droit m'intéresse passionnément, à la fois comme technique, mais aussi et de manière indissociable dans ses fondements de pouvoir. Mais le droit public tel qu'il est pensé et majoritairement enseigné et le positivisme juridique extrêmement rigide qui marque l'école française du droit est pour moi un objet d'étude critique. J'ai donc fait pour le CNU le choix de la section de science politique de manière très symbolique. La science politique telle qu'elle est enseignée en France est très éloignée des questions fondamentales de la philosophie politique. En rejoignant la section de science politique, je ne faisais pas le choix de cette discipline pour ce qu'elle est ici, mais je voulais signifier que je n'adhérais pas à la vision positiviste et techniciste que le juriste classique a du droit. Cela a à voir assez directement avec la question de la culture. En effet, le monde des Facultés de droit est un monde clos, sans doute un peu comme les Facultés de médecine. Le savoir y est fermé sur lui-même, il est coupé de la philosophie, de la littérature, de l'expression littéraire. La langue technique est très formalisée et n'est donc pas un espace de liberté. Il y a une sorte d'isolement étouffant par rapport à la pensée. Une longue fréquentation de ce milieu amène soit à rentrer dans le modèle, soit à avoir l'impression de perdre sa respiration. C'est une situation que l'on imagine mal dans une université comme Paris VII dans laquelle les champs de savoir sont très croisés entre eux, donc l'horizon ouvert. »

Appel d'air interdisciplinaire pour une vision d'ensemble

Les juristes ne sont pas seules à égratigner au passage leur discipline de formation, ou à tout le moins à estimer qu'elle doit s'ouvrir pour mieux rendre compte de ses objets à l'étude dans le contexte de la globalisation. C'est aussi le cas des sociologues Guy Rocher, Michel Éliard et Michel Freitag.

Praticien de l'interdisciplinarité depuis plus de vingt ans, Guy Rocher invite les sociologues à l'ouverture :

Il est plus que probable que la mutation qu'imprimera la mondialisation à l'humanité sera l'un des faits dominants du siècle qui débute. Il n'est donc pas trop osé de prédire que la mondialisation deviendra un thème privilégié de notre enseignement, de nos recherches et de nos pratiques en sociologie. *Et pour traiter à fond de ce sujet encore inédit, seront nécessaires les rapports interdisciplinaires que nous devons entretenir plus que jamais avec les autres disciplines des sciences sociales.* (Guy Rocher, « La mondialisation : un phénomène pluriel », p. 16)

Pour Michel Éliard, la sociologie (lire la sociologie bourdieusienne dont il a été proche lui-même en début de carrière³⁸) doit s'ouvrir à l'histoire.

Pour comprendre comment on est arrivé là, au pays de la Grande Révolution et de la Commune de Paris, il est nécessaire de se plonger dans le passé. *Aussi, à l'encontre de la tendance dominante d'une tradition sociologique qui a fortement occulté la dimension historique des processus sociaux pour mettre l'accent sur la permanence des structures ou des institutions sociales, l'analyse développée ici prend-elle le parti de l'histoire, afin de rétablir, sur la base des faits, ce qu'une certaine sociologie de l'École des années 1970 a fortement contribué à obscurcir, à savoir la fonction émancipatrice d'une institution qui a instruit des générations d'ouvriers et de paysans, même si elle a longtemps fermé les portes du lycée à l'écrasante majorité d'entre eux.* (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 4)

L'analyse doit reposer sur des mises en relation à la recherche de significations plus profondes. Éliard écrit : « Ce livre se donne pour objectif de *montrer quel est l'enjeu actuel des transformations* qui sont en cours, en France et en Europe, *dans le domaine de la scolarisation, en relation avec l'évolution du travail.* » (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 3)

³⁸ Ses critiques les plus virulentes visent toutefois d'autres chercheurs que Pierre Bourdieu.

Plus grave est l'accusation de cécité critique qu'il pose sur la sociologie :

Une science sociale peut-elle exister sans participer, d'une manière ou d'une autre, à la libération des hommes ? Or, la sociologie, installée après les grands conflits, a eu tendance *à s'orienter vers la recherche du consensus social*. Du même coup, elle est, sans doute, *peu apte à saisir le mouvement des sociétés*. (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 16)

Ce que Michel Éliard appelle la « recherche du consensus social » n'est pas sans rapport avec la critique que formule Michel Freitag à l'égard des sciences humaines et des sciences sociales. Celle de Freitag est toutefois plus dure puisqu'elle met l'accent sur le *contrôle* social. Le lien entre la normativité (que constituent ici les valeurs) et le champ scientifique est nettement posé :

La trahison des sciences sociales, des sciences humaines, dans lesquelles s'était incarné le projet d'une connaissance réfléchie de l'homme, de la société et de l'histoire, et qui étaient sensées nous orienter normativement sur le chemin de l'avenir, lorsque le mythe sous toutes ses formes eût cessé de nous maintenir dogmatiquement dans le respect du passé, prend la forme de leur automobilisation anonyme pour produire maintenant le futur de manière bureaucratique et technocratique, à travers la prise en charge et la gestion systématique, programmatique et prévisionnelle du social, sa mise sous contrôle. Les sciences sociales nous ont trahis lorsqu'elles se sont mises à fabriquer « dans notre dos », opérationnellement, les prédictions qu'elles nous annonçaient comme des prévisions, en prenant directement et organisationnellement en charge les conditions de leur réalisation. Ainsi se sont-elles mises à notre place, à la place de la société et à la place de l'histoire. (Michel Freitag, *Le Naufrage de l'université*, 1998, p. 16)

On peut également faire le rapprochement avec les réflexions de Sylvie Paquerot et Monique Chemillier-Gendreau relativement à la normativité, à cette différence notable que le sociologue attribue aux disciplines universitaires des fonctions que les juristes politologues dissocient moins franchement des acteurs³⁹. On trouve toutefois chez Paquerot des préoccupations similaires à l'égard de la technocratisation lorsqu'elle reprend la distinction établie par François Ost entre gouvernance et gouvernement :

³⁹ Avec Freitag (et Éliard), on passe de la trahison des clercs à la trahison des sciences. Dans une note en bas de page, Freitag renvoie la *trahison* à Benda mais surtout à Alain Caillé (*La démission des clercs*, 1993).

À ce titre, la gouvernance est au gouvernement ce que la régulation est à la réglementation : *l'expression d'une logique gestionnaire plutôt que la traduction d'un projet instituant* [...] cette quête de la « bonne gouvernance » continuera à s'inscrire dans une logique gestionnaire à courte vue, parant au plus pressé, improvisant sous la pression de l'événement, *si elle ne parvient pas à s'inscrire dans un projet instituant à long terme : une « vision du monde*. (Sylvie Paquerot, *Un monde sans gouvernail*, 2005, p. 156)

Des réserves épistémologiques exprimées ci-dessus par des juristes politologues et des sociologues qui interviennent sur des enjeux liés à la globalisation, qu'ils en reconnaissent la spécificité comme les Paquerot, Chemillier-Gendreau et Freitag ou non, comme Michel Éliard, qui y voit plutôt une étape dans l'histoire du capitalisme, on peut dire que la démarche offre une certaine parenté : il s'agit de combiner la dispute, *via* des savoirs dont on redéfinit les contours et les interrelations, et la discussion, *via* des normes qui seront intégrées à la discipline (comprendre pour agir⁴⁰, participer à la libération des hommes, etc.) ou qui émaneront du débat démocratique.

Retour à la pensée globale⁴¹

Les appels lancés à l'interdisciplinarité par Guy Rocher ou à la mise en relation des savoirs et des objets par Michel Éliard, à la refondation des humanités par Michel Freitag ou à la réarticulation des ordres normatifs par Sylvie Paquerot et Monique Chemillier-Gendreau témoignent tous du redécoupage disciplinaire impulsé par les enjeux de la globalisation. L'heure n'est plus au savoir de pointe, sur-spécialisé et fragmenté, mais à l'analyse complexe, qui lie et relie les enjeux pour mettre à jour la logique d'ensemble ou de système

⁴⁰ L'expression se trouve en quart de couverture de l'ouvrage collectif dirigé par Sylvie Paquerot (*L'État aux orties ?*) auquel a également participé Riccardo Petrella. C'est aussi l'objectif qui a orienté la carrière professionnelle de Dorval Brunelle (entretien 2003).

⁴¹ Je reconnais que l'expression « retour à la pensée globale » comporte une part d'anachronisme car s'il y avait retour, ce serait au « tout » ou à la « totalité », mais il y a fort à parier que les intellectuels recourront à d'autres termes que ceux-là pour éviter l'amalgame totalité/totalitarisme. Dans son texte sur les utopies et les réalités du lien social, Armand Mattelart cherche à s'en protéger tout en réclamant que fassent l'enjeu d'une guerre sémiotique, à côté du mot globalisation, les notions de complexité, de Tout et de résistance. Il écrit : « *Le Tout*. Ne pas laisser le soin de l'interprétation de l'histoire du monde à la seule grille de la totalité mercantile. Essayer d'assembler, d'établir des « réseaux de significations sociales » (de Certeau). Tenter de revenir du particulier, du local, du fragmentaire au « Tout ». » (Mattelart, 1998, p. 138)

dans le contexte de la globalisation. C'est à cette entreprise de reconstruction que se sont livrés Christian Laval, sur le dossier de l'éducation, et Dorval Brunelle, sur celui de la globalisation économique⁴², réactualisant chacun à leur manière la fonction de dévoilement que l'on associe souvent aux intellectuels tout en répondant aux objectifs des réseaux sociaux comme nous l'avons vu dans le chapitre des stratégies organisationnelles.

Le premier objet de cet ouvrage consiste à *mettre en lumière* le nouvel ordre scolaire qui tend à s'imposer par les réformes successives comme par les discours dominants, à *faire apparaître la logique qui sous-tend les changements profonds de l'enseignement*. Sans doute connaît-on déjà quelques-uns des éléments de ce nouveau modèle et perçoit-on mieux, grâce à des travaux de plus en plus nombreux, les tendances sociales, culturelles, politiques et économiques qui ont infléchi le système scolaire. Mais on ne voit pas toujours assez bien *le tableau dans sa totalité*, avec ses cohérences et ses incohérences. C'est ce que nous avons tenté de faire ici en rassemblant *les pièces du puzzle*. [...] Ces rapports sont *peu visibles au premier regard*. La construction de ces figures, leurs logiques, leurs arguments sont divers. En *mettant cependant en relation* quelques-unes des évolutions majeures de ces vingt dernières années, qu'il s'agisse de la logique managériale, du consumérisme scolaire, des pédagogies d'inspiration individualiste, en les rapportant aux transformations économiques comme aux mutations culturelles qui ont touché les sociétés de marché, il est *possible d'apercevoir pourquoi et comment l'institution scolaire se conforme toujours plus au concept, dont nous voulons ici tracer la configuration générale, de l'école néo-libérale*. (Christian Laval, *L'école n'est pas une entreprise*, 2003, p. 7)

Dans l'immense travail de réflexion collective et critique qui a été engagé depuis une décennie autour des solutions de rechange à la libéralisation extrême des marchés, on a surtout privilégié les solutions pratiques qui serrent de près les défis posés par les comportements des gouvernements, des entreprises et des organisations internationales. Mais ce n'est pas sur cette voie que je me suis engagé : j'ai plutôt cherché à prendre un certain recul afin de *mettre en lumière une véritable logique de système*, montrer le lien profond qui unit ce que l'on sépare encore trop souvent et, notamment, *le lien* entre les plans interne et externe d'intervention de l'État. (Dorval Brunelle, *La dérive globale*, 2003, p. 11)

L'imaginaire, une recherche intermédiaire

Inter ou pluridisciplinaire, certains estiment que l'analyse rationnelle n'est pas la seule manière de dire le monde en vue de le changer. L'imaginaire, notamment via le mythe, peut y

⁴² Aux dernières nouvelles, le travail de synthèse de Jean Tardif était également en bonne voie, le manuscrit ayant été confié à différents lecteurs.

contribuer également. Pour en comprendre la portée, Gérard Bouchard propose d'examiner les imaginaires collectifs avec un programme de recherche portant non pas sur la globalisation, ou sur les utopies qui devraient en constituer le contre-pied, mais sur le fonctionnement des imaginaires au sujet duquel nous avons vu qu'ils pouvaient contribuer à l'affermissement du volontarisme collectif nécessaire à l'utopie. La recherche sur le fonctionnement des imaginaires peut donc être considérée comme un programme d'analyse intermédiaire, permettant d'abord de comprendre les ressorts du volontarisme :

S'agissant de refaire les fondements symboliques de nos sociétés, il y a tout de suite deux obstacles qui se présentent au plan strictement opérationnel, si je puis dire. Premier problème : *que savons-nous au juste des imaginaires ?* Savons-nous bien comment ils se forment, comment ils se structurent, comment ils se transforment, et comment ils se dérèglent ? *Quels sont les acteurs, quels sont les vecteurs qui les prennent en charge et à quelles fins, selon quelles stratégies ?* Que doivent-ils à la pensée rationnelle et à la mythologie, à la culture savante et à la culture populaire ou à la culture de masse ? Comment en viennent-ils tantôt à cohabiter et même s'interpénétrer d'une manière fonctionnelle (par exemple au Japon, le shintoïsme et le bouddhisme), et tantôt à se durcir, à se rejeter les uns les autres (par exemple en Europe, les Guerres de religions) ? Pourquoi engendrent-ils ici le dynamisme, la créativité, le développement, et là l'inhibition, la crispation, l'agressivité ? (Gérard Bouchard, « Un monde à repenser : la crise des imaginaires, la mondialisation et les petites nations », 2003, p. 31-32).

Se livrer à des tâches préalables, réfléchir sur l'état, la structure et le fonctionnement des imaginaires collectifs, pour en prendre le pouls, pour tenter de reconnaître les grandes tendances, les grandes figures en cours d'émergence dans les arts, la littérature, la philosophie, les sciences sociales. *Mais aussi pour apprendre à les renouveler, à les relancer, et un jour peut-être faire renaître l'utopie.* (Gérard Bouchard, « L'échec des grands mythes fondateurs des Amériques », Colloque Amérique terre d'utopie, Brésil 2002)

7.4.5 La solution globale : Anne, ma sœur Anne... ⁴³

Quel type d'avenir souhaitons-nous ? Comment est-il possible ? Quelles valeurs doivent l'inspirer ? Nos luttes, jusqu'ici essentiellement défensives et réformistes, s'étendront et prendront de la force à proportion que nous aurons des réponses à ces questions et que ces valeurs seront clairement formulées. Dès lors, à l'intellectueur à

⁴³ ... ne vois-tu rien venir ? Du titre d'un colloque tenu à Montréal sur les nouvelles utopies et dystopies organisé par Marc Angenot et Régine Robin en 2002. Le titre exact : *Nouvelles visions du monde, nouveaux militantismes, nouvelles critiques sociales: Sœur Anne, ne vois-tu rien venir?*

gages qui nous expliquerait que de la mondialisation en cours, avec son cortège de destruction de l'environnement et d'inégalités dépend notre emploi, on pourra rétorquer qu'en plus de refuser la destruction de l'environnement et les inégalités, nous refusons aussi l'esclavage salarial qu'il nomme emploi et indiquer pourquoi et comment nous sommes certains que plus de justice, d'égalité, de protection de l'environnement et de liberté pour tous naîtront de ce refus, qui n'est au fond rien d'autre que celui du marché, clairement assumé. (Normand Baillargeon, «Victoire? Victoire! » « Le défi de Seattle » (6 déc. 1999)

Sous cette dernière rubrique de l'utopie, il sera question des modalités renvoyant à ce qui peut tenir de « solution globale » dans les stratégies discursives de mes enquêtés. J'ai regroupé mes observations en cinq points : le réenchancement par l'imaginaire (7.4.5.1); la mise en commun de la contre-expertise (7.4.5.2); les solutions normatives (7.4.5.3), l'éducation (7.4.5.4) et les solutions programmatiques (7.4.5.5). À ce moment-ci de l'exposition des résultats, les recoupements sont certes inévitables entre les différentes caractéristiques de l'utopisme mais suggèrent également une faible performance utopiste en termes de sorties de crise.

7.4.5.1 Le réenchancement par l'imaginaire

Puisque l'utopisme moderne repose sur l'idée d'un volontarisme collectif présidant à l'émancipation de tous, les initiatives visant son affermissement peuvent être considérées comme autant de solutions globales. Les voies retenues peuvent évidemment varier. Pour Gérard Bouchard, il importe de réenchancer les imaginaires. Les élites ont trop longtemps été en décalage avec les imaginaires collectifs. Pour les réenchancer, il faut d'abord en connaître le fonctionnement, d'où un important projet de recherche sur les Amériques. Toutefois, il faut aussi changer concrètement les choses : le volontarisme collectif, vu par un imaginaire réenchanté, doit avoir un objectif et cet objectif peut prendre la forme de nouvelles structures, comme les coalitions déjà abordées sous la rubrique consacrée au volontarisme (coalisé). Dans un premier temps, agir sur les esprits, ensuite former de nouvelles structures composées de petits pays.

7.4.5.2 La mise en commun de la contre-expertise

Ayant déjà fait connaître les valeurs sur lesquelles ils s'appuient et qui leur servent à baliser leur intervention, ayant produit des données ou fait état de situations dont ils souhaiteront convenir avec leur public, les enquêtés qui recourent à la contre-expertise entreprendront ensuite le débat sur les moyens à mettre en œuvre. Une bonne part de la solution à la crise dénoncée par la critique radicale consiste donc à mettre en commun des valeurs puis des informations. Ou pour le dire dans les termes de Normand Baillargeon : à discuter et à disputer. Dans un contexte utopiste, la mise en commun vise souvent à fonder une résistance, comme cela a déjà été illustré précédemment (entre autres dans la section consacrée au volontarisme) et cette résistance redonne à ses acteurs une position dans le champ des rapports de force, les préparant à participer à la mise en ordre de l'environnement externe (la globalisation).

Les valeurs et le cadre des débats renvoient à la démocratie. Les valeurs sont celles de la démocratie et elles devraient être adoptées et mises en œuvre démocratiquement. Du moins, c'est ce que suggèrent les textes, les enquêtés qui pratiquent la contre-expertise ne donnant que rarement d'indications quant à la marche à suivre pour mettre un terme à la crise, au-delà de l'appel à la résistance. L'extrait suivant tiré d'un entretien accordé par Serge Halimi résume bien le rôle joué par l'analyse de type contre-expertise. On y trouve également des éléments de volontarisme et du moment fondateur que constitue, pour beaucoup de militants français, le « mouvement social » de 1995, sans compter la stratégie générale qui constitue à ramener, au camp adverse, l'accusation du départ (l'absence de solution) :

PCA HEBDO : On arrive là à la principale critique que l'on peut vous faire. Vous décrivez avec précision la situation actuelle, vous marquez fermement aussi votre volonté de faire autrement. ***Mais le projet alternatif aujourd'hui il en est où ?***

SH : ***On ne peut pas me demander de tout faire... Je fais aujourd'hui l'analyse de la situation que nous vivons et je rappelle à quel point elle est le produit d'une construction politique et intellectuelle. Il existe plusieurs projets alternatifs à l'ordre libéral : socialiste, révolutionnaire, autogestionnaire, libertaire... Tout ça n'a pas disparu.*** Et nous avons connu d'autres périodes de repli, de recul, pendant lesquelles on a imaginé que tout était fini. Et puis, on a vu renaître l'espoir, ***la volonté.*** Récemment, en 1993-94, par exemple, on avait l'impression qu'il n'y avait plus de luttes possibles, qu'on ne verrait plus de grandes mobilisations populaires, qu'il n'y aurait plus d'immenses manifestations comme en mai 68. ***Et pourtant ça a resurgi en***

novembre-décembre 1995, avec le mouvement d'opposition à la mondialisation libérale. Le capitalisme a pour vertu, ou pour défaut, de ne pas être un système stable. Dans la dernière décennie, il a affronté des crises redoutables : la crise monétaire de 93-94 en Europe, la crise financière qui a balayé l'Asie, l'Amérique latine et la Russie en 1997-98, l'explosion de la bulle Internet qui a provoqué une chute brutale des cours en 2001. Ces crises ont été digérées assez vite en partie à cause du sentiment qu'il n'y a pas d'alternative. Les libéraux arrivent alors à expliquer les crises du libéralisme en prétendant qu'elles éclatent parce qu'il n'y a pas assez de libéralisme, parce qu'il y a encore trop de fonctionnaires, qu'on est au milieu du gué, qu'il faut franchir la rive. ***La solution selon eux, c'est toujours d'aller vers plus de marché (éducation, santé), jusqu'au capitalisme total !*** (Serge Halimi, entretien PCA Hebdo, 2004, en ligne)

Les contre-experts proposent donc rarement des solutions mais s'efforcent de contribuer à un renversement de l'hégémonie, considérant la société selon la perspective des affrontements inévitables. Normand Baillargeon se distingue en promouvant des solutions élaborées par d'autres intellectuels, dont celle de l'ÉCOPAR, tout en fustigeant le manque de visions de la gauche en général. J'y reviendrai plus loin.

7.4.5.3 Les solutions normatives

Les modifications de nature politique ou juridique ont déjà été évoquées lorsqu'il a été question de la *tabula rasa*. Elles sont proposées ou réclamées essentiellement par les enquêtés pour qui la globalisation constitue à la fois un enjeu normatif et un enjeu épistémologique. C'est le cas entre autres de Monique Chemillier-Gendreau :

Le droit international est récent, très sommaire, loin de fournir des éléments normatifs de nature à régler toutes les tensions internationales. Pour la part qui existe, il a été construit par les Etats occidentaux et au sein de leur culture. ***Il faut donc développer de nouvelles normes adaptées à toutes les situations*** (d'abord à celle du maintien de la paix, mais aussi dans le domaine sanitaire, de l'environnement, de la consommation, des migrations, etc.), et qui soient inscrites dans la recherche d'une culture réellement universelle. A cet égard, il semble qu'il y ait une sorte ***d'inertie des juristes et des élites intellectuelles ou gouvernementales dans le tiers-monde***. Peu enclins à penser le droit indépendamment des rapports de pouvoir et de leur origine religieuse, ***ils semblent davantage orientés dans la phase actuelle à une utilisation du droit tel qu'il a été construit jusqu'ici (par l'Occident) qu'à une attitude résolument active où ils se mettraient en position de réviser des normes devenues obsolètes ou d'en créer audacieusement de nouvelles. Là se trouve pourtant l'une des clefs de l'avenir de la société mondiale.*** (Monique Chemillier-Gendreau, « Un champ d'action pour le Sud », janvier 2001, p. 24)

Les enquêtés qui travaillent sur la question de la normativité recourent à des concepts apparentés au bien commun, comme le bien public mondial (Quéau, Petrella), le domaine public (Quéau), l'intérêt public (Paquerot, Quéau) ou encore l'intérêt public universel :

Nous devons donner corps à une règle fondamentale, celle de l'intérêt public universel, et exiger qu'elle soit en toutes circonstances la norme de contrôle de l'usage de la force et des limites du marché. Mais il faut deux conditions : la première est dans l'élaboration d'un travail théorique sur le concept d'intérêt public universel qui doit être au coeur du projet de démocratie mondiale, et l'utilisation de ce concept ne doit pas être confisquée par un organe non démocratique comme le Conseil de sécurité. La seconde tient au renforcement du juge international, auquel il faut pouvoir soumettre tous les cas dans lesquels on soupçonnera les puissances surarmées de jouer de leurs positions au mépris de la protection des populations ou les mécanismes du marché d'avoir occasionné des violations des droits fondamentaux. (Monique Chemillier-Gendreau, « Contre l'ordre impérial, un ordre public démocratique et universel », décembre 2002, p. 22-23)

La quête de solutions aux enjeux globaux reste toutefois difficile et certains de mes enquêtés se désolent du peu d'avancement réalisé sur le plan théorique. C'est le cas entre autres de Philippe Rivière, qui intervient, comme Philippe Quéau sur la question de la propriété intellectuelle :

Or les mécanismes de promotion et de défense du domaine public de la connaissance sont pour la plupart en déshérence, faute d'une pensée renouvelée de ce qui constitue le « bien public mondial ». La réflexion actuelle sur la propriété de cette richesse commune de l'humanité est embryonnaire. Le juriste américain James Boyle la compare à celle des années 50 sur l'environnement : des observateurs isolés s'alarment autour d'enjeux particuliers, sans être encore en mesure de les relier. Il y a pourtant urgence à ouvrir le débat pour porter un coup d'arrêt à la séquestration des connaissances par des intérêts particuliers. (Philippe Rivière, « Le savoir séquestré », janvier 2000, p. 6)

Normand Baillargeon déplore, quant à lui, le manque de visions de la gauche :

Il y a lieu de penser que si l'audience de la gauche n'est pas plus large que ce qu'elle est actuellement, c'est au moins en partie parce que celle-ci n'a pas su articuler de manière crédible et convaincante une vision de ce qu'il faudrait mettre à la place de ces institutions déplorables. [...] Avoir un modèle, nécessairement imparfait et modestement avancé, cela permet d'avoir un programme positif à avancer — et pas seulement une liste de récriminations — du genre : on n'aime pas le profit, l'injustice — ou une liste de souhaits pieux mais vides — du genre : nous sommes en faveur d'une économie solidaire, juste et ainsi de suite. [...] Dans un tel contexte, présenter des

visions, des modèles, qui permettent de répondre aux légitimes questions qu'on pose inévitablement à ceux et celles qui se battent contre l'ordre du monde (et en particulier celle-ci : *que désirez-vous au juste ?*), cela constitue vraisemblablement un outil de mobilisation dont on peut espérer beaucoup. (Normand Baillargeon, « L'action, sœur du rêve », 2002, en ligne)

Il entend faire sa part en faisant connaître le modèle économique de l'économie participative (ECOPAR) développé par Robin Hahnel et Michael Albert, au début des années 1990 et qu'il qualifie de « travail exemplaire de construction d'une utopie économique et politique ». Dans l'extrait qui suit, la normativité (les normes et valeurs à discuter), les institutions et la légitimité (les faits à disputer) sont bien articulées :

Je n'entrerai pas ici dans le détail de ce modèle qui me semble donner tout ce qu'on est en droit d'attendre d'une utopie. Mais je tiens à faire quelques remarques sur la manière, riche d'enseignements, dont la démarche a été accomplie. S'agissant d'économie, on a d'abord cherché (*sic*) à **définir les fonctions que remplissent, dans une société, les institutions économiques** : ce sont, on le sait, la consommation, l'allocation (de ressources) et la production. On a ensuite, étape cruciale, **précisé attentivement les normes et valeurs jugées désirables** qu'une économie devrait respecter, celles qui devraient donc s'incarner dans les institutions économiques, bref celles que les institutions économiques devraient promouvoir. Ce n'est qu'à partir de là et en fonction de ces normes et valeurs que les institutions économiques existantes (l'économie de marché, mais aussi l'économie planifiée, notamment) ont été **évaluées pour être rejetées**. On s'est **ensuite attaqué à la construction du modèle, de l'utopie proprement dite**, en s'attelant à la lourde tâche consistant à imaginer des institutions économiques pouvant remplir les fonctions que doivent remplir de telles institutions **dans le respect des normes et valeurs privilégiées. Il va sans dire que ce travail s'est efforcé d'être crédible et que l'on s'est notamment assuré qu'aucun économiste ne puisse prendre en défaut le raisonnement et l'articulation des propositions mises de l'avant — même si la plupart rejettent à la fois les valeurs défendues et la désirabilité des institutions préconisées.**

Je pense que cette démarche, longue, sérieuse, savante, réalise au mieux ce qu'une utopie peut et doit accomplir et qu'elle est donc susceptible de **guider l'action, d'instruire, d'inspirer et de mobiliser**. (Normand Baillargeon, « L'action, sœur du rêve. Militantisme et utopie », 1^{er} février 2002, en ligne)

Si Brunelle est résolument optimiste en ce qui concerne les solutions de rechange au néolibéralisme, en contrepartie, il se montre préoccupé par la recherche d'un cadre de référence. Il entreprend d'y remédier :

Les solutions de rechange à la libéralisation extrême des marchés ne se comptent plus, tandis que les débats autour de l'éventuel cadre de référence susceptible de faire droit à ces voies sont plus rares. *C'est donc pour alimenter de tels débats ainsi que pour établir la légitimité de l'opposition à la libéralisation extrême des marchés et à la globalisation que ces pages ont été écrites.* (Dorval Brunelle, *Dérive globale*, 2003, p. 31)

À terme, comme l'indiquent Chemillier-Gendreau, Paquerot, Quéau et Baillargeon, le travail théorique doit répondre à des normes identifiées par la collectivité à l'issue d'un réel débat démocratique. C'est pourquoi Habermas s'est intéressé à la production même de ces normes après avoir exploré le bien commun sous l'angle de l'espace public⁴⁴. Il n'en demeure pas moins que les enquêtés engagés en termes épistémologiques dans la définition de la globalisation semblent jouer un rôle directement lié à leur capital symbolique, c'est-à-dire à leur rôle dans la « dispute », en tant que politologue, juriste, économiste, ingénieur ou philosophe. « Entre faits et normes »⁴⁵, les enquêtés qui optent pour les solutions normatives choisissent de contribuer à la production des uns et des autres.

7.4.5.4 L'éducation

Les enquêtés qui militent sur le dossier de l'éducation s'y intéressent au moins pour deux raisons. Non seulement sont-ils enseignants pour la plupart, mais ils estiment que l'éducation a un rôle central à jouer dans la résolution de la crise qu'il dénonce. C'est le cas en particulier de Riccardo Petrella, Nico Hirtt, Gérard de Sélys, Michel Freitag et Michel Éliard.

C'est en partant de ce principe général qu'une politique de l'éducation centrée sur le développement, la sauvegarde et le partage des « biens communs » que sont les connaissances et les savoirs, *pourrait contribuer à un développement mondial solidaire sur le plan économique, efficace sur le plan social et démocratique sur le plan politique.* (Riccardo Petrella, « Cinq pièges tendus à l'éducation », octobre 2000, p. 6-7)

⁴⁴ Sur la question, voir mon article sur l'édiction des normes juridiques (Aubin, 1999).

⁴⁵ Référence au titre d'un des ouvrages d'Habermas sur l'éthique de la discussion : *Droit et démocratie. En faits et normes* (1997).

Pour les auteurs de *Tableau noir*, l'éducation vise l'objectif militant de comprendre pour agir ou pour le dire dans les termes qui m'ont servi à introduire le réenchâtement par l'imaginaire : à affermir le volontarisme collectif.

Et changer le monde, c'est d'abord le connaître et le comprendre. Sous toutes ces facettes. Il faut étudier l'histoire pour savoir que le pouvoir des classes dominantes n'est pas éternel. Il faut étudier les relations économiques et la science des statistiques pour connaître l'injustice sociale, son origine et ses mécanismes. Il faut savoir la géographie pour comprendre que la terre est riche si on veut bien l'exploiter judicieusement, qu'un développement durable est possible pour tous si on refuse le profit de quelques-uns. Il faut maîtriser les maths, les sciences, être au fait des grandes technologies, pour se rendre compte des réalisations superbes dont l'intelligence humaine est capable ... et des catastrophes que peut produire son utilisation anarchique dans le système actuel. Pour agir, il faut que les exploités de demain sachent formuler clairement leurs idées, les propager, argumenter, débattre, dialoguer, convaincre... Ils devront maîtriser toutes les richesses de leur langue maternelle et des langues étrangères, les formes d'expression les plus variées et les outils de communication les plus sophistiqués. (Gérard De Séllys et Nico Hirtt, *Tableau noir*, 1998, p. 86)

Michel Freitag et Michel Éliard remettent eux aussi leur espoir dans l'éducation. Les deux premiers extraits sont tirés respectivement du *Naufrage de l'université*, qui a valu à son auteur le Prix du Gouverneur général du Canada, et de *L'essor de nos vies*, publié par un collectif étudiant à la suite de l'arrestation d'étudiants s'opposant à une entente intervenue entre Coca-cola et la rectrice de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) où Freitag enseignait. On y trouve des éléments de dispute et de discussion dans les deux extraits, sans doute destinés au même public (« le monde de l'enseignement en sciences sociales », que Freitag avait identifié comme son public cible pendant l'entretien) malgré la différence des contextes de diffusion. Le troisième extrait provient d'un ouvrage de Michel Éliard. Il est suivi d'une longue liste de tâches à accomplir pour résoudre la crise présentée à la manière d'une liste de revendications syndicales.

Dès lors, ces essais [objet de l'ouvrage] sont épistémologiques et politiques dans le sens précis que, en cherchant à montrer le mécanisme de cette confusion du pouvoir et du savoir, dans le savoir-faire, *ils visent tous à susciter une prise de conscience qui puisse à son tour servir de base réfléchie à une résistance (d'abord), puis à une recherche de reconstruction raisonnée fondée cognitivement et normativement, et dont le lieu stratégique est appréhendé ici comme l'ensemble des institutions de formation et d'éducation*, là même où les sciences humaines exerçaient jadis, avant de devenir des technologies de gestion et de contrôle au service d'une société organisationnelle, leur *hégémonie civilisationnelle* comme « humanités », comme disciplines de réflexion et de formation. (Michel Freitag, *Le Naufrage de l'université*, 1998, p. 19-20)

Le présent article se propose d'approfondir les raisons que l'on a de s'opposer à cette *vision stratégique* néolibérale et à sa mise en œuvre systématique qui est en cours. [...] Je chercherai en effet à montrer que la globalisation représente ce qui justement ne doit pas être accepté comme forme généralisée de la vie humaine sur cette planète, *et que l'éducation, loin de devoir y être adaptée, représente un des « outils » majeurs que les sociétés doivent utiliser pour lui résister, si elles veulent rester civilisées et participer vraiment à l'édification d'une société plus ouverte et en même temps plus humaine au niveau mondial*. (Michel Freitag, « Contre l'aliénation totale. L'assujettissement de l'éducation à l'économie globalisée comme abandon de la civilisation et suicide des sociétés », 2000, p. 99)

Préserver l'École comme lieu spécifique de transmission du savoir, c'est d'abord lui restituer, et à elle seule, cette fonction [...]. La première réforme pédagogique sérieuse consisterait à réduire massivement le nombre d'élèves par classe. Cela suppose la création massive de postes [...]. Cela suppose que les instituteurs soient à nouveau formés [...]. Cela suppose que soit renforcée, dans les universités [...]. Cela suppose que l'on rétablisse un enseignement professionnel digne de ce nom [...]. Cela suppose que l'on cesse d'accuser l'École de tous les maux pour s'attaquer aux vraies causes, aux vraies responsabilités, qui, bien sûr, ne sont pas d'ordre pédagogique mais bel et bien d'ordre politique : si l'École de la République est malade, c'est que la République ne va pas bien du tout ! Ses beaux principes fondamentaux d'égalité et de fraternité sont-ils devenus autre chose que de risibles anachronismes ?

Cela suppose que l'on cesse de nous cacher derrière de dérisoires « arbres de compétences » [...].

Cela suppose que l'on s'interroge véritablement sur la mission de l'École, non pas en termes d'adaptation à la société actuelle en voie de décomposition, mais en termes d'avenir, de progrès de l'humanité. (Michel Éliard, *La fin de l'école*, 2002, p. 127-128)

7.4.5.5 Les solutions programmatiques

Michel Éliard n'est pas le seul à suggérer une solution « programmatique » à partir d'une grande idée, en l'occurrence celle du progrès de l'humanité. Petrella et Wolton proposent aussi un certain nombre de chantiers⁴⁶. Le premier s'inspire du bien commun :

Pour la planète, c'est par la promotion du bien commun que l'urgence de politique peut être satisfaite. Ce qui signifie d'abord la sauvegarde ou le rétablissement des conditions vitales de l'existence de milliards d'êtres humains : l'air, l'eau douce, les océans, l'énergie solaire, etc., qui doivent acquérir le statut de biens communs patrimoniaux de l'humanité et être « gouvernés » comme tels, c'est-à-dire par des régulations publiques mondiales. Deuxième série de chantiers politiques planétaires : la sécurité commune (alimentaire, environnementale, financière, sanitaire), la paix, la diversité culturelle, la répression des crimes contre l'humanité. A cet égard, l'urgence de politique porte sur la définition et la mise en place d'un nouveau système financier et monétaire mondial et de nouvelles règles du commerce international, en rupture avec les normes du Fonds monétaire international (FMI) et de l'OMC.

Les propositions ne manquent pas, qu'elles viennent de l'association ATTAC, du Groupe de Copenhague, du Groupe de Lisbonne, du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, du Forum mondial des alternatives ou de la Coordination contre les clones de l'AMI. Certaines ont été présentées lors des Rencontres internationales de Paris organisées par ATTAC en juin dernier. Autre urgence : la consolidation du Tribunal pénal international (TPI), symbole de très grande portée pour la création d'une conscience morale et politique planétaire et d'un « Etat » mondial de droit. (Riccardo Petrella, « La dépossession de l'Etat », août 1999, p. 3 et en ligne)

Les chantiers de Wolton visent à « faire avancer la discussion » sur l'Europe. Le chercheur en communication attire d'abord l'attention sur le travail sur les mots « car la politique, c'est avant tout des mots » et parce qu'il n'y a « Pas d'avenir si l'on n'assume pas les mots du passé, l'histoire et la connaissance d'autrui, dans la grande diversité des langues ». Ensuite, il faut prendre conscience du rôle de la culture puisque « C'est une chose de faire des affaires ensemble, c'en est une autre de construire ensemble un nouveau cadre symbolique. ». Il faut également :

bien distinguer espace commun, espace public et espace politique. L'Union européenne est un espace commun d'échanges économiques. Elle n'est pas du tout un espace public, au sens où ses 370 millions d'habitants auraient des langages, des symboles et des enjeux débattus contradictoirement. Sauf pour les 370 000 personnes qui la

⁴⁶ La métaphore du chantier est utilisée par d'autres enquêtés, dont Tardif et Quéau, mais sans être associée à une liste.

« font », elle n'est pas non plus un espace politique, entendu comme lieu d'affrontement pour la conquête et l'exercice du pouvoir. (Dominique Wolton. « Mille chantiers à ouvrir », juillet 1998, p. 6)

Le quatrième chantier a déjà été évoqué et concerne les nouvelles pratiques politiques. Enfin, à ces chantiers qui visent la mise en commun, Dominique Wolton en ajoute un cinquième consacré à la différenciation. Il estime en effet que pour créer une adhésion politique, il faut un « minimum de combats menés en commun :

S'il n'y a plus d'ennemis, il existe des intérêts économiques et culturels divergents. Il faudrait que les Européens fassent au moins la preuve de leur identité dans une ou deux batailles où ils auraient l'occasion de s'affirmer. Et d'abord contre les Etats-Unis. Un test de la naissance de l'Europe politique ? Qu'elle ose s'affronter à Washington, par exemple sur le terrain des industries culturelles. ***Ce qui est en cause, ce n'est pas tant son propre avenir que sa capacité à montrer à ses citoyens et au reste du monde que la culture n'est pas seulement un marché.*** (Dominique Wolton. « Mille chantiers à ouvrir », juillet 1998, p. 6)

7.5 Conclusion

La spécificité utopiste de la démarche intellectuelle par rapport à celle du chercheur est très précisément décrite dans le texte de François Ouellet (2005) ayant été présenté lors d'une table ronde sur les intellectuels à laquelle l'auteur et moi-même avons participé en mai 2005 au congrès de l'ACFAS. Dans des termes qui rappellent ceux de Normand Baillargeon sur la trahison des intellectuels (Ouellet parle toutefois de trahison des chercheurs), le professeur de littérature aborde la contribution de l'intellectuel en termes de solution constructive et fait valoir l'importance que sa démonstration conduise vers un certain espoir. Il écrit (les caractères gras et soulignés sont de moi) :

Cet engagement de la recherche envers le débat intellectuel, je pense qu'il doit même parfois aller jusqu'à faire prendre des risques théoriques. Par exemple, dans un livre publié en 2002, et qui est un véritable essai plutôt qu'une étude savante : *Passer au rang de Père. Identité sociohistorique et littéraire au Québec*, j'ai proposé une lecture de l'évolution de la société québécoise et de son développement contemporain à partir d'un concept (la métaphore paternelle) que j'ai emprunté à mes travaux dits savants. Or, dans l'application, i.e. dans le transfert de ce concept de la métaphore paternelle vers l'essai et la posture intellectuelle, le bilan auquel je suis arrivé, dans le regard que je posais sur la société québécoise d'aujourd'hui, était extrêmement pessimiste. Or, j'ai

choisi de récrire le dernier chapitre pour que l'ensemble de ma démonstration conduise au moins vers un certain espoir, une ouverture. *En faisant cela, je « trahis » le chercheur, mais je satisfais l'intellectuel, qui ne fait pas que rapporter des faits, mais qui prend position.* Parfois, l'engagement intellectuel nécessite une entorse aux conditions scientifiques. Le chercheur publie déjà bien assez comme ça, des fois il faut laisser l'intellectuel placer le dernier mot, car, après tout, les chercheurs que nous sommes sont aussi des produits de cette société. Bref, dans le cas que je cite, je trouvais inutile d'écrire seulement un livre de recherche. Écrire ne pouvait avoir de sens que si le livre ouvrait sur quelque chose : dresser un *sombre bilan*, c'est bien beau, mais à quoi cela sert-il si on ne propose pas de *solution constructive* ? (2005, s. p.)

Du sombre bilan à la solution constructive dont parle Ouellet, vers quel pôle mes enquêtés oscillent-ils ? En fait, il semble qu'on évoque davantage l'utopie qu'on ne pratique l'utopisme chez mes enquêtés. Des cinq caractéristiques qui m'ont servi à observer la présence de « l'utopisme », celle de la critique s'est avérée la plus probante, ce qui était prévisible étant donné la constitution de mon corpus (les enquêtés devaient avoir désapprouvé la globalisation au moins à une occasion). Mes enquêtés utilisent le terme « crise » et font état de menaces et de risques. Dans les textes militants, cette crise est présentée comme une crise à résoudre de toute urgence; dans les textes scientifiques (rares dans mon corpus), elle peut être présentée comme un contexte historique exceptionnel sur lequel il est pertinent de mener des recherches. La radicalité de la crise, sa mise en drame plutôt que mise en récit, suggère un utopisme prégnant mais elle pourrait tout aussi bien parler de la lutte épistémologique qui découle du redéploiement des ordres normatifs provoqué par la globalisation et des conséquences concrètes sur les pratiques professionnelles de mes enquêtés. En d'autres termes, un chercheur pourra souhaiter accentuer l'importance des mutations entraînées par la globalisation afin de mieux faire ressortir la pertinence d'un projet scientifique tout comme un intellectuel souhaitera mettre en relief la gravité de la crise afin de susciter l'adhésion à sa cause. Que ce soit pour l'une ou pour l'autre raison, le sombre bilan est bel et bien présent et c'est donc la conjonction du bilan négatif et de l'ouverture vers l'espoir qui donne à l'intervention intellectuelle sa marque utopiste.

Comme nous l'avons vu au moment d'aborder les cinq caractéristiques de l'utopisme, cet espoir repose en bonne part sur le volontarisme collectif. Or, chez mes enquêtés, le recours

au volontarisme déconstruit la prétention à la non-intervention du camp d'en face, ceux qui prétendent ne pas participer à la mise en ordre de l'environnement externe, qui se mettrait en ordre de lui-même, une fois levées les contraintes imposées par les différents ordres normatifs liés par exemple aux accords commerciaux. Le travail mené sur le volontarisme, souvent celui de l'autre, ou encore celui des politiques dont on réclame le retour, s'inscrit donc dans une repolitisation des enjeux. À l'idée du progrès inéluctable de l'utopisme moderne succède une vision plus agonique de la société et qui oppose le volontarisme des uns au volontarisme des autres. L'utopisme du volontarisme nuancé est ainsi marqué par une vision du monde qui ressemble à un jeu d'acteurs en conflit et non à une lutte menée contre le mal ou l'injustice, à laquelle il serait possible un jour d'arriver à mettre un terme. Le portrait dressé du volontarisme collectif s'apparente à celui d'une société et de ses acteurs sociaux plus qu'à celui du peuple (ou de l'humanité) qui se remet en marche. L'opinion publique qui se manifeste à Seattle ou ailleurs et que presque tous reconnaissent, à l'instar de Patrick Champagne, comme autant de modes d'expression légitimes (*a contrario* des sondages par exemple) est en quelque sorte instrumentalisée pour faire pression sur les politiques, du moins pour les enquêtés préoccupés par les enjeux normatifs. Leur vision de l'espace public est donc celle d'un espace délibératif ou de mise en commun pouvant faire à l'occasion office de différenciation et non d'un espace décisionnel. La mise en commun repose en bonne partie sur les motifs d'opposition à la globalisation et conduit certains enquêtés à défendre ce qu'ils avaient critiqué dans le passé.

Mes enquêtés ne souhaitent donc pas faire table rase de l'État, du moins pas dans un premier temps. Les modifications à apporter aux structures sont de l'ordre de l'adaptation et non du renversement radical. C'est le camp auquel on s'oppose qui veut faire table rase de ce qui est perçu par mes enquêtés comme des « acquis », que ce soit le rôle de l'État, les services publics, le lien social ou le bien commun. Le recours à l'utopie apparaît donc de plus en plus comme un renversement d'accusation : l'utopiste, le révolutionnaire, c'est l'autre. C'est lui qui veut tout bousculer, rompre le fil de l'Histoire et mettre un terme au progrès social. Il faut l'arrêter avant qu'il ne soit trop tard. Si le volontarisme semble être la caractéristique la plus marquante de l'utopisme, celle qui la distingue des autres idéologies, la *tabula rasa* peut être perçue comme un indicateur de position dans un champ, ou pour le dire plus simplement

témoigner d'un discours hégémonique (*tabula rasa* souhaitée) ou contre-hégémonique (*tabula rasa* redoutée).

Les observations relatives aux types d'analyse utilisées font état de deux grands ensembles : la contre-expertise et les revendications épistémologiques. La contre-expertise accorde une importance particulière aux conditions de production du discours à déconstruire, comme je l'ai fait moi-même dans ma thèse. Parmi ces conditions, figure en bonne place la mise au jour des réseaux d'influence de tous ordres. Les revendications épistémologiques font état d'autocritique et de la volonté affirmée de revoir les contours de sa discipline afin de mieux étudier la globalisation et acquérir la légitimité pour dire la mise en ordre qui se met en place. Tout comme pour la contre-expertise, les revendications épistémologiques s'inscrivent dans un processus de légitimation, témoignant de la volonté de provoquer un renversement d'hégémonie. Dans la manœuvre, les enquêtés qui pratiquent la contre-expertise veillent à mettre du non-narratif (des statistiques, des extraits de textes officiels) dans leur démonstration afin de ne pas être mis en déroute par les experts tandis que les chercheurs intègrent des principes de rationalité axiologique, c'est-à-dire portant sur les valeurs. Les uns et les autres trouvant ainsi moyen d'intégrer à leur argumentaire le positionnement idéologique caractéristique de la démarche intellectuelle.

Tout comme pour la critique radicale, le volontarisme et la *tabula rasa*, les propositions d'analyse qui ont été regroupées sous l'expression *contre-expertise* sont engagées dans la différenciation, c'est-à-dire qu'elles se concentrent sur le discours contesté. Les propositions qui témoignent d'enjeux épistémologiques ou normatifs offrent plus d'intérêt, si on les considère du point de vue de la démarche intellectuelle. L'appel d'air interdisciplinaire puis le retour à des visions « globales » où il convient de mettre en relation différents processus en vue d'en saisir la logique d'ensemble suggèrent en effet une mutation des régimes de vérité, c'est-à-dire des discours scientifiques légitimés : de l'intellectuel spécifique (spécialisé) à l'intellectuel collectif (en équipe), quand il ne s'agit pas pour un même individu de maîtriser à lui seul plus d'un savoir scientifique par une formation multidisciplinaire.

Quant aux solutions « constructives » (Ouellet), elles visent presque toutes à insuffler le volontarisme collectif, puis à le mettre en œuvre au moyen de la normalisation politique et juridique en comptant sur la pression de l'opinion publique qu'on aura pris soin d'éclairer par la contre-expertise. Que ce soit en réenchantant les imaginaires, en éduquant les futurs citoyens, ou en informant la société civile, les solutions préconisées visent les esprits plus que les structures. En conséquence, la majorité de mes enquêtés concentrent leur démarche sur la production idéologique. À l'exception de Baillargeon qui fait la promotion de l'ECOPAR, mes enquêtés s'intéressent assez peu aux rapports de production, sinon en évoquant la taxe Tobin mise de l'avant par ATTAC, ce qui suggère une réorientation stratégique de l'infrastructure vers la superstructure, rappelant l'appel de Gramsci à ne pas négliger les idéologies ou celui plus récent lancé par Susan George (qui s'inspire justement de Gramsci) de prendre part à la bataille des idées.

Somme toute, les « solutions globales » sont encore rares et constituent sans doute le point le moins développé de l'utopie et ce qui fait défaut quand on dit qu'il n'existe plus de « grande utopie ». On assiste toutefois à un retour de la pensée qui cherche à établir des liens, à adopter une vision systémique, sinon globale, tant sur le plan de l'interdisciplinarité que du territoire couvert.

Le recours combiné aux notions d'utopisme et de Grands récits a mis au jour ce qui pourrait être la manière proprement postmoderne de réenchanter le monde. En effet, on ne trouve pas chez mes enquêtés de déterminisme téléologique comme dans les Grands récits : rien n'est moins sûr que la victoire, ni moins net que le visage du nouveau sujet historique. La mise en récit de Seattle et d'autres mobilisations collectives cherche bien à inscrire dans l'Histoire de l'humanité en marche de nouveaux moments fondateurs, des dates à marquer d'une pierre blanche, mais c'est souvent pour mieux revenir à la charge avec un appel à la restauration du débat démocratique dans les frontières rassurantes de l'État Nation : « Et maintenant, » comme l'écrit Riccardo Petrella, « à vous de jouer Messieurs les Parlementaires... »

Au final, on a pu observer un ton utopiste à l'occasion, mais pas d'utopie complète. Non seulement parce qu'y manquent des visions ou des solutions globales, mais aussi parce que les interventions sont encore de l'ordre de la réaction ou pour le dire dans les termes de

Vincent Lemieux, de différenciation. Mes enquêtés réagissent à l'appel de Susan George à participer à la guerre des idées et contre-attaquent. Mais « notre utopie contre la leur » est davantage une déconstruction de l'utopie de l'autre, qu'une utopie nouvelle.

En termes stratégiques, on peut cependant penser que c'est là un choix judicieux dans la mesure où les imaginaires collectifs ont pu conserver des dernières utopies et Grands récits de mauvais souvenirs. Aussi les accusations relatives au totalitarisme, qui ont visé plus particulièrement les caractéristiques de la *tabula rasa*, sont-elles renversées : c'est l'autre (le néo-libéralisme pour le dire en deux mots) qui renverse tout sur son passage; c'est lui qui va à l'encontre du progrès, l'histoire n'est pas finie mais quelqu'un essaie de l'arrêter et ce quelqu'un se dissimule derrière la main invisible du marché, d'où l'effort mis à délégitimer l'économisme discursif. La *tabula rasa* est donc inversée et prend le visage de la « résistance », ce qui n'est pas sans conséquences en Europe où on établira volontiers le lien entre la résistance au néo-libéralisme et la résistance à l'occupation allemande, implicitement par le jeu des imaginaires mais explicitement aussi, comme lors des Célébrations du 50^e anniversaire du *Monde diplomatique* en mai 2004.

La globalisation de la solution reste à venir, ceux et celles qui ont accepté de répondre à mes questions semblent bien disposés à continuer à la chercher :

Et puis, il se pourrait bien qu'à l'essai, toute cette proposition s'avère en définitive une chimère; en ce cas, je vous le demande : où serait le mal ? Qu'est-ce qu'un intellectuel doit craindre le plus : la possibilité de se tromper et d'échouer ? Ou la certitude d'une complicité silencieuse avec le désordre du monde ? (Gérard Bouchard, « Un monde à repenser : la crise des imaginaires, la mondialisation et les petites nations », 2003, p. 43-44).

CONCLUSION

Les intellectuels et l'hégémonie

En conclusion je voudrais faire deux choses. D'abord, je voudrais ramener mes observations sur les stratégies déployées par des intellectuels critiques de la globalisation aux considérations relatives à l'espace public par le biais de leur rapport à l'hégémonie. Puis, en guise de bilan, j'exposerai mon *travelogue*, c'est-à-dire mon trajet de recherche doctorale jalonné par les grandes lignes de mes résultats. La référence au *travelogue* est un clin d'œil à des auteurs que j'ai « fréquentés » au cours de mes lectures en *cultural studies* (le *travelogue*, dont le sens propre est carnet de voyage, est à la fois concept et outil) en même temps qu'un rappel intertextuel à une intellectuelle canadienne que j'aurais bien voulu intégrer à mon corpus si j'avais eu les moyens d'analyser son discours, mais ma compétence comme analyste se limite au discours verbal et Joni Mitchell est à la fois auteure, compositrice et peintre. Enfin, ce *travelogue*, c'est aussi, en miroir avec les remerciements qui figurent au tout début de ma thèse, un retour sur le mode réflexif.

Pour aborder les intellectuels sans attaquer de front la question existentielle (je voulais éviter de m'y projeter), j'ai choisi de travailler sur le « comment ». Il me semblait, et je n'ai pas changé d'avis, que c'était une manière de faire particulièrement bien adaptée à la recherche en communication. J'allais toutefois aborder le « comment » à partir des principaux intéressés.

Ma stratégie avait deux avantages. Tout d'abord, elle posait d'emblée (ou presque, j'ai quand même pris soin d'en faire la démonstration dans le chapitre de méthodologie) que j'allais étudier les intellectuels à partir de leur fonction ou de leur rôle, ce qui m'évitait d'y consacrer l'essentiel de ma thèse. Ma thèse n'allait pas porter sur le *rôle* des intellectuels, ce qui du reste m'aurait paru difficile à faire en communication, mais sur les *moyens* de jouer ce rôle, c'est-à-dire sur les « lieux » (sociabilités et réseaux), les supports et les régimes discursifs mis à leur disposition. Puis, le fait de traiter les stratégies à partir du point de vue

des acteurs, observé en entretien ou dans leurs textes, rendait virtuellement possible l'expression de leur propre quête existentielle. Peut-être mes enquêtés sentiraient-ils le besoin d'aborder leurs stratégies en lien avec la perception qu'ils avaient de leur rôle ?

J'ai trouvé quelque chose de beaucoup plus intéressant. J'ai trouvé la double fonction et la notoriété complexe qui en découle. J'ai découvert que les intellectuels étaient obsédés par la quête de la reconnaissance. Qu'ils étaient profondément engagés dans une lutte pour la légitimité. Et que du reste, ils n'avaient pas le choix de l'être. Après les désenchantements de la seconde moitié du XX^e siècle, les intellectuels doivent, pour ainsi dire, intervenir en mode de « communication de crise ». Les réflexions sur « l'audace » et la « prétention » des intellectuels formulées par mes enquêtés (et par d'autres intellectuels lus pendant ma recherche) expriment la conscience aiguë qu'ils ont d'avoir à (re)faire leurs preuves.

Pour rendre compte des stratégies déployées pour intervenir sur la globalisation, il faut donc aussi tenir compte des stratégies de légitimation. Dans le contexte « conceptuel » de l'espace public, l'attention sera portée dans les pages qui suivent au rapport des intellectuels à l'hégémonie, l'espace public (officiel) pouvant être défini, comme nous l'avons déjà vu au moment de présenter le cadre conceptuel, comme le site institutionnel de construction du consentement définissant le mode de domination politique de nature hégémonique, c'est-à-dire basé principalement sur le consentement et assorti d'une légère répression (Fraser, 2005). Observer le travail des intellectuels en mode hégémonique revient donc à observer entre autres comment ils acquièrent ou consolident leur légitimité de manière à contribuer à la formation du consentement collectif.

Pour en traiter en lien avec les résultats de ma thèse, j'examinerai d'abord le rapport des intellectuels à l'interprétation de l'histoire, puis celui qu'ils entretiennent avec ce que Fraser nomme la multiplicité horizontale des publics. Suivront des réflexions sur les stratégies de « défatalisation du monde » posées cette fois en rapport avec l'établissement d'espaces contre-hégémoniques et la revendication de l'accès aux espaces hégémoniques. Je terminerai cette première partie en revenant aux contradictions de l'intellectuel porte-parole. La présentation de mes réflexions conclusives suivra donc globalement l'ordre inverse des

chapitres de résultats, c'est-à-dire des stratégies discursives aux stratégies organisationnelles, en passant par les stratégies de diffusion.

L'interprétation de l'histoire

Comme cela a été vu dans la recension des écrits, l'intellectuel « à la française » est intimement lié à l'espace public puisqu'il y est né. C'est dans l'espace public, c'est-à-dire publiquement, que son positionnement idéologique (en opposition à l'accusation du soldat Dreyfus) s'est donné à voir à la fin du XIX^e siècle. Une fois Dreyfus libéré, les « Intellectuels » (avec un grand I et au sens restreint que leur donne Charle) ont poursuivi leur pression afin que soient reconnues également publiquement leur victoire et la légitimité qu'elle leur apportait. Les « Intellectuels » ont ainsi fait jouer leur discours sur deux plans : sur le contenu et sur la prétention à faire entendre ce contenu. L'Affaire Dreyfus a donc fait reconnaître non seulement l'innocence du soldat juif condamné pour trahison, mais également l'autorité d'une classe d'individus composée de « gens de lettres », c'est-à-dire majoritairement des universitaires¹. Par conséquent, l'histoire des intellectuels est aussi celle d'une légitimation.

Depuis l'Affaire Dreyfus, d'autres événements comme Mai 68, la (troisième) guerre des Balkans à la fin des années 1990 et le mouvement social de 1995 en France ont fait l'objet de débats entre intellectuels, débats à l'issue desquels les différents camps ont cherché à (re)conquérir leur légitimité. Il faudra pourtant encore du temps pour que se sédimente une interprétation officielle (à défaut d'être consensuelle) des résultats. En effet, si l'histoire officielle a intégré l'Affaire Dreyfus au mythe de la République française comme elle l'avait fait pour la Révolution de 1789, c'est que l'histoire est d'abord écrite par les vainqueurs, dans ce cas, les Dreyfusards. L'interprétation ainsi officialisée est ensuite maintenue aussi longtemps qu'elle s'intègre à l'histoire officielle, en harmonie avec les mythes fondateurs qui en structurent les grandes lignes. L'Affaire Dreyfus s'intègre parfaitement au mythe de « la France, pays des droits de l'homme » aussi est-elle devenue à son tour un mythe

¹ Pour le détail sociodémographique des intellectuels engagés des deux côtés, mes lecteurs pourront consulter Charle (1990).

fondateur particulièrement important pour les intellectuels, leur conférant et leur consacrant un rôle de premier plan dans l'histoire nationale.

Plus près de nous, la lutte menée entre Aron et Sartre pendant trois décennies (1950-1980) n'a pas encore connu d'interprétation « définitive », bien que les historiens politiques aient majoritairement tendance à donner la victoire (symbolique) au « spectateur engagé » qu'aurait été Raymond Aron. Néanmoins, des ouvrages réhabilitant partiellement les choix de Jean-Paul Sartre paraissent régulièrement, peut-être parce que certains occupants du champ intellectuel estiment encore nécessaire de valoriser la démarche sartrienne pour mieux s'y rattacher ensuite².

On peut donc imaginer que la guerre des Balkans de la fin des années 1990 mettra encore quelque temps avant d'obtenir une interprétation dominante départageant les intellectuels « qui avaient eu raison » et ceux « qui avaient eu tort ». Pour l'heure, les tenants et acteurs de l'un et l'autre camp (en faveur / opposés à l'intervention de l'OTAN) décernent la victoire à leur camp respectif. C'est le cas entre autres de l'un de mes enquêtés, Serge Halimi, qui juge que l'histoire a déjà donné raison à la position défendue par *Le Monde diplomatique* et accordé par voie de conséquence une légitimité à ceux et celles qui font partie de son réseau, une légitimité telle qu'elle s'illustrerait encore aujourd'hui par le succès de diffusion du *Monde diplomatique* et des ouvrages publiés par ses journalistes.

Au Québec, l'histoire officielle n'a intégré qu'imparfaitement certains événements historiques³ comme « la Crise d'Octobre 70 », qui demeure un sujet politiquement très sensible, et on est encore loin d'avoir intégré l'histoire (les histoires) des populations autochtones. Cependant, les intellectuels qui interviennent sur la question nationale ou sur des problématiques tangentiels (l'histoire des idées, l'histoire politique), ont suffisamment travaillé pour qu'on puisse observer aujourd'hui une succession de « sensibilités historiques » (Kelly, 2003) ou d'interprétations (les sensibilités modernistes, révisionnistes et postrévisionnistes). L'un d'entre eux, qui est aussi l'un de mes enquêtés, Gérard Bouchard,

² C'est une hypothèse qui a circulé lorsque Bernard-Henri Lévy a fait paraître son ouvrage sur Jean-Paul Sartre en 2000.

³ Au moment de réviser ces lignes (mai 2006), un débat est d'ailleurs en cours sur l'enseignement de l'histoire au Québec. Le site web du *Devoir* [ledevoir.com] contient un dossier sur la question.

estime d'ailleurs qu'il est temps de réintégrer les peuples autochtones dans l'histoire collective des Québécois et il y participe activement par l'écriture de ses romans (*Mistouk* et *Pikauba*).

Plusieurs de mes enquêtés participent à la bataille pour l'interprétation de l'histoire en cours, et en particulier des processus associés à la globalisation, en recourant à ce que j'ai appelé, au moment de travailler sur les stratégies discursives, « le récit Seattle et ses dérivés » (Porto Alegre, le Sommet de Québec de 2001, le mouvement social français de 1995...). Ils mettent ainsi en scène le volontarisme collectif de l'utopie (« le peuple », « les peuples », « les gens », « les citoyens », « les nouvelles générations », etc.) en identifiant des moments fondateurs de la résistance à la globalisation constitués comme autant d'étapes dans l'avènement « d'un autre monde possible ». Ensemble, ils annoncent que : « Depuis Seattle (ou Porto Alegre, ou le Sommet de Québec, etc.), il y a de l'espoir ».

Les interprétations gagnantes et les interprétations marginales : l'hégémonie et la contre-hégémonie)

L'interprétation de l'histoire prend un certain temps et à défaut ou en attendant de pouvoir l'établir factuellement, l'attribution de la victoire (l'interprétation « gagnante ») à l'un ou l'autre camp des intellectuels en concurrence peut être vue comme un révélateur des dominantes culturelles en discriminant les positions hégémoniques et contre-hégémoniques, ce qui fait dire à certains historiens, comme Pascal Ory (1989), que l'on assisterait en fait à un « retour du balancier » en France, vers la droite, après une longue occupation hégémonique de la gauche.

Une telle représentation de la domination culturelle (idéologique), abordée par la métaphore du balancier, s'inscrit dans une vision cyclique de l'histoire : on passerait ainsi régulièrement d'une vision à l'autre. Ainsi « le non français » de 2005 à la constitution européenne (fortement promu par ATTAC et *Le Monde diplomatique*) et plus généralement l'altermondialisation, qui sont encore aujourd'hui représentés dans les médias comme des positions marginales, pourraient en principe devenir demain un courant dominant, c'est-à-dire adopté par au moins l'un des pôles du champ du pouvoir, celui qu'occupent par exemple

les intellectuels universitaires. La publication récente de l'ouvrage du philosophe canadien - et ex prince consort - John Ralston Saul (2005), en serait une illustration.

À côté de la vision cyclique de l'histoire selon laquelle l'hégémonie culturelle suivrait un mouvement de balancier, on trouve celle du changement hégémonique abordé comme un dérapage ou une erreur de l'histoire qu'il faudrait corriger de toute urgence. Chez mes enquêtés, une telle représentation s'observe dans la dénonciation forte de la *tabula rasa* de l'autre et de la volonté de préserver les « acquis » ainsi que par la mise en récit de type Seattle intégrée au méta-récit de l'émancipation (l'émancipation « sociale »). Comme le disait Rouvillois, le temps de l'utopie est linéaire : les luttes (et les victoires, comme celle de Seattle ou du rejet de l'AMI) se succèdent, mais il y a bien de temps à autre quelques détours.

La multiplicité horizontale des publics ou l'hybridité uto-politique

L'analyse discursive a permis de montrer qu'il existe en fait chez la plupart de mes enquêtés une approche hybride combinant l'appel à la mobilisation pour redresser la situation et reprendre la quête du progrès (vision linéaire) et l'appel à la repolitisation (vision cyclique) afin de renverser ou déplacer l'hégémonie. Il faut donc se mobiliser (d'où l'importance des réseaux sociaux) pour corriger le détournement historique (en participant à la mise en ordre de l'environnement externe) mais cela ne suffit pas : le politique est nécessaire et ce n'est donc pas la mise à mort du politique ou de l'État que l'on souhaite, mais au contraire, sa revitalisation. Il y a donc globalement un appel à la prise en compte des différents publics au sens où l'entend Nancy Fraser : des publics faibles et des publics forts. Je rappelle que les premiers sont des lieux de délibération sans rôle décisionnel alors que chez les seconds, la délibération mène à la prise de décision.

Les publics primaires de mes enquêtés constituent leur public « faible » par excellence, c'est-à-dire des lieux de délibération et des lieux de construction identitaire (Fraser) où on procède à la mise en commun de normes et valeurs : deux objectifs visés par les réseaux sociaux. Chez la plupart de mes enquêtés (j'exclus les démarches anarchistes comme celle de Normand Baillargeon, qui n'attend rien, comme il le dit lui-même, des États), il y a également appel aux publics forts, aux « décideurs publics », comme le dit Sylvie Paquerot.

Comme le rappelle Fraser, « Le concept d'espace public ne s'est pas simplement développé pour saisir empiriquement les flux de communication; il devait également contribuer à une théorie politique normative de la démocratie. » (2005, p 145). La théorie de la démocratie appliquée à l'espace public suppose que l'opinion publique puisse influencer l'État. La délibération doit donc d'abord s'élaborer dans les publics « faibles », comme ceux des publics cibles primaires formés dans les réseaux sociaux de mes enquêtés, constituant une opinion publique légitime qui devra être prise en compte par les publics « forts » décisionnels, qui sont censés les représenter.

L'opinion publique élaborée dans les premiers est nécessaire aux seconds puisque la souveraineté politique est déléguée. Mais encore faut-il s'assurer qu'il y ait imputabilité. À cet égard, plusieurs de mes enquêtés ont exprimé des réserves, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents. Dorval Brunelle (1998), par exemple, estime que la globalisation (« mondialisation des économies ») mène à la privatisation de l'espace public en limitant la liste « des domaines, des thèmes, des sujets et des enjeux susceptibles de faire l'objet de débats ouverts et démocratiques d'une part » et en déplaçant les « lieux où se tiennent les débats de société, depuis des emplacements ouverts au plus grand nombre, à des salons clos dont l'accès est réservé à une infime minorité d'autre part. ». Avec les Sommets des G8 et autres grandes réunions internationales, nous serions donc revenus à un régime semblable à celui qui précédait l'*öffentlichkeit*, c'est-à-dire qu'il serait désormais plus difficile « d'exiger que les informations portant sur le fonctionnement de l'État soient rendues publiques afin que les activités de ce dernier soient soumises à l'analyse critique et à la force de l' « opinion publique » » (Fraser, 2005 p. 109-111).

Il est possible par ailleurs qu'on ne puisse arriver à un consensus, que les intérêts des uns et des autres se révèlent irréconciliables, comme le souligne Nico Hirtt à propos de sa rencontre avec Édith Cresson. Les contre-publics permettent alors aux personnes qui les composent de contester les décisions prises au final par les publics forts, au profit par exemple de la classe dominante qui en serait proche, pour éviter que l'hégémonie ne se donne le visage d'un consensus généralisé produit à l'issue de discussions sur le bien commun menées *via* la communication et selon des principes rationnels, à la satisfaction de tous, verrouillant pour

ainsi dire l'ordre du jour sur une fin de l'Histoire à laquelle il ne resterait que quelques améliorations à apporter.

« L'effet de chapelle » évoqué par Gérard Mauger ou le fait de prêcher à des convertis peut-il être considéré comme une forme de « séparatisme », au sens où l'entend Fraser, c'est-à-dire d'un contre-public replié sur lui-même ? La réponse est non, puisque mes enquêtés, de par leur notoriété et leur accès à des supports de diffusion ouverts en principe sur l'extérieur, ne sont pas isolés sur eux-mêmes, comme l'indique d'ailleurs Serge Halimi lorsqu'il dresse le bilan de ses interventions.

Si, comme le pense Fraser, il doit y avoir une passerelle entre les espaces hégémoniques et les espaces alternatifs où s'élaborent une réflexion et des prises de position sur des enjeux qui pourraient avoir été considérés comme minoritaires par le public fort, peut-être des supports de diffusion comme *Le Monde diplomatique* et les émissions de radio *Là-bas si j'y suis* et *Indicatif présent* - fréquentés par plusieurs de mes enquêtés - jouent-ils ce rôle ? À tout le moins, on peut affirmer qu'ils ne s'adressent pas à des contre-publics *subalternes*. Les filtres rhétoriques qui conditionnent l'accès à l'espace public dominant y sont bien présents et la remarque de Fraser selon laquelle : « les espaces publics ne sont pas des espaces vierges de culture accueillant sans distinction toutes les formes possibles d'expression » (Fraser, 2005, pp. 130-1) s'y applique tout à fait⁴.

Éric George (2001) a bien mis en lumière l'importance de développer une véritable culture intégrant des aspects politiques et économiques pour traiter de questions relatives à la globalisation, comme l'AMI. À défaut de celle-ci, la médiation exercée, dans le cadre des listes étudiées pour sa recherche, par des journalistes, est primordiale. Dans le cas de ma thèse, la médiation correspond en termes discursifs à la contre-expertise et nous avons vu que sa production nécessite de la part des intellectuels qui s'y livrent un capital culturel significatif. Ils doivent être en mesure de produire du discours selon les normes rhétoriques des publics non subalternes, du « grand public cultivé » comme le dit Normand Baillargeon.

⁴ Pour l'émission *Indicatif présent*, cela semble être le cas non seulement des invités, mais aussi des auditeurs comme on a pu s'en rendre compte avec les chroniques « Nous, c'est vous », donnant la parole à des auditeurs présélectionnés.

Pourtant, l'un de mes enquêtés, Franck Poupeau, critique le rôle joué par les médiateurs et souligne les risques de « la division sociale du travail contestataire, qui trouve son principe dans l'inégale distribution du capital culturel et scolaire (comme la plus ou moins grande maîtrise de compétences linguistiques), permettant de bien s'exprimer en public ou d'écrire rapidement des textes – tracts, communiqués de presse ou pages d'analyse « à chaud ». (Poupeau, « Éléments pour une critique de la contestation », 2002b, en ligne). Ce point de vue critique demeure toutefois marginal parmi mes enquêtés, puisqu'ils sont nombreux à exercer eux-mêmes le rôle de médiateur.

Les espaces hégémoniques et contre-hégémoniques

L'adoption de la perspective hégémonique « cyclique » n'est pas sans conséquences pour les intellectuels. La conception d'un monde pouvant osciller d'une domination de la gauche (pour le dire en termes un peu grossiers) à une domination de la droite puis éventuellement de la droite vers la gauche rompt avec la vision progressiste de l'histoire, c'est-à-dire d'un progrès de l'humanité s'inscrivant quasi naturellement dans l'ordre des choses, le volontarisme collectif servant alors en quelque sorte à accélérer l'évolution « normale » en assumant un destin collectif qui le précède et que pouvaient « révéler » les intellectuels prophétiques.

L'analyse des stratégies discursives suggère de fait le passage d'une vision progressiste à une vision agonique de la société où le volontarisme de l'un s'oppose au volontarisme de l'autre. Il n'y a plus d'humanité en marche. Plus rien d'inéluctable, ni d'un côté ni de l'autre, mais des forces qui s'affrontent. Une vision où le jeu des acteurs est plus net, sans pessimisme ni optimisme à tous crins, mais conscience des gains et des pertes, des erreurs *stratégiques*, des tactiques, des « victoires ».

Cette rupture au moins partielle avec le progressisme de l'utopie, essentiellement observée dans le traitement du volontarisme collectif et de la *tabula rasa* inversée, suggère que l'ancienne vision téléologique de l'histoire contenue dans l'utopisme a sans doute plus de force rhétorique que de réelles assises idéologiques chez les intellectuels qui s'en font les relais et que leur pratique de l'espace public s'accorde en fait assez bien avec la conception

de l'espace public comme lieu de délibération, de négociation et de contestation (Fraser 2005).

Si le progrès n'est pas inéluctable, la lutte est d'autant plus importante et les outils pour la mener sont variés. En termes de rapports au pouvoir hégémonique, deux types de stratégies de diffusion sont possibles. En principe, elles sont mutuellement exclusives mais la plupart de mes enquêtés ont choisi de combiner les deux. Ainsi participent-ils à la fois à l'établissement d'espaces contre-hégémoniques.

Contrairement aux politiques, les intellectuels peuvent passer de l'un à l'autre sans prendre trop de « risques »⁵. Ainsi, les « militants » reprocheront-ils rarement aux intellectuels de travailler à l'université et l'université reprochera-t-elle rarement à ses professeurs de militer. Il est vrai que dans le dernier cas, c'est souvent par ignorance, l'université étant généralement peu informée des activités « intellectuelles » de ses professeurs, comme en témoigne le peu d'informations colligées à ce sujet dans leur CV.

Selon Cardon et Granjon (2003a), qui se penchent plus particulièrement sur la critique des médias exprimée au sein du mouvement altermondialiste, le *Monde diplomatique* fait partie des acteurs ayant adopté l'approche contre-hégémonique (ou anti-hégémonique). Or, on y trouve la majorité de mes enquêtés. En fait, la perspective contre-hégémonique recoupe en partie les stratégies de diffusion qu'ils ont évoquées ou mises de l'avant : conférences publiques dans des réseaux comme celui des Amis du *Monde diplomatique*, médias « alternatifs » ou militants, maisons d'édition engagées... De plus, comme nous l'avons déjà souligné, leurs stratégies de diffusion sont étroitement liées à leurs stratégies organisationnelles puisqu'ils trouvent dans les réseaux sociaux dont ils font partie ou dont ils sont proches à la fois des publics et des supports.

Quant à la revendication de l'accès aux espaces hégémoniques, elle peut prendre différents visages : mobilisations collectives en période de crises, mobilisations médiatiques en période électorale ou référendaire pour faire connaître son positionnement, interventions dans l'espace public politique (commissions parlementaires, sommets officiels), interventions dans l'espace public universitaire (colloques auxquels sont invités les décideurs),

⁵ Comme on a pu reprocher par exemple à Lula de faire les deux forums, Davos et Porto Alegre en 2003.

publications dans des supports destinés aux décideurs (presse de référence, maisons d'édition spécialisées...), etc. Les intellectuels cherchent alors à intervenir « où ça compte », où leur voix ne sera pas noyée parmi des dizaines d'autres, ce dont s'inquiète notamment Michel Freitag à propos de l'espace public contemporain.

La revendication de l'accès aux espaces hégémoniques s'observe également par l'importance consacrée à la reconnaissance. Les publics des espaces contre-hégémoniques peuvent rester entre eux s'ils le désirent, mais exception faite de quelques rares figures occupant « le pôle critique » comme Halimi, il n'en n'est pas ainsi pour les intellectuels qui occupent des fonctions à haute notoriété scientifique. Les présentations de soi, et en particulier les CV (faisant largement état des reconnaissances institutionnelle et scientifique), de même que le choix de la maison d'édition (« prestigieuse ») témoignent de la nécessité pour les enquêtés chercheurs d'obtenir les indicateurs de notoriété authentifiant la reconnaissance par les pairs, souvent qualifiée par ailleurs d'autonomie.

Ni dedans ni dehors ou les contradictions de l'intellectuel porte-parole

Puisque les intellectuels ont la possibilité de faire partie à la fois des contre-publics et des publics et d'intervenir au sein de publics faibles et souvent tout près des publics forts lorsqu'ils font preuve de sociabilité politique ou lorsqu'ils font partie de certains appareils, on peut dire qu'ils sont potentiellement des intermédiaires interpublics (comme passeurs et médiateurs) et intrapublics (comme animateurs). Leur multi-fonction s'accompagne en effet d'une multi-appartenance, qui se distingue de celle des néo-militants, à laquelle s'est déjà intéressé Fabien Granjon (2001), par la possibilité qu'ils ont de passer d'un camp à l'autre, de l'hégémonie à la contre-hégémonie, occupant pour certains d'entre eux (les journalistes, les universitaires) le pôle dominé du champ culturel (dominant).

Si la communication interculturelle (entre différents publics, Fraser 2005) suppose des fonctions de traduction que les intellectuels sont en principe capables d'exercer, lorsqu'ils le font, c'est cependant à leurs risques, comme l'illustre bien la critique évoquée plus tôt de Poupeau à l'égard des porte-parole à haut capital culturel. Ils risquent à la fois d'être accusés d'usurper une parole qui n'est pas la leur et de ne pas suivre les règles du jeu auxquelles leurs occupations professionnelles les soumettent.

On se retrouve alors face au problème que soulève Gayatri Charakvorty Spivak (1998) dans un article intitulé *Can subaltern speak?*. La chercheuse en *postcolonial studies* s'attaque au paradoxe des attentes manifestées à l'égard des intellectuels sommés de renoncer à parler au nom de ceux qu'on appelle pourtant les sans-voix (*subaltern*)⁶. Problème qu'estimait avoir au moins partiellement résolu Pierre Bourdieu avec l'ouvrage *La Misère du monde*, dans lequel il exposait de nouvelles techniques d'enquête redonnant la voix à ceux qui en étaient habituellement privés et contraints jusqu'alors, dans le meilleur des cas, à se replier dans des contre-publics subalternes. Si l'ouvrage scientifique a connu un succès de diffusion populaire étonnant, on connaît la froideur avec laquelle il a pu être accueilli dans certains milieux scientifiques.

Les doutes formulés (par Poupeau et d'autres) quant à la légitimité des intellectuels comme porte-parole des contre-publics subalternes s'appliquent à l'ensemble des intellectuels. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces doutes ne sont pas moindres dans le cas des intellectuels issus des contre-publics, et tout particulièrement des contre-publics subalternes⁷. Pour ainsi dire produits par les efforts de leur classe d'origine (investissement collectif dans les institutions d'enseignement) de laquelle leur trajectoire les amène à s'éloigner souvent sans qu'ils soient jamais parfaitement intégrés à leur milieu d'arrivée pour autant, certains d'entre eux, comme Freitag ou Éliard, sont amenés à ressentir une double marginalisation ou double rupture, d'abord causée par l'écart entre les habitus du milieu d'origine (la classe ouvrière ou la classe paysanne) et ceux du milieu d'arrivée (la bourgeoisie) : « Je ne fais pas partie du monde où il y a des « Messieurs » », comme me le dira Freitag; puis par l'écart entre la fonction intellectuelle et les occupations professionnelles.

⁶ Elle écrit : "For the "true" subaltern group, whose identity is its difference, there is no unrepresentable subaltern subject that can know and speak itself; the intellectual's solution is not to abstain from representation". (1998, p. 285) « Pour les "vrais" groupes subalternes, dont la différence fonde l'identité, il n'existe pas de sujet subalterne non représentable qui puisse connaître et parler pour lui-même; la solution des intellectuels n'est pas de s'abstenir de [les] représenter. (traduction libre)

⁷ À ce sujet, visionner l'entretien accordé par Jean-Marc Piotte en 1981. Il y parle de son milieu d'origine et de la difficulté de le représenter une fois qu'on en est sorti.

La double rupture est d'autant plus difficile que le rôle des intellectuels organiques, c'est-à-dire des intellectuels vis-à-vis de leur classe d'origine, consiste précisément, selon Gramsci⁸, à aider celle-ci à prendre conscience d'elle-même, ce qui nous ramène à l'idée des réseaux sociaux facteurs de cohésion ou à l'espace public, facteur identitaire selon Fraser (et Miège et Wolton), qui souligne : « N'en déplaise au modèle bourgeois, les espaces publics ne sont pas uniquement des arènes où se forme l'opinion discursive, ils sont aussi des lieux où se forment et s'expriment les identités sociales. » (Fraser, 2005, p. 129).

Les intellectuels ont donc aussi ce rôle, comme l'affirme l'un de mes enquêtés, Gérard Bouchard, de contribuer à la proposition ou à la rénovation de mythes fondateurs permettant de se représenter collectivement. Ce rôle est d'autant plus délicat à assumer qu'il se présente aujourd'hui dans le cadre d'espaces publics transnationaux, d'où l'intérêt manifesté par la majorité de mes enquêtés à l'égard de réseaux sociaux internationaux scientifiques, militants ou les deux à la fois.

Pour autant, les intellectuels qui sont tout sauf au-dessus de la mêlée, occupent une position inconfortable. Par rapport à la société civile, auprès de laquelle ils cherchent à intervenir et dont nous avons observé les contours en étudiant les stratégies de diffusion, ils ne sont ni tout à fait dedans ni tout à fait dehors. Déchirés organiquement, comme le soulignait déjà Sartre dans les années 70.

⁸ On a retenu l'idée selon laquelle les intellectuels organiques étaient tous d'origine prolétaire, d'après le commentaire que Sartre a livré de Gramsci dans son *Plaidoyer pour les intellectuels*, mais Gramsci (1949) ne s'y limitait aucunement. Il cherchait plutôt à voir quel type d'intellectuel chaque classe sociale était susceptible de produire puisque les intellectuels ne pouvaient être définis dans l'absolu, une fois pour toutes. À côté des intellectuels traditionnels lettrés issus de la bourgeoisie, il supposait que les intellectuels issus du prolétariat feraient plutôt preuve de compétence technique et organisationnelle. Pour un commentaire contemporain sur l'intellectuel organique, voir le texte de Stuart Hall (1992) « Cultural Studies and its Theoretical Legacies », où celui-ci lie ses engagements scientifique et politique et présente son groupe de recherche en lien avec l'intellectuel organique théorisé par Gramsci. Il écrit notamment : « We were organic intellectuals without any organic point of reference; organic intellectuals with a nostalgia or will or hope (to use Gramsci's phrase from another context) that at some point we would be prepared in intellectual work for that kind of relationship. » (Hall, 1992, p. 281).

Travelogue (carnet de voyage)

Pour livrer la guerre des idées⁹, on peut élaborer différentes stratégies, c'est ce dont j'ai rendu compte dans ma thèse. Assez curieusement, j'en prends conscience aujourd'hui, les catégories de stratégies que j'avais identifiées – organisationnelles, de diffusion et discursives - et qui me semblaient correspondre d'abord à mon expérience professionnelle de communicatrice recoupent assez bien la façon de faire de mes enquêtés.

En toute sincérité, je ne m'attendais pas du tout à cela. Il fallait bien que je défriche mon sentier et je l'ai fait à partir des outils que je connaissais le mieux en espérant qu'ils me mèneraient quelque part. Je ne m'attendais pas à retrouver chez mes enquêtés quelque mention que ce soit en termes de stratégies *organisationnelles* par exemple. C'est avec stupéfaction que j'ai pris connaissance des préoccupations de Bourdieu à l'égard des réseaux et la mention explicite de l'organisationnel!

Naïve comme il convient peut-être de l'être au moment d'aborder un objet de recherche, je pensais que le terme de « stratégie » était même un peu « fort » pour aborder la démarche d'intellectuels. N'était-ce pas là l'influence de mes pratiques communicationnelles et n'allais-je pas découvrir chez mes enquêtés une démarche mi-instinctive, mi-désincarnée... J'avais tort bien entendu, car c'est bien là le résultat le plus significatif à mes yeux : les intellectuels *sont* stratégiques !

Sur le plan organisationnel, ils fréquentent différents milieux mais certains d'entre eux ne souhaitent pas avoir de comptes à rendre. Leurs sociabilités sont multiples mais ils gravitent autour de réseaux sociaux plutôt que d'en être membres, ce sont des « électrons libres ». Certains au contraire, font partie de réseaux sociaux qui s'institutionnalisent au point de devenir des appareils. La fonction de mise en commun fait alors place à celle de mise en ordre de l'environnement externe. Ils effectuent le passage du « nous » à « nous contre eux » (Lemieux). Pourtant, comme nous l'avons vu, tous, ils ressentent, à des degrés divers sans aucun doute, un sentiment de marginalisation. Ils restent seuls, même avec d'autres.

⁹ Au moment de réviser ces lignes, j'apprends que la guerre des idées est précisément le titre donné par *Le Monde diplomatique* au numéro qui vient de paraître (mai 2006).

Si je me demandais comment j'allais relier les réponses de mes enquêtés aux questions organisationnelles, je m'attendais en revanche à trouver du « discours », de l'idéologie, et j'ai travaillé fort pour échapper à « l'extrémisme analytique » dans lequel ma formation en littérature risquait de m'entraîner. Je ne suis pas certaine d'y avoir échappé tout à fait, en font preuve toutes les analyses, les grilles et les tableaux qui demeurent en réserve sur le disque dur de mon ordinateur, mais le détour par l'utopisme pour étudier les stratégies discursives de mes enquêtés s'est révélé très pertinent. Il m'a permis de traiter les nombreuses données textuelles que j'avais d'abord analysées à partir des réponses obtenues pendant les entretiens. Je planifiais alors de les étudier comme je l'avais fait pour mes premières recherches menées en Europe, où je comparais le discours d'opposition à la globalisation des marchés de la formation en Europe et au Canada.

Je pensais arriver éventuellement à contraster la représentation des acteurs sociaux, des acteurs politiques ou encore celle de la globalisation mais je me suis progressivement rendue compte que le volet comparatif, dans le cas d'une recherche comprenant une vingtaine d'individus souvent fortement singularisés en raison de leur multi-appartenance, n'apporterait que des résultats embryonnaires. Et puis surtout, cette façon d'analyser ne tenait pas compte du rapport très particulier des intellectuels au discours.

J'ai donc exploré différentes avenues à partir de mes premiers efforts de théorisation sur les intellectuels et le discours et j'ai retenu l'utopisme, non sans avoir travaillé assez longuement sur les mythes fondateurs (comme mes lecteurs l'auront peut-être deviné), que j'ai dû mettre du côté afin d'éviter d'avoir à citer comme auteur de référence l'un de mes enquêtés (G. Bouchard).

Que m'a donc appris l'utopisme sur les intellectuels ? Tout d'abord que la modernité, les intellectuels et l'utopisme sont liés génétiquement. En conséquence, on peut difficilement fréquenter l'un sans rencontrer l'autre. Observer le recours à l'utopisme, c'est donc dresser un bilan de l'état de santé de l'intellectuel moderne et observer tout particulièrement les symptômes liés au poly-traumatisme des intellectuels du XX^e siècle. Ils ont connu la fin du bloc de l'Est et des espérances qui y étaient associées; ils ont été confrontés au relativisme scientifique, qui a mis fin au règne du savant qui sait et prévoit l'avenir ; ils se sont butés au

relativisme culturel, qui remet en question le socle des droits autrefois universels et qui avaient guidé Benda. Pire que tout, ils ont vu l'un des leurs, et non le moindre, se tromper à la face du monde. Au-delà des questions organisationnelles et de diffusion, comment allaient-ils pouvoir continuer à jouer un rôle d'éveilleur de conscience/ d'animateur/ de passeur, etc. ?

Si on en juge par les résultats obtenus auprès de mes vingt enquêtés, ils ont conservé certains réflexes utopistes et en ont abandonné d'autres. Ils pratiquent la critique radicale mais ils ne comptent plus uniquement sur un sujet historique unique, un « super contre-public », pour changer le cours de l'histoire. Après avoir célébré le prolétariat, puis le mouvement étudiant, les intellectuels se sont engagés dans la revitalisation du politique. Aujourd'hui, le révolutionnaire, l'instigateur de la *tabula rasa*, c'est l'autre, le promoteur de la globalisation qu'ils rejettent. Enfin, la crise de l'intelligibilité (ou crise du sens) qui a traversé presque tout le vingtième siècle n'a pas encore pris fin et les analyses demeurent à ce jour plus nombreuses que les pistes de solution. Pour toutes ces raisons, mes enquêtés n'ont pas encore d'utopie complète à présenter.

Hormis l'hybridité progressiste/agonique qui marque l'ensemble, le seul élément de rupture à se détacher de manière significative du recours à l'utopisme semble être celui de la pensée visant la totalité, que j'ai appelée le retour à la pensée globale. Comme le dit Éliard, il faut beaucoup d'audace pour se présenter comme un intellectuel. Il faut aussi beaucoup d'audace pour revenir à une pensée qui cherche la globalité et non la spécialité. Il en faut beaucoup pour revenir à des objets de recherche qui ne suivent ni les contours d'une discipline ni ceux d'un territoire national. Or, c'est le cas de mes enquêtés, qui interviennent sur la globalisation, tournant ainsi le dos aux accusations portées contre toute tentative de penser la totalité sous peine d'être accusés de dérive totalitariste.

Les stratégies de diffusion, avec lesquelles j'aurais dû me sentir le plus à l'aise – ne sommes-nous pas les spécialistes en la matière, gens de communication – m'ont permis d'entrevoir le vaste champ ouvert au « croisement de nos problématiques » (pour le dire dans les termes de Charle), avec l'histoire culturelle (de l'imprimé, des institutions d'enseignement, etc.) et la scientométrie, pour ne nommer que ces deux champs de recherche. Que de connaissances à

partager ! Je suis particulièrement intéressée à observer la suite des choses, entre autres à ce qui a trait à l'éventualité d'un nouveau type de notoriété : la notoriété en ligne. À ce jour, il me semble que certains carnetiers Web (blogueurs), dont bon nombre sont journalistes, ressemblent à s'y méprendre à des intellectuels et je souhaite poursuivre la théorisation que j'ai amorcée depuis quelque temps sur le concept de reconnaissance afin d'en arriver à proposer de nouveaux indicateurs.

En attendant, mes enquêtés ont donné tort à Castells. Si la société en réseau existe, les réseaux sociaux précèdent, du moins pour mes enquêtés, le réseau des réseaux. Dans le cadre de leurs interventions menées à titre d'intellectuels, les supports de diffusion auxquels ils recourent sont relativement traditionnels : petits ouvrages conçus en vue d'activités de mobilisation, revues militantes, publication dans les quotidiens de référence et conférences publiques. Le choix qu'ils en font sont tributaires des publics auxquels ils souhaitent s'adresser et peut être lu comme le révélateur de la société civile qu'ils imaginent : entre grand public éduqué et citoyens directement concernés; entre publics délibératifs et décideurs publics qu'il faut interpeller.

Les fonctions professionnelles de mes enquêtés les obligent cependant à recourir à d'autres médias et supports de diffusion, comme la publication dans des revues évaluées par les pairs, les conférences scientifiques, etc., ce qui met en lumière la complexité des attentes associées aux intellectuels.

Entre le meilleur des mondes et un autre monde possible...

Entre la dystopie « du meilleur des mondes » et « un autre monde possible », les intellectuels prennent le risque d'exercer une fonction souvent dénigrée. Ils sont tour à tour invités à « définir la situation », à « imaginer la communauté » et à « éveiller les consciences », pour ne nommer que quelques-uns des rôles qu'on leur prête. Le tout avec la modestie qui sied à ceux qui savent au bon moment s'élever au-dessus de la mêlée. Mission impossible que la leur ? Il semblerait pourtant que non. Il suffit de lire et d'entendre les extraits cités tout au long de cette thèse pour s'en convaincre.

Depuis le début de ma recherche, les intellectuels ont changé. Ils sont plus visibles qu'ils ne l'étaient quand je les cherchais à Porto Alegre. Ils ont repris de l'assurance. Ils se sont remis

à signer des déclarations. Ils n'hésitent pas à occuper le devant de la scène comme au Palais des Sports pour célébrer la nouvelle résistance et le 50^e anniversaire du *Monde diplomatique* en compagnie des résistants de la Seconde guerre mondiale. Ils s'organisent et s'institutionnalisent, comme à l'Institut du Nouveau Monde (INM) à Montréal, qui a entrepris de former la relève en offrant depuis 2004 des écoles d'été, ou comme ATTAC bien sûr, qui a aujourd'hui des sections dans 35 pays.

En collaboration avec *Indicatif présent*, l'INM a invité cette année les représentants de la relève à proposer des « projets citoyens » et leur a donné de la visibilité en ligne et en ondes. Le projet s'appelait : « À go ! on change le monde ! » Cet été (2006), le thème de l'INM est... le manifeste. On propose aux jeunes de rédiger un manifeste « sur l'avenir du Québec et du monde »¹⁰. Il est vrai que le Québec a connu une impressionnante production de manifestes au cours des derniers mois.

En France, les intellectuels se sont engagés en 2005 dans le débat de la constitution européenne. Ceux qui étaient contre l'adhésion de la France ont remporté la victoire. Parmi eux, on trouve ATTAC et *Le Monde diplomatique*. Mes lecteurs, qui connaissent bien maintenant les ressorts du récit Seattle et, plus généralement, les caractéristiques de l'utopisme reconnaîtront sans doute dans l'extrait suivant tiré de l'éditorial du *Manière de voir* no 89 intitulé *Pour changer le monde* quelques-uns des moments fondateurs de ce qu'on pourrait appeler, en écho aux stratégies rhétoriques du *Monde diplomatique*, « la nouvelle résistance ». Résolument différenciatrice, la stratégie à l'œuvre dans le numéro en question met l'accent sur les « non » qui ont changé la France. Il faudra sans doute attendre encore un peu pour que l'utopie d'un nouveau monde possible prenne de la consistance...

En disant « non » de manière retentissante, le 29 mai 2005, à l'occasion du référendum sur le projet de traité constitutionnel pour l'Europe, la France rebelle a fait l'honneur à sa tradition de « nation politique par excellence ». [...] ***Car ce « non » a une signification centrale***, celle d'un coup d'arrêt à la prétention d'imposer, partout dans le monde et au mépris des citoyens, un unique modèle économique – celui défini par le dogme de la globalisation. ***Depuis le milieu des années 1990, ce modèle avait déjà suscité des résistances notables***. Souvenons-nous, par exemple, du ***grand mouvement social*** de novembre 1995 en France. Ou encore des protestations à ***Seattle***, en 1999, lors du sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), ***où naquit*** ce qu'on

¹⁰ INM (en ligne)

devait ensuite appeler – surtout après le premier *Forum Social Mondial de Porto Alegre*, en janvier 2001, et après les massive *manifestations de Gênes* contre le sommet du G8, en juillet 2001 – le « *mouvement altermondialiste* ». Un peu partout, de nouvelles générations ont commencé à affirmer leur conviction *qu'un autre monde est possible...* (Ramonet, 2005, p. 6)

APPENDICE A

GRILLE D'ENTRETIEN

Nom de la personne
Par France Aubin, doctorante en communication à l'Université du Québec à Montréal
Date, lieu et modalité de l'entretien

INTRODUCTION

Je travaille sur les intellectuels critiques de la globalisation, je cherche à voir quelles sont leurs stratégies de publicisation, ou pour le dire autrement, d'occupation de l'espace public.

Ma grille d'entretien contient 3 volets : une première partie aborde le parcours professionnel, institutionnel et militant; la 2^e partie évoque les enjeux liés à la globalisation/mondialisation; la 3^e partie s'intéresse plus particulièrement à l'espace public.

A - PARCOURS

1. Coordonnées

Date et lieu de naissance :

Lieu(x) d'activités :

2. Activités

a) Si on vous demande comment vous devez être présenté/e, qu'indiquez-vous ?

Chercheur ?

Historien ?

Sociologue ?

Journaliste ?

Professeur ?

Membre d'un groupe de recherche/laboratoire ?

Intellectuel

Expert

Contre-expert

Militant

Citoyen

Écrivain

Autre...

b) **Et pourquoi ?**

3. Quelle est votre formation ?

Académique ?

Avez-vous une expérience **en journalisme** ?

Avez-vous une expérience **en syndicalisme** ?

Avez-vous une expérience **en édition** ?

Avez-vous une expérience **en enseignement** ?

Avez-vous l'occasion de **travailler avec d'autres collègues** ? Pratiquez-vous l'écriture à 4 mains ou estimez-vous que le travail d'écriture est un travail essentiellement solitaire ?

D'autres éléments **significatifs pour préciser votre formation** ?

4. Le métier de (MÉTIER DE LA PERSONNE) est très exigeant et pourtant vous acceptez volontiers de prendre la parole dans les médias, pourquoi ? **Diriez-vous qu'en plus d'être un scientifique/journaliste/..., vous êtes un intellectuel** ?

5. Quelle distinction faites-vous entre **votre travail de chercheur et vos interventions dans les médias** ?

B – MONDIALISATION / GLOBALISATION

6. Établissez-vous une différence entre les termes « **mondialisation** » et « **globalisation** » (SVP précisez) ?

7. Selon vous, quel est **l'enjeu principal de la mondialisation/globalisation** ? Pensez-vous que ce jugement serait différent si vous aviez été formé dans une autre discipline ou estimez-vous qu'il s'agit là **d'un enjeu transcendant tout le reste** ?

8. En ce qui a trait à la mondialisation/globalisation, estimez-vous que **la situation au Québec/en Europe/en France** est meilleure, moins bonne ou semblable à ce qui se passe dans le reste de l'Amérique ? En Europe ? Ailleurs dans le monde (selon votre expérience) ? À quoi voyez-vous cela ?

9. Comment voyez-vous **le rôle** :

Du Québec/de l'Europe/de la France ?

Des États Nationaux ? Des politiques ?

De l'UNESCO ?

Des médias ?

Des universités ?

Des intellectuels ?

Des entreprises privées (nationales, transnationales) ?

D'autres acteurs qui devraient intervenir (les ONGs par ex.) ?

De NOM DE LA PERSONNE ?

10. Établissez-vous des **liens avec des organismes oeuvrant dans d'autres pays ou régions**; estimez-vous que cela peut favoriser l'amélioration du dossier de l'éducation au niveau international ? Y associez-vous **d'autres objectifs**, lesquels ?

C - ESPACE PUBLIC

11. Estimez-vous que l'opinion publique est **bien informée** sur les enjeux liés à la mondialisation/globalisation ?

À quoi le voyez-vous ?

Devrait-elle être **mieux informée, informée autrement ? Comment ?**

12. Vous estimez que l'opinion publique est bien/mal/peu informée, pensez-vous **que les gens se sentent concernés par la globalisation/mondialisation ? À quoi le voyez-vous ?**

Pensez-vous qu'ils **devraient se sentir plus concernés? Pourquoi ?**

Voyez-vous des différences entre le contexte québécois/européen et d'autres contextes (selon votre expérience) ?

13. **Dans quels médias publiez-vous ?**

a)

- La presse écrite (précisez quels journaux SVP) ?
- La presse électronique (télé, radio, précisez s'il s'agit de médias publics ou privés SVP)?
- En ligne (précisez sur quels sites et si vous participez à des listes de discussion ou à des forums, si vous tenez un weblog, etc.) ?
- Publication de livres (précisez la maison d'édition SVP) ?
- Médias spécialisés (lesquels ? revue professionnelle, syndicale...)?
- La presse scientifique ?

b) Pourquoi (**affinité, opportunité, public visé**) ?

c) **Accordez-vous un rôle particulier à la Toile ?**

d) **Permettez-vous la** reproduction de vos textes en ligne sur des sites autres que ceux auxquels vous contribuez dans l'exercice de vos fonctions officielles, à quelles conditions (**mention de la source, rétribution, évaluation du site**) ?

e) **Accordez-vous un rôle particulier à l'édition papier ?** Une valeur particulière ?

f) Ou à un autre média (**la télévision, la radio**) ?

g) Le choix de la **maison d'édition** compte-t-il pour vous ?

h) Si vous pouviez publier n'importe où, **où choisiriez-vous de le faire** (maison d'édition) ? Pourquoi ?

14. **À qui désirez-vous parler ?** (Quel est votre public cible ? les Québécois ? les Français, les étudiants? les intellectuels ? les chercheurs ? vos collègues, etc. ?)

15. Quels sont les **endroits** où vous prenez la parole (séminaires scientifiques, réunions militantes, les soirées grand public) ? Pourquoi ?

16. **Publiez-vous (ou prenez-vous la parole)** dans d'autres langues que le **français** ? Souhaiteriez-vous le faire, pourquoi?

17. Selon vous, depuis que vous (et d'autres) avez entrepris de critiquer la globalisation, **l'état du monde a-t-il changé ?**

18. Comment définiriez-vous vos **objectifs personnels** de communication ? (*Qu'attendez-vous de vos interventions ? Ou comme je le dis parfois : « Quand vous estimez-vous content » ? Lorsque les médias répercutent votre travail ? Lorsqu'un mouvement social s'en sert, etc.*)

19. Souhaiteriez-vous aborder **d'autres éléments** que j'aurais pu négliger et qui vous paraissent essentiels pour traiter de votre travail ?

Merci.

FA

APPENDICE B

CORPUS DE LA RECHERCHE

Entretiens et questionnaires

Baillargeon, Normand. 2004. Entretien réalisé le 1^{er} juillet 2004 à Montréal (UQAM).

Bouchard, Gérard. 2004. Entretien réalisé le 30 juin 2004 à Montréal.

Brunelle, Dorval. 2003. Entretien réalisé le 30 septembre 2003 à Montréal (UQAM).

Chemillier-Gendreau, Monique. 2004. Questionnaire répondu par courriel le 4 mars 2004.

de Sélys, Gérard. 2002a. Entretien réalisé le 18 novembre 2002 à Bruxelles.

———. 2002b. Entretien réalisé le 3 décembre 2002 à Paris.

———. 2002c. Questions supplémentaires répondues par courriel en novembre 2002.

Éliard, Michel. 2003. Entretien réalisé le 24 juin 2003 à Toulouse (chez lui).

Freitag, Michel. 2004. Entretien réalisé le 8 juillet 2004 à Montréal (chez lui).

Halimi, Serge. 2004. Entretien réalisé le 8 mai 2004 à Paris (50^e anniversaire du *Monde diplomatique*, Palais des Sports).

Hirtt, Nico. 2002. Entretien réalisé le 24 novembre 2002 à Paris (Café).

———. 2003. Questions supplémentaires répondues par courriel en mai 2003.

Laval, Christian. 2004. Entretien réalisé le 5 mai 2004 à Paris (Café Denfert).

Mauger, Gérard. 2003. Entretien réalisé le 23 juin 2003 à Paris (IRESCO).

Paquerot, Sylvie. 2004. Entretien réalisé le 24 mars 2004 à Montréal (chez elle).

Petrella, Riccardo. 2002a. Entretien réalisé le 7 avril 2002 à Montréal (chez des amis).

- . 2002b. Entretien réalisé le 18 novembre 2002 à Bruxelles (CE).
- Poupeau, Franck. 2003. Questionnaire répondu par courriel le 30 octobre 2003.
- . 2004. Entretien réalisé le 3 mai 2004 à Paris (MSH-EHESS).
- Quéau, Philippe. 2003. Entretien réalisé le 27 mai 2003 à Paris (UNESCO).
- Rivière, Philippe. 2003. Entretien réalisé par téléphone le 1^{er} mars 2004 à Paris (Diplo).
- Rocher, Guy. 2004. Entretien réalisé le 25 août 2004 à Montréal (UdM).
- Tardif, Jean. 2004. Questionnaire répondu par courriel le 15 mars 2004.
- Weber, Louis. 2003. Entretien réalisé le 17 juin 2003 à Paris (FSU).
- Wolton, Dominique. 2003. Entretien réalisé par téléphone le 26 sept. 2003 à Paris (CNRS).

Textes analysés

- Baillargeon, Normand. 1999a. « Le défi de Seattle », *Espaces de la parole* du 8 novembre 1999 [et en ligne].
- . 1999b. « Le défi de Seattle 2 », *Espaces de la parole* du 22 novembre 1999 [et en ligne].
- . 1999c. « Le défi de Seattle 3 Victoire ? Victoire ! », *Espaces de la parole* du 6 décembre 1999 [et en ligne].
- . 2000. « Trahir », *Espaces de la parole* du 1^{er} avril 2000 [et en ligne].
- . 2002. « L'action, sœur du rêve. Militantisme et utopie », *Espaces de la parole* du 1^{er} février 2002 [et en ligne].
- NB : tous les textes de Baillargeon ont été reproduits sur un autre site Web après la disparition du site d'origine (*Espaces de la parole*).
- Bouchard, Gérard. 2001. « L'Amérique comme terre d'utopie. Pour une coalition de petites nations », *Le Devoir* du 14-15 avril 2001, page Idées, dossier *Sommet des Amériques*, p. A-13 [et en ligne].
- . 2002. « L'Amérique, terre d'utopie ? » Conférence inaugurale du Colloque interaméricain (Brésil-Canada) des sciences de la communication [et en ligne].

- . 2003. « Un monde à penser. La crise des imaginaires. La mondialisation et les petites nations » in *Panam. Industries culturelles et dialogue dans les civilisations dans les Amériques*, sous la dir. de Gaëtan Tremblay, Coll. « Éthique et philosophie de la communication ». Montréal : Presses de l'Université Laval (conférence inaugurale du Colloque PANAM, avril 2002) [et en ligne].
- Brunelle, Dorval. 1998. « La mondialisation des impunités », *Le Devoir* du 8 juin 1998 [et en ligne].
- . 1999. « Les illusions du libre-échange au Québec », *Le Monde diplomatique*, février 1999, p. 6 [et en ligne].
- . 2003. *La dérive globale*, 224 p. Montréal : Boréal. (introduction et conclusion)
- Chemillier-Gendreau, Monique. 1999. « L'ordre juridique international, une chimère ? », *Le Monde diplomatique*, juillet 1999, p. 8-9 [et en ligne].
- . 2001a. « Un champ d'action pour le Sud », *Le Monde diplomatique*, janvier 2001, p. 24 [et en ligne].
- . 2001b. « Monique Chemillier-Gendreau : histoire de vie et choix théoriques », 15 mars 2001, 22 p.
- . 2002. « Contre l'ordre impérial », *Le Monde diplomatique*, décembre 2002, p. 22-23 [et en ligne].
- de Sélys, Gérard. 1998a. « L'école, grand marché du XXI^e siècle », *Le Monde diplomatique*, juin 1998, p. 14-15 [et en ligne].
- de Sélys, Gérard et Nico Hirtt. 1998b. *Tableau noir. Résister à la privatisation de l'enseignement*, 119 p. Bruxelles : EPO.
- Éliard, Michel (textes réunis par). 1996. *Naville. La passion de la connaissance*, p. 9-16 et 91-99. Toulouse : Presses universitaires du Mirail. (textes de présentation)
- . 2000. *La fin de l'école*, coll. « Pédagogie théorique et critique ». Paris : Presses de l'Université de France.
- Freitag, Michel. [1995] 1998. « La société informatique et le respect des formes », in *Le naufrage de l'université et autres d'essais épistémologie politique*, 368 p. Montréal : Nota Bene (introduction).
- . 2000. « Contre l'aliénation totale, L'assujettissement de l'éducation à l'économie globalisée comme abandon de la civilisation et suicide des sociétés : L'essor de nos vies. Parti pris pour la société et la justice », Collectif étudiant, p.97-122. Outremont et Montréal : Lanctôt éditeur/Société.

- Halimi, Serge. 1994. « La flambée des privatisations », *Le Monde diplomatique*, février 1994, p. 1, 8 et 9 [et en ligne].
- . 1996. « Les simulacres de la politique américaine », *Le Monde diplomatique*, février 1996, p. 3 [et en ligne].
- . 1997a. « La Nouvelle-Zélande éprouvette du capitalisme total », *Le Monde diplomatique*, avril 1997, p. 10-11 [et en ligne].
- . 1997b. « Un village néo-zélandais à l'heure du marché », *Le Monde diplomatique*, août 1997, p. 9 [et en ligne].
- . 2000. Entretien avec Syndikat, octobre 2000. En ligne.
< <http://www.homme-moderne.org/societe/media/halimi/opinion/syndikat.html> >.
Consulté le 30 juillet 2006.
- . 2003. « Notre utopie contre la leur », *Manière de voir : Le nouveau capitalisme*, décembre 2003-janvier 2004 [et en ligne].
- Hirtt, Nico. 1999. « L'OMC lorgne sur l'école ». Texte paru sur la liste de discussion francophone d'ATTAC, octobre 1999. En ligne.
< <http://attac.org/fra/list/doc/hirtt.htm> >. Consulté le 15 août 2004.
- . 2001. « Les trois axes de la marchandisation scolaire », produit pour Porto Alegre, aussi en anglais et en espagnol sur APED, *Études marxistes* (Bruxelles), no 56 (novembre) [et en ligne].
< <http://users.skynet.be/aped/Analyses/Articles2/Trois%20axes.htm> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Hirtt, Nico et Gérard de Sélys. 1998. *Tableau noir. Résister à la privatisation de l'enseignement*, 119 p. Bruxelles: EPO.
- Laval, Christian et Louis Weber (coord.). 2002. *Le nouvel ordre éducatif mondial, OMC, OCDE, Commission européenne*, 143 p. Paris : Éditions Nouveaux regards et Syllepse. (introduction et conclusion)
- . 2003. *L'école n'est pas une entreprise, Le néo-libéralisme à l'assaut de l'enseignement public*, coll. « Cahiers libres », 336 p. Paris : La Découverte.
- Mauger, Gérard. 1999. Intervention à Mons le 25 février 1999 pour *Raisons d'agir* (Belgique) (Sur la création de Raisons d'agir). En ligne.
< <http://www.raisonsdagir.org/gm2.htm> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 2002. « Politique de l'engagement sociologique », *Mouvements : Après Bourdieu, le travail de la critique*, vol. 24 (novembre-décembre), p. 53-59. La Découverte.

- Mauger, Gérard et F. Lebaron. 2003. « Éléments pour une histoire », *Cahiers de l'association Raisons d'agir*, no 1 (juin). En ligne.
< <http://membres.lycos.fr/raisons/CahiersRA1.pdf> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Paquerot, Sylvie (collectif sous la dir.). 1996. *L'état aux orties ? Mondialisation de l'économie et rôle de l'État*, p. 255-279. Montréal : Écosociété. (introduction et chapitre « Pour une autodétermination politique de l'avenir »)
- . 2005. *Un monde sans gouvernail. Enjeux de l'eau douce*, Chaire Mondialisation Citoyenneté Démocratie, 168 p. Outremont : Athéna Éditions.
- Paquerot, Sylvie et Émilie Revil. 2001. « Mise à l'encan de l'eau du Canada », *Le Monde diplomatique*, avril 2001, p. 8 [et en ligne].
- Petrella, Riccardo. 1996. *Le bien commun*, coll. « Éloge de la solidarité », 93 p. Bruxelles : Labor.
- . 1997. *Écueils de la mondialisation, Urgence d'un nouveau contrat social*, coll. « Les grandes conférences », 48 p. Montréal : Fides.
- . 1999. « La dépossession de l'Etat », *Le Monde diplomatique*, août 1999, p. 3 [et en ligne].
- . 2000a. « Et maintenant, aux Parlements de jouer... », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000, p. 5 [et en ligne].
- . 2000b « Cinq pièges tendus à l'éducation », *Le Monde diplomatique*, octobre 2000, p. 6-7 [et en ligne].
- . 2001 « Criminaliser la contestation », *Le Monde diplomatique*, août 2001, p. 6 [et en ligne].
- . 2003 « Pour un fonds mondial coopératif de l'eau », *Le Monde diplomatique*, novembre 2003, p. 17 [et en ligne].
- . 2004. *Désir d'humanité : Le droit de rêver*, 208 p. Montréal : Écosociété.
- Poupeau, Franck. 2002a. « Et l'eau de La Paz fut privatisée », *Le Monde diplomatique*, mai 2002, p. 28-29 [et en ligne].
- . 2002b. « Éléments pour une critique de la contestation : Revenir aux luttes, Agone », p. 26-27 [et en ligne].
- . 2003. « Décentraliser l'éducation pour mieux la privatiser », *Le Monde diplomatique*, juin 2003, p. 6-7.

- Quéau, Philippe. 1998. « Les cités universelles » en ligne sur le site de l'UNESCO.
< http://www.unesco.org/webworld/points_of_views/queau_5.html >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 1999. « Le bien commun mondial ». En ligne.
< http://www.2100.org/conf_queau1.html >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 2000. « A qui appartiennent les connaissances ? », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000, p. 6-7 [et en ligne].
- Rivière, Philippe. 2000a. « Le savoir séquestré », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000, p. 6 [et en ligne].
- . 2000b. « Préserver l'avenir », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000, p. 8 [et en ligne].
- . 2000c. « Sida, fin de l'indifférence », *Le Monde diplomatique*, dossier du 7 juillet 2000 [et en ligne].
- . 2001a. « Après Pretoria, quelle politique contre le sida ? », *Le Monde diplomatique*, 20 avril 2001. En ligne.
< <http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/pretoria/> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 2001b. « Batailles équivoques contre le sida », *Le Monde diplomatique*, juillet 2001, p.3 [et en ligne].
- . 2002. « Vivre à Soweto avec le sida », *Le Monde diplomatique*, août 2002, p. 12-13 [et en ligne].
- . 2003. « Big Pharma ou la corruption ordinaire », *Le Monde diplomatique*, octobre 2003, p. 8 [et en ligne].
- . 2004. « L'ère de l'action », *Manière de voir* 73, *Le Monde diplomatique*, février-mars 2004, p. 94-95 [et en ligne]. (conclusion)
- Rocher, Guy. 2000. « Hégémonie, fragmentation et mondialisation de la culture », *Horizons philosophiques*, vol. 11, no 1 (automne), p. 125-134. Longueuil : Collège Édouard-Montpetit (version adaptée d'une conférence prononcée au Collège Édouard-Montpetit le 7 avril 2000).
- . 2001. « La mondialisation, un phénomène pluriel ». In *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation* sous la dir. de Daniel Mercure, p 16-31. Presses de l'Université Laval et De Boeck Université. Association internationale des sociologues de langue française.

- . 2004. « À la défense du réseau collégial ». Intervention de monsieur Guy Rocher lors des journées de réflexion et de mobilisation, À la défense du réseau collégial fneeq CSN, des 12 et 13 février 2004, Montréal. En ligne.
< http://www.classiques.uqac.ca/contemporains/rocher_guy/a_la_defense_des_cegeps/defense_cegeps.html >. Consulté le 4 mai 2005.
- Tardif, Jean. 2000. « Comment gouverner le monde ? », *Le Monde diplomatique*, avril 2000, p. 32 [et en ligne].
- . 2003. « Mondialisation et cultures : enjeux marginaux ou enjeux géoculturels ? Pour une approche stratégique ». In *Panam. Industries culturelles et dialogue dans les civilisations dans les Amériques* sous la dir. de Gaëtan Tremblay, Coll. « Éthique et philosophie de la communication ». Montréal : Presses de l'Université Laval [et en ligne].
- Weber, Louis (coord.) et Christian Laval. 2002. *Le nouvel ordre éducatif mondial, OMC, OCDE, Commission européenne*, 143 p. Paris : Éditions Nouveaux regards et Syllepse. (introduction et conclusion)
- . 2003. « Comme si l'école était une entreprise... », *Le Monde diplomatique*, juin 2003, p. 6-7 [et en ligne].
- Wolton, Dominique. 1998. « Mille chantiers à ouvrir », *Le Monde diplomatique*, juillet 1998, p.6 [et en ligne].
- . 2003. *L'autre mondialisation*, 211 p. Paris : Flammarion.

RÉFÉRENCES

- Abensour, Miguel. 2003. « L'Utopie ou la transformation du monde ». In *Karl Marx penseur du troisième millénaire ? Nouvel observateur*, Hors Série, octobre-novembre 2003, p. 90-93.
- ACRIMED. 2006. *Pierre Bourdieu et le champ médiatique : repères bibliographiques*. publié le 18 février 2005. En ligne. < <http://www.acrimed.org/article1920.html> >. Consulté le 18 avril 2006.
- Ainsa, Fernando. 1997. *La reconstruction de l'utopie*. UNESCO, coll. « La bibliothèque du philosophe », 197 p. Paris : Arcantères.
- AlterUQAM. S. d. Site Web de l'association *AlterUQAM*. En ligne. Les conférences se trouvent ici : < <http://alteruqam.chaire-mcd.ca/publications/Conferences/> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- Andrès, Bernard. 2000. « Y a-t-il un intellectuel dans le Siècle ? Ou penser au Québec à la fin du XVIII^e siècle ». In *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 43-60. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Andrès, Bernard et Nancy Desjardins (dir.). 2001. *Utopies en Canada, 1545-1845*. coll. « Figura, textes et imaginaires », no 3, 193 p. Montréal : Département d'études littéraires, UQAM.
- Angenot, Marc. 1996. *Les idéologies du ressentiment*, 175 p. Montréal : XYZ.
- Angenot, Marc. 2000. *Les grands récits militants des XIX^e et XX^e siècles religions de l'humanité et sciences de l'histoire*. Ouverture philosophique, 219 p. Paris et Montréal : L'Harmattan.
- Angenot, Marc et Régine Robin. 2002. *Nouvelles visions du monde, nouveaux militantismes, nouvelles critiques sociales: Sœur Anne, ne vois-tu rien venir?* (Montréal, 10 au 12 mai 2002), Colloque du RAICC (Réseau d'analyses des idéologies et cultures contemporaines, Université McGill).
- Annales ESC. 1989. « Histoire et sciences sociales, le tournant critique ». *Annales ESC*. no 6, novembre-décembre.

- Antony, Michel. 2005. *Ressources sur l'utopie, sur les utopies libertaires et les utopies anarchistes*. En ligne.
< http://artic.ac-besancon.fr/histoire_geographie/Utopies/utopies.htm >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Aron, Paul et Marnix Beyen. 2003. « L'histoire des intellectuels en Belgique. Spécificités locales et actualité de la recherche ». In *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, sous la dir. de Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli, p. 409-425.
- Aron, Raymond. 1955. *L'Opium des intellectuels*. 337 p. Paris : Calmann-Lévy.
- Atton, Chris. 2001. « Approaching Alternative Media: Theory and Methodology ». 36 p. Scotland: Napier University. En ligne.
< www.ourmedianet.org/papers/om2001/Atton.om2001.pdf >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Aubin, France. 1999. « La théorie de la discussion et le droit international des droits de la personne : Le cas des Nations Unies ». In *COMMposite*. En ligne.
< <http://commposite.uqam.ca/99.1/articles/aubin2.htm> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 2003a. « Le discours d'opposition à la globalisation de l'éducation ». In *2001 Bogues. Globalisme et pluralisme. TIC et éducation* (Montréal, 24-27 avril 2002) sous la dir. de Pierre Mœglin et Gaëtan Tremblay, t. 3, p. 158-175. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- . 2003b. « Intellectuels et identités collectives ». In *America, Terra de Utopias, Desafios da comunicacao social*. Coleção Coloquios Internacionais do INTERCOM (Brésil, 1-2 septembre 2002) organisé par Denise Lavallée, Edgard Rebouças, Licia Soares de Souza et Gaëtan Tremblay, v. 8, Tomo 1, p. 321-331. Brésil : UNEB.
- Baczko, Bronislaw. 1978. *Lumières de l'utopie*. Coll. « Critique de la politique », 416 p. Paris : Payot.
- Badinter, Élisabeth. 2001. « Figures de l'intellectuel » (2e partie). Entrevue radiophonique diffusée à l'émission *Des idées plein la tête*, Chaîne culturelle de la SRC, le 28 octobre 2001. (La chaîne culturelle de la SRC n'existe plus.)
- Barlow, Maude et Tony Clark. 2002. *La bataille de Seattle, Sociétés civiles contre mondialisation marchande*. 385 p. Paris : Fayard.
- Barsamian, David (propos recueillis par). 2001. « Entrevue avec Noam Chomsky. La signification de Seattle ». *Le taon dans la Cité*, vol. 5, no 2 (mai 2001). En ligne.
< http://www.unites.uqam.ca/cese/taon_repertoire/taon_V5/taon_V5_No2/art206.html >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Bell, Daniel. 1997. *La fin de l'idéologie*. 403 p. Paris : Presses Universitaires de France.

- Benda, Julien. [1927, 1946] 1975. *La trahison des clercs*. 257 p. Paris : B. Grasset.
- Bénichou, Paul. 1977. *Le temps des prophètes, doctrines de l'âge romantique*. 589 p. Paris : Gallimard.
- Berset, Jacques. 2001. « La compétition économique entre nations est une absurdité ». Entretien avec Riccardo Petrella, *Le courrier*, 10 février 2001. En ligne. < http://www.lecourrier.ch/Selection/sel2001_070.htm >. Consulté le 13 avril 2001.
- Birnbaum, Jean et Nicolas Weill. 2002. « Ce livre qui brouille les familles intellectuelles ». *Le Monde* (Paris), édition du 22 novembre 2002, p. 30.
- Bloch, Ernst. [1954, 1959] 1976. *Le principe espérance*. [Das prinzip hoffnung, 3 vol.] Paris : Gallimard.
- Borduas, Paul-Émile. 1948. *Le refus global*. 9 p. Montréal : École des beaux-arts. On peut trouver le manifeste automatiste à l'url suivant : < http://callisto.si.usherb.ca:8080/dhsp3/lois/Manifeste_Refus_global.html >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Bouchard, Gérard. 2000. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*. 503 p. Montréal : Boréal.
- . 2003. « Les intellectuels et l'Irak ». Entrevue radiophonique diffusée à l'émission *Indicatif Présent*, 1^{ère} chaîne de la SRC, édition du 20 février 2003. En ligne. < <http://www.radio-canada.ca/radio/indicatifpresent/chroniques/7872.shtml> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Boudon, Raymond et François Bourricaud. [1982] 1994. *Dictionnaire critique de la sociologie*. 714 p. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron. 1970. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. 279 p. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1973. « L'opinion publique n'existe pas ». *Les temps modernes*, no 318, janvier 1973, p. 1292-1309.
- . 1980. *Questions de sociologie*. Coll. « Le sens commun », 268 p. Paris : Les Éditions de Minuit.
- . 1983. « Sartre, l'invention de l'intellectuel total ». *Libération*, le 31 mars 1983. Repris in *Agone*, no 26/27, 2002, p. 225-226 et sur le site Web *Le Magazine de l'Homme Moderne* 2002. En ligne. < <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/lexique/s/sartre.html> >. Consulté le 30 juillet 2006.

- . 1984a. *Homo Academicus*. 322 p. Paris : Les Éditions de Minuit.
- . 1984b. « Le hit-parade des intellectuels français ou qui sera juge de la légitimité des juges? ». *Actes de la recherche en sciences sociales : Le travail politique*, no 52-53, p. 95-100.
- . 1986. « L'illusion biographique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 62-63, p. 69-72. Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre et Roger Chartier (entretien). 1988. « La sociologie dérange ». Verbatim d'un entretien avec l'historien Roger Chartier diffusé à l'émission « Les chemins de la connaissance », France Culture. In *Sociotoile*. En ligne.
< <http://www.sociotoile.net/article23.html> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 1994a. *Libre-échange*. Entretien avec Hans Haacke, 147 p. Paris : Seuil/Presses du réel.
- . 1994b. *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*. 251 p. Paris : Seuil.
- . [1997] 2002. « Défataliser le monde ». Entretien avec Sylvain Bourmeau (avril 1997), republié in *Les Inrockuptibles* 323, pp. 20-26 (29 janvier/4 février 2002).
- . 1998. (sous la direction de) *La misère du monde*. 1460 p. Paris : Seuil.
- . 2000a. *Les structures sociales de l'économie*. Coll. « Liber », 289 p. Paris : Seuil.
- . 2000b. « Créez des réseaux ! ». Entretien de Pierre Bourdieu avec Stefan Keller et Verena Mühlberger le 11 mai 2000. Traduction : Véronique Gola. En ligne.
< <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/entrevue/vernetzF.html> >.
Consulté le 30 juillet 2006.
- . 2001. *Contre-feux 2 : pour un mouvement social européen*. 108 p. Paris : Raisons d'agir.
- . 2002. « Le savoir engagé ». *Monde diplomatique*, février 2002, p. 3. En ligne.
< <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/02/BOURDIEU/16120> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 2004. *Esquisse pour une socio-analyse*. Coll. « Cours et travaux », 142 p. Paris : Raisons d'agir.
- Bourque, Gilles et Duchastel, Jules. 1995. « Texte, discours et idéologies », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 73, no 3, p. 605-619.
- Bouveresse, Jacques et Daniel Roche (dir.). 2004. *La liberté par la connaissance. Pierre Bourdieu (1930-2002)*. Coll. « Collège de France », 350 p. Éditions Odile-Jacob.

- Braud, Philippe. 2002. *Sociologie politique*. 680 p. Paris : LGDJ (Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence).
- Brooks, Stephen et Alain-G. Gagnon. 1994. *Les sciences sociales et la politique au Canada, Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*. 215 p. Montréal : Boréal (D'abord paru en anglais : *Social Scientists and Politics in Canada*. 1988)
- Brunet, Manon et Pierre Lanthier. 2000. « L'intellectuel et son milieu » (introduction). In *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 17. Sainte-Foy : PUL; Paris : L'Harmattan.
- Brunet, Manon. 2002. « Prolégomènes à une méthodologie d'analyse des réseaux littéraires. Le cas de la correspondance de Henri-Raymond Casgrain ». *Voix et images*, vol. XXVII, no 2 (hiver), p. 216-237.
- Buxton, William J. 1997. « Time, space, and the place of universities in Western civilization: Harold Innis' plea ». *International Journal of Canadian Studies*, no 15 (Spring), p. 37-48.
- . 1998. « Harold Innis' Excavation of Modernity: The Newspaper Industry, Communications and the Decline of Public life ». *Canadian Journal of Communication*, vol. 23, no 3. En ligne. < <http://www.cjc-online.ca/viewarticle.php?id=470> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- . 2004a. « Harold Innis' "French Inflection", Origins, Themes, and Implications of His 1951 address at le Collège de France ». *Canadian Journal of Communication*, vol. 29, p. 171-186. En ligne. < <http://www.cjc-online.ca/viewarticle.php?id=876> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- . 2004b. « The "Values Discussion Group at the University of Toronto, February-May 1949 ». *Canadian Journal of Communication*, vol. 29, p. 187-204. En ligne. < <http://www.cjc-online.ca/viewarticle.php?id=876&layout=html> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- Caillé, Alain, 1993. *La démission des clercs, la crise des sciences sociales et l'oubli du politique*. 296 p. Paris : La Découverte.
- Calhoun, Craig. 1993. « Civil Society and the Public Sphere ». *Public Culture*, vol. 5, no 2 (hiver), p. 267-280.
- Cardon, Dominique et Fabien Granjon. 2003a. « Peut-on se libérer des formats médiatiques ? ». In *ATTAC France*, 10 février 2003. En ligne. < <http://www.france.attac.org/a1807> >. Consulté le 30 juillet 2006.

- . 2003b « Les mobilisations informationnelles dans le mouvement altermondialiste ». Colloque Les mobilisations altermondialistes. (3-5 décembre 2003) Association française de science politique (AFSP) 26 p. En ligne.
< <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/germm/collgermm03txt/germm03cardon.pdf> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Carré, Dominique et Roger Delbarre. 2003. *Sondages d'opinion : la fin d'une époque*. Coll. « Communication et civilisation », 96 p. Paris : L'Harmattan.
- Cassen, Bernard. 2004. « Repenser le “format” des Forums sociaux, passer à l'acte politique ». In le site Web du *Centre de recherche et d'information pour le développement*. Texte d'abord publié in *Libération* du 12 janvier 2004. En ligne.
< <http://www.crid.asso.fr/fse/reflexions/textes.htm> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Cauchon, Paul. 2006. « L'instinct d'abord. Marie-France Bazzo fermera le micro d'Indicatif présent vendredi » (entretien). *Le Devoir* (Montréal), lundi 19 juin 2006. En ligne.
< <http://www.ledevoir.com/cgi-bin/imprimer?path=/2006/06/19/111963.html> >.
Consulté le 30 juillet 2006.
- Cayouette, Pierre. 2003. « Enquête sur l'homo electus ». *L'Actualité*, édition du 15 janvier 2003, p. 24.
- Centre d'Études Internationales et Mondialisation (CEIM). S. d. *Rapport d'activités 2004-2005*. En ligne.
< http://www.er.uqam.ca/nobel/ceim/IMG/pdf/rapportderniere_version2.pdf >.
Consulté le 31 juillet 2006.
- Champagne, Patrick. [1990] 2001. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Coll. « Le sens commun », 311 p. Paris : Éditions de Minuit.
- Charle, Christophe. 1990. *Naissance des « intellectuels » 1880-1900*. Coll. « Le sens commun », 272 p. Paris : Éditions de Minuit.
- . [1996] 2001. *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle. Essai d'histoire comparée*. 458 p. Paris : Seuil.
- . 2004. *Le siècle de la presse, 1830-1939*. Coll. « L'univers historique », 411 p. Paris : Seuil.
- Chouinard, Tommy. 2001. « Naomi Klein inc. La PME de la gauche » (entretien). *Voir*, 12 avril 2001. En ligne.
< <http://www.voir.ca/actualite/actualite.aspx?iIDArticle=15593> >. Consulté le 30 juillet 2006.

- Colloque 2001 « Le bien commun comme réponse politique à la mondialisation » (Université du Québec à Montréal, 7-9 novembre 2001) présenté par le Centre Études internationales et Mondialisation. Actes en ligne (janvier 2002).
< <http://www.ceim.uqam.ca/biencommun/rapport%20du%20colloque.pdf> >. Consulté le 28 mai 2003.
- Conan, Éric. 2000. « La fin des intellectuels français ». *L'Express*, 30 novembre 2000. En ligne. < <http://www.france-mail-forum.de/fmf28/art/28conan1.htm> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- Cornellier, Louis. 2003. « Les intellectuels au Québec - Intellectuel québécois... en attendant ». *Le Devoir* (Montréal), 25 février 2003.
- Cornellier, Manon. 1998. « Quel pouvoir ont les élus ? ». *Le Devoir* (Montréal), 23 avril 1998, disponible en ligne.
< <http://www.vigile.net/democratie/cornellierpouvoirelus.html> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- Costemalle, Olivier. 2006a. « Attac diplomatique à la direction du "Monde diplo" Le rédacteur en chef du mensuel très lié à l'association altermondialiste a jeté l'éponge. ». *Libération*, samedi 7 janvier 2006. En ligne.
< <http://www.liberation.fr/page.php?Article=349622> >. Reproduit ici :
< http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=22052 >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 2006b. « Tensions aux Amis du "Monde diplo" Un responsable dénonce la "censure" de la direction du mensuel. ». *Libération*, samedi 18 février 2006. En ligne.
< <http://www.liberation.fr/page.php?Article=360524> >. Reproduit ici :
< http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=23408 >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Cours-Salies, Pierre et Michel Vakaloulis (dir.). 2003. *Les Mobilisations collectives, une controverse sociologique*. Actuels Marx confrontations, 113 p. Paris : PUF.
- D'abord Solidaires S. d. Site Web de l'Association du même nom. En ligne.
< <http://www.dabordsolidaires.ca/> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- Dantier, Bernard (textes choisis et présentés par). S. d. « Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, Hypothèses, holisme méthodologique et éducation. » in *Textes de méthodologie en sciences sociales*, Coll. « Méthodologie en sciences sociales ». En ligne.
< http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/bourdieu_et_al/hypothese_holisme/hypothese_holisme_texte.html >. Reproduit ici :
< http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/bourdieu_et_al/hypothese_holisme/bourdieu_hypothese_holisme.pdf >. Consulté le 30 juillet 2006.

- (textes choisis et présentés par). S. d. « Raymond Boudon, Holisme et individualisme méthodologiques ». In *Textes de méthodologie en sciences sociales*, Coll. « Méthodologie en sciences sociales ». En ligne.
 < http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/boudon_raymond/boudon_holisme_metho/holisme_metho_texte.html >. Reproduit ici :
 < http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/boudon_raymond/boudon_holisme_metho/boudon_raymond_holisme.pdf >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Debray, Régis. 1979. *Le pouvoir intellectuel en France*. 280 p. Paris : Ramsay.
- . 2000. *I.F. Suite et fin* [Intellectuel français], 187 p. Paris : Gallimard.
- Dezalay, Yves et Bryant G. Garth. 2002. *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine entre notables du droit et « Chicago Boys »*. Coll. « Liber 2002 », 508 p. Paris : Seuil.
- Dupuis-Déry, Francis. 2004. « En deuil de révolution ? Pensées et pratiques anarchofatalistes ». *Argument : De Mai 68 à Seattle : trois générations face à l'engagement*, vol. 6, no 2 (printemps-été), p. 72-89. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Duranton-Cabrol, Anne-Marie. 1997. « De l'intellectuel engagé à l'expert ? ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, no 48 (octobre-décembre), p. 6-13.
- Duval, Julien, Christophe Gaubert, Frédéric Lebaron, Dominique Marchetti et Fabienne Pavis. 1998. *Le "décembre" des intellectuels français*. 124 p. Paris : Liber-Raisons d'Agir.
- Eck, Hélène. 2003. « Médias audiovisuels et intellectuels ». In *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, sous la dir. de Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli, p. 201-225. Paris : Presses Universitaires de France.
- Encyclopedia Universalis. S. d. « Sartre, Histoire et intersubjectivité ». En ligne.
 < <http://www.universalis.fr/corpus-universalis/17/Q161441/universalis/Q161441.htm> >
 Consulté le 26 mai 2005, accès maintenant réservé aux abonnés.
- Fayat, Hervé. S. d. « Remarques sur quelques chronologies d'origine syndicale du mouvement social de l'automne 1995 ». *Cahiers de sociologie politique de Nanterre*, no 4-5. Groupe d'analyse politique, Université Paris X Nanterre En ligne.
 < http://www.gap-nanterre.org/IMG/pdf/Chronologies_1995.pdf >. Consulté le 31 mai 2006.
- Fondation Copernic. S. d. Site Web de la *Fondation Copernic*. En ligne.
 < <http://www.fondation-copernic.org/> >. Consulté le 31 juillet 2006.

- Fortin, Andrée. 1993. *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues*. 496 p. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- . 2000. « Lieux communs, espace public et postmodernité ». In *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 244-255. Sainte-Foy : PUL; Paris : L'Harmattan.
- . 2005. « De l'intellectuel désincarné et d'un Québec évanescent. Intellectuels et revues au Québec, 1995-2004 ». *Argument : Malaise dans la québécoité*, vol. 8, no 1, automne 2005-hiver 2006, p. 23-37.
- . 2006. *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues (1778-2004)* 2^e éd., Coll. « Sociologie contemporaine », 445 p. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Fortin, Pascal. 2002. « De la "militance institutionnelle" au "militantisme contestataire". Typologie sommaire de l'internet citoyen. ». In *Uzine*. En ligne. < <http://www.uzine.net/article1350.html> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Foucault, Michel. 1994. *Dits et écrits 1954-1988*, édition établie sous la direction de Daniel Defert et François Ewald avec la collaboration de Jacques Lagrange, tome III, 1976-1979, Paris : Gallimard, NRF, Bibliothèque des sciences humaines.
- Fournier, Marcel. 2000. « L'intellectuel, le militant et l'expert. ». In *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 25-30. Sainte-Foy : PUL; Paris : L'Harmattan.
- Fraser, Nancy. 1992. « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy ». In *Habermas and the Public Sphere*, édité par Craig Calhoun, Cambridge : MIT Press.
- . 1993. « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy ». In *The Phantom Public Sphere*, sous la dir. de Bruce Robbins. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- . 2005. « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante » in *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*. Coll. « Textes à l'appui/politique et société », p. 107-144. Paris : La Découverte.
- Gallica. S. d. « Utopie ». In *La bibliothèque numérique (Gallica)* de la Bibliothèque Nationale de France. En ligne. < <http://gallica.bnf.fr/Utopie/T1.htm> >. Consulté le 30 juillet 2006.

- George, Éric. 2001. « L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC : vers un renouveau de la démocratie à l'ère de l'omnimarchandisation du monde? ». Thèse de doctorat en communication en co-tutelle France/Québec. Montréal : Université du Québec à Montréal ; Lyon : École normale supérieure de Lyon, 365 p.
- . 2003. « Les usages militants d'Internet : vers un espace public transnational ? ». *Communication*, vol. 22, no 2, p. 99-123.
- George, Susan. 1996. « Comment la pensée devint unique ». *Le Monde diplomatique*, août 1996, p. 16-17. En ligne.
< <http://www.monde-diplomatique.fr/1996/08/GEORGE/5779.htm> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . 1997. « How to Win the War of Ideas: Lessons from the Gramscian Right ». *Dissent* (New York), vol. 44, no 3 (summer), p. 47-53. En ligne.
< <http://www.global-labour.org/Dissent%20Summer%201997%20-%20George.pdf> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- Gingras, Anne-Marie. 1999. *Médias et démocratie. Le grand malentendu*. 237 p. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Gingras, Yves, Peter Keating et Camille Limoges. 1998. *Du scribe au savant. Les porteurs du savoir de l'Antiquité à la révolution industrielle*. 361 p. Montréal : Boréal.
- Gingras, Yves. 2000. « Le rôle d'intellectuel des scientifiques québécois ». In *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 331-340. Sainte-Foy : PUL; Paris : L'Harmattan.
- Gingras, Yves et Vincent Larivière. 2005. « Les pratiques de publication des chercheurs québécois en sciences sociales ». *Cahier de l'ACSALF*, vol. 2, no 2, p. 10-11. En ligne.
< http://www.ost.uqam.ca/OST/pdf/articles/2005/pratiques_publications_ACSALF.pdf >
> Consulté le 30 juillet 2006.
- Glucksmann, André. 2005. « Les retrouvailles de l'Elysée », L'Express, 28 février 2005. En ligne.
< <http://www.lexpress.fr/info/societe/dossier/sartrearon/dossier.asp?ida=431889> >
< <http://www.lexpress.fr/info/societe/dossier/sartrearon/dossier.asp?ida=431889&p=2> >
> Consulté le 30 juillet 2006.
- Google.ca : S. d. Google. (Moteur de recherche en ligne). « Le répertoire des blogues ». En ligne.
< http://directory.google.com/Top/World/Fran%C3%A7ais/Actualit%C3%A9/M%C3%A9dias_alternatifs/ >. Consulté le 16 février 2005.

- Gramsci, Antonio. 1949. *Gli intellettuali e l'organizzazione della cultura*, sous la dir. de F. Platone. Turin: Nuovo Universale Einaudi; Source: Gramsci, Antonio. 1971. "The Intellectuals", In *Selections from the Prison Notebooks*. Traduit et édité par Q. Hoare et G. N. Smith. New York: International Publishers, p. 3-23; Transcrit par Jason Sanford Greenberg. En ligne.
< www.marxists.org/archive/gramsci/editions/spn/problems/intellectuals.htm >.
Consulté le 25 novembre 2004.
- Granjon, Fabien. 2001. *Internet militant Mouvement social et usage des réseaux thématiques*. 189 p. Rennes : Apogée.
- Granjon, Marie-Christine. 1998. « L'histoire des intellectuels : synthèse et perspectives ». In *Pour une histoire comparée des intellectuels*, sous la dir. de Michel Trebitsch et Marie-Christine Granjon. HITP, Histoire du temps présent, IHTP et CNRS Éditions complexe p. 18-38.
- Groupe de recherche sur l'histoire des intellectuels (GRHI). S. d. Site Web du groupe de recherche. En ligne. < <http://www.ihtp.cnrs.fr/Trebitsch/grhi.html> >. Consulté le 31 juillet 2006.
- Habermas, Jürgen. 1978. *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot, Édition originale en langue allemande : *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Éd. Hermann Luchterhand Verlag, 1962.
- . 1992. «L'espace public, 30 ans après ». *Quaderni : Les espaces publics*, numéro 18 (automne), p. 161-191.
- . 1997. *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. [Faktizität und geltung : beiträge zur diskurstheorie des rechts und des demokratischen rechtsstaats] 551 p. Paris : Gallimard.
- Hall, Stuart. 1992. « Cultural Studies and its Theoretical Legacies ». In *Cultural Studies*, sous la dir. de Lawrence Grossberg, Cary Nelson, et Paula Treichler, p. 277-294. UK : Routledge
- Harnad, S., T. Brody, F. Vallieres, L. Carr, S. Hitchcock, Y. Gingras, C. Oppenheim, H. Stamerjohanns et E. Hilf. 2004. « The Access/Impact Problem and the Green and Gold Roads to Open Access ». *Serials Review* 30 (4). En ligne.
< <http://www.ecs.soton.ac.uk/%7Eharnad/Temp/impact.html> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Hartley, John. 1997. « Discourse ». In *Key concepts Communications and Cultural Studies*, de Tim O'Sullivan, John Hartley, Danny Saunders, Martin Montgomery et John Fiske, [1994], 1997. p. 92-94. London et New York : Routledge.

- Hourmant, François. 1997. *Le désenchantement des clercs : Figures de l'intellectuel dans l'après-Mai 1968*, 260 p. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, Res Publica.
- Idt, Geneviève. 1969. « L'intellectuel avant l'affaire Dreyfus ». *Cahiers de lexicologie*, 15, p. 35-46
- Indicatif présent*. S. d. Site Web de l'émission *Indicatif présent*. (L'émission a quitté les ondes en juin 2006.) En ligne. < <http://www.radiocanada.com/radio/indicatifpresent/> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- INM. S. d. Site Web de *L'Institut du Nouveau Monde* < <http://www.inm.qc.ca/> > consulté le 30 juillet 2006
- IPSO. S. d. Site Web de l'association *Intellectuels pour la souveraineté*. En ligne. < <http://www.cam.org/~ipso/> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Jacoby, Russel. 1987. *The Last Intellectuals : American Culture in the Age of Academe*. 290 p. New York : Basic Books.
- Jacquard, Albert. 1997. *Petite philosophie à l'usage des non-philosophes*. Coll. « Livre de poche », 252 p. Paris : Calmann-Lévy.
- Jameson, Frederic. 2004. « The Politics of Utopia ». *New Left Review* 25, janvier-février. En ligne. < <http://www.newleftreview.net/?page=article&view=2489> >. Consulté le 18 mai 2005 (accès désormais payant).
- Jeanneau, Laurent. 2005. « A Attac, le président Nikonoff mobilise contre lui. Son style est jugé "autoritaire" par les militants, qui sont désarçonnés par les querelles internes ». *Libération*, mardi 30 août 2005. En ligne. < <http://www.liberation.fr/page.php?Article=319950> >. Consulté le 27 avril 2006 (accès désormais payant).
- Johnson, Brian D. 2001. « Naomi Klein. La papesse de l'antimondialisation ». *Châtelaine*, juin 2001, p. 82-90.
- Julliard, Jacques et Michel Winock. 1996. *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes. Les lieux. Les moments*. Paris : Seuil.
- Keane, John. 1995. « Structural Transformations of the Public Sphere ». *The Communication Review*, vol.1, no 1, p. 1-22.
- Kelly, Stéphane (sous la direction de). 2003. *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, 222 p. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

- Lamonde, Yvan. 1994. « Les “intellectuels” francophones au Québec au XIX^e siècle : questions préalables ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, no 2 (automne), p. 179.
- . 2000. « L'historien est-il un intellectuel ? » In *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 31-33. Sainte-Foy : PUL; Paris : L'Harmattan.
- LaRue, Monique. 1996. *L'arpenteur et le navigateur*, 30 p. Saint-Laurent, Québec : Fides.
- Laval, Christian et Régine Tassi. 2005. *Enseigner l'entreprise : nouveau catéchisme et esprit scientifique*. Coll. « Comprendre et agir », 141 p. Paris : Syllepse et Nouveaux regards.
- Lazuly, Pierre. 2003. « Le choix silencieux des moteurs de recherche. Le monde selon Google ». *Le Monde diplomatique*, octobre 2003, p. 28-29.
- Le Devoir. S. d. Site Web du journal *Le Devoir*. En ligne. < <http://www.ledevoir.com> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Lebaron, Frédéric. 2000. *La Croyance économique. Les économistes entre science et politique*. Coll. « Liber », 280 p. Paris : Seuil.
- . 2004. *Le Savant, le Politique et la Mondialisation*. Coll. « Raisons d'agir », 173 p. Broissieux : Éditions du Croquant.
- Lemieux, Vincent. 1999. *Les réseaux d'acteurs sociaux*. Sociologies, 148 p. Paris : PUF.
- . 2000. *À quoi servent les réseaux sociaux ?* 109 p. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Lemieux, Vincent et Mathieu Ouimet. 2004. *L'analyse structurale des réseaux sociaux*. 112 p. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval; Bruxelles : De Boeck Université.
- Leroux, Georges. 2004. « Une heure avec Georges Leroux ». Entrevue radiophonique diffusée pendant l'émission *Indicatif présent*, 1^{ère} chaîne de la SRC, 21 octobre 2004. En ligne. < <http://www.radio-canada.ca/radio/indicatifpresent/chroniques/41141.shtml> > Consulté le 30 juillet 2006.
- Lévy, Bernard-Henri. 2000. *Le Siècle de Sartre : enquête philosophique*. 663 p. Paris : B. Grasset.
- Leymarie, Michel et Jean-François Sirinelli (dir.). 2003. *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*. 493 p. Paris : Presses Universitaires de France.

- Lyotard, Jean-François. 1979. *La condition postmoderne: rapport sur le savoir*. 109 p. Paris : Éditions de Minuit.
- Maingueneau, Dominique. [1998] 2002. *Analyser les textes de communication*. Lettres sup. 211 p. Paris : Nathan Université.
- Mannheim, Karl. [1929] 1969. *Ideologie und utopie*. 302 p. Frankfurt Am Main : G. Schulte-Bulmke. (traduction en anglais : 1970. *Ideology and utopia : an introduction to the sociology of knowledge*. 354 p. New York : Harcourt, Brace & World)
- Mattelart, Armand. 1998. « Utopies et réalités du lien global. Pour une critique du technoglobalisme ». *Loisir et société*, vol. 21, no 1 (printemps), p. 121-144. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- MENS. S. d. Site Web de la revue *Mens, Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*. En ligne. < <http://www.hst.ulaval.ca/revuemens/Francais.html> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Merrill, John C. 2000. « Les quotidiens de référence dans le monde ». *Les cahiers du journalisme*, juin 2000, no 7, p. 10-14. Lille : École supérieure de Lille; Sainte-Foy : Département d'information et de communication de l'Université Laval.
- Meury, André. 2003. « Les enjeux du présent ». *Politis*, no 768, jeudi 25 septembre 2003.
- Miège, Bernard. 1993. « Les industries de la culture et de l'information à l'ère des nouveaux médias et des réseaux de diffusion ». In *Sociologie de la communication*, sous la dir. de P. Beaud, P. Flichy, D. Pasquier et L. Quéré, p. 243-270. Paris : Réseaux/CENT.
- . 1995a. « L'espace public: perpétué, élargi et fragmenté ». In *L'espace public et l'emprise de la communication*, sous la dir. d'Isabelle Pailliar, p. 163-175. Grenoble : Éd. Ellug,
- . 1995b. « L'espace public : au-delà de la sphère publique ». *Hermès 17-18 Communication et politique*. p. 49-62.
- . 1997. *La société conquise par la communication*, t. 2 : *La communication entre l'industrie et l'espace public*. Coll. « Communication, médias et sociétés », p. 122-126. Grenoble : Éd. des Presses Universitaires de Grenoble.
- Moëlo, Hervé. 2003. « L'écriture sous contrôle : biographie et formation de soi ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, décembre 2003, no 84, p. 84-92.
- Mollier, Jean-Yves. 2003. « Les intellectuels et l'édition ». In *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, sous la dir. de Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli, p. 125-144.

- Monière, Denis. 1977. *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, 381 p. Montréal : Québec/Amérique.
- . S. d. « Les débats politiques, L'année politique au Québec 1997-1998 ». Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. En ligne. < http://www.pum.umontreal.ca/apqc/97_98/moniere/moniere.htm >. Consulté le 20 mars 2003.
- More, Thomas. [1516] 1927. [*Utopia / De Optimo Reipublicae Statu deque Nova Insula Utopia*] Version latine en ligne. < <http://la.wikisource.org/wiki/Utopia> >. Consulté le 30 juillet 2006. *L'Utopie, ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement*. Traduction française de Victor Stouvenel en 1842 et rééditée en 1927 à Paris en ligne sur le site Web de Jean-Marie Tremblay : < http://www.uqac.ca/class/classiques/More_thomas/more_thomas.html >. Consulté le 30 juillet 2006. 2003. *Utopie* Paris : E.J.L., Librio ; 317. 124 p.
- Müller, Jan-Werner. 2004. « Europe : Le pouvoir des sentiments : l'euro-patriotisme en question ». *La république des idées*, juin 2004. En ligne. < http://www.repid.com/article.php3?id_article=192 >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Nora, Pierre. 2000. « Adieu aux intellectuels ? ». *Le Débat*, no 110 (mai-août), p. 4-15.
- Nizan, Paul. [1960] 1971. *Les chiens de garde*. 159 p. Paris : F. Maspero.
- Option citoyenne. S. d. Site Web de l'Association *Option Citoyenne*. En ligne. < <http://www.optioncitoyenne.ca/> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Ory, Pascal et Jean-François Sirinelli. [1986] 1992. *Les intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, 263 p. Paris : Colin (1986).
- Ory, Pascal. 1989. *L'Aventure culturelle française, 1945-1989*. 241 p. Paris : Flammarion.
- . 1990. « Qu'est-ce qu'un intellectuel ? ». In *Dernières questions aux intellectuels*, sous la dir. de Pascal Ory. Paris : Olivier Orban.
- Ost, François. 2002. « En quête de la bonne gouvernance ». In *Académie universelle des cultures, Quelle mondialisation ?* p. 284-292. Paris : Grasset.
- Ouellet, François. 2005. « Que peut la recherche ? ». Conférence présentée lors d'une table ronde sur « Le rôle de l'intellectuel : pour une élaboration d'une pensée intellectuelle critique qui fasse le pont entre l'utopie et le pragmatisme », Congrès de l'ACFAS 2005 (Université du Québec à Chicoutimi, 12 mai 2005) (non publiée) 4 p.
- Pailliant, Isabelle (dir.). 1995. *L'espace public et l'emprise de la communication*. 211 p. Grenoble: Éd. Ellug.

PANAM. Voir Tremblay, Gaëtan (2003)

Pelletier, Jacques. 1997. *Situation de l'intellectuel critique. La leçon de Broch*. Coll. « Documents », 227 p. Montréal : XYZ éditeur.

———. 2000a. *La gauche a-t-elle un avenir : écrits à contre-courant*. 235 p. Québec : Nota Bene.

———. 2000b. « L'intellectuel est-il mort ? ». In *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 367-374. Sainte-Foy : PUL; Paris : L'Harmattan.

Piotte, Jean-Marc. 1981. *Jean-Marc Piotte* [enregistrement vidéo] Entrevue réalisée par Pierre-Laval Mathieu. Université Laval, Département de sociologie. Coll. « Sociologie et sociologues québécois ».

———. 2004. « Avoir vingt ans en 1960 ». *Argument : De Mai 68 à Seattle : trois générations face à l'engagement*, vol. 6, no 2 (printemps-été), p. 49-61. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

Polanyi, Karl. 1944. *The Great Transformation*. 305 p. New York : Farrar & Rinehart, inc.

Pomeyrols, Catherine. 2003. « Comment fait-on l'histoire des intellectuels au Québec ». In *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, sous la dir. de Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli, p. 107-122.

Proulx, Serge et Pierre Vallières (dir.). 1982. *Changer de société*. 298 p. Montréal : Québec/Amérique.

Québec solidaire. S. d. Site Web du parti politique *Québec solidaire*. En ligne. < <http://www.quebecsolidaire.net/accueil> >. Consulté le 31 juillet 2006.

Raboy, Marc. 1991. « L'économie politique des médias et le nouvel espace public de la communication ». In *Communication publique et société, repères pour la réflexion et l'action*, sous la dir. de Michel Beauchamp, p. 183-213. Boucherville: Gaëtan Morin éditeur.

———. 1999. « Une régulation démocratique problématique ». In *Vers une citoyenneté simulée, Médias, réseaux et mondialisation*, sous la dir. de Serge Proulx et André Vitalis, Coll. « Médias et Nouvelles technologies », p. 57-69. Rennes : Éditions Apogée.

Ramonet, Ignacio. 2005. « Aspirations ». *Pour changer le monde, Manière de voir*, no 89, p. 6-7. Paris : Le Monde diplomatique.

- Rémond, René. 1959. « Les intellectuels et la politique », *Revue française de science politique*, décembre 1959, p. 860-880.
- Rémond, René. 2002. « Droite-gauche, où est la différence ? ». *Les collections de l'Histoire : La droite, les hommes, la culture, les réseaux*, janvier 2002, p. 30-33.
- Rieffel, Rémy. 1993. *La tribu des clercs : les intellectuels sous la V^e République : 1958-1990*. 692 p. Paris : Calmann-Lévy; Paris : Editions du CNRS.
- Rouvillois, Frédéric. 1998. *L'utopie*. Coll. « Garnier Flammarion », Corpus 3029, 251 p. Paris : Flammarion.
- Roy, Fernande. 2000. « Les intellectuels canadiens-français du siècle dernier : les journalistes » in *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 341-350. Sainte-Foy : PUL; Paris : L'Harmattan.
- Rudin, Ronald. 1998. *Faire de l'histoire au Québec*, 278 p. Sillery : Septentrion.
- Ryan, Pascale. 2003. « Des intellectuels en Europe et en Amérique. Un état de la question. ». *Mens, Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. IV, no 1 (automne), p. 9-37.
- Sartre, Jean-Paul. 1972. *Plaidoyer pour les intellectuels*. 117 p. Paris : Gallimard.
- Saul, John Ralston. 2005. *The Collapse of Globalism and the Reinvention of the World*. 309 p. Woodstock : Overlook Press.
- Schalk, David L. 2003. « "Intellectual", "intellectuel" ? Le cas américain ». In *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, sous la dir. de Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli, p. 473-487. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sénécal, Michel. 1995. *L'espace médiatique. Les communications à l'épreuve de la démocratie*. 254 p. Montréal : Liber.
- Sirinelli, Jean-François. 1990. *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX^e siècle*. 365 p. Paris : Fayard. / 1996. Coll. « Folio/histoire », 592 p. Paris : Gallimard.
- . 2000. « Impressions, soleil couchant ». *Débat*, no 110 (mai-août), p. 45-52.
- . 2005. *Comprendre le XX^e siècle français*. 527 p. Paris : Fayard.
- Soulet, Marc-Henry. 1987. *Le silence des intellectuels: radioscopie des intellectuels québécois*. 219 p. Montréal : Éditions Saint-Martin.

- Spivak, Gayatri Charakvorty. 1988. «Can the Subaltern Speak ? ». In *Marxism and the Interpretation of Culture*, sous la dir. de Cary Nelson et Lawrence Grossberg, p. 213-271. Urbana-Champaign III : University of Illinois Press.
- Thellen, Stéphane. 2000. « Nouvelles technologies éducatives : idéologie d'un couplage inédit ». Mémoire de maîtrise, 126 p. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Trebitsch, Michel et Marie-Christine Granjon (dir.). 1998. *Pour une histoire comparée des intellectuels*, 176 p. Bruxelles : Éditions Complexe.
- Trebitsch, Michel. 2000. « Devons-nous définir l'intellectuel ? ». In *L'inscription sociale de l'intellectuel*, sous la dir. de Manon Brunet et Pierre Lanthier, p. 35-40. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval; Paris : L'Harmattan.
- Tremblay, Gaëtan. 1991. « L'opinion publique ». In *Communication publique et société, repères pour la réflexion et l'action*, sous la dir. de Michel Beauchamp, p. 149-181. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- . 2003. « De Marshall McLuhan à Harold Innis ou da Aldeia Global ao Império Mundial » *Revista Famecos : mídia, cultura e tecnologia*, Porto Alegre, no 22 (dezembro), p. 13-22.
- (dir.). 2003. *Panam : industries culturelles et dialogue des civilisations dans les Amériques / Cultural industries and dialogue between civilizations in the Americas / Industrias culturales y diálogo entre civilizaciones en las Américas / Indústrias culturais e diálogo das civilizações nas Américas*. Colloque tenu à Montréal du 22 au 24 avril 2002, Coll. « Éthique et philosophie de la communication », 685 p. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- . (à paraître). « Espace public et mutations des industries de la culture et de la communication ». In *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, sous la dir. de Philippe Bouquillion et Yolande Combes. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Tremblay, Jean-Marie. S. d. *Site pédagogique. Catégorie Classiques en sciences sociales* Textes de méthodologie en sciences sociales choisis et présentés par Bernard Dantier "Boudon Raymond, Holisme et individualisme méthodologiques." Extrait de: Raymond Boudon et François Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982. En ligne.
< http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/boudon_raymond/boudon_holisme_metho/holisme_metho_texte.html >. Consulté le 30 juillet 2006.
- . S. d. « Michel Freitag ». *Site pédagogique*. Coll. « Les sciences sociales contemporaines ». En ligne.
< http://classiques.uqac.ca/contemporains/freitag_michel/freitag_michel.html >. Consulté le 30 juillet 2006.

- . S. d. « Gérard Bouchard ». *Site pédagogique*. Coll. « Les sciences sociales contemporaines ». En ligne.
< http://classiques.uqac.ca/contemporains/bouchard_gerard/bouchard_gerard.html >.
Consulté le 30 juillet 2006.
- Trousson, Raymond. 1998. « Le destin de la famille en Utopie ». In *D'utopie et d'utopistes*, 233 p. Paris et Montréal : L'Harmattan.
- UQAC. Voir Tremblay, Jean-Marie.
- Venne, Michel. 2003. « Le monde chez nous ». *Le Devoir* (Montréal), le lundi 17 mars 2003.
En ligne. < <http://www.ledevoir.com/2003/03/17/22585.html> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Vigile.net. S. d. *Site d'actualité nationale*. En ligne. < <http://vigile.net/> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Wacquant, Loïc. 2002. « La vie sociologique de Pierre Bourdieu ». En ligne.
< <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/wacquant/pbviesoc.html> >. Consulté le 30 juillet 2006.
- Wikipedia. S. d. *Wikipedia. The free encyclopedia*. En ligne. < <http://wikipedia.org/> >.
Consulté le 30 juillet 2006.
- Winock, Michel. 1996. *Esprit : des intellectuels dans la cité : (1930-1950)*. Coll. « Points. Histoire. », 499 p. Paris : Seuil. (Publié en 1975, sous le titre: *Histoire politique de la revue Esprit : 1930-1950*)
- . 1997. *Le siècle des intellectuels*. Coll. « Points », 885 p. Paris : Seuil.
- . 1999. « Le grand rêve des utopistes. Le bonheur pour tous ! ». *L'histoire*, no 237 (novembre), p.76-83.
- . 2000. « À quoi servent (encore) les intellectuels ? ». *Débat*, no 110 (mai-août), p. 39-44.
- Zerbib, David. 2004. *Le Web de l'Humanité*. 29 novembre 2004. En ligne.
< <http://www.humanite.presse.fr/journal/2004-11-29/2004-11-29-450869> >. Consulté le 31 juillet 2005.
- ZLEA. S. d. Site Web officiel de la Zone de libre-échange des Amériques – ZLEA. En ligne.
< http://www.ftaa-alca.org/SPCOMM/COMMCS_f.asp >. Consulté le 30 juillet 2006.